

U d'of OTTAWA



39003002952041



ACADÉMIE ROYALE DE BELGIQUE

CLASSE DES LETTRES ET DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

MÉMOIRES

ACADEMIE ROYALE DE BELGIQUE

CLASSE DES SCIENCES DE LA NATURE

MEMOIRE

ACADÉMIE ROYALE DE BELGIQUE

Classe des Lettres et des Sciences morales et politiques

M É M O I R E S

COLLECTION IN-4°

DEUXIÈME SÉRIE. — TOME VIII.



BRUXELLES

MAURICE LAMERTIN, LIBRAIRE-ÉDITEUR

58-62, RUE COUDENBERG, 58-62

1922





Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

TABLE

DES

MÉMOIRES CONTENUS DANS LE TOME VIII

DEUXIÈME SÉRIE

1. Étude sur la Dette publique en Belgique; par Ed. NICOLAÏ (458 pages, 18 tableaux hors texte et 5 diagrammes).
 2. Chronologie des archontes athéniens sous l'Empire; par PAUL GRAINDOR (313 pages).
-

CHRONOLOGIE
DES
ARCHONTES ATTIÉNIENS
SOUS L'EMPIRE

PAR

PAUL GRAINDOR

Professeur à l'Université de Gand
Ancien membre étranger de l'Ecole française d'Athènes

Mémoire couronné par la Classe des lettres et des sciences morales et politiques
dans sa séance du 12 janvier 1920.



BIBLIOGRAPHIE ⁽¹⁾

1. — Archontes et histoire d'Athènes.

Abbreviations.

- E. CORSINI, *Fasti Attici in quibus archontum Atheniensium series, philosophorum aliorumque illustrium virorum actus atque praecipua Atticae historiae capita per Olympicos annos disposita describuntur*, 4 vol., Florence, 1744-1756.
- M.-H.-E. MEIER, *Commentatio epigraphica secunda. Inest index Atticorum archontum eponymorum qui post ol. CXXI, 2 eum magistratum obtinuerunt emendatior et auctior*, Halle, 1854.
- G.-F. HERTZBERG, *Die Geschichte Griechenlands unter der Herrschaft der Römer*, 3 vol., Halle, 1866-1875.
- N = R. NEUBAUER, *Commentationes epigraphicae*, Berlin, 1869.
- R. NEUBAUER, *Chronologie der attischen Archonten aus der Zeit von 458 bis 474 n. Chr.*, *Hermes*, XI, 1876, pp. 590 sq.
- DE = A. DUMONT, *Essai sur la chronologie des archontes athéniens postérieurs à la CXXII^e Olympiade*, Paris, 1870. (Mémoire reproduit dans le deuxième volume de l'Essai sur l'épébie attique, Paris, 1875.)
- DF = A. DUMONT, *Fastes éponymiques d'Athènes. Nouveau mémoire sur la chronologie des archontes postérieurs à la CXXII^e Olympiade*, Paris, 1874.
- C. WACHSMUTH, *Die Stadt Athen im Altertum*, 2 vol., Leipzig, 1874-1890.
- E. CURTIUS, *Die Stadtgeschichte von Athen*, Berlin, 1891.
- VS = VON SCHOEFFER, article *Archontes*, Pauly-Wissowa, *Real Encyclopädie*, II, 1896, pp. 595-598.
- DÜRRBACH, *Dodécades déliennes et archontes athéniens*, *BCH*, XXVIII, 1904, pp. 169-188. Cf. XXXIV, 1910, pp. 421-425, n^o 88-90.
- KA = KOLBE, *Die attischen Archonten von 292/1-31/0 v. Chr.*, *Abhandlungen der Gesellschaft der Wissenschaften zu Göttingen, Phil.-Hist. Kl., Neue Folge*, X, 4, 1908. [Cf. Kirchner, *Berlin. Philol. Wochenschrift*, 1909, n^o 27.]

2. — Manuels de chronologie.

- L. IDELER, *Handbuch der mathematischen und technischen Chronologie*, I, Berlin, 1825.
- A. MOMMSEN, *Chronologie. Untersuchungen über das Kalenderwesen der Griechen, insonderheit der Athener*, Leipzig, 1885.

(1) Nous ne mentionnons ici que les ouvrages les plus importants ou les plus fréquemment cités.

Abréviations.

- A. SCHMIDT, *Handbuch der griechischen Chronologie*, Iéna, 1888.
 G.-F. UNGER, *Zeitrechnung der Griechen und Römer* (*Handbuch* I. Müller, I, p. 711), 2^e éd., Munich, 1892.
 F.-K. GINZEL, *Handbuch der mathematischen und technischen Chronologie*, II, Leipzig, 1911.

3. — Dictionnaires, prosopographie.

- DS = DAREMBERG-SAGLIO-POTTIER, *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, vol. I-V., Paris, 1875-1919.
 RE = PAULY-WISSOWA-KROLL, *Real Encyclopädie der classischen Altertumswissenschaft*, I à X, I (2^e Reihe) et suppl. I-III, Stuttgart, 1894 à 1919.
 PIR = KLEBS, DESSAU, VON ROHDEN, *Prosopographia Imperii Romani*, 3 vol., Berlin, 1897-1898.
 PA = J. KIRCHNER, *Prosopographia Attica*, 2 vol., Berlin, 1901-1905.
 NPA = J. SUNDWALL, *Nachträge zur Prosopographia Attica, Öfversigt af Finska Vetenskaps-Societets Förhandlingar*, LII, 1909-1910.

4. — Recueils d'inscriptions.

- D ou IG, III = W. DITTENBERGER, *Inscriptiones Atticae aetatis Romanae = Inscriptiones Graecae*, III, 1 et 2, Berlin, 1878 et 1882.
 (D renvoie au commentaire, (IG), III au texte.)
 ROBERTS-GARDNER, *An Introduction to greek Epigraphy, II The Inscriptions of Attica*, Cambridge, 1905.
 IG, II-III² = J. KIRCHNER, *Inscriptiones Graecae, voluminis II et III editio minor, pars prima, fasciculus alter*, Berlin, 1916; *pars quarta, fasciculus primus*, Berlin, 1918.
 SIG⁵ = W. DITTENBERGER, *Sylloge inscriptionum Graecarum*, I-III, IV, 1, 5^e éd., Leipzig, 1915-1920.

5. — Périodiques principaux.

- AM = *Mittheilungen des deutschen archäologischen Instituts, Athenische Abteilung*.
 BCH = *Bulletin de correspondance hellénique*.
 Εφ. ἀρχ. = Ἐφημερίς ἀρχαιολογική.
 JHS = *Journal of Hellenic studies*.
 RA = *Revue archéologique*.
 REG = *Revue des Études grecques*.

INTRODUCTION

I

Réunir et discuter brièvement les textes qui permettent de dater les archontes d'époque impériale, tel est le but de ce mémoire.

Depuis la publication de la liste de von Schoeffer (1896), il n'a paru aucun travail d'ensemble sur ce sujet.

Cette liste, dont les dates n'ont pas été justifiées, se borne presque toujours, j'ai pu le constater, à enregistrer, sous une forme plus précise, les résultats obtenus par Dittenberger, dans le troisième volume des *Inscriptiones Graecae*. La place, très limitée, dont disposait von Schoeffer, ne lui permettait pas de citer les textes relatifs à chaque archonte. L'emploi de trois caractères typographiques différents marque, il est vrai, le plus ou moins de probabilité des dates proposées, mais sans fournir au chercheur le moyen de les contrôler.

Bien souvent, on cite ces dates comme si elles présentaient un caractère de certitude que l'auteur de la liste n'avait sûrement pas prévu : cependant, il est bien peu d'archontes, même parmi ceux dont la date est donnée comme certaine, pour lesquels on puisse adopter la chronologie de von Schoeffer.

Grâce aux découvertes épigraphiques récentes, la liste des archontes d'époque impériale s'est d'ailleurs accrue et méritait d'être complétée.

On ne peut, d'autre part, se contenter des notices insérées dans la *Real Encyclopädie* et dans la *Prosopographia Imperii Romani*. Elles n'intéressent

que les principaux archontes ou répètent la chronologie de von Schoeffer ou de Dittenberger (1). Il n'en pouvait être autrement ; la chronologie des archontes, sous l'Empire, demande à être traitée dans son ensemble : la date attribuée à l'un de ces archontes exige, presque toujours, le contrôle de celle de plusieurs de ses prédécesseurs ou de ses successeurs. Surtout, il était indispensable de procéder à une sérieuse revision des textes épigraphiques. Dans le III^e volume des *Inscriptiones Graecae*, Dittenberger s'est presque toujours contenté de s'en référer aux copies d'autrui, notamment à celles de Koehler, qui ne sont pas toujours exactes.

En revoyant l'original de toutes les inscriptions où apparaissent des noms d'archontes (2), que nous avons pu retrouver soit à Athènes, soit en Attique, nous avons pu rectifier bon nombre d'erreurs. Même, en recherchant des textes depuis longtemps publiés, nous avons, plus d'une fois, eu la chance de mettre la main sur des inscriptions datées, encore inédites : nous les avons fait connaître déjà dans le *Bulletin de correspondance hellénique* ou dans la *Revue archéologique* (3).

Dans cette étude, nous avons surtout voulu mettre les pièces du débat sous les yeux du lecteur et nous avons cru devoir réduire la discussion au strict minimum.

Nous avons fait précéder chaque notice du nom ou du groupe de noms d'archontes, suivi d'un chiffre ou d'une ligne résumant brièvement le résultat

(1) On peut ajouter qu'elles négligent trop souvent de tenir compte des textes publiés en dehors de *IG*, III. En outre, il manquait déjà, dans le *Corpus*, au moins une inscription avec nom d'archonte (cf. l'archonte n° 210). Dans une autre, la mention de l'archonte a été omise par erreur (III, 106; cf. l'archonte n° 17).

(2) Les papyrus ne nous ont, jusqu'ici, rien apporté concernant les archontes de l'Empire. Les Athéniens sont rarement mentionnés dans les documents de cette époque. Cf. *Studi della Scuola papirologica*, III, Milan, 1920, p. 62, n. 5 (à ajouter à cette liste l'Athénien mentionné *Oxyrh. Pap.*, XIV, 1920, n° 1643, l. 1).

(3) *BCH*, XXXVIII, 1914, pp. 368-399; *RA*, 1917, VI, pp. 1 sqq.

auquel nous sommes arrivé. Le procédé nous a paru plus commode pour le lecteur, que celui qui consiste à écrire les noms d'archontes en caractères différents, suivant le plus ou moins de probabilité de la date proposée. En outre, chaque notice est suivie d'une bibliographie où nous indiquons, dans l'ordre chronologique, les résultats auxquels s'étaient arrêtés nos prédécesseurs. Sauf quelques exceptions qui se justifient d'elles-mêmes, nous avons évité, pour ne pas multiplier inutilement les références, de remonter au delà des travaux de Neubauer et de Dumont : la plupart du temps, ces références ne présenteraient plus qu'un intérêt purement rétrospectif. Neubauer et Dumont renvoient d'ailleurs à ces travaux déjà anciens et dont les résultats ont été complètement modifiés ou dépassés, surtout par suite de la découverte de nombreux documents éphébiques provenant des fouilles exécutées près de l'église Saint-Dimitrios Katiphoris, en 1864 ⁽¹⁾.

Rangées par ordre de date, ces références permettent de se rendre compte sinon des progrès réalisés, du moins des fluctuations et des incertitudes de la chronologie.

Nous ne prétendons nullement être arrivé à des résultats définitifs : ce n'est pas possible, actuellement. Si nous sommes plus d'une fois parvenu, du moins nous l'espérons, à préciser la date de certains archontes, par contre, bien souvent, nous avons dû nous contenter d'apporter des doutes nouveaux.

Dans les tables que nous avons dressées à la fin de ce travail, nous avons essayé de classer les archontes année par année, dans une colonne spéciale. Nous ne nous y sommes décidé qu'après hésitation. Si nous connaissons

(1) On trouvera également de nombreuses références à des travaux antérieurs à 1868 ou 1875 dans les volumes II et III de HERTZBERG, *Die Geschichte Griechenlands unter der Herrschaft der Römer*. Cf. II, pp. 138 sq., n. 38 (de Tibère à l'époque d'Hadrien); pp. 340 sq., n. 3 (d'Hadrien à Commode); III, p. 77 sq., n. 36 (de Commode à Gallien); p. 423, n. 26 (archontes du V^e s.).

à peu près tous les archontes du II^e et du début du III^e siècle, il est souvent bien difficile de déterminer la date, même relative, de beaucoup d'entre eux. Toutefois, notre classement n'est pas arbitraire. Pour l'établir, nous avons tâché de concilier le mieux possible les nombreux indices que nous fournissent surtout les rapprochements de noms propres, l'une des bases principales de la chronologie, à cette époque.

En entreprenant cette étude, notre but était surtout de nous rendre un compte aussi exact que possible de la valeur des dates proposées antérieurement et de faciliter les recherches relatives à l'histoire d'Athènes, sous l'Empire.

On n'oubliera pas que cette histoire, un peu négligée, est mieux que celle d'une cité déchue de son ancienne splendeur et réduite à la condition d'une ville de province.

Athènes est devenue la capitale intellectuelle de l'Empire : ses sophistes, ses philosophes, son Université, ses monuments, ses fêtes, surtout les Mystères d'Éléusis, plus vivants que jamais, et son éphébie même continuent d'attirer l'élite de la société grecque et étrangère, y compris les empereurs eux-mêmes.

L'École de sculpture attique produit à cette époque de remarquables portraits, d'un art plus sobre, plus synthétique que celui des bustes romains (1).

Grâce à la munificence d'Hadrien, qu'imitera Hérode Atticus, tout un quartier nouveau, l'« Athènes nouvelle », vient s'ajouter à la ville ancienne. C'est un véritable renouveau de la grande cité, qui se couvre de monuments comme l'Odéon, comme le Stade, tout en marbre, comme le colossal temple de Zeus Olympien, deux fois commencé depuis Pisistrate et deux fois abandonné. Et Athènes voit, pour ainsi dire, se réaliser le rêve d'Isocrate, lorsque Hadrien fait de cette cité le siège du *Συνέδριον τῶν Πανελληνίων*, le centre du monde hellénique.

(1) Cf. notre étude sur les cosmètes du Musée d'Athènes (*BCH*, XXXIX, 1915, pp. 241-401) et sur la tête de nègre du Musée de Berlin (*ibid.*, pp. 402-412).

La vieillesse d'Athènes n'est donc point une décrépitude; c'est la vieillesse, encore verte, d'une cité qui, dans la mesure de ses forces, continue à transmettre aux générations suivantes l'éclat de sa grandeur passée et qui défend, contre le christianisme de plus en plus envahissant, les idées philosophiques et religieuses qui furent celles de sa jeunesse.

L'archontat n'a plus d'importance politique et a perdu de son autorité administrative ⁽¹⁾ mais son prestige s'accroît peut-être. Si le stratège des hoplites partage ⁽²⁾ parfois avec l'archonte l'honneur de l'éponymie, l'archontat est cependant resté, sous l'Empire, la *μεγίστη ἀρχή* ⁽³⁾ et l'archonte le *summus magistratus* ⁽⁴⁾, et le prédicat d'*ἐπώνυμος* vient s'ajouter au simple titre d'archonte qu'il portait autrefois ⁽⁵⁾.

Aussi, en 264-265 encore, l'empereur Gallien, après Domitien, après Hadrien, tiendra à devenir magistrat éponyme d'Athènes, sans compter deux princes thraces et un souverain dépossédé de Commagène, qui obtinrent également cet honneur, d'ailleurs coûteux ⁽⁶⁾.

Certes, c'était peut-être un hommage qu'ils étaient fiers de rendre au glorieux passé d'Athènes, quoique le biographe de Gallien nous assure que c'est pour devenir citoyen athénien que cet empereur voulut être nommé

(1) Sur les attributions de l'archonte sous l'Empire, cf. B. KEIL, *Beiträge zur Geschichte des Areopags* (Ber. über d. Verhandl. d. sächs. Akad., 1919, 71, 8), pp. 51 sq.

(2) GNAEDINGER, *De Graecorum magistratibus eponymis*, Diss. Strasbourg, 1892, pp. 44 sqq. KEIL, *o. l.*, p. 48.

(3) DIO CASSIUS, LXIX, 16.

(4) [TREB. POL.,] *Vita Gallieni*, 11, 3. Cf. aussi PHILOSTR., *Vit. Soph.*, II, 20, 1.

(5) KEIL, *o. l.*, p. 49 et n. 56, se trompe en affirmant que *ἐπώνυμος* manque jusqu'à 9 après J. C. (cf. archontes, nos 7 et 27 [fin]). Tout ce qu'on peut affirmer, c'est que, vers 9 avant J. C., ce prédicat fait encore défaut. Le premier exemple se placerait, d'après une restitution à peu près certaine, en 26/7 (RA, 1917, VI, p. 8, n° 7) et, en tout cas, sous Claude (IG, III, 1014).

(6) Archontes, nos 184, 65, 79, 19, 39, 66. KEIL, *o. l.*, p. 49, a tort d'affirmer qu'aucun empereur ne devint stratège, à Athènes. Cf. le cas de Constantin mentionné par JULIEN (t. I, p. 9 [Hertlein]).

archonte. Mais il serait injuste de se figurer que les archontes, parmi lesquels on compte toutes les célébrités d'Athènes, un Hérode Atticus, deux historiens comme Arrien et Dexippos ⁽¹⁾, ne font que jalonner la descente de la cité dans la nuit où s'endorment les plus hautes civilisations.

Que les Athéniens s'intéressent à leurs magistrats éponymes, qu'ils en fassent, sous Claude, dresser la liste depuis la réduction de la Grèce en province romaine, on ne songe point à s'en étonner ⁽²⁾ : l'utilité pratique que pouvaient présenter de telles listes suffirait à en motiver la confection.

Mais, lorsqu'un Phlégon de Tralles, en Asie Mineure, un affranchi d'Hadrien, date à la fois des consuls de Rome et des archontes d'Athènes, les différents prodiges, narrés dans son ouvrage *Περὶ θαυμασιῶν*, ne marque-t-il pas par là que l'intérêt qui s'attache à ces archontes n'est pas limité à Athènes seule, mais s'étend, au moins, à tout le public grec et à tous les Romains lettrés ? Et n'est-ce pas attester, en même temps, qu'Athènes s'est élevée au rang d'une seconde capitale de l'Empire ?

* * *

Nous tenons à remercier tout spécialement ici M. B. Léonardos, le savant directeur du Musée épigraphique d'Athènes, qui n'a cessé de faciliter nos recherches, nous a permis de publier plusieurs textes inédits et, après notre départ d'Athènes, a bien voulu vérifier quelques lectures douteuses, avec cette obligeance et ce soin scrupuleux qui le caractérisent.

Nous adressons également tous nos remerciements aux rapporteurs du Prix Gantrelle, MM. J. Bidez, L. Parmentier et J.-P. Waltzing, pour la bienveillance avec laquelle ils ont accueilli le présent mémoire et pour les judicieuses observations qu'ils ont bien voulu nous présenter et dont nous nous sommes efforcé de tenir le plus grand compte.

(1) Nos 92, 110, 183.

(2) Nos 8 à 14.

II

Dans une étude de chronologie, nous n'avons pas à refaire l'histoire, d'ailleurs peu connue, de l'archontat sous l'Empire. Nous ne pouvons cependant nous dispenser d'insister sur certains points mal élucidés, ou sur certains critères plus ou moins importants pour fixer la date de nos archontes.

On est frappé du grand nombre d'*ἀναρχίαι*, — six sont connues de 83 au début du III^e siècle, — qui se produisent sous l'Empire (1).

La fréquence de ces années sans archontes ne peut évidemment s'expliquer par des raisons politiques semblables à celles qui motivèrent les *ἀναρχίαι*, moins nombreuses, antérieures à notre ère : la plupart de ces dernières sont provoquées par des discordes civiles, une seule fut imposée par les Romains, en 88 (2).

On n'a guère cherché les raisons de ces *ἀναρχίαι* répétées, à l'époque impériale. Dittenberger se borne à les comparer à l'usage du postconsulat et à en déduire que l'archontat avait perdu tout espèce d'importance (3). Fr. Neubauer suppose qu'on n'ambitionnait plus guère cette magistrature déchue (4).

On peut préciser davantage. L'un de nos archontes, Tibérius Claudius, le hiérophante, se vante d'avoir exercé l'archontat ἐπὶ μεδίοντι καὶ δὲ | αὐτὸν τε

(1) N^o 64 (82/3 ou 83/4), 68 (entre 85/6 et 95/6), 127 (168/9), 130 (172/3), 143 (± 182), 161 (entre 199 et 207).

(2) POSIDON., *ap. Athen.*, V, p. 213 c. Pour les *ἀναρχίαι* antérieures, cf. *SIG³*, 733, n. 4.

(3) HERMES, VII, p. 227 et n. 1. HERZBERG, *Gesch. Griechenlands unter der Herrschaft der Römer*, II, p. 139 n., renonce à trouver une explication.

(4) FR. NEUBAUER, *Atheniensium reipublicae quaedam Romanorum temporibus fuerit condicio*, p. 42, n. 2.

ἀρχαίμοις (1). Des distributions de ce genre (2) constituaient sans doute pour les archontes une obligation qui n'était pas prévue par les lois, mais à laquelle il n'était pas sans danger de se soustraire. Témoin cet archonte d'Éphèse que ses concitoyens voulaient lapider parce qu'il ne faisait pas chauffer les bains publics (3).

Pour affronter l'archontat, il était, apparemment, nécessaire de posséder une fortune assez considérable (4) : comme l'archontat ne semble pas avoir été renouvelable à cette époque, sans doute avait-on vite épuisé la liste des citoyens assez fortunés pour pouvoir y être astreints. Peut-être aurait-on pu recourir à l'expédient employé dans certaines cités d'Ionie surtout : un dieu ou un héros prenait le titre de stéphanéphore et la caisse de son temple couvrait les frais de cette fonction, les années où nul ne posait sa candidature à cette magistrature éponyme (5).

Constatons que l'usage n'existait pas à Athènes et qu'on n'y connaissait pas d'institution semblable à la stéphanéphorie perpétuelle (6). Celle de la ville de Nyssa est particulièrement instructive. Elle fut fondée par un riche

(1) *BCH*, XIX, 1895, p. 113. Pour ces chiffres, cf. B. KEIL, *Beiträge zur Geschichte des Areopags* (Ber. über d. Verhandl. d. sächs. Akad., 1919, 71, 8), p. 87, n. 130.

(2) Elles avaient lieu, notamment, lors de l'entrée en charge des archontes. Cf. Ps. DEM., LIX, 72 : συνευπορίσας ἀναλωμάτων, ὅτε εἰσῆι εἰς τὴν ἀρχήν (il s'agit d'un βασιλεύς). Cf. VON PREMERSTEIN, *Jahr. oest. Inst.*, XVI, 1913, p. 258. Cf. aussi la série de textes de SYROS (*IG*, XII, 5, 659 sqq.; *SIG*³, 890) où les éponymes énumèrent les largesses qu'ils ont faites au peuple. (Dates : d'Antonin à Dèce).

(3) PHILOST., *Apoll. Tyan.*, I, 16 : Ἐφεσίων δὲ βουλομένων καταλιθῶσαι τὸν ἀρχοντα ἐπὶ τῷ μὴ ἐκπυροῦν τὰ βαλανεῖα...

(4) FERGUSON, *Beiträge zur alten Geschichte*, IV, 1904, p. 7, n. 1.

(5) Voir CHAPOT, *Stéphanéphoria*, *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, IV, pp. 1508 sq.

(6) Cf. les exemples de stéphanéphories, agoranomies, agonothésies et gymnasiarchies perpétuelles, réunis par KEIL et VON PREMERSTEIN, *Denkschr. Akad. Wien, Phil.-hist. kl.*, LIII, p. 3, n° 3 et LAUM, *Stiftungen in der gr. u. röm. Antike*, Leipzig, 1914, I, p. 97. — Cf. aussi nos remarques sur deux fondations d'Hadrien à Athènes, *BCH*, XXXVIII, 1914, p. 396.

citoyen, Aelius Alkibiadès, pour éviter que cette magistrature éponyme restât sans titulaire « les années où aucun des citoyens qui sont tenus » d'assumer cette charge ne se trouverait en état de la supporter ⁽¹⁾ ».

Notre hypothèse postule évidemment l'existence d'un archontat électif. Bergk ⁽²⁾ avait depuis longtemps supposé que l'élection avait remplacé le tirage au sort déjà à l'époque du triple archontat de Médéios (91/0-89/8) et nous savons maintenant que cette réforme dut se produire en 103/2 ⁽³⁾. Pour l'Empire, un texte de Philostrate affirme que Domitien fut élu archonte ⁽⁴⁾. Toutefois il se pourrait que l'élection fût réservée aux années où les Athéniens manifestaient le désir de voir l'Empereur accepter la plus haute magistrature de leur cité. Mais le fait que tous les grands noms d'Athènes figurent au tableau des archontes, ne laisse aucun doute sur le mode de recrutement du magistrat éponyme.

Quelles étaient les règles suivies pour l'élection, nous l'ignorons. Il est certain, en tout cas, que l'on ne tenait aucun compte de l'ordre officiel des tribus : il suffit d'un coup d'œil sur des listes comme celles de 111/2 à 124/5 et de 152/3 à 155/6, où la succession des archontes est certaine ⁽⁵⁾, pour s'apercevoir que la même tribu peut fournir l'archonte, même deux années consécutives. C'est le plus souvent dans des dèmes comme Mélité, Phalère et Marathon que se recrutent ces magistrats, c'est-à-dire, parmi des dèmes particulièrement riches ou peuplés.

(1) *BCH*, IX, 1885, p. 128 II. 46 sqq. LAUN, *Stiftungen*, II, p. 122, n° 131.

(2) *Rhein. Mus.*, XIX, 1864, p. 665, n. 22. Sur l'éligibilité probable des archontes à l'époque qui nous occupe, cf. *DE*, pp. 5 sqq.; CALLEMER, *DS*, I, pp. 384 sqq.; FR. NEUBAUER, *Atheniensium reip... condicio*, pp. 37 sqq.; BUSOLT, *Griech. Staatsaltert.*, 2, p. 193; LIEBENAM, *Stadtverwaltung im röm. Kaiserreiche*, p. 282, n. 2; GILBERT, *Handb. der griech. Staatsaltert.*, I, p. 180, n. 4; FERGUSON, *Beiträge zur alten Geschichte*, IV, 1904, pp. 2 sqq.

(3) FERGUSON, *l. l.*

(4) PHILOSTR., *Apoll. Tyan.*, VIII, 16, p. 333 (Kayser).

(5) Cf. les archontes, n° 79 à 91 et 114 à 117.

III

Comme nous ignorons les règles qui présidaient au choix des archontes, nous n'avons guère, pour déterminer la chronologie, que des critères qui n'ont aucun rapport immédiat avec l'archontat (1).

Très souvent, nous devons nous contenter d'une date très approximative, obtenue grâce à des textes datés où le nom de l'archonte reparait avec d'autres titres que celui de magistrat éponyme, ou tirée d'inscriptions où figurent d'autres noms mentionnés également dans les documents qu'il s'agit de dater. Les listes de prytanes et d'éphèbes, où sont inscrits nombre d'Athéniens des familles les plus importantes, comptent parmi les textes les plus utiles pour fixer la chronologie de l'époque impériale. La succession des fonctionnaires éphébiques, surtout des pédotribes et des secrétaires à vie, permet plus d'une fois de tirer des arguments très précis pour la date

(1) On sait que la loi de Ferguson, relative à la succession régulière des γραμματεῖς κατὰ πρυτανείαν, cesse d'être observée à partir de 103/2 (KIRCHNER, *Gött. gel. Anz.*, 1900, p. 475; FERGUSON, *Beiträge zur alten Gesch.*, IV, p. 6 sq.; *Priests of Asklepios*, p. 144; KA, p. 5; BRILLANT, *Les secrétaires athéniens*, p. 75).

Elle n'a pas dû être rétablie sous l'Empire : on voit en fonctions, à deux ou trois ans d'intervalle, le même personnage, Cornélius Ménestheus, qui porte le titre de *περὶ τὸ βῆμα*, équivalent de γραμματεὺς κατὰ πρυτανείαν (*RE*, VII, pp. 1730 sq.; à la bibliographie, ajoutez BRILLANT, *o. l.*, pp. 95 sq.). Cf. *IG*, III, 1032, col. I, l. 42 (en 172/3) et 1034 l. 45 (entre 169/0 et 174/5). Il n'existait sûrement pas non plus de règle semblable pour le γραμματεὺς βουλῆς καὶ δήμου, fréquemment mentionné dans les listes de prytanes : dans les listes 1029 et 1030, qui appartiennent à deux années consécutives, les secrétaires sont respectivement Λαμπρεύς (Erechthéis, I) et Ἀζηνιεύς (Hippothontis, X).

Quant à la loi de Ferguson relative aux prêtres d'Asklépios (bibliographie à l'archonte n° 3), à supposer qu'elle ne fût pas contestée et qu'elle continuât à être observée sous l'Empire, elle ne nous serait que de peu d'utilité : pour quatre archontes seulement, les inscriptions nous donnent comme synchronisme le nom du prêtre d'Asklépios (archontes n° 3, 60, 67, 135); encore, pour le 3°, s'agit-il d'un prêtre à vie, comme le montre une dédicace (*IG*, III, 623) dont nous avons publié un fragment nouveau (*RA*, 1917, VI, p. 16 n° 9), et il en est peut-être de même pour le 4° (cf. l'archonte n° 135).

à assigner à un archonte déterminé, du moins aux II^e et III^e siècles. Si nous n'avons pas cru devoir dresser de tableaux indiquant l'ordre où se sont succédé ces différents fonctionnaires, c'est qu'on pourra utiliser aisément ceux que Larfeld a insérés dans son *Handbuch der griechischen Epigraphik*, t. II, p. 324 sq. (1), d'après les résultats obtenus par Dittenberger dans *IG*, III, 1, en y faisant entrer quelques documents nouveaux trouvés depuis la publication de ce volume du *Corpus*.

Bornons-nous à rappeler ici que, pour le pédotribat à vie le plus important, celui d'Abaskantos, qui nous fournit un certain nombre de synchronismes pour les archontes du second tiers du II^e siècle, nous avons admis une date initiale (139/40) qui diffère de celles qui avaient été précédemment proposées (2).

Très souvent, les catalogues éphébiques sont accompagnés de dédicaces ou d'allusion à des victoires d'empereurs (3), dont l'importance pour la chronologie n'a pas besoin d'être soulignée. Mais on n'en peut tirer de déductions précises, souvent, avant de s'être rendu compte du fait que les listes n'étaient gravées qu'après la fin de l'année éphébique, vers le début de septembre, car l'année éphébique commençait, à cette époque, en Boédromion (4) qui correspond, à peu près, à septembre-octobre. S'il pou-

(1) Cf. aussi *ibid.*, p. 310 sqq., les tables relatives aux listes de prytanes. Larfeld ne s'écarte que pour deux textes de la chronologie de Dittenberger (p. 318, n° 1051, et p. 346, n° 1155), tout à fait à tort d'ailleurs (cf. archonte, n° 155). Pour éviter de multiplier inutilement les références, nous ne renverrons donc au manuel de Larfeld que pour les textes publiés postérieurement à *IG*, III.

(2) *BCH*, XXXIX, 1915, pp. 381 sqq. Cf. aussi les archontes, n° 106, 124, 125. Dans notre hypothèse, la dernière année connue d'Abaskantos serait 172/3 (n° 130).

(3) Cependant la formule *νίκη Κτισσπος*, nous le dirons (n° 79-81), ne doit être utilisée qu'avec précaution et ne correspond pas toujours à une victoire ou même au renouvellement du titre d'*imperator*.

(4) DITTENBERGER, *De ephēbis Atticis*, Göttingen, 1863, p. 22; THALHEIM *RE*, V, p. 2738, l. 51. Cette remarque s'applique même à la période antérieure à Hadrien sous lequel le

vait subsister le moindre doute à cet égard, il suffirait de renvoyer à une liste comme 1184 (l. 22), où nous apprenons que les éphèbes et « ceux du Diogéneion » τῶν ἐξιτηρίων εὐνοχρήστου, ont célébré, par un banquet, leur sortie de l'éphébie (1).

Par contre, nous montrerons (n° 126) que l'on n'attendait sûrement pas la fin de l'année civile pour graver les listes de prytanes des différentes tribus.

Les listes d'éphèbes mentionnent fréquemment les fêtes éphébiques dont plusieurs avaient lieu en souvenir d'empereurs ou de personnages comme Antinoüs. Pour ces concours qui nous fournissent un *terminus post quem* et parfois aussi le *terminus ante quem*, tels les Gordianeia qui ne survivent pas au règne de Gordien III (n° 179), nous sommes parfois arrivé à des précisions nouvelles (2). Ainsi, pour les *Epinikia*, dont nous avons proposé

début de l'année civile fut reporté à Boédromion, comme celui de l'année éphébique (cf. *infra*). Pour ce qui concerne la période impériale, un catalogue 1091, col. I, ll. 10 sqq., prouve que, sous Domitien déjà, c'était Boédromion qui marquait le début de l'année éphébique (cf. aussi 1092, ll. 6 sqq., sous Trajan, etc.) : la liste des gymnasiarques y commence avec ce mois.

(1) C'est donc à tort que DÜRR, *Die Reisen des Kaisers Hadrian*, n. 461, pense que ces listes étaient gravées entre avril et juin. Sur cette question, cf. NEUBAUER, *Hermes*, XI, p. 393; W. WEBER, *Untersuchungen zur Geschichte des Kaisers Hadrianus*, p. 159, n. 587.

Pour les ἐξιτηρία, cf. STENGEL, *RE*, VI, p. 1688.

(2) *N*, p. 69, pense que c'est seulement de la présence et non de l'absence d'une fête, sur un catalogue éphébique, que l'on peut tirer des déductions chronologiques; qu'à certaines années, certaines fêtes pouvaient n'être pas célébrées parce qu'il n'y avait pas d'éphèbe qui voulait se charger des frais de l'agonothésie. DITTENBERGER, *Hermes*, XII, p. 12, n. 1, fait justement observer que si l'on peut donner raison à *N*, en ce qui concerne des fêtes comme les Théseia ou les Athénaia, il est difficile d'admettre qu'on ait pu se dispenser de célébrer celles qui avaient été créées en l'honneur des empereurs : c'eût été dangereux et il était plus prudent, si l'on ne trouvait pas d'agonothètes en nombre suffisant, d'omettre les fêtes dépourvues de caractère politique.

Ajoutons, toutefois, qu'il ne faut pas conclure à la légère *ex silentio* : il paraît certain que les listes éphébiques ne mentionnent pas toujours toutes les fêtes célébrées pendant l'année (cf. nos remarques au n° 124) : mais cette observation ne s'applique qu'aux catalogues où l'on ne dresse pas une liste spéciale des agonothètes-éphèbes.

de placer la date de création en 165/6 (cf. n° 174) et pour les *Commodeia*. Pour ces derniers, nous avons fait observer que non seulement ces concours avaient été supprimés entre la mort de Commode et l'époque de sa *consecratio* par Sévère, en 197 (n° 148), comme on l'avait déjà remarqué, mais que le nom de ces fêtes, encore célébrées sous Alexandre-Sévère, fut ensuite martelé dans les listes du temps de cet empereur (n° 178) (1).

Pour les nombreux rapprochements que nous avons à établir avec les noms qui figurent sur les listes éphébiques, une question préalable se posait. Y avait-il un âge requis pour entrer dans l'éphébie? Faute d'y avoir répondu, il serait difficile d'apprécier, avec une approximation suffisante, l'intervalle qui sépare le moment où un personnage déterminé était éphèbe, de celui où il pouvait, par exemple, devenir prytane ou archonte.

On reconnaît généralement que, sous l'Empire et depuis 305/4 avant notre ère déjà, il n'y avait plus d'âge fixé pour l'entrée dans l'éphébie, qui avait cessé d'être obligatoire (2). On en trouve la preuve dans les noms des éphèbes : fréquemment, plusieurs frères sont inscrits sur la liste d'une même année. Dumont (5) est le seul à nier ce qui paraît l'évidence même. Il est difficile de croire avec lui qu'il s'agit de ressemblances de noms purement fortuites (4).

(1) Cf. aussi le n° 147 où nous tirons des déductions chronologiques nouvelles du rétablissement de ces fêtes tombées en désuétude. Pour les jeux éphébiques, cf. DITTENBERGER, *De ephēbis Atticis*, pp. 59 à 70; N, pp. 61-72; DUMONT, *Essai sur l'éphébie attique*, I, pp. 292 sqq.; P. GIRARD, *DS*, II, p. 630; GRASBERGER, *Erziehung u. Unterricht*, III, p. 133 sqq.; STENGEL, *RE*, I, pp. 2438, n° 2, et 2566; II, p. 2022; VII, p. 2165; LOLLING, *Ἐφ. ἐφ. γ.*, 1893, pp. 81 sqq.; W. WEBER, *Untersuch. zur Gesch... Hadrianus*, pp. 210, 274, n. 1005.

(2) Cf. P. GIRARD, *DS*, II, p. 624; THALHEIM, *RE*, V, p. 2738 et les références citées dans ces articles, surtout KOEHLER, *AM*, IV, p. 333. FERGUSON, *Priests of Asclepius*, pp. 163 sqq. Pour la date de la création de l'éphébie, cf. A. BRENOT, *Recherches sur l'éphébie attique* (BIBL. EC. HAUTES-ÉTUDES, fasc. 229), Paris, 1920 (335/4).

(3) DUMONT, *Essai sur l'éphébie attique*, I, pp. 40 sqq.

(4) Serait-il possible, par exemple, d'admettre que, dans la liste 1176, col. I, ll. 14-16, les trois seuls éphèbes cités pour la tribu Akamantis et qui sont tous trois du même de Sphētōs et fils de Straton, ne sont pas des parents très proches et sans nul doute des

Faute de pouvoir préciser, nous avons admis, pour les éphèbes, un âge moyen de 18 ans. Il est légitime de croire, qu'à une époque où l'on se plaisait à faire revivre les usages des grands siècles d'Athènes, où l'archaïsme était de mode, on préférerait, pour l'entrée dans l'éphébie, un âge voisin de celui qu'on exigeait autrefois.

Des textes de nature très différente, « listes d'archontes » (1), décrets ou dédicaces, attestent l'existence, à Athènes, d'un culte de Drusus, culte dont on peut tirer des indications qui ne sont pas sans importance au point de vue chronologique.

Dittenberger avait établi d'une façon péremptoire que le titre de *ιερός Δροσίου ὑπάρχου*, fréquemment porté par les archontes, avait été créé après la mort, en 9 avant J.-C., de Drusus l'ancien, consul cette année-là, et que cette prêtrise avait dû tomber dans l'oubli à partir du premier séjour d'Hadrien à Athènes (2), en 124/5.

Rien n'est venu infirmer ses conclusions. Mais Mommsen avait exprimé des réserves sur la possibilité de l'existence du culte de Drusus sous Auguste déjà (3). Dittenberger avait déjà fait observer que l'on rendait bien les honneurs divins, à Nysa, en Carie, à Tibère, avant même qu'il eût été adopté par Auguste (4). Mais un doute subsistait sur la date la plus haute qu'on

frères? Il serait aisé de multiplier les exemples choisis aux différentes époques. Cf. 1081, l. 12 (deux fils de Nestor qui se suivent, année 45); 1104, ll. 9-10 (deux fils de Nymphodotos, Azénius, 124/5); 1121, col. I, ll. 37, 38 (deux fils de Mystikos, Garguëttios, 157/8); 1160, col. III, ll. 26, 27 (deux fils d'Héroxénos, Steiréus, 192/3); 1202, col. III, ll. 65-66 (deux fils d'Italos, 266/7 [?]). Nous avons choisi à dessein des noms assez rares pour bien montrer que l'identité des noms des pères d'éphèbes n'a rien de fortuit.

(1) Pour la nature de ces listes, cf. l'archonte n° 20.

(2) *Ephem. epigr.*, I, pp. 116 sqq.; *IG*, III, 4009. Cf. *DS*, I, p. 385; *RE*, III, p. 2717. FR. NEUBAUER, *Ateniensium republicae... Romanorum temporibus... condicio*, pp. 31 sqq.; GEIGER, *De sacerdotibus Augustorum municipalibus* (DISS. PHIL. HALENSES, XXIII, 1913), p. 118 (liste incomplète); *BCH*, XXXVIII, 1914, p. 370.

(3) *Ephem. epigr.*, I, p. 117.

(4) *CIG*, 2943. Cf. *PIR*, I, p. 454, n° 1132. *RE*, IV, p. 1363, n° 181, l. 53.

pouvait attribuer à ce culte de Drusus consul. Ce doute semble aujourd'hui levé. De rapprochements de noms qui ne sont guère discutables, il résulte que Xénon, f. de Ménénas, prêtre de Drusus consul, en même temps qu'archonte (n° 16), ne peut guère se placer que très peu de temps après la mort de Drusus, sans compter que trois autres archontes (n°s 20, 26, 27) revêtus du même sacerdoce datent vraisemblablement du règne d'Auguste.

Le dernier titulaire connu de cette prêtrise est l'archonte de 121/2 (n° 88).

Un archonte, qui est en même temps prêtre de Drusus, peut donc être placé entre 9/8 et 124/5 (1).

A partir du premier séjour de l'empereur Hadrien à Athènes, séjour qui, nous le savons aujourd'hui avec certitude, commença en Boédomion (septembre-octobre) 124 (2), s'introduisent, dans les institutions d'Athènes, d'autres modifications qui permettent très souvent d'affirmer, sans crainte d'erreur, qu'un texte est antérieur ou postérieur à la première ἐπιδημία de ce prince dans sa cité préférée.

Une inscription où apparaît la βουλὴ τῶν Φ' (πεντακοσίων) (3) ne peut se placer avant 124/5, date où le nombre des tribus est porté à 13, par suite de la création de l'Hadrianis (4), et où disparaît l'ancienne βουλὴ τῶν Χ' (ἑξακοσίων). Cette tribu nouvelle se voit attribuer 13 δèmes (5) dont les noms, suivant

(1) Pour la liste des textes où apparaît cette prêtrise, cf. l'archonte n° 27.

(2) DURRACH, *BCH*, XXVIII, 1914, pp. 169 sqq.; W. WEBER, *Untersuchungen zur Geschichte des Kaisers Hadrianus*, pp. 158 sqq.; VON PRENERSTEIN, *Jahr. oest. Inst.*, XV, 1912, p. 214; l'empereur a dû arriver à la fin de septembre, avant l'équinoxe d'automne.

(3) HIRSCHFELD, *Hermes*, VII, p. 55; *D. Hermes*, VII, p. 221; IX, p. 397, n. 1; *Ephem. epigr.*, I, p. 245; FR. NEUBAUER, *Athen. reip... Roman. temp... condicio*, p. 26; DURR, *Reisen d. K. Hadrian*, n. 209; WILHELM, *Jahr. oest. Inst.*, III, 1900, p. 97; WEBER, *o.l.*, p. 161 sqq.

(4) Dans l'hiver de 124-5, probablement en mars 125, WEBER, p. 163.

(5) D'abord 12, un de chaque tribu (Aphidna, Bésa, Daidalidai, Itéa, Elaious, Thria, Oenoé, Pambotadai, Skambonidai, Trikorynthos, Phégaia, Oa). Plus tard vient s'y ajouter celui des Antinoéis (après la mort d'Antinoüs, en octobre 130. Cf. W. WEBER, *o.l.*, pp. 248 sqq.). Cf. DITTEMBERGER, *Hermes*, IX, pp. 386 et 391 sqq.; FR. NEUBAUER, *Athen. reip. condicio*, pp. 27 sqq.; WEBER, p. 161; *RE*, V, pp. 46 sqq.; suppl. III, p. 878.

qu'ils se rencontrent dans la tribu Hadrianis ou dans une autre, peuvent nous fournir d'utiles indications chronologiques.

C'est à partir du premier séjour aussi de l'empereur à Athènes que le début de l'année attique dut être reporté du mois Hékatombaion à Boédromion, mois où Hadrien arriva à Athènes, en 124 : une erreur de lapicide, qui attribue, la même année, le même chiffre de prytanie à deux tribus différentes nous a permis d'apporter une confirmation à cette hypothèse déjà ancienne ⁽¹⁾. De la seule correction plausible, il résulte qu'en 138/9 (archonte n° 101), les troisième et sixième prytanies coïncidèrent avec Maimaktérion et Gaméliion, qui se succèdent à deux ou trois mois d'intervalle, dans le calendrier attique, suivant qu'il s'agit d'une année ordinaire ou intercalaire.

Il paraît donc légitime d'admettre que cette année fut intercalaire et

(1) CORSINI, *Fasti Attici*, II, p. 403; IDELER, *Handbuch*, I, p. 360; K.-F. HERMANN, *Gottesdienstl. Altertümer*, p. 274, § 54,5; A. MOMMSEN, *Heortologie*, p. 460. Cette hypothèse fut combattue, à juste titre, par BOECKH, *CIG*, I, p. 375 et E. CURTIUS, *Götting. Nachr.* 1860, p. 334 : elle ne s'appuyait alors que sur des documents éphébiques qui ne prouvent rien, sinon que, sous Domitien déjà, l'année éphébique commençait en Boédromion. Mais elle fut reprise par HIRSCHFELD, *Hermes*, VII, pp. 57 sqq. : elle s'autorisait alors de textes nouveaux comme III, 1023, où la 6^e prytanie tombe en Gaméliion, fait qui ne peut guère s'expliquer que si l'année est intercalaire et débute en Hékatombaion : nous sommes, en effet, en 138/9, à l'époque des 13 tribus où chacune exerce vraisemblablement la prytanie pendant l'un des 13 mois d'une année intercalaire. (Cf. aussi A. MOMMSEN, *Chronologie*, pp. 524 sqq. ; SCHMIDT, *Handbuch d. gr. Chronologie*, pp. 736 sqq. ; DÜRR, *Die Reisen des Kaisers Hadrian*, p. 47). Elle est contestée par UNGER, *Zeitrechnung*², p. 762, qui est obligé d'admettre une invraisemblable division de l'année intercalaire en 6 prytanies de trente-six jours et 7 de vingt-quatre. GINZEL, *Handbuch*, II, pp. 349 sqq., prétend encore qu'il faut attendre des textes nouveaux pour se rallier à cette hypothèse, qu'il est loin, d'ailleurs, de rejeter. Mais Ginzel semble ignorer l'ouvrage capital de W. Weber qui admet l'hypothèse (p. 160) après avoir montré d'une manière péremptoire que l'arrivée d'Hadrien se place en Boédromion 124. Ginzel n'a pas utilisé non plus le catalogue de prytanes Δελτατον, 1892, p. 37 (= Παρτικιά, 1892, p. 15 : copie pleine d'erreurs du même texte). Ce catalogue donne le n° 6 à la prytanie de la tribu Antiochis pour le mois Maimaktérion. Or, nous l'avons fait observer (*BCH*, XXXVIII, 1914, pp. 382 sqq.),

qu'elle commença avec Boédromion, qui précède Maimaktérion de deux mois : à cette époque où existent 13 tribus, le plus simple est, en effet, d'admettre que chacune exerce la prytanie pendant l'un des treize mois d'une année intercalaire.

Cette question du début de l'année attique est importante, pour le sujet qui nous occupe : c'est au nouvel an que les archontes entraient autrefois en charge et il n'y a nulle raison de croire qu'il en était autrement sous l'Empire ⁽¹⁾.

C'est avec 124/5 aussi que dut commencer l'ère d'Hadrien et non en 123/4 ou 125/6 comme on l'admettait parfois. Cette ère doit, en tout cas, avoir un point de contact avec l'événement qui a motivé sa création, dans l'occurrence, le premier séjour d'Hadrien à Athènes, à partir de septembre 124; de même les différentes ères d'Actium commencent en 32/1 ou 31/0 et sont toutes en rapport avec l'année même de la bataille. Il faut donc renoncer à

la liste III, 1023 attribue le même chiffre à la tribu Aegéis, pour le mois Gaméliion! Nous avons revu les deux textes. L'erreur est due au lapicide. L'un des deux chiffres doit être corrigé : il faut évidemment lire 3 au lieu de 6 (Γ et non Ἓ), dans le catalogue du mois Maimaktérion qui est sûrement antérieur à celui de Gaméliion. Nous obtenons donc pour l'année 138/9, le résultat suivant :

1. Boédromion (1^{re} prytanie). 1^{re} tribu.
2. Pyanopsion (2^e prytanie). 2^e tribu.
3. Maimaktérion (3^e prytanie). 3^e tribu. (Antiochis).
4. Posidéon (4^e prytanie). 4^e tribu.
5. Hadrianion (mois intercalaire). (5^e prytanie). 5^e tribu.
6. Gaméliion (6^e prytanie). 6^e tribu. (Aegéis).

Les sept autres mois de cette année, qui dut être intercalaire, furent occupés par les prytanies des sept autres tribus.

(1) Cf. VON PREMERSTEIN, *Jahr. oest. Inst.*, XVI, 1913, p. 258. Il n'y a rien qui autorise à supposer, comme le veut GINZEL, *Handb. der Chronologie*, II, pp. 349 sqq., que si le début de l'année a été déplacé sous Hadrien, l'innovation n'a pas été de longue durée. Il semble, au contraire, que le souvenir d'Hadrien soit resté vivace à Athènes. On trouve encore le nom de cet empereur parmi ceux des prytanes, dans une liste (III, 1063) que nous plaçons sous Alexandre-Sévère (n° 177) et les éphèbes continuaient à célébrer les Hadrianeia (III, 1202, col. II, l. 37) en 262/3 ou 266/7 encore (archonte n° 485) alors que les fêtes en l'honneur des Antonins disparaissaient sous les Gordiens (III, 121).

126/7 et, d'autre part, 123/4 est impossible comme il sera montré à propos de l'archonte n° 92 (1).

Pour l'ère des Panathénées, qui date trois de nos archontes, nous nous sommes écarté de la solution adoptée par Dittenberger : ce n'est pas de 118/9, 122/3 ou 126/7 que partait cette ère, mais de 126/7 ou plutôt de 130/1, presque certainement (2).

Von Premerstein a cru trouver dans un décret d'Athènes, la preuve que, sous Septime-Sévère, il y aurait eu un nouveau déplacement du début de l'année attique. Il ne pourrait en tout cas s'agir de l'année officielle mais de l'année religieuse (3). L'éditeur paraît d'ailleurs s'être trompé sur ce point et avoir confondu deux choses que le décret distingue, un sacrifice qui doit avoir lieu le jour anniversaire de la naissance de l'impératrice Julia Domna et l'entrée solennelle en fonctions des archontes nouveaux, cérémonie à laquelle le nom de Julia Domna doit être associé. Du moins, si les Athéniens avaient voulu faire coïncider les ελευτήρια des nouveaux archontes avec l'anniversaire de la naissance de la femme de Septime-Sévère, il faudrait admettre que le décret, tel que le restitue von Premerstein, est rédigé en termes peu clairs.

A supposer même que l'hypothèse fût plausible et qu'elle s'appliquât à l'année civile, elle ne nous obligerait pas à modifier la chronologie adoptée pour les archontes postérieurs à l'époque où le décret fut voté, c'est-à-dire entre 196 et 198.

On a cru parfois que l'épithète de νεώτερος, attribuée à certains archontes, révélait l'existence d'éponymes du même nom à une époque antérieure.

(1) Pour cette question, on voudra bien se reporter à cet archonte où nous citons la note que nous avons consacrée à ce point dans le *BCH*, XXXVIII, 1914, p. 379, n. 2.

(2) *N*, pp. 94 sqq. et *DE*, pp. 109 sqq. la faisaient commencer avec l'archontat d'Hadrien. DITTENBERGER, *Commentationes in honorem Mommseni*, pp. 242 sqq. Cf. *RE*, I, p. 630 et les notices des archontes n°s 180, 183 et 185.

(3) *Jahresh. oest. Instit.*, XVI, 1913, p. 259 : *So wurde das Fest zu Ehren der Julia Domna — wahrscheinlich ihr Geburtstag — gewissermassen zum sakralen Beginn des Jahres emporgehoben.*

C'est une hypothèse que nous rejetons : s'il pouvait subsister le moindre doute à cet égard, il suffirait de faire observer que l'un de nos archontes est qualifié de *προσβύτερος*, épithète qui ne peut l'opposer qu'à un parent homonyme et plus jeune (1).

Comme on n'est pas d'accord sur le système suivi, sous l'Empire, par les Athéniens, pour les années intercalaires (2), nous nous sommes abstenu de tirer argument du calendrier attique pour assigner une date à certains archontes, comme on avait parfois tenté de le faire. C'est compliquer inutilement le problème en y mêlant des hypothèses toujours hasardeuses. Nous n'avons fait exception à cette règle qu'une seule fois, pour éviter une invraisemblance, c'est-à-dire la succession de deux années intercalaires (archontes nos 117 et 119) (3).

On ne pourrait arriver à des conclusions définitives, concernant le problème des années intercalaires, que lorsque la chronologie des archontes aura été fixée avec certitude : encore faudrait-il que nous possédions plus de documents nous renseignant sur le calendrier à cette époque.

En attendant, nous ne croyons pas inutile de résumer en un tableau les résultats auxquels on aboutit, pour le classement des années intercalaires et ordinaires, en adoptant les dates proposées par nous. Et nous

(1) Pour la bibliographie de cette question, cf. l'archonte n° 39.

(2) IDLER, *Handbuch d. mathem. Chronologie*, p. 353, БОЕСКИ, *CIG*, 267; *Zur Geschichte der Mondcyclen der Hellenen*, *Jahrb. f. Klass. Philol.*, suppl. I, 1855, pp. 56 sqq.; *Ueber die vierjährigen Sonnenkreise der Alten*, p. XIV; X, pp. 12 sqq.; DE, p. 10; HIRSCHFELD, *Hermes*, VII, 1873, p. 58; DEUB, *Die Reisen des Kaisers Hadrian*, p. 101; A MÖMSEN, *Chronologie*, pp. 518 sqq.; UNGER, *Philologus*, XXXVIII, 1878, p. 502; *Zeitrechnung der Griechen und Römer* 2, pp. 760 sqq.; SCHMIDT, *Handbuch der gr. Chronologie*, pp. 728 sqq.; GINZEL, *Handbuch der mathematischen und technischen Chronologie*, II, pp. 460 sqq.; RE, IX, p. 609 (Jahr); X, p. 1664 (*Kallipische Periode*). Cf. à ce sujet nos remarques BCH, XXXIX, 1915, pp. 393 et 394, n. 1.

(3) GINZEL, *o. l.*, II, p. 487.

ne pouvons que nous borner à constater qu'elles ne cadrent avec aucun des systèmes préconisés jusqu'ici.

INSCRIPTIONS.	ARCHONTES.	ANNÉES ORDINAIRES.	ANNÉES INTERCALAIRES.
<i>IG</i> , IV, 938 = <i>SIG</i> ³ , 796 B III.	41 ^{bis}	Vers l'époque de Claude (18 Boédromion, 18 ^e jour de la 3 ^e prytanie).	
<i>IG</i> , III, 4091.	65	84/5 à 92/3.	
Id. 4092.	73	97/8 à 110/11.	
Id. 4096.	79	111/12.	
<i>IG</i> , III, 2 = <i>IG</i> , II-III ² , 1072.	83		116/7 (28 Boédromion = 15 ^e jour de la 3 ^e prytanie).
<i>IG</i> , III, 1103.			? Fin du règne de Trajan ou début de celui d'Hadrien ⁽¹⁾ .
Id. 1104.	91		124/5.
Id. 1023.	101		138/9.
Id. 1112.	106	142/3.	
Id. 1118.		± 145-150.	
Id. 1119.	108	± 146/7.	
Id. 1114.	Pédotribat d'Abas- kantos, 10 ^e année.		? 148/9 (restitution du mois intercalaire incertaine) ⁽²⁾ .
Id. 1120.	112	150/1.	
Id. 1124.	117		155/6.
Id. 1121.	119		157/8.
Id. 1122.	120	158/9.	

(1) Le nom des mois n'est pas donné mais seulement les noms des éphèbes qui ont été gymnasiarques : ils sont treize dans le catalogue 1103, douze dans le n° 1202. Le nombre de ces gymnasiarques est très variable, il est vrai, dans les documents de ce genre, et l'on en a déduit que la gymnasiarchie n'était pas mensuelle (*N*, p. 35 ; cf. HIRSCHFELD, *Hermes*, VII, 1873, p. 59). Mais l'on peut croire, sans invraisemblance, que, lorsqu'ils sont douze ou treize, c'est qu'ils ont sans doute exercé la gymnasiarchie pendant un mois d'une année ordinaire ou d'une année intercalaire, de même que dans les nombreux catalogues éphébiques (la totalité presque, de ceux qui sont cités dans ce tableau) où leurs noms sont précédés de ceux des douze ou treize mois de l'année.

(2) UNGER, *Zeitrechnung*², p. 761, rejette la restitution de *D* admise par A. MOMMSEN, *Chronologie*, p. 519, et considère l'année comme ordinaire. GINZEL, *o. l.*, II, p. 463, la tient pour douteuse.

INSCRIPTIONS.	ARCHONTES.	ANNÉES ORDINAIRES.	ANNÉES INTERCALAIRES.
IG, III, 4128.	425	166/7 ⁽¹⁾ mention de 11 mois et 30 jours de gymnasiarchie.	
Id. 4133.	430	472/3.	
Id. 4138.	435		475/6 à 477/8.
Id. 4144.	446		? 485 6 à 487/8.
Id. 1145.	452	486/7 à 494/2.	
Id. 1156.	457	487/8 à 290.	
IG, III, 10 =IG, II-III ² , 4077.	469	? 208/9 [209/10?].	
IG, III, 4177.	473	242/3? ou peu après.	
Id. 4188.			Pas avant 217/8.
Id. 1197.	479	238/9 à 243/4.	
Id. 1199.	481	247,8?	
Id. 1202.	485	? [262/3] ou 266/7 ⁽²⁾ .	
Id. 4217.			Pas antérieure à 424/5.
Id. 4217 a.		Date inconnue.	

Observons seulement que nous aboutissons à un résultat qui, sauf pour deux années, concorde avec le cycle de Méton ⁽³⁾ où les années intercalaires porteraient, comme le voulaient notamment Ideler et Boeckh, les n^{os} 3, 5, 8, 14, 13, 16 et 19 ⁽⁴⁾.

Mais, dans ce système, 114/2 (11^e année du 29^e cycle) et 455/6 (17^e année du 31^e cycle) devraient être respectivement intercalaire et

(1) Cf. A. MOMMSEN, *Chronologie*, p. 522, n. 1.

(2) Voir la note 1 de la page 24.

(3) Nous supposons que le premier cycle a débuté en 432 et non en 433, comme A. MOMMSEN est à peu près le seul à l'admettre *Chronologie*, p. 248).

(4) IDELER, *Handbuch*, I, p. 331; BOECKH, *Zur Geschichte der Mondcyklen der Hellenen*, p. 49. Cf. aussi REDLICH, *Der Astronom Meton und sein Zyklus*, Hambourg, 1854, p. 46. C'est aussi l'opinion de GRESWELL, *Origines kalendariae Hellenicae*, Oxford, 1862, dont nous n'avons pu nous procurer l'ouvrage cité (sans indication de page) par GINZEL, *o. l.*, p. 400.

ordinaire et c'est le contraire qui se produit, si l'on admet les dates proposées pour les archontes n^{os} 79 et 117.

On ne nous reprochera pas, nous l'espérons, de n'avoir pas cherché, après coup, à modifier la chronologie à laquelle nous étions arrivé en dehors de tout système, pour la mettre d'accord avec l'une ou l'autre des hypothèses émises à propos du calendrier attique, sous l'Empire. On se bute, d'ailleurs, à des difficultés du même genre, au III^e et au II^e siècle avant notre ère, notamment, époque où la chronologie des archontes est cependant moins incertaine (1).

Bruxelles, 1^{er} mai 1921.

(1) GINZEL, *o. l.*, II, p. 487.

CHRONOLOGIE
DES
ARCHONTES ATHÉNIENS
SOUS L'EMPIRE

1. — ΕΠΙΚΡΑΤΗΣ (ΚΑΛΙΜΑΧΟΥ, ΑΕΥΚΟΝΟΕΥΣ?) : **fin de l'époque républicaine**
[ou début de l'empire].

III, 136. Dédicace de Mégisté, fille d'Architimos de Sphettos, à Aphrodite. Cette base supporte encore une statue reproduite dans Arndt-Amelung, *Einzelaufnahmen antiken Skulpturen*, série III, p. 27, n° 724⁽¹⁾. Arndt attribue l'œuvre au premier siècle de notre ère mais en se basant uniquement sur la liste des archontes de VS qui pense qu'Épikratès appartenait *peut-être* à cette époque.

Architimos est un nom assez rare dans l'onomastique d'Athènes : il faut sans doute identifier ce personnage, père de la dédicante, avec l'archonte que nous plaçons en 26/5 ou 22/1 (n° 5) et qui, selon une nouvelle lecture

(1) Elle est dans le style dit à tort de Philiskos (chiton visible sous l'himation). Sur ce style, cf. en dernier lieu *BCH*, XXXI, 1907, pp. 389-419; *Jahresh. west. Inst.*, XVI, pp. 183 sqq.; SPRINGER-WOLTERS, *Die Kunst des Altertums*¹⁴, 1920, pp. 409, sq.

de Roussel, est fils d'Architimos de Sphéttos (1). S'il en est bien ainsi, notre archonte serait très probablement le même que cet Ἐπικράτης Καλλιμάχου, Δευκουεύς, dont le nom figure dans une liste de notables athéniens du début de l'Empire et dans une liste d'archontes de date inconnue (2). Cet Ἐπικράτης, on ne semble pas s'en être aperçu, doit vraisemblablement être identifié aussi avec l'*Epicrates princeps Atheniensium*, cité, dans une lettre de Cicéron, en 44, en même temps qu'un Léonidès, parmi les *homines docti* amenés de Mytilène par Kratippos, maître du fils de Cicéron et ami de celui-ci (3).

Le Léonidès en question, qui est bien un Athénien (4), pourrait être le même que l'archonte de 12/1 (n° 13).

Ἐπικράτης aurait donc été archonte vers la fin de la République ou le début de l'Empire (5).

N, p. 159 : début de l'Empire. *DE*, p. 121. *VS* : premier siècle de notre ère? Kirchner, *RE*, VI, p. 119, n° 1: époque impériale. [L'Ἐπικράτης mentionné par Cicéron est omis dans la *RE* et le suppl. III].

2. — ΜΕΝΝΕΑΣ ΖΩ[ΗΥΡΟΥ] : = 36 7 à 18/7 inclus.

Ἀθήναιον, IX, p. 237, n° 4. Liste d'archontes. Koumanoudis restituait : Ζω[ίλῳ Φίλωνος]. bien que le nom de Zoïlos ne soit point attesté dans la famille

(1) ROUSSEL, *Délos colonie athénienne* (BIBL. DES ÉCOLES D'ATHÈNES ET DE ROME, CXI), p. 382, et *REG*, 1916, p. 169.

(2) Ἐφ. ἀρχ., 1898, p. 49, n° 26, l. 40. WILHELM, *Beiträge z. gr. Inschriftenkunde*, p. 87. *NPA*, pp. 69 et 103. Il faut restituer son nom Ἐπικράτης Καλλιμάχου dans la liste 1013, l. 8, où il est héraut de l'Aréopage.

(3) Cic., *Ep. ad fam.*, XVI, 21, 5 (éd. Purser).

(4) Cic., *Ep. ad Attic.*, XIV, 16, 3; 18, 4; XV, 16.

(5) L'un des ω de la dédicace 136 affecte la forme étrange de IV. Je n'en connais qu'un exemple à peu près semblable, dans une liste de pylôres de date inconnue, publiée en caractères ordinaires dans le *Δελτίον*, 1889, p. 53, n° 9, l. 3, mais dont j'ai pris une copie au Musée d'Athènes.

Si nous faisons figurer ici cet archonte qui nous paraît appartenir plutôt à la fin de l'époque républicaine, c'est qu'il n'est pas mentionné dans les plus récents travaux relatifs aux archontes de cette époque.

de Xénon, fils de Ménnéas, archonte peu après 11/0 (n° 16), qui n'a d'ailleurs probablement aucun rapport de parenté avec le nôtre. Celui-ci aurait eu pour père Ζώπυρος Μεννέου, pythâiste en 97/6 (1) et aurait été éponyme vers 30, d'après Sundwall, qui l'identifie avec le Ménnéas, magistrat monétaire du premier siècle (2). Mais ce dernier pourrait également être rattaché à la famille de Xénon. Admettons seulement que Ménnéas est un descendant de Zôpyros le pythâiste (3).

Ménnéas a sûrement été archonte avant 9, car il n'est pas encore qualifié de prêtre de Drusus consul (4).

Sous Ménnéas, le polémarque est Archiklès, f. de Thrasy[klès, Lakkia-dès] (5) : il est connu comme μύστις sous l'archontat d'Architimos et d'Apolléxis (n°s 5 et 6), c'est-à-dire entre 26,5 et 18/7 (6). L'un des thesmothètes, Dorion, f. d'Areios, Pa[ianicus] (7), est le père d'Areios, f. de Dorion, Paianicus, archonte entre 27/6 et 18/7 (n° 4).

Le *κῆρυξ* de l'Aréopage, Euthydomos, f. d'Héliodôros, est peut-être le même (8) que l'archonte Euthydomos (42/1 (9) ou 38/7) (10).

Enfin, le *κῆρυξ ἀρχοντος*, Philippidès, fils de Gorgias Δ —, n'est autre que le Philippidès, f. de Gorgias, Azênicus, épimélète de Délos (11) vers la fin du premier siècle, sous la prêtre de L. Volusius Saturninus. Bien qu'on con-

(1) *Fouilles de Delphes, Epigr.*, III, 2, n° 17, p. 24, l. 1, 23 (archontat d'Argeios. Cf. ROUSSEL, *Délos*, p. 368. *IG*, II-III², pars 4, fasc. 1, p. 24. *KA*, p. 137) = *SIG*³, 728 D³ (BOETHIUS, *Die Pythais*, Diss. Uppsala, 1918, pp. 115 sqq.)

(2) *NPA*, p. 127.

(3) *NPA*, p. 87.

(4) Pour cette prêtrise, cf. ci-dessus, p. 18.

(5) *NPA*, p. 37.

(6) *Fouilles de Delphes, Epigr.*, III, 2, n° 59, l. 7 (= *SIG*³, 773); 61, l. 6.

(7) *NPA*, p. 66. Pour le père de Dorion, *PA*, n° 53.

(8) *NPA*, p. 77. Pour l'archonte Euthydomos, cf. *PA*, n° 5567.

(9) *KA*, p. 141. KIRCHNER, *IG*, II-III², l. l., p. 25.

(10) ROUSSEL, *Délos*, p. 381 (date approximative).

(11) *NPA*, p. 163. ROUSSEL, *BCH*, XXXII, 1908, p. 366, n° 561 (cf. p. 418, n° 9); *Délos*, p. 116; *REG*, XXIX, 1916, p. 166, n. 5 (fin du 1^{er} s.).

naïsse plusieurs préteurs de ce nom ⁽¹⁾, celui-ci doit sans doute être identifié avec le consul de 42 avant J.-C. ⁽²⁾.

De ces divers indices, il résulterait que Ménéas est contemporain des dernières années de la République ou des premières de l'Empire. Il est sûrement antérieur à \pm 17/6, année à partir de laquelle nous connaissons une série d'archontes descendant jusqu'à \pm 11/0. D'autre part, on ne pourrait remonter jusqu'à 37/6, date la plus haute qu'on ait assignée au dernier archonte d'un groupe dont le premier serait au plus tôt de 42/1 ⁽⁵⁾. Donc Ménéas aurait exercé ses fonctions entre 36/7 environ et 18/7 inclus.

On est tenté de ne pas l'éloigner beaucoup de 26/5, date où le père du polémarque Archiklès, Thrasyklès, f. d'Archiklès, Lakkiadès, était hiéromnémon ⁽⁴⁾. Mais, si l'on se rappelle que le thesmothète Dorion est le père de l'archonte Areios (entre 27/6 et 18/7), on en conclura sans doute que Ménéas doit être placé plus près de 36/7 que de 18/7.

Koumanoudis, *Ἀθήναϊον*, l. l. : époque d'Auguste, avant l'archontat d'Areios. *NPA*, p. 127 : \pm 50. Roussel, *Délos*, p. 116 : fin du I^{er} siècle avant J.-C. ; *REG*, XXIX, 1916, p. 116, n. 3 : vers 50.

3. — [ΔΙΟ]ΤΙΜΟΣ [ΔΙΟΔΩΡΟΥ], ΑΛΛΙ[ΕΥΣ] : vers 26/5 (avant 17/6).

Ἐφ. ἄρχ., 1905, p. 193 : dédicace republiée comme inédite par Wilhelm, *Beiträge z. gr. Inschriftenkunde*, p. 87, n° 71. Rômaïos restituait [Ἀρχι]τιμος,

⁽¹⁾ *PIR*, III, p. 482, n°s 660 sqq.

⁽²⁾ *PIR*, III, p. 482, n° 660. Un autre fut consul en 3 après J.-C. (*PIR*, III, p. 483, n° 661), mais, vu la date tardive, il ne peut entrer en ligne de compte. Je n'ai pu consulter MAXIS, *Die Prätores Roms*.

⁽³⁾ *KA*, p. 141 (cf. KIRCHNER, *IG*, II-III², l. l., p. 25). D'après ROUSSEL, *Délos*, pp. 380 sqq., il n'y aurait entre 50/49 et 30/29 que deux places disponibles, en 49/8 et en 31/0; mais ces dates ne sont qu'approximatives. Elles dépendent de celle que Roussel donne à Boïotos : celui-ci serait un archonte athénien de 50/49, dont on retrouverait le nom en tête de la col. III de *IG*, III, 1014. Nous verrons (n°s 8 à 14) que cette hypothèse ne se concilie pas avec l'état du marbre.

⁽⁴⁾ Pour la généalogie de cette famille, cf. *PA*, n° 2501 et *NPA*, p. 37. Pour Archiklès, *Fouilles de Delphes*, *Epigr.*, III, 2, n° 37, l. 7; n° 67, ll. 1, 3 (= *SIG*³, 772, 773). BOETHIUS, *Die Pythais*, pp. 21 sqq., 168.

Ἀλα[εὐς] : il s'agirait de l'archonte n° 5. Wilhelm proposait [Διό]τιμος, rejetant [Ἀρχι]τιμος parce que *sein Demotikon ist unbekannt; der Name ist sonst ueberhaupt in Attika nicht nachzuweisen*. Cette opinion ne laisse pas de surprendre : le nom d'Architimos est plusieurs fois attesté en Attique (1).

Toutefois, nous connaissons aujourd'hui le démotique d'Architimos, qui est Σφιτιμος (n° 5), et il semble bien qu'il faille adopter la restitution de Wilhelm, quoiqu'elle ait été rejetée par Sundwall (2). Roussel identifie notre personnage avec un archonte Diotimos, connu par une dédicace de Délos que la paléographie permet de placer à la fin du 1^{er} siècle (3). C'est aussi, à notre avis, le même que celui qui date la dédicace III, 102^b, bien que l'on admette que cet archonte Diotimos soit celui de 126/5 (4). C'est cependant bien difficile à accorder avec certaines particularités orthographiques de ce document. A la l. 4, on lit Διότιμος : on ne commence guère à voir apparaître fréquemment la graphie εἰ = ι qu'au 1^{er} siècle avant J.-C. (5). Ὑγίλας, l. 6, ne se rencontre pas avant le début du 1^{er} siècle avant notre ère (6). Enfin le sigle) pour indiquer la filiation n'est pas antérieur au milieu du 1^{er} siècle avant J.-C. et ne devient fréquent que sous l'Empire (7).

Réunies dans un même texte, ces particularités interdisent de remonter jusqu'au II^e siècle (8). L'écriture est à peu près la même que dans une liste d'archontes de 14/3 (9).

(1) C'est celui d'un magistrat monétaire (PA, n° 2567), de l'archonte n° 5 et du père de la dédicante de IG, III, 136. Cf. la notice incomplète de KIRCHNER, RE, suppl. I, p. 123. Cf. aussi ci-dessous (n° 162) les textes relatifs au prêtre Architimos.

(2) NPA, p. 37.

(3) ROUSSEL, Délos, p. 384; REG, 1916, p. 169 (le texte en question a été publié par LEBÈGUE, Recherches sur Délos, p. 163, n° 17); KIRCHNER, Berl. Phil. Woch., 1920, p. 837.

(4) Pour cet archonte, cf. la bibliographie citée RE, V, p. 1148, n° 5, et KA, p. 76; KIRCHNER, IG, II-III², pars 4, fasc. 1, p. 20; ROUSSEL, Délos, p. 365; FERGUSON, Priests of Asklepios, pp. 136 et 144, et ci-dessous, archontes n° 8-14.

(5) MEISTERHANS-SCHWYZER, Gram. att. Inschr. 3, p. 48, n. 357.

(6) Ibid., p. 49, n° 29.

(7) LARFELD, Handb. gr. Epigr., II, p. 535.

(8) En outre, le prêtre d'Asklépios, sous le Diotimos en question, est Θεόδωρος Ἐσ[τι]χιόθεν, tribu Aegéïs, qui n'est pas celle qui devait fournir ce prêtre en 126/5 (FERGUSON, Priests of Asklepios, p. 144).

(9) AM, XXXIX, 1914, p. 130. J'ai revu le marbre 102 b, actuellement dans la cour

Il faut donc probablement reconnaître dans notre archonte le Διότιμος Διοδώρου Ἀλαεῖδος, personnage considérable, dont le nom reparait dans une série de textes du début de l'Empire ⁽¹⁾. Mais c'est tout ce que nous pouvons concéder à Wilhelm, qui se trompe évidemment en ce qui concerne la date à assigner à Diotimos : il faudrait, d'après Wilhelm, le placer peu après Apolèxis, f. de Philokratès, archonte vers 9. La raison en serait que, sous Apolèxis ⁽²⁾, Apollonidès Phréarrios est second pédotribe, tandis qu'il est hypopédotribe sous Diotimos.

Ce raisonnement est assez étrange : il obligerait à supposer que la situation d'hypopédotribe est supérieure à celle de pédotribe en second. Le titre seul suffirait à faire écarter pareille hypothèse, si elle n'était formellement contredite par des textes comme III, 106, où l'hypopédotribe n'est cité qu'après les deux pédotribes. Plus tard même, au II^e et au III^e siècle, l'hypopédotribe n'occupe plus qu'un rang assez bas dans la hiérarchie des fonctionnaires éphébiques ⁽³⁾.

Wilhelm a également le tort de refuser d'identifier Apollonidès, hypopédotribe sous Diotimos, avec le personnage du même nom et du même dème, f. de Nouménios, éphèbe sous Ménandros ⁽⁴⁾, c'est-à-dire vers 39/8 ⁽⁵⁾ ou 34/3 ⁽⁶⁾, sous prétexte que la place est insuffisante pour restituer

du Musée épigraphique. A la l. 2, les lettres martelées forment le début de [ερε[ύς], reporté ici par erreur. La forme du ϐ dont la haste verticale dépasse la boucle, par en haut, est particulièrement caractéristique.

Ce n'est pas à notre archonte mais probablement à Philotimos (n° 146) qu'il faut rapporter la dédicace III, 721 : nous dirons qu'il faut de préférence y lire [Φιλ]ότιμον, s'il ne s'agit pas d'un autre archonte par ailleurs inconnu.

(1) *Fouilles de Delphes, Epigr.*, III, 2, n° 59, 60 (archontat d'Architimos, 26/5 ou 22/1 = SIG³, 773), 61 (Apolèxis, 25/4-18/7), 62 (Théophilos, 11/0), 63 (Apolèxis ἐξ Οἴου, 10/9-1/1), 64 (Nikostratos, début de notre ère); *Εφ ἄρχ.*, 1898, p. 19 (corriger [Θεό]τιμος en [Διό]τιμος. Cf. WILHELM, *o. l.*, p. 87 et *PA*, *add.* n° 4379a). Pour le *stemma* de la famille de Diotimos, cf. *NPA*, p. 56.

(2) WILHELM, *o. l.*, p. 89, n° 72.

(3) DUMONT, *Essai sur l'éphébie*, I, p. 204.

(4) *IG*, II, 482, l. 98; WILHELM, *o. l.*, p. 89, n° 72.

(5) *KA*, p. 141; KIRCHNER, *IG*, II-III² *pars* 4, *fasc.* 1, p. 25.

(6) ROUSSEL, *Délos*, p. 381.

Ἀπολλωνί[δης Νουμνηίου] : dans la dédicace en question, la ligne précédente comporte 18 lettres, ὑποπαδοτριβούτους; le nom que nous voulons restituer en compte 20, il est vrai, mais l'estampage reproduit par Wilhelm (fig. 45) montre clairement que le lapicide a tenu compte de cette différence et placé le nom d'Apollonidès en avance d'une lettre, à peu près, sur la ligne précédente de manière à ce qu'il ne dépasse également que d'une lettre le mot sous lequel il est gravé.

Donc l'archonte Diotimos doit être placé avant Apolèxis, f. de Philokrates, ἐξ Οἴου ($\pm 10/9 - 1/1$) (1) : il faudrait le dater de 10/9 environ, car nous connaissons les archontes de 17/6 à 11/0, ou plutôt, le faire remonter plus haut que 17/6, si Apollonidès est bien le même que l'éphèbe de l'archontat de Ménandros, car « les hypopédotribes étaient souvent très jeunes » (2). Cette dernière solution nous paraît de beaucoup préférable, Diotimos étant déjà ἐξηγητής τῶν Εὐπατριδῶν, sous Architimos (26 5 ou 22/1) (3).

S'il y avait lieu de tenir compte de la loi de Ferguson (4) relative à la succession, suivant l'ordre des tribus, des prêtres d'Asklèpios, loi qui fut remise en vigueur en 87/6, Diotimos ne pourrait guère être daté que de l'une des années 38/7, 26/5, ou 14/3. Théodòros est qualifié de ἱερεὺς γενόμενος (5) sous son archontat. Or, ce prêtre appartient à la tribu Aegéïs

(1) Cf. n° 17.

(2) DUMONT, *o. l.*, I, p. 36.

(3) *Fouilles de Delphes, Épigr.*, III, 2, n° 59 = SIG³, 773.

(4) W.-S. FERGUSON, *The Priests of Asklepios* (UNIV. OF CALIFORNIA PUBLIC., I), 1906, p. 145; SUNDWALL, *Klio, Beiheft IV*, p. 48; KOLBE, *Deut. Lit. Zeit.*, 1907, p. 932 et *KA*, pp. 6 sqq.; KIRCHNER, *Rhein. Mus.*, LXI, 1906, p. 346; *Berl. phil. Woch.*, 1908, p. 880; SCHULTHEISS, *RE*, VII, p. 1720; BRILLANT, *Les secrétaires athéniens*, pp. 75 sqq.; ROUSSEL, *Délos*, p. 381 (suppose, à tort, que la loi est remise en question parce que le nom de Boiotos devrait être substitué à celui de Démétrios, archonte en 50/49. Cf. nos remarques *RA*, 1917, VI, p. 7, n. 2, et ci-dessus, p. 30, n. 3 et notice des archontes n° 8-14. Cf. aussi KIRCHNER, *Berl. phil. Woch.*, 1920, p. 838, qui ignore notre revision du texte *IG*, III, 1014).

(5) Nous n'admettons pas, avec ROUSSEL (*BCH*, XXXI, p. 336; XXXII, pp. 377-379) que γενόμενος signifie « sorti de charge ». Cf. les objections de KIRCHNER, *Berl. ph. Woch.*, 1908, p. 883; SUNDWALL, *ibid.*, 1909, p. 1212; FERGUSON, *Klio*, IX, p. 331; HALVÆRD, *BCH*, XXXVI, 1912, p. 178, n. 1.

(Ἐστ[τι]αίθρον) et, d'après le cycle établi par Ferguson, c'est cette tribu qui devait fournir le prêtre d'Asklépios les années indiquées plus haut. Comme 14/3 n'est pas disponible, nous ne pourrions guère opter que pour 26/5, Apollonidès étant encore éphèbe vers 39/8 ou même 35/4.

WILHELM, *l. l.*, p. 89 : peu après 9 avant J.-C. ΡΩΜΑΙΟΣ, Ἐφ. ἀρχ., 1905, p. 195 : 50 avant J.-C. (Architimos). ROUSSEL, *Délos*, p. 582 : vers le dernier quart du 1^{er} siècle (avant J.-C.).

4. — ΑΡΕΙΟΣ (ΑΡΗΟΣ) ΔΩΡΙΩΝΟΣ, ΠΑΙΑΝΙΕΥΣ : entre 27 6 et 18 7 (inclus).

III, 1276 : liste des membres du γένος τῶν Ἀμωναυριδῶν; 63 (= Roberts-Gardner II, n^o 236, et Nachmanson, *Hist. att. Inscr.*, 66) : dédicace du temple de Rome et d'Auguste, sur l'Acropole (1). Le monument ne peut être antérieur à 27, à cause du titre de Sébastos donné à l'empereur, et il ne doit probablement pas être de beaucoup postérieur à cette date.

Les Athéniens, qui avaient beaucoup à se faire pardonner par Auguste, pour avoir pris le parti d'Antoine, ne durent sans doute pas tarder à imiter l'exemple de Pergame : dès 29, cette cité avait été autorisée à édifier à Auguste un temple qui fut achevé dix ans plus tard (2). La construction du petit édifice circulaire de l'Acropole, qui n'a guère plus de 7^m48 de diamètre, prit sans doute moins de temps (3). La consécration dut avoir lieu avant 17/6, année à partir de laquelle nous connaissons une série de sept archontes qui descend jusqu'à 11/0 (n^{os} 8 à 14).

(1) A la l. 1, les cinq premières lettres de Κτίσται sont gravées sur martelage. Des lettres martelées, on ne distingue plus que trois hastes verticales, l'une entre l'ι et le σ, la deuxième partageant le σ à peu près en deux, la troisième coupant le premier jambage oblique de l'α à l'endroit où il rencontre la barre médiane de cette lettre. Le martelage est dû, sans doute, à une erreur de lapicide encore peu familiarisé avec les titres impériaux. Malheureusement, il est difficile de deviner quelle a été cette erreur. Voir dans KERN, *Inscr. Graecae*, pl. 42, 1, une reproduction de cette dédicace.

(2) Pour ce temple et d'autres consacrés à Auguste par des cités d'Asie, cf. GARDTHAUSEN, *Augustus u. seine Zeit*, II, pp. 254 sqq.

(3) Pour tout ce qui concerne cet édifice, cf. la bibliographie dans JUDEICH, *Topographie von Athen*, p. 235.

Sous Areios, c'est Pamménès, f. de Zénon, de Marathon, qui est stratège des hoplites. La première mention de ce personnage remonterait déjà à 57/6 (1). On le voit reparaitre dans une liste de notables athéniens du début de l'Empire (2) et son nom figure sur les monnaies d'Athènes, peu avant le règne d'Auguste (3). Il est prêtre d'Apollon Délien entre 21 et 12 avant J.-C. et encore vers 5 après (4).

La dédicace du temple d'Auguste mentionne encore *Μεγίστην*, prêtresse d'Athéna Polias, fille d'Asklépidès, Halaieus, probablement le fils de Démétrios f. d'Asklépidès, du même dème, *ιερέως Ῥώμης* en 95/4 (5).

De ces divers indices, nous concluons que l'archontat d'Areios ne doit pas être de la seconde partie du règne d'Auguste et qu'il faut vraisemblablement le placer avant le groupe d'archontes de 17/6 à 11/0 (6).

N, p. 158 : début de l'Empire. *DE*, p. 114 : id. *DF*, p. 59 : vers 15/2. *D* : première partie du règne d'Auguste. *RE*, II, p. 624 (*VS*) : dernier quart du 1^{er} siècle. *VS* : 25/2. JUDEICH, *Topogr. v. Athen*, p. 255 : « *Zeit nach 27 v.* » GRAINDOR, *BCH*, XXXVIII, 1914, p. 412 n. : entre 27/6 et 18/7.

5. — ΑΡΧΙΤΙΜΟΣ (ΑΡΧΙΤΙΜΟΥ, ΣΦΗΤΤΙΟΣ) : 26,5 ou 22/1.

Fouilles de Delphes, Épigr., III, 2, n° 59 (= *SIG*⁵, 773) (7), n° 60 (8) et 67 (= *GDI*, II, 2729, et *SIG*⁵, 772).

Des deux premiers textes, il résulte que l'archontat d'Architimos est contemporain du premier archontat d'Antigénès, f. d'Archias, à Delphes, qui tombe dans la XXI^e prêtrise, c'est-à-dire entre 26 environ et 18 avant J.-C., selon Pomtow, *RE*, IV, p. 2659.

(1) WILHELM, *Beiträge*, p. 88. Cf. *IG*, II, 630 = II², 1339.

(2) *Ἐφ. ἀρχ.*, 1898, p. 19, n° 26, l. 6. Cf. WILHELM, *l. l.*, p. 87.

(3) *Zeitsch. f. Numism.*, XXI, p. 97, 17 (vers 30 : *NPA*, p. 140).

(4) ROUSSEL, *BCH*, XXXII, 1908, p. 355, n° 456. Sur ce personnage cf. aussi *PA*, n° 11520 ; *NPA*, p. 140 ; *BCH*, XXXVIII, 1914, p. 412.

(5) *PA*, n° 3374.

(6) Le *Λεωνίδης Μελατεύς* de la liste 1276 B, l. 20, doit peut-être être identifié avec Léonidès [f. de Léonidès Méliteus?], archonte vers 11 0 (n° 13). Cf. aussi la notice de l'archonte n° 1.

(7) A. BOETHIUS, *Die Pythais*, Uppsala, 1918, pp. 11, 20, 60 sq., 125 sqq., 131.

(8) *Ibid.*, pp. 11, 20, 125 sqq.

Le troisième nous apprend que l'archontat d'Architimos coïncidait avec une année pythique, donc avec 26/5 ou 22/1, selon Colin ⁽¹⁾. Mais 18/7 peut aussi entrer en ligne de compte; cette année appartient encore, semble-t-il, à la XXI^e prêtrise : en tout cas, Pomtow a corrigé dans la *RE*, IV, p. 2699 ce qu'il a avancé à la p. 2659 et admet 17/6 comme première année de la XXII^e prêtrise delphique, correction qui semble avoir échappé à Colin.

Toutefois, comme Apolëxis (archonte n° 6), qui doit certainement se placer entre 25/4 et 18/7, est sûrement postérieur à Architimos, il s'ensuit que l'année 18/7 est exclue pour ce dernier.

Aucun des trois textes de Delphes ne donne la filiation et le dème d'Architimos. Mais Roussel ⁽²⁾ lit Ἀρχιτίμος Ἀρχιτίμου Σφήττιος, au lieu de Ἀρχιτίπος Ἀρχιτίπου, parmi les noms des thesmothètes d'une liste d'archontes publiée par Dragoumis ⁽³⁾.

Roussel propose d'identifier le thesmothète et notre archonte, à cause de la rareté du nom. Mais, comme le nom d'Architimos, moins rare d'ailleurs que ne paraît le croire Roussel ⁽⁴⁾, se transmet de père en fils et que le catalogue édité par Dragoumis est de 56/5 ⁽⁵⁾, on peut douter qu'il s'agisse bien d'un seul et même personnage. L'archonte pourrait être le fils du thesmothète.

Il n'en reste pas moins que l'heureuse correction de Roussel nous rend vraisemblablement le nom du père et le dème de notre archonte.

COUVE, *BCH*, XVIII, 1894, p. 91 : I^{er} siècle avant J.-C. (début). *VS*, *RE*, II, p. 555 : entre 95/2 et 88/7; p. 592 : 95/2. ПОМТОВ, *Philol.*, LIV, 1893, p. 221

(1) COLIN, *Le culte d'Apollon Pythien*, p. 158; BOËTHIUS, pp. 20 sqq., 125 sqq.

(2) ROUSSEL, *Délos colonie athénienne*, p. 382, et *REG*, 1916, p. 169.

(3) Ἐφ. ἀρχ., 1905, p. 182, l. 11.

(4) Roussel ne semble pas s'être aperçu que le nom apparaît sur les monnaies d'Athènes et dans *IG*, III, 136. Cf. l'archontat de Diotimos (n° 3) où nous montrons que Wilhelm a commis une erreur semblable.

(5) Il est daté de l'archonte Κόιντος (III, 1015) dont la date est certaine; KIRCHNER, *IG*, II-III², pars 4, fasc. 1, p. 25; *PA*, n° 8688; *RE*, XI, p. 1058, n° 1. Pour cette liste 1015, cf. aussi ci-dessous n° 8-14 (p. 45).

et *RE*, IV, p. 2659 : 26/5. KIRCHNER, *Rhein. Mus.*, LIII, p. 591; *PA*, n° 2567 et II, p. 651; *Gætt. gel. Anz.*, 1900, p. 478, n. 1; *RE*, suppl. I, p. 125 : 50/29 (admet aussi la possibilité de 26/5, mais trouve 22/1 trop tardif. Cf. sa lettre à Pomtow, mentionnée dans *RE*, IV, p. 2660, n. 1). *SIG*², 719, n. 7 : une des années pythiques entre 54/5 et 14/5. ΡΟΜΑΙΟΣ, *Ἐφ. ἀρχ.*, 1905, p. 195 : 50 avant J.-C. COLIN, *Le culte d'Apollon Pythien*, p. 158 : 26/5 ou 22/1. KIRCHNER, *IG*, II-III², pars 4, fasc. 1, p. 25 : ± 50/29. ΡΟΜΤΩW, *SIG*³, 772-775 : 26/5. ΒΟΕΘΙΟΥS, *Die Pythais*, pp. 11, n. 2, et 21 : 26/5.

6. — ΑΠΟΛΗΞΙΣ: entre 25 4 et 18 7 et plus près de la seconde que de la première de ces dates.

Fouilles de Delphes, Épigr., III, 2, n° 61 (Boëthius, *Die Pythais*, pp. 11, 20, 60 sq., 125 sqq.) (1). Cet Apolëxis [qu'il ne faut pas confondre avec Ἀπόληξις Φιλοκράτους ἐξ Οἴου (n° 17)], était en charge sous le second archontat d'Antigénès, f. d'Archias, à Delphes, c'est-à-dire pendant la XXI^e ou la XXII^e prêtrise delphique, entre 26 et 11 avant J.-C. (2). C'est à tort que Pomtow (5) place notre archonte dans la XXIII^e prêtrise. Le texte où il apparait est une inscription de dodécade athénienne. Parmi les membres de cette dodécade figure le devin Archiklès. Or, il est mentionné également dans la dodécade datée d'Architimos (XXI^e prêtrise), mais son nom a disparu sous Théophilos (XXII^e prêtrise) déjà et naturellement sous ses successeurs, Apolëxis, fils de Philokratès (XXIII^e prêtrise), et Nikostratos (XXIV^e pré-

(1) Précédemment publiée par COLIN, *Le culte d'Apollon Pythien*, p. 150, n° 58, et *BCII*, XXII, p. 182.

S'il faut bien restituer [ἐπι. Ἀποληξι.δος ἀρχοντος, *IG*, III, 87, il faudrait cependant se garder de croire avec *N*, p. 9, et *D* (III, 87), que ce document serait de l'archontat d'Apolëxis ἐξ Οἴου (n° 17) plutôt que de celui du présent archonte (WILHELM, *Beitrag z. gr. Inschriftenk.*, p. 89). Faute de démotique et d'indication chronologique précise, il est impossible de se prononcer sur ce point.

Par contre, il est fort possible qu'il faille identifier avec notre Apolëxis, l'archonte homonyme connu par les textes *IG*. II-III², 1040 et 1048. D'après KOEHLER *IG*, II, 487), les caractères de 1040 indiquent la seconde moitié du I^{er} siècle avant J.-C. plutôt que la première. *KA*, p. 149, place approximativement cet archonte entre 47/6 et 43/2, en donnant cette date comme très douteuse. Elle est adoptée par KIRCHNER, *Berl. phil. Woch.*, 1909, p. 854. Cf. *IG*, II-III², 1040 (± 45/4).

(2) ΡΟΜΤΩW, *RE*, IV, pp. 2659-2662, 2699.

(3) *Ibid.*, p. 2662 (corriger XXXIII^e en XXIII^e).

trise) ⁽¹⁾. Apolèxis ne peut donc appartenir qu'à la XXI^e ou à la XXII^e prêtrise, puisqu'il faut sûrement intercaler la dodécade qu'il date entre celle d'Architimos et de Théophilos.

D'autre part, Apolèxis est certainement postérieur à Architimos : sous celui-ci, Antigénès n'est encore archonte à Delphes que pour la première fois.

On peut préciser davantage : Colin et Wilhelm ⁽²⁾ semblent avoir oublié que nous possédons une liste d'archontes qui va approximativement de 47/6 à 44/0 ⁽³⁾. Il est donc probable qu'Apolèxis est antérieur à 47/6. Comme il est sûrement postérieur à 26/5, date la plus haute qu'on puisse attribuer à Architimos, il se placerait, en fin de compte, entre 25/4 et 18/7 et, pour ne pas trop rapprocher les deux archontats d'Antigénès à Delphes, plus près sans doute de 18/7 que de 25/4 ⁽⁴⁾.

COLIN, *Le culte d'Apollon Pythien*, p. 158, et *Fouilles de Delphes*, III, 2, p. 68 : 26-11. WILHELM, *Beitrag z. gr. Inschriftenk.*, p. 89 : peu avant Apolèxis ἐξ Οἴου (c'est-à-dire peu avant 9, selon W.). NPA, p. 19 : ± 22-11. Ρομτω, RE, IV, pp. 2662 et 2700 : ± 5/4 ou mieux ± 7/6 (reporte à tort Apolèxis dans la XXIII^e prêtrise). KIRCHNER, RE, suppl. I, p. 107, n° 2 : ± 7/6. ΒΟΕΘΙΟΥΣ, *Die Pythais*, p. 126 : sous Auguste.

7. — ΠΟΛΥΚΛΕΙΤΟΣ ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΥ, ΦΛΥΕΥΣ : début de l'Empire ?

III, 88 : dédicace que *D* date, mais d'après l'écriture seulement, du temps d'Auguste. Roussel a admis cette hypothèse et fait de Polykleitos le fils d'Alexandros, f. de Polykleitos, Phlyeus, épimélète de Délos en 54/3 ⁽⁵⁾.

S'il en est bien ainsi, Polykleitos a dû être archonte tout au début du

(1) Cf. les archontes n°s 5, 14, 17, 18. La démonstration a été faite par COLIN, *Le culte d'Apollon*, p. 158; *Fouilles de Delphes*, III, 2, p. 67.

(2) COLIN, *ll. ll.*; WILHELM, *Beitrag z. gr. Inschriftenk.*, p. 88 (cite simplement cette liste d'après III, 1014).

(3) N°s 8 à 14.

(4) Il s'ensuit que le second archontat d'Antigénès, à Delphes, ne pourrait appartenir qu'à la XXI^e prêtrise, la suivante ne commençant, d'après Ρομτω, qu'en 47/6 (RE, IV, pp. 2662 et 2699).

(5) ROUSSEL, *Délos*, p. 111 (*stemma* de la famille).

règne d'Auguste et, vraisemblablement, avant la série des archontes connus de 17/6 à 11/0 (n^{os} 8 et sqq.) (1).

Mais si *D* avait vu l'original de la courte dédicace III, 88, il aurait sans doute été moins affirmatif. Pour ma part, je ne connais guère de texte du début de l'Empire qui présente exactement les mêmes lettres, d'ailleurs très simples et qui n'ont rien de bien caractéristique. Il ne me paraît pas impossible d'identifier notre archonte avec le Polykleitos, f. d'Alexandros, Phlyeus, qui fut épimélète de Délos en 98/7 (2).

N, pp. 142 et 165 : 42 de notre ère (3) ou identique à Polykleitos, prédécesseur de Jason (110/9. Cf. *KA*, p. 129. KIRCHNER, *IG*, II-III², *pars* 4, *fasc.* 1, p. 22). Cette seconde hypothèse était également admise par *DE*, pp. 124 et 129, et *DF*, p. 57, qui plaçait Polykleitos en 122. *D* : époque d'Auguste. *VS* : 10/11. *PA*, n^o 11979 : id. ROUSSEL, *Délos*, p. 114 : id.

8. — ΛΙ - - (4) : 17/6.

9. — ΠΥΘΑΓ[ΟΡ]ΙΑΣ : 16/5.

10. — ΑΝΤΙΟΧΟΣ : 15/4.

11. — ΠΟΛΥΚΛΕΙΤΟΣ ΝΙΚΑΝΔΡΟΥ, ΣΟΥΝΙΕΥΣ : 14/3.

12. — ΖΗΝΩΝ : 13/2.

13. — ΛΕΩΝΙΔΗΣ (ΛΕΩΝΙΔΟΥ, ΜΕΜΤΕΥΣ) : 12/1.

14. — ΘΕΟΦΙΛΟΣ ΔΙΟΔΩΡΟΥ, (ΑΛΛΙΕΥΣ) : 11/0.

III, 4014, *col.* IV (*add.*, p. 311). Roberts-Gardner, II, n^o 147. Sundwall, *Klio*, IX, 1909, p. 365. Ferguson, *The athen. archons*, p. 78. Kirchner, *Goett. gel. Anz.*, 1900, pp. 467, 476; *PA*, II, p. 652. *KA*, pp. 76, 139. *SIG*⁵, 733. *IG*, II-III², *pars* 4, *fasc.* 1, p. 26. Roussel, *Délos colonie athénienne*, pp. 345, 365, 368, 379-381.

(1) La dédicace 88 porte simplement ἐργου Πολυκλειτος : or, on l'a remarqué déjà (B. KEIL, *Beitrag zur Geschichte des Areopags* [BER. UBER D. VERHAND. D. SACHS. AK., 1919, 71, 8], p. 49, n. 56); dans les listes d'archontes conservées, ἐπιουμος manque, tout au moins jusqu'à ± 9 av. J.-C. (*IG*, III, 1003, cf. archonte n^o 16). KEIL, *l. l.* dit, probablement par erreur, « bis 9 n. Chr. ». Keil ignore d'ailleurs que la liste de catalogues d'archontes dressée par Fimmen est incomplète (cf. archonte n^o 20).

(2) *PA*, n^o 11978; *NPA*, p. 144; ROUSSEL, *l. l.*

(3) *N* croyait à tort que l'un des archontes de III, 1284-1-21, était Polykleitos. Cf. *BCH*, XXXVIII, 1914, p. 275, l. 22 et l'archonte n^o 40.

(4) L'accolade indique que les archontes se sont succédé sans interruption.

IG, III, 1014 = SIG ³ , 733.				
I	II	III	IV	V
[146,5 à 130,29 : 17 ans.]	[109,8 à 92/1 : 18 ans.]	[71/0 à 56,5 : 16 ans.]	[33,2 à 18,7 : 16 ans.]	[6,7 à 22,3 : 17 ans.]
1. Αὐαῖα χι ος 129 8. 2. Διοσκό ρος 128 7. 3. Θεοδό σι ος 127 6. 4. Διοσκό ρος 126 5. 5. Ίβαν 125 4. 6. Νεξί α κεί } 7. Τερ σί ος } 124 3 8. Δε μ έ ρι ος 123 2.	1. Μυ ρί ος 91,0. 2. Μυ ρί ος 90 89. 3. Μυ ρί ος 89 8. 4. ἀνα ρ ι α 88 7. 5. Φι λό σο φ ος 87,6 (1). 6. Περ σέ ων ος 86 5. 7. Π - - - 85 4. 8. Ι - - - 84 3.	1. [Λε πει σθ - 55 1. 2. [Ζή νων] 54 3. 3. Διο δό ρος 53 2. 4. Αξαρ θ ος 52/1. 5. Ανα σθ ος 51 0. 6. Δη μή τρι ος 50 49. 7. Δη μή τρι ος 49 8. 8. Φυ λά σι ος 48 7.	1. ΑΙ - - 47 6. 2. Πυ θα γό ρας 46 5. 3. Αν τί ο χος 45/4. 4. Πυ λά σι ος 44 3. 5. Ζή νων 43 2. 6. Αξαρ θ ος 42/1. 7. Θε ό δο ρος 41 0.	1. Μο - - 23/4. 2. Νε φ ι - - 24 3. 3. Κα λά χι ος - - 23/6. 4. Πυ λά σι ος 26 7. 5. Θε μυ στο κλ ης 27/8. 6. Ου ρό πι ος 28 9. 7. Βε ρύ ος 29 30. 8. ... Ι - - 30 1.
[122,1 à 110,9 : 13 ans.] 17 + 8 + 13 = 38 lignes.	[83,2 à 72/1 : 12 ans.] 48 + 8 + 12 = 38 lignes.	[47/6 à 34,3 : 14 ans.] 46 + 8 + 14 = 38 lignes.	[40,9 à 26,6 : 15 ans.] 46 + 7 + 15 = 38 lignes.	[31,2 à 43,1 : 13 ans.] 47 + 8 + 13 = 38 lignes.
Lacune entre I et II : 31 lignes ou années 122,1 à 92,1.	Lacune entre II et III : 28 lignes ou années 83,2 à 56,5.	Lacune entre III et IV : 30 lignes ou années 47,6 à 18,7.	Lacune entre IV et V : 32 lignes ou années 10,9 à 22,3.	

(1) Il est possible que l'ἀναρ|ι|α ait duré jusqu'en mars 86; date de la prise d'Athènes par Sylla, et que Philanthès ait été nommé pour terminer l'année attique 87,6 (mars 86 à septembre de la même année). Cf. ci-dessous.

Cette liste forme la quatrième colonne d'un catalogue d'archontes, incomplet en haut et en bas. Les colonnes I et II comprennent respectivement les noms des archontes de 129/8 à 123/2 et de 91/0 à 84/3, dates admises par tous les savants, comme Sundwall, Ferguson, Kirchner et Roussel, qui se sont spécialement adonnés à l'étude de la chronologie des archontes de cette époque. Elles ne semblent pas pouvoir être contestées (1).

Entre ces deux séries d'archontes, il existerait donc une lacune de trente et une années, soit trente et une lignes, à répartir entre le bas de la colonne I et le haut de la colonne II, à raison de treize et de dix-huit, si, comme l'avait si heureusement conjecturé Homolle (*BCH*, XVII, 1893, p. 178), le catalogue commençait avec l'année 146/5, qui marquait, pour Athènes, comme pour la Grèce, réduite en province romaine, le commencement d'une ère nouvelle.

(1) Pour la colonne I, la chronologie est fixée grâce à la présence, à la l. 5, du nom de Iason, dont Phlégon de Tralles (*FIG*, III, p. 619, frg. 39 = *Natur. rerum script. Graeci*, I, p. 73, X [Keller]. Cf. Diels, *Sibyllin. Blätter*, p. 3; Kirchner, *Gött. gel. Anz.*, 1900, p. 468) nous affirme qu'il fut contemporain des consuls de 125, année julienne qui correspond à l'une des années attiques 126/5 ou 125/4. C'est à la date la plus basse qu'on s'est rallié : elle est assurée non seulement par la loi de Ferguson relative aux secrétaires (le secrétaire de l'année, dème d'Eleusis, tribu Hippothontis est connu par *IG*, II², 1003) et par celle relative aux prêtres de Sérapis qui demande qu'Isigénès, l'un des deux successeurs de Iason, soit placé en 124/3 (*Αθήναιον*, II, p. 134; Kirchner, *Gött. gel. Anz.*, 1900, p. 468; cf. *IG*, II-III² pars 4 fasc. 1, p. 20), mais encore par les synchronismes absolument sûrs que fournit la liste des gymnasiarques de Délos pour les deux archontes qui ont respectivement précédé et suivi Iason à une année d'intervalle, à savoir Théodoridès et Démétrios : ils sont sûrement de 127,6 et de 125,2 (Plassart, *BCH*, XXXVI, 1912, p. 401 [*SIG*³, 657]; Ferguson, *Clas. Philol.*, VIII, 1913, p. 222). Seul, Sundwall, *Untersuchungen über die attischen Münzen des neueren Stiles*, pp. 83 sqq., a tenté de les abaisser d'une année, tentative inconciliable avec le synchronisme donné par Phlégon pour Iason et qui n'a rencontré que des contradicteurs (Plassart, *l. l.*, n. 2; Ferguson, *Clas. Philol.*, III, pp. 396-398; KA, p. 77; Kirchner, *Sitzungsber. Akad. Berlin*, 1910, pp. 982-988). Roussel, *Délos*, p. 345, considère ces dates « comme ayant une valeur absolue ». Ajoutons que le Iason, cité par Phlégon, ne peut être confondu avec son homonyme *Ἰάσον μετὰ Ἡρόδοτου* qui date sûrement de 109/8 (Kirchner, *Gött. gel. Anz.* 1900, p. 468; KA, p. 77).

Quant à la colonne II, les dates sont assurées, du moins pour les trois années d'archontat de Médeios, par le fait que *Ἰάσον*, la période sans archonte qui le suit, commence vers la fin de l'année attique 89/8 (Posidon, *ap. Athen.*, V, 213 c; Niese, *Rhein. Mus.*, XLII,

Chaque colonne aurait alors compris trente-huit lignes correspondant à autant d'archontes et d'années.

Quoi qu'il en soit, il est aisé de déterminer, grâce à l'étendue de la lacune existant entre les colonnes I et II, l'importance de celles qui séparent les archontes des autres colonnes, en tenant compte de la position respective des lignes de début et, par conséquent, de fixer la date de ces archontes.

Entre II et III, il doit manquer vingt-huit noms seulement, soit trois de moins qu'entre I et II; car, la colonne II se termine une ligne plus bas que la colonne I et la colonne III comporte, en haut, deux noms de plus que la colonne II. Les vingt-huit lignes perdues comprenaient les noms des archontes de 83/2 à 56/5 et le groupe des huit noms de la colonne III peut être daté de 55/4 à 48/7. En outre, nous savons par III, 1015, l. 18, que le premier des archontes de la colonne III doit se placer exactement en 55/4. C'est là un point sur lequel nous reviendrons plus bas : nous apporterons une preuve nouvelle en faveur de cette date, en corrigeant le nom de cet archonte, qui avait, jusqu'ici, été mal lu.

Enfin, la loi relative aux prêtres d'Asklépios confirme la date de l'un des archontes de cette colonne III, Lysiadès, qui doit être placé en 51/0 (1).

1887, pp. 575, 578, n. 2, 580; SHEBELEW, *Histoire d'Athènes de 229 à 54* [en russe], p. 321; WILCKEN, *RE*, II, p. 2039; KIRCHNER, *Gött. gel. Anz.*, 1900, p. 476, § 80 [cf. FERGUSON, *Beiträge zur alten Geschichte*, IV, 1904, pp. 3 et 13, n. 4]; *PA*, 10098 et II, p. 631; *IG*, II-III², pars 4, fasc. 1, pp. 24, 26; *SIG*³, 733, n. 4; ROUSSEL, *o. l.*, p. 368). Médeios fut donc archonte pour la troisième fois en 89/8, pour la seconde et la première, en 90/89 et 91/0.

Si l'on peut hésiter sur la durée de cette ἀναρχία (*KA*, pp. 139 sqq. et FERGUSON, *Hellenistic Athens*, p. 454, n. 6, la prolongent jusqu'en mars 86, date de la prise d'Athènes par Sylla, Philanthès aurait alors été archonte *suffectus* de mars à la fin de l'année attique 87/6. Solution contestée par ROUSSEL, *o. l.*, p. 381, n. 4), il paraît en tout cas infiniment probable, sinon certain, que l'année 86/5 eut pour archonte le hiérophante anonyme (sur la hiéronymie des hiérophantes, cf. FOUCART, *Les Mystères d'Éleusis*, p. 173) dont SUNDWALL (*Klio*, IX, 1909, p. 365) a lu le titre, à la l. 6, en rappelant que Sylla s'était fait initier aux mystères (PLUT., *Syll.* 26; en septembre 84, cf. GIANNELLI, *Atti Acad. Torino*, 1914/15, pp. 319 sqq.) après la prise d'Athènes.

(1) Cf. *IG*, II², 1046 : le prêtre est Dioklès, Kèphisieus, tribu Èrechthéis (I), la même qui a fourni le prêtre 12 ans avant, en 63/2, d'après *IG*, II, 958. Cf. FERGUSON, *Priests of Asklepios*, pp. 137, 144; *KA*, p. 141; KIRCHNER, *Berl. phil. Woch.*, 1906, p. 992; 1920, p. 888; *IG*, II-III², pars 4 fasc. 1, p. 25.

La lacune est exactement de trente lignes entre III et IV, comme on peut le déduire aisément de la position respective de ces deux groupes : le bas de la colonne III comporte deux noms de moins que celui de II et la première ligne de IV correspond exactement à la première de III. Il manque donc, entre III et IV, deux noms de plus qu'entre II et III. Les trente archontes, dont les noms ont disparu, sont donc ceux de 47/6 à 18/7 et le groupe des sept archontes de IV commence avec l'année 17/6 pour se terminer avec 11/0.

En procédant de la même manière, on détermine sans peine qu'il a disparu deux lignes de plus entre IV et V qu'entre III et IV et que la lacune est ici de trente-deux noms ou années. Ainsi, la colonne V nous aurait conservé les noms des archontes de 23/4 à 30/1 de notre ère ⁽¹⁾.

Ces déductions, qui se basent sur les calculs de Kirchner ⁽²⁾, n'ont peut-être contre elles que leur extrême rigueur. Il n'est pas absolument sûr que chaque ligne corresponde exactement à une année ⁽³⁾; les ll. 6 et 7 de la colonne I nous donnent même la preuve du contraire. Nous y trouvons deux noms réunis par *καὶ* : ce sont ceux de Nikias et Isigénès, deux archontes qui se sont succédé au cours d'une même année, le premier étant mort en charge ⁽⁴⁾.

Mais c'est là un cas presque unique ⁽⁵⁾ et dont il serait hasardeux de supposer le retour.

Toutefois, une conjecture de Roussel, si elle était admise, prouverait que

(1) Au bas de cette dernière colonne, il manque 13 lignes : la liste descendait donc jusque 43/4, c'est-à-dire jusqu'à l'année (44) où l'Achaïe redevient province du Sénat. Si la liste commence bien avec la date de la réduction de la Grèce en province romaine, il y a là, sans doute, autre chose qu'une simple coïncidence. Ce serait une preuve de plus que les dates proposées sont exactes.

(2) *Gött. gel. Anz.*, 1900, p. 476; *P.A.*, II, p. 652. Cf. *IG*, II-III², *pars 4 fasc.* 1, pp. 20, 24, 25.

(3) Cf. les remarques de *KA*, p. 140.

(4) Nous possédons deux autres textes datés des mêmes archontes. *BCH*, XXXII, 1908, p. 449, n^o 12, 13.

(5) Nous proposerons d'en retrouver un autre dans le catalogue 1020 (cf. nos archontes n^o 66 et 69), deux siècles plus tard.

les dates, adoptées pour les trois dernières colonnes, sont erronées (1). A la l. 1 de la colonne III, au lieu de [Aρ]ιστος, lecture de Sundwall, il faudrait lire [Bα]ιωτις[ς], le nom d'un archonte mentionné par Josèphe, en tête d'un décret de 49, reproduit par l'auteur des « Antiquités juives » (2). Boiotos devrait être placé en 50/49 et les archontes des trois dernières colonnes seraient ainsi reculés de cinq ans au moins.

Le décret en question est attribué, il est vrai, à Délos, mais, comme les Déliens n'avaient sûrement plus d'archontes à cette époque, Roussel suppose que φήγισμα Δηλίων est une glose maladroite : décret et archonte seraient d'Athènes.

Cette conjecture paraît inadmissible : comment un copiste ou un commentateur aurait-il pu attribuer aux Déliens un décret où n'apparaît pas le nom de la cité qui l'a voté ?

A notre avis, le mot Δηλίων est une corruption (3) où il faudrait retrouver le nom d'une cité asiatique, le décret étant suivi de ἡμῶν ἐψηφίσαντο, sans compter que Josèphe reproduit ensuite plusieurs autres décrets, tous de cités d'Asie (4).

Quoi qu'il en soit, il y a une raison décisive pour rejeter la lecture de Roussel. En tête de la colonne III, le marbre que M. Léonardos a bien voulu, encore une fois, revoir à notre demande, porte : . . ICTO _ . La seconde

(1) *BCH*, XXXVII, 1913, p. 322, n. 2; *Délos*, pp. 379 à 381.

(2) *Ant. Jud.*, XIX, 231, 232.

(3) D'après HOMOLLE, *BCH*, VIII, p. 451, Δήλιοι équivaudrait ici à Ἀθηναῖοι εἰ ἐν Δῆλῳ, une « abréviation commode », il est vrai, mais qui ne fait pas disparaître la difficulté qui nous arrête.

(4) Peu importe que Délos ait été ou non rattachée à la province d'Asie (ce que conteste en dernier lieu HATZFELD, *BCH*, XXXIII, p. 523, n. 1) : la mention d'un archonte et de stratèges interdirait toujours de songer à Délos.

La solution que nous proposons nous paraît moins radicale que la correction de Boiotos en Démétrios, que suggère maintenant KIRCHNER, *Berl. Phil. Woch.*, 1920, p. 840, qui maintient la lecture ICTO contre Roussel, sans avoir d'ailleurs procédé à une révision nouvelle du marbre et sans avoir connaissance de la note (*RA*, 1917, VI, p. 7, n. 2) où nous affirmions que la restitution de Boiotos ne pouvait se concilier avec l'état de la pierre revue, sur notre demande, par M. Léonardos.

des lettres conservées est un σ : elle est trop rapprochée du τ pour pouvoir être identifiée avec le reste d'un ω , qui prend, dans ce texte, la forme de Ω . En outre, de la dernière lettre, il ne reste qu'une barre horizontale. Peut-elle appartenir à un σ ? Tous sont lunaires (C) dans ce texte : il faut donc restituer ici un nom tel que [$\Lambda\rho$]εστέδ[ημς], comme me le suggère M. Léonardos, à titre d'exemple, ou [$\Lambda\rho$]εστέδ[στας].

Mais alors, toute la chronologie des trois dernières colonnes de notre catalogue n'est-elle pas remise en question? Nous connaissons par *IG*, III, 1015, la série des archontes de 62 1 à 53 2 (1). Le nom de l'archonte de 55/4, d'après la copie de Koehler, est ΑΠΣΤΟΙ. Cette lecture est fautive : M. Léonardos, qui a bien voulu revoir le marbre et nous en envoyer un estampage, nous affirme qu'il n'est pas probable qu'il faille lire les restes d'un ν à la fin du nom de notre archonte et distingue les vestiges de la barre horizontale et de la première haste oblique d'un Δ . Sur l'estampage, nous reconnaissons, très clairement, l'angle inférieur gauche et les *apices* de ce Δ . Comme le marbre est incomplet à droite, il faut certainement remplacer la lecture 'Αρίστου par 'Αριστοδ —. Et nous obtenons ainsi une confirmation nouvelle des dates proposées pour la troisième colonne de 1014.

N, pp. 152 sqq. : 45/4 à 49/50. *DE*, pp. 57 sqq. : 58/9 à 44/5 (Cf. *DF*, p. 60). *D* (add. p. 511) n'a reconnu que tardivement qu'il s'agissait bien d'une liste d'archontes. *VS* : 18/19 à 24/5. HOMOLLE, *BCH*, XVII, 1895, p. 179 : 11/0 à 5/4. KIRCHNER, *ll. ll.* et *IG*, II-III², *pars 4*, fasc. 1, p. 26 : 17/6 à 11/0. ROUSSEL, *Délos*, pp. 579 à 581 : pas avant 12/1. *SIG*³, 755 : 17/6 à 11/0 [Kirchner].

8. — De la seconde lettre du nom de l'archonte de 17/6, il ne reste que le bas d'une haste verticale. Jusqu'ici, on lisait Αμ —, mais je n'ai pas distingué, sur le marbre, le trait recourbé que présentent les autres Αμ de l'inscription à la partie inférieure. En tout cas, cette lettre ne

(1) Sur ces archontes, cf. *VS*, *BE*, II, p. 582; KIRCHNER, *Rhein. Mus.*, LIII, 1898, p. 389; *PA*, n° 2050; *IG*, II-III², *pars 4*, fasc. 1, p. 25; *BE*, VIII, p. 916, 1, et X, p. 1655, 1; K C, p. 138; SUNDWALL, *Klio*, IX, 1909, p. 365; FERGUSON, *Priests of Asklepios*, p. 137; ROUSSEL, *Délos*, p. 379; KIRCHNER, *Berl. Phil. Woch.*, 1920, pp. 838 sqq.

peut être ni Π, ni Γ, ni Ρ (1) : elle est trop écartée de l'A et l'on doit plutôt songer à ι ou τ.

10. — D'après Homolle (*BCH*, XVII, 1893, p. 174), on pourrait identifier Antiochos avec l'un des deux prytanes homonymes, mais de dèmes différents, cités dans le catalogue III, 1019 (époque d'Auguste), col. II, l. 12, Ἀντίοχος Ἀθηναίου, Δαμπερεύς et col. II, l. 22, Ἀντίοχος — —, Παμβωτᾶδης. Wilhelm, *RE*, I, p. 2449, se borne à placer notre archonte à l'époque romaine.

11. — Πολύαιος est également connu comme archonte par un catalogue récemment publié (2), qui nous fait connaître le nom de son père et son dème. Dans cette liste est mentionné le λειτουργός Ἐστιαῖος Διονυσίου Μελίσιος : il remplit les mêmes fonctions sous l'archontat de Xénon, f. de Ménnéas, qui doit avoir été en charge peu après Polyainos (3).

12. — Zénon doit, je pense, être identifié avec l'archonte qui date le catalogue éphébique III, 1077. D a montré que ce catalogue est antérieur à l'archontat de Rhoemétalkès (36.7) et ne peut remonter au delà de l'époque impériale (4), tout en le reportant, sans raison plausible, à la fin du règne d'Auguste. Ce Zénon ne peut donc être identifié avec l'archonte de 54/3 (5).

D'après Wilhelm (6), notre archonte serait peut-être le même que Ζήνων Ζήνωνος, Μαραθῶνιος, dont le nom apparaît, dans une liste de notables du début

(1) Donc on ne peut songer à placer en 17/6 ni Areios, ni Apolèxis, ni Architimos (nos 4 à 6).

(2) *AM*, XXXIX, 1914, p. 131.

(3) III, 1005, l. 22. Cf. *infra* n° 16.

(4) Jusqu'en 38/7 (*IG*, II², 1043) ou vers 33/2 (archonte Kallikratidès, cf. ROUSSEL, *Délos*, p. 381), les listes d'éphèbes sont précédées d'un décret du Sénat et du peuple, qui manque toujours à l'époque impériale et dans le n° 1077 : ce dernier appartient donc sûrement à cette époque, comme l'indique d'ailleurs l'écriture (notamment la forme de l'I-I) et l'orthographe Φιλᾶδης (cf. MEISTERHANS, *Gramm. d. att. Inschr.* 3, p. 64, n. 545).

(5) Pour celui-ci, cf. *KA*, p. 138; KIRCHNER, *IG*, II-III², pars 4 fasc. 1, p. 25; *PA*, n° 6200.

(6) *Beiträge z. gr. Inschriftenk.*, p. 88.

de l'Empire (1), à côté de celui de Diotimos, f. de Diodoros, archonte vers 26/5 (n° 3), et de Pamménès, f. de Zénon, de Marathon, stratège sous l'archontat d'Areios, entre 27/6 et 18/7 (n° 4) (2). L'hypothèse de Wilhelm n'est pas suffisamment sûre pour être admise : notre Zénon pourrait aussi bien appartenir à la famille de Pamménès, à en juger d'après le dème et le nom du père de ce dernier.

13. — Léonidès doit probablement être identifié avec Λεωνίδης Λεωνίδου, Μελιτεύς, héraut de l'Aréopage à l'époque d'Auguste (3), membre d'une grande famille athénienne dont on peut reconstituer la généalogie depuis le début de l'Empire jusqu'au III^e siècle (4).

Un texte daté [ἐπι ἄρχ]οντος Λεωνί[δου] doit être de la même époque (5). A cause de la forme du □, nous pensions d'abord qu'il s'agissait d'un de ses descendants (6). Mais ce caractère est employé à l'époque d'Auguste déjà (7).

Il faut sans doute restituer le nom de Léonidès dans III, 99 (Λ[εωνί]δου ἄρχοντος), dédicace que nous avons reconstituée en la rapprochant de III, 396 et d'un fragment inédit, et qui appartient au début de l'Empire (8).

(1) Ἐφ. ἀρχ.; 1898, 49 n° 26, l. 41. Cf. WILHELM, *l. l.* Pour la généalogie de la famille de ce Zénon, cf. *NPA*, p. 85.

(2) Ηαμμένης Ζήνωνος Μαραθώνιος. Voir la bibliographie de ce personnage, donnée à propos de l'archontat d'Areios (n° 4).

(3) *IG*, III, 1005. Cf. *PA*, n° 9132.

(4) *IG*, III, 676; TOEPPER, *Attische Genealogie*, p. 319; LARFELD, *Hantb. gr. Epigr.*, II, p. 361; *BCH*, XXXVIII, 1914, p. 428.

(5) *AM*, V, 1880, p. 265 : outre le nom de l'archonte, elle mentionne un Timothéos Με[λιτεύς]. Or, un Timothéos du même dème figure dans la liste des membres du γένος des Arynandridai, en même temps que Léonidès Méliteus (III, 4276, B, ll. 20, 22. Epoque d'Auguste). Cf. aussi 1494, inscription funéraire de Philistion, fille de Démocharès, Azénieus, et femme de Timothéos, Méliteus (époque inconnue).

(6) Cf. la n. 3 de la généalogie de la p. 428 du *BCH*, XXXVIII, 1914.

(7) Cf. la signature de Cléoménès d'Athènes LOEUVY, *Inschr. gr. Bildh.*, p. 243, n° 344, sur une statue du Louvre, où Six a reconnu récemment un portrait d'Auguste (*RA*, 1916, VI, p. 257).

(8) *RI*, 1917, VI, p. 6, n° 5 : on peut toutefois songer aussi à un nom comme L[ysia]dès, bien qu'on ne connaisse pas d'archonte de ce nom au début de l'Empire.

14. — Le nom du père de Théophilos nous est donné par une inscription de Delphes, également datée par le nom de l'archonte local, Timoléon (1). Ce Timoléon est contemporain de la XXII^e prêtrise delphique (18 7 à 41) (2).

Colin le place vers 44, en se basant sur les déductions de Kirchner relatives au catalogue 1014 (3).

Le petit fragment III, 221 c, [ε]τι Θεοφι[λ]ου, peut être rapporté au même archontat (4).

Notre archonte doit être identifié avec Θεόφιλος Διοδώρου Ἀλαεύς (5), membre d'une famille très connue à Athènes, et qui vivait au début de l'Empire (6).

15. — ΝΙΚΙΑΣ ΣΑΡΑΠΗΩΝΟΣ, ΑΘΜΟΝΕΥΣ : entre 10 9 et 2 de notre ère
et, sans doute, vers 10,9.

III, 65 : dédicace gravée sur la porte dite de l'Agora. Elle n'est pas antérieure à 27, à cause du titre de Sébastos qui y est donné à Auguste, et date exactement de l'année où Euklès, f. d'Hérode, de Marathon, était stratège. Le même était prêtre d'Apollon Pythien en 42 1 ou 38/7 et au début de notre ère encore (7). Il est également connu comme archonte, entre 47 6 et 43/2, selon Kolbe (8), vers 46/5 selon Kirchner, vers 41/0 selon Roussel (9).

III, 445 nous apprend que la porte de l'Agora était surmontée d'une statue de Lucius César, érigée entre l'époque de son adoption par Auguste,

(1) *Fouilles de Delphes, Épigr.*, III, 2, n° 62.

(2) *Ромтов, RE*, IV, pp. 2661 et 2699.

(3) *Le culte d'Apollon Pythien*, p. 158.

(4) *BCH*, XVII, 1893, p. 175 (HOMOLLE).

(5) *PA*, n° 3935.

(6) *Stemma* : *NPA*, p. 56 (Théophilos III).

(7) Cf. archontat de Nikostratos, n° 18.

(8) *KA*, p. 142.

(9) *IG*, II-III², pars 4, fasc. 1, p. 25; ROUSSEL, *Délos*, p. 381.

en 12, et celle de sa mort, en 2 de notre ère. On en a conclu que Nikias avait été archonte entre ces deux dates ⁽¹⁾.

Ce raisonnement n'est pas absolument convaincant. La statue de Lucius César aurait très bien pu être érigée après l'achèvement de la porte. En tout cas, elle n'avait sûrement pas été prévue dans le plan primitif de l'édifice, contrairement à l'opinion de Curtius. On ne pouvait avoir eu, dès le début, l'intention de glorifier, dans cet édifice, « *die ganze neue Dynastie* » ⁽²⁾. De la dédicace, il résulte, au contraire, que le marché, auquel la porte servait d'entrée monumentale, avait déjà été commencé sous César, avec des fonds dus à sa générosité et continué avec de nouvelles largesses d'Auguste ⁽³⁾.

Cette idée de glorifier la nouvelle dynastie tout entière ne peut donc être venue qu'après coup. Si l'on y a songé, c'est, sans doute, que l'achèvement de l'Agora a dû coïncider à peu près avec l'époque de l'adoption de Lucius. Aussi placerait-on volontiers l'archontat de Nikias aussi près que possible de 12, c'est-à-dire en 10/9, les archontes des années antérieures étant connus jusqu'en 17/6. D'autre part, si Nikias était postérieur à 10/9, on s'attendrait à le voir porter le titre de Ἱερεὺς Δραούτου ὑπίτου, à peu près inséparable de celui d'archonte éponyme à partir de 9 avant J.-C., jusqu'à l'époque d'Hadrien ⁽⁴⁾.

BOECKH, *l. l.* : 12/1-1/2. *N*, pp. 140 et 162 : entre 11/0 et 1/2. *DE*, pp. 63 et 128, et *DF*, p. 59 : 5/2. *D* : entre 12/1 et 1/2. *VS* : 7/6.

(1) BOECKH, *CIG*, 477. Cf. JUDEICH, *Topographie von Athen*, p. 331. Nous croyons avoir montré que la dédicace III, 564, fut faite en l'honneur de ce Lucius César (*BCH*, XXXVIII, 1914, p. 433, n° 36).

(2) CURTIUS, *Die Stadtgeschichte von Athen*, p. 256.

(3) ROSTOWZEW, *Augustus und Athen* (FESTSCHRIFT FÜR O. HIRSCHFELD), p. 304, suppose bien gratuitement que ces fonds auraient été donnés par Auguste en mémoire de César. Quant à GARDTHAUSEN, *Augustus und seine Zeit*, I, p. 1133, et II, p. 746, il confond le Gaius Julius de la dédicace 65 avec le fils adoptif d'Auguste, bien que le personnage soit appelé Θεός. Il a répété la même erreur dans *RE*, X, p. 426. Cf. nos remarques *BCH*, XXXVIII, 1914, p. 436, n. 4.

(4) Sur ce titre, cf. ci-dessus, p. 18.

16. — ΞΕΝΩΝ MENNEOY, ΦΛΙΓΕΥΣ : 9,8 ou peu après.

III, 1005 = Roberts-Gardner, II, n° 146 (Fimmen, *AM*, XXXIX, 1914, p. 135, n° 6; Roussel, *REG*, 1916, p. 167, n° 7).

Xénon est qualifié de *ιερέας Δροῦσου ὑπάτου* : son archontat ne peut donc être antérieur à 9 8 ⁽¹⁾.

L'un des thesmothètes de l'année de Xénon porte le nom assez rare de Lucius Seppius, Képhisieus. On doit l'identifier avec l'éphèbe homonyme de la même tribu (Érechthéis), connu par un catalogue éphébique ⁽²⁾, daté de Ménandros (39-32) ⁽³⁾.

Sous Xénon, le héraut de l'Aréopage, Léonidès, f. de Léonidès, Méliteus est sans doute le même que l'archonte de 12/1 (*supra*, n° 13).

Le *λιουργός Ἐστιάτης Διονυσίου Μιλήσιος* est également connu par un autre catalogue d'archontes, daté de Polyainos ⁽⁴⁾, c'est-à-dire de 14/3 ⁽⁵⁾.

Il est permis de croire que le père de notre archonte est ce Ménnéas, Phlyeus, dont la fille avait épousé ⁽⁶⁾ Pamménès de Marathon, très probablement le même que le Pamménès, f. de Zénon, de Marathon, stratège des hoplites, au début du règne d'Auguste ⁽⁷⁾. De ces divers rapprochements, on conclura que si Xénon ne peut être antérieur à 9/8, il ne faudra pas l'éloigner beaucoup de cette date et le placer peut-être même cette année-là.

N, p. 162. *DE*, p. 128 : contemporain d'Areios (début de l'Empire, *ibid.*, p. 114); *DF*, p. 67 : 1^{er} siècle de notre ère? *D* : milieu du règne d'Auguste. *VS* : 5/4.

(1) Sur cette prêtrise, cf. ci-dessus, p. 18.

(2) *IG*, II, 482, frg. c, p. 303, l. 3.

(3) *PA*, n° 9861 (39-32 et peut-être 35/4) et II, p. 651 (35/4); *KA*, p. 141 (39); ROUSSEL, *Délos*, p. 381 (± 34/3); KIRCHNER, *IG*, II-III², *pars 4 fasc. 1*, p. 25 (39/8).

(4) *AM*, XXXIX, 1914, p. 130, l. 21.

(5) Cf. notre n° 11.

(6) III, 2092.

(7) Pour ce Pamménès, cf. la bibliographie donnée à l'archontat d'Areios (n° 4).

17. — ΑΠΟΛΗΞΙΣ ΦΙΛΟΚΡΑΤΟΥΣ, ΕΞ ΟΙΟΥ : entre 8/7 et 1 avant J.-C.

III, 106 (= Roberts-Gardner, II, n° 240. Le nom de l'archonte a été omis par erreur dans ces deux recueils. Cf. Φιλίστωρ, II, p. 187, et Wilhelm, *Beiträge*, p. 89, n° 72); 646 (1). Colin, *Le Culte d'Apollon Pythien*, p. 151, n° 60 = *Fouilles de Delphes, Épigr.*, III, 2, n° 63 (Boëthius, *Die Pythais*, pp. 11, 125 et sqq.).

Cet Apolèxis (2), qui ne doit pas être confondu avec un homonyme, en charge entre 25/4 et 18/7 (cf. n° 6), est approximativement daté par le fait qu'il est contemporain de la XXIII^e prétrise delphique (9/8 à 1 avant J.-C.) (3) et de l'archonte de Delphes Xénagoras (vers 3/2 (4) ou 7 avant J.-C.) (5). Comme nous connaissons peut-être l'archonte de 9/8 (n° 16), Apolèxis n'est probablement pas antérieur à 8/7, ni certainement postérieur à 1 avant J.-C., date extrême proposée pour la XXIII^e prétrise de Delphes.

N, p. 9 : vers 20; p. 158 : début de l'Empire. DE, pp. 34 et 114; DF, p. 59 : vers 50/9. D, III, 106 : vers le début de notre ère. VS : 2/5. PA, n° 1561 : époque d'Auguste. WILHELM, RE, I, p. 2841, n° 2, se borne à répéter les dates proposées par N et D; *Beiträge*, p. 89 : vers 9 avant J.-C. KIRCHNER, RE, suppl. I, p. 107, n° 3 : vers 3/2. Cf. POMTOW, RE, IV, pp. 2661, 2700 (6). COLIN, *Le Culte d'Apollon*, p. 158, et *Fouilles de Delphes, l. l.*, p. 68 : vers 7 avant J.-C. BOËTHIUS, *Die Pythais*, p. 126 : sous Auguste.

(1) D'après D, il faudrait aussi identifier, avec notre Apolèxis, l'archonte mentionné dans III, 87. Cf. *supra*, n° 6 (Apolèxis).

(2) Le même sans doute que Ἀπολλήξιος ἐξ Οἴου, τὰμίας des éphèbes, connu par le fragment de catalogue Ἀθήνηιον, VIII, p. 404, n° 8, l. 13 (date inconnue : vers l'époque du Christ, d'après l'éditeur).

(3) RE, IV, pp. 2661 et 2699 (Pomtow).

(4) *Ibid.*, p. 2700.

(5) COLIN, *Le Culte d'Apollon*, p. 158; *Fouilles de Delphes, l. l.*, p. 68.

(6) Pomtow, après observations de Kirchner, intervertit l'ordre des deux Apolèxis (p. 2700) : il avait d'abord placé Apolèxis ἐξ Οἴου avant Apolèxis (n° 6), ce qui montre bien, que pour cette période du moins, les synchronismes fournis par la chronologie delphique ne nous permettent pas d'arriver à des résultats très précis.

18. — ΝΙΚΟΣΤΡΑ[ΤΟΣ ΝΙΚ]ΟΣΤΡΑΤΟΥ : tout au début de notre ère.

Colin, *o. l.*, p. 152, n° 61 = *Fouilles de Delphes, Épigr.*, III, 2, n° 64 (Boëthius, *Die Pythais*, pp. 11, 20, 60 sq., 125 sqq.).

Nikostratos est contemporain de la XXIV^e prêtrise delphique (1/2 à 13/4, selon Pomtow) ⁽¹⁾ et de la même année que l'archonte de Delphes Kléon, fils de Nikias, placé en 7/8 par Pomtow ⁽²⁾. Colin pense, avec plus de raison, qu'il faut le remonter aussi haut que possible dans la XXIV^e prêtrise : l'année où Nikostratos est archonte, Euklès est toujours prêtre d'Apollon Pythien, à Athènes. Or, il l'était déjà sous l'archontat d'Euthydemos ⁽³⁾, c'est-à-dire en 42/1 ⁽⁴⁾ ou 38/7 ⁽⁵⁾. Euklès lui-même fut archonte entre 47/6 et 43/2 selon Kolbe ⁽⁶⁾, vers 46/5 selon Kirchner ⁽⁷⁾, vers 41/0 selon Roussel ⁽⁸⁾.

Enfin, sous Nikostratos, c'est Diotimos, f. de Diodoros, archonte lui-même vers 26/5 et avant 17.6 (n° 3), qui est exégète et il remplissait déjà les mêmes fonctions sous l'archontat d'Architimos (26/5 ou 22/1. Cf. n° 5) ⁽⁹⁾.

POMTOW, l. l. : 7/8. COLIN, *l. l.* : 1/2. NPA, p. 155 : ± 1/2. BOËTHIUS, *Die Pythais*, p. 216 : sous Auguste.

19. — ΚΟΤΥΣ : dans les dix premières années de notre ère, environ.

IG, II-III², 1070 : décret en l'honneur de Théagès, f. d'Apollonios, dème d'Oè, trésorier des prytanes de l'Oinéis. Le personnage ne paraît pas connu par ailleurs.

(1) RE, IV, pp. 2661 sq.

(2) *Ibid.*, p. 2663.

(3) *Fouilles de Delphes, Épigr.*, III, 2, n° 57.

(4) KA, p. 141 ; KIRCHNER, IG, II-III², pars 4, fasc. 1, p. 25.

(5) ROUSSEL, *Délos*, p. 381.

(6) KA, p. 143.

(7) IG, II-III², l. l. p. 26.

(8) *Délos*, p. 381. Cf. aussi GRAINDOR, BCH, XXXVIII, 1914, pp. 437 sqq. (vers le début de l'Empire?).

(9) *Fouilles de Delphes, l. l.*, n° 59 = SIG³, 773, l. 5.

Quant à Kotys, ce ne peut être qu'un roi ou un prince thrace parent du Rhoemetalkès qui fut archonte en 36/7 (n° 39). Le seul indice chronologique que nous possédions pour l'identifier est l'écriture du décret pour Thégès. Comme l'a vu l'éditeur, elle indique le début de l'Empire.

Au commencement de l'Empire se placent, d'après les dernières recherches de Dessau (1), quatre princes thraces du nom de Kotys :

I° Kotys, fils de Rescuporis, qui régna au début du règne d'Auguste ou peu avant. C'est à lui qu'il faudrait rapporter la dédicace d'Athènes III, 553, en l'honneur d'un souverain de ce nom, fils de Rescuporis ;

II° Kotys, fils de Sadalas, mort peu avant l'année 46 avant J.-C. ;

III° Kotys, fils de Rhoemetalkès, assassiné en 49 de notre ère ;

IV° Kotys, fils cadet du précédent et frère de l'archonte de 36/7 (n° 39) (2).

Comme l'écriture du décret 4070 me paraît se rapprocher beaucoup d'un fragment (5) de catalogue du début de l'Empire, postérieur à 9/8 et qui est peut-être de 26/7, je croirais volontiers que l'archonte Kotys était le fils de Rhoemetalkès.

Il me paraît, en tout cas, difficile de descendre jusque vers 40, date avant laquelle on ne peut guère supposer que Kotys (IV), fils de Kotys, aurait pu être archonte à Athènes, son frère aîné ayant occupé cette charge en 36/7.

S'il s'agit bien ici de Kotys (III), fils de Rhoemetalkès, il faudrait placer son archontat sous Auguste encore, avant l'époque où Rescuporis, son oncle, commence à lui susciter des difficultés qui ne feront qu'augmenter lorsque Tibère sera monté sur le trône (1). D'ailleurs, il semble que son archontat

(1) DESSAU, *Reges Thraciae qui fuerint imperante Augusto. Ephem. epigr.*, IX, 1913, pp. 696 sqq. (p. 704, *stemma*). (Cf. aussi le *stemma* dressé par KAHRSTEDT, *RE*, 2^e série, I, p. 237, qui n'a pas connaissance de l'article de Dessau.)

(2) Cf. *SIG*³, 798, n. 7.

(3) *RA*, 1917, VI, p. 8, fig. 6. Cf. aussi *ibid.*, p. 4, fig. 4 (époque d'Auguste).

(4) Cf. *TAC.*, *Ann.*, II, 64 (fin).

a précédé son accession au trône, puisqu'il n'est pas qualifié de βασιλεύς dans le décret 1070 (ἐπι Κότυος ἄρ[χουτος]).

KIRCHNER, *IG, I. I.* : *vix multo post principatum Augusti*. VON PREMIERSTEIN, *ibid.* : époque d'Auguste (P. croit qu'il s'agit du Kotys, f. de Rescuporis, le seul connu par une inscription attique [III, 555]. Mais il peut n'y avoir là qu'un effet du hasard. On remarquera que nous ne possédons pas de dédicace en l'honneur de Rhoemetakès, qui a cependant été archonte à Athènes [III, 114 est une dédicace due à simple particulier, non à la cité, et il n'est pas absolument certain qu'elle se rapporte au roi qui a été archonte]. Il faudrait d'ailleurs, ce qui paraît difficile, faire remonter le texte 1070 jusqu'au début du règne d'Auguste, *au plus tard*, car ce Kotys est peut-être mort avant l'Empire).

20. — [AN]ΑΞΑΓΟΡΑΣ (?) ΑΝΑΞΑΓΟΡΟΥ : pas avant 9/8 et, probablement, au début de l'Empire.

III, 1009 : fragment de catalogue d'archontes.

"Αρχ[ων]
 [κ]αί ἱερεὺς Δ[ε]ρ[ούτου ὑπ[ι]στου]
 . . . αξαγόρ[α]ς — — [γούρ]
 [δ]ε Ἄ[ν]αξ[α]γόρ[ου] — —

A la l. 3, on peut hésiter entre deux lectures, [Av]αξαγόρ[α]ς (1) ou [Πρ]αξαγόρ[α]ς (2). Le nom du père, qui est certain, doit nous faire préférer la première. D'après l'état du marbre, que nous avons revu, il semble que l'on devrait avoir conservé une partie de la boucle du premier ρ, si le nom à restituer était vraiment Praxagoras.

La mention de la prêtrise de Drusus ne permet pas de placer Anaxagoras avant 9,8 (3). D'autre part, les catalogues de cette série, que l'on peut dater,

(1) KEIL, *Rhein. Mus.*, XVIII, p. 65

(2) N, p. 14 : sa restitution est motivée par le fait qu'il identifiait cet archonte avec Praxagoras, Méliteus. Mais celui-ci, nous le savons aujourd'hui, était fils de Thémistoklès, non d'Anaxagoras. Cf. le *stemma* BCH, XXXVIII, 1914, p. 428.

(3) Cf. ci-dessus p. 18.

ne sont pas postérieurs à Claude (1). Si *D* a placé le n° 1012 à l'époque d'Antonin, c'est en se basant sur des rapprochements de noms propres qui n'ont rien de certain : il est plus que douteux que le thesmothète [Ph]o[k]ion, f. de Philon, Pa[ianieus] et le héraut de l'Aréopage [L]ysiad[ès] doivent être identifiés avec l'éphèbe Flavius Phokion, Paianieus (III, 4113, col. I, l. 17) et l'archonte Claudius Lysiadès (n° 100), qui sont du II^e siècle : l'absence des deux gentilices, dans le catalogue 1012, rend l'identification plus que douteuse. Tout au plus peut-on admettre qu'il s'agit de personnages de la même famille. Nous montrerons d'ailleurs plus loin (n° 41^{bis}) que le héraut Lysiadès date, au plus tard, de Néron.

La liste 1009 ne doit donc sans doute pas être postérieure à Claude. Enfin, l'écriture paraît bien indiquer le début de l'Empire : le β, avec sa haste verticale dépassant la boucle, est caractéristique et nous invite à ne pas éloigner Anaxagoras de l'époque d'Auguste (2).

N, pp. 104 et 165 : 456/7. *DE*, p. 115, et *DF*, pp. 64 et 67 : 454 (Praxagoras). WILHELM, *RE*, I, p. 2076, n° 4 : I^{er} siècle ou première moitié du II^e. VS : peut-être au I^{er} siècle.

21. — ΔΗΜΟΧΑΡΗΣ, ΑΖΗΝΙΕΥΣ : sous Auguste, mais pas avant 9/8.

III, 68^a : dédicace à Askklèpios, Hygie, και Σεβαστηῆ Κουσαρι. Démocharès est, en même temps, qualifié de *ἱερὸς Δρόσου ὑπάτου* et ne peut être antérieur

(1) La liste a été dressée par FIMMEN, *AM*, XXXIX, 1914, pp. 434 sqq. et complétée par nous *BCH*, XXXVIII, 1914, p. 438 et n. 1. Cf. aussi ROUSSEL, *REG*, 1916, pp. 166 sqq. J'ai montré (*REG*, 1918, pp. 239 sqq.) que la liste III, 1012 ne descendait pas, comme le voulait *D*, à l'époque d'Antonin et j'apporterai ci-dessous (n° 41^{bis}) de nouveaux arguments contre cette date. Je continue à employer le nom traditionnel de listes d'archontes bien que KEIL (*Beitrag zur Geschichte des Areopags*, pp. 64 sqq.) ait observé que ce titre ne leur convient guère et que ces listes devaient être en rapport avec l'administration de la justice.

(2) Pour l'écriture, cf. les deux textes publiés *RA*, 1917, VI, p. 4 (fig. 4) et p. 8 (fig. 6), dont le premier serait de l'époque d'Auguste et le second de 267, au plus tard. Cf. aussi III, 442, 443, 447, 448, 450, tous de l'époque d'Auguste, dont la copie du *Corpus* ne donne qu'une idée inexacte. Cf. à ce sujet nos observations *RA*, I, l., p. 6, n. 1.

à 9/8 ⁽¹⁾. La dédicace mentionne également la prêtrise à vie de Zénon [f. de Lucius], Rhamnousios, connue par 68^b, texte daté de l'archonte Polycharmos, f. de Polykritos (n° 25).

D place ce dernier sous Claude et, par conséquent, Démocharès, à la même époque. Mais la date attribuée par lui à la dédicace 68^b est tout à fait improbable (ci-dessous n° 25).

Nous pensons que Σεβαστός Καῖσαρ, dans 68^a, désigne Auguste, bien que ces titres puissent également convenir à n'importe quel empereur régnant : aucune dédicace attique ne qualifie, semble-t-il, de Σεβαστός Καῖσαρ, un empereur autre qu'Auguste. Tous les textes de ce genre, actuellement connus ⁽²⁾, peuvent et doivent, sans doute, avoir été gravés en son honneur. Ajoutons que l'on peut restituer le nom du prêtre à vie [Zénon, f. de Lu]cius de Rhamnonte, dans une dédicace dont les caractères indiquent nettement l'époque de ce prince ⁽³⁾.

N, pp. 158 et 159 : 59/40. DE, pp. 65 et 118; DF, p. 65 : 29/50. [Ces dates ont été proposées à un moment où l'on pouvait croire que notre Démocharès était le même que l'archonte cité dans III, 1014, col. III, qui est, en réalité, de 49/8 (KA, pp. 158 et 142; KIRCHNER, IG, II-III², pars 4, fasc. 1, p. 26. Cf. ci-dessus, nos 8-14)]. D : sous Claude. VS : 42/5.

22. — — [ΣΟ]ΥΝΙΕΥΣ : premier quart du I^{er} siècle de notre ère?

III, 1018 : fragment d'une liste d'ἐπιμεληταὶ δικαστηρίων.

On n'a pas tenté de lui assigner une date. Cependant, à la l. 6, on trouve

(1) Cf. ci-dessus, p. 18.

(2) Cf. III, 1 (GARDTHAUSEN, *Augustus und seine Zeit*, I, p. 50; II, p. 21, n. 18), 63, 64, 252, 334, 447. Il en est de même de Καῖσαρ Σεβαστός : 593, 612, 1434, et même de Σεβαστός : 438. Cf. nos remarques, RA, 1917, VI, p. 5, n. 1. Mommsen avait déjà reconnu qu'il était extrêmement improbable, sinon impossible, que le titre Καῖσαρ Σεβαστός désignât un empereur autre qu'Auguste (ap. H. S. CRONIN, *First report of a journey in Pisidia*, JOURN. HELL. STUD., XXII, 1902, p. 119, n° 44), du moins dans une dédicace faite par un empereur.

(3) RA, l. l., p. 4, n° 4.

le nom d'un fils d'Épigonos, Ἀναγνωρίσιος. Or, un Épigonos du même dème est mentionné dans le catalogue des membres du γένος Ἀμυνανδραίων (1276, l. 17), daté d'Areios (27/6 à 18/7. Cf. n° 4). Si c'est bien le père de notre épimé-lète, l'archonte inconnu, du dème de Sounion, devrait être placé dans le premier quart environ du I^{er} siècle de notre ère.

DF, p. 24 : I^{er} ou II^e siècle avant notre ère.

? { 23. — — ΣΦΗΤΤΙΟΣ :
24. — [ΑΡΙΣΤ]?ΩΝ ΝΕ(ΩΤΕΡΟΣ) } vers le début de notre ère?

III, 1017 : les noms de ces deux archontes dataient deux listes d'ἐπιμεληταὶ δικαστηρίων, gravées sur la même pierre et appartenant sans doute à deux années consécutives. Le nom du second n'est donné en entier que par Pittakis (1) dont la copie est manifestement interpolée, du moins à la l. 1 : le marbre, dans son état actuel, permet seulement d'affirmer que le nom se terminait par -ων.

DF, p. 24, place nos deux archontes au I^{er} ou au II^e siècle avant notre ère (2), mais sans apporter d'arguments en faveur de cette hypothèse.

Le texte, à en juger par des ligatures comme NE et Π̄, par la forme du α, employée conjointement avec Μ, nous semble plus récent.

Nous proposons de rapprocher provisoirement ces listes du n° 1018, qui est de la même catégorie et que nous placerions dans le premier quart environ du I^{er} siècle de notre ère (cf. archonte n° 22) (3).

25. — ΠΟΛΥΧΑΡΜΟΣ ΠΟΛΥΚΡΙΤΟΥ, ΑΖΗΝΙΕΥΣ : entre 10/9 et 13/4.

III, 68^b : dédicace à Asklèpios, Hygie καὶ Σεβαστῆς Καίσαρι. Ces deux titres de l'empereur sont suivis d'un long martelage, du nom de l'archonte et de

(1) PITTAKIS, *L'Ancienne Athènes*, p. 108. DF, p. 23, a revu l'estampage de Lebas mais se borne à remarquer qu'il donne moins que la copie de Pittakis, sans préciser en ce qui concerne le nom de l'archonte. Pour les interpolations, cf. D, 1017.

(2) Cf. toutefois p. 65, où il le place, sans doute par erreur, au I^{er} siècle de notre ère.

(3) Pour νε(ώτερος), cf. l'archontat de Rhoemetakès, n° 39.

la mention de la prêtrise à vie d'Asklépios, dont le titulaire est Zénon, f. de Lucius, de Rhamnonte (1).

Cette dédicace est précédée de deux inscriptions métriques dont les caractères indiquent une date beaucoup plus récente (2). Elles ont été sûrement gravées après coup : l'archontat de Dionysodôros, f. d'Eukarpos, qui les date, ne peut être le même que celui de l'archonte Dionysodôros, de 53, mais d'un homonyme du II^e siècle (3). Le monument a été remployé à une époque basse (4), après martelage du nom du premier dédicant, contemporain de l'archonte Polycharmos : on ne peut, en effet, supposer que le nom martelé dans 68^b soit celui d'un empereur comme Néron. *D* avait déjà renoncé à cette hypothèse, la titulature de Néron ne commençant jamais par Σεβαστός καισαρ, pas plus que celle de Caligula (5), auquel on pourrait plus justement songer, car l'écriture de la dédicace martelée nous ramène tout au début de l'Empire. Elle présente la plus grande ressemblance avec celle des textes III, 442, 443, 447, 448, 450, tous du règne d'Auguste (6), et avec celle d'un fragment où nous avons proposé de restituer [Ζήνων Δευ]ζίου Παμωό[σιος], c'est-à-dire le nom du prêtre à vie d'Asklépios sous Polycharmos (7).

Il s'ensuivrait que Σεβαστός καισαρ ne serait pas le titre vague qui peut s'appliquer à n'importe quel empereur régnant, mais le nom même d'Auguste,

(1) Une dédicace du peuple à Polycharmos a été trouvée à Éleusis (Εφ. ἀρχ., 1899, p. 204, n° 28) et ne nous fournit aucun indice chronologique, pas plus que la dédicace de la Boulé en l'honneur de sa fille (III, 912 = FRAENKEL, *Epigr. aus Aegina* [ABH. BERL. AKADEMIEN, 1897], p. 17, n° 29).

(2) L'ε, le σ et l'ω ont les formes onciales, qui ne sont pas employées dans le texte daté de Polycharmos.

(3) Cf. l'archontat de Dionysodôros (n° 56), où nous montrons que Dionysodôros, f. d'Eukarpos, doit être le père de deux prytanes du début du III^e siècle.

(4) Il est peu vraisemblable de supposer avec *D*, que le remploi ait eu lieu une ou peu d'années après la première dédicace, d'autant moins que le martelage montre que le second dédicant n'était probablement pas de la même famille que le premier.

(5) Cf. HABERLEITNER, *Philol.*, LXVIII, 1909, pp. 293 sqq.

(6) Nous avons revu tous ces textes dont la copie du *Corpus* ne donne qu'une idée imparfaite et même inexacte. Cf. *RA*, 1917, VI, pp. 3 sqq.

(7) *RA*, l. l., p. 4, n° 4.

dont Polycharmos serait contemporain : il semble bien que, dans les *dédicaces* attiques, ce soit toujours la valeur qu'il faille lui attribuer (1).

On doit d'autant moins hésiter à placer Polycharmos sous Auguste que cet archonte, selon toutes vraisemblances, a eu pour père Polykritos, f. de Polycharmos, Azènieus, ἐξηνγητής ὁ Πυθόγρητος ἐξ Εὐπατριῶν sous Architimos (cf. n° 5 : 26/5 ou 22/1) et encore sous Nikostratos, c'est-à-dire, tout au début de notre ère (cf. n° 18) (2). C'est sans doute le grand-père de notre archonte que le Polycharmos, f. de Polykritos, Azènieus, qui fut archonte vers 43/2 et stratège en 51 (3).

De ce que son grand-père aurait été archonte à cette date, on peut déduire que Polykritos n'a guère pu être en fonctions avant la seconde partie du règne d'Auguste et, en tout cas, a suivi la série des archontes qui furent en charge de 17/6 à 11/0 (n° 8 à 14).

D : peu avant 52/5. FS : 58/9.

26. — ΛΑΚΩΝ : entre 9/8 et 13/4.

III, 1 = IG, II-III², 1069 : décret en l'honneur de Julius Nicanor. Il débute par : ἀγαθῆ τύχῃ τοῦ Σεβαστοῦ Καίσαρος κ. — — [ἐπι] | Λάκωνος (4) ἀρχοντος καὶ ἱερέως Δρούσο[υ ὑπάρχου].

N, restituait Καίσαρος Κ[λαυδίου Νέρωνος] et plaçait notre archonte sous Néron.

C'est impossible : Néron est toujours appelé Νέρων Κλαύδιος jamais Κλαύδιος Νέρων. On ne peut davantage songer à retrouver ici le nom de Claude dont

(1) Cf. archonte n° 21.

(2) ROUSSEL, *BCH*, XXXII, 1908, p. 357, n° 473; *NPA*, p. 145; *SIG³*, 773, l. 4; *Fouilles de Delphes, Épigr.*, III, 2, n° 64, l. 5.

(3) ROUSSEL, *ibid.*, n° 474; *KA*, p. 148; *PA*, n° 12106; *IG*, II-III², *pars 4 fasc. 1*, p. 25. Nous avons dit plus haut (n° 8 à 14) pourquoi nous ne pouvions admettre les conclusions de ROUSSEL, *Delos*, pp. 379 à 381, qui nous obligeraient à modifier quelque peu ces dates.

(4) Je n'ai pu retrouver le marbre. Pour le nom de l'archonte qui se trouvait sur un fragment aujourd'hui perdu, N, p. 147, et DE, p. 113, hésitaient entre "Λάκωνος et Λάκωνος, tout en préférant le premier de ces noms. Kirchner, qui a pu utiliser une seconde copie de Pittakis, lit Λάκωνος.

les titres ne se présentent jamais dans l'ordre *Augustus Caesar C[audius]* ⁽¹⁾. Comme la mention de la prêtrise de Drusus ⁽²⁾ nous interdit de reculer Lakon au delà de l'époque d'Hadrien, on ne peut restituer ici qu'une formule comme κ[αὶ τοῦ γένους αὐτοῦ] (*D.*), ou encore κ[αὶ ὅλου τοῦ οἴκου αὐτοῦ].

Nous avons dit, à propos des archontes n^{os} 21 et 25, que Σεβαστὸς Καίσαρ ⁽³⁾, dans les dédicaces attiques, devait désigner Auguste et non pas l'empereur régnant à l'époque où le texte a été gravé.

Il semble que la remarque s'applique également bien à notre décret : d'après une hypothèse des plus plausibles, le personnage en l'honneur de qui a été voté le décret daté de Lakon, Julius Nikanor, aurait eu pour père un philosophe alexandrin, ami d'Auguste, Areios qui avait précisément un fils du nom de Nikanor. Ce Nikanor, compagnon de l'empereur, aurait reçu de lui le droit de cité et serait venu s'établir à Athènes ⁽⁴⁾.

Cette hypothèse me paraît confirmée par une dédicace qui porte comme date : ἀρχοντας Ἀρείου τοῦ Νικάνωρος[ς] ἐξ Οἴσ[υ] ⁽⁵⁾. Quoique l'on ne sache au juste

(1) La remarque est de KEIL, *Rhein. Mus.*, XVIII, 1863, p. 63. Cf. *D, Eph. epigr.*, I, p. 114. Pour la titulature de Néron, cf. HABERLEITNER, *Philologus*, LXVIII, 1909, p. 294; pour celle de Claude, p. 293.

(2) Cf. ci-dessus, p. 18; ajoutons que Nikanor est mentionné dans un des discours de Dion Chrysostome (XXXI, 116 [II, p. 322, éd. G. de Budé] : τὸ ἐπιγραμμὰ τὸ ἐπὶ τῆς Νικάνωρος εἰκόνοσ ἕς αὐτοῦσ καὶ τὴν Σαλαμίνα ἐωνήσατο). La date de la mort de Dion est inconnue : il vivait encore en 111/2. Cf. CHRIST, *Gesch. d. gr. Litt.*, II, 16, p. 362.

(3) La présence de l'article τοῦ, devant Σεβαστοῦ, a fait supposer à MOMMSEN (*ap. D, Ephem. epigr.*, I, p. 116) que les titres de l'empereur pouvaient n'être pas cités dans l'ordre officiel et qu'il pouvait être ici question de Claude. *D, ibid.*, a cité quelques exemples de textes (un seul épigraphique) où l'article précède le nom d'Auguste. Cf. aussi *OGI*, 463, 456, 458, 532, 582, etc.

(4) Sur ce personnage à qui son talent de poète épique et sa munificence (il rendit aux Athéniens Salamine qu'ils avaient dû vendre ou mettre en gage) valurent les surnoms de nouvel Homère et de nouveau Thémistocle, cf. HERTZBERG, *Gesch. Griechenl. u. d. Herrsch. d. Römer*, I, pp. 202 sq.; KEIL, *Rhein. Mus.*, XVIII, 1863, pp. 59 sqq.; WACHSMUTH, *Die Stadt Athen*, I, p. 665, n. 3; GARDTHAUSEN, *Augustus u. seine Zeit*, II, p. 21, n. 18; 239, n. 5. Aux textes cités par Gardthausen, il y a lieu d'ajouter les dédicaces Δελτίου, 1888, p. 137, n^o 3, et Ἐφ. ἀρχ., 1895, p. 121, n^{os} 33 et 34, en l'honneur de J. Nikanor. Elles ne nous fournissent aucun indice chronologique nouveau.

(5) Ἐφ. ἀρχ., 1897, p. 90, n^o 9. Cf. archonte n^o 37.

à quelle époque elle appartient, il est probable que le personnage est un descendant, peut-être le fils de Julius Nikanor, qui porterait, suivant l'usage, le nom de son grand-père.

En fin de compte, l'archontat de Lakon se placerait entre 9/8 au plus tôt, à cause de la mention de la prêtrise de Drusus consul, et 13/4 au plus tard, dernière année attique du règne d'Auguste ⁽¹⁾.

Si le proèdre Euthydomos, qui a mis aux voix le décret daté de Lakon, devait être identifié avec l'archonte qui fut en charge vers 42/1 ou 38/7 ⁽²⁾, Lakon devrait être rapproché sans doute de 9/8 plutôt que de 13/14. Mais ce proèdre ne pourrait guère être que le fils ou le petit-fils de l'archonte ⁽³⁾, s'il est apparenté avec lui, car le nom n'était pas très rare ⁽⁴⁾.

(1) C'est par suite d'une erreur que B. Keil a prétendu que la liste 1006, où est mentionnée la stratégie de Nikanor, ne peut plus tomber sous Auguste. Cf. archonte n° 27 (fin).

(2) *PA*, n° 5567; *KA*, p. 141; KIRCHNER, *IG*, II-III², *pars 4*, fasc. 1, p. 25 (42/1); ROUSSEL, *Délos*, p. 381 (38/7).

(3) Comme ancien archonte, Euthydomos était qualifié pour entrer à l'Aréopage, ce qui ne prouve d'ailleurs pas qu'il y soit réellement entré et qu'il n'ait pas pu être membre de la Boulè, donc proèdre. [Cf. B. KEIL, *Beiträge zur Gesch. des Areopags* (BER. ÜBER D. VERHANDL. D. SACHS. AKAD., 1919, 71, 8), p. 82]. Mais c'est peu vraisemblable.

(4) GROAG (*RE*, X, p. 660, l. 37) suppose que Lakon pourrait être le même que G. Julius Lakon, fils de Julius Euryklès, gouverneur de Sparte sous Auguste (cf. *SIG*³, 787, n. 2), sans donner le moindre argument en faveur d'une hypothèse qui nous paraît d'ailleurs très acceptable. Il n'y aurait rien d'étonnant à ce qu'un Laconien ait été archonte à Athènes : Atticus, le père du sophiste Hérode Atticus a bien été patronome à Sparte, c'est-à-dire, lui aussi, magistrat éponyme (*IG*, V, 1, 32, 62, 287). De plus, le nom de Lakon est rare à Athènes (III, 3239).

Mais là où nous ne pouvons suivre Groag, c'est lorsqu'il affirme que l'archontat de Lakon devrait alors être reporté à l'époque de Claude. Groag n'assure-t-il pas (p. 659, l. 13) qu'Auguste avait donné à Lakon la succession de son père comme gouverneur de Sparte? Rien ne s'opposerait donc à ce qu'on plaçât l'archonte Lakon vers la fin du règne d'Auguste, même s'il devait être identifié avec Julius Lakon (cf. aussi la n. 3 de *SIG*³, 787/8, où l'éditeur admet que Lakon n'avait pas succédé à son père, sous Auguste. De même, KJELLBERG, *Klio*, XVII, p. 48). C'est d'ailleurs à l'époque d'Auguste qu'il faut placer les bases des statues que les Athéniens élevèrent à Euryklès et à Deximachos, son fils aîné (? III, 801 a b — *SIG*³, 787 8). De plus, Euryklès combattit à Actium *RE*, VI, p. 1330, n° 5) : son fils n'aurait-il pu devenir archonte sous Auguste encore?

N, pp. 147 et 157 : de 62 à 64 ou de 66 à 68 (1). KEIL, *Rhein. Mus.*, XVIII, p. 65 : époque d'Auguste. DE, p. 115 : mêmes dates que N (lit, comme N, Ἀλκιωνός au lieu de Λάκιωνος). D, *Ephem. epigr.*, I, p. 117 : époque d'Auguste ou de Claude; D, III, 1 : époque d'Auguste. VS : 17/6 (date inexplicable, étant donnée la mention de la prêtrise de Drusus). KIRCHNER, *IG*, II-III², 1069 : fin du 1^{er} siècle avant J.-C. GROAG, *RE*, X, p. 660 : époque de Claude.

27. — ΔΗΜΟΚΡΑ[ΤΗΣ] : après 98 et sous Auguste (a peut-être succédé à Lakon, n° 26).

III, 1006 et *add.*, p. 510 = RA, 1917, VI, pp. 9 sq., fig. 7 : catalogue d'archontes (2).

A la l. 1, il ne faut pas restituer ἐ[π]ώ(ν)υμ(α)ς ἄρχ[ων], ni [πολ]έμαρχ[ος], mais bien ἐπ' ἄρχ[οντες καὶ ἱερέως Δρούστου ὑπάτου] | Δημηκρά[τους], d'après ma revision du marbre. Le nombre de lettres à restituer nous est donné par la l. 4 :

l. 3. στρατηγός [ἐπὶ τοῖς ἐπιλείταις Ἰούλιος]

l. 4. Νικάνωρ, νέος [Ὀμηροῦ καὶ νέος Θεμιστοκλῆς].

(1) N tirait argument du titre d'ἀγωνοθέτης τῶν Σεβαστῶν ἀγώνων], porté par Nikanor (l. 7), pour placer Lakon après 53, année où auraient été créés ces jeux. En effet, dans une dédicace à Claude (III, 457, l. 4), Novius Philinos se qualifie de πρώτος ἀγωνοθέτης τῶν Σεβαστῶν ἀγώνων. Mais cf. D, *Ephem. epigr.*, I, p. 115, et *IG*, III, 1, qui cite une série de textes montrant que πρώτος n'a pas le sens que N lui attribue et qu'il faut comprendre ou bien que Philinos était le principal agonothète d'Athènes cette année-là, ou bien que ces jeux avaient lieu en l'honneur de chaque empereur régnant et que Novius fut le premier agonothète du règne de Claude.

Nous ajouterons que le même Novius s'intitule ailleurs (613) : ἀγωνοθέτης τῶν Τιβερίου Κλαυδίου Καίσαρος Σεβαστοῦ ἀγώνων, titre qui donnerait le nom exact des Σεβαστοὶ ἀγῶνες de l'époque de Claude, tandis que, sous Septime-Sévère (III, 10 = *IG*, II-III², 4077), ils semblent être devenus les ἀγῶνες τῆς Σεβ[στ]ῆς οὐκίας?, et les ἀγῶνες Σεβαστῶν sous le règne simultané de plusieurs empereurs, à une époque qu'on ne peut préciser (archonte n° 206. Peut-être sous Valérien et Gallien?).

(2) C'est à tort que FIMMEN, *AM*, XXXIX, 1914, p. 136 a voulu y reconnaître un catalogue de prytanes (cf. *BCH*, XXXVIII, 1914, p. 438, n. 2). La mention de l'aulétés (l. 8), du litourgos (l. 9) et très probablement des the[smothètes] (l. 6), étrangère aux listes de prytanes, ne laisse aucun doute à cet égard. Ce document n'a rien d'« énigmatique » (ROUSSEL, *REG*, 1916, p. 166, n. 3) : seule la présence du nom du stratège est étrangère aux « listes d'archontes » mais elle s'explique sans doute par l'importance exceptionnelle du personnage qui avait rendu Salamine aux Athéniens (cf. n° 26).

Il était un peu moins grand à la l. 4 où les lettres sont plus hautes de moitié, et à la l. 3 où elles sont plus espacées, détail dont la copie de *D* ne permet pas de se rendre compte, mais dont on pourra juger d'après la figure de la *RA*, l. l. C'est donc à tort que *D* a rayé Démokratès de la liste des archontes.

Pour Julius Nikanor, on se reportera à l'archonte précédent : pour les titres de stratège, cf. III, 10 = *IG*, II-III², 1069, l. 7 (?), et pour ceux de νέος Ὀμηροσ, etc., 642 à 644 et Δελτίου, 1888, p. 131, n° 3.

La restitution de [ἱερεὺς Δροῦσου ὑπάτου] peut s'autoriser de nombreux exemples (1) : ce sacerdoce, intimement lié à l'archontat, éponyme comme le consulat dont Drusus exerçait les fonctions lorsqu'il mourut, est régulièrement cité après le titre d'archonte dans les listes qui se placent entre l'époque d'Auguste et celle d'Hadrien et on le trouve même dans des décrets comme III, 10 = *IG*, II-III², 1069, l. 2, où on l'attend moins, le nom de l'archonte servant uniquement à dater le document.

La mention de cette prêtrise permet de placer Démokratès entre 98 et 124/5 environ (2). Contemporain de Nikanor, cet archonte l'est en même temps de Lakon. Peut-être même est-il son successeur immédiat, s'il est exact que Nikanor était [stratège] désigné sous Lakon (3).

On connaît un éphèbe du nom de Démokratès, sous Claude (1081, l. 26) : le nom est rare à cette époque dans l'onomastique athénienne. Aussi l'éphèbe pourrait-il être un descendant, fils ou petit-fils, de l'archonte.

DF, p. 22 : 1^{er} siècle de notre ère. GRANDOR, *RA*, 1917, VI, pp. 9 à 11 : après 9/8, sous Auguste. [*D*, 1006, *add.*, p. 310, considère Démokratès comme le polémarque. *VS*, qui suit *D*, omet par conséquent cet archonte dans sa liste]. B. KEIL, *Beiträge zur Geschichte des Areopags* (BER. ÜBER D. VERHANDL. D. SACHS. AKAD., 1919, 71, 8), p. 49,

(1) III, 1 (= II-III², 1069), 623, 624, 636, 662, 1005, 1009, 1010, 1078, 1083 [à restituer dans 1088]?, 68 a, 68 b; Δελτίου, 1888, p. 137, n. 1; *RA*, 1917, VI, p. 8, n° 6

(2) Cf. ci-dessus, p. 48.

(3) *D* restitué III, 1, ll. 7-8 : [στρατηγόν] κελευσέντων μενσ εἰς] τον ἐνομοτων τον ἀπὶ ἄρχοντος] ou εἰς] τον ἐπὶ πόντα ἐνομοτων] et ajoute : *utique de designato qui videtur*. KIRCHNER, (II-III², 1069) adopte la première de ces restitutions.

n. 56, prétend à tort que la liste 1006 ne peut plus se placer sous Auguste, parce que ἀρχων est précédé de ἐπώνυμος! Outre que nous ignorons la date où cette épithète a été appliquée à ἀρχων (cf. archonte Polykleitos, n° 7), Keil n'a connaissance ni de la correction proposée dans les *addenda*, ni de notre nouvelle lecture.

28. — [ΠΟΛΥΧΑΡΜΟΣ ΕΥΚ]ΛΕΟΥΣ?, ΜΑΡΑΘΩΝΙΟΣ : entre 9/8 et 22/3 inclus
et, sans doute, plus près de 22/3 que de 9/8.

Δέλτιον, 1888, p. 136, n° 1 (cf. *BCH*, XXXVIII, 1914, p. 438, n. 1) : catalogue d'archontes qui n'est pas antérieur à 9/8 (mention de la préprise de Drusus consul) (1).

La restitution du nom de l'archonte, par Lolling, sans être certaine, est des plus vraisemblables : il semble bien qu'il s'agisse ici d'un des ascendants d'Hérode Atticus, de Marathon, dont plusieurs ont porté le nom d'Euklès. Le seul Euklès dont il pourrait être ici question est celui auquel nous avons attribué le n° IV dans la généalogie de sa famille que nous avons dressée *BCH*, *l. l.*, p. 439 : il aurait été archonte entre 47/6 et 43,2 ou vers 41/0 (2), stratège sous l'archontat de Nikias (vers 10/9, cf. n° 15) et prêtre d'Apollon Pythien au début de notre ère encore (n° 48).

Cet Euklès avait un fils du nom de Polycharmos, connu comme héraut de l'Aréopage et ἀρχιερέως de Tibère (3). C'est le seul dont nous sachions d'une façon certaine qu'il était fils d'Euklès (4), le seul de ses fils en tout cas dont les textes nous apprennent qu'il fut mêlé à la vie politique d'Athènes.

L'année où [Polycharmos] est archonte, c'est, probablement, [Syndromos,

(1) Cf. ci-dessus, p. 18.

(2) Sur cet archonte, cf. *PA*, n° 5726; *NPA*, p. 78; *KA*, p. 142 (47/6-43/2); ROUSSEL, *BCH*, XXXII, 1908, p. 334, n° 247; *Délos*, p. 381, et *REG*, 1916, p. 166, n. 4 (± 41/0); KIRCHNER, *JG*, II-III², *pars* 4, *fasc.* 1, p. 26 (46/5).

(3) III, 647, 1007.

(4) J'ai supposé qu'Euklès (IV) avait eu un autre fils, Hérode (*BCH*, 1914, 440 f) Münscher en fait le fils de Polycharmos (*RE*, VIII, p. 923). Les deux hypothèses peuvent se défendre, le père d'Hérode n'étant pas connu : nous savons seulement qu'il eut pour fils Hipparque dont les biens furent confisqués sous Domitien. Sur Hipparque, cf. *BCH*, *l. l.*, p. 440 i, et *RA*, 1917, VI, p. 49.

f. de Ka]llikratidès, Trikorysios, qui est βασιλεύς, probablement le fils de Kallikratidès, f. de Syndromos, Trikorysios, κήρυξ τῆς βουλῆς καὶ τοῦ δήμου sous Auguste (1). Ce Kallikratidès n'a rien de commun avec l'homonyme, f. aussi de Syndromos, d'une liste de notables du début de l'Empire (2).

De ce que le père de Polycharmos fut archonte vers la fin de l'époque républicaine et était encore prêtre d'Apollon Pythien au début de notre ère, et du fait que Polycharmos lui-même fut ἀρχιερεὺς de Tibère, on peut, je pense, déduire que son archontat doit être placé soit vers la fin du règne d'Auguste, soit à l'époque de Tibère. Mais, sous ce dernier, nous connaissons une série d'archontes de 23/4 à 30/1 qui nous conduisent assez bas dans son règne : il paraît assez vraisemblable que Polycharmos fut en charge avant 23/4, comme il le fut certainement après 10/9 avant notre ère.

VS : omis. ROUSSEL, *REG*, XXIX, 1916, p. 167, n° 10 : fin du règne d'Auguste.

}	29. — MO — — ou ME — — (3) : 23 4.
	30. — ΧΑΡΜ — — : 24 5.
	31. — ΚΑΛΛΙΚΡ — — : 25 6.
	32. — ΠΑΜΦΙΛΟΣ : 26 7.
	33. — ΘΕΜΙΣΤΟΚΛΗΣ : 27 8.
	34. — ΟΙΝΟΦΙΛΟΣ : 28 9.
	35. — ΒΟΗΘΟΣ : 29 30.
36. — ΤΡΟΣ : 30 1.	

III, 1014, col. V (add. p. 511) (4).

Pour la méthode employée par Kirchner pour dater cette série, cf. les archontes nos 8 à 14 qui occupent la col. IV de 1014.

(1) III, 650, 1019. Dans 650 est mentionné aussi Charidèmos f. d'Hérodikos, Ἐπίκρησιος, l'un des thesmothètes de l'année de [Polycharmos]. Un autre de ces thesmothètes, Kléoménès, f. de Mantias, de Marathon, reparait dans 910, texte de date inconnue.

(2) Ἐφ. ἀρχ., 1898, p. 19, n° 26, l. 9 (pour la date, cf. WILHELM, *Beiträge*, p. 87) : le démotique, [Στεφάνου], est restitué en entier mais l'on ne pourrait lui substituer [Τριχορυστιον] : à la l. suivante figure le nom de son frère, Oinophilos, f. de Syndromos, Stei[rieus].

(3) L'accolade réunit les archontes qui sont donnés, par les textes, comme s'étant certainement succédé sans interruption.

(4) Pour la bibliographie de ce texte, cf. *supra*, n° 8 à 14.

N, p. 158 : 55/4-60/1. *DE*, p. 65 : 55/4 à 60/1. *D* : avant 45 ou après 61. HOMOLLE, *BCH*, XVII, 1895, p. 179 : 25/6 à 51/2. *VS* : 69/0 à 75/6. KIRCHNER, *Gött. gel. Anz.*, 1900, p. 476; *PA*, II, p. 652; *IG*, II-III², *pars 4, fasc. 1*, p. 26 : 25/4 à 50/1. ROUSSEL, *Délos*, p. 381 sqq. : toute la série devrait être retardée d'au moins cinq ans. *SIG*⁵, 755 : 25/4-50/1.

29. — Après le μ , on distingue sur le marbre ξ , reste d'une lettre qui ne peut guère être que O ou E (pas ω).

30. — Le μ n'est qu'en partie conservé mais est certain. On connaît un *Χαρμίδης Διογένους*, prytane vers l'époque d'Auguste. Cf. III, 1019, col. II, l. 24

31. — *DE*, p. 57, et Homolle, *l. l.*, p. 175, proposent de restituer *Καλλικρ[ατιδῆς]*. Non seulement nous ignorons le déme et la filiation du personnage, mais son nom lui-même est incertain : actuellement, on ne distingue plus rien sur le marbre après le second α , là où les précédents éditeurs lisaient une haste verticale complète (*DF*, p. 52) ou incomplète (III, 1014).

Toutefois, on croirait volontiers que *Kallikr[atidēs]* et le troisième de ses successeurs, *Oinophilos*, sont identiques aux deux frères du même nom, fils de *Syndromos Steiraios*, connus au début de l'Empire (1).

Un archonte *Kallikratidēs* est mentionné dans une dédicace à *Asklēpios* et *Hygie*, trouvée près d'Éleusis (2). La date n'a pu être déterminée.

32. — On connaît un *Πάμφιλος Νέστ[ο]ρος, Φλυεύ[ς]*, *thesmothète*, sous *Tibère* (3). Il est fort possible que ce soit le même que notre archonte.

(1) *PA*, n° 13038; *Ἐφ. ἀρχ.*, 1898, p. 19, n° 26, ll. 8 et 9 et ci-dessus, p. 65, n. 2.

(2) *Πρακτικά*, 1898, p. 89, n° 4 : *Εὐφρόσυνος | Ἱεροφάντου ζακχαρέων Ἀσκληπιουδὸς καὶ Ἰγίας | ἀνέθηκεν τὸν πύργον καὶ τὸν οἶκον ἐπὶ Καλλικρατίδου | ἀρχοντος.* (A à barre brisée, M, II, Θ, Σ). Ce pourrait être l'archonte que l'on place vers 38/7 (*KA*, p. 141; KIRCHNER, *RE*, X, p. 1643, n° 2; *IG*, II-III², *pars 4, fasc. 1*, p. 25) ou en 34/3 (KIRCHNER, *Rhein. Mus.*, LIII, p. 391) ou ± 33/2 (ROUSSEL, *Délos*, p. 381) ou un autre du temps de Claude (n° 54). Il en est de même de *[Kall]ikratidēs* qui date la dédicace WILHELM, *Beiträge z. gr. Inschriftenk.*, p. 86, n° 70 : Wilhelm l'identifie avec l'archonte de 34/3. D'après l'écriture, cette dédicace semblerait plutôt du temps de Claude.

(3) III, 1008, l. 3.

Nous avons proposé d'identifier celui-ci avec un personnage dont le nom n'est qu'en partie conservé (Παμ —) dans un catalogue d'archontes où il est éponyme en même temps que prêtre de Drusus consul (1) : les caractères de ce catalogue le placent au début de l'époque impériale. Il n'est, en tout cas, pas antérieur à 9/8 (2).

33-34. — Il est bien tentant de retrouver les noms des archontes Thémistoklès et Oinophilos dans le décret III, 25 = IG, II-III², 1344. On y restituerait volontiers à la l. 1 [ἐπὶ Θεμιστ^τοκλέου [ς] ἄρχοντος] et à la l. 5 : τὸν ἐπι^τ Οἴνο[φιλου ἄρχοντος ἐνιαυτῶν], bien qu'il y ait quelque difficulté à expliquer comment, dans un texte daté de Thémistoklès, on fasse déjà mention de son successeur (3).

35. — Pour Boéthos, Sundwall, *Klio*, 1909, p. 365, avait déjà reconnu que la lecture était certaine.

36. — C'est Sundwall, *l. l.*, qui a le premier distingué des restes de lettres appartenant au nom de cet archonte : il lisait . . . τιος. Mais, entre le τ et la haste verticale qui le précède, il y a place pour plus d'une lettre, semble-t-il. En outre, la lettre qui suit le τ paraît bien être un ρ dont nous avons reconnu la boucle sur le marbre. Ce ne peut, en tout cas, être un ι, car la haste est plus rapprochée du τ que de l'ο. Un nom comme [Ἄντ]ι[πα]τρ^{ος} remplirait très bien la lacune.

37. — ΑΡΕΙΟΣ ΝΙΚΑΝΟΡΟ[Σ] ΕΞ ΟΙΟ[Υ] : époque de Tibère ou de Caligula ?
[Peut-être aussi sous Commode ?]

Ἐφ. ἀρχ., 1897, p. 90, n° 9 : Ἄρχοντος | Ἀρείου τοῦ | Νικάνορο[ς] | ἐξ Οἴο[υ].

(1) *RA*, 1917, VI, p. 8, n° 6.

(2) A cause de la mention de la prêtrise de Drusus. Cf. ci-dessus p. 18.

(3) HOMOLLE, *BCH*, l. l., p. 176, suppose que le nom de Thémistoklès sert à dater, non le décret lui-même mais la constitution du collège de *κριταί* dont il y est question. Il est possible aussi qu'à la fin de l'archontat de Thémistoklès, et à un moment où son successeur était déjà désigné, on avait déjà constitué le collège des *κριταί* qui devaient fonctionner sous Oinophilos. A moins que ce décret, très mutilé, ne fasse allusion à des faits datant de ces deux archontes et ne leur soit postérieur,

Cette simple dédicace ne nous fournit aucun indice qui permette de la dater. Mais on croirait volontiers que cet archonte était un fils de Julius Nikanor, fils lui-même, semble-t-il, du philosophe Areios, ami d'Auguste (1).

Si cette hypothèse était admise, il faudrait placer Areios, sans doute, sous Tibère ou sous Caligula (2).

38. — ΑΡΙΣΤ[Τ] — ΤΟΥ ΑΗ — — : de 31,2 à 35,6 inclus ou après 37,8.

JHS, XXX, 1910, p. 268; fragment d'inscription, où je restituerais :

[Ε]πι Ἀρισ[τ] —
 [τ]ῶν Ἀπ — [α, ρ] —
 γ[ρ] [αττα] ? — —

Le texte est gravé au revers d'un fragment de liste de pylores,

Πύλωνες [:]
 — — Τριμ[ο] [ρ] ἴσως,
 — — — — — σ —

qui se rattache à III, 1292. Or, ce n° 1292 mentionne un *σάπυλλος* Apollonios, Lamptreus, qui était en fonction l'une des années qui ont précédé l'archontat de Rhoemetalkès (n° 39) et, peut-être, l'année avant (3), c'est-

(1) Voir archonte Lakon, n° 26.

(2) Deux personnages du nom de Nikanor figurent sur le catalogue éphébique III, 1145, col. I, l. 35, Νικάνωρ Ο.μου ἐξ Οἴου, exerce les fonctions d'hoplomaque; col. II, l. 34, Νικάνωρ, f. de Nikanor, tribu Léontis (à laquelle ressortit le dème d'Oion). Ce catalogue appartient à l'époque de Commode. L'éphèbe Nikanor pourrait être un parent de notre archonte, un de ses descendants sans doute. Autant qu'on peut en juger d'après l'écriture de notre dédicace, qui n'a rien de bien caractéristique, il n'est guère probable que ce soit son frère et que notre Areios date de Commode.

(3) Bien que la liste où il figure précède immédiatement, sur le marbre, celle de l'année de Rhoemetalkès, on ne peut affirmer qu'elle est de l'année précédente : rien ne prouve que des listes de pylores d'années intermédiaires n'ont pas été gravées sur un autre marbre. Apollonios est également connu par III, 1288. D'autre part, l'un des pylores de III, 1292, Aimilius, Képhisieus, reparait dans la col. II de 1285 (cf. *BCH*, XXXVIII, 1914, p. 273, n. 1). Il n'y a rien à tirer de ces rapprochements, la date de 1288 et de 1285 étant inconnue.

à-dire en 35/6. Il ne l'était plus sous cet archonte ni sous son successeur (n° 40) (1).

Il faut en déduire, sans doute, qu'Arist — a pu être archonte en 35/6 ou peu avant. Il ne faudrait pas remonter plus haut que 30/1, année à partir de laquelle les archontes sont connus jusqu'en 23/4 (n°s 29 à 36). Mais on pourrait aussi le reculer après 37/8, c'est-à-dire après nos archontes 39 et 40 qui se placent en 36 7 et 37 8 ou peu après, sans descendre toutefois plus bas que l'époque de Claude d'où datent les dernières listes de pylôres (2).

39. — ΒΑΣΙΛΕΥΣ ΠΟΙΜΗΤΑΚΑΣ ΝΕΩΤΕΡΟΣ (3) : 36, 7.

III, 1077; 1284 : liste de pylôres ἐπὶ Παινηγίλια νεωτέρου [Γίλιος] Καίσαρος αὐτοκράτορος ἀνεδειχθέν (4).

La restitution du nom martelé de l'empereur, proposée par Neubauer (5), a été confirmée par ma révision du marbre (6). L'archontat du roi thrace

(1) Cf. III, 1284 = *BCH*, l. l., 275.

(2) Cf. archontes n°s 42 et 43.

(3) Νεώτερος sert à distinguer non deux archontes de même nom, qui ont été en charge à des époques différentes (*DE*, pp. 69 et 114), mais deux personnages homonymes contemporains. Cf. *D. IG*, III, 106; *N. Hermes*, X, p. 148; *MOMMSEN*, *Eph. epigr.*, II, p. 238. S'il pouvait subsister le moindre doute à cet égard, il suffirait de faire observer que l'archonte Kalliphron (n° 199) est qualifié de πρεσβύτερος, épithète qui ne peut évidemment l'opposer à un archonte postérieur, mais à l'un de ses homonymes, un parent plus jeune. Notre archonte est le fils de Kotys : il régna en même temps que son homonyme, fils de Rescuporis, à partir de 19 de notre ère (*TAC.*, *Ann.*, II, 66-67; *MOMMSEN*, l. l.; *OGL*, 378, n. 1. Cf. le *stemma* dressé par *DESSAU*, *Reges Thraciae qui fuerint imperante Augusto*, *Eph. epigr.*, IX, p. 704. [Cf. aussi *KAHRSTEDT*, *RE* 2^e série, I, pp. 237 et 1004, qui ne paraît pas connaître l'article de *Dessau*]. Rhoemetalikès n'est sans doute pas le premier archonte connu qui n'était pas athénien ἐκ τριγώνις, comme l'a affirmé *KELL.*, *Ann. Argent.*, p. 71, n. 2. Cf. le n° 49.

(4) Rien ne prouve que la dédicace 114 ait été faite sous son archontat.

(5) *Hermes*, X, pp. 143 sqq.

(6) *BCH*, XXXVIII, 4914, p. 274. La lacune est exactement de cinq lettres et il subsiste la barre horizontale du Γ. Ross, *Demetri von Attika*, p. 35, n° 10, avait donc tort de restituer [Σεβαστός], titre qui n'est d'ailleurs jamais martelé.

est donc contemporain de l'année où Caligula monta sur le trône. Or, Caligula a été proclamé empereur le 18 mars 37⁽¹⁾, c'est-à-dire dans la seconde moitié de l'année attique 36/7 (\pm juillet 36 à \pm juillet 37)⁽²⁾. Donc, Rhoemétalkès a été archonte en 36/7 et non en 37/8, comme on l'a admis jusqu'ici.

N, pp. 141 et 163 : 41; *Hermes*, l. l. : 37. *DE*, p. 63 : 37. *D*, 1284 : 37/8. MOMMSEN, *Eph. epigr.*, 258, n. 2 : 37/8. *PIR*, III, p. 151, n° 52 : 37/8. *VS* : 37/8. KAHRSTEDT, *RE* (2^e série), I, p. 1004, n° 3 : 37/8. B. KEIL, *Anonymus Argentinensis*, 71, n. 2 : 37/8. GRAINDOR, *BCH*, XXXVIII, 1914, p. 276 : 36/7.

40. — ΠΟ(Λ)ΥΚΡΙ(Τ)ΟΣ⁽³⁾ : 37,8 [ou peu après].

III, 1284; copie plus correcte : *BCH*, XXXVIII, 1914, p. 274. Le nom de Polykritos sert à dater une liste de pylôres dont les noms suivent immédiatement ceux de l'archontat de Rhoemétalkès (36/7. Cf. n° 39). Comme ces listes devaient être annuelles et que, d'autre part, la gravure de la liste de Polykritos est semblable à celle de l'année de Rhoemétalkès, il est légitime de supposer que le premier a succédé au second dans les fonctions d'archontes ou, du moins, qu'il l'a suivi de près⁽⁴⁾.

N, p. 163 : 42? *DE*, p. 129 : contemporain de Rhoemétalkès. *DF*, p. 67 : 36? *D* : peu après Rhoemétalkès. *VS* : 38/9 (donc l'année après Rhoemétalkès que *VS* place en 37/8). LARFELD, *Handb. gr. Epigr.*, II, 1, p. 362 : 38/9.

(1) *CIL*, VI, 2028 c. Cf. *PIR*, II, p. 176, n° 143; RUGGIERO, *Dizion epigr.*, II, p. 32 (Vaglieri); *RE*, X, p. 385 (Gelzer).

(2) De cette date, il résulte aussi que les listes de pylôres, de même que celles des éphèbes, étaient gravées à la fin de l'année attique.

(3) Ross, *Demien von Attika*, p. 33, et *DE*, p. 129, lisaient Πούκριπος. Mais ce nom propre n'existe pas et j'ai fait observer que le texte avait visiblement été retouché par une main moderne, qui avait transformé, à la ligne suivante, πολωροί en ουδωροί. Cf. *BCH*, l. l., p. 276 et le fac-simile, p. 274. *N*, p. 142, avait déjà proposé de lire Πολύκριτος.

(4) Il n'est, en effet, pas certain que des listes de pylôres n'aient pas été gravées sur un autre marbre entre l'archontat de Rhoemétalkès et celui de Polykritos.

41. — Σ — — : peu avant 367 ou peu après 378.

III, 1291 : fragment de liste de pylôres. L'un des noms de ceux-ci, Ktésiklès, Araphénios, reparait dans 1284 (= *BCH*, XXXVIII, 1914, p. 275), sous l'archontat de Polykritos (37/8 ou peu après. Cf. n° 40) : on sait que les fonctions de pylôres étaient renouvelables ⁽¹⁾.

L'archonte S — — doit donc être placé peu avant ou après 37/8 : l'année 36/7, où Rhoemétalkès était archonte, est exclue.

D : milieu du I^{er} siècle. *FS* : 52/5.

41^{bis}. — ΣΕΚΟΥΝΔΟΣ : vers l'époque de Claude.

IG, IV, 937, 938 = *SIG*³, 796, Δ B, II-III : deux décrets, l'un de l'Aréopage, l'autre du Sénat des 600 et du peuple d'Athènes, trouvés à Épidaure, rendus en l'honneur de T. Statilius Lamprias, pour consoler ses parents de sa mort prématurée. Ces deux décrets ont été votés respectivement le 25 et le 18 Boédromion (18^e jour de la 3^e prytanie).

Cavvadias proposait d'identifier l'archonte Sécundus avec son homonyme Carinas [Sécundus], qui revêtit l'archontat sous Néron (n° 62 : 64/5-67/8) ⁽²⁾. Lamprias est, en effet, le fils de Statilius Timokratès. Or, celui-ci avait été nommé secrétaire du Παναθηναίων συνέδριον, à l'époque « où la liberté nous fut rendue » (*IG*, IV, 935, l. 9 = *SIG*³, 796 B).

Mais s'agit-il de la liberté rendue aux Grecs par Néron, en 67? Cavvadias l'affirme, Fränkel le nie avec d'autant plus de raison que le nom de Timokratès figure déjà sur la base des statues élevées par les Achéens à leur bienfaiteur Memmius Régulus ⁽³⁾, qui gouverna l'Achaïe entre 35 et 41 ⁽⁴⁾.

(1) Un pylôre pour la 11^e fois est mentionné dans la liste *Επι. ἐπιγ.*, 1885, p. 64 (= *Sitzungsber. Berl. Akad.*, 1887, p. 1065 n° 16; *Arch. epigr. Mittheil. Oester.*, XIV, p. 38; *BCH*, XXXVIII, 1914, p. 273, n. 1).

(2) *Fouilles d'Épidaure*, I, p. 69.

(3) *IG*, IV, 1139.

(4) *PIR*, II, p. 364, n° 342.

Nous savons d'ailleurs que le *Παναχαιοῦν συνέδριον* existait en 37 déjà (1). Il semble donc bien que la liberté rendue fut celle de reconstituer la ligue et que cette faveur fut due à Memmius.

D'après Fränkel (2), ou bien le Sécundus des deux décrets d'Épidaure n'est pas le même que Carinas, ou, s'il faut les identifier, on devrait supposer que Timokratès a été nommé secrétaire des Panachéens, très jeune encore.

On remarquera que le héraut de l'Aréopage, dans le décret de cette assemblée, est Lysiadès (3) : c'est, sans doute, le même que celui dont *D* a restitué, avec la plus grande vraisemblance, le nom [Δ]υσιῶδ[ης], dans un catalogue d'archontes où il remplit la même fonction (4). De ce catalogue, nous ignorons malheureusement la date : *D* proposait de le placer à l'époque d'Antonin. J'ai essayé de montrer qu'il n'était pas possible de descendre si bas et le nouveau rapprochement que nous faisons ici entre les deux Lysiadès confirme notre manière de voir (5) : nous ne connaissons pas de catalogue de ce genre qui soit sûrement postérieur à Claude. Le dernier qu'on peut dater (III, 4011) est du règne de cet empereur (6). Mais il me paraît aussi que j'ai eu tort (*REG*, 1918, p. 239) de placer le catalogue 4012 avant l'époque de Tibère, faute de m'être aperçu que la restitution de *D* est trop courte au début de la ligne 42 et qu'on doit lire : [$\text{Κλ.}\Delta$]υσιῶδης.

On ne peut guère identifier Lysiadès qu'avec l'un des membres d'une grande famille de dadouques, dont nous avons, après beaucoup d'autres, dressé la généalogie, *BCH*, XXXVIII, 1914, p. 429. On y voit figurer deux personnages du même nom, T. Claudius Lysiadès, dont le second, petit-fils du premier, vivait sûrement au II^e siècle et ne peut entrer en ligne de compte (cf. archonte, n^o 100). Reste T. Claudius Lysiadès (I) : petit-fils sans doute

(1) *RE*, I, p. 196. Cf. *IG*, VII, 2711.

(2) *IG*, IV, 938.

(3) *IG*, IV, 937 — *SIG*³, 796 Δ B, II, l. 17.

(4) III, 4012, l. 42.

(5) *REG*, 1918, p. 239 et ci-dessus, p. 53.

(6) *ΓΕΜΜΕΝ*, *AM*, XXXIX, 1914, p. 433; *ROUSSEL*, *REG*, 1916, p. 467, n^o 43. Cf. ci-dessous, nos archontes n^{os} 50 et 52.

de Léonidès, archonte en 12/1 (ci-dessus, n° 14), il dut vivre vers le milieu du I^{er} siècle de notre ère, sans qu'on puisse autrement préciser (1).

Bien qu'il ne semble nullement impossible de supposer qu'il vivait encore sous Néron et, par conséquent, d'identifier l'archonte Sécundus avec Carinas Sécundus, peut-être vaut-il mieux distinguer ces deux éponymes à cause de la date à laquelle Timokratès fut nommé secrétaire des Panachéens. Il n'est pas vraisemblable qu'on eût conféré pareille dignité à un tout jeune homme. Mais rien ne nous permet de déterminer à quel moment il perdit son fils. D'après la présence du nom de Lysiadès, nous supposerions volontiers que c'est vers l'époque de Claude.

Il est possible qu'il faille restituer le nom de l'archonte Sécundus dans le fragment de liste de pylotes III, 1290 :

[Ἐπι] Σεκούνδο[υ ἀρχοντος].
 [σα]λπικτής· Σκ —
 Πυλωτός· Σ —

La seule difficulté, c'est que, contrairement à ce qui a lieu dans les listes similaires, le nom du σαλπικτής précéderait celui du pylote. Mais, contrairement aussi à ce qui se présente dans ces listes, celle-ci ne comportait sûrement qu'un seul pylote. Elle est donc complète et le nom de la première ligne ne peut guère être que celui de l'archonte.

Or, les listes de ce genre, qui peuvent être datées, appartiennent à peu près toutes à la même époque, à la fin du règne de Tibère, à celui de Caligula et de Claude. Comme l'institution ou, tout au moins, l'usage de graver les listes de pylotes n'a pas, semble-t-il, duré fort longtemps (2), nous en tirerions un nouvel argument pour placer notre archonte, au plus tard, sous Claude.

CAVADIAS, *o. l.*, p. 69 : identifie Sécundus avec Carinas et le place entre 66 et 68. FRAENKEL, *IG*, IV, 958 : si Sécundus n'est pas identique à Carinas, Timokratès a dû être

(1) Il est mentionné dans les dédicaces *IG*, III, 676 à 678. Cf. *BCH*, XXXVIII, p. 431.

(2) Pour ce qui concerne les pylotes, cf. les notes des archontes n° 42 et 45.

secrétaire des Panachéens très jeune. HILLER VON GAERTRINGEN, *SIG*⁵, 796, n. 2 : il n'est pas du tout sûr que Sécundus soit le même que Carinas. H. propose dubitativement de placer Sécundus en 40, sans apporter d'argument en faveur de cette date. [STEIN, *RE*, III, p. 1613, ignore l'existence des deux décrets d'Épidaure]. B. KEIL, *Beiträge zur Geschichte des Areopags* (BER. ÜB. D. VERHANDL. DER SACHS. AK. D. WISS. ZU LEIPSIG, PHIL.-HIST. KL., 1919, 71, 8), pp. 2 sqq., commente longuement le décret de l'Aréopage. Pour la date, il se borne à admettre (p. 5) celle qui a été proposée par Cavvadias, sans même avoir l'air de s'être aperçu qu'elle est discutable et discutée. P. FOUCART, *Le Culte des héros chez les Grecs* (MÉM. ACAD., XLII), Paris, 1918, pp. 148 sqq., étudie les textes relatifs à Lamprias, sans traiter la question chronologique.

? } 42. — Φι — —
 43. — Π — — : second tiers du I^{er} siècle, environ.

Sitzungsber. Berl. Akad., 1887, p. 1071, n° 13 (Cf. *BCH*, XXXVIII, 1914, p. 273, n. 1) (l'A a partout la barre brisée) :

ΕΗΦΙ — [ἄρχοντος],
 ΕΗΑΘ [ρόδευτος] —
 ΑΦΡΟΖ [εὐστως] —
 ΠΑΙΑΙ [εὐύς] —
 ΥΝ
 ΕΗΗ — —
 ΑΡΧΟΝ[τος] —
 ΤΡΟΦ[ιμος] —

Ce texte a été publié, sans transcription ni commentaire, par Kirchhoff, d'après une copie de Lolling. Ce serait, d'après l'éditeur, un monument funéraire. Cette opinion n'est guère admissible : il n'y a guère de noms propres commençant par Ἐπιφι — et Ἐπιη — (ll. 4 et 6). Il faut sans doute restituer ἐπι Φι — et ἐπι Η — — ἄρχον[τος]. Comme les monuments funéraires sont rarement datés et jamais, semble-t-il, à Athènes, sous l'Empire, nous aurions sans doute affaire ici à deux listes de pylôres, d'années consécutives probablement. Tous les documents de ce genre ont été trouvés sur l'Acropole, comme celui qui nous occupe.

S'il en est bien ainsi, nos deux archontes se placeraient vers le second

tiers du I^{er} siècle de notre ère, époque d'où datent toutes les listes de pylôres (1) pour lesquelles on possède quelque indice chronologique (2). Pour la restitution possible du nom de l'archonte n° 42, cf. le n° 45.

44. — — — INOΣ : règne de Tibère, de Caligula ou de Claude.

III, 3882 : fragment de colonne, connu seulement par une copie de Pittakis. On l'a rangé parmi les *fragmenta incerta* : la présence du nom de l'archonte empêche d'y reconnaître une inscription funéraire. Les monuments de ce genre ne sont pas d'ordinaire datés.

On l'identifierait volontiers avec une liste de pylôres : deux de ces listes sont gravées sur colonnes (3). Notre archonte se placerait alors entre l'époque de Tibère et celle de Claude, c'est-à-dire dans la période où rentrent toutes les listes de pylôres qui ont pu être datées. (Cf. aussi le n° 45.)

45. — INOΣ : vers l'époque de Claude et pas après 50/1.

RA, 1917, VI, p. 44, n° 8 (fig. 8) : liste de pylôres qui ne peut être postérieure à 50/1. Sur l'une des faces latérales du marbre sont gravées deux autres listes : sur l'une d'elles figure Διόδωτος Ἀντιπᾶ Κροπιδοῦς, dont le nom doit être restitué dans le catalogue éphébique III, 1081, ll. 4 et 5 (Διόδωτος Ἀντ[ιπᾶ Κρο]πιδοῦς), qui est du temps de Claude et ne peut, par conséquent, être postérieur à l'année attique 53/4 (4). Dans ce catalogue, Diodotos porte

(1) Nous avons dressé la liste de ces documents en publiant un nouveau, BCH, XXXVIII, 1914, p. 273, n. 1. Nous en avons édité d'autres dans la RA, 1917, VI, pp. 12 sqq.

(2) SCHÖNE, *Hermes*, IV, p. 294, avait déduit de la fréquente récurrence des mêmes noms dans ces listes, que l'institution n'avait duré que peu de temps. Il est plus prudent d'en conclure seulement que l'usage de graver ces listes n'a pas persisté.

(3) III, 1284; Δελτίον, 1889, p. 53, n° 9.

(4) L'année 54/5 est exclue : Claude est mort le 13 octobre 54 et une dédicace à cet empereur ne se comprendrait plus dans un catalogue éphébique de l'année 54/5 : ces catalogues étaient gravés à la fin de l'année, donc si celui-ci était de 54/5, il aurait été

le titre de pédotribe; comme ces fonctions sont, sans nul doute, supérieures à celles de pylôre, il en résulte que les deux listes de pylôres gravées sur la face latérale du marbre qui porte la liste datée de — inos, sont antérieures à 53/4 et se placent, au plus tard, en 51/2 et 52/3. La liste gravée sur la face principale est donc de 50/1 au plus tard.

L'archonte pourrait peut-être être identifié avec [Phile]inos ⁽¹⁾, père de Tib. Claudius Novius, personnage important, plusieurs fois stratège, sous Claude et sous Néron : ce serait sans doute le même que les nos 42 et 44 ⁽²⁾.

La liste de pylôres qui nous occupe porte, comme date, outre le nom de l'archonte, celui de la prêtresse d'Athéna, qui doit probablement être restitué [Mégist]è. Cette prêtresse est connue par une série de dédicaces du temps de Claude et de Néron ⁽³⁾.

En résumé, — inos est antérieur à 51/2 et, sans doute, de peu : il ne semble en tout cas pas possible de le faire remonter plus haut que le règne de Claude.

GRAINDOR, *R.A.*, 1917, VI, pp. 12 à 15 : vers l'époque de Claude, mais avant 51/2.

46. — ΟΥΙΟΣ ΛΕΩ — : 40/1 ou 41/2.

III, 458 : dédicace à un empereur, qui n'était connue que par une copie de Fourmont. Je l'ai retrouvée et publiée *BCH*, XXXVIII, 1914, p. 407, n° 19. C'est bien [Τιβέριου] | Κλαύδιου Καίσαρα Σεβασ[τών] qu'il faut restituer, aux ll. 2 et 3, et non [Νέρονα] Κλαύδιου : la titulature qui suit ne convient qu'à Claude, non à Néron. L'empereur est qualifié de *αὐτοκράτορα, ὑπατον* [ἀποδέδειγ-

gravé vers juillet 53, un an presque après la mort de l'empereur! Pour l'époque de la gravure des catalogues éphébiques, cf. *Hermes*, XI, p. 393; WEBER, *Untersuchungen zur Geschichte des Kaisers Hadrianus*, p. 159, n. 587 et ci-dessus, p. 15.

⁽¹⁾ III, 457, 613, 652.

⁽²⁾ 437, 613, 652, 1085; *Ἐφ. ἀρχ.*, 1885, p. 207, n° 1. *BCH*, II, p. 400, n° 9; III, p. 160, n° 9; p. 161, n° 10. *JHS*, 1896, p. 339 = NACHMANSON, *Hist. att. Inschr.*, 72. ROUSSEL, *Délos*, p. 118.

⁽³⁾ III, 615, 616, 652, 872. 461a. *Δελτίον*, 1898, p. 98, n° 23. Elle ne doit pas être confondue avec une prêtresse homonyme, en charge sous Auguste (III, 63). Il ne peut être ici question de cette dernière. Nous ne connaissons pas de liste de pylôres remontant aussi haut.

μένων] (1) | τὸ δεύτερον, ἀρχιεργ[ε]α μέ[γιστον ἀρχιεργ]αῖος ἐξουσίας. S'il s'agissait de Néron, consul désigné pour la seconde fois avant le 1^{er} janvier 57, on attendrait la 2^e ou la 3^e puissance tribunicienne et le titre de ἀποκριτορα τὸ β' qu'il portait déjà en 55 (2).

Claude, consul pour la seconde fois en 42, a pu être *designatus* dès mars 41, au plus tard en octobre de la même année (3). Sa première puissance tribunicienne va du 25 janvier 41 au 24 janvier 42 (4). Il est *imperator* pour la seconde et même peut-être pour la troisième fois en 41, en tout cas avant le 25 janvier 42 déjà (5). Notre dédicace se place donc entre mars 41 et le 24 janvier 42 au plus tard et, sans doute, avant octobre 41 : si Claude n'avait été désigné comme consul pour 42 qu'en octobre 41, il est probable qu'il porterait déjà le titre d'*imperator* pour la seconde fois.

Comme l'année attique commence, à cette époque, vers juillet, nous avons donc, pour l'archonte — ovius Léo —, le choix entre les années 40/1 et 41/2.

Notre archonte est peut-être un parent de Tib. Claudius Novius, f. de Philéinos, stratège plusieurs fois, sous Claude et Néron (6). Il faut, en tout cas, renoncer à la restitution de *D* : [ἰ]ε[ρ]ίας Δε —, admise par VS, mais qui ne s'accorde pas avec les restes de lettres que nous avons lus sur le marbre retrouvé.

BOECKH, *CIG*, III, 520 : 42. *D* : 41. *VS* : 41/2. GRANDOR, *BCH*, *l. l.*, p. 411 : 40/1 ou plus probablement 41/2.

(1) Comme l'avait déjà vu *D*, c'est le seul mot qui puisse se restituer entre ὑπατον et τὸ δεύτερον : le consulat étant, avec les titres d'*imperator* qui précède et celui de la puissance tribunicienne qui suit, le seul qui pût être renouvelé, la lacune ne devait contenir qu'une épithète se rapportant à consul, épithète qui ne peut être ici que *designatus*.

(2) HOHL, *RE*, suppl. III, p. 391.

(3) Pour la date de l'élection des consuls sous la dynastie Julio-Claudienne, cf. MOMMSEN, *Droit public*, II, p. 254.

(4) *RE*, III, p. 2788. LIEBENAM, *Fasti consulares*, p. 104.

(5) *RE*, III, p. 2791. DE RUGGIERO, *Dizionario epigr.*, II, p. 297.

(6) III, 457, 613, 652, 1085; *Εφ. ἀρχ.*, 1885, p. 207, n° 4; *JHS*, 1896, p. 339 = NACHMANSOHN, *Hist. att. Inscr.*, 72; *BCH*, II, p. 400, n° 9; III, p. 160, n° 9; p. 161, n° 10.

47. — ΝΕΙΚΗ[ΤΗΣ]? : vers l'époque de Claude et pas avant 38/9.

III, 1286 ⁽¹⁾ : liste de pylôres dont deux noms reparaissent dans une autre liste, la première des trois qui sont gravées sur le marbre 1285 ⁽²⁾. Or, la troisième de ces listes, non datées, est connue par un second exemplaire, le groupe *f* de 1284 : dans les deux copies, il est fait mention de la construction de l'escalier monumental des Propylées, qui a eu lieu cette année-là. Ce groupe *f* est sûrement postérieur à l'archontat de Polykritos (378 au plus tôt. Cf. n° 40) : pour le graver, comme la place faisait défaut sur le marbre 1284, on a dû entamer en partie le cartouche qui encadre la liste des pylôres de l'année de Polykritos ⁽³⁾. Il a dû s'écouler un certain nombre d'années entre Polykritos et l'époque de la gravure de *f* : le marbre est incomplet en bas et plusieurs listes devaient suivre celle de l'archontat de Polykritos. C'est dans l'intervalle entre ce dernier et celui sous lequel a été gravé le groupe *f* qu'il faut placer, sans doute, la première des listes de 1285 qui est, nous l'avons montré, antérieure à *f* et qui est contemporaine de celle de l'archontat de Neiké[tès]. Celui-ci tomberait donc, au plus tôt, en 38/9, année qui suit celle de Polykritos et, au plus tard, sous le règne de Claude : c'est vraisemblablement sous ce prince que fut construit l'escalier des Propylées ⁽⁴⁾, qui est sûrement postérieur à l'archontat de Neiké[tès], d'après ce qui a été dit plus haut.

N, p. 162 : époque impériale. *DE*, p. 127 : début de l'Empire (Νεικί[ρατος], Νεικί[σιος] ou Νεικί[φσος]). *VS* : 54/5 (Νεικί[της]).

(1) ΠΙΤΤΑΚΙΣ, Ἐφ. ἀρχ., n° 328, est le seul qui ait lu, à peu près en entier, le nom de l'archonte ΝΕΙΚΗΤΙΣ. Ross, *Rhein. Mus.*, 1851, p. 126, ne lisait déjà plus que Νεικη—. Si l'on pouvait se fier à la lecture de Pittakis, on pourrait peut-être penser que notre archonte est un descendant du thesmothète Νεικήτης Ζωίλου ἐκ Μυρρινούττης (en 44/3. Archonte n° 14). *AM*, XXXIX, 1914, p. 131, l. 9.

(2) J'ai montré ailleurs que la deuxième de ces trois listes est postérieure à la première et à la troisième. Cf. *BCH*, XXXVIII, 1914, p. 273 n.

(3) Voir la copie nouvelle que nous avons donnée du n° 1284, *BCH*, l. l., p. 274 et nos remarques, p. 279.

(4) *BCH*, l. l., p. 280.

48. — ΚΑΛΥΔΙΟΣ ΧΡΥΣΙΠΠΙΟΣ : vers le milieu du I^{er} siècle.

Ἐφ.ἀρχ., 1885, p. 64 : liste de pylôres publiée ensuite comme inédite par Kirchhoff, *Sitzungsber. Berl. Akad.*, 1887, p. 1065, n° 46. Cf. aussi *Arch. epigr. Mit. Oester.*, XIV, p. 38 et les corrections proposées *BCH*, XXXVIII, 1914, p. 273, n. 1.

Les pylôres ne sont pas connus par ailleurs (1). Un Claudius Chrysippos était cosmète en 145/6 (2), mais nous ne pouvons songer à l'identifier avec notre archonte : toutes les listes de pylôres qu'on peut dater sont du règne de Tibère, de Caligula ou de Claude. L'institution n'a probablement pas duré fort longtemps, comme l'a vu Schoene (3), ou en tout cas, on n'a pas continué à graver les listes de pylôres.

En fin de compte, il faudrait placer Chrysippos plutôt vers le milieu du I^{er} siècle : dans la liste qui précède son nom, on rencontre Protogénès, pylôre pour la 11^e fois. On en déduira que nous ne sommes pas au début de l'institution, qui, dans l'état de nos connaissances, n'apparaît pas antérieurement à Tibère.

ΚΟΥΜΑΝΟΥΔΙΣ, Ἐφ.ἀρχ., l. l. : époque romaine (après J.-C.). *VS* : 52/5. *Id.*, *RE*, III, p. 2501, n° 6 : *Athenischer Archon wohl in den letzten Jahren des Kaisers Tiberius* (ne donne aucune preuve de cette affirmation).

49. — ΑΝΤΙΠΑΤΡΟΣ ΝΕΩΤΕΡΟΣ : 44/5 ou 45/6.

Phleg. Tral., *FHG*, III, 618, frg. 35 = *Natur. rerum script. Graeci*, I, p. 74, VI (Keller). Antipatros est le premier d'une série d'archontes du I^{er} et

(1) Il est possible qu'il faille établir un rapprochement entre le nom de l'un d'eux, Alexis, f. d'Aphrodisios, Skambonidès, et celui d'Hérode fils d'Alexis, du même dème, hyposophoniste en 166/7 (cf. n° 125), mentionné dans le catalogue éphébique 1128, col. II, l. 26. Mais cet Hérode ne pourrait être qu'un descendant, assez éloigné, du pylôre.

(2) III, 740. Cf. *BCH*, l. l., pp. 324 et 381 sqq. On connaît aussi un éphèbe Κλ. Νεο-στειπρος, Φύλορος, qui assuma pendant quatre mois les charges de la gymnasiarchie des éphèbes 1145, l. l. 50, sous Commode.

(3) *Hermes*, IV, p. 294.

du commencement du II^e siècle dont la plupart ne sont mentionnés que dans les fragments du *Περὶ Θωυρασιῶν* de Phlégon de Tralles.

Pour chacun de ces archontes, nous avons le choix entre deux années consécutives : ils sont datés par les consuls contemporains. Or, l'année attique ne coïncide pas avec l'année romaine : à l'époque qui nous occupe, elle commence en Hékatombaïon, c'est-à-dire vers le mois de juillet. On peut donc toujours hésiter entre deux années pour les archontes cités par Phlégon de Tralles : nous ne savons si ce sont ceux qui étaient en charge dans la première partie de l'année romaine ou dans la seconde (1).

Pour Antipatros, par exemple, Phlégon nous donne, comme synchronisme, le consulat de M. Vinicius et de Titus Statilius Corvinus, c'est-à-dire l'année 45. Antipatros a donc pu être archonte soit dans l'année attique 44/5, soit en 45/6.

Pour deux des archontes d'époque impériale cités par Phlégon, il est extrêmement vraisemblable qu'il faut adopter la date la plus haute (2). Par contre, on est d'accord pour placer à la date la plus basse (125/4 et non 126/5) (3) l'archontat de Jason, en charge, d'après Phlégon, sous les consuls de 125 avant notre ère (4).

Il en faudrait, semble-t-il, conclure que Phlégon, ou ses sources, ont établi une distinction suivant que les événements rapportés se placent dans la première ou dans la seconde partie de l'année romaine et que, faute d'autres synchronismes, il est toujours permis d'hésiter entre deux années attiques pour les archontes cités par Phlégon.

Il faut certainement identifier avec Antipatros un archonte homonyme, qualifié en outre de *νεώτερος* (5) et qui date, lui aussi, du règne de Claude (6) : III, 1079 (catalogue éphébique, retrouvé et publié à nouveau, *Amer. Journ.*

(1) Cf. *N*, p. 135 n.

(2) Archontats d'Hadrien et de Macrin (nos 79 et 82).

(3) Cf. ci-dessus, archontes nos 8-14.

(4) *FIG*, III, 619 frg. 39.

(5) Pour cette épithète, cf. archontat de Rhoemetalkès (no 39).

(6) Les deux listes éphébiques 1079 et 1080 sont précédées d'une dédicace à cet empereur.

Phil., VI, 1885, pp. 1 sqq.; *Berl. Phil. Woch.*, 1885, p. 1403⁽¹⁾; 1080, 1280⁽²⁾. L'écriture de 1079 ressemble beaucoup à celle de 458 (archonte n° 46).

N, p. 157 : 45. DE, p. 114 : 45. D : 45. WILHELM, *RE*, I, p. 2501, n° 5 : 45. MERRIAM, *Am. Journ. Phil.*, t. I., p. 2 : 45. VS : 45/6. Pour les références à des travaux plus anciens concernant les archontes cités par Phlégon, nous renvoyons, une fois pour toutes, à HERTZBERG, *Gesch. Griechenlands unter der Herrschaft der Römer*, II, p. 158, n. 58.

50. — (Γ.ΙΟΥΑΙΟΣ ?) ΜΗΤΡΟΔΩΡΟΣ : entre 40/1 et 53/4 (vers 44/5 ?).

III, 1081 : catalogue éphébique précédé de la dédicace *Τετραίου Κλαυδίου Καίσι[αρος] ἀγαθῆς τύχης*. Le cosmète de l'année de Métrodôros s'appelle Dionysodôros, f. de Dionysodôros, Phlyeus⁽³⁾. On l'a parfois identifié avec l'archonte homonyme de 53 (n° 56)⁽⁴⁾ : c'est une hypothèse que rien ne permet de contrôler, le patronymique et le démotique de l'archonte étant inconnus. De plus, le nom de Dionysodôros est extrêmement fréquent à cette époque.

Il faut donc se borner à constater que notre archonte est un contemporain de Claude⁽⁵⁾ et qu'il faut peut-être le rapprocher de 45, à cause de la ressemblance qui existe entre la rédaction du catalogue 1081 et celle du n° 1080, daté d'Antipatros (n° 49).

Le thesmothète G. Julius Métrodôros, dont une dédicace de date inconnue a été publiée *Ép. Arch.*, 1897, p. 8, n° 1, est vraisemblablement le même que notre archonte : l'exemple de Dexippos (III, 716, l. 3) suffirait à montrer

(1) LARFELD, *Bursians Jahrb.*, 1887, III, p. 416, le place au IV^e siècle, par une erreur inexplicable.

(2) J'espère avoir montré ailleurs (*BCH*, XXXVIII, 1914, p. 277) que le catalogue, non daté, *Δελπίων*, 1890, p. 141, n° 21, est de la même année.

(3) Pour la restitution du nom du pédotribe, aux ll. 4 et 5 *Διόδωρος τῶν Ἀντιπείρου* | *Καίσι* | *πύχης*, cf. *RA*, 1917, VI, p. 15 et ci-dessus, p. 73, n° 45.

(4) *DE*, p. 55.

(5) Claude est monté sur le trône le 25 janvier 41, mais comme les catalogues éphébiques se gravaient à la fin de l'année attique (± juillet. Cf. ci-dessus, p. 15), on peut placer Métrodôros en 40/1 déjà.

qu'on ne devenait parfois éponyme qu'après avoir passé par une des autres fonctions du collège des archontes.

Un archonté du nom de Métrodôros est également connu par III, 4014 : c'est probablement le même ⁽¹⁾. Il ne paraît, en tout cas, pas possible de l'identifier avec [Ful]vius Métrodôros, archonte sous Trajan (n° 75) : les listes d'archontes comme 4011 ne se trouvent plus, semble-t-il, après le milieu du I^{er} siècle de notre ère ⁽²⁾.

N, pp. 158, 162 : 55. DE, p. 65 : 55 (tous deux restituait M[$\mu\tau\rho\delta\delta\omicron\rho\varsigma$] dans le catalogue III, 4014, col. V, l. 4). Nous savons maintenant que la colonne V de cette liste contient les noms des archontes de 25/4 à 50/1 [Cf. n° 29 à 56]. D : sous Claude. VS : 51/2. GRANDOR, RA, 1917, VI, p. 15, n. 2 : vers 44/5.

51. — ΔΕΙΝΟΦΙΛΟΣ : 48/9 ou 49/50.

Phleg. Tral., FHG, III, 622, frg. 51 = *Natur. rerum script. Graeci*, I, p. 82, XXII (Keller) : Deinophilos était en charge sous le consulat de Q. Vêranus et de G. (?) Pompeius Gallus, c'est-à-dire en 49. D'après ce qui a été dit à propos de l'archonte Antipatros (n° 50), on peut donc hésiter à placer Deinophilos en 48/9 ou en 49/50.

N, pp. 136 et 159 : 49. DE, p. 117 et DF, p. 65 : 49. VS : 49/50 (Cf. RE, IV, p. 2595 : *athenischer Archon Ol. 207,1 = 49/50*). VS n'apporte, comme référence, que le fragment de Phlégon, qui ne donne nullement, comme synchronisme, une année d'olympiade. L'erreur paraît empruntée à DE, l. l.).

52. — [ΔΗ]ΜΟΣΘΕ[ΝΗΣ] (ΣΕΞ[ΤΟΥ])? : sous Claude?

III, 4084 : catalogue éphébique. Du nom de l'archonte, qui est en même temps prêtre de Drusus consul, il ne reste que ΜΟΣΘΕ; dans ce texte, le μ a les barres externes inclinées, moins que celles du Λ ou du Δ, dont il ne peut être question avant l'e.

Le seul indice chronologique qu'on ait relevé est la mention de [ϕι]λα

(1) On y trouve, comme βασιλεύς (l. 4), Démosthènes, f. de Sextus, qui doit être identifié avec l'archonte du temps de Claude [Dé]mosthé[nès] (n° 52).

(2) Pour ces listes, cf. les archontes n° 20 et 41^{bis}.

γγορῆ: que l'on retrouve dans trois autres catalogues 1078, 1879, 1080 (1), dont les deux derniers sont précédés d'une dédicace à Claude. On ne semble pas avoir remarqué que ce Démosthénès pourrait être identifié avec le βασιλεύς homonyme, f. de Sex[tus], du catalogue 1014, l. 4 (2), daté de Métrodôros, probablement le même archonte que celui du catalogue éphébique 1081 (règne de Claude, n° 50).

Si cette identification était exacte, notre archonte pourrait être un descendant du Σέξτος Λευκίου Διφρανίου, thesmothète (III, 1005, l. 12) sous l'archontat de Xénon (n° 16; 9/8 ou peu après). Mais ce rapprochement est incertain, car Sextus et son père portent tous deux des noms romains, ce qui n'est pas le cas pour Démosthénès.

D : sous Claude. *VS* : 47/8; *RE*, V, p. 462, n° 1 : époque de Claude, avant ou après Métrodôros et Kallikratidès, olympiade 206 ou 208, 2 ou 5.

53. — ΜΙΘΡΙΑΘΗΣ : sous Claude ?

III, 1078 : catalogue éphébique dont la rédaction et la mention φιλογορῆ [γορῆ] rappellent les documents similaires du temps de Claude (3).

La présence d'un ἱερῆς Δροῦ[σου] ὑπάρχου atteste que le catalogue est postérieur à 9/8 et est antérieur à Hadrien (4).

N, p. 445 : 50; p. 462 : commencement de l'Empire. *DE*, p. 65; *DF*, p. 59 : 15 après J.-C. : 50. *D* : sous Claude. *VS* : 48/9.

54. — ΚΑΛΑ[Ι]ΚΡΑΤΙΔ[ΗΣ] (5) : vers l'époque de Claude.

III, 1082 : catalogue éphébique à peu près contemporain de 1081 (archonte Métrodôros, n° 50, sous Claude). Même ἡγεμῶν Φιλόστρατος, même

(1) Elle reparait également dans le catalogue *Ἐφ. ἀρχ.*, 1890, p. 415, n° 11. C'est sans raison suffisante que POLAND, *Geschichte d. gr. Vereinswes.*, p. 614f, le rapporte au II^e siècle : sur 19 noms propres, pas un seul n'est romain encore.

(2) [Δη.]μοσθένης ΣΕ — (= Σέξ[του] ? *D.*).

(3) *JG*, III, 1079, 1081; *Ἐφ. ἀρχ.*, 1890, p. 415, n° 11 (cf. archontat de Démosthénès, n° 52).

(4) *RE*, III, p. 2747; *BCH*, XXXVIII, 1914, p. 370 et ci-dessus, p. 18.

(5) I ΚΑΛΑ ΚΡΑΤΙΔ.

γραμματεὺς Εὐφροσύνης Εὐφροσύνου Φαληρεὺς et, probablement, même ἑπιλομῆχος : dans 1082, il est appelé Νικίας Πα[λ]λη[ν]ε[ύ]ς; dans 1084, le nom est perdu, mais on y voit qu'il est fils d'Antigonos, Pallèneus. C'est probablement le même personnage que Nikias, f. d'Antigonos, Pallèneus, pylôre en 36/7, sous Rhoemétalkès (n° 39) (1).

Il est possible que Kallikratidès soit le père du hiérophante Tib. Claudius, f. de Kallikratidès, Trikorysios, archonte dans le dernier tiers du 1^{er} siècle (n° 63).

On pourrait aussi identifier notre archonte avec celui qui date une dédicace d'Éleusis d'époque malheureusement inconnue, mais qui ne doit pas remonter bien haut (2).

N, pp. 128, 158, 161 : 55. DE, p. 57; DF, p. 60 : 55. D : sous Claude. VS : 50/1. KIRCHNER, RE, X, p. 1645, n° 2 : sous Claude. B. KEIL, Beiträge zur Geschichte des Areopags (BER. ÜBER D. VERHANDL. D. SÄCHS. AKAD., 1919, 71, 8), p. 85, n. 125 : vers 55. C'est à tort que Keil identifie avec notre archonte le Kallikratidès, f. de Syndromos Trikorysios, stratège des hoplites, héraut de l'Aréopage (III, 648-650), qui doit avoir vécu au début de l'Empire. Cf. archonte n° 31.

55. — ΘΕΟΔΩΡΟ[Σ] ΘΕΟΜΝΗΣ[ΤΟΥ] ? : sous Claude (années attiques 40/1 à 53/4).

III, 1083. Ce fragment de catalogue éphébique a été restitué comme suit par D, qui ne le connaissait que par une copie de Koehler, incomplète sur un point important :

Νεὴν Τι. Κ[λαυδίου]
 Καταρξες ε[πί]...
 ἄρχοντες, [ισσητεύοντες]
 Θεόδωρο[υ, παιδοτραβούντος]
 Ὡ. Θεομνήσ[του, ἡγεμόν]...
 ὠν Ἀθων[εύς], ...
 ἐπιλομῆχ[ες] — — —

(1) IG, III, 1284 = BCH, XXXVIII, 1914, p. 275, l. 15. Pour ces rapprochements, cf. N, pp. 128 sqq.

(2) Πρακτικά, 1898, p. 89, n° 4 : dédicace d'Euphrosynos Ἱεροφάντου Ζαχορεύων, à Asklepios et à Hygie. Cf. supra, n° 31.

En revoyant le marbre, nous nous sommes aperçu que Koehler n'indique pas que les cinq premières lignes sont gravées dans un *cartouche en relief* (A à barre brisée, M à hastes externes divergentes) :

NEIKH < TI < F
 KAIΣAPOΣF
 APXONTOΣ
 ΘEOΔΩPC
 ΘEOMHPT

Il est bien invraisemblable qu'on n'ait inscrit qu'une partie du nom de l'*ἡγεμών* dans le cartouche : il vaut mieux croire que celui-ci servait à isoler et à mettre en évidence la date du document. La restitution de *D* donne d'ailleurs des lignes d'une longueur très inégale et n'explique pas pourquoi la l. 6 se termine après *Ἀθμον[εύς]* ou ce qu'on pourrait suppléer après ce démotique. C'est, qu'en réalité, *-ων* n'appartient pas au nom de l'*ἡγεμών* : ce mot ainsi que le nom du titulaire de la charge devaient suivre *Ἀθμον[εύς]*. Je restituerais donc dans le cartouche :

Νεικη Τι. Κ[λ] (αὐθου)
 Καίσαρος, ἐ[πι]
 ἀρχοντος
 Θεοδώρου [ου τού]
 Θεομνήστου].

Le nom de l'empereur est abrégé exactement de la même façon dans III, 1080, qui appartient également à l'époque de Claude. Il est à peine besoin d'ajouter que la rédaction *ἐπι ἀρχοντος τοῦ δεῦτος* ⁽¹⁾ est au moins aussi fréquente que *ἐπι τοῦ δεῦτος ἀρχοντος*.

Il faudrait donc admettre, dans la liste des archontes, Théodôros qui semble en avoir été exclu à tort.

(1) Cf. III, 810, 1031, 1040, 1068, 1062, 1063, etc.

56. — ΔΙΟΝΥΣΟΔΩΡΟΣ : 52/3 ou 53 4.

Phleg. Tral., *FHG*, III, 619, frg. 36 = *Natur. rerum script. Graeci*, I, p. 75, VII (Keller), archonte sous le consulat de Décimus Junius Silanus Torquatus et de Q. Hatérius Antoninus (53), donc en 52/3 ou 53/4 (1).

Un archonte homonyme figure également dans les textes III, 19 (*IG*, II-III², 1345), 157, 1016, 1206, 68^b (2). Jusqu'à présent (5) on a cru, souvent, qu'il s'agissait du même personnage. C'est là une erreur : il est seulement vraisemblable que certains de ces textes se rapportent à notre archonte, sans qu'il soit possible de déterminer lesquels. Les nos 19, 157, 1016 ne donnent ni le patronymique ni le dème de Dionysodôros et ne fournissent aucun indice chronologique (4). Les deux autres appartiennent sans doute à deux années différentes, car, dans 1206, Dionysodôros est fils de ...ίου (5) et non (68^b) d'Εὐκάρπου, ou bien, il est d'un dème en ...ios, qui n'est pas celui de l'archonte de 53 (6).

Il y aurait donc eu au moins deux archontes du même nom ; il est assez étrange que cette observation de *D* (1206) ait été négligée. En ce qui concerne Διονυσόδωρος Εὐκάρπου, il est bien probable qu'il n'est pas antérieur au II^e siècle (7). Dans un catalogue éphébique des environs de 209 (archontat

(1) Pour la possibilité de ces deux dates, cf. archontat d'Antipatros, n° 49.

(2) Pour ce dernier, cf. A. BRINCK, *Inscr. Gr. ad choregiam pertinentes* (DISS. PHIL. HALENSES, VII, 1886), p. 159, n° 70.

(3) Cf. en dernier lieu KIRCHNER, *RE*, V, p. 1003, n° 1.

(4) On peut seulement affirmer que 19 et 1016, gravés sur le même marbre et datés tous deux du même archonte, sont évidemment de la même année.

(5) J'ai revu le texte 1206 : c'est bien un ι qui précède le ου et l'on ne peut songer à restituer [Εὐκάρ]που.

(6) Rappelons que HIRSCHFELD, *Arch. Zeit.*, XXX, p. 29, n° 34, proposait d'identifier notre archonte avec Διονυσόδωρος Σο ... Σουλεύς, stratège pour la 3^e fois (III, 456), et *DE*, p. 53, avec Dionysodôros, f. de Dionysodôros Phlyeus, cosmète (III, 1081, l. 3), également sous Claude (n° 50) (*RE*, V, p. 1004, n° 7) ; l'une de ces hypothèses, la première sans doute, doit être exacte.

(7) Nous avons dit plus haut (archonte Πολύγαρμος, n° 25) que la dédicace 68b, datée de Dionysodôros, est moins ancienne qu'une autre dédicace gravée sur la même pierre (époque d'Auguste).

de G. Quintus Kléon (n° 170), on voit figurer ensemble (1056, ll. 18 et 19), deux personnages, Dionysodôros et Eukarpos, tous deux fils de Dionysodôros. Ce sont certainement deux frères : non seulement leurs noms occupent deux lignes successives, mais, de plus, on n'a indiqué le démotique que pour le premier, évidemment parce qu'ils étaient de la même famille. Ce sont sans doute les fils de l'archonte de 68*b* qui aurait alors été en charge dans le dernier tiers environ du II^e siècle (n° 145) (1).

Nous posséderions la preuve certaine qu'il a existé un archonte du nom de Dionysodôros après le premier quart du II^e siècle, si l'on pouvait admettre la restitution ἀρχων [Δ]ελυ[σθ]όδοτος, proposée par Kaibel (2), pour III, 81 (au lieu de ἀρχων [ἐπ]ώ)νο[μος] qui nécessite, croit-il, une correction assez forte) (3) : dans ce texte, il est fait mention de la tribu [Ἀθ]εαυίς, dont la création n'est pas antérieure à 125, ce qui n'a d'ailleurs pas empêché Kaibel et après lui Larfeld (4) d'identifier cet éponyme avec celui de 52.

Malheureusement, il n'y a pas de raison suffisante pour préférer ici le nom de [Δ]ελυ[σθ]όδοτος à celui de [Δ]ελυ[σι]ός, par exemple, qui fut archonte vers 147/8 (5).

MEIER, *Comm. epigr. sec.*, p. 85 : 52/5. BOECKH, *Zur Geschichte der Mondcyclen*, p. 62 : 55/4. N, pp. 153, n. 1, et 159 : 52. DE, p. 65 ; DF, p. 60 : 52. D : 52. VS : 55/4. KIRCHNER, *RE*, V, p. 1005, n° 1 : 55/4 ; IG, II-III², 1543 : 55/4.

(1) Évidemment, il n'est pas interdit de croire que cet archonte serait le fils de l'Eukarpos, prytane du catalogue 1056. Mais il faudrait alors le placer assez avant dans le III^e siècle, ce qui paraît difficile à concilier avec l'écriture de 68*b* : elle indique plutôt l'époque des Antonins.

(2) *Rhein. Mus.*, XXXIV, p. 201, 926 A.

(3) On pourrait parfaitement conserver la lecture [ἐπ]ώ)νο[μος], orthographe fréquente, surtout à partir du II^e siècle de notre ère (MEISTERHANS-SCHWYZER, *Gram. d. att. Inschr.*, p. 24, n. 128), ce qui n'empêche nullement de croire, avec Kaibel, qu'il faut plutôt restituer ici un nom propre.

(4) KAIBEL, *l. l.* : *pertinet igitur titulus ad a. 52*. Même erreur répétée par LARFELD, *Handb. d. gr. Epigr.*, II, p. 255.

(5) IG, III, 810. Pour la date de cet archonte, omis dans la liste de VS, cf. *Bt.H.*, XXXIX, 1915, pp. 408 sq. et ci-dessous (n° 109).

Ammonios, stratège des hoplites, mentionné par Plutarque dans ses *Συμπόσιακά προβλήματα* (1). Dans ce cas, il ne pourrait être que le petit-fils de notre archonte.

N, pp. 158, 160 : 61. *DE*, p. 125 : 61. *DF*, p. 60 : 61. *VS* : 61/2.

59. — ΛΟΥΚΙΟΣ : ± 50 à 75.

III, 1275 : dédicace d'éphèbes à quatre de leurs *συνέφηβοι*, ἐπὶ Λουκίου ἀρχοντος, κοσμηθέντος Ἀν[ε]λόμου, παιδοτριβ[ε]ντος Ζήθου, φίλοι γνησίους.

Le marbre a été trouvé à Skylaktion, en Italie. Mais Boeckh (2) et, après lui, *D* y ont reconnu, à juste titre, un document attique : Strabon affirme que, de son temps déjà, Tarente, Rhégium et Naples étaient les seules cités d'Italie qui eussent conservé leurs institutions grecques et qui continuassent à parler la langue grecque (3). Or, le n° 1275 ne peut guère être antérieur à Strabon : l'orthographe de noms comme Λούκιος (au lieu de Λεύκιος) (4) s'oppose à ce qu'on le place trop haut et la rédaction (5), ainsi que la formule φίλοι γνησίους (6) et la fréquence des diminutifs en -ᾶς (7), rappellent exactement les documents attiques similaires de l'époque de Claude.

Ces ressemblances pourraient, il est vrai, s'expliquer par le fait que certaines cités avaient calqué les institutions éphébiques d'Athènes (8). Mais on ne peut guère supposer qu'elles aient été jusqu'à imiter l'ornementation des stèles attiques : la stèle 1275, avec son fronton et le bas-relief, représentant

(1) PLUT., *Quest. conv.*, VIII, 3, 4 [SCHMID. *RE*, suppl. I, p. 69, n° 9^r]; IX, 1, 4. Cf. VIII, 3, 5 pour son fils Thrasyllus (différent de l'éphèbe de 111/2; III, 1096, l. 4).

(2) *CIG*, 287.

(3) STRAB., VI, 1, 2, p. 253 : οὐδὲ πλὴν Τάραντος καὶ Ῥηγίου καὶ Νεαπόλεως ἐχθάρβαρασθῆναι συμβέβηκεν ἅπαντα... Ῥωμαῖοι γεγονόσιν.

(4) Cf. *Ep. ἀρχ.*, 1903, p. 181, l. 13 : Λευκίος Δέκμου thesmothète en 56 5; III, 68 a et 68 b : Ζήθιον Λευκίου (début de l'Empire, sous Auguste; cf. *RA*, 1917, VI, p. 5 et archontat de Polycharmos, n° 25); 1019, col. I, l. 8 : Λεύκιος (Λευκίου) υἱεώτερος) : époque d'Auguste.

(5) La filiation et le démotique des éphèbes ne sont pas indiqués.

(6) Sur cette formule, cf. ci-dessus, n° 52 et 53.

(7) 4 noms sur 18. Cf. *BCU*, XXXVIII, 1914, p. 278.

(8) *DE*, p. 70.

une lampadodromie, qui l'orne dans sa partie inférieure, est exactement semblable au catalogue III, 1160 (1).

Il ne paraît donc pas douteux que le n° 1275 soit un de ces nombreux marbres antiques qui ont « voyagé » et que sa patrie est bien Athènes.

Notre dédicace, nous l'avons dit, doit se placer vers l'époque de Claude. En tout cas, on ne pourrait descendre plus bas que le règne de Trajan : c'est à partir de la fin de ce règne que les pédotribes commencent à être nommés à vie, tandis que Zêthos est encore annuel (2).

Un des éphèbes porte le nom de Laelianus : nous connaissons un Laelianus, archonte vers la fin du I^{er} siècle (n° 69). Si c'est bien le même que notre éphèbe, hypothèse que la rareté du nom, à Athènes, rend plausible, il ne faudrait sans doute pas faire remonter Lucius plus haut que le troisième quart, environ, du I^{er} siècle.

Notre archonte pourrait être fils ou petit-fils du Λεύκιος (Λευκίου) υ(εώτερος), prytane vers l'époque d'Auguste (1019, col. 1, l. 8), rangé parmi les [Κηφιστ]εῖς.

N, p. 161 : pas après Trajan. DE, p. 70, et DF, p. 66 : vers l'olympiade CCVII (49-52). D : après Strabon. FS : omis.

60. — ΟΥ : vers 62 3 ?

III, 102^a. Archonte en charge l'année où Ἀσπι[έθουρος] Κλεομένης Φλο[εύς] était prêtre d'Asklépios. Un Satyros, f. de Cléomènes, peut-être le frère d'Asôpodôros, est hoplomaque sous Thrasyllos (III, 1085, l. 41), donc en 60,1 ou 61/2 (3). D'après la loi établie par Ferguson, c'est en 62/3 que la tribu Ptolémaïs, à laquelle appartenait Asôpodôros, aurait dû fournir le prêtre d'Asklépios. Mais nous ignorons si cette loi était encore en vigueur sous l'Empire (4).

(1) Reproduit dans ARNDT-AMELUNG, *Einzelstudien antiken Skulpturen*, n° 1261; SVORONOS, *Das athen Nationalmuseum*, pl. CX, 1.

(2) Pour les premiers pédotribes à vie, cf. en dernier lieu BCH, XXXIX, 1915, p. 296.

(3) Cf. ci-dessus, n° 58.

(4) Cf. *supra*, pp. 14, n. 1, 33, 42.

61. — ΔΗΜΟΣΤΡΑΤΟΣ : 64/5 ou 65/6.

Phleg. Tral., *FHG*, III, p. 622, frg. 52 = *Natur. rerum script. Graeci*, I, p. 82, XXIII (Keller) : consulat de A. Licinius Nerva Silianus et de M. Vestinus Atticus (65). Pour la possibilité des deux dates, cf. l'archontat d'Antipatros, n° 49.

N, p. 159 : 65. *DE*, p. 118, et *DF*, p. 60 : 65. *VS* : 65/6; *RE*, V, p. 491, n° 4 : 65/6.

62. — ΓΑΙΟΣ ΚΑΡΡΕΙΝΑΣ ΓΑΙΟ[Υ ΜΙΟΣ ΣΕΚΟΥΝΔΟΣ] : 64/5 ou 65/6,
au plus tard 66/7 ou 67/8.

Δελτίον, 1891, p. 62 : dédicace en l'honneur de G. Carinas, archonte éponyme et prêtre de Drusus consul (1). Lolling identifie ce personnage avec le Secundus Carinas. (2), envoyé, en 64, en Asie et en Achaïe, avec Akrotos, par Néron, pour dépouiller ces provinces de leurs œuvres d'art (5). Les Athéniens l'auraient nommé archonte, parce qu'il aurait épargné Athènes dans son œuvre de spoliation et, comme l'archonte de 65 est connu (Démotratos), il faudrait placer Carinas en 66 ou peu après.

Ce raisonnement pêche par plus d'un point : d'abord, nous ignorons si c'est 64/5 ou 65/6 qu'il faut réserver à Démotratos (n° 61). Puis, Dion Chrysostome nous affirme que Néron enleva la plupart des statues de l'Acropole (4). Même, si Dion exagère, comme il y a lieu de le croire (5), on ne

(1) Pour ce sacerdoce qui nous oblige à placer Carinas entre 9/8 et l'époque d'Hadrien, cf. ci-dessus, p. 18.

(2) Sur ce personnage, cf. *RE*, III, p. 1613, nos 6 et 7; *Theo. ling. Lat., Onom.*, II, p. 209. Dans la dédicace du *Δελτίον*, l. l., on lui applique l'épithète de [φιλο]κελισσα, qui rend l'identification certaine. Sur ce titre, traduction de celui d'*amicus Augusti*, cf. MÜNSTERBERG, *Jahresh. oest. Inst.*, XVIII, 1915, pp. 315 sqq.

(3) *Tac., Ann.*, XV, 45 : *missis in eas provincias Acrato ac Secundo Carinate* [correction pour *Caprinatae* des mss.]. L'événement se place sous le consulat de G. Laecanius Bassus et de M. Licinius Crassus (*Ann.*, XV, 33).

(4) *Dion CHRYS.*, XXXI, 118.

(5) Cf. WACHSMUTH, *Die Stadt Athen*, I, pp. 681 sqq.

peut supposer que les Athéniens aient nommé Carinas archonte après avoir été dépouillés par lui d'une partie de leurs chefs-d'œuvre. Vraisemblablement, ils ont dû prendre les devants et s'empressez d'offrir, au plus tôt, l'archontat à ce personnage pour tenter, tout au moins, de modérer son zèle à servir Néron. Ajoutons qu'Athènes, une des cités les plus riches en œuvres d'art, dut être l'une des premières à recevoir la visite du commissaire impérial.

Il ne faudrait donc sans doute pas éloigner l'archontat de Carinas de 64 à lui réserver l'une des années 64/5 ou 65/6. On ne saurait, en tout cas, dépasser 67/8, dernière année attique du règne de Néron, mort en juin 68.

Pour les deux décrets attiques trouvés à Épidaure et datés d'un archonte Sécundus qu'on a parfois proposé d'identifier avec Carinas, nous renvoyons au n° 41^{bis}.

LOLLING, *Δελπίον*, l. I. : 66 ou peu après. CAVVADIAS, *Fouilles d'Epidaure*, p. 69 : 66 à 68 (identifie Carinas et le Sécundus des décrets d'Épidaure). JS : 66/7. FRAENKEL, *IG*, IV, 958 : ne se prononce pas d'une manière catégorique sur ce point (cf. archonte, n° 41^{bis}). HILLER VON GAERTRINGEN, *SIG*⁷, 796, rejette l'identification et place Sécundus en 40? STEIN, *RE*, III, p. 1615, admet les conclusions de Lolling, mais ne connaît pas les deux décrets d'Épidaure. A. KEIL, *Beiträge zur Geschichte des Areopags*, p. 5, adopte sans discussion la date de Cavvadias.

63. — ΤΗΒ. ΚΑΑΥΔΙΟΣ ΗΕΡΟΦΑΝΤΗΣ ΚΑΑΙΚΡΑΤΙΔΟΥ, ΓΡΗΚΟΥΣΙΟΣ :

dernier tiers du I^{er} siècle

(pas avant 69/70, mais pas de beaucoup postérieur sans doute).

BCH, XIX, 1895, p. 113. Dans la liste des hiérophantes établie par Philios⁽¹⁾, notre archonte se placerait approximativement entre 50 et 100 de notre ère. En outre, la dédicace où est mentionné son archontat est datée de la prêtresse Flavia Laodameia : comme son gentilece l'indique, elle ne peut être antérieure à Vespasien⁽²⁾. Elle vivait encore au commencement

(1) *BCH*, l. l., p. 131 (cf. pp. 114 sqq.). Pour les hiérophantes du II^e siècle, cf. aussi GIANNELLI, *I Romani ad Eleusi*, (*Atti Acad. Torino*, 1914/15), pp. 384-387.

(2) La date à laquelle Vespasien monte sur le trône (1^{er} juillet 69) coïncide à peu près avec le commencement de l'année attique 69/70.

du II^e siècle (1). Claudius aurait donc été archonte dans les trente dernières années du I^{er} siècle environ. S'il était fils de ce Kallikratidès qui fut archonte vers l'époque de Claude (n° 54), il faudrait le placer plus près de 69/70 que de 100 : les caractères de l'inscription, surtout la forme du B, nous invitent à ne pas descendre trop bas dans le I^{er} siècle (2).

[Omīs par KIRCHNER, *RE*, X, p. 1645].

64. — ANAPXIA (3) : 82/3 ou 83/4.

Phleg. Tral., *FGH*, III, p. 623, lig. 53 = *Natur. rerum script. Graeci*, I, p. 82, XXIV (Keller) : 9^e consulat de Domitien, 2^e de Pétillius Rufus (83). Pour la possibilité de l'une de ces deux années consécutives, cf. archontat d'Antipatros (n° 49).

N, p. 158 : 85. DE, p. 115 : 85. DF (omis). VS : 85/4.

65. — ΑΥΤΟΚΡΑΤΩΡ ΚΑΙΣΑΡ ΣΕΒΑΣΤΟΣ ΔΟΜΙΤΙΑΝΟΣ ΓΕΡΜΑΝΙΚΟΣ
ΖΕΥΣ ΕΛΕΥΘΕΡΙΟΣ : entre 84/5 et 92/3 et plus près de 84/5 que de 92/3
[les années 87/8 et 91/2 sont exclues].

III, 1091 (4) ; Colin, *o. l.*, p. 152, n° 62 (= *Fouilles de Delphes, Épigr.*, III, 2, n° 65) ; Philostr., *Apoll. Tyann.*, VIII, 16, p. 333 (Kayser) :
ἐπειδὴ καὶ ὁ βασιλεὺς (Domitien) τῆν ἐπέουσαν Ἀθηναίους ἤρξεν... Τυρρηνούς λοιπὸν
χαρίζονται τὸ κειροτονημένους αὐτῶν ἄρχεν.

Dans les deux inscriptions, Domitien porte déjà le titre de Germanicus : son archontat ne peut donc être antérieur à 83/4 (5).

D'autre part, l'archontat de Domitien est mentionné, comme étant déjà

(1) Pour cette prêtresse, cf. les dédicaces *IG*, III, 230, 895 ; *Ἐφ. ἀρχ.*, 1894, p. 182, n° 22 ; 1897, p. 55, n° 31 ; *BCH*, XIX, p. 134, n° 5 et p. 135, n° 6 (cf. *RI*, 1917, VI, p. 23, n° 11).

(2) Publiée en transcription par Philios. Je l'ai revue à Éleusis (A à barre brisée, Θ, I-I, P, Ξ, Ω, Ω, Φ où le cercle est remplacé par une sorte de x).

(3) Sur ces années sans archonte, assez fréquentes sous l'Empire, cf. ci-dessus, pp. 11 sqq.

(4) Le gymnasiarque G. Horarius Anthestérios (col. I, l. 16) est peut-être apparenté à G. Horarius Apollonios et à son fils G. Horarius Alkimachos, connus par un décret de Delphes de la fin du I^{er} siècle de notre ère (*Fouilles de Delphes, Épigr.*, III, 2, n° 100).

(5) Sur ce titre, déjà donné peut-être à l'empereur avant le 28 août 83, mais qui ne devient régulier qu'à partir de 84, cf. Cornu, *Inscr. épigr.*, II, p. 2040 ; *RE*, VI, p. 2536. L'année 82/3 est exclue : c'est la date la plus haute qu'on puisse assigner à l'inscription n° 64.

révolu ($\tilde{\nu}\rho\tilde{\xi}\tilde{\epsilon}\nu$), par un personnage qui assiste aux jeux de la 218^e olympiade (93, juillet) ⁽¹⁾, donc tout au début de l'année attique 93/4. Il ne peut donc être postérieur à 92/3.

Pomtow (*Philol.*, LIV, p. 240, n. 56) pense que l'épithète de Zeus Éleuthérios doit nous inviter à préférer la seconde moitié du règne de Domitien.

Nous croyons qu'il a dû être éponyme plus tôt. Domitien est le premier empereur connu qui ait accepté de devenir archonte à Athènes. C'est, peut-être, parce qu'avant lui, l'usage ne s'était pas encore établi d'offrir à l'empereur le titre honorifique de magistrat supérieur de la cité, suivant l'habitude des municipes. C'est dans la *Lex Salpensana* que l'on voit apparaître pour la première fois une clause relative à cet objet, précisément sous le règne de Domitien, entre 84 et 84 ⁽²⁾. Si c'est bien avant cette époque que l'usage est entré en vigueur (*RE*, V, p. 1849), en tout cas, il apparaît ici consacré et réglé, et il faudrait peut-être choisir, pour l'archontat de Domitien, la date la plus rapprochée possible de celle de la *Lex Salpensana*. Celle-ci nous montre que les Athéniens ne durent guère tarder à offrir le titre d'archonte à Domitien. Ils purent y mettre sans doute d'autant plus d'empressement que ce prince vénérât tout particulièrement Athéna, déesse protectrice de leur cité ⁽³⁾, et recherchait les honneurs de l'éponymie ⁽⁴⁾. D'ailleurs, l' $\delta\nu\alpha\rho\chi\iota\alpha$ de 83 (n^o 64) atteste que les candidats à l'archontat devaient être rares.

(1) Pour cette date (et non 95; cf. NISSEN, *Rhein. Mus.*, XLIII, p. 252, qui croit que la perturbation apportée, en 67, par Néron à la date de célébration des quatre grandes fêtes helléniques, continuait ses effets à l'époque qui nous occupe et que les jeux olympiques se célébraient avec deux années de retard sur le cycle précédemment suivi), cf. nos remarques *RA*, 1917, VI, p. 19, n. 3, où nous rappelons que l'opinion de Nissen n'a pas été admise et n'est pas compatible avec des passages de la vie d'Apollonios de Tyane (PHILOSTR., *Apoll. Iyan.*, VIII, 24 et 25, p. 338), d'où il résulte qu'il s'est écoulé deux ans au moins entre la 218^e olympiade (93) et la mort de Domitien (18 septembre 96).

(2) BRUNS, *Fontes jur. Rom.*, p. 144, XXIV : *Si eius municipi decuriones conscriptive municipese imp. Caesari <s> Domitian(o) Aug(usto) p. p. II viratum communi nomine municipum eius municipi detulerint, imp(erator) <q>ue Domitianus Caesar <is> Aug. p. p. eum II viratum receperit*, etc. (= P. GIRARD, *Textes de droit romain*⁴, p. 110).

(3) SÜET., *Dom.*, XV, 3; DIO, LXVII, 1; PHILOSTR., *Apoll.*, VII, 32; VIII, 46 et 25.

(4) Domitien cherchait, par ses consulats répétés, à attacher l'éponymie à son nom (WYNAND, *RE*, VI, p. 2582; CORBADI, *l. l.*, p. 2002).

Enfin, il semble résulter du texte de Philostrate que l'archontat de **Domitien** ne coïncida pas avec une année de Grandes Panathénées (... την ἐπιόνομον Ἀθηναίους ἤρξεν, « εἴθε, ἔφη [Apollonios de Tyane], κόν Παναθηναίους » [allusion au meurtre d'Hipparche par Harmodios et Aristogiton, aux Grandes Panathénées]). Donc, comme les Grandes Panathénées se célébraient en Hekatombaion, premier mois de l'année attique de chaque 3^e année d'olympiade ⁽¹⁾, les années attiques 83 4, 87 8 et 91/2 ne peuvent entrer en ligne de compte.

N, p. 159 : 81-96; *DE*, p. 120 : 85-96. *D* : entre 81 et 96; *ES* et *COLIN*, *l. l.* : 85/6; *POPTOW*, *Philol.*, *l. l.* : pas avant 84 et *RE*, IV, p. 2671 : 87/8. Pour les ouvrages plus anciens où l'on admettait, depuis *CORSINI*, *Fasti Attici*, IV, p. 161, la date de 93, cf. *HERTZBERG*, *o. l.*, II, p. 159 n. S. *GSELL*, *Essai sur le règne de l'empereur Domitien*, Paris, 1894, mentionne l'archontat (p. 57) sans proposer de date. *WYNAND*, *RE*, VI, p. 2587 : pas avant 85. *CORRADI*, *Domitianus. Dizion. epigr.*, II, p. 2011 : après 85.

66. — ΓΑΙΟΣ ΙΟΥΑΙΟΣ ΑΝΤΙΟΧΟΣ ΕΠΙΦΑΝΗΣ ΦΙΛΟΠΑΠΠΟΣ, ΒΗΣΑΙΕΥΣ :
entre 75 et 87 8 environ et plus près de 87,8 que de 75.

III, 78 (- Brinck, *Inscr. Gr. ad choreg. pertinentes* [Diss. *PHILOL. HALENSIS*, VII, 1886], p. 157, n^o 71, et Roberts-Gardner, II, n^o 238) : ἡ Οἰνηΐς φύλη... τῶν ἄρχοντα καὶ ἀγωνοθέτην Διουσίῳ Γαίῳ Ἰούλου Ἀντισχόν Ἐπιφανῆ Φιλόπαππον Βησαιέα.

Pour dater l'archontat de Philopappos, on s'en est tenu presque exclusivement jusqu'ici aux données fournies par la liste de prytanes III, 1020 :

[Ἀγαθὴ τὸ] γη ἄγω-
[νοθέτου Κ]λαυδίου
[Ἄντ]ισχόνου,
[ἐπι] Φιλοπαπ-
[πο]υ καὶ Δαυλι-
[α]νοῦ

Les lettres entre crochets ne figurent plus dans la copie de Frœhner,

(1) A partir d'Hadrien seulement, la fête tombera la 2^e année de Polympiade. Cf. *DRETTENBERGER*, *Commentationes in honorem Mommsen*, p. 244.

Inscr. gr. du Louvre, p. 71, n° 42. Mais le texte semble avoir été complet à l'époque où il a été copié par Vilhoison et Mueller, dont Boeckh a utilisé les transcriptions (*CIG*, I, 200).

Dans ce catalogue, on voit figurer les noms de Théogénès et de Patrophilos : ce seraient les mêmes que les éphèbes Théogénès, fils de l'héogénès Kèphisieus ⁽¹⁾ et Patrophilos, fils d'Arcion, du même deme ⁽²⁾, mentionnés dans deux catalogues éphébiques, le premier du temps de Claude, le second de 604 ou de 612.

De ces rapprochements, *D* concluait que l'archontat de Philopappos devait être placé entre 90 et 100 environ.

Dans la dédicace III, 78, le chorège est Boulôn, fils de Moiragénès, Phylasios et l'un des chorèutes s'appelle Archiklès, Lakkiadès : le nom du premier se retrouve parmi ceux des prytanes du n° 1020 ⁽³⁾; le second devrait être identifié avec Archiklès, fils d'Archiklès, Lakkiadès, cosmète dans le catalogue éphébique 1095, qui se place en 110/1 ou peu avant, selon nous ⁽⁴⁾.

N en déduisait que Philopappos avait dû être archonte sous Trajan ou Hadrien ⁽⁵⁾.

Dumont objectait que les noms de Boulôn et d'Archiklès se transmettant de génération en génération dans les deux familles, on ne pouvait en tirer d'argument bien sûr au point de vue de la chronologie ⁽⁶⁾.

A supposer que Dumont ait tort, il faudrait encore, pour se ranger à l'avis de *D* ou à celui de *N*, admettre que l'archonte, mentionné dans 1020, est

(1) III, 1081, l. 11 (archontat de Métrodôros. Cf. ci-dessus, n° 50).

(2) III, 1085, l. 15 (archontat de Thrasyllos. Cf. n° 58).

(3) Cf. aussi III, 481 c = *SIG*³, 1150.

(4) Pour cette date, cf. ci-dessous, archontat de [Ful]vius Métrodôros (n° 75), et de Didius Sécondus (n° 76).

(5) *N*, p. 165.

(6) *DE*, p. 132. Pour la famille de Boulôn, cf. *SIG*³, 1150, n. 4 : on y voit alterner les noms de Boulôn et de Moiragénès jusqu'en 230-235 environ (1101, col. I, ll. 5-6. ± 110-120; 1110, col. I, l. 21; 1111, col. I, l. 9. ± 176; 1186, l. 11. 218/9-233/4, archonte n° 176; 1193, col. I, l. 5, col. III, l. 24. 230-235).

bien identique au fils du roi de Commagène, dont il est sûrement question dans le n° 78 (1).

Cette identification nous paraît impossible. Pour la rendre quelque peu vraisemblable, *D* est obligé de supposer une omission très grave dans 1020 : il y faudrait lire ἀγωνοθέτου Κλαυδίου Ἀντιόχου Ἐπι(φρανοῦς) Φιλοπάππου.

Cette correction ne sauve rien : elle oblige son auteur à supposer, bien gratuitement, que Philopappos de Commagène, dont le gentilice était Julius, en portait un second, Claudius, dont l'existence n'est attestée par aucun texte, même par le monument funéraire de Philopappos où l'on s'attendrait à le voir figurer (2). En outre, cette conjecture suppose que ce gentilice, par ailleurs inconnu, aurait ici remplacé celui de Julius, le seul que l'on rencontre dans les textes relatifs au descendant des rois de Commagène (3). Et si, comme le veut *D*, Philopappos s'était adjoint Laelianus comme agonothète, il faudrait le pluriel, au lieu de ἀγωνοθέτου. Enfin, l'hypothèse de *D* a le grave inconvénient de faire disparaître le nom de l'archonte qui devrait figurer dans cette liste 1020, comme dans tous les catalogues de prytanes dont l'intitulé n'est pas perdu.

Il est donc plus prudent d'essayer d'expliquer les premières lignes de 1020 telles qu'elles sont, ce qui est loin d'être impossible.

La seule difficulté qu'elles présentent, c'est de nous donner deux noms d'archontes au lieu d'un.

S'il en était bien ainsi (4), il faudrait supposer que l'archonte Philopappos, qui y est cité, est mort en fonctions et a été remplacé par un Λαίλιονος pour

(1) L'identification a été admise dans la *PIR*, II, p. 466, n° 99, et par *VS, RE*, II, p. 594.

(2) *CIL*, III, 552; *OGI*, 409; NACHMANSOHN, *Hist. art. Inscr.*, 78.

(3) Pour ces textes, cf. *PIR*, II, p. 466, n° 99; *RE*, II, p. 594.

(4) A moins qu'il ne faille lire ἐπι Φιλοπάπ[που] τοῦ καὶ Ἀντιόχου. Mais la fin des lignes paraît bien être conservée. En tout cas, il resterait impossible d'identifier le personnage avec le fils d'Antiochos qui n'est jamais appelé Laelianus. Cette lecture est à peu près celle de *X* et de *DE* (II, II), qui supposaient avec BOECKH (*CIG*, 200) qu'il fallait séparer le A du groupe ΑΛΙΑΝΟΥ : le personnage aurait eu comme surnom Αουκλιος Ἀλιανος. C'est tout à fait invraisemblable : il ne semble pas que le marbre ait porté de ponctuation après le fait in *A* ou que cette lettre ait été surmontée de la barre indiquant l'abréviation. Il serait d'ailleurs tout aussi difficile d'identifier Philopappos de Commagène avec un L. Aelianus.

le reste de l'année en cours. Le fait, bien que rare, n'est pas sans exemple : il s'est produit, notamment, en 124/3, année qui est celle de Nikias et Isigénès ⁽¹⁾.

Si cette interprétation est la bonne, il faut admettre que le Philopappos mort en charge est différent de Julius Antiochos Épiphanès. Ce dernier ne mourut que tout à la fin du règne de Trajan, pas avant 113/4 ⁽²⁾. Or, le catalogue 1020, où Laelianus a pris la place du Philopappos décédé pendant son archontat, est difficilement postérieur aux dernières années du I^{er} siècle : c'est ce que l'on peut déduire des rapprochements de noms propres qui ont été indiqués plus haut et qui avaient amené *D* à placer le n° 1020 entre 90 et 100 environ. En outre, nous croyons pouvoir démontrer que l'archontat du roi de Commagène est de plus de vingt ans antérieur à l'époque de sa mort.

Un texte de Plutarque nous fournira, en effet, les indices nécessaires pour fixer la chronologie approximative de l'archontat du fils du roi de Commagène, indices qu'il serait dangereux de continuer à chercher dans la liste 1020.

Au l. I, 10,4 des *Συμποσιακά προβλήματα*, on trouve mention de l'agonothésie de Philopappos ⁽³⁾, agonothésie qui, d'après *IG* III, 78, est de la même année que son archontat.

Tout le problème 2 du l. V de cet ouvrage est consacré aux jeux Pythiques et aux difficultés auxquelles donnaient lieu les concours nouveaux ajoutés à ceux qui existaient primitivement ⁽⁴⁾. Il y a lieu de noter spécia-

⁽¹⁾ *IG*, III, 1014, col. I, l. 6 — *SIG³*, 733 et *IG*, II-III², pars 4, fasc. 1, p. 26. Cf. aussi ci-dessus, p. 40. Les mêmes archontes reparaissent dans les dédicaces trouvées à Délos, *BCH*, XXXII, 1908, p. 419, nos 12 et 13.

⁽²⁾ Dans le *cursum* de Philopappos (*CIL*, III, 552) Trajan est appelé *Optimus*, titre qu'il portait déjà en juillet ou août 114 et que certains textes (PLIN., *Paneg.*, 2, 88) et certaines monnaies (ECKHEL, *Doctr. num.*, VI, p. 448), lui donnent encore plus tôt. Cf. LIEBENAM, *Fasti consul. imp. Rom.*, p. 107.

⁽³⁾ Έτις γὰρ ὁ ἀρχὸν ἐπιποσάτην Φιλίππου, ἀγωνοθετούτος ἐνδόξως καὶ μεγαλοπρεπῶς Φιλοπάππου τοῦ βασιλέως, ταῖς φιλαῖς ἐμὸν πάντα γρηγορόντος. Sur cet ouvrage de Plutarque, cf. en dernier lieu, W. CHRIST, *Gesch. d. gr. Litteratur*, II, 6^e éd. (1920), pp. 501 sqq.

⁽⁴⁾ Sur ces jeux, cf. *DS*, *Dict. des ant.*, IV, pp. 790 sqq.

lement les passages suivants : ἐν Πυθίαις ἐγένοντο λόγαι περὶ τῶν ἐπιθέτων ἡγωνισμάτων, ὡς ἀνακερταῖα... Πράγματα τοῖς κρῖνουσι παρεσχέν (τῶ ἐπιθέτω scilicet) καὶ πόλλαις, ὡς εἰκότως, ἡττημένῳ πῶλλον ἀπεβίασας... Ἡμεῖς οὖν ἐν τῇ συνεδρίῳ παρεμβουλεύμεθα τοῖς τῶ κλέιστότατα κρεῖσσιν βουλομένοις.

Ces passages doivent être rapprochés d'une inscription de Delphes (1) : elle nous apprend que Domitien, en 89 ou 90 (2), intervint pour défendre de modifier le règlement des jeux Pythiques. Le rescrit impérial avait pour but de mettre fin à des contestations soulevées par les jeux et à des tentatives de réformes semblables à celles que Plutarque rapporte. Ces tentatives doivent sûrement être antérieures à la décision impériale qui prescrivait de s'en tenir aux usages traditionnels (3) et dut, sans aucun doute, rester en vigueur assez longtemps : il n'était pas dans les habitudes de Rome de modifier aisément les institutions des peuples qui lui étaient soumis, lorsque des raisons politiques ne l'y forçaient pas. Les scènes racontées dans les *Συμπροσιακὰ προβλήματα* se placent d'ailleurs dans la jeunesse de Plutarque (4), né entre 46 et 48.

L'archontat de Philopappos ne pourrait alors être postérieur à 87 8, année attique correspondant (5) à l'année pythique 87, celle qui a précédé

(1) *BCH*, VI, 1882, p. 451, n° 82. Nouveaux fragments publiés par E. Boraguer, *De rebus Delphicis imperatoriae aetatis*, Montpellier, 1905, pp. 67 sqq. *SIG³*, 821 C (fragment nouveau).

(2) Domitien est déjà dans sa 9^e puissance tribunicienne qui va du 14 septembre 89 au 13 septembre 90 (LIEBENAM, *Fasti consulares*, p. 106; CAGNAT, *Cours d'épigraphie latine*, p. 191; WEYNAND, *RE*, VI, p. 2573; CORRADI, *Dizion. epigr.* II, p. 2037). Les autres titres (consul XV, imperator XXI) ne permettent pas de préciser davantage. C'est donc à tort que POMTOW, *SIG³*, 821, place le texte en 90. Il peut être aussi de 89 (fin).

(3) *SIG³*, 821 E, ll. 2, 3 : ἕνα κατὰ τοῖς αὐτοῖς νόμοις καθὼς ὁ αὐτοκρατορὸς διαπέταται ὁ ἀγὼν ἀρχεται. ll. 2. ... [ὁ ἀγὼν ἐφε]ξῆς? κατὰ τοὺς ἀπὸ [τοῦ παν]τὸς νόμου, μέγχι τοῦ δεύρου καὶ τετραγυμένους καὶ ὑπὸ σου κεκυρωμένους Ἀμρικτυονακῶς νόμοις ἀρχεται. —, ἐπίστατον σου τοῦ διμριστημένου ἐ[μαντοῦ] ll. 3-4. La restitution du dernier mot est de nous. Elle est justifiée par le passage du rescrit impérial 821 B, ll. 2-3, qui ordonne d'observer τῶν προλε[σμιάν] τοῦ Πυθικοῦ ἀγῶνος.

(4) CHRIST, *Geschichte d. gr. Literatur*, II^e, p. 501.

(5) L'année attique commence, à cette époque, en Hékatombaion (juillet-août) et les jeux Pythiques ont lieu en Boukatios (août-septembre). Cf. BISCHOF, *RE*, X, p. 1589, n° 40.

immédiatement le rescrit impérial. D'autre part, 75 environ est la date la plus haute qu'on puisse assigner à cet archontat.

Philopappos ne put guère devenir archonte qu'à partir du moment où il choisit Athènes comme résidence, après que son père eût été dépossédé de son royaume, en 72 (1). En outre, après 72, il séjourna avec son père à Sparte puis à Rome : a en juger d'après les termes dont se sert Josèphe, leur séjour dans cette dernière cité dut se prolonger assez longtemps (2). Enfin, on remarquera que Plutarque qualifie Philopappos à la fois de roi et d'agonothète. On sait que les Romains toléraient que les souverains dépossédés de leurs royaumes et leurs descendants conservassent leurs titres royaux. Mais Philopappos n'a évidemment pu porter le sien qu'après la mort de son père (3). Nous ignorons quand elle survint mais nous pouvons sans doute inférer du titre accordé à Philopappos que son archontat fut sans doute plus rapproché de 87/8 que de 75.

N, p. 163 : époque de Trajan ou d'Hadrien. *DE*, p. 432 : début du II^e siècle (Dumont distingue les deux Philopappos : Philopappos dit Laetianus pourrait être de la famille du roi de Commaène et serait postérieur à Julius Philopappos). *D* : entre 90 et 100. *VS* : 95/4 (comme *D*, *VS* identifie les deux Philopappos). *RE*, X, p. 163, n° 67 (renvoi à Philopappos). GRAINDÖR, *REG*, 1918, pp. 221 sqq. : ± 75-91 (vers 75).

- { 67. — ΤΡΕΒΕΑΜΙΟΣ ΡΟΥΦΟΣ. ΔΑΜΠΤΡΕΥΣ : 85/6-94 5.
 { 68. — ΑΝΑΡΧΙΑ : 86/7-95/6 (peut-être pas après 91/2).

III, 623 et 624 (= Roberts-Gardner, II, n° 324), 181^h (doit être rapproché de 132^l et d'un fragment inédit, comme nous l'avons montré

(1) Sur Antiochos, cf. *RE*, I, p. 2490; *PIR*, I, p. 83, n° 579. Pour Philopappos, *PIR*, II, p. 466, n° 99.

(2) Jos., *Bell. Jud.*, VII, 7, 3 : πάσης ἀξιοσύμενοι τιμῆς κατέμενον ἐνταῦθα (*Romae*).

(3) C'est, à mon avis, la seule manière d'expliquer que le fils de l'ex-roi d'Arménie, Alexandre, nommé Agrippa, ne porte que le titre de *quaestor pro praetore* dans le texte *OGI*, 429 = Dessau, 8823. Son père n'était sans doute pas mort à l'époque où l'inscription a été gravée et cette prétendue exception confirmerait au contraire la règle. Cf. sur ce point GROAG, *RE*, X, p. 152 (p. 143, n° 50).

RA, 1917, VI, p. 16, n° 9), 1089^a. *AM*, III, 1878, p. 144 (= *Ἐρ. ἀρχ.*, 1897, p. 12, n° 13).

Ἄναρχια : COLIN, *Le Culte d'Apollon Pythien*, p. 154, n° 63 — *Fouilles de Delphes, Épigr.*, III, 2, n° 66.

D'après l'inscription de Delphes mentionnée en dernier lieu, l'archontat de Trébellius et l'*Ἄναρχια* qui l'a suivi sont postérieurs à l'archontat de Domitien : le grand-père d'Hérode Atticus, Hipparchos porte, sous l'*ἄναρχια*, le titre d'*ἀρχιερέυς* (c'est-à-dire *ἀρχιερέυς τῶν Σεβαστῶν*, selon nous) (1), qui lui manque encore sous l'archontat de Domitien, c'est-à-dire entre 84/5 et 92/3 (2). Donc l'archontat de Trébellius se place au plus tôt en 85/6 et l'*Ἄναρχια*, en 86/7.

D'autre part, cette *ἄναρχια* tombe, au plus tard, en 95/6 et Trébellius en 94/5 : sous l'*ἄναρχια*, Hipparque conserve encore sa qualité de prêtre d'Apollon Pythien et celle d'*ἀρχιερέυς* qu'il dut nécessairement perdre lorsque ses biens furent confisqués par Domitien, pour crime de lèse-majesté (3). Or, Domitien est mort le 18 septembre 96, c'est-à-dire pendant l'année attique 96/7. Mais celle-ci ne peut entrer en ligne de compte pour l'*ἄναρχια* : le document daté de cette *ἄναρχια* est exactement du mois Boédromion, c'est-à-dire, environ, septembre-octobre et il est impossible qu'en septembre-octobre 96 Hipparque n'ait pas encore été condamné. Sa condamnation n'est probablement pas postérieure à 92/3, année où Domitien *multo nobilitum perdidit quosdam et in exilium mittit* (4). Si elle se place cette année-là, l'*ἄναρχια* tomberait alors au plus tard en 91/2 et Trébellius n'aurait pas été archonte après 90/1.

(1) COLIN, *o. l.*, p. 156 interprète : *ἀρχιερέυς* d'Apollon ; j'espère avoir montré (*RA*, 1917, VI, p. 18) que cette interprétation n'est pas possible.

(2) Cf. *Fouilles de Delphes, Épigr.*, III, 2, n° 65. l. 8. Pour l'archontat de Domitien, cf. ci-dessus, n° 65.

(3) PHLOSTE., *Vil. Soph.*, II, 1, 2, p. 56 (Kaysler). Sur cette condamnation, cf. MÜNSCHER, *RE*, VIII, p. 523, qui faute d'avoir utilisé le texte de Delphes, croit encore que l'on peut hésiter entre le règne de Néron et celui de Domitien pour l'époque où furent confisqués les biens d'Hipparque. Cf. nos observations *RA*, 1917, VI, p. 49. Pour Hipparque, voir la notice de GREGG, *RE*, III, p. 2725, n° 179 ; *BCH*, XXXVIII, 1914, p. 449 *v.* *REG.*, 1918, p. 232, n. 5.

(4) EUSEB., *Ab Abr.*, 2109 (1^{er} octobre 92-30 septembre 93). Cf. WYNAND, *RE*, VI, p. 2576 ; CORRADI, *Dizion. epigr.*, II, p. 1998).

Enfin, observons que sous l'ἀρχή, ce sont toujours Euthydamos et Eukleidas qui sont prêtres d'Apollon, à Delphes. Ils l'étaient déjà sous l'archontat de Domitien (*Fouilles de Delphes*, t. I., n° 65 ; 84,5-92/3), dont celui de Trébellius ne doit pas être, probablement, trop éloigné.

N, p. 165 : *aetas non constat*. DF, p. 67 : II^e siècle. MARQUARDT, *Ephem. epigr.*, I, p. 205 : époque de Tibère (mais, dans 1089a il est fait mention du cosmète T. Flavius dont le nom interdit de remonter plus haut que les Flaviens). D, 181h : fin du I^{er} ou début du II^e siècle. VS : 97/8. COLIN, *o. l.*, p. 159 : l'ἀρχή serait de 98/9 ou peut-être d'un peu plus haut (Colin s'est laissé influencer par la date purement hypothétique de FSI. GRABDOR, *RA*, 19-7, VI, pp. 17-20 : 84,5-94 5).

69. — ΦΙΛΟΠΑΠ[ΠΟΥ]Σ ΚΑΙ ΛΑΙΑΙΑΝΟΣ (1) : entre 90 et 100 environ.

III, 1020; liste de prytanes [ἐπι] Φύλακ[ες] καὶ Ἀρχιδ[α]μοῦ.

Pour ces deux archontes dont le second aurait remplacé le premier, mort en charge, et qui ne doivent pas être confondus avec le roi de Commagène, G. Julius Antiochos Épiphanès Philopappos, nous renvoyons à l'archontat de ce dernier (n° 66).

Ajoutons que, si l'aulétes Philétos est le même (III, 78, l. 12) sous les deux Philopappos, c'est qu'il a dû rester en fonctions plusieurs années, tel le hiéraulès Épigonos (10 ans environ; 1031, col. I, l. 47 : restituer *Επί[σ]τος*]; 1032, col. I, l. 43; 1034, l. 50).

Rappelons ici : 1° que l'on connaît un éphèbe du nom de Laelianus sous l'archontat de Lucius (III, 1275, l. 4), c'est-à-dire dans le troisième quart du premier siècle environ (archonte n° 59);

2° que deux des noms de prytanes de 1020, Théogénès et Patrophilos, figurent parmi les éphèbes des catalogues 1081 (l. 11 : Théogénès, f. de Théogénès, Képhisios) et 1085 (l. 15 : Patrophilos, f. d'Arcion, Képhisios), qui datent respectivement du règne de Claude (archonte n° 50) et de 60/1 ou 61/2 (archonte n° 58);

3° que l'un des prytanes de 1020, Boulôn fr. de Moiragénès, Phylasios, est connu comme chorège (III, 78, l. 7), sous l'archontat de Julius Philopappos (± 75 à 87/8; archonte n° 66).

(1) Ou moins probablement Φύλακ[ες] καὶ Ἀρχιδ[α]μοῦ (ou A. Ἀρχιδ[α]μοῦ). Ci-dessus, n° 66.

De ces divers rapprochements, on peut conclure que nos deux archontes ont été en fonctions dans la dernière décade, environ, du I^{er} siècle.

Pour la bibliographie, cf. l'archonte n° 66 (on confondait jusqu'ici nos deux archontes avec Philopappos de Commagène).

70. — ΑΙΟΛΙΩΝ (ANTIPATPOY. ΦΛΥΕΥΣ) : dernier tiers du II^e siècle environ.

III, 1089; liste éphébique que *N* place entre 70 et 80 : l'archonte serait le même que Αἰολίων Ἀντιπατρον, Φλυεύς, éphèbe sous Métrodôros (1). *D* préfère descendre jusque 90 environ, en supposant qu'Αἰολιον a pu être archonte vers 55 ans, après avoir été éphèbe sur la fin du règne de Claude. *D* semble d'ailleurs avoir oublié qu'il avait précédemment restitué, avec une certaine vraisemblance, le nom d'Αἰολιον dans la dédicace 653 : [Αἰολίωνα Ἀντιπατρον Φλυέα [τόν] ἐπὶ τὰ ὄπλα] στρατηγόν τὸ ἔξοθον (2). Si cette restitution est exacte, il devient extrêmement vraisemblable que l'archonte et le stratège sont un seul et même personnage : ce serait peut-être le fils d'Antipatros, archonte lui-même en 44/5 ou 45/6 (n° 49).

Le Sallustian[us, f. d'Αἰο]λιον, Phlyeus, archonte (n° 98) sous Hadrien (?) et après 124/5, serait sans doute son fils et l'on pourrait reconnaître son

(1) III, 1089, l. 8. Cf. archonte n° 50.

(2) Sur ce personnage, cf. KIRCHNER, *BE*, I, p. 1034, n° 3. *D* a d'ailleurs eu tort d'affirmer que ces stratégies répétées sont caractéristiques du règne de Néron. Cf. à ce sujet *BCII*, XXXVIII, 1914, p. 404, n. 4 (exemples depuis Auguste jusqu'à Trajan).

On remarquera que dans la dédicace à Néron, III, 158, *D* restitue probablement à tort le nom de Tib. Claudius Novius après στρατηγόντος ἐπὶ τοῖς ἔπλεταις τῷ ζ'. Nous savons que Novius a été stratège pour la 8^e fois en 61 (III, 1085). Cf. archonte n° 58, donc il a dû l'être pour la 7^e en 60 au plus tard. Or la dédicace 158 est en l'honneur de Dionysos Élèuthérius et de Néron et ne me semble pas pouvoir être placée avant 67, avant le voyage de l'empereur en Grèce et le moment où il rend la liberté aux Grecs. La « tournée » artistique de Néron dans ce pays évoque à la fois le voyage triomphal de Dionysos dans l'Inde et son titre de patron des artistes dionysiaques. Et la forme usitée Élèuthérius, au lieu de Élèuthérous (*RE*, V, p. 1345) pourrait bien être due à une continuation voulue avec Ἐλευθέριος. Donc, dans la dédicace 158, il faudrait substituer au nom de Novius celui d'un stratège qui, comme Αἰολιον, a rempli sept fois au moins les mêmes fonctions.

petit-fils dans le stratège Aiolion [Phlyeus], connu par un catalogue du temps de Commode (1).

D'autre part, dans le catalogue 1089, le pédotribe n'est pas encore à vie et ne peut avoir été en charge qu'au début du II^e siècle au plus tard, époque à partir de laquelle on voit apparaître le pédotribat *διὰ βίου* (Cf. archonte n° 75).

De ces divers indices on peut déduire que l'archontat d'Aiolion doit se placer dans le dernier tiers environ du I^{er} siècle. Mais il ne faudrait pas le faire remonter trop haut pour ne pas trop l'écartier de celui de Sallustianus qui est probablement son fils.

N, p. 149 : 70-80. *DE*, p. 70 : vers 75 (c'est évidemment par erreur que *DE*, p. 112, place Aiolien *avant* Métrodôros, ce qui contredit les conclusions de la p. 70. Il faut sûrement lire : *après*). *D* : ± 90. *VS* : 90/1. Wilhelm, *RE*, I, p. 1054, n° 4 : vers 90 (*vermuthlich* Αἰολίων Ἀριστάρχου [sic au lieu de Ἀντιπάρου] Φλυεύς).

[70^{bis}. — NEIK — : à rayer de la liste des archontes.]

II), 1087. Le seul indice chronologique serait le nom de l'ὀπλομάχος, Σώστρατος τῶν Νεικῶν [Παλιηρέως] (?), restitué d'après 1086 : Σώ[στ]ρατος [Νακί]ο[υ] [Παλιηρ]εύς (?). Ce serait le fils de Νεΐκας Ἀντιγόνου Παλιηρέως, pylôre et hoplomaque sous l'archontat de Rhoemétalkès (36/7). (Cf. 1284, I, l. 15 = *BCH*, XXXVIII, 1914, p. 275).

De cette restitution, Dittenberger a conclu (1086) que Neik — devrait se placer vers 80. Mais 1^o il n'est pas sûr qu'il ne faille pas identifier cet archonte avec le Νεικη — connu par III, 1286 (n° 47) et qui se place après 37, 8 et vers l'époque de Claude ; 2^o que Νεικ — soit bien le nom de l'archonte et n'appartienne pas à une formule comme νεικη Καίσαρος. Le n° 1087 débute comme suit :

[Ἀρχὸν τῶν νεικῶν — — — — —]
 [— — — — —] [παιδοτριβεύοντος] — — —
 [τῶν Διονυσίου Φιλίδου ἡγεμόνων] — — — — — [ὀπλομα] —
 [χου] Σωστράτου τῶν Νεικῶν [Παλιηρέως] — — — — —

(1) Ἐφ. ἀρχ., 1895, p. 117, n° 32, β, l. 5 (Cf. archonte n° 145).

Il est aisé de se rendre compte que la lacune de la l. 4 est trop longue ⁽¹⁾ pour n'y restituer que le nom de l'archonte, d'autant plus qu'il n'était suivi ni du patronymique ni du démotique, si l'on en juge par des catalogues à peu près contemporains comme 1085, l. 2 (ἐπι Θρασύλλου ἄρχοντος), et qu'il ne s'agirait pas d'un citoyen romain portant les *tria nomina*. Il faut donc supprimer ἐπι νεῖκη[η Καίσαρος ⁽²⁾, ἐπι τοῦ θεῖνος ἄρχοντος] et supprimer Νεικ- de la liste des archontes du I^{er} siècle.

D, 1086 : ± 80. VS : 81/2.

[70^{or}. — K — — : à rayer de la liste des archontes].

III, 1088 :

Ἀγαθῆι τύχη[ι]. — — — — (5)
 ἄρχοντος κ — — — — —
 κοσμητεῦρ[υτος] — — — — —
 Ἀναφλυστί[ου], — — — — —

Ce catalogue est à peu près contemporain de 1087 : ἠγεμών est probablement [Διονυσόδωρος] τοῦ Διονυσίου [Ἀναφλύστιος], dont le nom est intact dans 1086. Or, dans ce dernier, ἰοπλομάχος est probablement comme dans 1087, Σό[st]ratos [f. de Niki]as, [Pallèn]eus. L'archonte K — serait donc à peu près du même temps que Neik — (± 80 selon *D*). Mais, de même qu'il faut très probablement rayer ce Neik — de la liste des archontes (n° 70^{bis}), il faut vraisemblablement en supprimer aussi K — : ce κ appartient sans doute à κ[αὶ ἱερέως, Δρούσου ὑπίτου], titre qui accompagne en général celui de l'archonte entre 98 et l'époque d'Hadrien ⁽¹⁾, et le nom de l'archonte [ἐπι τοῦ θεῖνος] aurait disparu

(1) A la l. 2, il manque le nom, le patronymique et le démotique du cosmète et le nom du pédotribe.

(2) Cf. III, 1132, l. 1 : Ἐπι νίκη, τῶν θειοτάτων Αὐτοκρατόρων; 1096, l. 1 : νείκη, Καίσαρος; 1105, l. 1 : Καίσαρος νείκης; 1107, l. 1 : νίκη Καίσαρος Ἀδριανου, etc. Sur l'importance qu'on peut attacher à cette formule au point de vue chronologique, cf. ci-dessous, n° 79, p. 118, n. 1.

(3) *D* restitué, avec doute, [Νείκη Καίσαρος?].

(4) Cf. ci-dessus, p. 18.

avec la fin de la l. 1. Cf. le catalogue à peu près contemporain 1085, l. 2 : ἐπὶ Θρασύλλου ἀρχοντος καὶ ἱερέως Δροῦσου ἰπάτου.

D : vers 80.

**71. — ΤΙΤΟΣ ΦΛΑΒΙΟΥΣ ΛΕΩΣΘΕΝΗΣ, ΠΑΙΑΝΙΕΥΣ : fin du I^{er} siècle
ou commencement du II^e (avant 111/2).**

Ἐφ. ἀρχ., 1895, p. 141, n° 27, l. 8 = SIG⁵, 869. D'après cette dédicace (1), T. Flavius Léosthénès était le père de T. Flavius Alkibiadès (I), archonte en 121/2 (2), et le grand-père de T. Flavius Alkibiadès (II), archonte la quatrième année du pédotribat d'Abaskantos (142/3. Cf. ci-dessous, n° 106).

Nous savons également, par la même dédicace, que Flavius Léosthénès fut agonothète des Panathénées, désigné par Hadrien (ἀποδείχ[θέν]τος ὑπὸ θεοῦ Ἀδριανού), tandis que son fils se chargea, à ses frais (οἰκισθεν), de la même liturgie. Comme on trouve mention d'autres personnages qui se glorifient d'avoir été également agonothètes à leurs frais (3), nous avons supposé qu'il existait un fonds spécial dont les revenus étaient consacrés à l'agonothésie des Panathénées les années où nul ne pouvait ou ne voulait en assumer les charges. Comme l'ère des Panathénées part de l'époque d'Hadrien et que Léosthénès a été désigné par Hadrien comme agonothète, nous avons admis que la création de ce fonds spécial était due à cet empereur et que c'est avec elle que commençait précisément l'ère en question (4) : selon D, en effet, elle ne pourrait avoir débuté qu'en 118/9, 122/3 ou 126/7 (5), selon nous, en 126/7 ou, plus probablement, en 130/1 (6), c'est-à-dire de toutes façons,

(1) Il est également cité dans les dédicaces à son fils, III, 656, 657 (archontat non mentionné).

(2) Cf. BCH, XXXIV, 1910, p. 421, n° 88 et ci-dessous, n° 88.

(3) III, 716, l. 5.

(4) Sur tous ces points, cf. BCH, XXXVIII, 1914, pp. 398 à 401.

(5) Die attische Panathenäidenäera (Commentationes in honorem Mommsen), pp. 242 sqq. ; Kubitschek, Aera, RE, I, p. 630.

(6) BCH, XXXIX, 1915, p. 350 et XXXVIII, 1914, l. l. Cf. ci-après, archontes n° 180 et 183, où nous résumons le débat et où nous arrivons à la conclusion que l'ère a dû débiter en 130/1, car la 35^e panathénaïde serait de 266/7.

sous le règne de ce prince. Or, Hadrien ne se trouvait à Athènes aucune de ces années-là ⁽¹⁾ et l'on peut supposer que, n'ayant pu être agonothète des Panathénées comme il avait tenu à l'être pour les Grandes Dionysies ⁽²⁾, il s'est fait remplacer, pour l'inauguration de l'agonothésie dont il entendait supporter désormais les frais, par un des représentants d'une des plus importantes familles d'Athènes.

Donc, Léosthénès aurait été agonothète en 126/7 ou plus probablement en 130/1 et, en tout cas, sous le règne d'Hadrien. Comme son fils a été archonte déjà en 121/2 et que nous connaissons les noms des archontes à partir de 111-2, l'archontat de Léosthénès se placerait au plus tard en 110-1 et, au plus tôt, vers la fin du I^{er} siècle : on peut supposer entre cet archontat et celui de son fils un intervalle d'une vingtaine d'années environ, c'est-à-dire à peu près le même qu'entre celui de son fils et de son petit-fils.

RE, VI, p. 2604 (omis). PIR, II, p. 69 (omis). SIG³, I. I. : pas de date proposée.

71^{bis}. — TIB . ΚΑΛΥΔΙΟΣ ΣΩΣΠΗΣ, TIB . ΚΑΛΥΔΙΟΥ ΛΥΣΙΑΔΟΥ, ΜΕΛΙΤΕΥΣ :
à rayer, sans doute, de la liste des archontes.

Simon, à placer à la fin du I^{er} ou au commencement du II^e siècle.

III, 677 :

ἄρξαντος τὴν ἐπὶ[νομῶν ἀρχὴν]
Τιβ . Κλ . Σώσπιδος δα[δούχου υἱόν],
Τιβ . Κλ . Λυσικίδου δα[δούχου υἱόν],
Τιβ . Κλ . Λεωνίδου δα[δούχου ἑγγονου]

D a tenté de rétablir ⁽³⁾ le nom de Sospis dans la liste des archontes en

(1) W. WEBER, *Untersuchungen zur Geschichte des Kaisers Hadrianus*, pp. 205 et 268 sqq. : Hadrien était pour la seconde fois à Athènes vers septembre 128 ; il y revint en automne 131. Son premier séjour dans cette ville date de 124/5. (VAGLIERI, *Dizion. epigr.*, III, pp. 603 sqq., ne semble pas avoir tiré parti de l'excellent ouvrage de Weber.)

(2) Dio, LXIX, 16, 1 ; AEL. SPART., *Vit. Hadr.*, 13, 1 (cf. 19, 3, où il est question d'une mille *feraru n venationem in stadio* qui fut donnée par l'empereur à une date inconnue et qui n'est peut-être pas sans rapport avec le début de l'ère des Panathénées).

(3) Il en avait été éliminé par M. H. E. MEYER, *Comment. epigr. secunda*, p. 78, n° 15.

supposant que le titre de la l. 4 se rapporte bien à ce personnage. S'il en était ainsi, ce titre devrait suivre le nom de celui qui l'a porté, comme c'est l'usage dans les dédicaces similaires. En outre, le même personnage est connu par trois autres textes épigraphiques ⁽¹⁾ où reparait la mention de son sacerdoce, mais où il n'est pas question de son archontat, bien que l'un d'entre eux au moins ait été rédigé après la mort de Sospis ⁽²⁾.

Si celui-ci, contrairement à toutes les vraisemblances, avait réellement été archonte, il faudrait le placer vers la fin du I^{er} ou le commencement du II^e siècle, son fils Lysiadès ayant lui-même été archonte dans la seconde partie du règne d'Hadrien ou au début de celui d'Antonin le Pieux ⁽³⁾.

N, p. 164 : époque d'Antonin. *DE*, p. 131, doute qu'il ait été archonte. *DF*, p. 68 : II^e siècle. *D* (*indices*, p. 313) : II^e siècle. *VS* : 155/6 (cf. *RE*, III, p. 2871, n^o 354 : renvoi à Sospis).

72. — ΔΟΥΚΙΟΣ ΦΛΑΟΥΙΟΣ ΦΛΑΜΜΑΣ, ΚΥΔΑΘΗΝΑΙΕΥΣ : entre 70/1 et 110/1 et probablement au commencement du II^e siècle.

III, 80 (Kaibel, *Epigr. Gr.*, 927; Brinck, *Inscr. Gr. ad choregiam pertinentes* [Diss. Phil. Hal., VII, 1886], p. 160, n^o 73); 683 + *BCH*, XXXVIII, 1914, p. 369 sqq. — D'après son gentilice, Flammas ne peut avoir vécu avant l'époque des Flaviens. Son archontat ne serait donc pas antérieur à 70/1. Il ne peut être postérieur à 124/5, année ou apparaît pour la dernière fois la prêtrise de Drusus, consul, mentionnée dans le frg. *BCH*, I. I. ⁽⁴⁾. Comme nous connaissons probablement les archontes de 111/2 à

⁽¹⁾ *IG*, III, 676, 1283; *BCH*, XXXVIII, 1914, p. 429.

⁽²⁾ *BCH*, I. I. (δαδουκίαντος. Le dadouque était à vie. Cf. FOUART, *Les Mystères d'Éleusis*, p. 491).

⁽³⁾ Cf. n^o 100. Il est possible que notre dédicace 677 soit en l'honneur de Démotratos, archonte (n^o 104), frère de Lysiadès : l'archontat mentionné à la l. 4 serait alors celui de Lysiadès et il faudrait restituer ἀδελφόν après ἀρχήν. La restitution proposée pour cette ligne est, en effet, plus courte que celle des autres.

⁽⁴⁾ Pour cette prêtrise, cf. ci-dessus, p. 48.

124/5 (n^{os} 79-91 et 77), Flammas n'aurait pu être en charge après 110/1. D'après les caractères de la gravure de la dédicace 683, il ne faudrait pas l'éloigner trop du règne d'Hadrien (1).

N, p. 165 : *aetate incerta*. *DE*, p. 155 et *DF*, p. 68 : époque de Domitien, parce qu'on connaît un Antonius Flammas, sous cet empereur (*TAC.*, *Hist.*, IV, 45) (2). *VS* : II^e siècle. *RE*, VI, p. 2601 : omis. *PIR*, II, p. 68 (omis). GRAINDOR, *BCH*, XXXVIII, 1914, p. 371 : antérieur à 111/2 mais sans doute de peu.

73. — [Π]ΑΝΤΑΙΝΟΣ ΓΑΡΓ[ΗΤΤΙΟΣ] : 97/8-110/1 et plus près de la première que de la seconde de ces dates.

III, 1092 (5). Catalogue éphébique précédé d'une dédicace à Trajan, qualifié de *Germani[cus]* : le marbre est brisé et il est possible que le titre de *Dacicus* (fin 102) (4) ait disparu avec la fin de la ligne. Mais l'hypothèse est peu probable, étant donné que le texte, d'après sa rédaction (5), nous reporte sans doute tout au début du règne de Trajan : il se rapproche du n^o 1091, qui est du temps de Domitien et diffère des listes éphébiques de l'époque de Trajan (6).

Comme cet empereur est déjà qualifié de *Germanicus* dès octobre ou novembre 97, c'est-à-dire avant son accession au trône (27 janvier 98), Pantainos pourrait avoir été archonte dès 97/8 et il l'a sans doute été avant 111/2, époque à partir de laquelle nous possédons une liste d'éponymes

(1) A rapprocher de III, 661 (peu avant 116/7 ; 662 117/8 ; 462 (103-105)).

(2) Inutile d'insister sur ce rapprochement : le gentilice de ce personnage suffit à montrer qu'il ne peut avoir rien de commun avec Flavius Flammas.

(3) Cf. ARNDT-AMELUNG, *Einzelstudien antiken Skulpturen*, n^o 1259, série V, p. 30 ; SVORONOS, *Das athenen Nationalmuseum.*, pl. CIX, 1 ; *BCH*, XXXIX, 1915, pp. 251 sqq. (fig. 1).

(4) MOMMSEN, *Histor. Schrift.*, I, p. 463.

(5) Deux groupes d'éphèbes sont inscrits dans l'ordre officiel des tribus. Chacun de ces groupes est précédé d'une série de noms d'éphèbes classés non d'après l'ordre de leur tribu, mais d'après un principe de classement qui nous échappe.

(6) III, 1094-1098.

à peu près complète (sauf pour 114/5) jusqu'à la fin du règne de Trajan (n^{os} 77 sqq.) (1).

DF, p. 24 sq. : entre 97 et 111 et probablement dans la première moitié de cette période. *D* : entre 98 et 117 et non loin de 100. *VS* : 105/6. *GRAINDOR, BCH, XXXIX, 1915*, p. 257 : 97/8 ou peu après.

74. — [ΖΩ]ΨΥΡΟΣ ΔΙΟΝΥΣΙΟΥ, ΑΡΥΤΑΘΕΝ : avant 111/2
et probablement au début du II^e siècle.

III, 1093. La rédaction de ce catalogue (2) le rapproche des listes éphébiques de l'époque de Domitien et du n^o 1092 qui est du début du règne de Trajan (archonte Pantainos, n^o 73). Zôpyros pourrait donc avoir été archonte à la fin du I^{er} ou au commencement du II^e siècle, en tout cas, avant 111/2 : à partir de cette époque, nous possédons des catalogues datés dont la rédaction diffère (3).

Il ne faudrait pas remonter son archontat trop haut : dans le catalogue 1093, frg. *a*, l. 18, on trouve un éphèbe Στεφφήφορος Ἰαγνου Αἰξ[ωνεύς]; c'est sûrement le père des trois prytanes Stéphéphoros, Hagnos et Onésimos, fils de Stéphéphoros mentionnés dans III, 1046, ll. 19-21, liste de prytanes de l'archontat de Munatius Vopiscus, vers 175 (n^o 132).

D : fin du I^{er} ou commencement du II^e siècle. *VS* : 105/4.

75. — [ΦΟΥΛ]ΒΙΟΣ ΜΗΤΡΟΔΩΡΟΣ, ΣΟΥΝΙΕΥΣ : 98/9-109/10.

III, 1102 - *BCH, XXXIX, 1915*, p. 292 (4). Dumout, *Essai sur*

(1) La mention du pédotribe Ariston, fils d'Aphrodeisios, qui reparait dans d'autres catalogues, soit seul (1105, à vie, en 117/8; 1106, en 120/1, 121/2 ou 123/4; 1104, en 124/5), soit associé à Démétrios, fils d'Isigénès (1093, en 111/2 et 1095, peu après ou avant 111/2), ne nous apporte malheureusement aucune donnée de nature à préciser la chronologie de Pantainos. Cf. le tableau que nous dressons ci-dessous, n^o 75).

(2) Cf. ci-dessus, n^o 73, p. 109, n. 5.

(3) 1096. Archontat d'Haïrien (n^o 79).

(4) On y trouvera la bibliographie complète. A la p. 263, fig. 5, reproduction de l'hermès avec la tête du cosmète.

l'éphébie attique, II, p. 246, restituée : Ἐπι ἀρχ[ουτος Φουρ]ίου et Dittenberger : [Φουλου]ίου. La seconde de ces restitutions est plus vraisemblable; nous ne connaissons pas, à cette époque, de Furius Métrodôros, tandis qu'on peut citer un F[ul]vius Mêt[rodôros] (III, 61, B, II, l. 37). Je me suis borné à modifier la lecture de Dittenberger en ἐπι ἀρχ[ουτος Φουλ]βίου, parce qu'on lit la boucle supérieure d'un B ou d'un P devant ίου et que la lacune n'est longue que de 0.065 ou de 9 lettres.

Métrodôros est archonte une année où le pédotribe est Démétrios, fils d'Isigénès, de Rhamnonte. Celui-ci exerça les mêmes fonctions à plusieurs reprises, tantôt seul, tantôt conjointement avec Ariston, f. d'Aphrodeisios, de Rhamnonte :

III, 1092	Ariston	début du règne de Trajan (archonte : Pantainos, n° 73).				
1095	<table> <tr> <td rowspan="2">}</td> <td>Démétrios</td> <td rowspan="2">} 110/1 ou peu avant (archonte : Didius Sécundus, n° 76).</td> </tr> <tr> <td>Ariston</td> </tr> </table>	}	Démétrios	} 110/1 ou peu avant (archonte : Didius Sécundus, n° 76).	Ariston	
}	Démétrios		} 110/1 ou peu avant (archonte : Didius Sécundus, n° 76).			
	Ariston					
1096	<table> <tr> <td rowspan="2">}</td> <td>Démétrios</td> <td rowspan="2">} 111/2 (archontat d'Hadrien, n° 79).</td> </tr> <tr> <td>Ariston</td> </tr> </table>	}	Démétrios	} 111/2 (archontat d'Hadrien, n° 79).	Ariston	
}	Démétrios		} 111/2 (archontat d'Hadrien, n° 79).			
	Ariston					
1098	Démétrios	115/6 (archonte : Macrin, n° 82).				
1105	Ariston à vie	117/8 (archonte : Vibullius Hipparchos, n° 84).				
1106	Ariston	120/1, 121/2 ou 123/4 (1).				
1104	Ariston	124/5 (archonte : G. Julius Cassius, n° 91).				
735	Démétrios	126/7 (archonte : Hérode Atticus, n° 92).				

En outre, Démétrios est pédotribe dans le catalogue 1094 (sans nom d'archonte : peu avant ou après 111/2) (2). C'est à peu près uniquement en se basant sur des déductions tirées de ces deux noms de pédotribes qu'on a

(1) Pour la date, cf. *BCH*, XXXIX, 1915, p. 296, n. 5 et ci-dessous, archontat de Flavius Euphanès, n° 90.

(2) Cf. ci-dessous, p. 113.

proposé différentes dates pour l'archontat de Métrodôros. Ce qui est certain, c'est qu'il est de l'époque de Trajan et sûrement pas du début de son règne : le catalogue 1102 n'a déjà plus la rédaction de ceux du règne de Domitien (1091) et des premières années de Trajan (1092. Cf. n° 73). D'autre part, on ne peut descendre jusqu'à l'époque d'Hadrien : le buste du cosmète Héliodôros, qui surmonte le catalogue 1102, a la figure imberbe et le globe des yeux lisses et le style est encore celui des œuvres du temps des Flaviens (1).

La date de 113/4, proposée par JS, doit être rejetée : nous savons que c'est probablement celle d'Octavius Proculus (n° 81). Dürrbach préférerait 114/5, mais sans apporter d'argument convaincant : c'est uniquement parce que Dittenberger considérait Métrodôros comme un contemporain de Trajan ou des premières années d'Hadrien et que 114/5 est la seule année comprise entre 111/2 et 121/2 dont l'éponyme ne nous soit pas connu d'une façon certaine (2). Mais le style du portrait d'Héliodôros nous invite à ne pas descendre très bas dans le règne de Trajan. En outre, Dittenberger avait déjà remarqué que le pédotribe Démétrios devait être plus âgé qu'Ariston (3) : en dépit de l'ordre alphabétique, son nom précède celui de son collègue dans les catalogues où ils sont conjointement cités (4). Démétrios a bien pu être en fonctions dès les premières années de Trajan : il est encore pédotribe en 126/7, il est vrai, mais nous connaissons un pédotribat qui a duré au moins trente-quatre ans (5).

D'ailleurs, il existe de fortes présomptions que Métrodôros est antérieur à 111/2. Dans le catalogue daté de son nom, ne sont mentionnés ni le *κεσορρύλαξ*

(1) On sait qu'à partir d'Hadrien, on recommence à porter la barbe et que les pupilles des portraits sont indiquées plastiquement. Pour ces détails, cf. en dernier lieu POUlsen, *Ikongraphische Miscellen*, Copenhague, 1921, pp. 84 sqq. Pour la barbe, *RE*, III, p. 31 : Hadrien la portait déjà avant de devenir empereur. Pour le style du portrait, *BCH*, l. l., p. 299.

(2) *BCH*, XXVIII, 1904, p. 184.

(3) III, 1104.

(4) 1095, 1096.

(5) C'est celui d'Abaskantos dont la 34^e année est citée dans 1133.

ni le *θυρωρός* qui figurent toujours dans les listes d'éphèbes complètes, à partir de 444/2 :

	<i>κεστροφύλαξ :</i>	<i>θυρωρός :</i>
1096 (444/2)	Syntrophos, f. d'Héliodó[ros]	Aristéas de Milet.
1098 + <i>BCH</i> , XXXVIII, 1914, p. 423 (445/6)	Syntrophos, f. de Diogénès	Eupor[is]tos, f. de Ménékratès.
1105 (447/8)	Pythikos	(manque.)
1406 (120/1, 121/2 ou 123/4)	Pythikos δὲ βίου	(manque.)
1404 (124/5)	Pythikos f. d'Eudó[ros]	Aischinès.
4094 (le nom de l'archonte manque)	Syntrophos Ἡ[λιόδωρου]	Trophimos.
1905 (archonte Didius Sécundus)	Syntrophos (pas de patronymique)	Trophimos.

Le n° 1094 doit évidemment être rapproché de 1096, à cause du nom du *κεστροφύλαξ*. Pour 1095, comme le nom du père de Syntrophos n'est pas donné, on pourrait hésiter, puisqu'il y a eu, à peu près à la même époque, deux *κεστροφύλακες* homonymes, Syntrophos, f. d'Héliodóros et Syntrophos, f. de Diogénès. Mais comme le *θυρωρός* est le même sous Didius Sécundus que dans 1094, il est évident que cet archonte a dû être en charge vers l'époque où a été gravé ce catalogue qui doit, nous l'avons dit, être rapproché de 1096 : or celui-ci est de 444/2. Donc Didius Sécundus fut archonte peu avant ou après cette année-là.

J'avais pensé que Sécundus pouvait être l'archonte, inconnu, de 444/5 et que Fulvius Métrodóros était sûrement antérieur à 444/2⁽¹⁾. Je crois que tous deux doivent être placés avant 444/2 pour la raison suivante. A défaut du nom de l'archonte de 444/5, nous possédons du moins l'inscription relative à la dodécade délienne de cette année-là⁽²⁾. Or la place manque visi-

(1) *BCH*, XXXIX, 1913, p. 297.

(2) *BCH*, XXVIII, 1904, p. 474, ll. 12-15. Il s'agit de la dodécade intermédiaire entre celle de l'archontat d'Octavius Proculus (n° 81) et celle de l'archontat Mucius (n° 82).

blement pour restituer [ἐπι Φουλβίου Μητροδώρου ἀρχο]ντος ou [ἐπι Δειδίου Σεκόνδου ἀρχο]ντος. Il ne manque que seize lettres environ au début de la ligne : ces restitutions nous en donneraient vingt-cinq ou vingt-deux. Même en supposant l'abréviation du gentilice, elles seraient encore trop longues. Mais cette hypothèse n'est même pas à envisager. Dans ces dodécades déliennes, les seuls gentilices abrégés sont Fla(vius) et Cl(audius), encore ne le sont-ils pas toujours ⁽¹⁾, tandis qu'on répète partout, en entier, le nom de M. Annius Pythodôros. En cela, le lapicide délien se conforme aux usages de l'épigraphie latine, qui veut que l'on n'abrège que les gentilices les plus répandus, sur la lecture desquels il ne peut y avoir de doute ⁽²⁾.

Didius Sécundus serait donc antérieur à 114/2 mais de très peu, et Métrodôros, qui a dû être archonte avant lui, aurait été en charge en 109/10 au plus tard.

N, p. 145 : ± 115 ; p. 150 : 116-125. *DE*, p. 77 (Cf. DUMONT-CHAPLAIN, *Céramiques de la Grèce propre*, II, p. 218 = *BCH*, I, 1877, p. 250) : 111-153. *D* : époque de Trajan ou début du règne d'Hadrien. *VS* : 115/4. DÜRRBACH, *BCH*, XXVIII, 1904, p. 184 : 114/5. GRAINDOR, *BCH*, XXXIX, 1915, p. 297 et XL, 1916, p. 76 : avant 111/2.

76. — ΔΕΙΔΙ(ΟΣ) ΣΕΚΟ(Υ)ΝΑΟΣ, ΣΦΗΤΤΙΟΣ : 110/1 ou peu avant.

III, 1095. *RA*, 1917, VI, p. 24, n° 10, l. 6 ; dédicace de l'éphèbe Ἀνθεστηρί[ριος Εἰσιδώ|ρου], ἐπι Σεκόνδ[ου Σφηττίου|ἀρχο]ντος. L'identification de cet archonte avec Didius Sécundus est certaine : l'éphèbe en question ne peut guère être que Anthestérios f. d'Isidôros, gymnasiarque dans la liste 1095, l. 13, datée de cet archonte. — Pour la date, cf. archontat de [Ful]vius Métrodôros (n° 75) ⁽³⁾.

N, p. 150 : 112. *DE*, p. 75 : avant 111. *D* : vers 112 (cf. 1094 et 1104) ⁽⁴⁾. *VS* : 107/8. GRAINDOR, *RA*, l. l., p. 22 ; *BCH*, XXXIX, 1915, p. 297 sq. : peut-être 114/5 ; XL, 1916, p. 77 : avant 111/2.

(1) Cf. *BCH*, XXIII, 1899, p. 86, l. 12.

(2) CAGNAT, *Cours d'épigraphie latine*⁴, pp. 51 sqq.

(3) Le nom de notre archonte doit être rapproché de celui de Didius Sécundus à qui Trajan adressa un rescrit relatif à la confiscation des biens des *relegati* (*Dig.*, XLVIII, 22, 1) et qui était sans doute un gouverneur impérial (*RE*, V, p. 423, n° 15 ; *PIR*, II, p. 11, n° 67 ; *Thes. ling. Lat.*, *Onom.*, III, p. 144).

(4) Dans les *indices*, p. 313, II, *D* le place au début du II^e siècle.

77. — ΔΙΟΚΛΗΣ, (ΦΑΛΗΡΕΥΣ) (4) : 114/5 ou peu avant.

Ἐφ. ἀρχ., 1883, p. 139, n° 13, l. 7 : Dioklès est père d'Aelius Alexandros (I), archonte après 124/5 et sans doute vers la fin du règne d'Hadrien (n° 96), grand-père de quatre autres archontes dont le premier a été en charge en 150/1 (Aelius Ardys, n° 112) (2).

Les archontes de 111/2 à 124/5 étant connus, sauf celui de 114/5 (5), il faut placer Dioklès au commencement du II^e siècle ou en 114/5, en tout cas, avant le règne d'Hadrien, Dioklès ne portant pas encore le gentilice *Aelius* qui est déjà celui de son fils.

On restituerait volontiers son nom dans la dodécade délienne de 114/5, c'est-à-dire celle qui se place entre les archontats d'Octavius Proculus (n° 81) et de Macrin (n° 82). Cette lacune est d'environ 16 lettres (*BCH*, XXVIII, p. 171, l. 14) : la restitution [ἐπι Διοκλέους ἀρχο]ντος la comblerait donc fort bien.

VS : 102/5 (année donnée comme très approximative). Omis dans *RE* et suppl. III.

78. — ἸΑΘΣ : commencement du II^e siècle [ou extrême fin du I^{er}].

A identifier peut-être avec l'archonte de 118 9.

III, 91. -λαος occupe l'année où était polémarque [Π]ολύβιος Φάστου [Φλυε]ύς, éphèbe (4) sous l'archontat de Domitien (n° 65 : 84/5-92/3). Notre archonte a donc dû être en charge au commencement du II^e siècle plutôt qu'à l'extrême fin du I^{er}. On ne sait s'il faut restituer ici le nom de Flavius Stratoalos, archonte en 118/9 (n° 85) (5).

D : époque de Trajan ou d'Hadrien.

(1) Le démotique est attesté pour Aelius Gélôs qui, d'après la dédicace Ἐφ. ἀρχ., l. 1., est un des petits-fils de Dioklès. Cf. III, 1128, l. 6. Notre archonte ne pourrait donc être identifié avec un descendant du Dioklès, f. du dadouque Thémistoklès, qui vécut sous Claude et qui était Ἀγροσύσιος (III, 615, 616, 889).

(2) Cf. le *stemma* de la famille, ci-dessous, n° 113.

(3) Nos 79 à 81. Cf. aussi ci-dessus, p. 114.

(4) III, 1091, col. I, l. 53.

(5) La lacune, dans 91, est d'environ 4 lettres. S'il fallait suppléer le nom de cet archonte, il faudrait supposer l'omission du gentilice.

79. — ΠΟΡΚΑΙΟΣ ΔΙΑΘΣ ΑΣΡΙΑΝΟΣ, ΒΗΣΑΙΕΥΣ	: 111/2.
} 80. — ΟΚΤΑΙΟΣ ΘΕΩΝ	: 112/3
	81. — [Ο]ΚΤΑΙΟΣ (1) ΠΡΟΚΛΟΣ
ΔΙΟΚΛΗΣ ? [n° 77])	: 114/5.
82. — ΦΑΛΑΟΥΙΟΣ ΜΑΚΡΕΙΝΟΣ, ΑΧΑΡΝΕΥΣ	: 115/6.
} 83. — Τ. ΚΩΘΩΝΙΟΣ ΜΑΞΙΜΟΣ, ΑΓΝΟΥΣΙΟΣ	: 116/7.
	84. — Δ. ΟΥΨΘΥΛΑΙΟΣ ΠΗΛΑΡΧΟΣ, ΜΑΡΑΘΩΝΙΟΣ
85. — ΦΑΛΑΟΥΙΟΣ ΣΤΡΑΤΟΛΑΟΣ, (ΦΥΛΑΣΙΟΣ ?)	: 118/9.
86. — ΚΛΑΥΔΙΟΣ ΔΗΜΟΦΙΛΟΣ	: 119/20.
87. — ΦΑΛΑΟΥΙΟΣ ΣΟΦΟΚΛΗΣ	: 120/1.
88. — Τ. ΦΑΛΑΟΥΙΟΣ ΑΛΚΙΒΙΑΔΗΣ Ε. ΔΕΩΣΘΕΝΟΥΣ, ΠΑΛΑΝΙΕΥΣ	: 121/2.
89. — ΚΑΣΙΟΣ ΔΙΟΓΕΝΗΣ	: 122/3.
90. — ΦΑΛΑΟΥΙΟΣ ΕΥΦΑΝΗΣ	: 123/4.
91. — Γ. ΙΟΥΛΙΟΣ ΚΑΣΙΟΣ. ΣΤΕΙΡΠΕΥΣ	: 124/5.

Ces archontes doivent être étudiés tous ensemble : tous, sauf Hadrien (n° 79) et Macrin (n° 82), sont mentionnés dans deux inscriptions de Délos relatives aux dodécades envoyées par Athènes dans cette île. La première (A) (2) nous donne les noms des archontes depuis Octavius Théon (n° 80) jusqu'à Flavius Sophoklès inclus (n° 87), sauf celui de Dioklès et de Macrin (n° 82) : deux noms d'archontes y ont disparu, entre Octavius Proculus et T. Coponius Maximus. La seconde liste de dodécades (B) (3) comprend les noms des archontes T. Flavius Alkibiadès, Cassius Diogénès, Flavius Euphanès et G. Julius Cassius (n°s 88 à 91).

1. Le marbre *BCH*, XXVIII, 1904, p. 169 porte : ΚΤΑΟΥ.

Nous plaçons l'accolade devant les noms d'archontes qui appartiennent sûrement à deux ou plusieurs années consécutives. D'autre part, il est certain qu'Octavius Proculus a été archonte deux ans avant Coponius Maximus. Mais nous avons interrompu l'accolade devant les noms des archontes de 114/5 et 115/6 qui ont complètement disparu dans les inscriptions de dodécades déliennes qui nous font connaître l'ordre dans lequel les archontes de cette série se sont succédé.

(2) DEUBACH, *BCH*, XXVIII, 1904, pp. 169 à 184.

On trouvera ci-après les textes, autres que ceux des dodécades, où figurent certains des archontes du groupe que nous étudions.

(3) COLIN, *BCH*, XXIII, 1899, pp. 85 sqq. Cette liste a été complétée par deux fragments qui nous donnent la mention de la dodécade de l'année de Flavius Alkibiadès. Cf. *BCH*, XXVIII, 1904, p. 175, n° 59 et XXXIV, 1910, p. 421, n° 88.

Du fait que toutes les dodécades, depuis Octavius Théon jusqu'à Julius Cassius, sont conduites par le même personnage, le prêtre Annius Pythodôros, Dürrbach et Colin ont conclu qu'elles étaient annuelles. Par conséquent, les archontes de deux dodécades qui se suivent auraient occupé deux années consécutives.

La priorité de la liste *A* sur la liste *B* serait démontrée par le titre de $\nu\omicron\mu\upsilon\delta\epsilon\tau\epsilon\tau\epsilon\varsigma$ ⁽¹⁾ qu'Annius Pythodôros porte à partir de la septième dodécade de *A* seulement et conserve dans toutes celles de *B*. L'antériorité de *A* serait également établie par ce fait que l'inscription *A* est gravée sur une stèle neuve tandis que pour *B*, on a utilisé le revers d'anciens comptes de hiéropes. Ce dernier argument n'est pas absolument convaincant ⁽²⁾ mais le premier suffit, à lui seul, à prouver l'antériorité de *A*.

Le classement relatif de nos archontes pouvant être considéré comme certain, reste leur classement absolu.

Quatre d'entre eux, déjà connus avant la découverte des textes de Délos, avaient été placés par *D* vers les premières années du règne d'Hadrien : ce sont Coponius Maximus, Vibullius Hipparchos, Stratolaos et Julius Cassius. D'autre part, on savait, par Phlégon de Tralles, que l'archontat d'Hadrien était de 112, donc de l'une des années attiques 111 2 ou 112/3 et celui de Macrin de 116, donc de l'une des années 115 6 ou 116 7 ⁽³⁾. Enfin, Julius Cassius ne peut être postérieur à 124,5 ⁽⁴⁾. En lui attribuant cette année-là, Théon, le premier des éponymes connus par la liste délienne, tombe en 112/3.

(1) Si B. Keil avait eu connaissance de ces textes, il n'aurait sûrement pas proposé pour *IG*, III, 1085, l. 6, la correction $\kappa\alpha\iota$ $\theta\epsilon\lambda\epsilon\tau\epsilon\tau\omicron\upsilon$ $\tau\omicron\delta\omicron$ $\epsilon\tilde{\nu}\lambda\lambda\acute{\alpha}\gamma\omicron\upsilon\varsigma$ - $\kappa\alpha\iota$ - $\nu\omicron\mu\upsilon\delta\epsilon\tau\epsilon\tau\epsilon\varsigma$ *Beilage zur Geschichte des Areopags*, p. 93, n. 138 - il est certain que $\nu\omicron\mu\upsilon\delta\epsilon\tau\epsilon\tau\epsilon\varsigma$ pouvait ne pas être accompagné d'une épithète.

(2) W. WEBER, *Untersuchungen zur Geschichte d. Kaisers Hadrianus*, p. 160, n. 388, a émis des doutes sur ces conclusions de Dürrbach, mais c'est uniquement parce que la chronologie adoptée par celui-ci ne tient pas compte des dates proposées par *VS*. Mais, pour la période qui va de 110 à 124,5, *VS* lui-même ne donne comme certaines que les dates de l'archontat d'Hadrien et de Macrin. Encore ne le sont-elles nullement!

(3) Pour la possibilité d'attribuer à l'une des deux années consécutives les archontes cités par Phlégon, cf. ci-dessus, n° 49.

(4) Pour tous ces archontes, cf. la bibliographie ci-après.

Hadrien peut se placer en 111/2 et Macrin en 115/6, c'est-à-dire précisément dans l'une des deux places laissées disponibles par les lacunes des dodécades, entre Proculus et Coponius. En admettant cette combinaison, la seule possible, si l'on veut tenir compte à la fois des dates données par Phlégon, pour Hadrien et Macrin, et par *D* pour Coponius, Hipparchos, Stratolaos et Cassius, on arrive, avec Dürrbach, aux résultats résumés dans le tableau ci-dessous :

111/2	Hadrien ⁽¹⁾	[Phlégon, 111/2 ou 112/3].
112/3	Théon.	
113/4	Proculus.	
114/5	(x).	
115/6	Macrin	[Phlégon, 115/6 ou 116/7].
116/7	Coponius.	
117/8	Hipparchos.	
118/9	Stratolaos.	
119/20	Démophilos.	
120/1	Sophoklès.	
121/2	Alkibiadès.	
122/3	Diogénès.	
123/4	Euphanès.	
124/5	Julius Cassius.	

(1) Dürrbach ne semble pas avoir eu connaissance de la date proposée par UNGER, (*Zeitrechnung der Griechen und Römer*², pp. 760 sqq.) pour l'archontat d'Hadrien. Il faudrait lui réserver sûrement l'année 112/3 : le catalogue 1096 contemporain de son archontat est précédé de *veixn Kxiσxpos*. Ce souhait devrait être mis en rapport avec le départ de Trajan pour la guerre contre les Parthes, en 113 (DIO, LXVIII, 17), le catalogue 1096 ayant été gravé, comme tous les documents similaires, à la fin de l'année attique, donc celui-ci en 113. Mais ce n'est que vers septembre ou octobre 113 (DE LA BERGE, *Essai sur le règne de Trajan*, p. 158 ou vers la fin de cette année (DIERAUER, *Beiträge z. Gesch. Trajans*, p. 154; SCHILLER, *Gesch. d. röm. Kaiserzeit*, I, 2, p. 556; VON DOMASZEWSKI, *Gesch. d. röm. Kaiser*², II, p. 183) que l'empereur dut quitter Rome et passer par Athènes pour se rendre chez les Parthes, c'est-à-dire à un moment où le catalogue éphébique de 112/3 devait être gravé depuis un certain temps : à cette époque, l'année attique se termine en Skirophorion (juin-

Cette combinaison serait la seule possible s'il était absolument certain, comme le voulait *D*, que Coponius, Hipparchos, Stratolaos et Cassius appartiennent tous au début du règne d'Hadrien. Ce n'est pas absolument sûr et Dürrbach a peut-être eu tort de ne pas examiner de plus près les arguments de *D*. D'ailleurs, si on leur attribuait un caractère d'entière certitude, on ne pourrait, comme le fait Dürrbach, placer Coponius en 116/7, car cette année attique est antérieure au règne d'Hadrien qui commence le 11 août 117.

Quelles preuves *D* (III, 2) donne-t-il de ce que l'archontat de Coponius ne pourrait se placer qu'au début du règne d'Hadrien? C'est, d'abord, la mention du Sénat des 600 dans le décret *IG*, III, 2 (= II-III², 1072), daté de Coponius : ce document ne peut donc être postérieur à 125. C'est ensuite l'omission de l'adscrit, la graphie constante $\epsilon\iota = \bar{\iota}$, les formes du σ (Σ Σ Σ), enfin l'assertion — fausse — que les Coponii Maximi n'apparaissent pas avant l'époque d'Hadrien (l'un des membres de cette famille est mentionné dans une dédicace de la fin du I^{er} siècle) ⁽¹⁾. Ces arguments sont faibles ⁽²⁾ : il n'y a à en retenir qu'une chose, c'est que Coponius se place sûrement avant 125 et qu'il ne faudrait sans doute pas l'écarter trop de cette date ⁽³⁾. On peut

juillet). On peut objecter aussi qu'on trouve de pareils souhaits dans des inscriptions qu'on ne peut, vu leur date, mettre en rapport ni avec une expédition militaire ni avec le renouvellement du titre d'*imperator*. Les cas les plus probants sont ceux de III, 1105 (117/8) et de III, 1107, texte daté de la 4^e année de l'ère d'Hadrien, donc 127/8 [ou 128/9 selon certains (cf. ci-dessous, archonte n° 93)]. Ces années-là, Hadrien ne renouvelle pas le titre d'*imperator* et aucune expédition militaire n'a lieu (*RE*, I, pp. 508 et 509; *Dizion. epigr.*, III, pp. 618, 620). WEBER, *o. l.*, p. 159, n. 585, avoue ne pas comprendre à quoi se rapporte $\nu\epsilon\acute{\iota}\lambda\eta$ $\kappa\alpha\acute{\iota}\sigma\alpha\rho\omicron\varsigma$ dans 1107. Cette formule n'a rien de commun, sans doute, avec une autre plus précise, $\acute{\epsilon}\pi\iota$ $\nu\acute{\iota}\kappa\eta$, qui apparaît en tête de catalogues comme 1132 (cf. à ce sujet, archontat de Sextus, n° 124).

(1) *BCH*, XXXVIII, 1914, p. 416.

(2) Pour la graphie $\epsilon\iota = \bar{\iota}$, cf. MEISTERHANS-SCHWYZER, *Gram. att. Inschr.*, 3, p. 49, n° 26 : elle apparaît vers 400 av. J.-C. déjà et devient usuelle sous l'Empire. Pour l'omission de l'adscrit, cf. nos remarques à l'archontat de Lykomédès, n° 105.

(3) Dürrbach ne semble pas avoir eu connaissance de la date proposée par A. SCHMIDT, *Handbuch d. gr. Chronologie*, pp. 733 sqq., pour Coponius. Schmidt le place en 119-20 à cause du chiffre de la prytanie et du quantième : ils ne lui paraissent convenir qu'à une

ajouter que notre Coponius figure dans une dédicace (780^a) datée de Stratolaos qui, lui, nous allons le voir, ne doit pas être éloigné du début du règne d'Hadrien.

C'est vers la même époque qu'il faut placer Hipparchos (III, 1120) : c'est le cousin d'Hérode Atticus ⁽¹⁾. Or, nous savons que celui-ci fut archonte en 126/7 (n° 92).

Quant à Stratolaos, *D* (III, 780^a) s'était borné à observer qu'il fallait le placer avant 126/7 (nous dirions aujourd'hui avant 125) ⁽²⁾, à cause de la mention du Sénat des 600 dans 780^a, et qu'il ne fallait pas trop l'éloigner de cette date : il serait le même que le Stratolaos éphèbe gymnasiarque dans les catalogues 1108 et 1109 : le premier mentionne les Ἀδριάνεια mais non encore les Ἀντανόεια et devrait être placé entre 117 et 129. Mais nous savons aujourd'hui que ce catalogue 1108 est de beaucoup plus récent que 129 : il est daté d'Attalos dont l'archontat a précédé immédiatement celui de Philéas qui n'est probablement pas antérieur à 153/4 ⁽³⁾. Par conséquent, l'éphèbe gymnasiarque Stratolaos ne pourrait être que le fils de l'archonte. Mais il en résulte évidemment que ce dernier doit moins que jamais être écarté de l'année 125 aux environs de laquelle on l'avait placé. L'opinion de *D* et l'argumentation de Dürrbach s'en trouvent également renforcées.

Pour Julius Cassius, on a la certitude que son archontat n'est pas postérieur à 124 5 : dans le catalogue éphébique (III, 1104) daté de son nom figure encore le mois intercalaire Posidéon β qui fut remplacé par le mois Hadrianion après le premier séjour d'Hadrien à Athènes (124 5). Mais on peut sûrement

19^e année du cycle de Méton. Mais cette combinaison nous obligerait à reculer de quatre ans tous les archontes qui suivent et Julius Cassius ne pourrait être antérieur à 127,8 : il faudrait admettre qu'à cette date, quatre ans après la visite d'Hadrien, le mois intercalaire n'était pas encore appelé Hadrianion, ce qui paraît impossible. Il ne resterait alors, si l'on admet la théorie de Schmidt, qu'à faire remonter Coponius de dix-neuf ans et le dater de 100/1, résultat incompatible avec les synchronismes que nous possédons pour Stratolaos, le second des successeurs de Coponius.

(1) *PIR*, III, p. 431, n° 423.

(2) WEBER, *Untersuchungen z. Gesch. des K. Hadrianus*, pp. 161 sqq.

(3) *BCH*, XXXIV, 1910, p. 422, n° 89. Pour la date de Philéas, cf. *infra*, n° 115.

attribuer encore l'année 124/5 à Cassius : le mois intercalaire ⁽¹⁾ correspond à peu près à janvier. Or, nous savons qu'en mars 125 n'avaient pas encore eu lieu ⁽²⁾ certaines autres innovations plus importantes dues au passage de l'empereur à Athènes : la 13^e tribu, l'Hadrianis, ne fut vraisemblablement pas créée avant cette date.

Mais est-il absolument nécessaire de rapprocher Cassius de 124/5 autant que le veulent *D* et Dürrbach? Ne peut-on adopter d'autres combinaisons et reporter toute la liste, de Théon à Cassius, avant l'archontat d'Hadrien (donc de 98/9 à 110/1 ou de 99/100 à 111/2 suivant la date attribuée à Hadrien)? Ou bien encore, puisqu'il n'est pas sûr qu'il n'y ait pas eu de liste intermédiaire de dodécades entre *A* et *B*, dater la série Théon-Sophoklès de 102/3 à 110/1 ou 103/4 à 111/2, c'est-à-dire avant Hadrien et réserver quatre des 8 ou 9 années disponibles entre 115/6 ou 116/7 (Macrin) et 124/5 au groupe Alkibiadès, Diogénès, Euphanès, Cassius?

La première de ces combinaisons nous obligerait à placer Cassius en 110/1 ou 111/2. Or, sous cet archonte, on voit déjà figurer, parmi les *παίδευται* des éphèbes, Abaskantos, fils d'Eumolpos, Kèphisieus (1104, III, l. 13). Ce personnage devint ensuite pédotribe à vie et l'était encore en 172/3, 34^e année de son pédotribat qui ne fut peut-être pas la dernière ⁽³⁾.

En admettant qu'il n'avait encore qu'environ 25 ans sous Cassius, il aurait été pédotribe jusqu'à 90 ans au moins, ce qui paraît invraisemblable.

Une autre raison de ne pas faire remonter trop haut l'archontat de Cassius, c'est que, parmi les éphèbes de son année (III, 1104, l. 23), figure Archélaos, f. d'Apollônios, du Pirée, qui devint cosmète en 142/3 (III, 738, l. 3; 1112, l. 10. Archonte n^o 106). Cet Archélaos semble être le cousin germain d'Abaskantos f. d'Archélaos, du Pirée, éphèbe en 131/2 (III, 1111,

(1) Pour ce dédoublement du 6^e mois de l'année attique qui correspond approximativement à décembre-janvier, cf. BISHOPP, *Kalender, RE*, X, pp. 1571, 1583; VII, p. 2172 (Hadrianion); UNGER, *Zeitrechnung*¹, p. 730.

(2) WEBER, *o. l.*, p. 163.

(3) Sur ce pédotribat, cf. l'archonte n^o 106.

l. 9. Archonte n° 94) et du stratège athénien d'Imbros Sôkratès, f. d'Archélaos, du Pirée (\pm 160-180. Cf. *IG*, XII, 8, 216 et *SIG*⁵, 1054, n. 3).

En outre, les deux combinaisons indiquées ci-dessus ont pour résultat de ne laisser disponibles, sous Trajan, qu'une ou, au plus, cinq années, alors que nous connaissons une série d'archontes qui doivent probablement se placer sous son règne et dont les noms ne figurent pas dans les dodécades déliennes (1). De plus, d'après ce qui a été dit plus haut, on ne peut guère faire remonter jusqu'à 104 5/6 (105/6) ou même 108/9 (109/10) l'archontat de Stratolaos. Ajoutons que le fils d'Hipparchos (n° 84) fut archonte en 155/6 (n° 117).

Enfin, une dédicace de l'époque de l'archonte Théon, le premier de la série, présente déjà une graphie dont le premier exemple connu n'est pas antérieur à Hadrien *au plus tôt* (cf. ci-dessous, n° 80, p. 123, n. 1).

Il semble donc qu'il faille s'en tenir, pour tous ces archontes, à la chronologie proposée par Dürrbach.

79. — *Hadrien* : Phleg. Trall., *De mirab.*, *FHG*, III, p. 623, frg. 54 = *Natur. rerum script. Graeci*, I, p. 82, XXV (Keller) (consulat de T. Sextius Africanus et 6^e de Trajan = 112, donc année attique 111/2 ou 112/3) (2). Spartian., *Vit. Hadr.*, 19, 1. Dio Cas., LXIX, 16, 1. *IG*, III, 464 (= *CIL*, 530; Dessau, *ILS*. 308; Nachmanson, *Hist. att. Inschr.*, 77); 1096 (5).

N. p. 156 : 111. *DE*, pp. 76 et 111 et *DF*, p. 61 : 111. *D* (cf. *id.*, *Hermes*, VII, p. 215 sqq.) : 111. DÜRR, *Die Feisen des Kaisers Hadrian*, p. 45, n. 199 : 111/2. UNGER, *Zeitrechnung der Griechen und Römer*², p. 760 : 112/3. *PIR*, I, p. 16, n° 440 : 112. VON ROHDEN, *RE*, I, p. 499, n° 64 : 111/2. VS : 112/3. DÜRRBACH, *BCH*, XXVIII, 1904, pp. 181, 185 sqq. : 111/2. O. SCHULZ, *Das Leben des Kaisers Hadrian*, p. 20, n. 44 : 112. W. WEBER, *Untersuchungen zur Gesch. d. Kais. Hadrianus*, p. 15 : 111/2. NACHMANSON, *l. l.* : 111/2. VAGLIERI, *Dizion. epigr.*, III, pp. 603, 628 (pas de date). W. O. GRAY, *A study of the life of Hadrian prior to his accession (Smith College studies in history*, IV, 2, 1919), p. 181, n. 56 : 111/2 (d'après Dürrbach et Weber).

(1) Nos 71 à 77.

(2) Pour l'hésitation possible entre deux années, cf. l'archonte n° 49.

(3) 1097 est de la même année mais le nom de l'archonte n'y est pas cité (mêmes fonctionnaires éphébiques).

80. — *Octavius Théon* : III, 100, dédicace d'époque incertaine (1). *BCH*, XXVIII, 1904, p. 174, l. 5 (2).

D : pas avant le milieu du II^e siècle. *VS* : II^e siècle, DÜRRBACH, *BCH*, l. l., p. 181 : 112/5.

81. — *Octavius Proculus* : *BCH*, XXVIII, 1904, p. 174, l. 10. Les *Proculi* sont très nombreux à cette époque et tout essai d'identification est impossible, en l'absence du démotique.

DÜRRBACH, *BCH*, l. l., p. 181 : 115/4.

82. — *Flavius Macrinus* : Phleg. Trall., *De mirab.*, *FHG*, III, p. 649, frg. 38 = *Natur. rerum script. Graeci*, I, p. 75, IX (Keller) (contemporain des consuls de 116, donc année attique 115,6 ou 116/7) (5); *IG*, III, 1098 (catalogue éphebique complété par *BCH*, XXXVIII, 1914, p. 421, n^o 25).

N, p. 162 : 116. *DE*, p. 126; *DF*, p. 61 : 116. *D* : 116. *VS* : 116/7. DÜRRBACH, *BCH*, l. l., p. 181 : 115/6.

83. — *T. Coponius Maximus* : III, 2 (= Roberts-Gardner, II, n^o 67 et *IG*, II-III², 1072), décret appartenant à une année intercalaire (28

(1) *D* ne la croyait pas antérieure au milieu du II^e siècle, à cause de la graphie $\epsilon\tau = \tau$, qui y apparaît. Sur ce point, cf. MEISTERHANS-SCHWYZER, *Gram. att. Inschr.* 3, p. 49; SCHWEIZER, *Gram. pergam. Inschr.*, p. 74; *AM*, XXXVIII, 1913, p. 287. MEISTERHANS (l. l., n. 360) cite comme les trois exemples les plus anciens : III, 694, l. 4 (*sic*, au lieu de 691), qui se place après 98 (j'ai réédité ce texte, *BCH*, XXXVIII, 1914, p. 427, n^o 27 et ai montré que cet exemple doit être supprimé : il faut lire Μαξίμου et non Μαξίμου) : 127, l. 5 (après 117); 120, l. 6 (138 à 161). De ce que ces premiers exemples sont relativement tardifs, on conclura qu'il ne faut pas faire remonter trop haut dans le II^e siècle l'archontat de Théon et l'on y trouvera une confirmation de la date proposée par Dürrbach qui est la plus basse possible.

(2) Dürrbach transcrit $\epsilon\pi\iota\ \text{Ὁ}\alpha\tau\alpha\iota\text{ίου}\ \Theta\epsilon\omega\nu\sigma$, alors que la copie en caractères épigraphiques donne le nom complet. Il paraît évident que l'erreur git dans la transcription. De toutes façons, le gentilice n'est pas douteux.

(3) Pour l'hésitation possible entre ces deux dates, cf. l'archonte n^o 49.

Boedromion, prytanie III, 13^e jour) *IG*, XII, 8, 645 (inscription de Pépaéthas où l'on apprend que l'archonte de Coponius est contemporain de celui de l'archonte local Asklepïodôros, f. de Philïppos, de Rhammonie). *BCH*, XXVIII, 1904, p. 471, l. 22. Pour la famille de Coponius, cf. *BCH*, XXXVIII, 1914, p. 418.

X, pp. 108 et 168 : époque d'Hadrien. *DE*, pp. 125 sqq. ; *DF*, p. 66 : époque antonine. *D* (cf. *Neue Ienaer Literaturzeit.*, 1876, p. 485) : sous Hadrien. SCHMIDT, *Handb. d. gr. Chronologie*, pp. 755-756 : 119/20. *VS* : 117/8. *RE*, IV, p. 1216, n^o 10. (*VS*) : 117-124. DÜRRBACH, *l. l.*, p. 181 : 116/7. KIRCHNER, *IG*, II-III², 1072 : 116/7. FREDRICH, *IG*, XII, 8, 645 : 117/8 (d'après *VS*. Ignore l'article de Dürrbach).

84. — *L. Vibullius Hipparchos* (1) : III, 662 (mention de la prétrise de Drusus consul) ; 1105 (2). *BCH*, XXVIII, 1904, p. 472, l. 27.

N, p. 150 : 120-125. *DE*, p. 77 et *DF*, p. 61 : 109. *D* : vers 120. *VS*, 119/20. DÜRRBACH, *l. l.*, p. 181 : 117/8. KIRCHNER, *RE*, VIII, p. 1664, n^o 4 : 115-125 (K. ne cite pas le texte délien, dont il semble ignorer l'existence).

85. — *Flavius Stratolaos* : III, 780^a. *BCH*, XXVIII, 1904, p. 472, l. 34.

Le gymnasiarque Fl. Stratolaos, Phylasios, des catalogues 1108 et 1109 ne peut être que son fils. Cf. *supra*, p. 420.

Cet archonte doit peut-être être identifié avec — λαος, éponyme dans III, 91 (Cf. plus haut, n^o 78) et avec le Flavius de la liste 1106 (cf. l'archonte n^o 90, p. 425).

D : peu avant 126/7. *VS* : 110/1. [Omis dans *RE* et *PIR*.] DÜRRBACH, *l. l.*, p. 181 : 118/9.

86. — *Claudius Démophilos* : connu seulement par la dodécade délienne, *BCH*, XXVIII, 1904, p. 472, l. 44.

DÜRRBACH, *l. l.*, p. 181 : 119/20. [Omis dans *RE* et le supp. III.]

(1) Vibullius Hipparchos est le fils de Vibullius Rufus et de Claudia Marcia, fille d'Hipparchos, grand-père d'Hérode Atticus. cf. *PIR*, III, p. 431, n^o 423. *R 4*, 1917, VI, p. 24.)

(2) Ce catalogue éphébique est précédé de Κλαύδος Δεμόφιλος τριβύτης. Nous avons vu plus haut que cette formule n'était pas nécessairement en rapport avec une victoire ou avec le renouvellement du titre d'*imperator* (p. 418, n. 4).

87. — *Flavius Sophoklès* : connu seulement par la dodécade délienne, *BCH*, XXVIII, 1904, p. 172, l. 49. Nous ignorons, en effet, si l'archonte Flavius du catalogue éphébique III, 1106, doit être identifié avec Sophoklès (voir ci-dessous, n° 90).

Omis dans *RE*. DÜRRBACH, *l. l.*, p. 181 : 120/1 (c'est par inadvertance que Dürrbach lui attribue le gentilice *Claudius*, cf. *ibid.*, p. 171, l. 49; 172, l. 49).

88. — *Flavius Alkibiadès* ⁽¹⁾ : III, 656 (mention de la prétrise de Drusus consul et du Sénat des 600). *Εφ. ἀρχ.*, 1895, p. 111, n° 27, l. 3 = *SIG*⁵, 869. Pour la place exacte que Fl. Alkibiadès occupe dans cette série d'archontes, cf. le fragment de dodécade *BCH*, XXXIV, 1910, p. 421, n° 88, qui complète celui que Dürrbach (*BCH*, XXVIII, 1904, p. 173, n° 59) avait remplacé en tête de la stèle publiée par Colin (*BCH*, XXIII, 1899, p. 85).

Nous ignorons si cet archonte doit être identifié avec le *Flavius* du catalogue 1106 (cf. *infra*, n° 90)

HIRSCHFELD, *Hermes*, VII, 1875, pp. 55 sqq. : avant 1267 et vraisemblablement avant 122/5. *DE*, pp. 87 et 115 et *DF*, p. 61 : 159. *D* : peu avant 1267. *FS* : 121/2. DÜRRBACH, *BCH*, XXVIII, 1904, p. 181 : 121/2 [omis dans *RE* et *PIR*]. *SIG*⁵, 869 n. 2 : peu avant 126. (Le nouvel éditeur, Kirchner, semble avoir oublié le texte de la dodécade délienne.)

89. — *Cassius Diogénès* : *BCH*, XXIII, 1899, p. 85, l. 5 ⁽²⁾.

DÜRRBACH, *BCH*, XXVIII, 1904, p. 181 : 122/5. KIRCHNER, *RE*, X, p. 2267, n° 5 : 122/5.

90. — *Flavius Euphanès* : Colin, *BCH*, XXIII, 1899, p. 86, l. 12.

Colin (p. 89) pense qu'on peut l'identifier avec le *Flavius*, archonte entre 117 et 125 (III, 1106). Mais j'ai montré ⁽³⁾ que l'on pouvait également

(1) Même personnage mentionné dans les dédicaces 657 et 658. Son père est l'archonte n° 71.

(2) Il est possible aussi qu'il faille rapporter à cet archonte le début de catalogue éphébique *Εφ. ἀρχ.*, 1890, p. 133, n° 6. Sur ce point, cf. l'archonte n° 177.

(3) *BCH*, XXXIX, 1915, p. 296, n. 5 — il n'y a pas lieu de tenir compte de ce que j'ai avancé là touchant l'archonte de 118,9, qui peut aussi entrer en ligne de compte.

placer ce dernier en 120/1 ou en 121/2, mais non en 115/6 : cette année-là, l'archonte est également un *Flavius* mais le cosmète, qui est connu (III, 1098, l. 4), est *Εἰσυρόδης*, alors que, dans le catalogue 1106, il est *Φυλίσκος*.

Mais Colin a-t-il peut-être raison lorsqu'il propose de retrouver notre archonte dans le personnage du nom d'Euphanès, cité, vers l'époque d'Hadrien, dans une liste de biens soumis à certaines obligations (III, 61 B, II, l. 58). Mais il me paraît peu probable que notre Euphanès soit le même que l'aréopagite auquel Plutarque dédia son traité *Εἰς ἀρεσβυτέρῳ πολιτευτέον* (cf. § 20). Plutarque est mort vers 120 et Euphanès occupa la présidence de l'aréopage au moment de la composition du traité en question. Il est peu vraisemblable ⁽¹⁾ qu'il ait rempli ces fonctions avant celles d'archonte éponyme.

COLIN, *BCH*, XXIII, 1899, p. 89 : 117-125. DÜRRBACH, *BCH*, XXVIII, 1904, p. 181 : 125/4 [omis dans *RE* et suppl. III].

91. — *C. Julius Cassius* ⁽²⁾ : III, 1104 (A. Mommsen, *Chronologie*, p. 518) : année intercalaire. Colin, *BCH*, XXIII, 1899, p. 86, l. 20.

X, pp. 19 et 161 : vers 120. *DE*, pp. 74 sqq. et *DF*, p. 61 : 108. *D* et COLIN, l. l., p. 89 : peu avant 124/5. *VS* : 125/4. DÜRRBACH, *BCH*, XXVIII, 1904, p. 181 : 124/5. KIRCHNER, *RE*, X, p. 2267, n° 4 : 124/5 (*sic*).

⁽¹⁾ B. KEIL, *Beiträge z. Geschichte des Areopags* (BER. ÜB. D. VERHANDL. D. SÄCHS. AKAD., 1919, 71, 8) pp. 82 sqq., a montré que, sous l'Empire, le héraut de l'aréopage, avant d'occuper cette haute fonction, a passé déjà soit par l'archontat éponyme soit par la fonction de *ῥαπίλευς*.

⁽²⁾ C'est à tort, semble-t-il, que *VS* (*RE*, III, p. 1681, n° 26), à propos de Γ. Κάσιος Ἀπολλώνιος, doute que le nom de Κάσιος soit l'équivalent du nom romain *Cassius*. La famille a dû, il est vrai, recevoir la *civitas* de César ou d'Auguste. Mais est-il impossible que cette famille ait, plus tard, joint à son nom le gentilice d'un des meurtriers de César? Cet accouplement de noms qui semblent s'exclure peut être le résultat d'une adoption ou d'une alliance entre deux familles portant ces gentilices à première vue incompatibles. D'ailleurs, la place qu'occupe Κάσιος dans le nom d'Ἀπολλώνιος, qui est sûrement de la même famille (il est du même dème) que notre archonte, prouve qu'on le considérait bien comme un gentilice et non comme un *cognomen* d'origine grecque.

92. — Α. ΟΥΙΒΟΥΛΑΙΟΣ ΠΗΛΑΡΧΟΣ ΤΙΒ. ΚΑΛΥΔΙΟΣ ΑΤΤΙΚΟΣ ΠΡΩΔΗΣ,
ΤΙΒ. ΚΑΛΥΔΙΟΥ ΠΡΩΔΟΥ ΑΤΤΙΚΟΥ, ΜΑΡΑΘΩΝΙΟΣ (4) : 126, 7.

Philostr., *Vit. Soph.*, II, 4, 5, p. 58 (Kayser). — *IG*, III, 69^a : [ε]πι
Τιζερίου [Κ]αυδοῦ Ἡρόδου Μ[α]καλιῶν υἱ(ω)τέρου ; ὀργουτος, τὸ γ' ἀπὸ τῆς Καίσαρος
Ἀδριανῶ | ἐπιδημίας. 735 (= A. Mommsen, *Chronologie*, p. 518; Roberts-Gardner,
II, n° 327; Nachmanson, *Hist. att. Inschr.*, 80) : même synchronisme. 736.

Pour la date du premier séjour d'Hadrien, à Athènes, on a longtemps
hésité entre les années 123/4, 124/5, 125/6 et 126/7 (2). Nous savons
aujourd'hui d'une manière certaine que ce premier séjour de l'empereur
commence en septembre 124 (5).

Mais une autre question se pose : à quel moment fit-on exactement
débuter cette ère? Il semblerait qu'il n'y ait pas de doute à ce sujet et que
la première année commença avec septembre 124. En réalité, il y a trois
solutions possibles : la première année pourrait avoir débuté en sep-
tembre 123, ou avec le même mois des années 124 ou 125.

(1) Pour le nom complet d'Hérode Atticus, cf. III, 4333, avec les remarques de Foucart,
Rev. Phil., 1901, p. 91 et *SIG*³, 863 et n. 1.

(2) HERTZBERG, *Gesch. Griechenlands unter d. Herrsch. d. Römer*, II, p. 304, n. 2 (biblio-
graphie des travaux antérieurs à 1868); *DE*, p. 27, 123; UNGER, *Philologus*, XXXVIII, 1879,
p. 502 (124); *D. Hermes*, VII, pp. 218 sqq. (124/5) et *IG*, III, 735 (125/6); A. MOMMSEN,
Chronologie, pp. 522 sqq. (126/7); DÜRR, *Die Reisen des Kaisers Hadrian*, pp. 42 sqq.
(125/6); von ROHDE, *RE*, I, pp. 506 sq. (125); DÜRRENBACH, *BCH*, XXVIII, 1904, p. 178
(124/5). D'après *IG*, IV, 1406 cf. *SIG*³, 842, n. 3, qui prouve qu'Hadrien était à Épidaure
pendant sa VIII^e puissance tribunicienne [10 déc. 124—9 déc. 125]; JUDEICH, *Topographie
von Athen*, p. 96, n. 13 : 125/6. Cf. VAGLIERI, *Dizion. epigr.*, III, p. 603, qui suit encore Dürr.

(3) W. WEBER, *Untersuchungen zur Geschichte des Kaisers Hadrianus*, pp. 159 sqq.,
précise les conclusions de Dürrenbach, en utilisant une lettre d'Hadrien à Delphes (E. BOUR-
GUET, *De rebus Delphicis*, Montpellier, 1903, pp. 82 sqq.), qui montre que l'empereur était
déjà rentré à Tibur à la fin d'août ou au début de septembre 125 : ἐπεὶ ἔτι ἐν Σεπτεμ-
βρίῳ. Ἀπὸ οὐκίης Τιζουλιανῶς. L'empereur a dû arriver à Athènes pour assister à
la célébration des mystères de Boédromion (septembre) 124. Une dédicace de Tégée,
trouvée postérieurement (*IG*, V, 2, 51), donne aussi le synchronisme : ère d'Actium 181 =
ère d'Hadrien 27. En Arcadie, l'ère aurait commencé en 123/4. von PREMERLÉY, *Achäes.
oest. Inst.*, XV, 1912, pp. 213 sqq.) y trouve une confirmation du résultat obtenu par

Nous écarterons d'abord la troisième qui a été préconisée par Dürrbach : il traduisait *τρίτην ἀπὸ τῆς ἐπιδημίας* par la troisième *qui a suivi* le séjour de l'empereur (1). C'est donner à *ἀπὸ* un sens qu'il serait difficile de justifier par des exemples. Dans cette hypothèse, on attendrait plutôt *μετὰ τὴν ἐπιδημίαν*. De plus, il faut, semble-t-il, que l'ère ait un point de contact avec l'événement qui lui a donné naissance. On comprendrait plus aisément qu'elle ait commencé en 123/4, comme c'est le cas en Arcadie (2), comme c'est le cas aussi, parfois, pour l'ère d'Actium qui part, suivant les endroits, tantôt de 32/1, tantôt de 31 0 (3). Mais c'est impossible, à Athènes : si 123/4 était la première année de l'ère, la quatrième coïnciderait avec 126/7, solution inacceptable. Il résulte, en effet, de III, 1107, qu'Hadrien était déjà revenu une seconde fois à Athènes lors de la quatrième année de l'ère. Or, d'après les recherches de W. Weber, ce second séjour commence en septembre 128 (4).

Une raison décisive d'opter pour 124/5, c'est que les Athéniens, en souvenir du passage de l'empereur, transportèrent très probablement le début de leur année de juillet (Hekatombaion) en septembre (Boédromion), pour mieux marquer encore qu'une ère nouvelle s'ouvrait pour eux avec le

Weber pour le début de la même ère, en septembre 124, à Athènes. Si l'ère débute en Arcadie en 123/4, c'est que l'on n'a pas cru devoir, comme à Athènes, déplacer le commencement de l'année arcadienne pour le faire coïncider avec l'anniversaire de l'arrivée de l'empereur, en Grèce. L'année commence, en Arcadie, à la fin de septembre, à l'équinoxe d'automne (cf. Bischoff, *Leips. Stud.*, VII, 1884, pp. 380 sqq.; von Premerstein, *l. l.*, p. 201) : von Premerstein en déduit que l'arrivée de l'empereur est antérieure à la fin de septembre. Elle doit donc se placer vers le début de Boédromion, puisque ce mois correspond en partie à septembre, en partie à octobre (Bischoff, *RE*, X, p. 1591). [Kubitscher, (*RE*, suppl. III, pp. 28 sqq.) n'a pas connaissance de l'article de von Premerstein et admet avec Hiller von Gaerthingen (*JG*, V, 2, 51) qu'à Tégée, l'ère part du 2 septembre 31 et que la question de l'ère d'Hadrien n'est pas mûre.]

(1) *BCH*, *l. l.*, p. 179.

(2) *Jahresh. oest. Inst.*, *l. l.*, p. 213.

(3) Kubitscher, *RE*, I, pp. 648, XLIV; 649, XLVI; 650, XLVIII; 651, XLIX; Mommsen, *Droit public*, V, p. 3, n. 2; Kaestner, *De aeris quae ab imperio Caesaris Octavianî ... initium duxerint*, Leipsig, 1890, pp. 4 sqq.

(4) Weber, *o. l.*, pp. 205 sqq.

moment de la première arrivée d'Hadrien dans leur cité ⁽¹⁾. Ils n'avaient pas voulu procéder comme d'autres cités qui avaient adopté l'ère d'Actium en la faisant commencer en 32/1 pour l'accommoder à leur année civile, sans en déplacer le début, au lieu de lui donner comme point de départ le jour même de la bataille, ou comme les Arcadiens qui, pour des raisons semblables, firent de 123/4 la première année de l'ère d'Hadrien, l'arrivée de celui-ci tombant à la fin de leur année qui s'arrêtait à l'équinoxe d'automne.

N, p. 160 : 155. DE, pp. 77 et 122 : 155. VIDAL-LABLACHE, *Hérode Atticus*, Paris, 1872, p. 54 : 155. DF, p. 27 : 126. DÜRR, *Reisen...*, pp. 42 sqq. : 127/8. D : 126/7 ou 127/8. VS : 127/8. C. SCHULTESS, *Herodes Atticus*, Progr., Hambourg, 1904, p. 6 : 127/8. DÜRRBACH, *BCH*, XXVIII, 1904, p. 179 : 127/8. W. WEBER, *Untersuchungen zur Gesch... Hadrianus*, p. 160, n. 588 : 126/7. MÜNSCHER, *RE*, VIII, p. 925 : *warscheinlich 127/8 (möglich auch 128,9)*. B. KEIL, *Beiträge zur Geschichte des Areopags*, p. 44, n. 43 : 126/7 bzw. 127/8, je nachdem man das Jahr des ersten Aufenthaltes mitrechnet oder nicht.

93. — MEMMIΟΣ ΠΟΣ, ΚΟΛ[ΑΥΤΕΥΣ] : 127/8.

III, 1107 (A. Mommsen, *Chronologie*, p. 519) : *τετρα[τερον ἀπὸ τῆς πρώτης] ἐπιδημίας τῶν [μεγίστων Αὐτοκρατορῶν Καταρῶν Τραϊανῶν Ἀδριανῶν]*.

La quatrième année de l'ère d'Hadrien, qui débute en septembre 124 (cf. l'archonte précédent) = 127/8. Πρώτη montre que l'empereur est déjà revenu une seconde fois à Athènes. Nous savons que cette seconde visite se place après le voyage d'Afrique : au retour de ce pays, l'empereur ne fit que passer par Rome pour se rendre immédiatement à Athènes : *cum post African Romam redisset, statim ad orientem profectus iter per Athenas fecit* (*Vit. Hadr.*, 13, 6). Le voyage en Afrique date de 128 : la dernière date connue de sa présence dans le pays est le 13 juillet, jour où il se trouvait encore à Ain Phua. Et l'on peut, semble-t-il, conclure avec Weber, qu'Hadrien quitta Carthage pour Rome vers le début d'août et qu'il put se trouver à Athènes dans les premiers jours de septembre ⁽²⁾. Or, les pre-

(1) Cf. ci-dessus, p. 21.

(2) W. WEBER, *Untersuchungen zur Geschichte des Kaisers Hadrianus*, pp. 203, 204, 206. (Cagnat, *L'armée romaine d'Afrique*², pp. 146 sqq.)

miers jours de septembre 128 tombent encore, en Métageitnion ⁽¹⁾, le dernier mois de l'année attique 127/8. Comme les catalogues éphébiques se gravaient après la fin de l'année ⁽²⁾, on s'explique qu'un catalogue de 127/8 puisse déjà faire allusion à la seconde visite de l'empereur.

DF, pp. 25 sqq. : 127. *D* : 127/8, ou plutôt 128/9. DÜRR, *Die Reisen des Kaisers Hadrian*, pp. 42 sq. : 128/9. DÜRRBACH, *BCH*, XXVIII, 1904, p. 181 : 128/9. WEBER, *Untersuchungen...*, p. 160, n. 588 : 127/8.

94. — ΚΑΑΤΔΙΟΣ ΔΟΜΕΤΙΑΝΟΣ : sous Hadrien (entre 131/2 et 137 8)
et probablement en 131/2.

III, 1111 : base de statue d'Hadrien ; sur l'une des faces, dédicace à l'empereur qualifié d'Olympios. Sur une autre, catalogue des éphèbes de l'année de Domitianus, dont le nom sert également à dater la dédicace.

C'est le seul catalogue éphébique qui soit accompagné d'une pareille dédicace, gravée séparément et sur la base d'une statue d'empereur ⁽⁵⁾.

Nous avons donc supposé que la statue et la dédicace commémoraient un événement important de l'histoire des relations d'Athènes avec Hadrien ⁽⁴⁾. Cet événement, c'est probablement l'inauguration de l'Olympieion et l'assimilation d'Hadrien à Zeus Olympios. La dédicace du cosmète de notre inscription rentre dans la même série que celles des statues qui furent

(1) BISCHOFF, *Kalender, RE*, X, p. 1591. Même il semble que Métageitnion devait correspondre à la plus grande partie de septembre, si Plutarque a raison d'affirmer (*Caes.*, XXXVII) que le mois Posidéon (le 4^e) équivalait à peu près à janvier.

(2) *Hermes*, XI, p. 393. DÜRR, *o. l.*, n. 461, croit qu'ils continuaient à être gravés entre avril et juin, même lorsque le début de l'année fut reculé en Boédromion. Mais cf. WEBER, p. 159, n. 587 : οἱ ἐφηβεύσαντες, formule employée dans ces catalogues, et surtout la mention des examens de sortie (ci-dessus, p. 13 sq.) montrent qu'il y est question non plus d'éphèbes mais déjà d'anciens éphèbes. Sur le déplacement du début de l'année de Hekatombaion à Boédromion, cf. ci-dessus, p. 20

(3) Le frère de l'éphèbe Abaskantos, f. d'Archélaos, du Pirée (l. 9) est sans doute Sókratès, f. d'Archélaos, du Pirée, mentionné dans une liste de mystes de Samothrace (*SIG*³, 1034 = *IG*, XII, 8, 216, l. 5). C'est probablement le cousin germain d'Abaskantos que cet Archélaos, f. d'Apollonios, du Pirée, éphèbe en 124/5 (III, 1104, l. 23. Archonte n° 91), cosmète en 142/3 (III, 738, l. 3; 1112, l. 10. Archonte n° 106).

(4) *BCH*, XXXVIII, 1914, pp. 375 sqq.

consacrées à cette occasion dans le téménos de Zeus Olympios. Le titre d'Olympios, appliqué à Hadrien, est déjà officiel en 128/9, mais pas à Athènes, semble-t-il ⁽¹⁾. Les bases de statues de l'Olympieion, qui peuvent être datées avec certitude, sont de 131/2 ⁽²⁾, et il est probable que les autres sont de la même année.

En 131/2 d'ailleurs, les éphèbes avaient des raisons particulières de témoigner leur reconnaissance à Hadrien qui s'était montré particulièrement généreux à leur égard ⁽³⁾.

Enfin, il faut rapprocher Domitianus le plus possible de 124/5, si Archélaos, f. d'Apollônios, du Pirée, éphèbe cette année-là, est bien le cousin germain d'Abaskantos, f. d'Archélaos, du Pirée, éphèbe sous Domitianus ⁽⁴⁾.

DF, p. 29, n° 40 : 129 à 155. *D*, *idem*. *VS* : 152/5 (Von Schoeffer n'a même pas cherché à justifier cette date dans une courte notice parue postérieurement à sa liste d'archontes, *RE*, III, p. 2705, n° 154, et où Domitianus est simplement placé entre 129 et 138). *GRAINDOR*, *BCH*, XXXVIII, 1914, pp. 375 sqq. : 151/2.

95. — ΦΑΛΟΥΙΟΣ ΑΜΦΙΚΛΗΣ : époque d'Hadrien ?

Ἐφ.ἀρχ., 1894, p. 184, n° 29 : dédicace des Panhellènes ἐκ τῆς τοῦ Δη|μητρείου καρ|ποῦ ἀπαρχῆς. Nous ne possédons aucun indice permettant de dater ce texte. Il faut le rapprocher de III, 85, οἱ Πανῆλλῆνες ἀρίστα[ν]... καρποῦ ἀπαρχῆς, qui est vraisemblablement du temps d'Hadrien ⁽⁵⁾, et de l'oracle du II^e siècle et, peut-être, du règne d'Hadrien, qui a été rendu en faveur des ἀπαρχαί, dues à Déméter : il a été publié *AM*, XVIII, 1893, p. 192 ⁽⁶⁾.

(1) WEBER, *o. l.*, pp. 208 et 268 sqq. VAGLIERI, *Dizion. epigr.*, III, p. 616.

(2) Cf. *JG*, III, 471; *CIL*, III, 7281-84. WEBER, p. 268.

(3) Cf. la lettre de cet empereur, *AM*, XXXVII, 1912, p. 184 (*NACHMANSON*, *Hist. att. Inscr.*, 81) que nous avons corrigée *BCH*, *l. l.*, p. 392. Elle est surmontée d'un bouclier rond sur lequel est gravé Ὀλυμπίων, sorte de brève dédicace qui la rattache à la série de celles de l'Olympieion.

(4) Cf. ci-dessus, pp. 130, n. 3 et 121 sq.

(5) Cf. WEBER, *o. l.*, p. 273, n. 1002.

(6) Ce texte et notre dédicace ne sont pas cités par P. FOUCART, *Les Mystères d'Éleusis*, pp. 57-59, à propos des prémices.

L'écriture de notre dédicace, que j'ai revue à Éleusis, permet de la placer dans le second tiers du II^e siècle environ.

Un éphèbe Fl. Amphiklès, Sphèttios est recensé dans le catalogue 4174, col. I, l. 82 (archonte Himertos, n° 460, extrême fin du II^e ou commencement du III^e siècle. Cf. aussi 4172, l. 24, même année), et un autre de même nom, mais de tribu différente (Ptolémaïs), dans 4199, col. II, l. 73 (archonte Laudicianus, n° 484, milieu du III^e siècle). Il est possible que l'un des deux soit un descendant de l'archonte (1).

[Omis dans *RE* et suppl. III].

96. — ΑΙΛΙΟΣ ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΣ (I) ΔΙΟΚΛΕΟΥΣ (ΦΑΛΗΡΕΥΣ) : sous **Hadrien**
et après 124/5.

Ἐφ. ἀφγ., 1883, p. 439, n° 43, l. 9. Dédicace dont on ignore la date exacte, mais qui appartient sûrement à la seconde moitié du II^e siècle. On y trouve cités deux archontes du même nom, l'un Aelius Alexandros (I), oncle, l'autre Aelius Alexandros (II) (n° 416), cousin d'Aelia Épilampsis. Les deux archontes homonymes sont vraisemblablement le père et le fils. Dans la même dédicace est mentionné, entre Alexandros (I) et Alexandros (II), un autre cousin d'Épilampsis, Aelius Ardys, archonte en 150/1 (n° 412) (2).

Si la dédicace suit bien l'ordre chronologique et si Alexandros (II) est bien le fils d'Alexandros (I), on peut en déduire que ce dernier a dû être en charge sous Hadrien et après 124/5, date jusqu'à laquelle nous connaissons les éponymes du règne de ce prince. Alexandros (I) est fils de l'archonte Dioklès (n° 77) dont la date est incertaine (114/5 ou peu avant).

VS : 450/1.

(1) Nous ignorons s'il existait un rapport quelconque entre notre archonte et Amphiklès, ami d'Hérode Atticus et l'un de ses meilleurs élèves. Cet Amphiklès était de Chalcis, il est vrai, mais aurait pu avoir reçu le droit de cité à Athènes. Sur ce personnage, cf. *PHILOSTR.*, *Vit. Soph.*, II, 8, p. 84 (Kayser) et 40, p. 90; *RE*, I, p. 1903, n° 5; *SIG*³, 1240 et *WILHELM*, *Beitrag z. gr. Inschriftenk.*, p. 98.

(2) Cf. le *stemma* de cette famille à l'archontat de Kallikratès (n° 413).

97. — ΚΑΛ(Λ)ΙΠΠΟΣ? : sous Hadrien (après 124/5).

Chaton de bague portant la tête d'Hadrien avec l'inscription Κιλ(λ)ιππος ἀρχων Ἀδρι(ανού) Καίσαρος. *Jahrb. arch. Inst., Anzeig.*, 1907, p. 379; *JHS*, 1909, p. 166 (fig.); Marshall, *Br. Mus., Cat. of the finger-rings*, p. 242, n° 1647, pl. XXXV (pas d'indication de provenance). L'éditeur (*JHS, l. l.*) suppose que Kallippos « was probably archon at Athens », sans nous dire sur quoi il base cette hypothèse.

Un archonte de la fin du II^e siècle ou du commencement du III^e, Aurélius Dionysios, Lamptreus, fils de Kallippos (n° 167), pourrait être le petit-fils du nôtre. Le fils ou le frère ⁽¹⁾ d'Aurélius Dionysios est mentionné dans III, 748 et 1197 : il était cosmète entre 238/9 et 243/4 ⁽²⁾. Comme ce sont les mêmes familles qui se partagent les principales fonctions, dans Athènes, à l'époque impériale, on peut, sans trop d'in vraisemblance, admettre l'existence d'un Kallippos archonte sous Hadrien. Il faudrait alors le placer après 124/5, date jusqu'à laquelle nous connaissons les archontes du règne de ce prince (Cf. n°s 84-91).

98. — ΣΑΛΛΟΥΣΤΙΑΝ[ΟΣ ΑΙΟ]ΔΙΩΝΟΣ, ΦΑΓΕΥΣ : sous Hadrien (après 124 5).

III, 692 : liste de prytanes précédée d'une dédicace au κήρυξ Φλ. Παυλείνος (corrigée *BCH*, XXXVIII, 1914, p. 431). Il y est fait mention de la βουλή των Φ' Le texte est donc postérieur à 124/5.

D identifie l'archonte avec le dédicant d'une statue d'Hadrien Ὀλύμπιος (131/2) ⁽³⁾, d'un texte aujourd'hui perdu ⁽⁴⁾ (III, 488), nommé Σαλλουστιανός Δημόστρατος Φλυεύς. L'identification serait plausible s'il était certain que Pittakis n'a pas lu Δημόστρατος au lieu de Δημοστράτου.

Il me paraît inutile de prêter ici une erreur de plus à Pittakis : non seule-

(1) Cf. archonte n° 167.

(2) Archontat de Fl. Asklepiadès (n° 179).

(3) Pour cette date, cf. l'archonte n° 94.

(4) J'ai vainement cherché ce texte tant à l'Acropole qu'au Musée.

ment on attendrait plutôt *Δημοσφρίτου* mais, *D* ne semble pas s'en être aperçu, nous connaissons un *Σάλουστ(τιανός) Δημόσφρατος* [Φίνυός], sophroniste entre 218/9 et 233/4 (1186, l. 20, archonte n° 176).

Il y aurait donc deux personnages différents avec lesquels notre archonte pourrait être identifié, l'un, du temps d'Hadrien, l'autre, contemporain d'Alexandre-Sévère.

Il faut vraisemblablement se décider pour le plus ancien des deux : dans la dédicace 692, le lapidice emploie une forme d'υ (ϝ) qui n'apparaît guère qu'entre 131/2 et 150 environ ⁽¹⁾. Notre archonte datait donc sans doute de la fin du règne d'Hadrien plutôt que du III^e siècle. Il était, semble-t-il, fils d'Aiolion, archonte (n° 70) dans le dernier tiers du I^{er} siècle. Son fils devrait peut-être être reconnu dans le stratège Aiolion qui vivait sous Commode. (*Εφ. ἀρχ.*, 1895, p. 117, n° 32^a, l. 5. Cf. archonte n° 145).

N, p. 165 : pas avant Antonin. *DE*, p. 129 : fin du II^e siècle ? *DF*, pp. 60, n. 2, 64 : ± 49-52. *D* (488) : pas avant Hadrien. *VS* : 151/2. [Omis dans *RE*, I^e, 2].

99. — — — ΩΡΟΣ ΓΑΛΕΡΙΟΣ ΕΜ — ? : avant 111/2 ou après 124/5.

BCH, XXXIV, 1910, p. 423, n° 90 ; fragment de dodécade délienne.

— — — υρου Γαλερίου Εμ — —

[Ὁ ἱερεὺς τοῦ Δηλιῶν Ἀπόλ[λωνος διὰ βίου]

[καὶ νομοθέτης] Μ. Α[ντωνίου Πυθόδομου] ?

— — — — —

L'archonte aurait porté trois noms ⁽²⁾ et serait postérieur à 118/9 à

(1) III, 1111 (131/2? cf. n° 94); 1114 a et 1116 (148/9, n° 110). *RA*, 1917, VI, p. 26, fig. 16 (± 150). Les textes III, 768 et 1749 ne peuvent être datés avec certitude; 1410 doit être contemporain de 1116 (mêmes lettres angulaires). LARFELD, *Handb. der gr. Epigr.*, II, p. 499.

(2) Je ne connais qu'un exemple du gentilice *Galerius* à Athènes, sous l'Empire, 1119, col. II, l. 15 : Γαλέριος Ἀριστω-, hyposophroniste, vers 146/7 (archonte x, Ἔστ[αίθεον], n° 108).

cause du titre de *νομοθέτης* donné à Pythodôros, d'après l'éditeur (Roussel) de ce fragment.

Mais s'agit-il vraiment de l'archonte à la l. 4? Dans toutes les autres dodécades, la date suit toujours le nom du prêtre d'Apollon (1).

Du titre de *νομοθέτης*, il faudrait déduire que notre personnage, s'il a bien été archonte, est postérieur à 124/3. Pythodôros est qualifié de nomothète à partir de 118/9 et jusqu'à 124/3 au moins, et nous connaissons tous les éponymes compris entre ces deux dates (2). Mais la restitution *καὶ νομοθέτης* paraît douteuse : elle semble trop courte (3).

Si la restitution du nom d'Annus Pythodôros était sûre, notre archonte aurait été en fonctions soit avant 111/2, soit après 124/3; pour la période comprise entre ces deux dates, nous possédons les noms des archontes contemporains de la prêtrise à vie de ce Pythodôros, sauf pour 114/3 (4), mais le nom de Galérius est trop long pour être restitué dans la lacune de la dodécade de cette année-là (5).

ROUSSEL, *BCH*, l. l. : après 118/9.

100. — ΤΙΒ. ΚΛΑΥΔΙΟΣ ΛΥΣΙΑΔΗΣ, ΤΙΒ. ΚΛΑΥΔΙΟΥ ΣΩΣΙΠΙΔΟΣ, ΜΕΛΙΤΕΥΣ :
sous Hadrien [ou au début du règne d'Antonin].

III, 752 (6) : hermès du cosmète Onasos, f. de Trophimos, Pallèneus, dédié par les éphèbes, sous l'archontat de Lysiadès. Ce Lysiadès doit être identifié avec l'archonte du même nom, qui apparaît dans 676, dédicace à Tib. Claudius Lysiadès de ses frères Léonidès et Démonstratos : les textes

(1) *BCH*, XXIII, 1899, p. 85; XXVIII, 1904, pp. 171 sqq.; XXXIV, 1910, pp. 421 sqq.

(2) Cf. nos 85 à 91, p. 117, et *BCH*, XXVIII, 1904, p. 174.

(3) On pourrait songer à [*καὶ ἐπιμελητῆς τῆς ἐραῆς Διόλου*], titre porté par un autre prêtre à vie d'Apollon, G. Musonius Rufus (*BCH*, XXVIII, p. 184. Cf. ROUSSEL, *Délos*, p. 118 [138-161]).

(4) Nos 79 à 91.

(5) *BCH*, XXVIII, p. 171, l. 14 : il faudrait, selon nous, y restituer plutôt le nom de Dioklès (n° 77).

(6) Pour la bibliographie très copieuse, intéressant le portrait plus que le texte, cf. *BCH*, XXXIX, 1913, p. 313, où la dédicace a été publiée à nouveau.

ne nous autorisent pas à supposer que le grand-père (1) ou le neveu de Lysiadès (2), qui portent le même nom que lui, aient exercé les fonctions éponymes.

Nous savons que Démonstratos, frère de notre Lysiadès, était l'un des principaux adversaires politiques d'Hérode Atticus (5). Contrairement à ce qu'affirme *D* (676), aucun passage de la vie d'Hérode Atticus par Philostrate ne permet d'avancer que Démonstratos était plus jeune que son rival (4). Philostrate nous apprend seulement que ses démêlés avec Hérode commencèrent déjà à l'époque où Quintilius Condianus était proconsul d'Achaïe, c'est-à-dire entre 148 et 150 environ (3). Il ne devait donc probablement pas être beaucoup plus jeune qu'Hérode, dont la naissance se place tout au début du II^e siècle, en 101 ou 102 (6). Démonstratos était, il est vrai, gendre d'Aelius Praxagoras (7). Mais il n'est pas sûr que ce dernier doive être identifié avec un archonte homonyme de la fin du règne d'Antonin (157/8) (8). Si l'identification était certaine, elle ne prouverait d'ailleurs nullement — *D* s'en est aperçu lui-même (9) — que Démonstratos était plus jeune que son beau-père : Démonstratos et Praxagoras sont cousins et le premier appartient à la branche aînée de la famille (10). De plus, Lysiadès était le frère aîné de Démonstratos : il porte le même nom que son grand-père et la dédicace 676 est faite en son honneur par ses frères Démonstratos et Léonidès, certainement plus jeunes : ils ne portent aucun titre, à une époque où on les étale volontiers, ce qui suppose qu'ils n'ont encore exercé ni magistrature ni prêtrise. Enfin, on n'a pas remarqué qu'on ne peut guère

(1) III, 676-677 ; *SIG*³, 796 B, II, 1, 47 ; *BCH*, XXXVIII, p. 428.

(2) III, 679. Pour ces personnages (Lysiadès I et III), cf. le *stemma* *BCH*, XXXVIII, 1914, p. 428.

(3) Cf. *stemma*, *ibid.* et *RE*, V, p. 192, n° 13.

(4) Il est mentionné dans *PHILOSTR.*, *Vit. Soph.*, II, 1, 8, 11 et 13 (pp. 63, 67, 71, *KAYSER*).

(5) *RE*, VIII, pp. 941 et 943 ; *PIR*, III, p. 116, n° 49 ; *BCH*, XXXIX, 1915, p. 407.

(6) *RE*, VIII, p. 923.

(7) *IG*, III, 1283, ll. 3-4. Cf. *BCH*, XXXIX, p. 316, n. 8.

(8) Cf. *BCH. ibid.*, p. 317, n. 2 et ci-après, n° 104, p. 141, n° 3.

(9) *IG*, III, 676 : *socero aliquanto minorem fuisse natu... (etsi non necessarium)*.

(10) Cf. *stemma*, l. l.

identifier qu'avec notre Lysiadès un personnage du même nom cité, avec d'autres propriétaires, dans un catalogue du temps d'Hadrien (1).

Si Démonstratos était un contemporain d'Hérode Atticus, mais plus jeune que lui, son frère aîné Lysiadès devait être à peu près du même âge que le célèbre sophiste ; or, celui-ci fut archonte en 126/7. Lysiadès aurait donc exercé les mêmes fonctions à peu près à la même époque, soit sous Hadrien encore, soit moins probablement au début du règne d'Antonin : le buste du cosmète Onasos, dédié sous Lysiadès, est d'un style qui doit nous faire préférer la date la plus haute possible (2), la plus rapprochée de 127/8, année jusqu'à laquelle nous connaissons, sauf pour 125/6, la liste des archontes du commencement du règne d'Hadrien (nos 83 sqq.). Ces conclusions seraient encore confirmées par le fait que le père de Lysiadès, Sôspis, serait peut-être le même qu'un personnage plusieurs fois mentionné par Plutarque, dans ses *Συμποσιακά πρόβλήματα* (3), œuvre dont les scènes (4), sinon la composition (5), appartiennent à la jeunesse de l'auteur.

N, pp. 145 sq. : époque de Commode ou de Septime-Sévère. *DF*, p. 66 : fin du II^e siècle. *D* (676 et *indices*) : II^e siècle. *VS* : 160/1. *BCH*, XXXIX, 1915, pp. 516 sqq. : sous Hadrien ou au commencement du règne d'Antonin.

101. — ΠΡΑΞΑΓΟΡΑΣ Ο ΚΑΙ ΤΙΜΟΘΕΟΥΣ, ΘΟΥΡΙΚΙΟΣ : 138/9.

III, 1023 (= A. Mommsen, *Chronologie*, p. 519; Unger, *Zeitrechnung*², p. 762; Schmidt, *Handbuch der gr. Chronologie*, p. 738; Ginzel, *Handbuch der ... Chronologie*, II, p. 349; Roberts-Gardner, II, n^o 150) : c'est par erreur qu'on a restitué, à la l. 2, [ἐπὶ ὄρχ]οντος Πραξαγόρου, τοῦ | [Τεῖ]μοθέου Θουρικίου. La l. 2 est manifestement incomplète et il faut lire : τοῦ [καὶ] | [Τεῖ]μοθέου,

(1) *IG*, III, 62 B, l. 49 (p. 39).

(2) *BCH*, *ibid.*, p. 315 (pas d'indication des pupilles ; le classicisme de l'œuvre est celui du temps d'Hadrien).

(3) 8, 4, 1 ; 9, 5, 1. Cf. *Ἐφ. ἀρχ.*, 1914, p. 236.

(4) *CHRIST*, *Gr. Litterat.*⁶, II, p. 501.

(5) *REG*, 1918, pp. 221 sqq. Cf. archontat de Philopappos (n^o 66).

comme le montre le catalogue de la même année *Δελτίου*, 1892, p. 37 (= *Πρακτικά*, 1892, p. 15, copie moins bonne. Cf. *BCH*, XXXVIII, 1914, p. 377). daté du même archonte : ἐπὶ ἄρχοντος [Πραξάγῳρου] τοῦ καὶ Τιμοθέ[ου Θερμίδου] (1). Il s'agit bien du même personnage : les deux textes portent comme date, outre le nom de l'archonte, la 15^e année de l'ère d'Hadrien, c'est-à-dire 138/9. Pour le début de cette ère (124/5) cf. les nos 92 et 93.

DF, pp. 25 sqq., n° 59 : 158. HIRSCHFELD, *Hermes*, VII, pp. 57 sqq. : 159. *N, Hermes*, XI, p. 597 : 158. *D* : 158/9 ou plutôt 159/40. SCHMIDT, *Handbuch der gr. Chronologie*, p. 758 : 159/40. VS : 159/40. GINZEL, *Handbuch der... Chronologie*, II, p. 549 : 158 ou 159 (ne connaît pas l'ouvrage de W. WEBER, *Untersuchungen...*, pp. 158 sqq., où la date de la première arrivée d'Hadrien à Athènes est fixée à 124/5 et non 125/6). Pour les autres références, relatives à l'ère d'Hadrien, cf. n° 92.

102. — Α(ΟΥΚΙΟΣ) ΝΟΥΜΜΙΟΣ ΜΗΝΙΣ, ΦΑΛΗΡΕΥΣ : avant 156/7.
à la fin du règne d'Hadrien ou au début de celui d'Antonin.

III, 1027. *D* (III, 904) a vu qu'il fallait identifier ce personnage avec le κῆρυξ de l'Aréopage connu par une lettre adressée par cette assemblée aux habitants d'Aizanoi (2). Cette lettre fait l'éloge d'Ulpus Euryklès, citoyen de cette ville et synèdre des Panhellènes. Or, une lettre d'Antonin le Pieux, datée du 30 novembre 157, nous apprend que cet Euryklès a été synèdre l'année précédente au plus tard (3). Donc Ménis a été κῆρυξ au plus tard

(1) Le catalogue 1023 (mois Gamélion, 6^e prytanie), doit appartenir à une année intercalaire, comme l'avait vu HIRSCHFELD, *Hermes*, VII, pp. 57 sqq. Cf. GRAINDOR, *BCH*, XXXVIII, 1914, pp. 382 sqq. Contesté par UNGER, *Philologus*, XXXVIII, 1879, p. 502 et *Zeitrechnung*², p. 762; GINZEL, *o. l.*, II, pp. 349 sq., croit qu'il faut attendre de nouveaux textes pour se rallier à l'hypothèse de Hirschfeld, mais ignore l'existence de la liste *Δελτίου*, l. l. Pour plus amples références, cf. ci dessus, p. 20, n. 1.

(2) *OGI*, 505 = *IG ad r. r. p.*, IV, 574.

(3) *OGI*, 506 = *IG ad r. r. p.*, IV, 575 : [οἱ] πρὸ ἡμῶν Πανέλληνες Οὐλ[πίου]ν Εὐρυκλέα ἀπεδέξαντο ὡς ἐπι[ει]κῆ. Nous disons l'année précédente au plus tard, car il est seulement probable et non certain que les fonctions de synèdre des Panhellènes étaient annuelles (cf. *D, OGI*, 504, n. 4 = *IG ad r. r. p.*, IV, 573).

en 156. Son archontat a certainement précédé, les hautes fonctions de héraut de l'Aréopage étant d'ordinaire exercées tout à la fin de la carrière (1).

D'autre part, Ménis est cité dans un catalogue éphébique qui se place vers le début du règne d'Hadrien (2), en même temps qu'un éphèbe du nom de Coponius Maximus qui doit être le fils de l'archonte de 116/7, plutôt que cet archonte lui-même (cf. n° 83).

L'archontat de Ménis pourrait donc dater de la fin du règne d'Hadrien ou du commencement de celui d'Antonin, sans toutefois pouvoir être postérieur à 156.

DF, pp. 42-45 : vers 209 ; p. 62 : 212? *D* (904) : sous Antonin. *VS* : 155/4.

103. — [Δ.ΙΟΥΝΙΟΣ] ΠΑΤΡΩΝ ΒΕ[ΡΝΙΚΙΔΗΣ] : fin du règne d'Hadrien
ou, plus probablement, début de celui d'Antonin.

RA, 1917, VI, p. 23, n° 11 : dédicace à un cosmète. L'archonte doit être identifié avec D. Junius Patrôn, le fils (3) de la prêtresse de Déméter et de Korè, Flavia Laodameia, connue par un certain nombre de textes qui per-

(1) B. KEIL, *Beiträge z. Geschichte des Areopags*, pp 82 sqq. : d'après les inscriptions, le héraut de l'Aréopage doit avoir passé préalablement par l'archontat éponyme ou la fonction de βασιλεύς.

(2) III, 1103, l. 20. D'après *D*, ce catalogue serait de la fin du règne de Trajan ou du début de celui d'Hadrien. Cette date est peut-être un peu trop haute. Cf. *BCH*. XXXVIII, 1914. p. 418, où j'ai montré que le Coponius en question ne peut guère être que le fils de l'archonte. Dans ce même catalogue, l. 16, on trouve un Pinarius Præculus : ce n'est sûrement pas le même que l'archonte homonyme du temps de Commode (n° 148) mais sans doute son père ou son grand-père.

Je laisse intentionnellement de côté d'autres déductions tirées par *D* du mariage du fils de Ménis avec Nummia Bassa (III, 904). Elles ne permettent pas d'arriver à des conclusions plus précises. Sur ces personnages, cf. le *sten ma* que j'ai dressé *BCH*, l. l., p. 428 (à droite et en haut) et la n. 1.

(3) Il est connu par la dédicace Έφ. άρχ., 1897, p. 53, n° 31 et 34. L'archonte ne peut guère être identifié avec le mari de Flavia qui, dans cette dédicace, est simplement nommé Πατρων. Les caractères du texte publié dans *R. I* ne permettent guère de le faire remonter jusqu'à la fin du I^{er} siècle environ, époque à laquelle dut vivre le Patrôn, père de D. Junius Patrôn.

mettent de la placer à la fin du I^{er} siècle (pas avant les Flaviens) et au commencement du II^e (1). Son fils a dû être archonte dans la première moitié du II^e siècle, à en juger d'après l'écriture de la dédicace, plutôt au début du règne d'Antonin qu'à la fin de celui d'Hadrien (2).

GRAINDOR, *RA, l. l.* : fin du règne d'Hadrien ou début de celui d'Antonin.

104. — ΤΙΒ. ΚΛΑΥΔΙΟΣ ΔΗΜΟΣΤΡΑΤΟΣ (*Petilianus* ?), ΤΙΒ. ΚΛΑΥΔΙΟΥ
ΣΩΣΠΙΔΟΣ, ΜΕΛΙΤΕΥΣ : vers le commencement du règne d'Antonin.

BCH, VI, 1882, p. 437 Cf. le début de cette dédicace Ἐφ.ἀρχ., 1895, p. 108, n° 21 : les deux fragments ont été rapprochés Ἐφ.ἀρχ., 1897, p. 62, n° 49.

Ce personnage doit peut-être être identifié avec un *Demonstratus* (*sic*) *Pentilianus*, défendu par Fronton dans un procès contre Asklepiodotos (3), bien que le second des noms de ce Démo(n)stratus ne figure dans aucun autre texte et que le nom de Démonstratos soit lui-même assez commun : à Athènes même, il y a eu deux archontes de ce nom au II^e siècle (n° 139). Mais il est hors de doute qu'il faut reconnaître dans notre archonte l'un des adversaires d'Hérode Atticus mentionnés par Philostrate : parmi ces adversaires on compte précisément le sophiste Julius Théodotos et Praxagoras, personnages de la même famille que Démonstratos (4). Philostrate nous apprend également que ce parti opposé à Hérode se constitua à l'époque où Quintilius Condianus était proconsul d'Achaïe, vers 148-150 (5), et que la lutte entre les deux factions se continuait encore une vingtaine

(1) Pour cette prêtresse, cf. les références fournies à propos de l'archonte Tib. Claudius Ἐροφάντης (n° 63), p. 93, n. 1. Pour la famille de Patrôn, cf. ci-dessus, p. 88, n. 3.

(2) A la figure que nous avons donnée dans *RA, l. l.*, comparer III, 745 (reproduite dans *BCH*, XXXIX, 1915, p. 268, fig. 7 ; archontat de Philéas, 153/4) et surtout 740 (145/6 ; *BCH, ibid.*, p. 326, fig. 16).

(3) Cf. STEIN, *RE*, V, p. 492, n° 13. *PIR*, I, p. 358.

(4) *Vit. Soph.*, II, 4, 11, p. 67 (Kayser). Cf. le *stemma* *BCH*, XXXVIII, 1914, p. 428.

(5) *PIR*, III, p. 116.

d'années plus tard, lorsque Hérode alla plaider sa cause devant Marc-Aurèle, à Sirmium (1).

De plus, Démonstratos était gendre d'un Aelius Praxagoras, qu'on croit être le même que l'archonte de 137/8, et il serait probablement postérieur à cette date (2). Enfin, il faudrait tenir compte du fait que Démonstratos est frère cadet de Lysiadès, qui fut lui-même archonte mais à une date qu'il est difficile de préciser et que nous avons proposé de placer vers la fin du règne d'Hadrien ou au début de celui d'Antonin (n° 100).

De ces données, assez vagues, il résulte cependant que Démonstratos a été en fonctions vers l'époque d'Antonin le Pieux. Même en admettant que l'archonte Praxagoras est bien le beau-père de Démonstratos (3), il ne s'ensuit pas nécessairement que celui-ci soit plus jeune (4). Parmi les adversaires d'Hérode, c'est Démonstratos qui paraît avoir été le chef : Philostrate le cite avant Praxagoras et Mamertinus, archonte en 167/8, et il semble bien avoir été le plus âgé des trois. Nous le placerions volontiers vers le début du règne d'Antonin, vers l'époque où Quintilius Condianus était proconsul d'Achaïe.

VS : 151/2. L'archontat de Démonstratos n'est mentionné ni dans la RE, V, p. 192, ni dans la PIR, I. I. Cf. BCH, XXXIX, 1915, p. 316 sqq.

(1) Pour ce procès qui se place au plus tard en 174/5, cf. notre article du *Musée Belge*, 1912, p. 78 et MÜNSCHER, RE, VIII, p. 1310, qui admet maintenant que la date doit être reculée au moins jusqu'à 173. UNGER, *Zeitrrechnung der Griechen und Römer*², p. 762, n. 1, avait déjà reconnu qu'il ne pouvait être antérieur à 171, en tout cas à la mort de Vêrus (169).

(2) IG, III, 1283. Cf. 676 et Έφ. ἀρχ., 1885, p. 146, n° 24. Généalogie de cette famille : BCH, XXXVIII, 1914, p. 428.

(3) Nous savons que Démonstratos a épousé la fille du dadouque Praxagoras (III, 1283, 1.4) : mais l'archonte Praxagoras n'est pas qualifié de dadouque (1121, 1. 2) contrairement à ce qui arrive pour les éponymes qui ont exercé la même prêtrise (1153, 1175. Cf. aussi 1127, 1279, où le titre d'archonte est accompagné de celui de sacerdoce éléusiniens. J'ai donc peut-être eu tort, dans le *stemma* (I. I.), d'identifier, comme on l'a fait jusqu'ici, le dadouque et l'archonte.

(4) Cf. III, 676 : *generum autem ... socero aliquantum minorem fuisse probable sit (etsi non necessarium)*.

105. — ΑΥΚΟΜΗΔΗΣ : entre 139/40 et 170/1.

III, 746 ⁽¹⁾ : dédicace en l'honneur d'Abaskantos, f. d'Eumolpos, Képhisiens, pédotribe à vie de 139/40 à 172/3 et plus tard encore, peut-être.

On connaît un éphèbe Lykomédès, f. de Philotimos, Leukonoëus, gymnasiarque et κῆρυξ vers 146/7 (1119, col. I, l. 19) ⁽²⁾. Si c'est bien le même que l'archonte, celui-ci aurait été en charge vers la fin du pédotribat d'Abaskantos. Mais l'identification, faute du patronymique et du démotique, est fort douteuse. Nous placerons donc Lykomédès entre 139/40 et 170/1 (les deux dernières années du pédotribat d'Abaskantos ne sont pas disponibles).

Gurlitt ⁽³⁾ a proposé d'identifier cet archonte avec celui dont le nom sert à dater un décret relatif à des usurpations de terrains appartenant à l'État ou aux temples (Εφ. ἀρχ., 1884, p. 170, l. 30, -κομηδης) ⁽⁴⁾, en charge la même année que le stratège Métrodôros, f. de Xénon et que le βασιλεύς Mantias, tous deux inconnus. Gurlitt estimait ce texte contemporain de III, 5 et 6 (IG, II-III², 1078 [SIG³, 885] et 1079), deux copies d'un même décret, destiné à remettre en vigueur certains usages éphébiques tombés en désuétude : Gurlitt croyait d'ailleurs à tort ⁽⁵⁾ que ce dernier décret se plaçait entre l'époque d'Hadrien et celle de Septime-Sévère.

Par contre, d'après B. Keil, on ne pourrait descendre plus bas que le

(1) Original perdu. La copie de Pittakis est la seule à donner une variante Νικομηδης. Fourmont, Ackerblad, Mueller, Clarac ont Λυκομηδης. Pour Abaskantos, cf. ci-dessous, pp. 145 sqq.

(2) Je ne parle point de l'éphèbe Julius Apollodotos (*ibid.*, l. 14), qui serait, d'après *D*, le fils du sophiste Julius Théodotos (746) : or d'après *D* 680, le sophiste serait né vers 124 tandis que l'éphèbe serait de 150/1 ou pu avant ! Il est clair que Julius Apollodotos, si le catalogue 1119 a été exactement daté (vers 146/7 selon nous. Cf. archonte x, Ἐστ[α]ί[α]θεν), ne peut être qu'un parent, probablement un frère plus jeune, de Théodotos. La présence de son nom dans le catalogue 1119 ne peut donc guère nous aider à dater Lykomédès.

(3) GURLITT, *Ueber Pausanias*, pp. 209 et 238, n. 13. L'identification est également admise par WACHSMUTH, *Die Stadt Athen*, II, p. 12, n. 1.

(4) L'éditeur, ΤΣΟΥΝΤΑΣ, *l. l.*, p. 168, n. 2, dit qu'il faut *peut-être* lire -κομηδης et propose de restituer, on ne sait pourquoi, [Νικ]ομηδης. J'ai revu le texte (en face de l'entrée du Musée de l'Acropole) : je distingue nettement les deux extrémités des barres obliques du K.

(5) Il est du début du III^e siècle. Le fragment 1079 a été retrouvé. Cf. archonte n° 168 (200/1-207/8).

I^{er} siècle avant J.-C. pour le décret daté de -komèdès : on y emploie encore, pour les chiffres, le système des lettres initiales dont on ne trouverait plus de traces après 93/4 (1). Je crois avoir montré que, contrairement à cette affirmation, il existe un exemple de ce système en 38/9 de notre ère (2), au plus tôt, et il n'y aurait rien d'étonnant si on l'avait repris au II^e siècle, époque où l'archaïsme était de mode jusque dans les inscriptions (3).

D'après le premier éditeur, ce décret serait sûrement postérieur à Pompée (4) et l'on ne saurait descendre jusqu'à l'époque d'Hadrien parce qu'on n'y trouve mentionné aucun des monuments dus à la munificence de ce prince. Ces conclusions ont été contestées, en ce qui concerne Pompée, par Kirchner, qui réédite le texte dans les *IG*, II-III², 1035 : le *Magnus* à qui était dû le Δεῖγμα, cité à la l. 47, ne serait pas nécessairement Pompée, ce *cognomen* pouvant convenir à d'autres personnages, et le décret serait antérieur à 86, année où Sylla détruisit le Pirée : car, d'après les ll. 41 sqq., ce port est encore florissant à l'époque où le document a été gravé, probablement au commencement du I^{er} siècle. Mais le fait que l'auteur du Δεῖγμα n'est cité que par le *cognomen* prouve, semble-t-il, qu'il s'agit bien d'un personnage important, comme Pompée, à qui ce surnom s'applique particulièrement bien (5).

D'autre part, si l'on n'y parle pas des édifices dus à Hadrien, c'est, sans doute, qu'ils étaient encore de date trop récente pour avoir été l'objet d'empiètements de la part de particuliers.

(1) *Hermes*, XXV, p. 319; *Berl. phil. Woch.*, 1890, pp. 1258 sqq. Cf. la réplique de GURLITT, *ibid.*, p. 842.

(2) D'après LARFELD, *Handb. d. gr. Epigr.*, II, p. 544 et *Griech. Epigr.*, p. 298, le nouveau système ne l'aurait emporté que vers le milieu du I^{er} siècle avant J.-C., au plus tôt. Mais cf. *IG*, III, 1284 F, corrigé dans le *BCH*, XXXVIII, 1914, pp. 279 sq.

(3) Cf. la liste des inscriptions archaïsantes dans WILHELM, *Beiträge z. gr. Inschriftenk.*, p. 23.

(4) L. 47 : mention du Δεῖγμα dû à Pompée. Sur ce monument, cf. JUBEAU, *Topogr. von Athen.*, pp. 93 et 394.

(5) Pompée avait donné 50 talents pour restaurer les monuments d'Athènes PLATT, *Pomp.*, 42.

L'écriture ⁽¹⁾ et surtout l'orthographe ⁽²⁾ du décret, qui est extrêmement défectueuse, sont loin de s'opposer à la date assez récente proposée par Gurlitt.

Quoi qu'il en soit, la difficulté même d'assigner une date précise au document montre assez qu'on n'en peut tirer aucun parti pour fixer la chronologie de Lykomèdes et qu'il est même imprudent de continuer, comme le fait encore Kirchner, à y restituer le nom de [Ly]komèdes, alors qu'un nom comme [Ni]komèdes, par exemple, pourrait tout aussi bien convenir.

Lykomèdes. — *N*, p. 27 : sous Abaskantos, mais non dans les dernières années de son pédotribat; p. 162 : *Antoninorum aetate*. *DE*, p. 95 : pas de date. *DF*, p. 66 : vers 161-165. *D* : fin du pédotribat d'Abaskantos. *VS* : 171/2?

- *komèdes.* — *Tsountas*, Ἐφ. ἀρχ., *l. l.* : 62 av. à 117 ap. J.-C. *Gurlitt*, *Ueber Pausanias*, p. 258, n. 15 : première partie du règne de Marc-Aurèle, au plus tard; p. 209 : 158-170. *J. Toepffer*, *Quaest. Pistratae*, p. 21, n. 2 : après 51 av. J.-C. *Lolling*, *Handb. I. Mueller*, III¹, p. 521, n. 4 : après 14/5. *C. Wachsmuth*, *Ber. Sächs. Gesel.*, 1887, p. 374 et *Stadt Athen in Altert.*, II, p. 42, n. 1 et p. 58, n. 4 : vers le milieu du 1^{er} siècle après J.-C. *B. Keil*, *ll. ll.* : pas après le 1^{er} siècle av. J.-C. *Graindor*, *BCH*, XXXVIII, 1914, p. 280, n. 1 : époque de Claude? *Kirchner*, *JG*, II-III², 1055 : commencement du 1^{er} siècle av. J.-C.

106. — ΤΙΤΟΣ ΦΛΑΘΥΙΟΣ ΑΛΚΙΒΙΑΔΗΣ (II), Τ. ΦΛ. ΑΛΚΙΒΙΑΔΟΥ,
ΠΑΙΑΝΕΥΣ : 142/3.

III, 659; 1112 (= *A. Mommsen*, *Chronologie*, p. 519; *Svoronos*, *Das athen. Nationalmus.*, pl. CXII, 1. Cf. *BCH*, XXXIX, 1915, p. 264, n. 2) :

(1) Nous avons revu ce texte dont la pl. XI de l'Ἐφ. ἀρχ., *l. l.*, ne donne qu'une idée approximative.

(2) Sur ce point, cf. *Gurlitt*, *Berl. phil. Woch.*, 1890, p. 843. *L. 10* : κικ[ένοις]; *l. 15*, Πικριεῖ; *l. 47* : δὲ γυματος; *l. 48* : τὴ γ. L'iotadscript est partout indiqué : on remarquera que dans les dédicaces à Hadrien Olympios, qui datent pour la plupart de 131/2, l'iotadscript est tantôt omis (III, 496, 499 à 501, 503, 506, 507 à 510, 523) tantôt indiqué (502, 505, 511-513, 515, 516, 521). Dans d'autres (497, 498, 517, 518, 522) on hésite entre ces deux orthographe.

catalogue éphébique, παιδοτραβούτος ἀπὸ βίου Ἀβασκάντου Κηφισίως τὸ δ'. — Ἐφ. ἀρχ., 1895, p. 111, n° 27 = *SIG*³, 869, l. 12 (1).

La première année du pédotribat à vie d'Abaskantos tombe, au plus tôt, en 134/5 : la 4^e année date déjà du règne d'Antonin-le-Pieux (2), empereur dès le 10 juillet 138, donc avant le début de l'année attique 138/9 qui commence, depuis le premier séjour d'Hadrien à Athènes, en Boédromion (3).

D'autre part, la 28^e année d'Abaskantos ne peut être postérieure à 168/9 ni, par conséquent, la 1^{re} se placer après 144/2 : sous l'archontat de Philisteidès (n° 125), contemporain de cette 28^e année d'Abaskantos, il est fait mention du règne simultané de Marc-Aurèle et de L. Vérus. Ce dernier est mort en février 169, donc pendant l'année attique 168/9.

Ainsi les années 134/5 et 144/2 représentent les termes extrêmes entre lesquels on peut placer le début du pédotribat en question.

Les années 134/5 et 135/6 doivent être écartées. Si l'on adoptait l'une de ces dates, il faudrait attribuer à l'archonte Tineius Ponticus et à l'ἀναρχία qui suit (ci-dessous, n°s 129, 130), c'est-à-dire à la 33^e et à la 34^e année d'Abaskantos, soit les années 166/7 et 167/8, soit 167/8 et 168/9. Or, il n'y a pas place pour ces deux archontats successifs entre 165/6 et 168/9 : trois de ces quatre années doivent être réservées à l'archonte Sextus, à Mamertinus et à l'ἀναρχία qui suit l'année de Mamertinus, à cause des titres donnés à Marc-Aurèle et à L. Vérus sous Sextus et l'ἀναρχία qui suit Mamertinus (cf. ci-dessous, n°s 124, 126 et 127). En outre, choisir 135/6 nous obligerait à placer Flavius Alkibiadès en 138/9, année déjà occupée par Praxagoras de Thorikos (15^e année de l'ère d'Hadrien. Cf. n° 101).

Il faut également écarter les années 140/1 et 141/2. Les 10^e et 11^e années

(1) Le cosmète, Archélaos, f. d'Apollónios, du Pirée, était éphèbe en 124/5 (III, 1104, l. 23. Archonte n° 91). Sur la famille de ce personnage, cf. ci-dessus, archontes n°s 91 (p. 121) et 94 et *SIG*³, 1054, n. 3.

(2) Le catalogue 1112 est précédé d'une dédicace à cet empereur : ἀγαθῆς τύχης τοῦ αὐτοκράτορος Ἀντωνεῖνου.

(3) Cf. ci-dessus, pp. 20 sq.

d'Abaskantos sont occupées respectivement par Flavius Arrianus et Tib. — [Euony]meus (n^{os} 110 et 111). Si le pédotribat commence en 140/1 ou 141/2, il faudrait leur réserver les années 149/50 et 150/1 ou 150/1 et 151/2, deux combinaisons également impossibles, car l'année 150/1 est occupée par Aelius Ardys, Phaléreus, archonte la 27^e année de l'ère d'Hadrien (n^o 112).

De plus, si nous choisissons 141/2, les archontes Memmius ἐπι βωμῶν (26^e année d'Abaskantos, n^o 123) et Philisteidès (28^e année d'Abaskantos, n^o 125) tomberaient en 166/7 et 168/9. Or, ces deux années ne peuvent être disponibles à la fois, mais seulement l'une d'entre elles : il faut, en effet, réserver deux années consécutives, entre 165/6 et 168/9, à l'archontat de Mamertinus et à l'ἀναρχία qui le suit, donc 165/6 et 166/7, 166/7 et 167/8 ou 167/8 et 168/9, l'une des années 166/7 ou 168/9 étant toujours occupée quelle que soit la solution adoptée.

C'est pour une raison semblable qu'il faut également rejeter 140/1, qui ferait tomber Memmius en 165/6 et Philisteidès en 167/8, et nous obligerait à séparer deux archontats consécutifs, en ne laissant disponibles, entre 165/6 et 168/9, que 166/7 et 168/9 pour Mamertinus et l'ἀναρχία qui l'a suivi.

Restent donc comme dates initiales possibles du pédotribat 136/7, 137/8, 138/9 et 139/40.

Nous montrerons à propos des archontes Sextus et Philisteidès (n^{os} 124 et 125) que, seules, peuvent entrer en ligne de compte 138/9 et 139/40. Dans les textes relatifs à ces deux archontes, il est fait mention du triomphe de L. Vérus sur les Parthes, fait qui oblige à réserver à ces deux éponymes les années 165/6 et 166/7 ; nous montrerons aussi qu'il faut certainement attribuer à Sextus 165/6 et à Philisteidès 166/7 : comme ce dernier était en fonctions la 28^e année d'Abaskantos, la première année de celui-ci serait donc 139/40.

Par conséquent, Flavius Alkibiadès daterait exactement de 142/3.

Pédotribat d'Abaskantos. — 136/7 : A. MOMMSEN, *Chronologie*, pp. 530-532 ; UNGER, *Philol.*, XXXVIII, 1879, p. 302 ; DE, p. 82 ; GINZEL, *Handb. der mathem. u. techn. Chronologie*, II, pp. 465 sq.

154 5 à 142/5 : D, *Hermes*, VII, 1875, pp. 222-224.

137/8 : UNGER, *Zeitrechnung der Griechen und Römer*², pp. 761 sqq.; *VS, RE*, II, p. 593, l. 67; 596, ll. 6, 8, 17, 18, 30.

137/8 ou 138/9 : *N, Hermes*, XI, 1876, pp. 590-598; *D, IG*, III, 1029, 1112.

138/9 : *N*, pp. 12 sqq.; *Hermes*, XI, 1876, pp. 590 sqq.; DÜRR, *Die Reisen d. Kaisers Hadrian*, pp. 94 sqq.; LOLLING, *Ἐφ. ἀρχ.*, pp. 75 sqq.; KIRCHNER, *RE*, I, p. 19, n° 1.

138/9 ou 139/40 : HIRSCHFELD, *Hermes*, VII, 1875, pp. 56-60.

139/40 : GRAINDOR, *BCH*, XXXIX, 1915, pp. 581 sqq. (nous ne faisons que résumer ici les arguments qui ont été développés plus longuement dans le *BCH*).

Flavius Alkibiadès : *N*, p. 16 : 141/2. *DE*, pp. 42, 65, 94 : 145/6 (serait le même que l'archonte n° 88 qui aurait été deux fois éponyme); *DF*, p. 61 : 146. HIRSCHFELD, *Hermes*, VII, 1875, p. 60 : 141 ou 142. *D* : 140/1 ou plutôt 141/2. *VS* : 140/1. WILHELM, *RE*, I, p. 1533 : 140/1 ou 141/2.

107. — ΣΥΛΛΑΞ : sous Antonin, entre 143/4 et 146/7 environ.

III, 70 : décret archaisant, de nature incertaine. Le nom de l'archonte est précédé de ἔκτου [ἐνιαυτοῦ]; 167 : dédicace de Thémistoklès et Alkidamos, tous deux fils d'Alkidamos, cosmète de l'année, en l'honneur d'un personnage qui était probablement le cosmète lui-même (1); 1113 : catalogue éphébique.

La sixième année mentionnée dans 70 ne peut être celle du pédotribat d'Abaskantos : ce texte n'a rien à voir avec l'éphébie. S'il s'agissait de l'ère d'Hadrien, la rédaction serait plus explicite, sans compter que les indices chronologiques fournis par le catalogue 1113 ne permettent pas de le placer en 129/30 déjà. Pour *D*, cette sixième année serait celle d'Antonin : mais cette façon de dater d'après l'année de l'empereur régnant est étrangère à l'épigraphie attique. L'on attendrait d'ailleurs le nom de cet empereur qui n'avait

(1) Ce sont souvent les fils du cosmète qui se chargent de dédier le portrait de leur père, lorsqu'ils sont éphèbes l'année où il est en charge. Mais l'usage n'est pas constant, comme le veut DITTENBERGER, *Hermes*, XII, p. 8. Cf. GRASBERGER, *Erziehung u. Unterricht*, III, p. 476; *BCH*, XXXIX, 1915, p. 250, n. 7.

sûrement pas été indiqué dans ce qui précède : le décret 70 suivait une dédicace en partie conservée (ll. 1-2). Enfin, on peut lire [ἀ]νέθεκεν | ἐκ τοῦ — —, ἀρχῶν Σύλλας, au lieu de ἔκτου, en rattachant cette date à la dédicace et non au décret.

Nous ne savons pas dans quel rapport le *Juncus*, dont le nom apparaît aux ll. 4 et 20 du même décret, se trouvait avec L. Aemilius Juncus, le consul *suffectus* de 127, qui exerça, en Achaïe, des fonctions prétoriennes de nature incertaine (1). Comme *D*, l'a vu lui-même, il ne pourrait être question que d'un de ses parents ou d'un citoyen athénien qui lui devait son *cognomen* et nous ne pouvons tirer aucun argument chronologique de la présence de ce nom. L'expression μ [ετ]ὰ τὸν συνέδρευόντα [ν] (l. 4), quoi qu'en pense *D*, ne nous autorise nullement à voir dans ce *Juncus* un gouverneur de la province assisté de son *consilium* : elle s'explique tout aussi bien si le *Juncus* en question est un Athénien, ou un Grec (2) et non un magistrat romain. Le mot *συνέδριου* peut faire penser à l'Aréopage (3), au synédriion des Panhellènes ou même à une simple association religieuse (4).

Le seul indice chronologique qui puisse nous permettre de fixer approximativement la date de Sylla, outre la forme archaisante (5) du décret 70, qui décèle un document contemporain d'Hérode Atticus, nous est fourni par les noms d'éphèbes du catalogue 1113 : Δεωνίδης Ἡρώδου Χολ (λειθης), col. I, l. 29, est évidemment le même que l'anticosmète Léonidès, f. d'Hérode, Cholleidès, en fonctions sous Philisteidès (166/7; 1128, col. II, l. 9). *N*, à qui nous devons le rapprochement, en conclut que Sylla se place une vingtaine d'années au moins avant Philisteidès.

D'après *N*, ce serait le même personnage que le Δεωνίδης Ἡρώδου, mentionné dans un catalogue de nature incertaine (1298, l. 6) (6), que nous pouvons

(1) Sur ce personnage, cf. *RE*, I, p. 550, n° 54 et *PIR*, I, p. 28, n° 235.

(2) On connaît un *Juncus*, Grec probablement, auteur d'un traité περὶ γήρων, atticisant qui devait vivre vers le II^e siècle. *RE*, X, p. 953, n° 1.

(3) Cf. *IG*, III, indices, p. 311, col. I; *RE*, VII, p. 1739.

(4) POLAND, *Gesch. d. gr. Vereinswesens*, pp. 156 sqq.

(5) Pour ces textes archaisants, cf. WILHELM, *Beiträge z. gr. Inschriftenk.*, p. 23.

(6) Cf. VON SCHOEFFER, *De Deli insulae rebus*, p. 223, 46; p. 232, 31.

aujourd'hui placer vers le milieu du règne d'Antonin (1). Cette identification est extrêmement douteuse : le dème de ce Léonidès n'est pas indiqué ; or, nous connaissons un Hérode, f. de Léonidès, prytane en 167/8 (1029, col. I, l. 30) et en 172/3 (1032, col. II, l. 15), qui pourrait être son père ou son fils et n'a rien de commun avec le Léonidès Cholleidès, car il porte comme démotique Prasieus.

Mais Εύφημος Εύφήμου, Σφήτιος, éphèbe sous Sylla (1113, col. II, l. 11) ne peut guère être que le frère d'Απολλοφάνης Εύφήμου, Σφήτιος, éphèbe sous l'archontat de Fl. Arrianus (1116, l. 7 ; 148/9), comme l'a bien vu *N.*, qui conclut du rapprochement que Sylla se place entre 145 et 150 environ. Nous lui réserverions une des années disponibles entre Alkibiadès (II) (142/3) et Arrianus (148/9), c'est-à-dire, de 143/4 à 146/7, l'année 147/8 étant peut-être celle de Dionysios (n° 109).

N., p. 115 : 145-150; *Hermes*, XI, p. 597 : ± 145. *DE*, p. 99 : antérieur à Philistidès (c'est-à-dire, selon *D.*, à 165). *DF*, p. 68 : II^e siècle. *D.* : 145/4. *LOLLING*, 'Eφ. ἀρχ., 1895, p. 90 sq. : ± 140-150. *VS* : 145/4.

108. — — — *x* — — 'ΕΣΤΙ[ΑΙΟΥ] ou ΕΣΤΙ[ΑΙΟΘΕΝ] : vers 146/7.

III, 1119, ll. 1-3 : [ἐπὶ ἀρχοντος τοῦ θειους] | 'Εστι[αίθου — ± 11 — ο] | κοσμητής.... Cette restitution n'est pas certaine : il est possible que les lettres 'Εστι — faisaient partie du nom du père de l'archonte ('Εστι[αίου]), ou du nom de l'archonte lui-même, si ce nom était assez long et comportait les *triu nomina* (2).

(1) A cause de la présence du nom de Musonius Rufus, prêtre d'Apollon Délien, en fonctions sous Attalos, Philéas, Aelius Alexandros et Vibullius Rufus. Cf. les dodécaèdes déliennes datées de ces archontes (nos 114-117), *BCH*, XXVIII, 1904, p. 184, n° 60, ll. 4, 8, 13 ; XXXIV, 1910, p. 422, n° 89, l. 5.

(2) S'il faut bien lire 'Εστι[αίθου], il serait tentant de restituer ici le nom de Sôtèles, f. de Bacchylos, 'Εστιαίθου, personnage marquant, cosmète en 150 I III, 742 et 1120 : on sait que les cosmètes se recrutèrent parmi les familles les plus importantes. Plusieurs ont été archontes. Cf. *BCH*, XXXIX, 1915, pp. 248 sq.

Notre archonte doit être antérieur de peu à 450/1; c'est ce qu'on peut déduire de certains noms d'éphèbes du catalogue 1119, qui reparaissent dans d'autres textes ou peuvent être rapprochés de ceux de personnages qui sont certainement leurs parents :

Hermérôs, f. d'Asménos, Gargèttios, prytane en 438/9
(1023, II, 40 : archonte Praxagoras de Thorikos, n° 101).

Sabinus, f. d'Hermérôs, Gargèttios, éphèbe (1119, I, 37) sophroniste sous Biésius Pison (1138, II, 9 : 173,6 à 177/8. Cf. l'archonte n° 135).

Athénodôros, f. Hermérôs, Gargèttios, éphèbe en 450/1 (1120, II, 41. Cf. archonte n° 112), hyposophroniste sous Biésius Pison (1138, II, 16).

Le catalogue 1119 serait donc antérieur à 4420 ou 450/1 : Sabinus ayant été sophroniste l'année où son frère était hyposophroniste, doit être l'ainé.

[Aphrod]eisis, f. d'Apollônios, Herm[eios] (1119, col. I, l. 53), serait le même que le prytane homonyme, connu en 468/9 (1030, col. I, l. 48 : ἀναρχία, n° 127).

Dionysios, f. de Dionysios, Paianieus (1119, col. I, l. 41) serait le fils du prytane Dionysios, f. d'Eirènaïos, Paianieus (1024, col. I, l. 8 : vers 478/9. Archonte n° 138).

Athénianos, f. d'Hérakléon, Eupyrîdès (1119, col. I, l. 16) aurait eu pour père Hérakléon, f. d'Hérakléon [Eupyrîdès] ⁽¹⁾, éphèbe sous Trajan (1092, l. 11), prytane sous Hadrien (1022, l. 2).

Les éphèbes — — s, f. de Kômarchos, Cholargeus (1119, col. I, l. 22) et Alexandros, f. d'Alexandros, de Marathon (col. I, l. 34) seraient respectivement fils de Kômarchos, Cholargeus, γραμματεὺς en 457/8 (1121, col. V,

(1) Le dème est restitué en toute certitude : le nom d'Hérakléon est suivi de celui de son frère, [ὁ δεινὰ] Ἡρακλέωνος Εὐπυρίδης.

I. 22 : 19^e année d'Abaskantos), et d'Alexandros, f. d'Alexandros, de Marathon, ὀπλομήχης la même année (1121, col. III, l. 8).

L'hyposophoniste Prôtogénès, f. de Th — os, Lamptreus (1119, col. II, l. 16) aurait eu pour fils Prôtogénès, f. de Prôtogénès (même dème), éphèbe en 172/3 (1133, l. 50; ἀναρχία après Tineius Ponticus = 34^e année d'Abaskantos).

Enfin, Épiktétos, f. d'Isidòros, Azènieus, prytane vers le début du III^e siècle (1052, col. II, l. 5) pourrait bien être le fils de l'éphèbe Isidòros, f. d'Isidòros, du même dème (1119, col. I, l. 28).

Tels sont les rapprochements (1) d'où *D* a conclu que 1119 est antérieur à 1120, conclusion absolument légitime, et qu'il doit dater de 149/50 ou 150/1, résultat que nous ne pouvons plus admettre. 150/1 est l'année d'Aelius Ardys, 148/9 et 149/50 doivent être réservées, dans notre système, aux archontes des 10^e et 11^e années du pédotribat d'Abaskantos, qui ont dû être précédés de peu, sinon en 147/8, de Dionysios (n^o 109).

On pourrait donc placer notre éponyme vers 146/7.

D : 149/50 ou 150/1. LOLLING, Ἐφ. ἀρχ., 1895, p. 90 : probablement en 149 (plus bas, *L.* le place en 146).

109. — ΔΙΟΝΥΣΙΟΣ : 147/8 au plus tard, peut-être cette année-là.

III, 810 : ἤγραα Πολυδευκίωνα... ἐπὶ ἀρχοντος Διονυσίου (2). Monument élevé par les ῥαζδοσφόροι à la mémoire de Polydeukion, τρώφιμος d'Hérode Atticus, connu par Philostrate, Lucien et de nombreux textes épigraphiques (3).

(1) Nous nous sommes borné à rectifier les dates, d'après les résultats auxquels nous sommes arrivé dans le présent travail.

(2) Le texte se trouve dans la cour du Musée épigraphique. A la l. 7, il faut bien lire Φιλώσεραπτις, comme l'avait conjecturé *D* (ΦΙΛΟΣΕΡΑΤΗΣ, Pittakis, qui corrigeait Φιλοστράτις, tandis que Koumanoullis proposait Φιλόστρατος).

(3) PHILOSTR., *Vit. Soph.*, II, 1, 10, p. 66 (Kayser). LUC., *Demomax.* 24 et 33. Pour les textes épigraphiques, cf. *IG*, III, 811, 813-818, 1448; *AM*, 1885, p. 279. *StG* 3, 861 (statue élevée par Delphes à Polydeukion, après sa mort).

La mort de Polydeukion dut coïncider avec l'époque où Quintilius Condianus était gouverneur de la province d'Achaïe : son frère et lui blâmèrent Hérode d'avoir élevé à Polydeukion et à ses deux autres *πρόφρονιαι*, Achille et Memnon, de nombreux hermès, un peu partout, dans ses vastes propriétés.

Comme nous le savons par Lucien ⁽¹⁾, c'est la perte de Polydeukion qui fut la plus sensible à Hérode ; c'est en son honneur surtout que le sophiste semble avoir prodigué ces monuments commémoratifs, dont nous avons conservé un bon nombre et qui lui valurent les reproches des Condiani ⁽²⁾. Ces reproches ne se comprennent que s'il s'agit d'événements tout récents. Il est donc légitime de supposer que l'archontat de Dionysios est contemporain du temps où Sex. Quintilius Condianus gouvernait l'Achaïe ⁽³⁾ avec son frère, c'est-à-dire quelques années avant son consulat (151). Les années 148/9 à 150/1 n'étant pas disponibles (nos 110 à 112), Dionysios n'aurait pu être archonte qu'en 147/8 au plus tard : il ne faut sans doute pas l'éloigner beaucoup de cette date.

X, p. 159 : vers l'époque d'Hadrien. *DE*, p. 120 et *DF*, p. 65 : époque d'Hadrien ?
D : vers 140. *VS* : omis. *KIRCHNER, RE*, V, p. 909, n° 9 : ± 150. *GRAINDOR, BCH*, XXXIX, 1915, pp. 407 sq. : ± 147/8.

110. — ΦΛΑΘΥΙΟΣ APPIANΟΣ, ΠΑΙΑΝΙΕΥΣ : 148/9.

III, 1116 : 10^e année du pédotribat d'Abaskantos = 148/9 ⁽⁴⁾. Pour la

⁽¹⁾ *Luc.*, *l. l.*

⁽²⁾ Liste de ces monuments, *BCH*, XXXVIII, 1914, p. 358 ; p. 360, n° 3. Cf. *RA*, 1917, VI, p. 25, n° 13, et *BCH*, XXXIX, 1915, pp. 405 sq.

⁽³⁾ Vers 148-150 d'après *PIR*, III, p. 116, n° 19. Sur ce personnage, cf. aussi *RE*, IV, p. 1646 ; VIII, pp. 931 sq.

⁽⁴⁾ La 10^e année du même pédotribat est mentionnée aussi dans 741. Mais le nom de l'archonte n'y est pas donné. Cet Arrien, le même que l'historien, qui avait obtenu le droit de cité à Athènes, apparaît parmi les prytaques de la phylè Pandionis, sous l'archontat de Valérius Mamertinus et l'année qui suit Tineius Ponticus (167/8 et 172/3. Cf. III, 1029, col. I, l. 10 et 1032, col. I, l. 10).

date initiale de ce pédotribat, en 139/40, d'après nous, cf. les archontes n^{os} 106, 124 et 125.

N, pp. 16, 97 : 147/8; *Hermes*, XI, p. 597 : 146-147. *DE*, p. 94 : 144/5; *DF*, p. 61 : 145. *D* : 146/7 ou mieux, 147/8. LOLLING, 'Ερ. ἀρχ., 1893, p. 92 : 147/8. *VS* : 146/7. *RE*, II, p. 1251 : 147/8 (SCHWARTZ). *PIR*, II, p. 64, n^o 154. W. CHRIST., *Gesch. d. gr. Litter.*, II, 2⁵, p. 585, n. 6 : 146 ou 147. G.-A. HARRER, *Class. Rev.*, XI, 1916, p. 558 : 147-148.

111. — ΤΙΥΨΑΚΙΑΑΙ — —, [Εὐωνυ]μεύς : 149 50.

III, 1117 (copie de Fourmont). *N*, conjecture : Π. Ατλ(ιως) Ἀλκιόταμος (4). Mais ce personnage est du dème de Χολλεῖθαι (III, 167, 168). *DE*, p. 86, propose Τι. Φλ. Ἀλκιβειδοῦς. Mais les deux archontes de ce nom qui nous sont connus ont été en fonctions, respectivement en 121/2 et 142/3 (n^{os} 88 et 106). Or, celui qui nous occupe est daté de la [1]1^e année du pédotribat d'Abaskantos ([ἐτ]ος ΤΑ, à corriger en ΤΑ), c'est-à-dire, selon nous, de 149 50 (Cf. n^{os} 106, 110, 124, 125) et, sous l'Empire, il n'y a pas d'exemple d'archontat répété. *D* lit Τιβ. Κλ(αύδιος) - - [Εὐωνου]μεύς, mais Τι(τος) Φλ(ίουσιος) se rapproche tout autant de la lecture de Fourmont.

N, p. 16 : 148/9; *Hermes*, XI, p. 597 : 147-148. *DE*, pp. 86, 94, 115 : 145/6; *DF*, p. 61 : 146. *D* : 147/8 ou 148/9. *VS* : 147/8.

112. — ΑΙΛΙΟΣ ΑΡΔΥΣ, (ΦΑΛΗΡΕΥΣ) (2) : 150/1.

III, 742; 1120 (A. Mommsen, *Chronologie*, p. 520; A. Stoff, *Ξένοι, Hommage international à l'Université nationale de Grèce, Athènes, 1912*,

(4) *Hermes*, XI, p. 397, n. 4. On peut songer à un nom comme Ἀλκιμένος. Mais les personnages de ce nom, connus à cette époque, ne portent ni le gentilibre de *Claudius* ni celui de *Flavius*, les seuls qui puissent, semble-t-il, entrer ici en ligne de compte.

(2) Le démotique n'est pas attesté : mais c'est celui de l'archonte Aelius Gélos (II) frère d'Ardys (cf. 1128, l. 6) et de l'oncle maternel d'Ardys, Aelius Gélos (I. Cf. 'Ερ. ἀρχ., 1883, p. 139, n^o 13, l. 3 (cf. le *stemma* du n^o 113, ci-dessous, p. 155).

p. 173; *BCH*, XXXIX, 1915, p. 385, n. 2) : *εικοστού ἑβδόμου ἔτους ἀπὸ τῆς Θεοῦ Ἀθηνῶν πόλεως εἰς Ἀρδύου ἐπιδημίας*.

La 27^e année de l'ère d'Hadrien = 150/1. Pour le début de l'ère en septembre 124/5, cf. nos 92-93.

L'archontat d'Ardys est également mentionné dans la dédicace Ἐφ. ἀρχ., 1883, p. 139, n° 13, l. 12 : Ardys y est qualifié d'ἀρχιερεὺς τῶν Σεβαστῶν (Marc-Aurèle et Lucius Vérus, 161-169), d'ancien stratège, d'agonothète des Olympieia, etc.

N, p. 5 : 158/9. *DF*, p. 56 : peu après 170; p. 64 : II^e siècle. *D*, 1120 : 150/1 ou plutôt 151/2. *FS* : 150/1; *RE*, II, p. 617, n° 7 : 150/1 ou 151/2.

113. — ΑΙΑΙΟΣ ΚΑΛΛΙΚΡΑΤΗΣ, (ΦΛΛΗΡΕΥΣ) (1) : 151/2 ?

Ἐφ. ἀρχ., 1883, p. 139, n° 13, l. 16 : cité, après Aelius Ardys et avant Aelius Alexandros (II) et Aelius Gélôs, qui ont été tous trois archontes, parmi les cousins d'Aelia Épilampsis, mère de l'archonte Pomponius Hégias et nièce d'Aelius Alexandros (I). Celui-ci doit être le père des quatre cousins d'Épilampsis, quatre frères que l'on a sans doute énumérés d'après l'ordre de leur naissance : les deux premiers et surtout Ardys, portent de nombreux titres qui laissent supposer qu'ils sont bien les aînés et qu'ils ont été archontes avant Alexandros et Aelius Gélôs. Nous obtiendrions alors le classement relatif :

1. Ardys : 150/1 (n° 112).
2. Kallikratès.
3. Alexandros (II) : 154/5 (n° 116).
4. Gélôs : 163/4 au plus tard (n° 122).

En fin de compte, Kallikratès, ne pourrait se placer qu'en 151/2 : les

(1) Le démotique n'est pas cité, mais c'est celui d'Aelius Gélôs (II), frère de Kallikratès (cf. 1128, l. 6), et d'Aelius Gélôs (I) son oncle paternel (Ἐφ. ἀρχ., 1883, p. 139, n° 13, l. 3. Cf. le *stemma* ci-dessous).

quatre années de 152/3 à 155/6 doivent être réservées à quatre archontes dont la succession est certaine et parmi eux l'on trouve Alexandros, probablement un frère plus jeune de Kallikratès (voir nos 114 à 117) (1).

VS : 152/5.

(1) *Stemma*, d'après l'inscription Ἐφ.ἀφγ., l. l. :

DIOKLÈS.

Archonte (114/5 ? ou peu avant) n° 77.

Aelius Alexandros (I). Archonte (sous Hadrien, après 124/5) n° 96.				Aelius Gélos (I), Phalèreus. πρώτος ζυσταρχος. Stratège. Prêtre de Zeus Olympien.
Aelius Ardys. Archonte n° 112 (150/1). Ἀρχιερέως τῶν Σεβαστῶν. Prêtre de Dionysos Eleuthéreus. Κῆρυξ τὸ β'. Agonothète des Olympieia. Stratège.	Aelius Kallikratès. Archonte. Stratège. Κῆρυξ. Agonothète.	P. Aelius Alexandros (II). Archonte (154/5) n° 116.	Aelius Gélos (II) Phalèreus. Archonte (163/4 au plus tard. Cf. 1128, l. 6. n° 122. Hérault de l'Arcopage (1128, l. 7). Aelius Gélos (III), éphèbe, 1128, l. 6.	Aelia Épilampsis, prêtresse de Déméter et Korè. P. Pomp. Hégias (I). Archonte n° 137 (± 178,9). Stratège. Agonothète des Olympieia. Gymnasiarque. Prêtre de Zeus Olympien.
			P. Pomp. Hégias (II) (2). Archonte n° 166 (± 205/6). Stratège (1061 à corriger).	Pomp. Épilampsis.

(2) Le nom de Pomp. Hégias est suivi de : ν, xxi Πομ. Ἐπιλάμπσις. C'est à tort, croyons-nous, que l'éditeur, Phillos, a pris ce ν pour le prénom d'un prétendu frère d'Hégias. C'est vraisemblablement l'abréviation de ν(εώτερος), destinée à distinguer les deux Hégias, le père et le fils. Cf. le même cas pour Hérode Atticus (n° 92). Pour la signification de cette abréviation, cf. le n° 39. Nous avons remarqué depuis longtemps cette erreur de Phillos que B. KEIL, *Beitrag zur Geschichte des Arcopags* (BER. UBER D. VERHANDL. D. SAHRIS. AKADE., 1919, 71, 8), p. 83, n. 125, propose aussi de corriger en ν(εώτερος) mais en donnant de cette correction une raison inadmissible.

}	114. — ΤΙΒ. ΚΑΛΥΔΙΟΣ ΑΤΤΑΛΟΣ, ΣΦΗΤΤΙΟΣ	: 152/3.
	115. — ΠΟ. ΑΙΔΙΟΣ ΦΙΛΕΑΣ, ΜΕΛΙΤΕΥΣ	: 153/4.
	116. — ΠΟ. ΑΙΔΙΟΣ ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΣ (Π), (ΦΑΛΗΡΕΥΣ)	: 154/5.
	117. — ΠΟ. ΑΙΔΙΟΣ ΟΥΒΟΥΛΛΙΟΣ ΡΟΥΦΟΣ, (ΜΑΡΑΘΩΝΙΟΣ) (1)	: 155/6.

Les noms de ces quatre archontes sont connus par les fragments de dodécades déliennes *BCH*, XXVIII, 1904, p. 184 et *BCH*, XXXIV, 1910, p. 422, n° 89 : elles montrent qu'ils se sont succédé dans l'ordre indiqué et ont été en charge pendant quatre années consécutives (cf. ci-dessus, nos 79 à 81).

En outre, leurs noms datent les documents suivants :

Attalos : III, 1108 (mention des Hadrianeia), 1109.

Phileas : III, 745 (dédicace faite sous le pédotribat à vie d'Abaskantos, sans indication d'année); *Δελτιον*, 1892, p. 38 (= *Πρακτικά*, 1892, p. 45 : copie moins bonne du même texte. Cf. *BCH*, XXXVIII, 1914, p. 377) : parmi les prytanes de cette liste figure Θεός Ἀδριανός (2).

Alexandros : *Ἐφ. ἀρχ.*, 1883, p. 139, n° 13, l. 20. Pour le dème, cf. la généalogie dressée ci-dessus, n° 113.

Vibullius Rufus : III, 1124 (mention du pédotribat à vie d'Abaskantos) : liste d'éphèbes d'une année intercalaire (le mois Hadrianeion y est cité). Deux des éphèbes (col. II, ll. 39, 40) doivent être identifiés avec des prytanes homonymes (1030, col. I, ll. 30 et 31) de l'année 168/9 (*ἀναρχία* après Mamertinus, ci-dessus n° 127), Ménandros et Alkibiadès, f. de Démétrios, Cholargeis. — Rufus est fils de l'archonte n° 84 (117/8).

Dans toute la durée du pédotribat d'Abaskantos (5), dont ces archontes

(1) Le dème n'est pas attesté pour l'archonte mais bien pour la famille des *Vibullii* de Marathon, à laquelle il appartient sûrement. Sur cette famille, apparentée à celle d'Hérode Atticus, cf. *Inscr. v. Olympia*, 621 (*stemma*, p. 631); *PIR*, III, p. 431, n° 423; *BCH*, XXXVIII, 1914, p. 366; *RA*, 1917, VI, p. 24 et n. 3 et ci-dessus, p. 124.

(2) Ce catalogue est gravé sur le même marbre qu'une autre liste de prytanes de 138/9 (Cf. *supra*, n° 101).

(3) Pour ce pédotribat, cf. ci-dessus, n° 106 : la première année est 139/40, la 34^e, la dernière mentionnée, est 172/3.

sont contemporains (1), il n'y a place, pour ces quatre archontats successifs, qu'entre 151/2 et 157/8, c'est-à-dire entre Aelius Ardys, archonte en 150/1 (n° 112) et Praxagoras, Méliteus, archonte en 157/8 (n° 119) (2).

Il y a, entre ces deux derniers, six années disponibles, dont quatre peuvent être réservées à nos archontes : une cinquième doit, selon toutes vraisemblances, être occupée par Aelius Kallikratès (n° 113). Il faut probablement insérer ce dernier entre Aelius Ardys et Aelius Alexandros en 151/2 ou 152/3, car nous savons, par la dédicace Έρ. ἀρχ., 1883, p. 139, n° 13, ll. 10, 16 et 20, qu'Ardys, Kallikratès et Alexandros sont des frères dont Ardys devait être l'aîné et Alexandros le plus jeune (3). Il est donc légitime de supposer qu'ils se sont succédé dans l'archontat par rang d'âge. Du moins est-ce la seule hypothèse qui ne soit pas purement arbitraire pour déterminer la succession probable de ces trois archontes.

Les sept archontes des années 150/1 à 157/8 pourraient donc être disposés comme suit :

	150/1	Ardys.
	151/2	} Kallikratès.
Attalos.	152/3	
	153/4	} Philéas.
Alexandros.	154/5	
	155/6	} Rufus.
	156/7	
	157/8	Praxagoras, Méliteus.

(1) Le doute n'est permis que pour Attalos. Mais on peut affirmer qu'il est contemporain d'Abaskantos : il est impossible de supposer que Philéas soit de la 1^{re} année de ce pédotribat et Attalos de l'année précédente. Nous connaissons l'archonte Pl. Alkibiadès de la 4^e année d'Abaskantos (n° 106). En outre, nous savons qu'il faut placer quatre ans au plus avant lui l'archontat de Praxagoras de Thorikos (138/9. Cf. n° 101), quelle que soit la solution adoptée pour le début du pédotribat d'Abaskantos (quatre ans avant si l'on se rallie à notre opinion qui place ce début en 139/40, deux ou trois seulement avant, si l'on choisit comme date initiale 137/8 ou 138/9). Donc il est impossible de réserver les trois premières années de ce pédotribat à Philéas, Alexandros, Rufus, et de croire qu'Attalos est antérieur d'un an au pédotribat d'Abaskantos.

(2) Voir la table chronologique, à la fin de ce travail.

(3) Pour ces personnages, cf. le *stemma* du n° 113.

Il y a, ou le voit, le choix entre deux années qui se suivent pour chacun des cinq archontes intermédiaires entre Ardys et Praxagoras. Mais on peut préciser encore : il faut sûrement adopter pour eux la date la plus haute, Rufus ne pouvant précéder immédiatement Praxagoras. Nous savons, en effet, que les deux années de ces archontes étaient toutes deux intercalaires. Comme deux années consécutives ne peuvent l'être, semble-t-il ⁽¹⁾, il faut supposer un an d'intervalle au moins entre Rufus et Praxagoras, et nous arrivons finalement au résultat suivant :

151/2 Kallikratès,
 152/3 Attalos,
 153/4 Philéas,
 154/5 Alexandros,
 155/6 Rufus.

Attalos. — *N*, pp. 67 et 158 : époque d'Hadrien. *DE*, p. 416, et *DF*, p. 65 : idem. *D* : 417-429. *VS* : 125/6, et *RE*, II, p. 2177, n° 15 : 417-429. DÜRREBACH, *BCH*, XXVIII, 1904, p. 184 : 125/6 ou 126/7. ROUSSEL et HATZFELD, *BCH*, XXXIV, 1910, p. 422, n° 89 : 155, au plus tôt. GRAINDOR, *BCH*, XL, 1906, pp. 74 sq. : 152/5 ou 153/4.

Philéas. — *N*, p. 164 : *Antoninorum aetate atque priore quidem*. *DE*, p. 94 : 156/7. *DF*, p. 61 : 157. *D* : vers la fin du pédotribat d'Abaskantos; *IG*, III, 2, *indices*, p. 515 : sous Antonin. *VS* : 157/8. DÜRREBACH, *l. l.*, p. 185 : sous Antonin ou Marc-Aurèle. ROUSSEL et HATZFELD, *l. l.* : 154, au plus tôt. GRAINDOR, *BCH*, XXXVIII, 1914, pp. 577 sqq. : début du règne d'Antonin; XXXIX, 1915, pp. 591 sqq. : 159/40; XL, 1916, pp. 74 sq. : 155/4 ou 154/5.

Alexandros (II). — *VS* : 154/5. DÜRREBACH, *l. l.*, p. 185 : règne d'Antonin ou de Marc-Aurèle. GRAINDOR, *BCH*, XXXVIII, *l. l.* : commencement du règne d'Antonin; XXXIX, *l. l.* : 140/1; XL, *l. l.* : 154/5 ou 155/6.

Rufus. — *N*, pp. 17 et 163 : 153? *Hermes*, XI, p. 597 : ± 154-155. *DE*, p. 94 : 155/6. *DF*, p. 61 : 156. *D* ⁽²⁾ : peu avant ou après 156/7-157/8; *id.*, *indices* de *IG*, III, p. 515 : règne d'Antonin ou de Marc-Aurèle. *VS* : 148/9. DÜRREBACH, *l. l.* : sous Antonin. GRAINDOR, *BCH*, XXXVIII, *l. l.* : début du règne d'Antonin; XXXIX, *l. l.* : 141/2; XL, *l. l.* : 155/6 ou 156/7.

(1) GINZEL, *Handbuch der mathem... Chronologie*, II, p. 487 : « wir können also die Aufeinanderfolge zweier Schaltjahre im attischen Zyklus überhaupt verneinen ».

(2) Cf. *IG*, III, 4, p. 318, où *D* cite par erreur les listes 1021, 1022 (lire 1121, 1122).

118. — [ΠΟ(ΠΛΙΟΣ) ΑΙΛΙΟΣ] ΠΟΠΛΙΟΥ ΠΥΘΟ[ΔΩΡΟΣ, ΦΑΥΕΥΣ]? : sous Antonin 156/7 [160/1, 162/3 ou 163/4].

BCH, XXVIII, 1904, p. 186, n° 61 : fragment de dodécade délienne; d'après la copie des ll. 3 et 4,

—ΘΥΣΙΑΣ
ΟΥΡΟΥΛΙΠΥΟΣ

il manque environ 23 lettres au commencement de la l. 4. On en restitue 17 avec certitude. Il en reste donc environ 6 à suppléer:

την [δω]-
[δενηίδα και ἔθυσεν τὰς πατριάς]θυσίας
[πίσας ἐπὶ ἀρχοντος — ± 6 — τ]οῦ Ποπλί(ου) Πυθο-

- - - - -

On pourrait restituer : [Πο Αἰλ].

On ne connaît pas d'archonte athénien dont le nom commence par Πυθο-. Mais il est tentant de retrouver ici le nom de P. Aelius Pythodôros ⁽¹⁾, épêhe et agonothète des Antinoeia, vers la fin du règne d'Hadrien ou le début de celui d'Antonin ⁽²⁾. Le fragment de dodécade appartient, en effet, sinon à la même stèle, du moins à la même époque que les textes similaires datés d'Attalos, Philéas, Aelius Alexandros, Vibullius Rufus (152,3-155/6. Cf. nos 114 sqq.). De part et d'autre, c'est la même qualité de marbre bleuté, la même rédaction, où le nom de l'archonte termine le texte au lieu d'y être encadré, comme dans les dodécades de 112/3 à 124,5, gravées sur marbre blanc (cf. ci-dessus nos 79 à 91).

Du nom du prêtre d'Apollon, il ne reste malheureusement que le prénom Γ(άιος), mais c'est précisément celui de G. Musonius Rufus, titulaire du même sacerdoce ⁽³⁾ sous les archontes Philéas, Alexandros, Rufus (152,3-155/6).

Pytho[dôros] doit donc se placer peu avant ou peu après ceux-ci.

(1) On ne peut songer à un fils du prêtre d'Apollon délien fort connu, Annius Pythodôros, dont le prénom est Marcus. Cf. *BCH*, XXVIII, 1904, pp. 171 sq.

(2) 1110, ll. 13-15.

(3) *BCH*, l. l., p. 184, n° 60, ll. 4, 8, 13.

Mais nous connaissons à peu près tous les archontes antérieurs à 452/3, sous Antonin (n^{os} 101-114) et, après 455 6, il n'y a guère de disponible que l'une des années 456/7, 459 0, 160 1, 162 3, 163 4 (cf. n^{os} 119-127). On pourrait réserver à Pythodóros, de préférence 456/7, pour ne pas trop l'écarter du groupe Philéas-Rufus.

119. — (ΑΙΛΙΟΣ) ΠΡΑΞΑΓΟΡΑΣ, ΜΕΛΙΤΕΥΣ : 457/8.

III, 4121 (A. Mommsen, *Chronologie*, p. 521 ; année intercalaire : mention du mois Hadrianion) ; ἐπι Πραξαγόρου Μελιτέως ἄρχοντος, 19^e année (θε¹) du pédotribat d'Abaskantos ⁽¹⁾ = 457/8 ⁽²⁾.

Pour la date initiale du pédotribat, cf. l'archontat de T. Flavius Alkibiadès (II) (n^o 106), de Sextus (n^o 124) et de Philisteidès (n^o 125).

X, p. 17 : 456/7 ; *Hermes*, XI, p. 597 : 455-456. *DE*, pp. 79, 85, 94 : 455/4. *DF*, p. 61 : 454/5. *D* : 456/7 [ou 455 6]. *FS* : 455 6.

120. — ΠΟΠΙΛΛΙΟΣ ΘΕΟΤΙΜΟΣ (ΠΟΠΗΛΛΙΟΥ ΘΕΟΤΙΜΟΥ?), ΣΟΥΝΙΕΥΣ : 458/9.

III, 4122 (A. Mommsen, *Chronologie*, p. 521) : 20^e année d'Abaskantos = 458/9. Cf. l'archonte précédent.

Ce Popillius Théotimos n'est certainement pas, comme on l'a cru ⁽³⁾, le même que le chef de l'École d'Épicure à qui Hadrien permit, en 421 ⁽⁴⁾, de tester en grec en ce qui concernait la succession *sectae Epicurae* ⁽⁵⁾.

⁽¹⁾ Dans le *stemma BCH*, XXXVIII, 1914, p. 428, j'ai admis l'identification de cet archonte avec le dadouque Aelius Praxagoras, f. de Thémistoklès (II) : l'identité des deux personnages me paraît aujourd'hui moins évidente. L'archonte pourrait être fils du dadouque. Cf. mes remarques *BCH*, XXXIX, 1915, p. 317, n. 2 et plus haut, archontat de Dèmostratos, n^o 104, p. 141, n. 3.

⁽²⁾ Pour l'éphèbe Askèpiadès, f. de Mènodóros, Phlyeus (4121, l. 68), cf. *SIG*³, 4054, l. 9 et n. 4 = *IG*, XII, 8, 216 : liste de mystes de Samothrace (± 460-180).

⁽³⁾ ΚΟΥΜΑΝΟΥΔΙΣ, *Εφ. ἑστ.*, 1890, p. 450.

⁽⁴⁾ Pour la date, cf. WILHELM, *Jahresh. est. Inst.*, II, 1899, p. 271.

⁽⁵⁾ *IG*, II-III², 4099

155/6 et 166/7, il n'y a de disponibles que les années [156/7], 159/60, 160/1, 162/3 ou 163/4 (1). Peut-être faut-il choisir de préférence l'une des deux dernières, c'est-à-dire l'une de celles qui sont les plus proches de 166/7 : l'archontat de Gélôs a dû être assez rapproché de celui de Philisteidès. De là sans doute la mention qui suit, dans le catalogue éphebique daté de ce dernier, le nom de l'éphèbe Aelius Gélôs : *Αιλίου Γελώτος τῆς ἀρχοντίας τῆς ἐπιόουρου ἀρχόν;* à moins qu'il ne faille plutôt y voir l'intention de distinguer l'archonte Gélôs de son oncle qui n'a pas été éponyme (2).

N, pp. 18, 24, 159 : 164. *DE*, p. 100 : avant 165. *DF*, p. 65 : antérieur à 165. *D* (indices, p. 512) : époque des Antonins. *VS* : 157/8. *KIRCHNER*, *RE*, VII, p. 1018, n° 1 : milieu du II^e siècle (K. ne cite que le texte 1128).

123. — Α.ΜΕΜΜΙΟΣ ΕΠΙ ΒΩΜΩΙ, ΘΟΡΙΚΙΟΣ (3) : 164 5.

III, 1279, 1127 : vingt-sixième année du pédotribat d'Abaskantos = 164/5 (Cf. les archontats de Fl. Alkibiadès (II), Sextus et Philisteidès, nos 106, 124 et 125). *Ἐφ. ἀρχ.*, 1883, p. 77, n° 6 = *SIG*³, 872.

N, p. 18 : 165/4; *Hermes*, XI, p. 597 : 162-165. *DE*, p. 94 : 160/1. *DF*, p. 61 : 161. *D* : 165/4 [ou 162/5]. *VS* : 162/5. *SIG*³, *l. l.* : 162/5 ou 165/4 (*KIRCHNER*).

124. — ΣΕΞ[Τ]ΟΣ, ΦΑΛΗΡΕΥΣ : 165 6.

III, 93; 1132 = *SIG*³, 870 (*Nachmanson*, *Hist. att. Inscr.*, 82) : la restitution [*ἐπι ἀρχοντίας Σεξ[τ]ου*] *Φαληρέως* est certaine; dans 93, le nom du

(1) Les autres années sont occupées par les archontes nos 117, 119, 121, 123, 124 et il faut réserver l'année 156/7 de préférence au n° 118.

(2) *VS* place en 133/4 un autre archonte homonyme dont il paraît avoir tiré le nom par erreur de la dédicace *Ἐφ. ἀρχ.*, *l. l.*, ll. 3 sqq. : il y est question de l'oncle de Gélôs, qui s'appelle, lui aussi, Aelius Gélôs, mais qui n'a sûrement pas été archonte, titre qu'on n'eût pas manqué de lui attribuer, à côté des autres, moins importants, que l'on énumère (cf. le *stemma*, archontat de Kallikratès, n° 113) dans une dédicace qui a certainement été rédigée après sa mort : elle est faite par son arrière-petit-fils.

(3) Pour ce personnage, cf. l'archonte n° 132, p. 176.

cosmète est le même. D'après les titres donnés à Marc-Aurèle et à L. Vérus dans 1432, ἐπι νίκης τῶν θεοτοπων Αὐτο[κρατόρων Μ. Αὐρηλίου καὶ Λ. Βέρου] Ἰ Σεβαστῶν Ἀρμενικῶν Παρθια[ῶν Μεγίστων], Sextus n'a pu être en charge qu'entre les années 165/6 et 167/8. Marc-Aurèle ne commence à porter le titre de *Parthicus* qu'entre mars et le 23 août 166 (1). Donc Sextus a pu être archonte déjà en l'année attique 165/6 : 1432 est un catalogue éphébique et les documents de ce genre se gravaient à la fin de l'année (2), c'est-à-dire vers la fin août ou le début de septembre, à l'époque qui nous occupe (3).

D'autre part, L. Vérus est mort au début de février 169 : Sextus ne peut donc être placé en 168/9, puisque le catalogue 1432 a été gravé sûrement après février.

De plus, l'expression ἐπι νίκης ne nous laisse le choix qu'entre les deux années 165/6 et 166/7. Les succès décisifs de la campagne contre les Parthes furent remportés dans les premiers mois de 166, donc pendant l'année attique 165/6 (4). A supposer que ἐπι ait l'acception fréquente de « en vue de » notre argumentation en serait encore renforcée. Mais il vaut mieux croire que cette préposition signifie « à l'occasion de » : ἐπι νίκης κτλ. motive un décret qui a été rendu à la suite d'une victoire. On y décide que les éphèbes porteront dorénavant des chlamydes blanches et c'est Hérode Atticus, ami de Vérus, qui se charge de payer les frais occasionnés par ce changement (5).

Enfin, ἐπι νίκης fait songer aux Ἐπιόνια, une fête éphébique qui n'apparaît pas avant l'époque de Sextus : Lolling avait déjà vu qu'il fallait mettre cette fête en rapport avec la victoire remportée sur les Parthes. Son hypothèse mérite d'être reprise et renforcée : Lolling n'avait pas vu qu'elle soulevait certaines difficultés et était d'ailleurs arrivé à des conclusions erronées concernant l'archontat de Sextus et probablement aussi pour la première

(1) *BE*, I, p. 2294; III, p. 1840.

(2) Cf. ci-dessus, pp. 15 et 130, n. 2.

(3) Sur le début de l'année éphébique, cf. ci-dessus, p. 15.

(4) Dobson, *Eastern campaigns of L. Verus. Numism. chronicle*, 1911, pp. 253 sqq.

(5) Je me borne à résumer brièvement les raisons que j'ai fait valoir plus longuement, *BCH*, XXXIX, 1915, pp. 387 sqq. Cf. aussi les trois archontats suivants.

célébration des Ἐπινίκια qu'il plaçait, à tort sans doute, en l'année 167/8 (1).

Pour arriver à un résultat certain, il importe d'abord de classer chronologiquement les textes où ces fêtes apparaissent :

III, 1098	:	archontat de Macrin (n° 82)	115/6.
744	{	ἀναρχία après Ponticus	{ 170/1, au plus tôt,
1133	}		{ 172/3, au plus tard.
(34 ^e année du pédotribat d'Abaskantos) (n° 130).			

On les rencontre encore dans les catalogues 1138, 1145, 1146, 1147, 1149, 1160, 1169, 1171, 1173; Ἀθήνων, VII, p. 390; 1177, 1188, 1193, 1198, 1202, qui se placent de 175/6 au plus tôt (archontat de Biésius Piso, n° 135) à 266/7 au plus tard (archontat de Fl. Philostratos, n° 185).

De cette liste, il semblerait résulter que ces fêtes, encore célébrées au milieu du III^e siècle, existaient déjà en 115/6, comme Dumont le croyait. Il n'en est rien. Le catalogue 1098 est bien de cette année-là, mais la mention des Ἐπινίκια est insérée non dans le catalogue lui-même, mais dans une inscription gravée sur une des faces latérales de l'hermès et sûrement postérieure au catalogue, comme l'avaient déjà reconnu tous les éditeurs. C'est une de ces nombreuses inscriptions que les éphèbes s'amusaient à graver sur les hermès des cosmètes ou d'autres fonctionnaires éphébiques.

On peut même arriver à déterminer la date la plus haute qu'on puisse lui assigner. C'est une sorte de dédicace à Deios, éphèbe vainqueur aux Philadelphieia, aux Ἐπινίκια, aux Théseia et dans d'autres jeux « que le manque de place ne permet pas d'énumérer ». Entre autres titres, cet éphèbe porte celui d'Héraklès, que des graffites analogues attribuent également à plusieurs éphèbes (2). N'a très bien vu (3) que l'habitude de donner ce surnom à des éphèbes devait s'être introduite à partir de Commode, qui se faisait

(1) Ἐφ. ἀρχ. 1893, pp. 81 sqq. Sur ces fêtes, cf. aussi N, p. 69, et DUMONT, *Essai sur l'éphébie attique*, I, pp. 301 sq.; GRASBERGER, *Erziehung u. Unterricht*, III, p. 133.

(2) III, 752, 740 = *BCH*, XXXIX, 1915, pp. 314 et 325.

(3) P. 66, n. 1.

appeler Ἡρακλῆς ou Ἡρακλεια (1) et, ajoutons-le, était parfois représenté avec les attributs d'Hercule, comme c'est le cas, notamment, pour le buste bien connu du Palais des Conservateurs (2).

Les Épiniakia n'apparaissent donc pas dans les documents éphébiques avant l'époque de Marc-Aurèle. Comme nous possédons une série très riche de ces inscriptions pour les deux premiers siècles (3), on ne peut mettre sur le compte du hasard le fait que les Épiniakia n'y sont point mentionnés avant le règne de cet empereur, tandis qu'ils reviennent si fréquemment dans les documents de ce genre à partir de son règne jusqu'au milieu du III^e siècle.

D'ailleurs, il n'y a guère, au cours du II^e siècle, qu'une victoire qui justifie suffisamment l'institution de fêtes éphébiques comme les Épiniakia et, précisément, cette victoire se place sous Marc-Aurèle à l'époque où est attestée, pour la première fois, l'existence des jeux nouveaux. Il s'agit de la victoire que Lucius Vérus remporta sur les Parthes, victoire qui lui valut, ainsi qu'à son collègue, l'épithète de *Parthicus* (4). A cette époque, on identifiait les

(1) DIO, LXXII, 15; HERODIAN., I, 14, 8; ATH., XII, p. 537 f.

(2) HELBIG, *Führer* 3, I, p. 527, n° 930. Cf. *Journal of Roman Studies*, VI, 1916, p. 35, pl. IV.

(3) A ceux qui ont été publiés dans *IG*, III, 1076 sqq., il faut ajouter ceux dont nous avons dressé la liste, *BCH*, XXXVIII, 1914, p. 421, n. 2.

(4) On ne peut faire entrer en ligne de compte la victoire qui valut à Trajan le titre de *Parthicus* (115), les Épiniakia n'étant connus que beaucoup plus tard. Ni Hadrien ni Antonin ne portent de titre tiré de victoire. Quant à celui d'*Armeniacus*, le seul, avec *Parthicus* que prennent L. Vérus (163) et Marc-Aurèle (164), antérieurement à la première mention des Épiniakia, il est à peine besoin de dire qu'il ne justifierait pas, comme celui de *Parthicus*, l'établissement de fêtes éphébiques nouvelles.

D'autre part, on ne connaît pas, dans l'histoire d'Athènes au II^e siècle, d'événement militaire assez important pour provoquer la création d'une fête destinée à commémorer une victoire. Une seule fois, les Athéniens eurent à faire usage de leurs armes : c'est vers le mois d'août 170, époque de l'invasion des Costobokes. Mais aucun texte ne permet de supposer que les Athéniens aient eu alors l'occasion de chanter victoire : si nous savons qu'à Élatée, Mnasiboulos remporta sur ces barbares un réel succès (PAUS., X, 34, 5), par contre, les Athéniens n'eurent guère qu'à déplorer les ravages causés à Éléusis par les Costobokes (ARIST., *Or.* XXII. Pour les textes épigraphiques et la date de l'invasion, cf. VON PREMERSTEIN, *Kho*, XII, 1912, pp. 145 sqq. Cf. aussi GIANELLI, *Atti Acad. Torino*, 1914, p. 387, n. 4, qui n'a pas connaissance de l'article de von Premerstein).

Parthes avec les Perses ⁽¹⁾ : la victoire de Lucius Vérus pouvait donc passer, à Athènes, pour une victoire nationale qui rappelait les triomphes de la Cité sur les Barbares. Or, la guerre contre les Parthes coïncide avec l'année attique 165/6 : si L. Vérus remporte déjà quelques avantages dans l'hiver de 165, les succès décisifs, comme la prise de la capitale des Parthes, ne se placent que dans les premiers mois de 166 ⁽²⁾.

C'est probablement à l'époque de cette victoire, qui donna lieu à la création des Épinikia, que furent gravés deux textes qui débute par *ἐπὶ νίκῃ*, suivi du nom des deux empereurs corégnants. L'un est une dédicace (332) ⁽³⁾, l'autre, le catalogue daté de notre archonte. Dans ce dernier, on donne aux deux empereurs les titres de Ἀρμενικῶν Παρθε[ῶν Μεγίστων] ⁽⁴⁾, qui ne laissent aucun doute sur la victoire dont il s'agit : c'est bien celle qui a été remportée sur les Parthes. C'est pour fêter cette victoire que les éphèbes porteront dorénavant, le catalogue daté de Sextus nous l'apprend, des chlamydes blanches le jour où ils se rendent en corps à Éleusis.

Le rapprochement des Épinikia de la formule *ἐπὶ νίκῃ* et de la décision relative au costume des éphèbes nous apporte donc un argument nouveau à ajouter à ceux qu'on peut faire valoir pour placer Sextus en 165/6. C'est bien cette année-là que les éphèbes ont pris une tenue de parade nouvelle, destinée à commémorer le triomphe de L. Vérus sur les Parthes assimilés aux Perses, ennemis traditionnels d'Athènes.

Si les Épinikia ne sont pas mentionnés dans la liste d'éphèbes datée de Sextus, c'est que celle-ci est incomplète : aucune des nombreuses fêtes éphébiques n'y est citée.

(1) Cf. sur ce point la bibliographie donnée par VON PREMERSTEIN, *Klio*, XI, 1911, p. 390, n. 3.

(2) DODD, *Eastern campaigns of L. Verus, Numism. chronicle*, 1911, pp. 253 sqq.

(3) Reproduite par Roberts-Gardner, n° 317.

(4) L'étendue de la lacune ne permet d'hésiter qu'entre Μεγίστων et Μεγίστων. Nous avons montré (*BCH*, XXXIX, 1915, p. 389, n. 2) pourquoi il fallait préférer Μεγίστων. Le titre de *Medicus* n'empêcherait d'ailleurs nullement de placer notre texte en 165/6 : ce titre, qui ne fut jamais pris fort au sérieux, semble avoir été surtout porté par les deux empereurs à l'occasion de leur triomphe (entre le 24 mai [?] et le 23 août 166. Cf. *RE*, III, p. 1849. DODD, *l. l.*, pp. 250 sqq.).

Une objection plus grave, c'est que les Épiniakia ne figurent pas non plus dans le catalogue daté de Philisteidès, qui, d'après la chronologie que nous adoptons, doit se placer l'année après Sextus, soit en 166/7 (1).

Mais ce catalogue est rédigé d'une manière spéciale. Dans les documents similaires, on cite d'ordinaire séparément les gymnasiarques et les agonothètes et les jeux dont ces derniers ont fait les frais. Sous Philisteidès, on ne donne que la liste des gymnasiarques et, après le nom de chacun d'eux, celui des fêtes éphébiques dont ils ont été agonothètes. Si les Épiniakia sont omis, de même que d'autres fêtes éphébiques d'ailleurs (2), c'est peut-être qu'ils ont eu comme agonothète un éphèbe ou un fonctionnaire éphébique qui n'a pas assumé en même temps les charges de la gymnasiarchie. Une autre explication, c'est que ces fêtes nouvelles n'étaient peut-être pas annuelles (5). En tout cas, on n'est pas autorisé à déduire de leur absence dans le catalogue daté de Philisteidès que celui-ci est nécessairement antérieur à leur création : l'année la plus basse qu'on puisse attribuer à Philisteidès est 165/6, c'est-à-dire celle même de la victoire de L. Vêrus, qui a motivé l'institution des fêtes nouvelles.

N, pp. 18, 24 : 166/7 ; *Hermes*, XI, p. 595 : 166/7. *DE*, pp. 95 sq., et *DF*, p. 61 : 166/7 et 167/8. *HIRSCHFELD*, *Hermes*, VII, p. 61 : 166/7 ou 168/9. *D*, 1029, et *SIG*², 407, n. 1 : 166/7 à 168/9. *DÜRR*, *Die Reisen d. Kaisers Hadrian*, pp. 98-101 : 165/6. *LOLLING*, *Ἐφ. ἀρχ.*, 1895, p. 76 : 166/7. *VS* : 166/7. *NACHMANSON*, *l. l.* : 166/7. *GRAINDOR*, *BCH*, XXXIX, 1915, pp. 587 sqq. : 165/6. *SIG*³, 870 : 166/7-168/9 (*KIRCHNER*).

125. — ΦΙΛΙΣΤΕΙΔΗΣ, ΠΕΙΡΑΙΕΥΣ : 166/7.

III, 1128 (A. Mommsen, *Chronologie*, p. 521 ; Unger, *Philologus*, XXXVIII, 1879, p. 502) : col. II, l. 11, mention de la 28^e année du

(1) III, 1128. Cf. archonte n° 125.

(2) Il n'est fait mention que des Germanikeia (ll. 11, 22), des Hadrianeia (l. 17) et des Antinoeia (l. 21), mais non de fêtes comme les Antoneia ou Ἐργῶν περὶ ἄλλοις, cités dans un catalogue de peu antérieur (138/9), 1122, col. V, ll. 19 et 25.

(3) Cette hypothèse est parfaitement compatible avec les dates qu'on peut attribuer aux catalogues où apparaissent les Epiniakia.

pédotribat d'Abaskantos. L. 33 : ἐκ τῶν σεβαστοφορικῶν εἰδήθη ἐν Πλαταιῶσι τῇ δι' αἰθέρα διακομῇ τοῖς ἐπιθέοις καὶ τοῖς περὶ τὴν ἐπιμελίαν αὐτῶν τεταγμένους καὶ εἰς θυσιάς ὑπὲρ τῆς υἱοῦ τῶν Αὐτοκρατόρων. — 1129 : autre liste éphébique de la même année.

III, 94 (= Roberts-Gardner, II, n° 239) : dédicace du buste de la prêtresse Méliné, dont Michon a donné une copie plus correcte dans les *Mém. de la Soc. nat. des antiq. de France*, LXXV, (1915-1918), p. 119.

L'œuvre est datée ἐπὶ ἀρχοντος Φιλιστιδίου... ἐπὶ ἱερέως Φιλύμανος τοῦ Πραξιτέλους, Φλυεύς. Ce prêtre paraît bien être le père de Πραξιτέλης Φιλύμανος, Φλυεύς), éphèbe de la 19^e année du pédotribat d'Abaskantos, c'est-à-dire en 157/8 (1121, l. 73).

Dans ce cas, il ne pourrait être question de l'archonte Philisteïdès, f. de Philisteïdès (n° 158), qui ne fut en charge qu'à la fin du II^e siècle, et est sans doute le fils de celui qui nous occupe (1).

Suivant Unger (2), la fête de Platées, mentionnée dans 1128, serait la fête *pentéterique* des Éleuthéria. Elle dut être célébrée en 164/5, car elle reparait dans le catalogue 1160, qui est de 192/3 (archonte n° 153) (3).

(1) Le buste de Méliné, fort médiocre d'ailleurs, n'aide guère à préciser la date de la dédicace qu'il porte. Michon (*l. l.*, p. 121) estime que ce buste peut appartenir soit à la seconde moitié du II^e siècle, soit, au plus tard, au début du III^e. C'est un buste à socle quadrangulaire très haut, couronné d'une triple feuille d'acanthe. La coiffure, aux bandeaux fortement ondulés, est celle des portraits où l'on reconnaît Lucilla (± 148-182). Il nous paraît présenter la plus grande ressemblance avec une tête de Romaine de la Glyptothèque NY-CARLSBERG (*Billedtavler*, pl. LIX ; ARNDT-BRUCKMANN, *Griech. u. röm. Porträts*, 759 ; HEKLER, *Die Bildniskunst der Griechen und Römer*, pl. 286 et pp. XLIV, 324), qui est de l'époque des Antonins et ne peut certainement se placer aussi bas que l'archontat du second Philisteïdès.

(2) *Zeitrechnung*², p. 761.

(3) Si ces fêtes ne sont mentionnées que deux fois dans les listes éphébiques, c'est à cause des distributions d'argent, ἐκ τῶν σεβαστοφορικῶν, faites ces années-là. Ces distributions ne devaient pas être régulières : la fête des Athénaïa, sur la liste 1060, col. II, l. 42, donnée ailleurs aux frais d'un éphèbe ou du cosmète, est célébrée sur l'excédent des mêmes fonds.

C'est impossible. La fête pentétérique avait lieu le 3 Boédromion ⁽¹⁾ (vers le 20 septembre d'après Unger) ⁽²⁾. Mais le mois Boédromion de l'année éphébique 164,5 tombe en 164 ⁽³⁾ et non en 165, donc un an avant la victoire de L. Vérus !

Or, l'expression *ὑπὲρ τῆς νίκης*, rapprochée surtout de *εἰς θυσίας*, doit s'entendre non de l'avenir mais du passé : il s'agit, comme l'ont bien vu Dürr et Unger lui-même ⁽⁴⁾, de sacrifices d'action de grâces plutôt que d'un sacrifice propitiatoire : pour celui-ci, la présence de l'article *τῆς* s'expliquerait plus difficilement. De plus, nous l'avons dit à propos de l'archonte Sextus

(1) PLUT., *Arist.*, XIX : τῆ τετραδὶ τοῦ Βοιόδρομιονος ἑσπυμένου, κατὰ δὲ Βουκτούς, τετραδὶ Πανήμιου φθίνοντος. Nous ne pouvons admettre avec MOMMSEN (*Feste der Stadt Athen*, p. 169) que ces fêtes avaient lieu en Métageitnion. Dans deux autres passages, PLUTARQUE (*Cam.*, XIX; *de glor. Athen.*, 7) atteste que la bataille de Platées eut lieu en Boédromion, mais le 3, au lieu du 4. Tout ce que l'on peut concéder, c'est qu'il y a sans doute une légère erreur dans le texte de la vie d'Aristide, où un copiste, au lieu de τῆ τρίτη, aura lu τετραδὶ, sous l'influence de τετραδὶ φθίνοντος qui suit. Il est en tout cas difficile de croire avec BOECKH (*CIG*, I, p. 904) que Plutarque ait confondu deux fêtes, l'une célébrée à Athènes, le 3 ou le 4 Boédromion, et une autre, célébrée à Platées, τετραδὶ Πανήμιου φθίνοντος. Pareille erreur s'expliquerait difficilement de la part d'un écrivain boétien d'origine et qui avait vécu à Athènes. L'équivalence 26 (27) Panèmos = 3 (4) Boédromion est-elle d'ailleurs impossible à admettre? Panèmos, 9^e mois de l'année béotienne dont le premier correspond à décembre-janvier, équivalait à peu près à août-septembre et Boédromion à septembre-octobre (BISCHHOFF, *RE*, X, p. 1576, n° 7, et p. 1591, n° 54. [Je n'ai pu me procurer NILSSON, *Studia de Dionysiis Atticis*, qui traite, pp. 6 sqq. de la correspondance entre les deux calendriers]. NILSSON, *Griech. Feste*, p. 34, ne fait guère que mentionner les Éleuthéria, sans s'occuper de la question chronologique. Cf. aussi *RE*, V, p. 2347 [STENGEL]). En tout cas, s'il y a une erreur, ce ne peut être dans la date de Boédromion, attestée à trois reprises, mais dans celle de Panèmos. BELOCH (*Griech. Gesch.*, II, 2², p. 53) s'en tient, pour la fête, à la date donnée par Plutarque et pense que la différence d'un jour repose auf einer verschiedenen Reduktion des boeotischen Datums. (Cf. aussi BUSOLT, *Gr. G.*, II², p. 725, n. 4.)

(2) UNGER, *l. l.*, p. 762 : auf oder um 20 September 165.

(3) Cf. ci-dessus, p. 15.

(4) DÜRR, *Die Reisen des Kaisers Hadrian*, p. 100 et n. 482; UNGER, p. 762. On trouvera dans PLUT., *Arist.*, XIX, un autre exemple très caractéristique de ὑπὲρ employé pour le passé : ἕνεκα Νικαίων τῆς πολιορκίας θυσίας ὑπὲρ τῆς νίκης après Platées. Les papyrus fourniraient beaucoup d'exemples semblables. Cf. notamment *Hermes*, XX, 1885.

(n° 124), l'expression *ἐπὶ νίκῃ*, employée dans le catalogue daté de son archontat, ne peut guère se comprendre que si la victoire de L. Vérus était encore attendue ou, plutôt, venait de se produire. D'ailleurs, il faut, nous avons essayé de le montrer, réserver l'année 165/6 à Sextus plutôt qu'à Philisteidès.

Dans le catalogue 1128, il serait donc question non de la fête de Platées qui avait lieu tous les quatre ans, mais de la fête annuelle du 16 Alalcoménios (novembre-décembre), en l'honneur des guerriers tués à Platées : Plutarque nous dit qu'Aristide fit voter un décret enjoignant à tous les Grecs de s'y faire représenter ⁽¹⁾. La participation des éphèbes à cette cérémonie n'aurait donc rien d'in vraisemblable : nous avons essayé de montrer ailleurs que l'hydrie dont il est question dans le catalogue 1128, l. 28, à la suite de la mention de la solennité de Platées (*καὶ ὕδρια ἀνετέθη τοῖς δαί εἰσορμένους ἐψηλοῖς*), n'était pas une hydrie ordinaire, semblable à celles que l'on employait par exemple pour les tirages au sort ou pour tout autre usage de la vie ordinaire des gymnases ; que le terme *ἀνετέθη* désignait, sans doute, un vase destiné à servir dans des circonstances solennelles, comme celui que l'archonte de Platées tirait, précisément pour la fête du 16 Alalcoménios, du *γραμματοφυλακίου*, pour laver les stèles des guerriers tombés à Platées ⁽²⁾. Les guerriers athéniens morts dans cette bataille avaient été enterrés sur place ⁽³⁾ et, selon Pausanias (IX, 2, 4), avaient un monument spécial. — Enfin, on observera qu'il est bien difficile de supposer que les éphèbes auraient participé à la fête pentétérique. Celle-ci avait lieu en Boédromion, le mois où commençait l'année éphébique, le mois aussi où se

p. 438, X, 3 ; p. 434, IV, 6 (pour ces cas, cf. *ibid.*, p. 465). On ne peut rapprocher *ὑπὲρ νίκης* de la formule, fréquente dans l'épigraphie latine, *pro reditu et victoria imperatoris* (cf. HENZEN, *Act. frat. Arval.*, pp. 114 sqq. ; Wissowa, *Religion und Kultus der Römer*², p. 383) : elle désigne des vœux formés pour la victoire d'un empereur et se rapporte à l'avenir, tandis qu'ici, il s'agit de sacrifices.

(1) PLUT., *Arist.*, XXI. Sur ces fêtes de Platées, cf. *RE*, V, p. 2347 et ajoutez à la bibliographie NILSSON, *Griech. Feste*, pp. 34 et 455 (Nilsson place par erreur la fête annuelle le 6 Alalcoménios. Cf. PLUT., l. l. : Ἀλακομένιος τῆ ἑκτῆ ἐπὶ δέκα).

(2) PLUT., *Arist.*, XXI : ἀράμενός τε ὕδριαν ἀπὸ τοῦ γραμματοφυλακίου... ἀπολούει τε τὰς στήλας. Cf. *BCH*, XXXIX, 1913, p. 338, n. 1.

(3) HEROD., IX, 85.

célébraient peut-être le plus grand nombre de fêtes. Parmi celles-ci, on ne comptait pas moins de cinq anniversaires d'événements importants, qui étaient commémorés du 3 au 20 (3, Platées; 6, Marathon; 12, délivrance de la cité par Thrasybule; 16, Naxos; 20, Salamine); il faut ajouter que les Génésia, fête officielle des morts, avaient lieu le 5 et que les grands mystères, auxquels participaient les éphèbes, commençaient à partir du 14 (1).

Il paraît donc impossible de croire que les éphèbes aient pu prendre part à une fête de Platées autre que celle qui avait lieu tous les ans.

Mais cette fête annuelle ne serait-elle pas celle de l'hiver 165 (année attique 165/6)? C'est difficile à admettre : à ce moment, la campagne contre les Parthes était loin d'être terminée : les succès décisifs, comme la prise de la capitale des Parthes, ne furent pas remportés avant les premiers mois de 166 (2) et il paraît bien établi que les sacrifices dont il est parlé dans le catalogue 1128 n'ont eu lieu qu'après la victoire de L. Vêrus. Ces sacrifices ont bien pu être retardés jusqu'à la fin de 166 parce que c'est à ce moment que furent célébrées les fêtes de Platées les plus rapprochées du triomphe (entre le 24 mai et le 23 août) (3) des deux empereurs. D'ailleurs, les monnaies de 167 font encore allusion à un *congiarium* qui ne peut avoir été distribué qu'à la suite de la victoire de L. Vêrus (4).

Donc Philisteidès aurait été archonte en 166/7, la 28^e année du pédo-tribat d'Abaskantos, dont la 1^{re} tomberait alors en 139/40 (5).

N, pp. 18, 160 : 165; *Hermes*, XI, p. 597 : 164-165. *DE*, p. 94 : 162 3. *DF*, p. 61 : 165. *D* : 164 5 ou 165/6. DÜRR, *Die Reisen des Kaisers Hadrian*, pp. 99 sq. : 165 6. A. MOMMSEN, *Chronologie*, p. 552 : 165 4. UNGER, *Zeitrechnung*², p. 762 : 164 5. VS : 164 5. GRANDOR, *BCH*, XXXIX, 1915, pp. 587-591 : 166/7. MICHON, *Mém. de la Soc. nat. des antiqu. de France*, LXXV (1915-18), pp. 120 sq. : 165,6 (se borne à adopter la date proposée par *D*, 1128).

(1) A. MOMMSEN, *Feste der Stadt Athen*, pp. 170 sqq.; *RE*, VII, p. 1131.

(2) DODD, *Eastern Campaigns of L. Vêrus*, *Num. chronicle*, 1911, pp. 253 sqq.

(3) *RE*, III, p. 4849; DODD, pp. 250 sqq.

(4) DODD, p. 251.

(5) Nous résumons les considérations exposées plus longuement par nous *BCH*, XXXIX, 1915, pp. 384 sqq. Cf. surtout pp. 384, n. 2, et 388, n. 1.

- { 126. — ΜΑΡΚΟΣ ΒΑΛΕΡΙΟΣ ΜΑΜΕΡΤΙΝΟΣ, ΜΑΡΑΘΩΝΙΟΣ : 167/8.
 { 127. — ΑΝΑΡΧΙΑ : 168/9.

III, 1029 ⁽¹⁾ (Mamertinus : catalogue de prytanes, tribu Pandionis, huitième prytanie).

III, 1030 (*ἀναρχία* : catalogue des prytanes de la tribu Akamantis, deuxième prytanie) : ἀρχὴ τῶν Σεβαστῶν Μ. Ἀρχηλίου Ἀντωνίου καὶ Δ. Ἀρχηλίου Βήρου Ἀρμενικῶν Παρθικῶν Μεγίστου, τοῦ μετὰ Μαμερτεῖνον ἀρχόντος ἑαυτοῦ.

L'*ἀναρχία* qui suit Mamertinus ne peut se placer qu'entre l'époque où Marc-Aurèle porte déjà le titre de *Parthicus* (entre mars et le 23 août 166) ⁽²⁾ et celle de la mort de L. Vêrus (février 169). L'année 165/6 ne peut entrer en ligne de compte pour l'*ἀναρχία* : le catalogue 1030 a été gravé vers octobre (deuxième prytanie) ⁽³⁾. Donc cette année sans archonte ne peut être que 166/7, 167/8 ou 168/9 et Mamertinus, qui précède immédiatement, n'a pu occuper qu'une des années 165/6, 166/7 ou 167/8 :

	I	II	III
165/6.	Mamertinus.		
166/7.	<i>ἀναρχία.</i>	Mamertinus.	
167/8.		<i>ἀναρχία.</i>	Mamertinus.
168/9.			<i>ἀναρχία.</i>

La solution III est la seule possible : non seulement il faut réserver les

⁽¹⁾ L. 25, lire [Ζώσιμος] Ἀθηναίου, d'après 1032, l. 20. WILHELM, *Beiträge z. gr. Inschriftenk.*, p. 99.

⁽²⁾ *RE*, I, p. 2294; III, p. 1840.

⁽³⁾ Cf. ci-dessus, p. 20. Donc il aurait été gravé vers octobre 165 s'il appartenait à l'année 165/6. On ne peut supposer qu'on attendait la fin de l'année pour graver les catalogues des différentes prytanies : on trouve des catalogues d'années et de tribus différentes, inscrits sur un même marbre. Cf. 1029 à 1032 : Pandionis, 8^e prytanie; Akamantis, 2^e prytanie; Akamantis, 8^e prytanie; Pandionis, 8^e prytanie. Ces quatre catalogues, gravés sur une même

années 165/6 et 166/7 à Sextus et à Philisteidès (n^{os} 124, 125) mais l'absence de toute allusion à la victoire ou au triomphe des empereurs, dans les catalogues 1029 et 1030, est une preuve de plus qu'on ne peut les placer ni en 165/6 ni en 166/7. Enfin, les catalogues 1029, 1030 sont gravés sur le même marbre que 1031 (171/2) et 1032 (172/3) dont il faut sans doute les éloigner le moins possible.

N, pp. 18, 25, 162 : 167/8 et 168/9; *Hermes*, XI, p. 594 : *idem*. *DE*, p. 94 : 164/5 et 165/6 *DF*, p. 61 : 165, 166. *D*, 1029 : Mamertinus, 165/6-167/8; ἀναρχία, 166/7-168/9. *DÜRR*, *Reisen*, p. 98 sqq. : 167/8 et 168/9. *LOLLING*, 'Εφ.ἀρχ., 1893, p. 76 : 167/8 et 168/9. *VS* : 167/8 et 168/9. *GRAINDOR*, *BCH*, XXXIX, 1915, pp. 386 sqq. : 167/8 et 168/9.

128. — ΦΛΑ(ΟΥΙΟΣ) ΑΡΗΑΙΑ[Ν]ΟΣ ΣΤΕΙΡΙΕΥΣ : entre 161/2 et ± 174/5, plus exactement, 162/3, 163/4, 169/70 ou 170/1.

III, 1069 : catalogue de prytanes gravé sur la face principale d'un hermès dont l'une des faces latérales est occupée par une autre liste de prytanes, datée d'Épaphroditos. Sur les pectoraux de l'hermès, dédicace de l'année d'Agathoklès. (Pour le démotique qu'on lisait à tort Ηειρ(ε)εύς, cf. *BCH*, XXXVIII, 1914, p. 434, n^o 34). — Wilhelm, 'Εφ.ἀρχ., 1905, p. 251, n^o 15 (= *IG*, II-III², 1351) : décret d'orgéous ἄρχουτος Ἀρπαλια[νοῦ] : l'éditeur identifie l'archonte avec celui du catalogue 1069 où l'on lisait d'abord, l. 2 : [επ]ι ἀρχουτος Φλια. Ἀρπα[λ]ου; mais il manque plus d'une lettre au début de la l. 3.

Harpalianos doit se placer entre 161/2 et 176 environ; il n'est sans doute pas antérieur à Marc-Aurèle : sous son archontat, le stratège est un M. Aurélius (1). D'autre part, Harpalianos est antérieur à Épaphroditos : le

colonne, appartient à quatre années différentes. Voir aussi les deux listes du marbre Δελτίον, 1892, p. 37 (= Πρακτικά, 1892, p. 15 et *BCH*, XXXVIII, 1914, p. 377, n^o 14), qui datent de Praxagoras 1389. Cf. n^o 101 et d'Aelius Philéas (133/4. Cf. n^o 115 et les cinq listes III, 1054 à 1058, inscrites sur le même hermès et qui sont de trois années différentes (tribus Attalis et Pandionis).

(1) ΜΑΡ..... : il faut lire M. Α(ὐ)ρ(ή)λιος. Pour cette abréviation, cf. NACHMANSON, *Die schriftliche Kontraktion auf den griechischen Inschriften*, *Eranos*, X, p. 136.

classement relatif de ces deux archontes résulte de la disposition des catalogues de pytanés gravés sur l'hermès 1069. Or Épaphroditos ne peut être postérieur à 175/6 (archonte n° 134).

Ces conclusions sont confirmées par l'écriture du texte publié par Wilhelm : c'est à peu près la même que celle des catalogues datés de Mamertinius (167/8) et de Tineius Ponticus (174/2) ⁽¹⁾. On pourrait peut-être réserver à Harpalianos l'une des années disponibles entre 161/2 et 172/3, c'est-à-dire 169/70 ou 170/1, ou 162/3-163/4 dont les éponymes ne sont pas connus.

D : *Aetas definiiri nequit*. *VS* : II^e siècle. *KIRCHNER, RE*, VII, p. 2597 : vers 178 (même époque qu'Épaphroditos). *WILHELM, l. l.* : date inconnue. *KIRCHNER, IG*, II-III², 1531 : ± 170.

{ 129. — ΤΙΝΗΙΟΣ ΠΟΝΤΙΚΟΣ, ΒΗΣΑΙΕΥΣ : 171/2.
 { 130. — ΑΝΑΡΧΙΑ : 172/3.

Tineius : III, 4031.

Ἀναρχία : 744, 1032, 1033, 1133 (A. Mommsen, *Chronologie*, p. 322) : ce dernier texte donne le synchronisme 34^e année d'Abaskantos, pour l'année sans archonte qui suit Tineius (col. II, l. 24 : ἔτος λδ'). Pour la date initiale du pédotribat d'Abaskantos, cf. les archontes Fl. Alkibiadès (II), Sextus et Philisteidès (nos 106, 124, 125).

N, pp. 48, 165 : 170 et 171; *Hermes*, XI, p. 597 : 169-170 (Tineius), 170-171 (*ἀναρχία*). *DE*, pp. 80-94 : 167/8 et 168/9. *DF*, p. 61 : 168 et 169. *D* (1029) : 170/1 et 171/2 [ou 169/70 et 170/1]. *VS* : 169/70 et 170/1.

131. — ΚΑ(ΑΥΔΙΟΣ) ΗΡΑΚΛΕΙΔΗΣ, ΜΕΛΙΤΕΥΣ : vers 173/4.

III, 4136 : catalogue éphébique daté de Cl. Hérakleidès, le même que le cosmète de 166/7 (1128, 1129 : archonte Philisteidès, n° 125). Les éphèbes Onésimos et Télèsphoros (II), f. de Ménératès, Phil[adès] (cf. II, 9 et 11), sont sûrement les fils de Ménératès, f. de Télèsphoros (I), Philadès, éphèbe

(1) III, 4029, 4031. J'ai revu les trois textes.

lui-même sous Fl. Arrianus (148/9 : 1116, l. 9 et 1114, col. I, l. 44).

Télésphoros (II) est un personnage fort connu, pédotribe à vie dans une série de catalogues éphébiques (1169, col. II, l. 12; 1171, l. 34; 1174, l. 7; 1177, l. 10; 1186, l. 12), dont le plus ancien est de 200/1 au plus tôt, le dernier de 233/4 au plus tard (cf. archontes n^{os} 162 et 176).

Éphèbe en 148/9, Ménékratès a difficilement pu avoir des fils en âge d'éphébie avant le dernier quart du II^e siècle. Il est donc bien difficile d'attribuer à l'archonte Hérakleidès l'année 169/70, comme le veut N. Il faudrait supposer que Ménékratès s'est marié vers 20 ans, au sortir de l'éphébie, et que vingt ans après il eut deux fils déjà assez âgés pour être éphèbes. Mais c'est rapprocher le plus possible une suite d'événements qui ont dû, dans la réalité, se succéder à des intervalles moins courts. Il vaut donc mieux rejeter Hérakleidès après Tineius Ponticus et Πανάρχια qui le suit (171/2, 172/3), sans l'éloigner trop de 172/3, car il a été cosmète en 166/7 déjà, dignité à laquelle on ne parvenait guère, semble-t-il, avant 35 ou 40 ans (1).

Une autre raison de ne pas faire descendre Hérakleidès trop bas, c'est la présence, parmi les éphèbes de son année (1136, l. 7), d'Aelius Lucius Pallèneus. Nous verrons plus bas (n^o 145) qu'il était déjà éponyme des prytanes en 184/5, en tout cas sous Commode.

On ne se tromperait sans doute pas de beaucoup en réservant à Hérakleidès l'une des années voisines de 173/4.

N, pp. 18, 160 : 169; *Hermes*, XI, p. 597 : ± 161. *DE*, p. 96 : 164. *DF*, p. 61 : 164. *D* : peu après 171/2; *indices*, p. 512 : 172-180. *VS* : 172/3. *KIRCHNER, RE*, VIII, p. 458, n^o 4 : 172-180.

132. — ΜΑΡΚΟΣ ΜΟΥΝΑΤΙΟΣ ΜΑΞΙΜΙΑΝΟΣ ΟΥΘΗΣΚΟΣ, ΑΖΗΝ[ΙΕ]ΥΣ (2) :
± 173/4-184/5 et plus probablement 174 5-176 7.

III, 1046; liste de prytanes : trois d'entre eux, Hagnos, Stéphéphoros,

(1) *BCH*, XXXIX, 1915, p. 245, n. 6.

(2) Le dème nous est attesté par 1047, l. 3, où Munatius Vopiscus (orthographié Ο[ύ]πε[σ]κου) est stratège.

Onésimos, les fils de Stéphanos, Αἰξί[ω]πεῖς ont eu sûrement pour père Στεφανός Ἄγων, Αἰξί[ω]πεύς], éphèbe sous Trajan et avant 141/2 (1093, l. 19. Archonte n° 74).

Le γραμματεὺς βουλευτῶν Στρατῶν Ὀλύμπου Μελίτεος (correction de *D*, pour Ὀλυμπίου de la copie de Spon), l. 32, doit être le fils d'Olympos, f. de Stratôn, Méliteus, également éphèbe sous Trajan (1100, col. 1, l. 16).

Parmi les αἰσιται de l'année de Vopiscus sont rangés :

1° Le hiérophante Julius, qui figure dans des textes datés de 171/2 à ± 184/5⁽¹⁾;

2° Le dadouque Aelius; son nom reparait dans d'autres documents qui descendent jusqu'à 184/5 environ⁽²⁾. Il avait succédé à Pompeius encore en vie en 172/3⁽³⁾;

3° Memmius ἐπι βουμῶν. C'est le même que l'archonte de 164/5 (n° 123). On le trouve parmi les αἰσιται, pour la première fois, en 171/2 et jusque vers 180/1⁽⁴⁾.

Il doit être mort vers cette date : en tout cas, vers 184/5 il a été remplacé déjà par Claudius⁽⁵⁾.

Memmius avait initié Marc-Aurèle et Commode, en 176; il était déjà fort

(1) III, 1031, col. I, l. 39 : 171/2 (archonte n° 129); 1032, col. II, l. 26 : 172/3 (archonte n° 130); [1034], l. 36 : ± 172/3; 1038, l. 1 : ± 175; 1040, col. I, l. 31 : ± 180/1 (archonte n° 141); 1048, col. II, l. 2 : ± 180; 1035, l. 49 : ± 180; Ἐφ. ἀρχ., 1895, p. 117, n° 32 c, l. 25 : ± 184/5 (archonte n° 145). Selon PHILIOS, *BCH*, XIX, 1895, pp. 125 et 132, Julius aurait été hiérophante entre 169 et 180 et peut-être encore après. Selon GIANNELLI, *Atti Ac. Torino*, 1914/15, p. 387, Julius débute entre 165-169 et est encore en fonctions après 180.

(2) 1035, l. 50 et 1048, col. II, l. 3 (± 180). Ἐφ. ἀρχ., 1895, p. 117, n° 32 c, l. 26 : ± 184/5 (archonte n° 145). Pour l'identification possible de ce dadouque avec Aelius Praxagoras, Méliteus, cf. les archontes n° 104, 119, 191.

(3) Pompeius apparaît dès 167/8 (1029, col. I, l. 34. Archonte n° 126). Cf. aussi 1030, col. II, l. 23 (168/9. Archonte n° 127); 1031, l. 40 et 1032, col. II, l. 27 (171/2 et 172/3. Archontes n° 129, 130); [1034], l. 37 (± 172/3) et 1038, l. 3 (± 175).

(4) 1031, col. I, l. 42 (171/2. N° 129); 1032, col. II, l. 29 (172/3. N° 130); [1034, l. 39] (± 172/3); 1040, col. I, l. 33 (± 180/1. N° 141); 1048, col. II, l. 5 (± 180).

(5) Ἐφ. ἀρχ., 1895, p. 117, n° 32 c, l. 28 : corriger ΚΔ en ΚΑ(αὐδῖος) (184/5? Cf. archonte n° 145); IG, III, 11, col. III, l. 4; 208,9. Archonte n° 169; 1278, l. 25 (époque de Commode ou de Septime-Sévère. Au plus tard 208/9. Cf. archonte n° 177).

agé à cette époque : dans une dédicace de 177-180, on nous dit qu'il initiait déjà depuis 56 ans (1);

4° Hérennius le hiérokéryx, encore mentionné dans deux listes de prytanes dont la plus récente se place vers 184/5 (2). Mais il n'avait pas encore revêtu ce sacerdoce en 172/3, année où c'était encore Pinarius qui le détenait (1032, col. II, l. 28. Archonte n° 130).

De ces divers indices, il résulte que l'archontat de Vopiscus n'est pas antérieur à 173/4, ni postérieur à 184/5 environ. Il faut le placer sans doute le plus près possible de la première de ces dates, étant donné que le père de trois de nos prytanes était déjà éphèbe avant 111/2.

Les probabilités sont pour les années 174,5 à 176/7; nous avons, en effet, proposé de placer Hérakleidès vers 173/4 (n° 131) et nous proposerons de réserver aux archontes suivants les dernières années du règne de Marc-Aurèle et les premières de celui de Commode :

± 175/6-177/8 : Pison (n° 135).

± 176/7-178/9 : Aischinès (n° 136).

± 179/8 : Démonstratos (n° 139).

180/1 [ou 183/4] : Athénodôros (n° 141).

180/1-183/4 : Flaccus-ἀναρχία-Xénagoras (n°s 142-144).

184/5 : — — chés, Bésaieus (n° 145).

En plaçant l'archontat de Vopiscus vers 174,5, une des rares années disponibles à cette époque (il faut encore tenir compte des archontats n°s 134, 135, 137 qui paraissent dater de la fin du règne de Marc-Aurèle), on ne l'éloignerait pas trop de la date où il faut vraisemblablement faire

(1) *Ἐφ. ἀρχ.*, 1883, p. 77, n° 6 = *SIG³*, 872 (à la bibliographie ajouter W. WEBER, *Untersuchungen zur Geschichte des Kaisers Hadrianus*, p. 207).

(2) 1048, col. II, l. 4 (± 180.; *Ἐφ. ἀρχ.*, 1895, l. l., l. 27 ± 184,5. Ce n'est pas le même que le hiérokéryx Hérennius, cité dans un texte de 208,9 ou 209,10, III, 10, col. III, l. 5 (= *IG*, II-III2, 4077). Entre les deux, il faut placer le hiérokéryx Nummius (1051, l. 17. ± 190-200. Pour cette date, contestée par LAFFELD, *Handbuch d. gr. Epigr.*, II, 1, p. 318, cf. archonte n° 155).

descendre ses fonctions de stratège (1047, l. 4) : il les exerça, d'après nous, entre 186/7 et 191/2 (n° 132^{bis}), après son archontat, comme Alkibiadès (II) (III, 659).

N : omis. *DE*, p. 128 : admet avec MEIER, *Comm. epigr. sec.*, p. 77, que Munatius Vopiscus fut stratège, non archonte. Mais la restitution [ἐπι ἀρχοντος] Μ. Μουνατίου (1046, l. 2) s'impose. Le nom de l'archonte ne manque jamais dans l'intitulé des listes de prytanes, tandis que celui du stratège fait souvent défaut. *D* : peu après 180. *VS* : 182/5 (dème omis, par inadvertance sans doute).

133. — ΜΟΥ — — : pas avant 70 (peut-être le même que Munatius Vopiscus [173/4-176/7]).

III, 1089^b :

Ἀγαθῆτι [τῶγγι]
 [Ἐπ' ἀρχ]οντος Μου — — — —
 — — [δ]ιὰ βίου Φ(αβίου) —

D restituée, aux ll. 1-2 [πικιδουβου]τος]. Il paraît cependant douteux que ce document, dont nous ne conservons que le fragment reproduit ci-dessus, soit bien un catalogue éphébique. Le pédotribat à vie apparaît pour la première fois dans III, 1105, en 117,8⁽¹⁾. A partir de cette époque, nous connaissons la série des pédotribes à vie : aucun ne porte le gentilice de Flavius. Toutefois, entre 126/7⁽²⁾ et 139/40⁽³⁾, il existe peut-être, entre les deux pédotribes, Démétrios et Abaskantos, une lacune où l'on pourrait, à la rigueur, intercaler notre Flavius.

Mais le marbre 1089^b a été trouvé près de l'Asklépieion et l'on peut se demander s'il ne s'agit pas ici d'un prêtre à vie d'Asklépios, comme Flavius Onésikratès, dont la prêtrise est connue par deux textes⁽⁴⁾ et qui, à en juger d'après son gentilice, ne peut être antérieur aux Flaviens.

(1) Cf. ci-dessus, n° 84.

(2) III, 735 (dernière mention du pédotribat de Démétrios ; archontat d'Hérode Atticus n° 92).

(3) Début du pédotribat à vie d'Abaskantos (ci-dessus, n° 106).

(4) III, 729 et 132 dont il faut rapprocher le fragment 132^a. Cf. *REG*, 1918, p. 238, où j'ai montré aussi que Flavius Onésikratès devait avoir précédé Quintus Staius Glaukos, prêtre à vie d'Asklépios qui vivait vers la fin du II^e et le début du III^e siècle. Pour la famille de Glaukos, cf. GROAG, *Jahr. oest. Instit.*, X, 1907, pp. 282 sqq.

En tout cas, le seul archonte connu dont le nom commence par Μου - est Μουμάτιος Ούσιππος, dont il faut peut-être restituer le nom à la l. 2.

VS : 99/100. D ne se prononce pas. LARFELD, *Handb. d. griech. Epigr.*, I, p. 528, semble placer notre archonte vers la fin du 1^{er} siècle de notre ère.

134. — [ΑΡ(ΠΙΟΣ)] ou Α(Υ)Ρ(ΗΑΙΟΣ) ΕΠΑΦΡΟΔΙΤΟΣ : entre 162 3 et 175.6.

AM, XIX, 1894, p. 248 = SIG³, 1109 = Michel, *Suppl.*, 1564, et IG, II-III², 1368 : décret et règlement des Ἴββακχοι.

Le premier éditeur lisait : Ἀρ(ίστων) Ἐπαφρόδιτος : mais on n'abrègerait pas un nom grec, le principal des deux, de cette façon. La lecture Ἀρ(ριος) n'est pas plus sûre (1). De même que dans l'épigraphie latine (2), il n'y a guère qu'une dizaine de gentilices qu'on abrège communément et Arrius n'est pas du nombre. Ἀρ- est probablement une contraction, fréquente, de Ἀύρηλιος dont on trouve au moins un exemple en Attique (3), précisément à l'époque qui nous occupe.

Notre Ἐπαφροδίτος doit sans doute être identifié avec un autre archonte appelé simplement Ἐπαφρόδιτος, dans le catalogue de prytaes 1070, gravé sur l'un des côtés d'un hermès, dont la face principale est occupée par un catalogue similaire (1069), daté d'Harpalianos (n° 128 : 161 2-174, 5).

L'inscription des Ἴββακχοι mentionne (ll. 9 et 25) un personnage du nom de Κλ. Ἡρώδης, qualifié de κράτιστος, qui ne peut être que le célèbre sophiste Hérode Atticus (4), mort vers 177/8 (5). D'autre part, on ne peut remonter plus haut que 162/3, 161/2 étant la date la plus haute qu'on puisse attribuer, semble-t-il, à Harpalianos.

(1) SIG³, l. l., n. 1. On n'abrège pas Ἀρριος dans les inscriptions attiques : 61 A, I, l. 11, II, ll. 3 et 4; 1124, I, l. 64.

(2) CAGNAT, *Cours d'épigraphie latine*⁴, pp. 51 sqq.

(3) 1069 : MAP. Omis par NACHMANSON, *Eranos*, X, p. 136, qui cite les exemples de cette contraction mais ne paraît pas en connaître dans l'épigraphie attique.

(4) Cf. la démonstration de MAASS, *Orpheus*, pp. 37-41 (SIG³, 1109, n. 8).

(5) RE, VIII, p. 943.

Dans le décret des Iobacchoi, le prêtre Aurélius Neikomachos cède sa place à Hérode « pour l'ornement et la gloire de l'association ». Ce décret présente la plus grande analogie ⁽¹⁾ avec celui (1132) où l'on décide, en 165/6, que les éphèbes porteront désormais les chlamydes blanches que leur promet la générosité d'Hérode, et l'on peut songer à le placer à peu près vers la même date, c'est-à-dire dans l'une des années disponibles vers l'époque de Sextus (165/6 ; n° 124), soit en 162/3 ou en 163/4, soit en 169/70 ou 170/1.

Mais le geste de Neikomachos s'expliquerait peut-être encore mieux à un autre moment de la carrière d'Hérode, celui où la cité tout entière lui fit un accueil triomphal, après le procès porté à Sirmium devant Marc-Aurèle, en 169, ou plutôt entre 173 et le début de 175 ⁽²⁾.

De toute façon, l'année 175/6 marquerait la date extrême ⁽³⁾ de l'archontat d'Épaphroditos : Hérode dut mourir vers 177 ⁽⁴⁾.

DF, pp. 58, 62, n. 4 : II^e s. S. WIDE, *AM*, XIX, 1894, pp. 261 sqq. : vers le milieu du III^e s. MAASS, *Orpheus*, p. 41 : ± 167-177. VS : 254/5. MICHEL : vers 175. KIRCHNER, *RE*, V, p. 2710, n° 2 : époque impériale. A. ELTER, *Die Statuten des Vereins der Iobakchen in Athen (Ostergruss der Rhein. Friedr.-Wilh. Univers. zu Bonn an ihre Angehörigen im Felde*, 1916, pp. 87 à 94) : je n'ai pu me procurer cet ouvrage. KIRCHNER, *IG*, II-III², l. l. : avant 178. MÜNSCHER, *RE*, VIII, p. 942 : vers 167. KROLL, *RE*, IX, p. 1829 : avant 178. SIG³, 1109 : peu avant 178 environ, c'est-à-dire peu avant la mort d'Hérode Atticus.

135. — ΒΗΣΙΟΣ ΠΕΙΣΩΝ, ΜΕΛΙΤΕΥΣ : 175.6 à 177.8.

III, 1138 (année intercalaire) : παιδοτριβοῦντος διὰ βίου Λευκίου τοῦ καὶ Μάρκου Μαραθωνίου, ἔτος γ' (col. I, l. 9) ; 693 : dédicace métrique, faite sous

(1) MAASS, *o. l.*, p. 39.

(2) *RE*, VIII, pp. 944 et 1310 ; *Musée belge*, 1912, p. 78.

(3) Si l'on suppose que le procès a eu lieu au début de 175, Hérode n'a guère pu être de retour à Athènes avant la fin de l'année attique 174/5 : il n'est pas revenu directement de Sirmium. Cf. *RE*, l. l. p. 944.

(4) *RE*, l. l., p. 945 : Münscher place la mort d'Hérode en 177 ou 178.

Agathopous, Phlyeus, prêtre d'Asklépios ⁽¹⁾, en l'honneur d'un ex-archonte éponyme, Πείσιων, sans doute le même que celui de 1138.

Le pédotribat à vie de Lucius ὁ καὶ Μάρκος est encore mentionné dans 1137, col. II, l. 6 : παιδοτρίβης Μάρκος. C'est bien le même personnage : les deux textes sont contemporains, car c'est le même Hérakléon, f. de Sôtèles, Ἐσπιαῖθεν, qui est hypopédotribe dans 1137, col. II, l. 7 et 1138, col. II, l. 26.

Lucius se place immédiatement après Abaskantos et avant Épiktétos, f. de Philéros, de Sphettos, dans la liste des pédotribes à vie du II^e siècle. Le δάσκαλὸς Ἀπελλῆς, f. d'Apellès, Phlyeus, déjà en fonctions sous Abaskantos, en 172/3 ⁽²⁾ (1133, col. II, l. 30), l'est encore sous Lucius (1137, l. 11). D'autre part, les fêtes éphébiques célébrées sous Lucius (1138, col. I, ll. 29-38), prouvent clairement que son pédotribat ne peut remonter plus haut que le règne de Marc-Aurèle et de L. Vérus (Φιλὰδελφεία) ⁽³⁾ et est antérieur à Commode (pas de mention des Κομμόδεια). En même temps, il est bien sûr qu'il a précédé Épiktétos ⁽⁴⁾, pédotribe dans le dernier quart du II^e siècle déjà, au plus tard dès 178/9.

Abaskantos ayant été pédotribe jusqu'en 172/3 au moins ⁽⁵⁾, Lucius n'a pu prendre sa place qu'en 173/4 au plus tôt. Il est mort en 177/8 au plus tard, Épiktétos lui ayant succédé à une date qui n'est pas plus basse que 178/9.

Biésius Pison, ép nyme la 3^e année de Lucius, date donc de 175/6 au

(1) Le texte porte ἱερέως Λ : au lieu de Ἀ[σκληπιουῦ], on doit restituer ἔ[ν]α βίου Ἀσκληπιουῦ, à en juger d'après la longueur de la ligne précédente, dont la restitution paraît certaine.

(2) Cf. ci-dessus, archontat n° 130.

(3) C'est à tort que BOECKH, *CIG*, 245; KOUMANOUDIS, *Φιλίστωρ*, IV, p. 462 n.; DITTENBERGER, *De ephēbis Atticis*, Göttingen, 1863, p. 74, et GRASBERGER, *Erziehung u. Unterricht*, III, p. 135, ont cru que ces fêtes avaient été instituées en l'honneur de Caracalla et Géta. N, pp. 64-66, a bien montré que la mention de ces jeux dans le catalogue *IG*, III, 4098, b, l. 10, qui est de 115/6, a été ajoutée postérieurement et que cette fête fut créée en l'honneur de Marc-Aurèle et Lucius Vérus (p. 62. Cf. *D*, III, 747 : la mention la plus ancienne est de 172/3 (1133, col. I, l. 27).

(4) Pour Épiktétos, cf. l'archonte n° 136.

(5) Cf. l'archonte n° 130 (34^e et dernière année connue d'Abaskantos).

plus tôt et de 177/8 au plus tard, si cette troisième année est la dernière du pédotribat.

N, p. 27 et 163 : 175/6? *DE*, p. 100 sqq. : ± 175. *DF*, pp. 62, n. 1, 67 : vers 165-168. *D* : 174/5-177/8. *VS* : 174/5; *RE*, III, p. 464 : 174/5 ou 175/6.

136. — ΑΙΣΧΙΝΗ[Σ] (4) : 176/7 à 178/9.

III, 1141 : παιδοτριβης Ἐπίκτητος Φιλ[έρωτος Σφρίττιος]. Le pédotribat d'Épiktètos est mentionné dans les quatre catalogues suivants :

	1141	1143	1144	1145
Archonte.	Aischinès.	α, [Mara]thon (n° 140).	Philoteimos (n° 146).	Bradua (n° 152).
Pédotribe.	Épiktètos.	Épiktètos, à vie.	Épiktètos, à vie. (10 ^e année).	{ Épiktètos, à vie. Nikostratos, à vie.
Γραμματεὺς.	Philèmôn.	Stratôn, à vie.	Stratôn, à vie.	Stratôn, à vie.

Épiktètos est resté au moins 11 ans pédotribe : la liste n° 1145 est certainement postérieure à 1144 (10^e année), Nikostratos ayant succédé cette année-là (sous Bradua) à Épiktètos : on constate dans 1145, col. I, l. 30, le martelage des trois premières lettres de [ὑπο]παιδοτριβης ... [Νει]κόστρατος, Nikostratos ayant sans doute été promu pédotribe en remplacement de son prédécesseur décédé vers la fin de l'année, moment où se gravait les catalogues éphébiques (2).

La dernière année d'Épiktètos tombe encore sous Commode dont le nom a été martelé dans 1145, l. 2; elle est, au plus tard, de 191/2 : Commode a régné jusqu'au 31 décembre 192, il est vrai, mais l'année attique 192/3

(1) Il paraît certain que Aischinès est bien un archonte. Son nom, au lieu de venir en tête, suit celui de l'anticosmète. Mais il précède une courte dédicace des éphèbes au cosmète : s'il s'agissait de l'archonte des éphèbes, on s'attendrait à la formule habituelle ἀρχων τῶν ἐφηβῶν, d'autant plus qu'Aischinès est cité entre deux fonctionnaires éphébiques, l'anticosmète et le pédotribe, et non parmi les éphèbes magistrats, tels le βασιλεύς, les thesmothètes, le polémarque, le stratège, comme c'est l'habitude pour l'éphèbe archonte.

(2) Pour le moment où l'on gravait ces listes, cf. ci-dessus, p. 15.

ne peut entrer en ligne de compte, les listes éphébiques datant de la fin de l'année (donc le catalogue de 192/3 n'aurait pu être gravé que vers août 193 ⁽¹⁾ et le nom de Commode n'y aurait pas été inscrit). La première année d'Épiktètos tomberait donc, au plus tard, en 181/2, sa 11^e année étant de 191/2, au plus tard.

De plus, Stratôn, f. de Kithairôn, Acharneus, était γραμματεὺς à vie pour la 14^e année en 192/3 (1160. Cf. l'archontat de G. Helvidius Sécondus [n° 153]). Sa première année de fonctions est donc 179/80; elle tombe, au plus tôt, la seconde année du pédotribat d'Épiktètos : sous celui-ci, on trouve comme γραμματεὺς (1144) Philèmôn qui a dû précéder, immédiatement ou non, Stratôn dans cette charge.

Par conséquent, Épiktètos est devenu pédotribe, au plus tard, l'année qui précède l'entrée en fonctions de Stratôn, c'est-à-dire en 178/9. D'autre part, la date initiale de son pédotribat ne peut être antérieure à 176/7 : celui d'Abaskantos a duré jusqu'en 172/3 au moins ⁽²⁾, et un minimum de trois ans est attesté pour la carrière de Lucius, son successeur ⁽³⁾.

Donc, c'est entre 176/7 et 178/9 que débuta Épiktètos.

L'archonte Aischinès figure dans le plus ancien des catalogues conservés où est mentionné le pédotribat d'Épiktètos. Il est donc, au plus tôt, de 176/7 et au plus tard de 178/9 ⁽⁴⁾ (Cf. aussi le n° 138).

Pédotribat d'Épiktètos : *N*, pp. 27, 120, 151 : 181? à 192. *DE*, pp. 102-106 : ± 180-192. *D* (1141) : 175/6 à 178/9 [et non 176/7 à 178/9, *D* faisant commencer le pédotribat d'Abaskantos une année plus tôt que nous, en 158/9, donc 54^e = 171/2 au lieu de 172/5]. *RE*, VI, p. 126, n° 2 : vers 180 et années suivantes (KIRCHNER) ⁽⁵⁾.

Aischinès : *D* : 175/6-178/9. *VS* : 175/6. *RE*, I, p. 1047 : 175/6 à 178/9 (WILHELM).

(1) Pour le début de l'année éphébique à cette époque (± septembre), cf. ci-dessus, p. 15.

(2) Cf. ἀναρχία qui suit Tineius Ponticus (n° 130).

(3) Pour ce pédotribe, cf. l'archonte Biésius Pison (n° 135).

(4) On n'a pas observé que sous Aischinès (1141, l. 17), l'hypogrammateus des éphèbes s'appelle Myrôn, f. de Myrôn. C'est, sans doute, le même que l'hypogrammateus de la Boulè, du même nom, dème de Lamptraï, en fonction déjà en 172/3 et encore vers 179 et 180. Sur ce personnage, cf. l'archonte n° 141.

(5) Kirchner lit : Épiktètos, bien que le nom soit donné au nominatif Ἐπίκτιτος dans 1141. Il commet la même erreur pour le cosmète du même nom. Cf. *BCH*, XXXIX, 1915, p. 397, n. 6.

137. — Π. ΠΟΜΠΗΙΟΣ [ou ΠΟΜΠΩΝΙΟΣ] ⁽¹⁾ ΗΓΙΑΣ (I), (ΦΑΛΗΡΕΥΣ ?) :
pas avant la fin du règne de Marc-Aurèle.

Ἐφ. ἀρχ., 1883, p. 139, n° 13, l. 22 ⁽²⁾ : nous ne savons presque rien de cet archonte, sinon qu'il était fils d'Alcia Épilampsis, prêtresse de Déméter et de Korè, cousine des quatre archontes Ardys (150/1), Kallikratès (151/2), Alexandros (II) (154/5) et Gélôs (156,7-163/4), et nièce de l'archonte Alexandros (I) (sous Hadrien, après 124/5). Il faut également tenir compte du fait que sa mère était en vie l'année même où son fils Pomp. Hégias (II) était archonte.

Il ne faudrait donc pas faire descendre l'archontat d'Hégias (I) très bas dans le II^e siècle, pour ne pas être obligé de reporter celui de son fils trop avant dans le III^e et de supposer à sa mère Épilampsis une longévité exceptionnelle.

Mais il semble impossible de choisir une date voisine de celle qu'a proposée VS (165/6), étant donné que l'oncle d'Hégias, Gélôs a été archonte entre 156,7 et 163/4. Il ne semble pas qu'il faille le placer avant la fin du règne de Marc-Aurèle (Cf. aussi le n° 138).

VS : 165/6. C'est à tort que VS attribuait à Hégias le démotique de Phalèreus qui

(1) L'éditeur de la dédicace Ἐφ., l. l., lit Πομπ(ώνιος). Sa lecture a été admise par VS. Nous connaissons, il est vrai, un éphèbe Pomponius, vers la fin du II^e siècle (1161, col. II, l. 5), mais il y eut aussi un archonte Pompeius Alexandros (n° 196) qui doit être de la même famille, non seulement à cause de son gentilibre mais aussi à cause de son *cognomen* qui est celui de plusieurs des parents de la mère d'Hégias. Cf. le *stemma* donné à l'archontat de Kallikratès (n° 113).

(2) Un fragment de dédicace publié AM, V, 1880, p. 265, pourrait être rapporté à cet archonte ou à son fils (n° 166) ou à Pompeius Alexandros (n° 196) :

[Ἐπί ἀρχῆ]τος Πομπ — —
— — — ἐποίησεν καὶ ἀνέθετε
— — — [σ]ὺν τῇ γυναίκαί — —

Inscription complète en haut. La restitution Πομπ[ρίου Ἡγία] serait préférable à Πομπ[ρίου Ἀλεξάνδρου], qui semble trop long, car il faut restituer le nom de l'artiste, auteur de la statue, au commencement de la l. 2, sinon déjà à la fin de la l. 1.

n'est attesté que pour son grand-père *maternel*, dans la dédicace citée ci-dessus, l. 2. Toutefois, nous proposerons de restituer ce dème dans 1061, l. 5, où il est question de son fils (cf. archonte n° 166).

138. — — *x* —, [ΦΑ]ΛΗΡΕΥΣ : vers 178/9 (à identifier sans doute avec l'un des archontes de cette époque dont le dème est inconnu).

III, 1024. Liste de prytanes : d'après les noms, elle est à peu près contemporaine de 1026, que nous proposerons de placer vers 179/80 (cf. archonte n° 139^{bis}).

Comme nous connaissons à peu près tous les archontes antérieurs ou postérieurs à cette date, il faut, sans doute, identifier le nôtre avec l'un de ceux dont le dème n'est pas mentionné.

On pourrait songer à Pomp. Hégias (I), qui est apparenté à une grande famille du Phalère (n° 137), mais dont le dème n'est pas attesté d'une façon certaine (1), ou encore à Aischinès (n° 136), dont nous ignorons également le dème. De la liste 1024, nous ne possédons qu'une copie de Fourmont. Elle donne, au commencement de la première ligne : ΑΘΗΤΥΧ.Ι.Ι.ΔΙ. On lit : [ἀγ]αθήη τύχ[η] ἐπι ἄρχοντος]. En tenant compte des restes de lettres qui suivent τύχ[η], peut-être pourrait-on restituer : [Ἄγ]αθήη [τύχ]η. Ε[πί] Δι[σχυ]ίου ἄρχοντος, τοῦ θεῖου Φα[λ]ηρέως υἱοῦ (2). Nous ne connaissons, en tout cas, à cette époque, aucun archonte dont le nom commence par Δι-, et il ne semble pas possible de faire remonter la liste 1024 jusqu'à l'année de Dionysios (n° 109), c'est-à-dire vers 147/8.

D : vers 140.

139. — ΔΗΜΟΣΤΡΑΤΟΣ, ΜΑ[ΡΑΘΩΝΙΟΣ] : sous Commode et peut-être vers 179/80.

III, 1041 : c'est à tort que *D* (cf. aussi *indices*, p. 312) doute que le nom de Démonstratos (I. I) soit bien celui de l'archonte et que *ES* (*RE*, V,

(1) Cf. nos 137 et 166.

(2) On peut penser aussi au début du gentilice Ἀλιεύς, ou du nom de Σέπτος : mais Aelius Gélós et Sextus, tous deux du Phalère, ont été archontes à une époque trop éloignée déjà de celle qu'on croit pouvoir attribuer au catalogue 1024.

p. 191, n° 5) prétend que le texte est si mutilé et si mal copié (par Spon : l'original est perdu) qu'il est difficile d'en faire état. Il semble bien, au contraire, qu'on puisse restituer tout le début d'une façon certaine :

- [Ἐπί] Δημοστρά -
 του Μα[ρμα] -
 [νίου], οἱ π(ρ)υ -
 5. εἰς τῆς Ἀθ[ηνα] -
 [νίδος τιμήσ]αντες ἐαν -
 τὸς [ἄν] -
 [μαρμα] : Ἀποκράτωρ -
 τωρ [Κόμμο] -
 10. [δός : Θε]ός Ἀθ[ηνα] -
 νός .

Le seul nom propre qui précède la formule habituelle, *οἱ πρυτάνεις... ἀνέγραψον*, ne peut être que celui de l'archonte ⁽¹⁾ qui ne manque jamais dans l'intitulé des listes semblables ⁽²⁾. Aucune n'est datée du stratège seul, dont le nom est souvent omis.

A la l. 8, la restitution de Boeckh (*CIG*, 184), [ἐπώνυμος] Ἀποκράτωρ [Καῖσαρ Τ. Ἀθ]ός Ἀθριανός, est impossible. *D* a bien vu que le texte doit dater des environs de 480 : il est sûrement postérieur à 1030 (168/9). On y mentionne l'ὑπογραμματεὺς Myrôn, Hermeias ὁ ἐπὶ Σικάνδος et Aphrodisios ἰσραὺλῆς ⁽³⁾, noms qui obligent à rapprocher ce texte de l'archontat d'Athênodôros (n° 141 : ± 180/1) sous lequel les mêmes personnages reparaissent (1040, ll. 39 sqq).

Or, nous savons précisément que Commode figure avec Hadrien ⁽⁴⁾

(1) Pour l'omission de ἀρχοντος, cf. III, 467, 4020, l. 4, 4284 = *BCH*, XXXVIII, 4914, p. 275, ll. 12 et 22.

(2) Celle-ci est complète en haut : elle débute par la formule Ἀγαθῆ τύχη.

(3) Même personnage dans le catalogue de prytanes (non daté) *BCH*, VI, 1882, p. 537, col. III, l. 5.

(4) Θεός Ἀθριανός, figure encore parmi les prytanes de la liste Δελτίον, 1892, p. 38 = *BCH*, XXXVIII, 4914, p. 377.

parmi les prytanes de la tribu Hadrianis, dans un catalogue qui donne en outre le nom d'un troisième empereur [Caracalla] ou Alexandre-Sévère (1063, ll. 6 sqq.) (1). D'Hadrien à [Caracalla] ou Alexandre-Sévère, un seul empereur a donc été prytane de cette tribu, c'est Commode et c'est par conséquent le seul dont nous puissions restituer le nom à la l. 8. La présence de *Αὐτοκρατορ* indique suffisamment que Commode était encore en vie à cette époque.

En tenant compte du fait que Démonstratos doit être rapproché d'Athénodoros ($\pm 180/1$ ou $183/4$), qu'au début du règne de Commode doivent se placer Flaccus — *ἀναρχία* — Xénagoras (nos 142-144) et que — — chès de Bèsa (n° 145) est probablement de 184/5, nous serons amenés à attribuer avec quelque vraisemblance l'année 179/80 à Démonstratos (2). Nous allons voir qu'il faut, selon toutes probabilités, l'identifier avec l'archonte Aurélius Dèm —, dont nous cherchons, ci-après, à fixer la date.

N, pp. 25 et 159 : vers 172. *DE*, p. 118 : vers le règne d'Hadrien; *DF*, p. 61, n. 1 : $\pm 129-155$. *D* : vers 180. *VS* : omis (*VS* se range donc à l'avis de *D* et de Boeckh [*CIG*, 184], d'après lesquels Démonstratos pourrait être aussi le nom du stratège. S'il pouvait subsister un doute à cet égard, nous montrerons [n° 159^{bis}] que la liste 1026 doit être de l'année de Démonstratos : or, le stratège est du deme d'Acharnes, non de Marathon); *id.*, *RE*, V, p. 491, n° 5 : époque d'Hadrien, si toutefois il s'agit bien d'un archonte, à la l. 4.

139^{bis}. — [ΑΥ]ΡΗΛΙΟΣ ΔΗΜ — : probablement le même que le précédent.

III, 1026 : liste de prytanes connue par une copie de Fourmont qui donne : *ἐπὶ ἀρχοντος* . . ΠΗΛΟΥΔΗΜ. *D* suppose que cette liste pourrait être la partie supérieure ou une copie de 1025. Ces hypothèses n'auraient pas même été émises, je pense, si *D* avait eu connaissance d'une meilleure copie

(1) Cf. l'archontat de Cassianus (n° 177), où nous montrons que cet empereur n'est probablement pas Caracalla, mais Alexandre-Sévère.

(2) Si cette date paraissait un peu haute, on se souviendra que Commode, déjà associé au trône en 177, était déjà venu à Athènes avant cette année-là : il avait été initié aux mystères d'Éléusis en même temps que Marc-Aurèle (*Επεβίβλις*, 1885, p. 149, n° 26, ll. 13-14. Cf. *SIG*³, 872, l. 45 et n. 9) en 176 (*RE*, I, p. 2304, l. 52). Il n'y aurait donc pas lieu de s'étonner de le voir inscrit, dès 179/80 déjà, parmi les prytanes.

de 1025, publiée par Lolling (1). Si un certain nombre de noms sont communs aux deux listes c'est qu'elles sont à peu près du même temps et ont trait à la même tribu.

Dans 1026, l. 11, figure un Διονύσιος Ε[ἱερνυαῖ]ος[υ], connu par 1025, l. 2, liste à peu près contemporaine de 1024, qui nous fait connaître son dème (l. 8, Paiania). *D* identifie le prytane avec Dionysios, f. d'Eirénaios, Paianieus, éphèbe sous l'archontat d'Attalos (1109, l. 8), c'est-à-dire entre 117 et 129 d'après *D* : il en déduisait que le catalogue 1024 ne pouvait être antérieur à 140. Il ne le croyait pas postérieur de beaucoup à cette date, presque aucun des noms de prytanes ne se retrouvant dans les listes 1029 à 1032 (166/7 à 171 2 selon *D*, 167/8 à 172/3 selon nous) (2). — Nous savons aujourd'hui que l'archontat d'Attalos est de beaucoup postérieur à 129 : il se place en 152/3 (archonte n° 114). Il faudrait donc faire descendre la date des listes 1024 à 1026 et vraisemblablement les reporter après les n°s 1029 à 1032 : en tout cas, la différence est à peu près complète entre les noms de prytanes de ces deux groupes. Si Dionysios eût été éphèbe en 152/3 et prytane pendant trois ans au moins avant 167/8, il faudrait admettre qu'il est entré à la Boulè dix ans environ après sa sortie de l'éphébie et qu'il est mort peu après. Il vaut mieux croire qu'il n'est devenu prytane qu'après 172/3, date de la liste 1032, à la fin du règne de Marc-Aurèle ou sous celui de Commode. C'est ce que semble d'ailleurs indiquer le nom de l'archonte, si son gentilice est bien *Aurelius* (3), ainsi que celui du prytane Kalligonianos, f. d'Euporos (1025, l. 8 et 1026, l. 16) : il faut vraisemblablement l'identifier avec l'éphèbe Flavius Kalligonianos,

(1) Cf. *Ep. dog.*, 1893, p. 86 : Lolling nous apprend qu'il avait déjà publié ce texte une première fois dans les *Monatsber. d. Berl. Akad.* (sans indication d'année ni de page !) mais qu'il n'avait pas été tenu compte de sa copie par *D* qui reproduit celle de Pittakis.

(2) Archontes n°s 126-130.

(3) *D* supposait, à tort (1024), que le prytane Aelius Primus, Paianieus, (l. 10. Cf. 1025, l. 13) était le même que Primus, f. de Primus, Paianieus, éphèbe (1093 a, l. 27) sous l'archontat de [Zô]pyros (n° 74), c'est-à-dire au début du II^e siècle. Aelius Primus était sans doute son fils : le nom de l'éphèbe montre que le nom de Primus se transmettait de père en fils et le gentilice d'Aelius Primus indique que celui qui le porte n'a peut-être pas dû vivre avant l'époque d'Hadrien.

recensé dans une liste datée approximativement des années 140 à 150 (peut-être 143) (1). Cet éphèbe est Kydathénaïcus, un dème de la tribu Pandionis, à laquelle appartiennent selon toutes vraisemblances les prytanes des listes 1024 et 1025 (2).

Si notre archonte est bien postérieur à 172 3, il ne resterait guère qu'à l'identifier avec le Démonstratos archonte vers 179/80, car nous connaissons à peu près tous les archontes de cette époque. On sera tenté de considérer cette identification comme certaine, lorsqu'on aura remarqué que, devant le nom d'Alexandros, à la l. 4 de 1026, on ne peut guère restituer qu'un titre comme celui de γραμματεὺς : après le nom de l'archonte et celui du stratège, c'est le seul fonctionnaire que l'on trouve mentionné dans le préambule de listes de ce genre (3). Or, c'est précisément Ἀλεξάνδρος qui est secrétaire du Conseil et du Peuple dans 1041, col. II, ll. 10-13, l'année où Démonstratos était magistrat éponyme.

Quoique le secrétaire pût peut-être rester plusieurs années en charge (4), la ressemblance entre les noms des deux archontes est telle qu'il semble nécessaire de les identifier (5).

N. p. 172 : E 140-150. D : peu après 140. VS : 154 5; RE, II, p. 2491, n° 115 : dernières années d'Hadrien ou, peut-être, début du règne d'Antonin.

140. — — x —, | ΜΑΡΑ ΘΩΝΙΟΣ : 179 80-190,1 (à identifier avec Démonstratos ou Memmius Flaccus).

III, 1143 : catalogue éphébique. Pédotribe à vie : Épiktètos, f. de Philérôs, Sphèttios. Secrétaire : Stratôn, f. de Kithairôn, Acharneus.

(1) *Ἐφ. ἀρχ.*, 1893, p. 73, col. I, l. 38. MUNSCHER, *RE*, VIII, p. 942, affirme à tort que Lolling la place vers 167 et tire de là des conclusions erronées.

(2) D'après le dème supposé de Dionysios, f. d'Eirènaïos (Paiania).

(3) 1023, l. 6; 1031, l. 5; 1065, l. 5.

(4) 1032, col. II, l. 35 et 1034, l. 44 (mais les deux listes pourraient être de la même année; les noms des différents fonctionnaires sont les mêmes).

(5) Le fait que le gentilice ne serait pas exprimé dans 1041 n'est pas une objection qu'on puisse faire valoir contre cette identification. Le nom des archontes est souvent abrégé de la sorte. Le cas le plus typique est celui des archontes du nom de Sécundus : il en existe au moins quatre différents (n°s 41^{bis}, 62, 76, 133) et cependant le gentilice n'est pas toujours donné.

Stratôn n'est pas en charge avant 479/80 et le pédotribat d'Épiktétos se termine, au plus tard, en 491 2 (1). Mais il ne peut être question d'identifier notre archonte avec Bradua, qui est du même dème : Bradua fut éponyme une autre année, la dernière, d'Épiktétos (2). Par conséquent, *x*, de Marathon doit se placer entre 479/80 et 490/4 : il n'est pas possible de préciser davantage. Nous ignorons si la liste 4443, dont il ne subsiste qu'une faible partie, est antérieure ou non à 4444 où est mentionnée la 40^e année d'Épiktétos (3).

Dans la période comprise entre 479 80 et 490/4, dont nous connaissons, semble-t-il, tous les archontes, deux sont du dème de Marathon ; l'un d'eux doit être identifié avec le nôtre : Démonstratos (n° 139 : vers 479/80) ou Memmius Flaccus (n° 442 : ± 481).

D : 479 80-490 4.

141. — ΑΘΗΝΟΔΩΡΟΣ Ο ΚΑΙ ΑΓΡΙΠΠΑΣ (4), ΑΣΜΕΝΟΥ, ΙΤΑΙΟΣ :
vers 180/1 [ou 183/4].

III, 1040 : catalogue de prytanes, tribu Attalis, 3^e prytanie. Comme l'avait déjà vu Boeckh (*CIG*, 490) et après lui *N*, p. 25, ce catalogue doit se placer à peu près à la même époque que les n^{os} 4029 à 4032 (167/8, 168 9, 171/2 et 172 3) (5), beaucoup de noms étant communs à ces divers textes (6). Mais 1040 est sûrement le dernier de la série : l'ὑπογραμματεύς (l. 41) s'y appelle Myrôn (f. de Myrôn, Lamptreus), comme dans 4032, l. 44. Il a succédé à Eisidotos, en charge l'année précédente (1031, l. 48)

(1) Cf. archontat d'Aischinès (n° 436).

(2) Cf. archontats n^{os} 436 et 452.

(3) Cf. le tableau à l'archontat n° 436.

(4) *D* (1040) a montré que ce *cognomen* était celui d'Athênodôros et non de son père, comme le croyait *N*, p. 457.

(5) Cf. archontes n^{os} 126 à 130.

(6) Qu'il nous suffise de rappeler que les noms du dadouque et du hiérokéryx sont les mêmes dans les listes 1029 à 1032 ; l'ἐπι βωμῶ Memmius et le hiérophante Julius reparaisent, également parmi les ἀϊστου, dans les n^{os} 1031, 1032, 1040, et l'hypogrammateus est le même dans les deux dernières de ces listes.

et en 168/9 (1030, col. II, l. 38). Le même Myrôn est encore *ὑπογραμματεύς* sous Démonstratos (1041, col. II, l. 28 : vers 179/0; archonte n° 139) et dans le catalogue 1034, l. 49, dont la date est approximativement placée entre 169/70 et 174/5. On n'a pas vu qu'il fallait sûrement l'identifier aussi avec le Myrôn, f. de Myrôn, hypogrammateus des éphèbes sous Aischinès (1141, l. 17; n° 136).

Selon *N*, Athénodôros serait de 173 environ : Myrôn, hypogrammateus dans 1032, l. 44, c'est-à-dire en 172/3 (selon nous; en 171/2, selon *N*), l'est encore sous Athénodôros (l. 41). Cette conclusion est inadmissible : en 172/3, Philoteimos, f. d'Arkésidèmos, Éléousios, est encore éphèbe (1133, col. I, l. 86; cf. archonte n° 130) et serait déjà *κῆρυξ βουλῆς καὶ δήμου* (1040, l. 34) en 173.

Il faut donc plutôt rapprocher le catalogue 1040 de l'époque où le même Philoteimos était archonte (185/6-187/8. Cf. archonte n° 146) (1). Il doit être aussi à peu près contemporain de l'année de Memmius Flaccus (180/1-181/2; n° 142), sous lequel on voit reparaître les noms de deux prytanes du temps d'Athénodôros, l'éponyme des prytanes, Euporos, f. d'Athènaioi, Athmoneus et l'exégète, P. Aelius Théophilos, Sounieus (2).

Comme l'a montré *D*, c'est bien le nom de notre archonte qu'il faut retrouver parmi ceux des prytanes de la liste 1039 (l. 15) en même temps que celui de son fils (l. 16. Cf. 1278, l. 5). Mais la date de 1039 ne peut être fixée que d'une manière très approximative (165-185 et plus près de 185 que de 165) : ces rapprochements ne nous apprennent guère qu'une chose, c'est qu'Athénodôros devait être assez âgé à l'époque où son fils était déjà prytane.

La présence du nom de Stéphanos, f. de Dionysios, Korydalleus, sur la liste des prytanes de l'année d'Athénodôros (col. II, l. 26. Cf. *D*, *Hermes*, IX, p. 412), nous invite à ne pas éloigner beaucoup cette liste du catalogue

(1) Le catalogue de γεννηται: 1278, où sont rapprochés les noms de nos deux archontes (II, 5-6), montre qu'ils étaient bien des contemporains.

(2) 1040, II, 5 et 7 et *Ἐπιτομή*, 1890, p. 113, n° 9, II, 10 et 11 (cf. nos restitutions, *BCH*, XXXVIII, 1914, p. 432, n° 31).

éphébique de la 2^e année du pédotribat de Marcus (475/6-477/8. Archonte n° 133) pendant laquelle Stéphanos était sophroniste [1438, col. II, l. 42 : Στέφανος Κορυθαίλιος : le nom du père n'est pas cité, mais cf. col. III, l. 47 : Διονύσιος Στεφάνου Κορυθαίλιος), éphèbe qui est certainement le fils du sophroniste et qui porte, suivant l'usage, le nom de son grand-père].

En fin de compte, nous placerions Athénodôros vers 180/1 ou 183/4 : nous proposerons, en effet, de réserver les années ± 180/1-182/3 ou 181,2 à 183/4 à l'archontat de Memmius et à ceux qui ont dû le suivre immédiatement (n^{os} 142-144). D'autre part, l'archontat de Philoteimos (n° 146) dont doit être également rapproché celui d'Athénodôros, date des années 185/6 à 187/8 et il faut peut-être réserver à — — chês, Bêsaiëus (n° 145), l'année 184/5.

On peut encore essayer de préciser : il faut sans doute préférer la date la plus voisine de celle d'Aischinês et de Dêmostratos, à cause du nom de l'hypogrammateus Myrôn, en fonctions sous ces archontes et déjà en 172/3. Athénodôros serait donc de 180/1 plutôt que de 183/4.

N, pp. 25 et 157 : vers 175. *DE*, p. 142 : ± 168. *DF*, p. 61, n. 4 : vers 168. *D* : vers 180. *FS* : 185/4; *BE*, II, p. 2045, n° 1 : ± 180.

- | | |
|-----|---|
| { | 142. — ΤΙΒ . ΜΕΜ ΜΙΟΣ, ΦΛΑΚΚΟΣ, ΜΑΡΑΘΩΝΙΟΣ : ± 180/1-181/2. |
| { | 143. — ΑΝΑΡΧΙΑ : ± 181/2-182/3. |
| ? { | 144. — ΔΟΥΚΙΟΣ ΓΕΛΑΙΟΣ ΞΕΝΑΓΟΡΑΣ : ± 182/3-183/4. |

'Εφ. ἀρχ., 1890, p. 113, n° 9, liste de prytanes; restituer [ἀρχον] | τος Τιβ. Μεμ. Φλακκ[ου] | Μαραθωνίου (*BCII*, XXXVIII, 1914, p. 432, n° 31), d'après III, 1018 *a*, liste de *ἱεροφύλακες*, ἐπὶ τοῦ μετὰ Μέμ. Φλάκκου ἀρχοντα ἐπισητῆ (sic). Immédiatement au-dessous de 1018 *a*, dans un second cartouche (*b*), on a commencé une seconde liste, Ἀρχῆται τῶν, | ἐπὶ ἀρχοντος Λουκου | Γελάου Ξεναγόρα, dont le reste n'a pas été gravé. Elle paraît être de la même main que *a* et il est probable mais non certain que Xénagoras est de l'année après l'ἀναρχία consécutive à l'archontat de Flaccus.

Philoklès, f. de Boulôn, Phylasios, hiérophylax pour la seconde fois, sous

l'*ἀναρχία*, doit être identifié avec le sophroniste du même nom (1444, l. 9), sous Aischinès (176/7-178/9; n° 136), comme l'a vu *D*, qui suppose notre série d'archontes plutôt postérieure qu'antérieure à Aischinès : avant lui, nous connaissons trop de noms d'archontes pour en placer trois dont deux aux moins qui se suivent.

Le stratège de la liste de prytanes, sous Flaccus, Sentius At[alos, Garguétios] ⁽¹⁾, est le même qu'un éphèbe homonyme, entre 140-150 (peut-être en 143; *Ἐφ. ἀρχ.*, 1893, p. 74, col. I, l. 41), tandis que [l'éponyme des prytanes] Euporos, f. d'Athènaioi, Athmoneus et [l'exègète] P. Aelius Théophilos, Sounieus ⁽²⁾, apparaissent, avec les mêmes titres, dans la liste datée d'Athénodôros (1040, ll. 5 et 7; n° 144), qui est un contemporain de l'archonte Philoteimos (185/6-187/8; n° 146).

On pourrait donc attribuer à nos trois archontats et à celui d'Athénodôros une date voisine de celle de Philoteimos, c'est-à-dire les années 180/1 à 183/4, car il est moins sûr qu'il y ait plusieurs années consécutives de libres entre 184/5 et 191/2, période pendant laquelle il faut sûrement placer Philoteimos et Bradua (nos 146, 152), probablement — — chés, Bésaieus (n° 145) et peut-être Ménogénès et Proculus (nos 147, 148).

Donc, on pourrait s'arrêter à l'une des deux combinaisons suivantes :

Athénodôros	±	180/1	Memmius.
Memmius	±	181/2	<i>ἀναρχία</i> .
<i>ἀναρχία</i>	±	182/3	Xénagoras.
Xénagoras	±	183/4	Athénodôros.

C'est la première qu'il faudrait préférer si l'archontat d'Athénodôros (n° 144) doit, comme nous l'avons proposé, être placé vers 180/1 plutôt que vers 183/4.

D : plutôt après qu'avant Aischinès (c'est-à-dire après 175,6-178,9). *FS* : 178,9-180/1.

(1) Pour la restitution de ce nom, cf. *BCH*, l. l., p. 433.

(2) Nous avons restitué leurs titres d'après 1040, *BCH*, l. l., p. 433.

145. — — — ΧΗΣ, ΒΗΣΑΙΕΥΣ : 184/5 ? En tout cas, entre 180/1 et 191/2.

Επιδελχ., 1895, p. 117, n° 32 a : catalogue de prytanes, tribu Antiochis, mois Boédromion, précédé de [υικη] τοῦ Ἀποκριτοῦτος [Μιχίου Ἀποηλίου] Κομμίδου Ἀντωνίου Σ[εβατοῦ, ἐπ' ἄρχοντος] — — [χου Βησαιέως. Mention du stratège Aiolion, du hiérophante Julius, d'Aelius le dadouque, d'Hérennius le hiérokéryx, de Claudius (corriger ΚΔ en ΚΑ. ἐπι βουμῶ) (1).

Le stratège est sans doute le fils de Sallustianus, f. d'Aiolion, Phlyeus, archonte (n° 98) probablement sous Hadrien, après 124/5.

L'éponyme des prytanes n'est pas, comme le veut Larfeld (2), — [δ]ύευ — [Πα]λλήνεύς; il suppose à tort que le commencement du nom est perdu; la copie en caractères épigraphiques porte : [εἰών]υμος ΔΙΑΕΥ. Il faut restituer : Ἀ[ι]ός Δε[ι]ός (5), dont le nom est cité, avec le même titre d'éponyme des prytanes, dans la liste de la tribu Antiochis 1036, l. 8, que *D* date des premières années du III^e siècle. Ce personnage était éphèbe vers 173/4 (1136, l. 7. Archonte n° 131).

Si notre liste appartient bien au règne de Commode, comme l'indique la dédicace qui la précède, on ne peut donc songer aux toutes premières années du règne de ce prince.

Commode a régné seul du 17 mars 180 au 31 décembre 192. La prytanie étant celle du mois Boédromion (± septembre-octobre), l'année attique 179/80 ne peut donc entrer en ligne de compte, puisque ce mois est, depuis Hadrien, le premier (4), mais bien l'année 192/3.

(1) Pour ces prêtres éleusiniens, cf. archonte n° 132 : nous n'insistons pas sur les indices chronologiques que nous fournit la présence de leurs noms : elle ne nous apprend rien que nous ne connaissions déjà par la dédicace à l'empereur, à savoir que notre liste n'est pas antérieure à Commode.

(2) LARFELD, *Handbuch d. gr. Epigr.*, II, 1, p. 316.

(3) Le fragment *b* de l'inscription, qui nous donne le nom de cet éponyme, ne s'adapte pas exactement à *a*. Mais comme ce dernier est un fragment de liste de la tribu Antiochis, à laquelle appartiennent les Palléneis, et que les deux fragments ont été trouvés ensemble, on peut croire qu'ils proviennent d'un même texte.

(4) Cf. ci-dessus, p. 20.

On operait volontiers pour 184/5 : la restitution [νίκη]_ς, la seule qui parait possible, fait penser au titre de *Britannicus* que prit Commode en 184 (1), le seul de ce genre qu'il s'attribua à l'époque où il régna seul (2).

LARFELD, *Handbuch d. gr. Epigr.*, II, 1, p. 516 : 180-192.

146. — ΦΙΛΟΤΕΙΜΟΣ ΑΡΚΕΣΙΑΔΗΜΟΥ, ΕΛΕΟΥΣΙΟΣ : 185/6-187/8.

III, 1144 : 10^e année (elle est [intercalaire]) du pédotribat d'Épiktétos (3). Pour la date initiale de ce pédotribat, entre 176/7 et 178/9, cf. l'archontat d'Aischinès (n^o 136).

N, p. 118 : vers 190. DE, p. 105 : 190-192. DF, p. 62 : vers 191. D : 184/5-187/8. VS : 186/7 (nom du père et même omis).

147. — Μ(Η)ΝΟ(Γ)ΕΝΗΣ? : 180/1 à 190/1 et plus probablement 185/6 à 190/1.

III, 1151 (Kaibel, *Ep. gr.*, n^o 966 ; Ellis, *Hermes*, XIV, p. 260) : épigramme connue par une copie de Fourmont. L. 4 : ΜΑΧΕΝΟ ΚΑΙ ΕΝΟΕΝΗC,

(1) RE, II, p. 2475.

(2) Cf. toutefois les restrictions que nous avons faites concernant la valeur d'expressions comme νίκη Καίσαρος, au point de vue chronologique, ci-dessus, p. 118, n. 1. L'année 183/4 ne pourrait convenir, le mois Boédromion de cette année attique correspondant à septembre-octobre 183.

(3) Le même Philoteimos est archonte des éphèbes dans 1133, col. I, l. 27 (172/3) et héraut de la Boulè et du Peuple sous Athénodôros (1040, l. 34 ; ± 180/1 ou 183/4). On ne sait si c'est à un archonte comme Diotimos (n^o 3) ou à Philoteimos, ou encore à un archonte par ailleurs inconnu, qu'il faut rapporter la dédicace, III, 721, dont rien ne permet de déterminer la date : [Δε]φ[ί]λο[τ]ει[μ]ο[υ] (ou [Φι]λ[ό]τε[ι]μο[υ]) [τὸν ἄρξαντα τὴν ἐπὶ νό[μ]ον ἀρχήν]. On remarquera, en tout cas, que parmi les titres du personnage, figure celui d'ancien κῆρ υἷς, et que Philoteimos a été héraut de la Boulè et du Peuple. En outre, la lecture [ἐ]π[ό]ν[υ]μον, corrigée à tort en [ἐ]π[ώ]ν[υ]μον par D, nous inviterait sans doute à choisir pour ce texte la date la plus basse. Car si la graphie ο = ω existe dès le III^e siècle avant J.-C., elle ne devient particulièrement fréquente que sous l'Empire et à partir du II^e siècle, semble-t-il (cf. MEISTERHANS-SCHWYZER, *Gramm. d. alt. Inschr.*, 3, p. 24, n. 128). La même orthographe [ἐ]π[ό]νομος, reparait précisément dans la liste de prytanes 1047, l. 7, à peu près contemporain de l'année de Philoteimos : elle a été également corrigée à tort. Cf. aussi 1036, l. 10 (± 200), et 1036, l. 8, où il faut la rétablir d'après la copie en caractères épigraphiques.

lecture corrigée en (ἤρ)γεν ὁ Μ(η)νο(γ)ένης, par Boeckh (*CIG*, 246). *N* (*Hermes*, XI, p. 144) et Kaibel ont cru, à tort, reconnaître ici le nom de Diogénès qui fut archonte (n° 169) bien après le nôtre.

D'après les noms d'éphèbes et des épreuves où ils ont été vainqueurs, cette épigramme est de la même année que la liste éphébique 1148 :

1151.	1148.
Ll. 10-11 : Μάξιμος, πάλη, πυμάτη τάξις.	Col. III, l. 5 : γ' (c.-à-d. τάξις) πάλην Μάξιμος.
Ll. 13-14 : Ἀσκληπιάδης. (πάλη), πρώτη παίδων τάξις.	Col. III, l. 3 : α' πάλην Ἀσκληπιάδ[ης].

Or, 1148 est de la même année que 1149, où l'on retrouve plusieurs noms d'éphèbes exactement les mêmes (4) :

1149.	1148.
L. 3 : <i>Furius Marcellus</i> .	Col. I, l. 6; II, ll. 4 et 15; III, ll. 4 et 17 : <i>Marcellus</i> .
L. 7 : (M)arcus et Kèphisodóros, ago- nothètes des Philadelphèia.	Col. II, ll. 11-13, mêmes noms et même fonction.
L. 11 : Hérennius Ptolémaios.	Col. III, l. 20 : Ptolémaios.
Ll. 15 et 16 : <i>Furius Marcus</i> et <i>Furius</i> <i>Marcellus</i> (deux frères).	Col. III, 21 : <i>Marcus</i> et <i>Marcellus</i> .

Or, 1149 date du règne de Commode : le nom des Κομόδεια a été martelé après la *damnatio memoriae* de l'empereur (2). Ménogénès se placerait donc entre 180/1 et 192/3 (3).

(4) Ce n'est pas là un cas isolé de plusieurs listes éphébiques d'une même année. Cf. 1079, 1080 et *BCH*, XXXVIII, 1914, p. 277; 740 et 1113a; 741, 1114 à 1116; 1128, 1129.

(2) Il n'a pas été regravé après coup comme dans les n°s 1147 et 1145 (cf. archontes n°s 148, 152), après la *consecratio* de Commode par Sévère. L'absence des Sévéria ne permet d'ailleurs pas de croire que cette liste soit postérieure à Commode.

(3) L'année 179/80 ne peut guère entrer en ligne de compte : Commode a régné seul depuis le 17 mars 180, lorsque l'année attique 179/80 était déjà fort avancée et il est peu vraisemblable que des fêtes éphébiques en son honneur aient pu être célébrées cette année-là.

On n'a pas tenu compte, jusqu'ici, de la mention qui termine la liste 1149 (ll. 19-21) :

καὶ ὁ κοσμητῆς
ἀναεωστίμεν[ος τὸν ἀγῶνα τῶν]
[A]θηναί[ων].

Le cosmète a donc remis en honneur l'ἀγὼν des Athènaia. Or, nous ne trouvons aucune mention de ce concours avant l'archontat de Pinarus Proculus (1147, l. 39 ; 181/2 [186/7 ?] à 191/2 inclus. N° 148) (1). Donc, Ménogénès est antérieur à Proculus : il doit être placé entre 180/1 et 190/1 et il est vraisemblablement postérieur à 184/5 ; il semble bien que nous connaissions les archontes du règne de Commode jusqu'à cette année-là (n^{os} 140 à 146).

N, pp. 122, 162 : ± 200 ; *Hermes*, XI, p. 144 : 198. *DE*, p. 102 : fin du II^e siècle. *DF*, p. 67 : ± 185-188. *D* : 180-192. *VS* : 189/90.

148. — Γ(ΑΙΟΣ) ΠΕΙΝΑΡΙΟΣ ΠΡΟΚΛΟΣ, ΑΓΝΟΥΣΙΟΣ : sous Commode, de 181 2 à 191/2 inclus et, plus probablement, de 186/7 à 191/2.

III, 1147 : catalogue éphébique où a été martelé, après la mort de Commode, puis regravé après sa *consecratio*, le nom des Κομμάδεια (col. I, l. 36, et IV, l. 36) (2). Le texte n'est donc pas postérieur au règne de cet empereur

(1) Sur ces Athènaia, cf. DITTENBERGER, *De ephēbis Atticis*, p. 71 ; GRASBERGER, *Erziehung und Unterricht*, III, p. 133 ; STENGEL, *Real Enc.*, II, p. 2022.

(2) Il en est de même dans 1145, col. I, l. 33. Sur le martelage et la restauration des Κομμάδεια après la *consecratio* de Commode par Septime Sévère (pas avant juin 197, qui se prétendait fils adoptif de Marc-Aurèle et frère de Commode, cf. *N*, pp. 72 et 118 sqq. ; DUMONT, *Essai sur l'Ephébie*, I, p. 300 ; *D. Hermes*, XII, 1877, p. 11, n. 1 ; *JG*, III, 1147, p. 362. (Pour la *consecratio*, cf. SCHILLER, *Gesch. d. röm. Kais.*, I, 2, p. 718 ; DE CEULENEER, *Essai sur la vie et le règne de Septime-Sévère* [MEM. AC. BELGIQUE XLIII, 1880], pp. 109 sqq. ; *RE*, II, p. 2479 ; PLATNAUER, *The Life and Reign of the Emperor S. p. t. m. Severus*, Oxford, 1918, p. 112).

(180-192) (1). Mais Proculus est sûrement postérieur à Ménogénès : sous Proculus, on mentionne les *Ἀθήνια* (l. 39), remis en honneur sous Ménogénès seulement (1149, l. 20). Comme Ménogénès est un contemporain de Commode, lui aussi, Proculus n'aurait donc pu être archonte avant 184/2. De plus, Ménogénès ne peut guère remonter plus haut que 185/6 : nous connaissons vraisemblablement les archontes de 180/1 à 184/5 (cf. nos 140-146). Donc Proculus serait au plus tôt de 186/7 et, au plus tard, de 191/2, car nous possédons très probablement le nom de l'archonte de 192/3 (n° 153) (2).

N, pp. 58, 165 : règne de Septime-Sévère. *DE*, p. 107 : 194-209. *DF*, p. 67 : 206. *D* : 180-192. *VS* : 190/1.

149. — ΞΕΝΟΚΛΗΣ : ± 180-190.

RA, 1917, VI, p. 30, n° 46, fig. 18 : fragment de liste de prytanes (Oinéis) précédée d'une dédicace à l'archonte [τὸν ἐπιώνον ἀρχόν]τα, si notre restitution est exacte. On ne pourrait guère lui substituer que [τὸν γράμμυτα]τα. Mais l'état du marbre semble bien indiquer que l'on ne peut lire ε au lieu de τ (il subsiste la barre horizontale supérieure qui est trop rapprochée de l'α pour être celle d'un ε). En outre, la place qu'occupe la formule [Ἄγαθῆ] τύχη, au milieu

(1) On trouve, il est vrai, fréquemment mention des Κομόδεια après Commode, mais le mot n'est pas regravé sur martelage et il est accompagné des Sévèreia. Cf. III, 121 ; 1169, col. I, ll. 29, 34 ; 1171, ll. 22, 25 ; 1173, ll. 6, 8 ; 1177, col. II, ll. 38, 41 ; Ἀθήναιον, VII, 1878, p. 390, ll. 64, 72. Dans 1149, l. 10, le nom, martelé, n'a pas été regravé. Sur d'autres martelages qui eurent lieu postérieurement (époque d'Alexandre-Sévère), cf. archonte n° 178.

(2) On identifierait volontiers notre archonte avec le sophiste Proklos. D'après PHILOSTRATE (*Vit. Soph.*, II, 24), ce sophiste, originaire de Naukratis, vint s'établir à Athènes : né vers 140, il mourut âgé de 90 ans au moins. Il fut donc contemporain de notre archonte. Il était riche et tout désigné pour remplir la charge coûteuse d'archonte, si tant est qu'il ait reçu le droit de cité, ce que nous ignorons : mais on doit peut-être déduire qu'il fut créé citoyen du fait qu'il put acquérir deux maisons à Athènes, une autre au Pirée, une quatrième à Éleusis, ce qui suppose tout au moins qu'il possédait l'ἔγκλησις γῆς καὶ οἰκίας (PHIL., *o. l.*, II, 21, 2). Sur ce personnage, cf. *Philostrati vitae sophistarum*, éd. Kayser, Heidelberg, 1838, pp. 365 sqq. ; MÜNSCHER, *Philol. suppl.* X, 1907, p. 474 ; CHRIST., *Gesch. d. gr. Litt.*, II, 2^e, p. 606.

de la ligne précédente, montre bien que la restitution [τὸν γραμματ]ῆα est visiblement trop courte (1).

Plusieurs listes de prytanes sont précédées d'une dédicace à des magistrats (III, 692 = *BCH*, XXXVIII, 1914, p. 433, n° 32 ; 1062), dont l'archonte éponyme (Ἐφ. ἀρχ., 1890, p. 413, n° 9 avec notre restitution, *BCH*, l. l., p. 432, n° 34).

On connaît un Flavius [X]énoklès, Achar[neus] (Oinèis), prytane (1049, l. 14) vers 185 (2). Si c'est le même personnage, il aurait été archonte vers la fin du II^e siècle.

Du catalogue lui-même, il ne reste qu'un seul nom, peut-être celui du γραμματεὺς Eïsido[tos], si ce n'est pas celui de son père. En tout cas, il doit être rapproché soit d'Eïsidotos, f. de Thémistoklès, soit du ἱερὸς Eïsίδωτος Eïsίδωτου, tous deux prytanes de la tribu Oinèis, vers 185 (1047, ll. 13-14). Et le rapprochement confirmerait la conclusion adoptée ci-dessus.

GRAINDOR, *RA*, l. l. : ± 180-190.

150. — ΑΥΡ(ΗΑΙΟΣ) ΦΙΛ[± 4 -] { ^{ος} (fils de Phil... { ^{ος}) HEIPAIIEYΣ (β, : _{ης} { _{ès})
sous Commode (pas avant 185/6) ou peu après.

III, 1140 : dédicace faite par le cosmète Cl. [Po]lyzèlos, Acharneus. On ne peut identifier notre archonte avec Philisteidès, f. de Philisteidès, du Pirée (1159 ; n° 158), sous lequel le cosmète est différent (Abaskantos, Kèphisieus).

(1) Il serait encore moins vraisemblable de lire : [τὸν ἱερὸν γέρον]τα, d'après III, 1062. Outre que la restitution est trop courte, ce titre est plutôt rare et la dédicace en question est rédigée comme suit : τὸν ἐπιστάτην Δίλιον Εὐφρόστουον Παλληγιόνα, τὸν ἱερὸν γέροντα. Cette rédaction, où le titre dont il s'agit suit et ne précède pas le nom du personnage honoré, montre que les prytanes lui avaient érigé une statue comme épistate et non comme ἱερὸς γέρον.

(2) Le hiérophante Claudius d'Acharnes, qui y est mentionné, était revêtu de ce sacerdoce entre ± 180 et 190 et plus tard encore, selon Phillos (*BCH*, XIX, 1915, p. 132) et GIANNELLI (*Atti Acad. Torino*, 1914-15, p. 387).

(3) *DF*, p. 34, restitue Φιλ[οκλ]ῆς, qui est impossible : cette restitution se base sur une lecture erronée de III, 1140, l. 3, Αὐρ(ηλίου) Φιλ[...ου], au lieu de Φιλ[...ου].

Le cosmète Polyzèlos est sans doute le même que l'éphèbe Tib. Cl. [Polyz]èlos, Acharn[eus], connu par 747, dédicace qui ne peut être antérieure au règne de Marc-Aurèle et de Vèrus (161-169), à cause de la mention des Philadelphèia (1).

Dans 1140, Polyzèlos se dit frère du hiérophante Cl. Apo[Il]ina[rius], que Philios place entre 180 et 190 et peut-être plus bas encore (2). Ce hiérophante a succédé au hiérophante Julius dont le nom figure dans des textes datés de 171/2 à 184/5 environ (3).

Il faudrait donc placer notre archonte sous le règne de Commode, ou peu après, en tout cas pas dans les premières années de son principat; elles paraissent devoir être réservées à d'autres archontes, tout au moins jusqu'à 184, 5 environ (n^{os} 139 à 145).

DF, p. 55, n^o 45 : postérieur à 161. *D* : peu avant 180. *VS* : 1767; *id.*, *RE*, II, p. 2516, n^o 188 : 174-177.

151. — ΤΙΤΟΣ ΦΛΑΒΙΟΣ ΣΩΣΙΓΕΝΗΣ, ΠΑΛΛΗΝΕΥΣ : ± 190-200.

III, 52, 1163, 1164. Flavius Sôsigenès était éphèbe entre 175/6 et 177/8 (1138, col. I, l. 37 : troisième année du pédotribat de Δούκιος ὁ καὶ Μάρκος) (1) et sans doute éponyme des prytanes vers la fin du II^e siècle (1050, l. 6 : Φλ. Σωζ[ε]νῆς Πάλληνεύς]. Archontat de Titus M — — Eleusinos, n^o 159).

Parmi les éphèbes de l'année de l'archontat de Sôsigenès, il faut relever le nom de ... υ Φιλέου Μελε(τεύς) (1163, col. I, l. 79) : ce serait, d'après *D* (III, 745) le fils de l'archonte Philéas; c'est possible, mais non certain, étant donné l'intervalle assez long qui a dû séparer l'archontat de Philéas (133/4. Cf. n^o 115) de celui de Fl. Sôsigenès qui a été éphèbe en 175/6 au plus tôt.

(1) Pour ces fêtes, cf. ci-dessus, n^o 135, p. 181, n. 3.

(2) *BCH*, XIX, 1895, p. 132. Cf. aussi GIANNELLI, *I Romani ad Eleusi* (ATTI AC. TORINO, 1914/15), p. 387.

(3) GIANNELLI, *l. l.*, place Julius entre 165/169 et 180 environ, Philios, entre 169 et 180. Nous avons réuni les textes relatifs à Julius, sous l'archonte n^o 132.

(4) Pour ces dates, cf. l'archontat de Biésius Pison, n^o 135, p. 181.

L'éphèbe Télésphoros, f. de Sôtêridas, Prospaltios (tribu Ptolémaïs; 4463, col. I, l. 39; 4464, l. 10) ⁽¹⁾, devrait être identifié, selon *N* et *D*, avec le prytane de même nom, mais du dème de Paiania (Pandionis), connu par le décret 40, col. II, l. 2 ⁽²⁾ (208/9 ou 209/10) : on trouverait d'autres exemples de citoyens ayant changé de dème sous l'Empire, sans cependant être entrés dans une autre famille par adoption (III, 89 et 1037. Cf. p. 224, col. II, en bas).

De ces rapprochements, *D* a déduit que Sôsigénès n'était pas antérieur à 200. Nous ne voyons cependant aucune impossibilité à ce que cet archonte ait pu être en charge quelque vingt ans après être sorti de l'éphébie, c'est-à-dire dans les dix dernières années environ du II^e siècle. Nous pensons qu'il faut le faire remonter plus haut que ne le veut *D* : deux des prytanes de l'année où il fut éponyme de l'Antiochis (1050, col. II, ll. 10, 11) sont déjà connus en 174/5, *au plus tard* (1034, ll. 12, 15). D'autre part, sous Sôsigénès, l'éphèbe Τύχαρος Μουσαιου, de la tribu Érechthéis (1163, col. I, l. 19), porte un nom assez rare (cf. *indices*, p. 376, I) qui est également celui du père d'un éphèbe de 212/3 ou peu après, Δύ. Καλλιευτιος Τυχάρου Ἀνα(γγρασίας) (Érechthéis; 4477, col. I, l. 46. Archonte n° 473). S'il s'agit bien du père et du fils, comme la rareté du nom permet de le croire, il ne faudrait pas trop rapprocher Fl. Sôsigénès de 212/3 ⁽³⁾.

N, p. 124 : 185-190. *DE*, p. 101; *DF*, p. 68 : vers 181-184. *D* : pas avant 200. *VS* : 201/2.

152. — ΤΙΒ. ΚΑΛΥΔΙΟΣ ΒΡΑΔΟΥΑΣ ΑΤΤΙΚΟΣ, ΜΑΡΑΘΩΝΙΟΣ ⁽⁴⁾ :
186,7-191 2 (inclus).

III, 1445 : catalogue éphébique de la dernière année du pédotribat

(1) Un éphèbe [E]ύπευχίδης Σωτηριδῶα (Ptolémaïs) est connu par le catalogue *AM*, XIX, p. 402, l. 20 (vers la fin du II^e siècle).

(2) *IG*, II-III², 1077. Cf. l'archonte n° 169.

(3) La rareté du gentilice fait croire qu'il existait également un lien de parenté entre Ἰστλῆ(ως) Ἀθήναιος Βερ(ενικιδῆς), éphèbe sous Sôsigénès (1163, col. I, l. 41) et un autre éphèbe du même dème [I]στλῆ(ως) Συνέρως, connu par une liste de 166/7 (1128, col. I, l. 78. Archonte n° 425).

(4) C'est le fils aîné d'Hérode Atticus. Cf. *RE*, III, p. 2680, n° 87; *PIR*, I, p. 348, n° 640.

d'Épiktétos (1) (col. I, l. 30 : martelage des trois premières lettres de [ὑπο]παιδοτριβης : l'hypopédotribe à vie est Nikostratos qui a donc remplacé comme pédotribe à vie Épiktétos mort cette année-là). L. 1 : martelage du nom et des titres de Commode. Col. I, l. 53 : Κομοδετα martelé puis regravé après la *consecratio* de Commode, en 197 (2).

1146 : autre liste éphébique de la même année, où le nom de l'archonte est restitué en grande partie : Κ[ἀνδρ]ι[ς] Βρα[δουα]ς Ἀπεικ[τ]ος Μαραθ[ων]ιο[ς] ἡ[ρ]ο[χ]ι[ς]. En tête, reste d'une dédicace, martelée, à Commode.

Bradua a donc été archonte sous Commode, au plus tard en 191/2, l'archonte de 192/3 étant connu (n° 153).

D'autre part, Bradua est sûrement postérieur à Philoteimos (n° 146), archonte la 10^e année (qui est au plus tard l'avant-dernière) du pédotribat d'Épiktétos, c'est-à-dire, entre 185/6 et 187/8. Donc son archontat se place entre 186/7 et 191/2 inclusivement.

N, pp. 118 sqq. : 192/3 (5). DE, p. 105 : peu avant Philoteimos (c'est-à-dire, selon Dumont, peu avant 190). DE, p. 62 : 189. D : 185 6-191 2. VS : 187/8. Groag, RE, III, p. 2680, n° 87 : 185 6-191 2. PIR, I, p. 549, n° 640 : sous Commode.

152^{bis}. — — — [ΜΑΡΑ]ΘΩΝΙΟΣ : ± 175,6 à ± 190.

(Le même que Bradua ?)

III, 1047 : liste de prytanes. Les prytanes Makareus et Épimachos, f. d'Éleusinius, Acharneis, sont connus par ailleurs : ils sont éphèbes sous l'archontat de Sylla (1113, col. II, ll. 27, 28; 143/4-146/7; archonte n° 107). C'est, selon nous, le fils de Makareus qui fut cosmète sous l'archontat de Cassius Apollônios (1169, l. 1; 200/1-207/8. Cf. archonte n° 162).

(1) Sur ce pédotribat, cf. archonte n° 136.

(2) Pour ces martelages, cf. archonte n° 148.

(3) A cause du martelage des Commodeia! Mais on le retrouve dans nombre d'autres textes (cités à l'archontat n° 148).

Voici, en effet, comment nous établirions le *stemma* de cette famille, dont *D* nous paraît avoir dressé une généalogie erronée :

ÉLEUSINIUS (I)		DITTENBERGER (1047) :	
Sulpicius Makareus (I), Acharneus, éphèbe sous Sylla (1143, II, 27); prytane (1047, 41; <i>RA</i> , 1917, VI, p. 28, n° 15, l. 9).	Sulpicius Épimachos (I), Acharneus, éphèbe sous Sylla (1143, II, 28); prytane (1047, 42; <i>RA</i> , l. l., l. 8).	Makareus (I)	Éleusinius (I)
Éleusinius (II), cosmète et prytane éponyme de l'Oïnéis sous Cassius Apollônios (200/1-207/8; 4169, 4).		Éleusinius (II), cosmète.	Makareus (II) Épimachos (I) éphèbes sous Sylla.
Makareus (II) Épimachos (II) éphèbes l'année où leur père était cosmète (1169, I, 32-33; <i>B</i> , I, 39-40).		Makareus (III) Épimachos (II) éphèbes l'année où leur père était cosmète.	

Nous évitons ainsi de supposer l'existence, qui ne paraît pas établie, du Makareus (I) de *D*.

L'année où a été gravé le catalogue 1047, c'était Munatius Vopiscus, Azénieus qui était stratège : c'est le même que l'archonte n° 132, que nous plaçons entre 173/4 et 176/7 environ. Mais il n'est pas sûr que notre archonte remonte si haut. Le nom de Vopiscus reparait parmi les prytanes de la liste 1044 (col. II, l. 8), qui est du temps de Commode (archonte n° 139 : ± 179/80).

En outre, parmi les prytanes contemporains d'Éleusinius et de Makareus, on trouve cité, dans la liste *RA*, 1917, VI, p. 28, n° 15, l. 10, un Cl(audius) Rhodippos (1) : c'est le nom d'un éphèbe de 172/3 (1133, col. II,

(1) Ce même catalogue permet aussi d'autres rapprochements mais qui ne nous apprennent rien au point de vue chronologique : le prytane Cl(audius) Héliodôros, l. 7, doit être rapproché du cosmète homonyme, connu par une dédicace non datée, III, 750 (*add.*, p. 502).

l. 48; année qui suit l'archontat de Tineius Ponticus, n° 130). Si l'éphèbe et le prytane sont un seul et même personnage, le catalogue 1047 ne pourrait guère se placer avant 180 environ. Mais le doute est permis, si l'on considère qu'Épimachos et Makareus étaient éphèbes déjà vers 145. Le Rhodippos prytane pourrait être le père de l'éphèbe. Mais, d'autre part, il faut rapprocher du nom de deux des prytanes de 1047 (ll. 13 et 14), *Εισιδωτος Θεμιστοκλέους* et [*ι*]ερεὺς *Εισιδωτος (Εισιδωτου)*, celui d'un autre prytane, également de l'Oïnéis, qui n'est qu'en partie conservé (*Εισιδω[τ-]*; peut-être le *γραμματεὺς*?) sur un catalogue (*RA, l. l.*, p. 31, n° 16, l. 5), daté de Xénoklès, archonte vers la fin du II^e siècle (n° 149).

De même, l'éponyme des prytanes de 1047, l. 7, est Aelius Pырphoros, qui garde encore le même titre vers 190 (1049, l. 7). Sur cette dernière liste, incomplète, il est vrai, on ne voit plus figurer Épimachos, ni Makareus. Étant donnée la date où ils ont été éphèbes, on doit supposer que la liste 1047 est antérieure à 1049.

Comme nous connaissons presque certainement tous les archontes contemporains du nôtre, il faut sans doute l'identifier avec l'un de ceux qui appartiennent au même dème. On ne peut songer à Démonstratos (n° 139) (1) sous lequel le stratège est probablement différent (2), ni à Memmius Flaccus, pour la même raison (n° 142 : stratège Sentius Attalos, Garguëttios). Resterait donc probablement Bradua (n° 152).

D : vers 180.

153. — ΓΑΙΟΣ ΕΛΒΙΔΙΟΣ ΣΕΚΟΥΝΔΟΣ, ΠΑΛΛΗΝΕΥΣ : 192/3.

III, 694 : dédicace en l'honneur de l'archonte; elle ne comporte que le nom et le titre du personnage. 1160 : catalogue éphébique de l'époque du pédotribat à vie de Nikostratos, f. d'Hilaros et du secrétaire à vie Stratôn, qui en est ici à sa 14^e année de fonctions.

(1) Identification proposée par Воескн, *CIG*, 186.

(2) Il est du dème d'Acharnes, si la liste 1026 est bien de l'année de Démonstratos, comme nous le croyons (n° 139^{bis}).

Nikostratos a succédé à Épiktétos. La première année du pédotribat de ce dernier tombe entre 176/7 et 178/9 et il est resté en charge onze ans au moins, donc jusqu'en 186/7, au plus tôt. Il mourut sans avoir achevé sa dernière année de fonctions; au cours de celle-ci, il fut remplacé par Nikostratos, comme nous le montre le catalogue 1145 (1). Le catalogue 1160 ne peut donc être, au plus tôt, que de la seconde année de Nikostratos, c'est-à-dire qu'il ne peut se placer avant 187/8.

D'autre part, Stratôn était déjà secrétaire sous Épiktétos, au plus tôt, la deuxième année de son pédotribat, sous lequel nous connaissons également le secrétaire Philémôn, par le catalogue 1141. Comme Stratôn est sûrement postérieur à Philémôn et que le pédotribe Épiktétos débuta, au plus tôt, en 176/7, la 14^e année de Stratôn tombe, au plus tôt, en 191/2 (176/7 + 1 + 14) (2).

Mais il est impossible de placer le catalogue daté d'Helvidius en 191/2 déjà : cette année appartient au règne de Commode. Or, dans 1160, il n'est fait mention ni des *Commodeia* ni des *Sévèreia*, institués en l'honneur de Septime-Sévère.

D en a très justement conclu que le catalogue 1160 ne pouvait être daté que de 192/3 (3).

Tous les documents similaires du temps de Commode, qui ne sont pas incomplets, mentionnent les *Commodeia*, et il est peu probable qu'on eût omis de les célébrer si l'empereur était encore en vie (4). Il faut supposer qu'ils n'avaient pas encore eu lieu au 31 décembre 192, date de la mort de Commode, et qu'ils ne furent pas donnés pendant cette année attique 192/3 par suite de la *damnatio memoriae* de l'empereur. On ne peut, d'autre part, faire descendre la liste 1160 jusqu'en 193/4 : à cette date, on ne s'expli-

(1) Pour tous ces détails, cf. l'archontat d'Aischinès, n° 136.

(2) Pour ces points, cf. le n° 136.

(3) *Hermes*, XII, 1877, p. 11, n. 2 et le commentaire de *IG*, III, 1160.

(4) Pour ces fêtes rétablies sous Sévère, cf. l'archontat de Pinarius Proculus (n° 148). Voici les textes contemporains de Commode où elles apparaissent : 1145, col. 1, l. 53; 1147, l. 36; 1149, l. 10. Elles furent de nouveau supprimées sous l'archontat d'Épiktétos (n° 178), sous Alexandre-Sévère.

querait guère l'absence des Sévèreia qui durent être établis de bonne heure et ne manquent jamais sous Sévère ⁽¹⁾.

Il semble bien que la Grèce était au pouvoir de Septime-Sévère dès les premiers mois de l'année attique 193/4.

Le désaccord que l'on a cru trouver entre le texte de Dion et celui de la *Vita* de Septime-Sévère, au sujet de cet événement, ne paraît pas exister.

D'après Dion ⁽²⁾, Septime-Sévère était déjà maître de toute l'Europe, sauf de Byzance, avant de marcher sur Rome : ὁ δὲ Σευήρος τὰ ἐν τῇ Εὐρώπῃ πάντα πλὴν τοῦ Βυζαντίου προσποιησάμενος, ἐπὶ τὴν Ῥώμην ἐπέβητο.

On a cru lire dans la *Vita Severi*, 8, 12, que la légion envoyée pour occuper la Grèce ne l'avait été qu'après l'entrée de l'empereur à Rome ⁽³⁾.

La *Vita* nous montre d'abord ce prince sortant de Rome : *ad Orientis statum confirmandum profectus est, nihil adhuc de Nigro palam dicens. Ad Africam tamen legiones misit* (8, 6 à 7). Puis, plus bas : *miserat sane legionem quae Graeciam Thraciamque praeciperet ne eas Pescennius occuparet, sed jam Byzantium Niger tenebat* ⁽⁴⁾.

Il semble bien résulter de ce texte que la légion avait été envoyée en Grèce depuis quelque temps déjà (l'auteur emploie *miserat* et non *misit*, comme pour les légions d'Afrique), lorsque l'empereur se décida à quitter Rome. Ainsi s'expliquerait que Pescennius n'occupait alors que Byzance, comme le montre la *Vita*, en confirmation du texte de Dion ⁽⁵⁾.

Dès lors, Septime-Sévère aurait été maître de la Grèce en 193

(1) III, 121; 1169, col. I, l. 29; 1174, l. 22; 1173, l. 6; 1174, l. 40; 1175, col. II, l. 9; Ἀθήναιον, VII, p. 391, l. 64. Ces jeux continuent encore longtemps après Sévère (477, 1185, 1188, 1192, 1193).

(2) Dio, LXXVIII, 45, 2 (p. 319, Boissvain).

(3) HERTZBERG, *Geschichte Griechenlands unter d. Herrschaft d. Röm.*, II, p. 415, n. 4.

(4) Si même le mot *Graeciam* est une interpolation, s'assurer la possession de la Thrace était pour Sévère s'assurer aussi celle de la Grèce, Pescennius ne possédant pas de flotte. Cf. sur ces points J. HASEBROEK, *Untersuchungen zur Geschichte d. Kaisers Septimius Severus*, Heidelberg, 1921, p. 53.

(5) D'après la *Vita Pescennii*, 5, 6, Pescennius se serait emparé de la Grèce avant l'arrivée de Septime-Sévère. Ce passage est formellement contredit par la *Vita Sev.*, 8, 13,

déjà : ne datait-on pas déjà les documents à son nom, en Égypte, dès le 21 février 194 et la révolte de Niger n'était-elle pas écrasée dès 193 (1) ?

Il est peu probable que le catalogue 1160 n'ait pas mentionné les Sévèreia, s'il était postérieur à 192/3. Les Athéniens durent mettre d'autant plus d'empressement à instituer des fêtes en l'honneur de Sévère qu'ils avaient eu le malheur de l'offenser gravement avant son avènement (2). Il paraît difficile qu'ils aient laissé passer l'anniversaire de son accession au trône (avril-mai 194 = année attique 193/4) sans instituer de nouvelles fêtes : c'était, nous le savons, un usage de célébrer le *natalis imperii* (3) et le fait est attesté à Athènes précisément pour Septime-Sévère (4).

Il semble donc bien que l'année 192/3 soit la seule qui puisse convenir pour le catalogue 1160 et, par conséquent, pour l'archontat d'Helvidius Sécondus.

N, p. 77 : 195/4. DE, p. 105; DF, p. 62 : 195 à 196. D : 192/3. UNGER, *Zeitrechnung* 2, p. 761 (cf. p. 762, n. 1) : 192/3. VS : 192/3.

154. — ΔΙΟΝΥΣΟΔΩΡΟΣ ΕΥΚΑΡΙΟΥ, (ΗΑΙΑΝΙΕΙΣ) : dernier quart
du II^e siècle environ (± 193/4-200).

III, 68^b (Brinck, *o. l.*, n° 70), ll. 1 à 3 (les ll. 3-6 appartiennent à une dédicace plus ancienne, datée de Polycharmos, f. de Polykritos, archonte n° 25 :

qui montre que Niger s'avança tout au plus jusque Périnthe. Sur ces opérations, cf. DE CEULENEER, *Essai sur la vie de Septime-Sévère* (MÉM. COUR. PUBLIÉS PAR L'AC. DE BELGIQUE, XLIII, 1880), p. 68. Pour la contradiction signalée ci-dessus, cf. PLATNAUER, *The Life and Reign of the Emperor S. Severus*, Oxford, 1918, p. 78, n. 7.

(1) Cf. WILCKEN, *Griech. Ostraka*, I, p. 803. Cf. aussi HASEBROEK, *o. l.*, pp. 58 sq. G.-A. HARRER, *Studies in the history of the Roman province of Syria*, Diss. Princeton, 1915, pp. 78-86.

(2) *Vit. Sever.*, 3, 6. Ces faits se passèrent pendant l'espèce d'exil que Sévère subit à Athènes, entre 180 et 186 environ. Cf. VON PREMERSTEIN, *Jahresh. oest. Inst.*, XVI, 1913, p. 268. VON DOMASZEWSKI, *Arch. f. Religionswiss.*, X, 1908, p. 239; *Abhandl. z. röm. Rel.*, 1909, p. 212; *Gesch. d. röm. Kais.*, II², p. 254. PLATNAUER, *o. l.*, p. 44 (ne connaît pas la bibliographie de la question). HASEBROEK, pp. 41 sqq.

(3) Sur le *natalis imperii*, cf. W. SCHMIDT, *Geburtstag im Altertum* (RELIGIONSGESCH. VERSUCHE, VII), p. 75. *Klio*, VII, pp. 278, 283, n. 1. *Pap. Giess.*, I, p. 3. UNGER, *Zeitrechnung* 2, p. 762, n. 1. Pour les fêtes, cf. [SPART.], *Vit. Hadr.*, 4 : *tertium iduum earundem* (août) *quando et natalem imperii statuit celebrandum...*

(4) III, 10 (= II-111², 1077), ll. 29-30.

10/9 à 13/4) : ἀρχων Διονυσόδωρος Εὐκάρπου. Il n'est pas sûr qu'il faille restituer ἀρχων [Δ]ιονυσόδωρος dans la dédicace S1, postérieure à 124/5 (mention de la tribu Hadrianiis). On pourrait lire aussi [ἐπ]ὶ δυν[μωσ] ou [Δ]ιονυσ[ωσ].

Pour ces détails, voir ci-dessus, n° 56, archonte Dionysodôros, l'homonyme du nôtre (52 3 ou 53 4), que l'on avait, à tort, confondu avec lui, jusqu'ici.

Nous ignorons auquel des deux il faut rapporter les textes 49 ⁽¹⁾, 157, 1016 ⁽²⁾.

Selon toutes probabilités, Dionysodôros est le père de Dionysodôros et d'Eukarpos, tous deux fils de Dionysodôros, du deme de Paiania : ils sont cités parmi les prytanes de l'archontat de G. Quintus Kléon (1056, ll. 18 sq. ; 201/2-209/0 ; n° 170).

Si nous faisons de l'archonte le fils du prytane Eukarpos, il faudrait placer assez bas dans le III^e siècle la dédicace 68^b, solution qui paraît peu compatible avec l'écriture de ce texte, fort semblable à celle de 1143 (± 180), 694 et 1160 (192/3).

Il vaut donc mieux croire que Dionysodôros a été en fonctions dans le dernier quart du II^e siècle environ. Mais il ne faudrait pas trop le rapprocher, sans doute, de l'époque où ses fils étaient déjà prytanes, c'est-à-dire de 209/10 environ. Enfin, comme nous connaissons vraisemblablement tous les archontes du règne de Commode, on ne se tromperait sans doute pas de beaucoup en proposant de placer Dionysodôros entre 193 4 et 200 à peu près.

155. — ΦΑΑΒΙΟΣ ΣΤΡΑΤΩΝ : = 193 4-208 9.

III, 1155 ; catalogue éphébique. Le cosmète est Tib. Claudius dadouque : ce cosmète est le même que l'archonte qui date la liste d'éphèbes 4456, l. 7 : ἐπὶ ἀρχοντος Κλ. Δαδούχου [Μέλητος παῖδο τρι]βούτουσ ἀπὸ βίου Νικασπίτου. Claudius était donc certainement dadouque ⁽³⁾ sous le pédotribat de

¹ 16, II-III², 1315 : Kirchner omet de signaler que 19 et 1016 sont gravés sur le même marbre. L'archonte de 1062^a est peut-être Dion[sodôros]. Cf. p. 227, n. 1.

² Si l'on pouvait juger d'après l'écriture des copies de ces textes, aujourd'hui perdus, on pencherait plutôt en faveur de l'archonte de 53.

³ Pour ce personnage, cf. l'archonte n° 157.

Nikostratos, qui est entré en fonctions, au plus tôt, en 186/7 ⁽¹⁾ et a été remplacé par Têlêsphoros, déjà en charge à la fin du II^e ou tout au début du III^e siècle ⁽²⁾. Mais Claudius n'était plus dadouque en 208/9 [ou 209/10], sous l'archontat de Flavius Diogénès (n° 169) : cette année-là Fab(ius) lui a déjà succédé (III, 40, col. III, l. 3 = IG, II-III², 4077) et ce même Fabius était déjà dadouque lorsqu'il fut archonte entre 201/2 et 208/9 (n° 163).

Il est donc impossible de reculer, comme le veut Larfeld, après 210, la date de Flavius Stratôn, contemporain du dadouque Claudius ⁽³⁾.

D'autre part, il ne faudrait pas remonter jusqu'au règne de Commode, sous lequel nous connaissons, semble-t-il, tous les archontes. En tout cas, nous savons par la liste 1048 (col. II, l. 3) que c'était toujours Aelius et non encore Claudius qui était dadouque vers 180 (il l'était déjà entre 173/4 et 176/7, 1046, col. II, l. 12. Archonte n° 132. Cf. aussi 1035, l. 50) et vers 184/5 encore (Ép. ἀρχ., 1895, p. 117, n° 32 c, l. 26. Archonte n° 145).

N, p. 164 : après Hadrien. DF, p. 98 et DF, p. 67 : II^e siècle. D (indices, p. 313) : ± 190. VS : 196/7. LARFELD, o. l., II, p. 346 : après 210.

156. — ΓΑΙΟΣ ΠΙΝΑΡΙΟΣ ΒΑΣΣ[ΟΣ], ΑΓΝΟΥΣΙΟΣ : de 187/8
au début du III^e siècle.

BCII, XXXVIII, 1914, p. 384, n° 12 : dédicace [de l'Aréopage, de la Boulè et du peuple ?] en l'honneur de G. Pinarius Bass[us]. Le personnage

(1) Cf. archontat d'Aischinès (n° 136), d'Helvidius (n° 153) et de Claudius dadouque (n° 157).

(2) Cf. archontat d'Himertos (n° 160).

(3) LARFELD, *Handbuch d. gr. Epigraphik*, II, 1, p. 346. Inutile de discuter cette opinion : elle nous obligerait à intercaler une année du pédotribat de Nikostratos au milieu de celui de Têlêsphoros ! Elle repose sur une autre erreur : Larfeld (p. 318) place après 210 la liste de prytanes 1051 où apparaît le nom de Claudius le dadouque, parce qu'on y voit aussi figurer le hiérophante Nummius. Mais on peut très bien s'en tenir à la date de 190-200 proposée antérieurement pour la liste 1051 : rien n'empêche de continuer (BCII, XIX, 1895, p. 432; *At. Acad. Torino*, 1914/5, p. 387) à placer Nummius entre Claudius d'Acharnes (1049, l. 8. ± 190) et Claudius de Marathon (III, 40, col. III, l. 2, (208/9 [ou 209/0]), que Larfeld a probablement pris pour un même hiérophante.

est connu (1) : il figure parmi les prytanes de la tribu Attalis sous l'archontat d'Arabianos (1054, col. I, l. 11 : 200 1-207/8; n° 168). Il est éponyme des prytanes de la même tribu sous Patroklos (1058, l. 11 : 203/4-211/2; n° 172).

C'est un parent et très probablement le frère de G. Pinarius Proculus, Agnosios, archonte entre 181/2 [186/7?] et 191/2 (n° 148). Bassus dut être, sans doute, un peu plus jeune que lui : Proculus est déjà éponyme des prytanes alors que Bassus n'est encore que simple prytane (1054, ll. 8 et 11 [archonte n° 168 : 200/1-207/8]. Cf. aussi 1055, ll. 8 et 11 [archonte n° 170 : 201/2-209, 10] où le nom de Proculus est répété deux fois, peut-être par erreur, au lieu de celui de Bassus). Mais Proculus n'était déjà probablement plus en vie sous l'archonte Patroklos (n° 172 : 203/4-211/2), année où Bassus était éponyme des prytanes : du moins ne trouvons-nous plus son nom dans la partie conservée du catalogue (1058) de cette année-là.

C'est peut-être le père de Proculus et de Bassus que le hiérokéryx Pinarius, *ἱερόκρυξ* connu par les listes 1029, col. I, l. 35 (167/8; n° 126); 1030, col. II, l. 26 (168/9; n° 127); 1031, col. I, l. 41 (171/2; n° 129); 1032, col. II, l. 28 (172/3; n° 130); [1034, l. 38] (vers la même époque).

De ces divers indices, on conclura que Bassus a pu être archonte sous Commode déjà, mais après Proculus, donc pas avant 187/8 probablement et, au plus tard, tout au début du III^e siècle (2).

GRAINDOR, *BCH*, XXXVIII, 1914, pp. 384 sqq. : de Commode à la fin du II^e siècle.

(1) Il n'est malheureusement pas possible de dater avec précision le fragment de liste éphébique 1168, où Pinarius Bassus est agonothète des Antinoeia et des Hadrianeia. Toutefois, la mention de ces Antinoeia montre que Bassus n'a pas été éphèbe avant 130/1, année attique de la mort d'Antinoüs (W. WEBER, *Untersuch. z. Gesch. ... Hadrianus*, pp. 248 sqq.).

(2) D'après l'écriture de la dédicace qui le mentionne (à comparer à *BCH*, l. l., p. 428, n° 28 : époque de Marc-Aurèle ou de Commode), il ne faudrait probablement pas descendre jusqu'au III^e siècle.

157. — ΤΙΒ. ΚΛΑΥΔΙΟΣ) [ΦΙΛΙΠΠΟΣ, ΤΙΒ. ΚΛ. ΔΗΜΟΣΤΡΑΤΟΥ], ΔΑΙΔΟΥΧΟΣ (ΜΕΛΙΤΕΥΣ) (1) : 187/8 ± 200 et, sans doute, pas avant 193/4.

III, 1136 : catalogue éphébique. Pédotribe à vie Νικόστρατος το[ῦ Ἰλίου Πάλληρέως]. Γραμματεὺς à vie Στρατῶν τοῦ Κθαίρω[νος Ἀχαρνέως].

Le pédotribat de Nikostratos débute entre 186/7 et 191/2 et nous conservons le catalogue éphébique de la première année de ses fonctions (1145), la dernière de celle du pédotribe Ἐπίκτιτος (Cf. archontats d'Aischinès, n° 136 et d'Helvidius, n° 153). Donc Claudius le dadouque n'a pu être archonte avant 187/8 au plus tôt.

Le pédotribat de Nikostratos est encore mentionné dans les listes 1157, l. 6; 1160, col. I, l. 6 (192/3. Cf. archonte n° 153); 1164, l. 4 (2). Mais son successeur Τέλεσφορος, f. de Μénéκρατès, Philadès apparaît déjà dans les catalogues 1174, 1174, 1169 qui se placent à l'extrême fin du II^e siècle ou tout au début du III^e (archontes n°s 160-162).

Comme nous connaissons déjà un nombre suffisant d'archontes qui doivent, selon toutes vraisemblances, être datés du règne de Commode, il ne faudrait sans doute pas remonter l'archontat de Claudius au-delà de 193/4.

Claudius a été cosmète sous Flavius Stratôn mais on hésite à en inférer que Claudius a été sûrement archonte après lui (n° 155. ± 193/4 — 208/9) (3).

DF, pp. 56-58 : 194-209; p. 62 : 190; p. 68 : fin du II^e siècle. D : 190-200. VS : 197/8. RE, III, p. 2841, n° 269 (simple renvoi à Philippos).

(1) Claudius est connu comme dadouque par les textes III, 907; 1051, l. 16 (± 190-200); 1278, l. 24 (sous Commode ou Septime-Sévère); Ἐφ. ἀρ. γ., 1883, p. 144, n° 18, l. 2; 1885, p. 146, n° 24, l. 9. Il est cosmète sous Flavius Stratôn (1155, l. 3. ± 193/4-208/9. N° 155). Stemma de sa famille, BCH, XXXVIII, 1914, p. 428.

(2) Nikostratos éphèbe (1142, col. II, l. 34) ± 180, était hypopédotribe (1145, col. I, l. 31) entre 186/7 et 191/2. Pour ce pédotribat, cf. N, pp. 120, 152. DE, p. 104. D, III, 1145.

(3) III, 1155, l. 3. Si l'on connaît un cosmète qui est devenu ensuite archonte (1129, l. 4; 166/7. 1136, l. 4 : vers 173/4), par contre, un autre n'a été cosmète qu'après avoir été stratège (1140, ll. 4-6), fonction qui est, avec l'archontat, l'une des plus hautes qu'on pût revêtir à cette époque.

158. — ΦΙΛΙΣΤΕΙΔΗΣ ΦΙΛΙΣΤΕΙΔΟΥ, ΗΕΙΡΑΙΕΥΣ : ± 185-200 et, peut-être, pas avant 193/4.

III, 1139 (1) : catalogue éphébique de l'année où Abaskantos, f. d'Abaskantos, Kèphisieus, c'est-à-dire le fils du pédotribe Abaskantos (139/40-172/3) (2), était cosmète.

Le père de Philisteidès doit être identifié avec l'archonte de 166/7 (n° 125), Philisteidès, qui appartient au même dème.

Notre archonte aurait été éphèbe vers 166/7, s'il faut bien restituer son nom [Φίλισ]τειδης Φίλιστειδ[ου Ηειραιεύς], parmi les membres de la tribu Hippothontis (5), à laquelle ressortit le dème du Pirée.

On reconnaît son fils dans le Philisteidès, f. de Philisteidès, du Pirée, archonte des éphèbes et gymnasiarque en 192/3 (4).

C'est trop préciser que d'attribuer, à l'archontat de Philisteidès, une des dix dernières années du II^e siècle. Éphèbe vers 166/7, Philisteidès aurait très bien pu devenir archonte une vingtaine d'années plus tard, c'est-à-dire vers 185 déjà, bien qu'il semble difficile de le placer sous le règne de Commode, dont nous connaissons, semble-t-il, tous les archontes.

N, pp. 58 et 134 : 210-220. DE, p. 152 : époque de Septime-Sévère? DF, p. 62 : 184. D : 190-200. VS : 199/200 (VS substitue par erreur le dème de Païania à celui du Pirée).

159. — [T]IT(ΟΣ) (3) Μ[- ± 7 - Η]Σ (ou Ω)Ν, ΕΛΕΥΣΙΝΙΟΣ : pas avant ± 185/6 et probablement à la fin du II^e siècle.

III, 1050 : liste de prytanes, tribu Antiochis, 12^e prytanie. D lit avec Koehler : [ἐπι]ἀ]ρχων[ος] - NT > - - Σ. Le marbre, que nous avons revu, porte : . . IT > I. L'inclinaison du dernier jambage ne permet pas de croire qu'il

(1) Cf. l'archonte n° 125, à propos duquel nous avons admis que la dédicace III, 94 devait sans doute être rapportée à l'archontat du père de Philisteidès.

(2) Cf. l'archonte n° 106.

(3) III, 1130, l. 9.

(4) III, 1160, col. II, l. 7 (archonte n° 153).

(5) Pour cette abréviation, cf. 'Εφ. ἀρχ., 1885, p. 146, n° 23, l. 4 : Τίτ. Φλ. 'Ατείμητον.

appartient à un α , à un δ ou à un λ : elle est trop faible et ne paraît convenir qu'à un μ , lettre dont les barres externes sont divergentes dans ce texte, détail dont ne permet pas de se rendre compte la copie en caractères épigraphiques.

L'éponyme des prytanes est, ici, Fl. Sôsigénès, Pallèneus, éphèbe sous Biésius Pison (1138, col. I, l. 37 : 175/6-177/8 ; n° 135) et archonte lui-même entre 190 et 200 environ (n° 151).

Deux des prytanes, Léonidès, f. d'Athénaios, et Dionysodôros, f. de Zôsimos (col. II, ll. 10, 14), sont connus par une liste similaire de 170/1 à 174/5 environ (1034, ll. 12, 30) ; un troisième, Aelius Marcus, Anaphlystios (col. II, l. 8), figure parmi les prytanes du même dème, en 184/5 environ (*Ép. ἀρχ.*, 1895, p. 117, n° 32c, l. 14. Cf. archonte n° 145).

Il ne semble pas que notre archonte puisse être placé moins d'une dizaine d'années après la date où il a été éphèbe. Il ne pourrait donc guère avoir été en fonctions avant 185/6, au plus tôt, et il faut probablement le faire descendre plus bas dans le II^e siècle, d'autant plus que les archontes du temps de Commode semblent bien être tous connus. D'après les noms de prytanes, il semble toutefois antérieur au III^e.

D : 190-200.

- { 160. — ΓΑΙΟΣ ΚΥΙΝΤΟΣ ΙΜΕΡΤΟΣ, ΜΑΡΑΘΩΝΙΟΣ : 198 9-205 6.
 { 161. — ΑΝΑΡΧΙΑ : 199,200-206/7.

III, 1171 (Kaibel, *Ep. gr.*, n° 969; *BCH*, XXXIX, 1915, p. 251, n. 1) : catalogue éphébique ; cosmète Tryphôn, f. de Théophilos, Hybadès ; pédotribe à vie, Télèsphoros, f. de Ménératès, Phly(eus) [lire : Phil(adès)]. Les fragments de catalogues 1172 et 1173 sont de la même année, mais le début et, par conséquent, le nom de l'archonte, est perdu.

III, 1174 : ἀναρχία après Himertos. Même pédotribe. Cosmète : Eirênaios, f. d'Eirênaios, de Marathon. Ces deux années, le secrétaire est Stratôn.

L'épigramme qui précède le catalogue daté d'Himertos mentionne (l. 1) le règne simultané de plusieurs empereurs (ὄν βασιλῆς ἕσπεσαν). La liste 1174, l. 12, nous fournit le même indice chronologique pour l'ἀναρχία : ὑπὲρ τῶν μεγίστων καὶ θεοτάτων αὐτοκρατόρων. Il ne peut s'agir de Marc-Aurèle et L. Vêrus ou Com-

mode. Certes, Stratôn, f. de Kithairôn, était déjà γραμματεὺς en 179/80, puisque sa 14^e année de fonctions tombe en 192/3⁽¹⁾. Mais, cette année-là, Nikostratos avait succédé, comme pédotribe à vie, à Épiktétos et, sous Himertos, ce n'est déjà plus Nikostratos mais Télèsphoros qui est pédotribe⁽²⁾. Le pédotribat de Télèsphoros est encore connu par 1469, col. II, l. 42 (200/1-207/8. N° 162); 1477, l. 40 (212/3 ou peu après. N° 173); 1486, l. 42 (218/9-233/4. N° 176)⁽³⁾. Mais il a fait place à un autre sous l'archontat d'Épiktétos (1492, l. 3; 226/7-234/5. N° 178). Himertos ne peut donc être antérieur à la fin du II^e siècle et plus précisément à 197,8 : sous son archontat sont mentionnés les Sévèreia et les Commodeia. Or, ces dernières fêtes éphébiques, supprimées à la suite de la *damnatio memoriae* de Commode, n'ont pu être rétablies qu'après sa *consecratio*, en 197, par Sévère⁽⁴⁾.

Par conséquent, les empereurs dont il est question sous l'archontat d'Himertos et l'année suivante ne peuvent être que Septime-Sévère et Caracalla (198-211) ou Septime-Sévère, Caracalla et Géta (208/9⁽⁵⁾ -211), ou même encore Caracalla et Géta (211-212) : le γραμματεὺς Stratôn est toujours en charge en 212/3 ou peu après (1477. N° 173) et le pédotribe Télèsphoros bien plus tard encore. Mais on ne peut descendre plus bas que 210/11 : le meurtre de Géta date du début de 212 (février)⁽⁶⁾. Donc, on ne peut croire que le catalogue 1474, gravé, comme tous les documents du même genre, à la fin de l'année éphébique⁽⁷⁾, mentionne encore le règne simultané de deux empereurs, s'il date de 211/2.

Donc, Himertos se place, au plus tard, en 209/10 et l'ἀναρχία en 210/1. On pourrait les faire remonter de deux ans, s'il était sûr qu'il fallût réserver l'année 209/10 à Flavius Diogénès, mais nous montrerons que l'on peut très bien attribuer à celui-ci l'année 208/9 (n° 169).

(1) Cf. III, 1460 et l'archonte n° 153.

(2) Cf. archontes nos 153, 155.

(3) Pour ce pédotribat, cf. *N*, pp. 87, 152. *DE*, pp. 103 sq. *D*, III, 1445.

(4) 1474, ll. 22, 25. Sur le rétablissement de ces fêtes, cf. l'archonte n° 148, p. 197, n. 2.

(5) Pour cette date, cf. l'archonte n° 169.

(6) *RE*, II, p. 2445 : vers le 26 février (VON ROHDEN); LIEBENAM, *Fasti consulares imperii Romani*, p. 140 (26 février). CAGNAT, *Cours d'épigraphie latine*⁴, p. 211 : 27? février.

(7) Cf. ci-dessus, p. 15.

Mais si, comme il est possible, l'éphèbe $\Lambda\lambda\lambda\iota\sigma\varsigma$ $\Lambda\lambda\gamma\iota\sigma\mu\omega\varsigma$ $\text{'}\text{Αγυούσιος}$ (1171, col. II, l. 84) est bien le même que le prytane du même nom et du même dème, sous Arabianos (1054, col. I, l. 9) (1), qui est, au plus tard, de 207/8 (n° 168), il faudrait écarter le plus possible l'archontat d'Himertos de celui d'Arabianos, sans toutefois remonter plus haut que 198/9. Caracalla est probablement déjà associé au trône pendant l'année attique 197/8 (2). Mais l'expression $\delta\upsilon$ $\beta\alpha\sigma\iota\lambda\eta\varsigma$ $\epsilon\sigma\tau\epsilon\psi\alpha\nu$ ne se comprendrait guère si peu de temps après que Caracalla est devenu empereur.

En fin de compte, Himertos daterait approximativement des années 198/9 à 205/6 et l'*ἀναρχία*, de 199/200 à 206/7.

N, p. 87 (*Hermes*, XI, p. 152) : 210 et 211. *DE*, p. 106 et *DF*, p. 62 : 210-211. *D*, *Hermes*, XII, pp. 41 sqq. : 197/8-207/8 (Himertos), 198/9-208/9 (*ἀναρχία*). *VS* : 205/6 et 206/7. *KIRCHNER*, *RE*, VIII, p. 1640, n° 1 : \pm 200.

162. — ΓΑΙΟΣ ΚΑΣΙΟΣ (3) ΑΠΟΛΛΩΝΙΟΣ, ΣΤΕΙΡΙΕΥΣ : 200/1-207/8
(plus près de 200 que de 207).

III, 1469 (Kaibel, n° 968) : catalogue éphébique qui ne peut être antérieur à 197/8 à cause de la mention simultanée des *Commodeia* et des *Sévèreia* (col. I, ll. 29, 34) (4), ni postérieur à 211/2, car la constitution de Caracalla (212) accordant la *civitas* à tous les habitants de l'Empire non *dediticii* (5), ne semble pas encore avoir produit ses effets, à en juger d'après l'onomastique des éphèbes.

Donc Cassius se placerait entre 197/8 et 211/2. Mais il faut le rapprocher

(1) Sur ce personnage et sa famille, cf. WILHELM, *Beiträge z. gr. Inschriftenk.*, p. 95, n° 81 et ci-dessous, n° 168.

(2) Peut-être déjà le 3 mai, en tout cas, avant le 19 octobre 198. *RE*, II, p. 2441. *PIR*, III, p. 204. LIEBENAM, p. 110. CAGNI, p. 209. PLANSAGER, *The Life and Reign of the Emperor L. Septimius Severus*, p. 124. HASEBROEK, *Untersuch. z. Gesch. d. Kaisers S. Severus*, p. 113 : janvier 198.

(3) Sur ce nom qui ne serait pas la transcription de *Cassius* mais un nom grec, cf. *VS*, *RE*, III, p. 1681, n° 26 et ci-dessus, archonte n° 91 p. 126, n. 2.

(4) Sur ces fêtes, cf. ci-dessus, n° 148.

(5) Pour cette constitution déjà publiée en Egypte, le 8 novembre 212, cf. ci-dessous, n° 168.

de l'ἀναρχία qui suit Himertos (199/200-206/7. N° 161), à cause du nom de l'anticosmète, *ιερέης* Architimos, qui est le même dans les catalogues de ces deux années (1169, col. II, l. 9 et 1174, l. 3), mais qui est différent sous Himertos (1174, l. 32. 198/9-205/6. N° 160), sous Fabius le dadouque (1175, col. I, l. 8. ± 201/2-208/9. N° 163) et Dionysios d'Acharnes (1177, l. 7. 212/3 ou peu après. N° 173).

Cassius doit donc être postérieur à l'ἀναρχία qui suit Himertos et antérieur à Fabius et date ainsi des années 200/1 à 207/8. Il doit se placer, comme l'ἀναρχία, plus près sans doute de la première que de la seconde de ces dates.

N, pp. 88 et 158 : vers 208. *DE*, pp. 105, 114 : sous Septime-Sévère; *DF*, p. 62 : 209. *D* : 197-212 (*indices*, p. 512 : peu après 197). *VS* : 205/4; *RE*, III, p. 1681, n° 26 : 197-209.

162^{bis}. — ΑΠΟΛΛΩΝΙΟΣ : fin du II^e siècle ou commencement du III^e.

A identifier probablement avec le précédent.

Philostr., *Vit. soph.*, II, 20, 1, p. 103 (Kayser) : ἔν τε λειτουργίας ἄς μεγίστας Ἀθήναισι νομιζουσι, τὴν τε ἐπισημοσύνην καὶ τὴν ἐπὶ τῶν ὀπλῶν ἐπιτρέψαι καὶ τὰς ἐξ ἀνακτόρου φωνὰς ἕδη γηράσκων (1).

D'après le même écrivain (II, 20, 2), le sophiste Apollónios fut également chargé d'une ambassade auprès de Septime-Sévère, en 196 ou 197 d'après Münscher et von Premerstein (2), en 203 d'après Wilhelm (3), date qui paraît plus vraisemblable : l'ambassade semble avoir précédé de peu un séjour de l'empereur en Libye, qui se placerait cette année-là ou en 204 (4).

(1) C'est au même personnage que doit sans doute être rapporté le texte *Ἐφ. ἀρχ.*, 1883, p. 79, n° 7 (KELL, *Hermes*, XX, p. 628; PHILIOS, *BCH*, XIX, 1895, p. 126; WILHELM, *Beiträge zur gr. Inschriftenk.*, p. 97), relatif au hiérophante Apollónios, et III, 775a (WILHELM, *ibid.*, et *RE*, II, p. 121, n° 4; KIRCHNER, *RE*, I, p. 122, n° 9), dédicace au sophiste Apollónios, textes où l'archontat n'est pas mentionné. Von Premerstein restituerait également son nom dans un décret de 196 à 198, en l'honneur de Julia Domna (*Jahresh. oest. Inst.*, XVI, 1913, p. 250, l. 24 [Cf. p. 263] = *IG*, II-III², 1076).

(2) MÜNSCHER, *Philol.*, suppl. X, 1907, p. 478, n. 20; VON PREMERSTEIN, *Jahresh. oest. Inst.*, XVI, 1913, p. 263.

(3) WILHELM, *Beiträge z. gr. Inschriftenk.*, p. 97.

(4) PHILOSTR., *Vit. Soph.*, II, 20, 2. PLATNAUER, *The Life ... of S. Severus*, p. 134, n. 1,

Il fut, selon Philostrate, hiérophante dans sa vieillesse, entre 220 et 230 environ, d'après la liste de Philios (1) et mourut vers l'âge de 75 ans (2), peu de temps avant la composition des *Vies des Sophistes*, de Philostrate (5), rédigées entre 230 et 238 à peu près (4).

Il a donc pu être archonte soit à la fin du II^e siècle, soit dans les toutes premières années environ du III^e siècle : du texte de Philostrate, il semble résulter qu'il s'est écoulé un temps assez long entre son archontat et la dignité de hiérophante qu'il revêtit ἡδὴ γηροσίων.

Étant donné que nous connaissons presque tous les archontes de cette époque, il faut, sans doute, identifier celui-ci avec G. Cassius Apollônios Steiricus, qui est contemporain de Septime-Sévère (n^o 162 : 200/1-207/8).

D'autre part, contrairement à ce que l'on a pu supposer (3), il n'aurait rien de commun avec l'archonte P. Aelius Apollônios (n^o 191), si, comme il est possible, c'est en l'honneur de notre Apollônios qu'aurait été gravée l'épigramme Ἐφ. ἀρχ., 1894, p. 205, n^o 26 (6), dédicace relative à un personnage à la fois hiérophante, archonte éponyme et probablement sophiste célèbre, dont la femme s'appelle [Eury]alè (?) (7), tandis que celle de P. Aelius Apollônios porte le nom de P. Aelia Hérennia (8).

N, pp. 88 et 158 : vers 208 (identifié avec Cassius Apollônios). DE, pp. 105, 114 : sous Septime-Sévère (serait le même que Cassius Apollônios). VS : omis dans sa liste, sans doute, parce qu'il a été identifié avec Cassius ou P. Aelius? W. SCHMID, RE, II, p. 144, n^o 88 : fin du II^e siècle.

qui ignore le texte de Philostrate, place le voyage en 203, s'il a réellement eu lieu! Cf. HASEBROEK, *Untersuchungen zur Geschichte des Kaisers Septimius Severus*, Heidelberg, 1921, pp. 132-136, d'après qui l'empereur a quitté Rome pour l'Afrique au printemps de 203 et est rentré à Rome avant le 22 mai 204.

(1) BCH, XIX, 1895, p. 132.

(2) PHILOSTR., *o. l.*, II, 20, 3.

(3) KEIL, *Hermes*, XX, p. 627.

(4) MÜNSCHER, *l. l.*, pp. 471 et 489.

(5) WILHELM, RE, II, p. 121, n^o 1.

(6) Cf. Ἐφ. ἀρχ., 1895, p. 124; PHILIOS, BCH, XIX, 1895, p. 136; WILHELM, *Beiträge*, p. 97.

(7) WILHELM, *Beiträge*, p. 97.

(8) Ἐφ. ἀρχ., 1885, p. 147, n^o 25, l. 13.

163. — ΦΑΙΒΙΟΣ) ΔΑΙΔΟΓΧΟΣ, [Μ]ΑΡΑΘΩΝΙ[ΟΣ] : 201/2-208/9
 et plus près de 201/2 que de 208/9.

III, 1175. Catalogue éphébique daté de Fabius le dadouque, le même que *Ἰάβιτος* Fabius, dadouque en 208/9 [ou 209/10] ⁽¹⁾ (10, col. III, l. 3 = IG, II-III², 1077; archonte Fl. Diogénès, n° 169).

Fabius a certainement été archonte avant la constitution de Caracalla de 212/3 : pas un seul des éphèbes de son année ne porte le gentilice *Aurelius* ⁽²⁾.

Sous Fabius, le cosmète est Mar(cius) Dionysodôros, Ch[ol]l[ei]dès, éphèbe entre 175/6 et 177/8 (1138, col. I, l. 17; archonte Biésius Pison, n° 135).

L'année de Fabius, l'un des sophronistes porte le nom très rare de *Μέστ[ριος]* (1175, col. I, l. 16). C'est celui du cosmète de l'archontat de Laudicianus ⁽³⁾ (1199, l. 2; pas avant 243/4, n° 181). Si c'était bien le même personnage, il faudrait rapprocher l'archontat de Fabius le plus près possible de 212/3. Mais il est plus probable qu'il s'agit d'un de ses fils. Toutefois, 1175 ne peut être postérieur à 208/9 : [Tib. Claudius Léôsthén]ès, Méliteus, était *προστάτης* pour la 25^e année sous l'archontat d'Épiktétos (1192, l. 7; n° 178), c'est-à-dire en 234/5, au plus tard. Donc la première année de Léôsthénès est, au plus tard, 240/1; mais sous Fabius, ce n'est pas encore Léôsthénès mais *Ἀλεξ* — — (1175, col. I, l. 10) qui remplit les fonctions de *προστάτης*. En plus, l'année 208/9 ou 209/10 est celle de Fl. Diogénès (n° 169). Donc c'est en 208/9, au plus tard, que se place Fabius. Mais il faut certainement le faire remonter plus haut, car l'archonte Épiktétos doit se placer plus près de 226/7 que de 234/5.

Sous Fabius, c'est toujours Te[imagé]nès qui est *ἡγημῶν* (1175, col. I, l. 27); il porte le même titre dans trois autres catalogues éphébiques :

1171, l. 33 : archonte Himertos (198/9-205/6; n° 160).

(1) Cf. aussi III, 169 et 712.

(2) Pour la date de 212/3, cf. l'archontat d'Arabianos (n° 168).

(3) Les autres personnages de ce catalogue (I, l. 11; II, ll. 13, 16; III, ll. 4, 6, 12), qui portent le gentilice *Μέστριος* sont sans doute les fils du cosmète.

1169, col. II, l. 41 : archonte G. Cassius Apollônios (200/1-207/8, n° 162). — *Ἀθήναιον*, VII, p. 390, l. 20 : archonte x (197/8-211/2) ⁽¹⁾.

Il a dû succéder à Athénodôros, f. d'Athénodôros, Athmonens, qui est ἡγεμῶν en 192/3 (1160, col. I, l. 25 ; archontat d'Helvidius Sécundus, n° 153) et il a été remplacé par [Aurélius Parrhasios, f. d'Euty]chidès ⁽²⁾, Phylasios, en 212/3 ou peu après (1177, col. I, l. 32 ; archonte Dionysios d'Acharnes, n° 173).

Donc, de toute façon, Fabius serait postérieur à 192/3. Mais il faut sans doute le faire descendre plus bas.

Sous son archontat, l'anticosmète s'appelle Ἀλεξᾶ[νδρος Μα]ρα(θώνιος) (col. I, l. 8) ; c'est probablement le même qu'Aurélius Alexandros, f. d'Alexandros, de Marathon, anticosmète sur un catalogue d'un peu postérieur (1177, l. 7 ; 212/3 ou peu après). Or, sous l'ἀναρχία qui suit l'année de l'archonte Quintus Himertos (1174, l. 3 ; 199/0-206/7), l'[anticosmèt]e est le hiéreu Architimos, f. de Diony[sios], qui occupe les mêmes fonctions sous Cassius Apollônios (1169, col. II, l. 9) ⁽³⁾. Il est donc vraisemblable que Fabius est postérieur à Cassius et à l'ἀναρχία qui suit Himertos et qu'il faut le rapprocher, si possible, de 212/3.

En fin de compte, il se place, au plus tôt en 201/2 (l'ἀναρχία après Himertos et Cassius datent, au plus haut, de 199/0 et 200/1) et en 208/9, au plus tard, et plus près de 201/2 que de 208/9, si l'on veut tenir compte de ce qui a été observé relativement au προστάτης Léosthénès : nous reviendrons d'ailleurs sur ce point sous le n° 178.

DE, pp. 42, 62 : vers 200. *D* : commencement du III^e siècle. *VS* : 207/8. *RE* : omis (s. v. *Fabius* et dans le supplément III).

(1) Le catalogue est postérieur à la *consecratio* de Commode, en 197 (mention des Commodeia et des Sévèreia. Cf. archonte n° 148) et antérieur à la constitution de Caracalla (212) d'après l'onomastique (n° 168).

(2) Le nom est restitué en toute certitude : il est conservé en entier sur 1186, col. I, l. 32, et 1187, l. 9.

(3) C'est d'après ce catalogue que le titre d'anticosmète est restitué, en toute certitude, dans 1174, le nom du cosmète étant conservé à la ligne précédente.

164. — ΦΛΑΒΙΟΣ ΙΑΧ[ΧΑΓΩΓ]ΟΣ, ΑΓΡΥΑΕΥΣ : vers le début du III^e siècle.

III, 708 : dédicace des prytanes de la tribu Akamantis, à Athèniôn, f. d'Athèniôn [σιτ]ώνων γευόμε[ε]ν[ου]. Pour le nom de l'archonte, *D* restitue [ί]ε[κ]χ[ος]υ. Cette restitution est manifestement trop courte. Le marbre, que nous avons revu, porte :

[Ἄρχον]τος Φλαβίου ΙΑΧ. .
 . . . υ Ἀγρυλάως, στρατ[η]-
 [γούτ]ος ἐπὶ τοὺς κτλ.

Il faut lire : Εἰαχ[χ]α|[γ]ωγο]υ (1), restitution tout à fait conforme aux usages de l'époque où les prêtres d'Éleusis sont désignés par leur gentilité, suivie du titre de leur fonction sacerdotale, comme Φίβιος Δαδούχης, Κλαύδιος Ἱεροφάντης, Μέμμιος ἐπὶ βιομῆ, etc. (2). Cf. surtout κοσμητέουτος Ἰακχαγωγῶ Διονυσίου (735, l. 20). Et l'on restituera vraisemblablement Μ[ο]υσ. (1)[ακ](χ)αγωγός, au lieu du problématique υ[μ]ναγωγός, dans la liste de prytanes 1031, col. II, l. 26.

Parmi les prytanes de 708, on lit les noms de [Λε]ιβερτος Ἐπιγόνου (3), l. 19, et de [Ζ]ώσιμος Βα[σ]ιλ[ε]ίδου?, l. 17.

Vu la rareté du nom, en Attique, le premier doit sûrement être identifié avec Λειβερτος Ιου, éphèbe, de la tribu Akamantis, comme notre prytane, sous l'archontat de Bradua (1145, col. II, l. 50 ; 186/7-191/2. N° 152) ; le second, peut-être, avec Ζώσιμος ου de la même tribu et de la même année (1145, col. II, l. 53).

Ces éphèbes n'ont évidemment pu devenir prytanes avant le début du III^e siècle, au plus tôt.

D voudrait aussi retrouver dans trois prytanes de la tribu Akamantis, sous

(1) Sur l'Ἰακχαγωγός, cf. FOUCART, *Les Mystères d'Éleusis*, p. 208. *RE*, IX, p. 613. Pour εἰ = ἰ, cf. MEISTERHANS-SCHWYZER, *Gramm. att. Inschr.* 3, p. 49 ; *AM*, XXXVIII, 1913, p. 287. Pour l'orthographe avec deux χχ, cf. Ἐφ.ἀρχ., 1900, p. 74, col. II, l. 6 (FOUCART, *o. l.*, p. 222).

(2) 1034, l. 36 ; 1035, l. 49 ; 1038, l. 1, etc.

(3) La restitution peut-être considérée comme certaine : les deux prytanes suivants, [Ἄ]θηνίων Ἐπιγόνου] et [Ε]πίγονος (Ἐπιγόνου) sont sûrement ses frères.

l'archontat de Tineius Ponticus (171/2. N° 129), les pères de cinq des prytanes de notre liste :

1031, ll. 15, 17, 27.

Ἄν(νιος) Ἀριστείδης

Ἐπίγονος Μίρκου

Ῥούφος (Ῥούφου)

708, ll. 15, 18 - 21.

Βατ[ύ]λιος (1) Ἀριστείδ[ου]

{ [Λε]γέ[ρο]τος Ἐπι[γόνου]

{ [Ἄ]θηνάου Ἐπι[γόνου]

{ [Ἐ]πίγονος (Ἐπιγόνου)

{ [Ἐ]πίγονος Ῥο[ύφου] ?

Ces rapprochements pourraient être discutés, la concordance des noms n'étant pas d'une évidence suffisante.

D avait aussi déjà observé qu'un des prytanes de 1031, l. 18, Β[ιτ]ύλιος Ἀριστείδου porte exactement le même nom qu'un des prytanes de 708, l. 15, où il est, cette fois, éponyme. Est-ce le même? Ou l'éponyme est-il son petit-fils? Si c'était son petit-fils, nous serions obligés de faire descendre la liste 708 assez bas dans le III^e siècle, résultat difficilement conciliable avec la présence, dans cette liste, de deux prytanes qui auraient été éphèbes entre 186 et 194. Ce Vitalius doit être, en réalité, l'un des fils d'Annus Aristeidès, dont le nom est suivi, dans 1031 (ll. 18-21), de ceux de Vitalius, Dionysios et Asklèpiadès, tous trois f. d'Aristeidès.

Si l'en est bien ainsi, la liste 708 ne pourrait guère être éloignée du début du III^e siècle.

D : pas avant 200 (indices de *IG*, III, 2, p. 315 : début du III^e siècle). *FS* : 2045.

165. — ΚΑΛΥΔΙΟΣ ΦΩΚΑΣ, ΜΑΡΑΘΩΝΙΟΣ : début du III^e siècle,
au plus tôt, et avant 212.

III, 1280^a = *SIG*⁵, 1141 (à la bibliographie ajouter Poland, *Geschichte d. griech. Vereinswesens*, p. 459, col. II, 7 et pp. 218, 397) : liste des orgéons, des prêtres et des prêtresses τῆς Εὐπορίας θ[ε]ῶν Βεήκλας.

(1) Et non [Οὐ]ειτύλιος, d'après notre revision du marbre.

Claudius Phôkas était éphèbe sous l'archontat de Tib. Claudius Bradua (n° 152), c'est-à-dire entre 186/7 et 191/2 ⁽¹⁾, la même année que Ἐρμέρωσ Ἄ[σμένου Γαργήτιου] ⁽²⁾, dont le nom est conservé en entier dans notre liste d'orgéons (l. 19)

Parmi ceux-ci, on trouve également Agèsandros (l. 20), Euphrosynos (l. 24), ainsi que trois prêtresses, Euphrosynè, Hyspistè et Tycharo (*b*, ll. 6, 20, 33), tous fils ou filles de Philôn, ἐκ Δαιδολιδῶν. Ce Philôn doit, sans doute, être identifié avec son homonyme, f. d'Éleusiniος, du même deme, éphèbe en 157/8 ⁽³⁾.

Né vers 140, ce Philôn devait être mort sous Phôkas : son nom ne figure pas sur notre liste à côté de celui de ses fils.

Euphrosynè et Hyspistè occupent respectivement la deuxième et la neuvième place parmi les treize prêtresses qui sont citées comme ayant fait des largesses considérables pendant leur année de fonctions. Cette liste suit évidemment l'ordre chronologique et l'une des prêtresses, la 10^e, a été revêtue deux fois du même sacerdoce annuel. Mais il n'est pas exact d'en conclure, avec *D*, qu'Euphrosynè a été prêtresse treize ans avant Phôkas; c'est treize ans au moins avant, qu'il faut dire : on ne cite pas toutes les prêtresses, mais seulement celles qui se sont montrées les plus généreuses (ἀναλήματα ποιήσασαι μεγάλα).

La sixième prêtresse est Glykè, f. d'Hermérôs, Garguëttios, f. lui-même d'Asménos et prytane en 138/9 ⁽⁴⁾.

D'après la place qui lui est assignée dans la liste, Glykè a été prêtresse neuf ans au moins avant l'archontat de Phôkas. *D* en fait la tante d'Her-

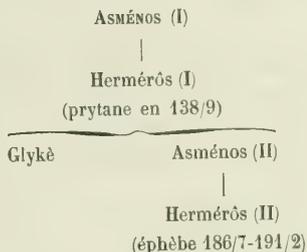
(1) Cf. III, 1145, col. I, l. 45 : Phôkas, gymnasiarque et systemmatarque.

(2) *Ibid.*, col. II, l. 17 : il est rangé parmi les éphèbes de la tribu Aigèis, à laquelle appartiennent les Γαργήτιοι. La restitution de son nom ne paraît donc pas pouvoir être mise en doute.

(3) III, 1121, col. I, 102 : archonte Praxagoras Méliteus (n° 119; 19^e année du pédotribat d'Abaskantos).

(4) III, 1023, col. II, l. 10 : archonte Praxagoras de Thorikos (n° 101), la 15^e année de l'ère d'Hadrien.

mérôs, l'orgéon dont il a été question plus haut. On obtient ainsi la généalogie suivante :



Parmi les prêtresses annuelles, à la douzième place, on cite également Zôsarion, fille de Rhodôn, Steirieux, qui a dû être en fonctions deux ans au moins avant l'archontat de Phôkas. Son père (ou son frère) serait le même que l'éphèbe Rhodôn, Steirieux, mentionné dans un catalogue de 172/3 ⁽¹⁾.

Martheinê, fille de Cornélianus d'Oion (Léontis) occupe la troisième place (b, l. 8) sur la liste des prêtresses annuelles : elle était donc en fonctions douze ans au moins avant l'archontat de Phôkas, d'après ce qui a été dit plus haut. Nous connaissons probablement son frère : ce serait Démétrios, f. de Cornélianus, éphèbe de la tribu Léontis entre 175/6 et 177/8 ⁽²⁾.

La quatrième, parmi ces mêmes prêtresses (b, l. 10), est Areskousa, fille de Kittos, ἐξ Αἰθαλιδῶν : ce fut, à n'en pas douter, la sœur d'Alexandros, f. de Kittos, Aithalidès, éphèbe en 172/3 (1133, l. 65. N° 130) et d'Éleusinius (même père, même mère), sophroniste (1145, col. I, l. 20), entre 186/7 et 191/2 (n° 152), anticosmète (1171, l. 32), entre 198/9 et 205/6 (n° 160).

La prêtresse qui clôt la liste (b, l. 30), Messia Démètria, fille de Cognitus, ἐκ Πανδιονῶν (tribu Pandionis) était probablement parente de Zôsimos et de Cognitus, tous deux fils de Cognitus, de la tribu Pandionis, éphèbes entre

⁽¹⁾ III, 1133, col. I, l. 62 : ἀνεργία qui suit Tineius Ponticus n° 130, 34^e année du pédotribat d'Abaskantos.

⁽²⁾ III, 1138, col. II, l. 43 (n° 135).

226/7 et 234/5 (1). Mais on ne peut croire que ce fut leur sœur : à en juger d'après l'onomastique, notre texte, où l'on ne rencontre pas un seul *Aurelius*, est certainement antérieur à la constitution de Caracalla, en 212 (2).

Erôs, f. de Smaragdôs, Araphénios, prêtre à vie (l. 11), était éphèbe en 130/1 déjà (3). S'il était alors âgé de 18 ans environ, sa naissance se placerait vers 132. Son fils, Paidérôs, figure parmi les orgéons (l. 25).

Ménophilos, f. de Ménophilos, de Mélité, ἐπιθέτης (l. 17) était éphèbe entre 175/6 et 177/8 (4).

Mais les données chronologiques que nous avons passées en revue (5) ne permettent pas de fixer avec autant de précision le *terminus post quem*.

(1) III, 1192, col. II, ll. 47 sq., archontat d'Épiktêtos, n° 178.

(2) Pour cette constitution qui accorde la *civitas* à la plupart des habitants de l'Empire, cf. archontat n° 168.

(3) III, 1120, col. II, l. 9 (archontat d'Ardys, n° 112).

(4) III, 1138, col. II, l. 69 (cf. archonte n° 135). C'est le fils de l'hyposophoniste Mènophilos, f. d'Aikimos, Méliteus (1122, col. II, l. 14. 158/9. Archonte n° 120), et un parent du sophoniste Eklektos, f. de Mènophilos, Méliteus (1122, col. I, l. 14).

(5) On pourrait encore indiquer d'autres rapprochements de noms. La ἱέρεια ἡ περιράπτρια, Nikostratê, fille d'Épiktêtos, d'Acharnes (l. 13) pourrait, d'après *D* (SIG³, 1111, n. 10) avoir eu pour oncle paternel Pamphilos, f. d'Épiktêtos, d'Acharnes, éphèbe, pas avant 130/1 (1110, l. 22) et pour frère ou neveu l'archonte Épiktêtos, d'Acharnes (226/7-234/5, n° 178).

L'orgéon Neikêphoros, f. de Mènodôros, Sounieus (l. 21) est apparenté à l'éphèbe E--[M]ηνοδώρου Σου(ν)ιεύς (1112, col. I, l. 29. 142/3. N° 106) qui peut avoir été son oncle.

Un autre orgéon (l. 26), Preimigênês, f. de Preimigênês, Garguêtios, peut avoir eu pour père Primigênês, f. de Nikias, Garguêtios, qui fut éphèbe en 166/7 (1128, col. I, l. 57, n° 125).

L'orgéon Kallistos, f. d'Euporos Triném(eeus) (l. 23) était sans doute apparenté à Nikias f. d'Euporos Tri(némeeus)? ou Tri(korysios), éphèbe en 142/3 (1112, col. II, l. 24. N° 106) et à — —, f. d'Eupor(os) Triném(eeus) (1240, l. 8. Fragment de liste éphébique (?) de date inconnue).

Un autre orgéon, Hyakinthos, f. d'Eutychidês est certainement le même que l'éphèbe homonyme (même père) qui figure parmi les (ἐπέγραφοι?) du fragment 1250, l. 14 (date inconnue). Quant à la prêtresse Glykêra, fille d'Athênaios ἐκ Λαμπτρέων (b, l. 22), c'est sûrement une descendante d'Athênaios Lampreus, prytane (1019, col. II, l. 9) et membre du γένος des Amyndridai (1276, l. 21), à l'époque d'Auguste (n° 4).

On peut, cependant, je pense, affirmer que Phôkas n'a guère pu être archonte qu'une quinzaine d'années au moins après Bradua, c'est-à-dire, au plus tôt, au début du III^e siècle. Il semble qu'on ne puisse admettre un intervalle moindre entre l'époque où il fut éphèbe et celle où il parvint à l'archontat. C'est, sans doute, un cas exceptionnel que celui d'Hérode Atticus qui dut probablement à son immense fortune d'être appelé dès 25 ou 26 ans, à cet honneur (1).

Enfin, l'âge du prêtre à vie Éros paraît indiquer qu'il ne faudrait probablement pas descendre plus bas que les toutes premières années du III^e siècle.

En résumé, Phôkas aurait donc été archonte avant 212/3 et vers la fin du II^e ou le commencement du III^e siècle.

D : peu après 200. *VS* : 202/3. *RE*, III, p. 2841, n° 271 (s. v. Claudius) : renvoi à Phôkas. *SIG*³, 1114 : ± 200-211.

166. — Π. ΠΟΜΠ(ΗΙΟΣ) [ou ΠΟΜΠ(ΩΝΙΟΣ)] ΗΓΙΑΣ (Η) Ν(Ε)ΩΤΕΡΟΣ)
(ΦΑΛΗΡΕΥΣ ?) : début du III^e siècle au plus tard.

Éφ. άρχ., 1883, p. 139, n° 13, l. 28 : c'est le fils de l'archonte Pompi. Hégias (I) (n° 137, date incertaine : pas avant la fin du règne de Marc-Aurèle) (2).

Il faut aussi, semble-t-il, retrouver le nom de ce personnage dans la liste de prytaues 1061, l. 2 ; on doit y lire, d'après notre révision du marbre, au

(1) N° 92.

(2) Pour l'abréviation *ν(ε)ώτερος*, qui avait été prise à tort, par Philios, pour le prénom abrégé d'un prétendu frère d'Hégias, cf. ci-dessus, n° 113 où l'on trouvera aussi la généalogie de cette famille. Pour le sens de *ν(ε)ώτερος* qui sert à distinguer Hégias de son père parce qu'il porte le même nom et non parce qu'ils ont été tous deux archontes, cf. le n° 59. Cette épithète suppose que le père d'Hégias était encore en vie au moment où son fils était archonte.

lieu du nom de Diomèdès, f. de Diomèdès, Palléneus, celui de Pomp. Hégias, qui aurait été stratège :

[στρατηγούτος]
· [ἐπι] τούς ὄπ[λει]-
[τας] ἸΟῦ ΗΓ
· · · ΗΨ ΩΣΛ
5. [πρυτα]νείας ·

On restituera aux ll. 3-5 : Πρμ(πριου) ou Πρμ(πριου) Ἡγ[ία] έως ε' | [πρυτα]νείας (1). Pour le dème, on peut hésiter entre [Ἰορυ]νείας, [Παλλη]νείας ou [Φαλ]ηρέως (2). Mais c'est encore la lecture [Φαλ]ηρέως qui remplit le mieux la lacune (± 3 lettres) et paraît le mieux s'accorder avec les restes de lettres lus par nous et par Lueders, dont *D* a utilisé la copie (3). En outre, Hégias est apparenté à des personnages de ce dème (n° 113).

Cette liste 1060 est sûrement postérieure à l'archontat d'Arabianos (200 I-207,8. N° 168) : elle est gravée sur la face latérale d'un hermès dont une liste similaire du temps de cet archonte occupe la face principale.

Mais il ne s'ensuit pas qu'Hégias a été archonte après Arabianos : comme Vopiseus (n° 132, p. 178), il a, semble-t-il, été stratège après avoir été archonte.

C'est ce qu'on doit déduire de l'absence du titre de stratège dans la dédicace Ἐρ. ἀργ., l. 1., où l'on énumère si complaisamment les titres des membres de la famille.

Notre nouvelle restitution de la liste 1060 nous apprend donc seulement qu'Hégias (II) ne doit pas être éloigné de l'époque d'Arabianos. Il faut l'écarter le moins possible du début du III^e siècle, si l'on ne veut supposer une longévité exceptionnelle à sa grand'mère : elle était encore en vie sous

(1) Pour l'hésitation possible concernant la lecture du gentilice, cf. ci-dessus, n° 137.

(2) Nous ignorons, remarquons-le, le dème d'Hégias. Nous avons dit (n° 137) que VS attribuait sans preuve celui de Phalèreus au père de notre archonte.

(3) On ne sait si c'est le nom de notre archonte ou celui de son père que l'on doit retrouver dans un fragment de dédicace *AM*, V, 1880, p. 265 (cf. le n° 137).

son archontat (c'est en son honneur qu'Hégias (II) fait la dédicace où est mentionné son titre d'archonte) et elle était cousine de quatre archontes du temps d'Antonin (N^{os} 112, 113, 116, 122).

VS : 195/6.

167. — ΑΥΡ(ΗΑΙΟΣ) ΔΙΟΝΥΣΙΟΣ ΚΑΛΛΙΠΠΟΥ, ΑΛΜΠΤΡΕΥΣ : fin du II^e
ou commencement du III^e siècle (avant 212/3).

III, 1062 (1) : catalogue de prytanes, tribu Antiochis, précédé d'une dédicace à l'épistate Aelius Euphrosynos, Palléneus. Stratège : Cassianus, f. de Philippos, Steiries.

Ce catalogue est contemporain des n^{os} 1054-1056 (archontats d'Arabianos, 200/201-207/8, n^o 168 et de Quintus Kléon, 201/2-209/10, n^o 170) ; ce sont les seuls où Athèna Polias est également qualifiée d'éponyme des prytanes. Il est, en tout cas, certainement antérieur à 212/3 (2) : il n'y a que deux *Aurelii* sur quarante et un noms dont une douzaine à peine sont romains : on ne comprend donc guère pourquoi VS a attribué l'année 217/8 à Dionysios.

D suppose que 1062 n'est pas beaucoup plus ancien que 1054-1055 : ces trois listes ont ceci de commun qu'on n'y indique jamais le deme des prytanes. L'argument est sans valeur : on l'omet dans 1055 mais non dans 1056, qui sont tous deux de la même année, celle de Quintus Kléon. Nous ignorons donc s'il faut placer Dionysios avant ou après Arabianos et Kléon, archontes des catalogues 1054 et 1055.

Deux des prytanes (1062, ll. 23, 24), s'appellent *ἄλιος Μαμερτεῖνος* ; ce sont deux frères, car l'un est dit *νεώτερος*. L'un des deux doit sans doute être

(1) Nous ignorons si c'est à ce Dionysios ou à Aur. Dionysios d'Acharnes (212/3 ou peu après) qu'il faut rapporter le petit fragment de catalogue de prytanes 1062^a, archonte Aur. Diony[sios], tribu Hip[er]p[othontis]. Il ne reste que cinq noms de prytanes et les deux archontes homonymes se sont suivis de près. La tribu est incertaine et l'on pourrait restituer Diony[sodóros].

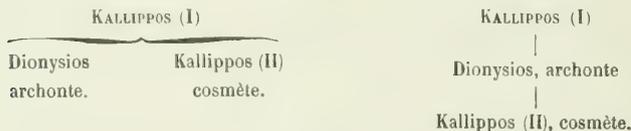
(2) Pour la constitution de Caracalla (212), accordant la *civitas* à tous les habitants de l'Empire, cf. l'archontat d'Arabianos, n^o 168.

identifié avec P. Aelius Lucius Mamertinus, Palléneus (696 ; dème de la tribu de nos deux frères, l'Antiochis) qui était éphèbe sous l'archontat de Cl. Hérakleïdès (1136, l. 7 ; vers 173/4, n° 131), en même temps que Tèlèsphoros, f. de Ménékr[atès, Philadès] (1136, l. 11). C'est ce même Tèlèsphoros qui est mentionné comme pédotribe à vie dans des listes qui se placent de 198/9 au plus tôt à 233/4 au plus tard ⁽¹⁾.

Le stratège Cassianus Philippos, Steirieus (1062, l. 13), pourrait être identifié avec le père de l'archonte Cassianus (221/2-234/5 ; n° 177) où de l'archonte Cassianus hièrokèryx, Steirieus (238/9 ou 242/3 ; n° 180).

De ces divers indices, il paraît résulter que l'archontat de Dionysios doit être placé au début du III^e siècle, en tout cas avant 212/3 et au plus tôt à la fin du II^e siècle.

On ne semble pas avoir remarqué que les textes 748 et 1197, l. 2, nous donnent le nom d'un de ses proches parents, M. Aurélius Kallippos, Lamp-treus, cosmète sous Fl. Asklèpiadès (238/9-243/4 ; n° 179). Ce ne peut être que son frère ou son fils :



Étant donnée la date où Kallippos a été cosmète, il vaut mieux croire que c'est le fils de Dionysios, ce qui confirmerait nos déductions : d'après les bustes conservés, on n'arrivait guère à être cosmète avant 35 ou 40 ans et souvent beaucoup plus ⁽²⁾.

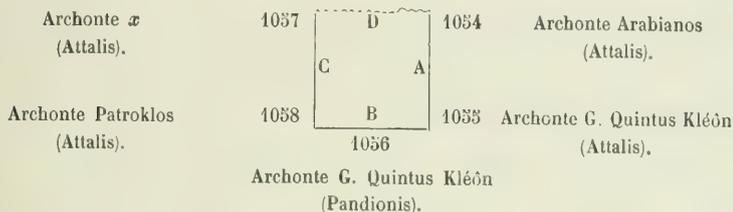
N, p. 159 : époque des Antonins ? *DE*, p. 120 et *DF*, 65 : temps des Antonins.
D : vers 210. *VS* : 217/8. *RE*, V, p. 909, n° 11 : début du III^e siècle (KIRCHNER).

(1) Sur ce pédotribat, cf. l'archontat d'Himertos, n° 160.

(2) *BCH*, XXXIX, 1915, p. 245.

168. — .Α.ΤΙΟΣ (4) ΑΡΑΒΙΑΝΟΣ, ΜΑΡΑΘΩΝΙΟΣ : 200/1 à 207/8
 et plus près de 207/8 que 200/1.

III, 1054 : catalogue de prytanes (tribu Attalis), gravé au haut de la face principale d'un hermès; en dessous, le catalogue 1055; sur les côtés, trois autres listes de prytanes, 1056 à 1058, disposés comme suit, d'après notre révision du marbre (retaillé sur la face D) :



La face qui porte les nos 1054 et 1055 est bien la principale : D, dans sa démonstration comme dans sa copie, néglige d'en donner la preuve. Elle nous est fournie par les restes d'un phallus. Arabianos doit donc être antérieur à G. Quintus Kléon et celui-ci à Patroklos : ce n'est que lorsque la face antérieure de l'hermès a été couverte d'inscriptions qu'on a dû utiliser les côtés, moins visibles, et le revers.

(4) Nous tirons cette lecture nouvelle du catalogue 1060 que nous avons revu :

. ΝΑΝ ΓΟΣΤΟΥΚ.
Α.ΤΙΟΥΑΡΑΒΙ.
 ΣΤΡΑΤΙ.
 ΟΜΕΝ.
 ΙΟΝ.

L. 2 : D lisait ΗΟΥ au lieu de ΤΙΟΥ, alors que nous savions par 1054 que le gentilice était en — ΤΙΟΣ, devant le surnom de notre archonte. Ce gentilice peut être [Δ]ῶ[μ]ῆ[ς]τιος, [Ἄν]θ[ῆ]ςτιος, [Ἄπ]ρ[ὸ]ςτιος ou [Βουλ]ρ[ὸ]ςτιος (pour ce dernier, cf. 1298). Il est difficile de choisir : il faut sans doute restituer aux ll. 1-2 : [ἐπὶ ἀρχοντος τοῦ κ[α]τὰ τίστου], titre qui suffirait à remplir toute la lacune mais devait être abrégé, car il ne cadre pas avec les restes de lettres de la l. 2.

III, 1060 : catalogue de prytanes de l'année où Arabianos était archonte et Aurélius [Melp]omé[nos], [Anti]no[eus], stratège (également cité dans la liste 1054).

III, 5 (Roberts-Gardner, II, n° 69; *SIG*³, 885; *IG*, II-III², 1078) : décret dont le *rogator* est Dryantianos, archonte [des Eumolpides]. III, 6 = *IG*, II-III², 1079 : duplicata du même décret, copié par Fourmont, récemment retrouvé à Vicence (*Comptes-rendus Acad. Inscrip.*, 1918, p. 226; *REG*, 1918, pp. 91 sqq.).

Le prytane Taxiklès, f. de Prôt[ogénès] (1054, l. 15) est connu par 1040, col. I, l. 21 (archonte Athénodôros, n° 141; ± 180/1 ou 183/4) et Pontios, f. de Dios (l. 26) par 1058, l. 16 (archonte Patroklos, trois ans au moins après Arabianos; n° 172).

Le même Taxiklès figure comme sophroniste dans le catalogue 1169, col. II, l. 20, l'année même ou son fils, Prôtogénès (col. II, l. 74), était éphèbe (archontat de Cassius Apollônios, 200/1-207/8. Cf. ci-dessus, n° 162).

Πίστος Βερ[υεικίδου] (1054, col. II, l. 10) et Ἐπιπτη[τος Συμ]φέρο[ντος] (col. II, l. 28) seraient respectivement fils de Βερ[υ]κ[ι]δ[ης] [Ἀθ]ηναίου Τυρμειδῆς (tribu Attalis), prytane sous Athénodôros (± 180/1 ou 183/4; 1040, col. I, l. 28), et de Συμφέρων Ἐπιπτήτου également prytane sous Athénodôros (1040, col. II, l. 12, n° 141). En outre, [Symph]érôn et son fils [Épik]tétos sont inscrits ensemble sur la liste de prytanes 1057, ll. 3-4, qui est de peu postérieure à Arabianos.

Πίστος Βερ[υεικίδου] et Γορ[γίας Ἡρακλειδου] (1054, col. II, ll. 10, 25), si ces restitutions sont certaines, étaient éphèbes de l'Attalis, le premier sous Bradua (186/7-191/2; n° 152. 1145, col. III, l. 8) ⁽¹⁾, le second en 192/3 (1160, col. IV, l. 44. N° 153).

Enfin, le prytane Αἰλ(ιος) Λόγισμος (l. 9) ⁽²⁾ doit être identifié avec l'éphèbe

(1) Π[ίστος Βερνε]ικίδου; à la ligne suivante : Κό[ντος Βερ]υεικίδου, son frère, sans aucun doute.

(2) Sur un personnage du même nom et du même dème, cf. WILHELM, *Beiträge z. gr. Inschriftenk.*, p. 95, n° 81, qui s'occupe des différents membres de cette famille.

homonyme (Agnousios, tribu Attalis), de l'année d'Himertos (1171, col. II, l. 84. N° 160), c'est-à-dire, entre 198/9 et 205/6.

De ces divers rapprochements, on peut conclure qu'Arabianos se place vers le commencement du III^e siècle et après Himertos- *ἀναρχία* (n° 160-161), donc au plus tôt en 200/201. Il ne faut pas trop le rapprocher d'Himertos : un certain temps a dû s'écouler entre l'époque où Logismos était éphèbe, sous Himertos, et celle où il est devenu prytane (1).

Mais il ne faudrait sans doute pas descendre plus bas que 211/2 : dans le groupe des catalogues n° 1054 à 1058, c'est-à-dire, dans ceux qui sont datés d'Arabianos, de Quintus Kléon et de Claudius Patroklos, il n'y a guère que deux prytanes qui portent sûrement le gentilice d'*Aurelius* (1055, col. II, ll. 7 et 9). C'est ce qui fait supposer qu'ils sont antérieurs à la constitution de Caracalla, accordant le droit de cité à tous les habitants de l'Empire, sauf aux *dediticii* (2). Si ces listes étaient postérieures à 212, la rareté du gentilice *Aurelius* surprendrait d'autant plus que nombre de prytanes portent des noms qui, pour avoir une forme romaine, ne sont sans doute pas ceux de citoyens romains (3).

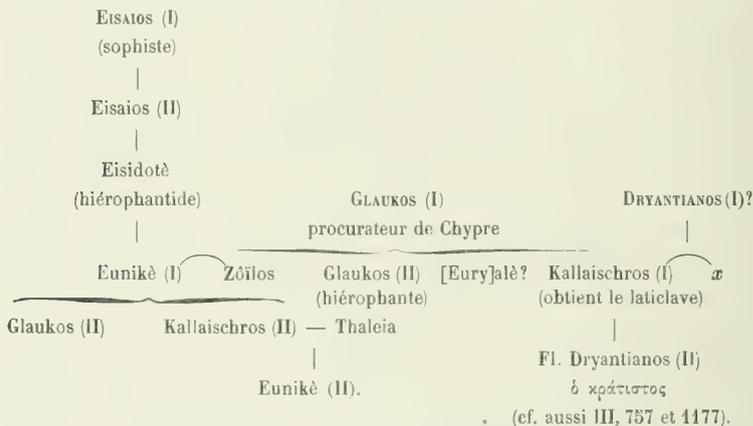
Je ne puis donc me rallier à l'opinion de D, (*SIG*³, 885. Cf. B. Keil, *Beiträge z. Gesch. d. Aereopags*, pp. 28 sq.) d'après qui Arabianos devrait se placer peu après 212 : elle est motivée par le fait que le *rogator* du

(1) Nous ignorons l'âge à partir duquel on pouvait faire partie du Sénat. Mais il semble bien que des jeunes gens de grandes familles, comme Aelius Logismos, pouvaient sans doute y entrer vers 25 ans, âge requis pour être sénateur à Rome et pour l'entrée dans les Sénats municipaux (cf. WILLEMS, *Le droit public romain*, pp. 442, 522).

(2) MEYER, *Pap. Giessen*, I, 2, p. 27 = WILCKEN-MITTEIS, *Grundzuge und Chrestomathie der Papyruskunde*, II, 2, p. 426, n° 377 déjà publiée en Egypte le 8 novembre 212. Pour ce qui concerne Athènes, cf. la bibliographie donnée par von PREMERSTEIN, *Jahr. oest. Inst.*, XVI, 1913, p. 269, n. 69, qui a montré que la constitution s'applique également aux *civitates federatae* comme Athènes.

(3) 1056, l. 29 : Πῖστος Πρωπύου; 1057, l. 17 : [Κό]λυτος, 1058, l. 22 : [Κό]λυτος Βερνεϊκίδου; 1054, l. 27 : Πρωπύος Ἐπιπύτου. On remarquera que le frère de Quintus, fils de Berneikidès, s'appelle Pistos, que son nom est purement grec, ce qui permet de supposer que *Quantus* a pris comme nom un prénom romain, sans avoir reçu la *civitas* : il le portait déjà comme éphèbe.

décret daté d'Arabianos est un nommé Dryantianos : il devrait être identifié, selon *D*, avec Dryantianos, f. de Kallaischros, éphèbe sous l'archontat d'Aurélius Dionysios d'Acharnes (n° 173), c'est-à-dire en 212/3 ou peu après (cf. 1177, l. 8). Il est évident que si l'identification est admise, Arabianos doit être postérieur à 212. Mais elle ne s'impose pas. L'éphèbe est qualifié de *κράτιστος συνκλητικός*, titre qui n'est pas donné au *rogator* du décret : il ne semble pas qu'on l'eût omis s'il s'agissait du même personnage (1). En réalité, le Dryantianos du décret (2) doit être un parent, peut-être le grand-père de l'éphèbe. Il faut évidemment rattacher celui-ci à une famille très connue d'Athènes, dont on peut reconstituer la généalogie comme suit :



Pour cette généalogie, je m'écarte, sur un point essentiel, du *stemma*

(1) Voir, pour Athènes, III, 689 ; *SIG*³, 1109, l. 9, 1110 ; l. 6. Ce titre doit probablement être restitué dans le catalogue *IG*, III, 1060 comme nous l'avons dit ci-dessus.

Sur le titre de *κράτιστος*, appliqué à des membres de l'ordre sénatorial, cf. *MAGIE, De Romanorum juris publici ... vocabulis sollemnibus ...*, pp. 31 et 112 ; *STEIN, Griech. Rangtitel in d. röm. Kaiserzeit, Wiener Studien*, XXXIV, pp. 162 sqq.

(2) L'auteur anonyme du compte rendu de *SIG*³, II, paru dans le *Journ. of Hell. Stud.*, XXXIX, 1919, p. 247, pense que c'est sûrement à la famille de ce Dryantianos qu'appartenaient Sulpicia Dryantilla (femme de l'usurpateur Régalianus. Cf. *RE*, Ia, p. 463).

dressé par B. Keil ⁽¹⁾ : j'estime que c'est avec Kallaischros (I) que la dignité sénatoriale est entrée dans la famille. Au lieu de restituer avec Keil la dédicace Έφ. άρχ., 1883, p. 142, n° 16, comme suit, restitution qui oblige, sans nécessité, à corriger un τε en δε et à supposer une sorte de parenthèse dans la phrase :

- πάππος θ' ἄρ' ἐμεῦ ⁽²⁾ πέλειν — =
10. Ζώϊλος, ὃς θιοῖσιν ἀδελφείοις φρον[ει ἴσα]
- τῷ μὲν ἀπ' αἰγλήεντος ἀνακτόρου ἱερο[φάντει]
- Γλαύκῳ ἀτὰρ σοφίης ἡγήτορι — τὴν (δ) ἐ Πλάτ[ωνος]
- δρέψατο — Καλλιαισχρῶ περιωνύμῳ· οὐ μὲν ἐμεῖο
- [τῆλ]οῦ συνκλήτσιο πέλει γένος· ἀνχόβι γίγ μο[ι]
- [nomen senatoris ἀνεψι]αδῶν ἔπεται κλέος Αὔσονίηθεν.

Je pense qu'il faut lire :

- φρον[έων εὔ] ⁽³⁾,
10. τῷ μὲν ἀπ' αἰγλήεντος ἀνακτόρου ἱερο[φαντεῖν]
- Γλαύκῳ, ἀτὰρ σοφίης ἡγήτορι τὴν τε πλατ[εῖαν]
- δρέψατο Καλλιαισχρῶ περιωνύμῳ· οὐ μὲν ἐμεῖο
- [τῆλ]οῦ συνκλήτσιο πέλει γένος· ἀνχόβι γίγ μο[ι]
- [λαμπρόν (?) ἀνεψι]αδῶν ἔπεται κλέος Αὔσονίηθεν.

Zôilos aurait donc obtenu pour son frère Glaukos la dignité de hiérophante et qui plus est (ἀτὰρ...τε) l'entrée dans l'ordre sénatorial pour Kallaischros, chef d'une des sectes philosophiques d'Athènes ⁽⁴⁾. D'après Hézychius,

(1) Pour tous ces personnages, cf. Έφ. άρχ., 1883, p. 142, n° 16; 1885, p. 149, n° 26; 1894, p. 205, n° 26 (WILHELM, *Beiträge*, p. 97). Pour la généalogie, cf. aussi TOEPFFER, *Attische Genealogie*, p. 317, 3 et B. KEIL, *Hermes*, XX, p. 626. La nôtre sera justifiée ailleurs : elle soulève une série de problèmes que nous ne pouvons aborder ici.

(2) C'est Eunikhè (II) qui est censée parler.

(3) Pour cette expression, cf. IL., A', 73; ODYS., η', 74; SOPH., *Aj.*, 491. Nous faisons dépendre πλατεῖαν et ἱεροφαντεῖν de δρέψατο, légère anacoluthie que facilite la nature substantive de l'infinifit.

(4) C'est le même que l'Athénien Kallaischros, disciple de Chrestos, qui se distingua dans la philosophie, cité par PHILOSTRATE, *Vit. Soph.*, II, 41 (omis dans *RE*, X, p. 1609).

πλατεῖα signifie *κόσμος τις* et l'on avait déjà supposé depuis longtemps qu'il s'agissait du laticlave (1). *Πλατεῖα* serait donc ici l'équivalent de *τὴν πλατύσημον*. L'épithète *λαμπρόν* fait songer à celle de *λαμπρότατος* qui s'applique aux membres de l'ordre sénatorial (2). Si Kallaischros est bien le premier de sa famille à obtenir cet honneur, il est inutile de restituer, au v. 14, le nom d'un sénateur dont les cousins, apparentés à la famille athénienne, auraient appartenu à l'ordre sénatorial. Ces cousins, issus de germaines, ce sont ceux d'Eunikè (II) (qui est censée parler dans l'épigramme que nous essayons de restituer), donc les descendants de Kallaischros (I).

D'après la généalogie de cette famille telle que nous la reconstituons, il n'y a, on le voit, aucune difficulté à admettre l'existence d'un Dryantianos (I), grand-père de Dryantianos, qui n'a pas droit au titre de *κρίσιςτος* et à l'identifier avec le *rogator* du décret qui nous occupe. Ce décret et par conséquent Arabianos, l'archonte qui le date, peuvent donc être antérieurs à 212. *D* s'était d'ailleurs aperçu déjà qu'il y avait une certaine difficulté qui s'opposait à l'identification des deux personnages du nom de Dryantianos : l'un d'eux est archonte du *γένος* des Eumolpides ; il fallait supposer que cette dignité avait été conférée à l'éphèbe Dryantianos peu après sa sortie de l'éphébie.

Comme il a été éphèbe en 212/3 au plus tôt (archonte n° 173), il faudrait alors, avec Kirchner, placer l'archontat d'Arabianos vers 220. C'est impossible, semble-t-il : il est improbable que Pinarius Proculus, archonte déjà entre 186/7 et 191/2, fût encore prytane (1054, l. 8) à une date aussi basse. Il est difficile aussi d'admettre que Pomp. Hégias (II), qui a été stratège (n° 166) après l'archontat d'Arabianos, ait exercé ces fonctions après 220 environ : il faudrait supposer alors qu'il s'est écoulé un intervalle trop long entre cette charge de stratège et son archontat qui ne peut se placer que dans les toutes premières années du III^e siècle.

(1) ESTIENNE, *Thes. ling. Gr.*, VI, p. 1174.

(2) Je n'ai pas trouvé d'exemple de *λαμπρόν* se rapportant à *κλέος*. L'épithète habituelle *ἐσθλόν* paraît ici un peu faible et *εὐρύ* donnerait un hiatus qu'on ne peut guère songer à éviter en le faisant suivre d'une particule, à cause du *γάρ* qui précède.

Si Arabianos est antérieur à 212, nous pouvons en dire autant de Gaius Quintus Kléon (n° 170) et de Tib. Claudius Patroklos (n° 172) dont les noms datent des listes de prytanes (1055, 1056, 1058) gravées sur le même hermès que l'une de celles (1054) de l'année d'Arabianos. L'onomas-tique, dans tous ces documents, atteste une époque antérieure à l'édit de Caracalla. De plus, nous connaissons l'archonte de 208/9 [ou 209/10], Flavius Diogénès (n° 189). Ainsi Arabianos, Kléon et Patroklos se place-raient respectivement, au plus tard, en 208/9, 210/1 et 211/2. Mais Kléon et Patroklos ne peuvent occuper deux années successives : d'après la dispo-sition des listes 1056 à 1058, sur l'hermès où elles sont gravées, nous avons vu que 1056 est antérieure à 1057 et celle-ci à 1058. Or, 1057 ne peut être de la même année que 1056, archonte Kléon, ni que 1058, archonte Patroklos : 1057 est une liste de l'Attalis et nous possédons la liste des prytanes de cette tribu pour l'année de Kléon (1055) et pour celle de Patroklos (1058). Il s'est donc écoulé un an d'intervalle au moins entre ces deux archontes.

Pour la date la plus basse qu'on puisse attribuer à nos trois archontes, en tenant compte de ce qu'ils sont antérieurs à 212 et que Fl. Diogénès ne peut être daté que de 208/9 [ou de 209/10], il ne reste que les deux combinaisons suivantes :

Arabianos	207/8	Arabianos	207/8
Diogénès	208/9	Kléon	208/9
Kléon	209/10	Diogénès	209/10
- x -	210/11	Patroklos	{ 210/1
Patroklos	211/2		{ 211/2

Diogénès étant plutôt de 208/9, on peut choisir la première.

Comme Arabianos ne peut être antérieur à 200/1, les deux autres sont, au plus tôt, de 201/2 et 203/4. Mais, pour nos trois archontes, il faut préférer la date la plus basse possible, si le prytane Logismos est bien le même que son homonyme, éphèbe vers 200.

N, p. 88 : 209. *DE*, p. 114 : avant Himertos (c'est-à-dire avant 210). *DF*, p. 62 : ± 205-208. *D* : début du III^e siècle; *SIG³*, 885 : peu après 212. *VS* : 215, 1. Wissowa, *RE*, II, p. 562, n° 2 : début du III^e siècle. Кирчурев, *IG*, II-III², 1078 : ± 220.

169. — ΦΛ(ΑΟΥΤΙΟΣ) ΔΙΟΓΕΝΗΣ ΜΑΡΑΘΩΝΙΟΣ : 208/9 [ou 209/10 ?].

III, 10 (Cf. Loeper, *AM*, XVII, 1902, p. 374; Roberts-Gardner, II, n° 68; *SIG*³, 872, n. 3; Nachmanson, *Histor. att. Inscr.*, 83) = IG, II-III², 1077 (1) : décret rendu à l'occasion de l'accession au trône d'un empereur dont le nom a été martelé (ll. 5-6). Boeckh (*CIG*, 353) l'identifiait à tort avec Caracalla dont le nom n'a jamais été martelé et subsiste d'ailleurs intact, en même temps que celui de Septime-Sévère, aux ll. 19-24 du même décret. Il s'agit évidemment de Géta, comme l'a vu D.

Le document est daté du 2(?)3^e jour (2) de la prytanie dont le numéro d'ordre est perdu (3) et du 30 (? d'après la copie de Fourmont) peut-être du 21 ou du 24 (selon Unger, *o. l.*, p. 762, qui corrige BA de la copie de Pococke, en KA ou ΚΔ) du mois Posidéon.

Nous ignorons la date exacte où Géta a été associé au trône par Septime-Sévère (4). On ne peut, en tout cas, placer cet événement plus haut que le 10 décembre 208 : Géta ne doit avoir revêtu la puissance

(1) Kirchner ne cite pas UNGER, *Zeitrechnung der Griechen und Römer*², p. 762, ni SCHMIDT, *Handbuch d. gr. Chronol.*, pp. 741 sq., qui se sont occupés des chiffres cités dans ce décret. Cf. aussi B. KEIL, *Beiträge zur Geschichte des Areopags*, pp. 31 sqq. et HASEBROEK, *Untersuchungen zur Geschichte des Kaisers Septimius Severus*, Heidelberg, 1921, pp. 143 et 188, n° 101.

(2) La lettre K (= 20) n'est attestée que par la copie de Pococke.

(3) UNGER (*Zeitrechnung der Griechen und Römer*², p. 762) restitue [ἔκττης], qui est impossible selon nous, l'année attique commençant depuis Hadrien en Boédromion ou septembre environ (cf. ci-dessus, p. 20).

(4) On admet généralement que l'évènement date de 209. ECKHEL, *Doctrina numerorum*, VIII, p. 427. D, III, 10 : septembre ou octobre 209. CAGNAT, *Cours d'épigraphie latine*⁴, p. 211. *Dizion. epigr.*, III, p. 526. SCHILLER, *Gesch. d. röm. Kais.*, I, p. 725. SCHMIDT, *o. l.*, pp. 741 sq. UNGER, *o. l.*, p. 762. DE CEULENER, *Essai sur la vie et le règne de Septime-Sévère* (MEM. DE L'ACAD. DE BELGIQUE, t. 43), p. 162. WIRTH, *Quaestiones Severianae, Bonn. Dissert.*, Leipzig, 1883, p. 13, pense qu'on pourrait peut-être descendre jusqu'au 10 décembre 208. Il semble que ce soit aussi l'avis de VON ROHDEN, *PIR*, III, p. 207, n° 32, et de PLATNAUER, *The Life and Reign of the Emperor Septimius Severus*, Oxford, 1918, p. 137 (cf. p. 209). Cf. par contre HASEBROEK, *o. l.*, pp. 142 sq. et 148 sq. (209; pas d'arguments nouveaux).

tribunicienne que quatre fois. Nous ne connaissons pas, en tout cas, de monnaie ou de monument qui mentionne sa 5^e puissance tribunicienne. Comme Géta est mort en février 212, on peut donc dresser le tableau suivant :

- Trib. pot. IV = 10 décembre 211 — février 212.
 » » III = 10 décembre 210 — 9 décembre 211.
 » » II = 10 décembre 209 — 9 décembre 210.
 » » I = 10 décembre 208 au plus tôt — 9 décembre 209.

Comme le mois Posidéon correspond à décembre-janvier (1), le décret III, 10 et l'archontat de Diogénès pourraient se placer dans l'une des années attiques 208/9 ou 209/10.

D s'est décidé pour l'année 209/10 et l'on s'est généralement rallié à ses conclusions. Elles reposent cependant sur des déductions d'Eckhel qui n'ont pas, quoi qu'en dise *D*, un caractère d'absolue certitude.

Pour Eckhel, Géta, qui n'était encore que *Caesar* en 208, peu de temps avant de partir avec son père et son frère pour l'expédition contre les Bretons (2), n'aurait été associé au trône qu'après son arrivée en Bretagne, en 209; de même, il avait reçu le titre de *Caesar* en Orient et son frère Caracalla celui de *Caesar* à *Viminacium* et d'*Augustus*, en Orient (3).

Mais si même Septime-Sévère a attendu pour élever Géta à la dignité d'*Auguste*, qu'il fût parvenu en Bretagne, il n'est pas prouvé que cette arrivée n'eut lieu qu'en 209 : du moins les historiens les plus autorisés de Septime-Sévère placent-ils cet événement en 208 déjà (4). Les titres accordés à Géta

(1) BISCHOFF, *RE*, X, p. 1591, 54 (*Kalender*).

(2) ECKHEL, VII, p. 230.

(3) ECKHEL, VIII, pp. 426 sq.

(4) DE CEULENEER, *o. l.*, p. 138, pense que Septime Sévère arriva dans l'île en 208 déjà et consacra l'hiver de cette année à des préparatifs de guerre. C'est aussi l'avis de PLATNAUER, p. 135; cf. WIRTH, *o. l.*, p. 13 et HASEBROEK, *o. l.*, p. 141. On remarquera que les monnaies de 208 déjà font allusion au départ (ECKHEL, VII, p. 206. HASEBROEK, *o. l.*, p. 141) et qu'Hérodien (III, 44, 3) insiste sur la rapidité du voyage : *ἄρυστας δὲ τὴν ὁδὸν ... παντός λόγου καὶ ἐλπιδος θῆπτων* (les routes de Gaule venaient d'être refaites. HASEBROEK, p. 141).

et à Caracalla, en Orient, l'avaient été, semble-t-il, à la suite d'une victoire, celle remportée sur les Parthes. Tel ne semble pas avoir été le cas pour l'élévation de Géta à la dignité d'*Augustus*. Le décret d'Athènes nous en fournit la preuve certaine. Septime-Sévère n'y porte pas encore le titre de *Britannicus Maximus*, usité cependant déjà en 209 et qui a dû être pris dès la fin de cette année-là ⁽¹⁾. Quelle que soit, en tout cas, la date à partir de laquelle il a été porté, il devrait figurer dans le décret d'Athènes si l'on suppose que Géta a été nommé *Augustus* à la suite de la victoire sur les Bretons. Donc ce décret ne peut guère être de 209/10 mais bien de l'année précédente.

D se trompait d'ailleurs lorsqu'il affirmait que Posidéon correspondait à novembre-décembre. Plutarque même ne dit-il pas ⁽²⁾ que ce mois équivalait à peu près à janvier? Si Géta avait été nommé empereur en décembre, le 10 au plus tôt, de l'année 208, la nouvelle de son accession au trône n'aurait-elle pu parvenir à Athènes le 30 (ou le 21-24) Posidéon 209, c'est-à-dire au cours du mois de janvier suivant? Il est exagéré de prétendre avec *D*, qu'il fallait deux ou trois mois pour cela ⁽³⁾.

Il semble bien difficile d'admettre que cette nouvelle ne soit arrivée qu'au cours du mois de janvier suivant la date du commencement de la 2^e puissance tribunicienne de Géta, à moins de supposer que la 1^{re}, qui marque la date de son élévation au trône, ne lui a été accordée que très peu de jours avant.

Il paraît donc possible, et même vraisemblable, que l'archonte Diogénès date de 208/9 déjà ⁽⁴⁾.

(1) COHEN, *Carac.*, 470; DESSAU, *ILS*, 431 (Rome). Cf. HASEBROEK, *o. l.*, p. 145.

(2) PLUT., *Caes.*, XXXVIII : Ἰσπαμένου Ἰαννουαρίου μῆνός (οὗτος δ'ἂν εἴη Ποσιδεῶν Ἀθηναίσις).

(3) VON ROHDEN, *PIR*, III, p. 207, a bien vu que l'on avait très bien pu avoir connaissance, en janvier, à Athènes, d'un événement qui se placerait au 10 décembre, date possible de la 1^{re} puissance tribunicienne de Géta. On n'oubliera pas qu'il existait sous l'Empire un service des postes accéléré (SEECK, *s. v. cursus publicus*, *RE*, IV, p. 1850) Sur la rapidité des communications dans l'antiquité, cf. W. RIEPL, *Das Nachrichtenwesen des Altertums*, Leipzig, 1913, ch. III, pp. 123 sqq.; FRIEDLÄNDER, *Sittengesch.*, I⁹, pp. 331 sqq.

(4) Nous remarquerons toutefois que, d'après le *Pap. Oxyrh.*, X, n° 1267, le titre d'*Auguste* n'était pas encore donné à Géta, en Égypte, le 5 janvier 209.

N, p. 159 : 198. *DE*, p. 118 : vers 198. *DF*, pp. 62, 65 : 198. *D* : 209/10. SCHMIDT, *Chronologie*, p. 741 : 209/10. UNGER, *Chronologie*², p. 762 : 209/10. NACHMANSOHN, *Hist. att. Inscr.*, 85 : 209. KIRCHNER, *RE*, V, p. 756, n° 48 et *IG*, II-III², 1077 : 209/10. VON PREMERSTEIN, *Jahr. oest. Inst.*, XVI, 1913, p. 252, n. 2 : 209/10. PLATNAUER, *o. l.*, p. 157, n. 2 : 208 ; p. 209 : 209. B. KEIL, *o. l.*, p. 51 : vers 209 (date admise sans discussion). [Cf. aussi l'archonte n° 147 qu'on a parfois identifié avec celui-ci.]

170. — ΓΑΙΟΣ ΚΥΝΤΟΣ ΚΛΕΩΝ, ΜΑΡΑΘΩΝΙΟΣ : 201/2-209/10
et plus près de 209/10 que de 200/1.

III, 1055 : ἐπι ἀρχοντος Γαίου Κυντου Κλε[ωνος] Μαραθωνίου ; 1056 : le nom de l'archonte est restitué en entier, mais avec certitude, le nom du stratège étant le même (P. Aelius Isochrysos, Pallèneus). — Wilhelm, *Beiträge z. gr. Inschriftenk.*, p. 99, n° 84 : catalogue des prytanes de l'Akamantis ἐπι ἀρχοντος Γ. Κυν. Κλέωνος Μαραθωνίου. Wilhelm lit : Κυν(ιαου), qu'il restitue également dans 1055. Il n'y a aucune raison de résoudre l'abréviation également que par Κύν(τας) : dans 1055, que nous avons revu, il n'y a aucun signe d'abréviation au-dessus de Κυντου. Il en est de même dans 1471, l. 7, pour le nom de Γάιος Κύντος Ἰμερτος, Μαραθώνιος, qui est probablement un frère ou un parent de Kléon. Comme ces deux noms ne sont connus que par le génitif, il se pourrait que Κύντος soit le prénom du père. Mais c'est moins probable (1).

Pour la date, voir l'archonte n° 168. Si Quintus Kléon est bien le frère de Quintus Himertos, archonte entre 198 9 et 205 6 (n° 170), on trouvera là un indice de plus qu'il a dû être éponyme tout au début du III^e siècle.

DF, pp. 44-45 : premières années du III^e siècle. *D* : début du III^e siècle. *ES* : 214 5. WILHELM, *o. l.*, p. 100, et KIRCHNER, *RE*, XI, p. 1058, n° 2 : début du III^e siècle.

171. — — ΦΡ ? [- ± 20 ? - ΜΑΡΑ]ΘΩΝ[ΙΟΣ] ? : commencement du III^e siècle,
au plus tôt.

III, 1066^a : liste de prytanes de la tribu Akamantis. L'épistate serait

(1) Ces observations avaient déjà été faites par nous *BCH*, XXXVIII, 1914, p. 385, n. 4. Pour Quintus comme nom propre à Athènes, cf. *Ep. ἀρχ.*, 1905, p. 181 : ἀρχων Κυντος Κύντου, Παμνούσιος (56/5).

Σκόμιος [Σταχάτονος Σφήτιος], dont *D* restitue le nom d'après 1053, l. 17, où l'on trouve un prytane de ce nom et de ce deme. Dans 1053, l. 8, figure Attikos, f. d'Eudoxos, Sphétios, qui avait été éphèbe en 172/3 (1133, col. I, l. 83; 34^e année du pédotribat d'Abaskantos. Archonte n° 130).

Il signe une statue érigée à Éleusis (702) ⁽¹⁾ postérieurement à 197, c'est-à-dire à la *consecratio* de Commode par Septime-Sévère.

Un autre des prytanes de 1053, l. 14, Akamas, f. de Prosdekto, était éphèbe en 192/3 (1160, col. III, l. 46. Archonte n° 153).

De ces rapprochements, *D* conclut que la liste 1053 se place entre 204 et 210 environ, ce qui est peut-être trop préciser. Notre archonte doit, en tout cas, dater du commencement du III^e siècle, au plus tôt.

La restitution du nom de l'archonte est d'ailleurs incertaine : *D* ne s'est pas aperçu que l'on pouvait restituer [Κο]σωκ[ι]δής, au lieu de [Μα]ρα[θ]ίων[ιος]; le marbre porte : ΘΩΙ. Mais nous ne connaissons pas un seul archonte de ce deme tandis qu'un grand nombre appartiennent à celui de Marathon.

172. — ΤΙΒ. ΚΑΑΥΔΙΟΣ ΠΑΤΡΟΚΛΟΣ, ΔΑΜΠΤΡΕΥΣ : 203/4-211/2
 et plus près de 211/2 que de 203/4 (un an d'intervalle, au moins,
 entre cet archontat et le n° 170).

III, 1058 : catalogue de prytanes de la tribu Attalis, 7^e prytanie.

Pour la date, voir l'archontat d'Arabianos et de Quintus Kléon.

DF, p. 45 : premières années du III^e siècle; p. 65 : 258. *D* : début du III^e siècle. *VS* : 216/7. *RE*, III, p. 2841, n° 265 (renvoi à Patroklos).

(1) LOEWY, *Inscriften gr. Bildhauern*, n° 456; ROBERTS-GARDNER, II, n° 326. On ne s'est pas aperçu que le fragment Έφ. άφχ., 1899, p. 208, n° 35, appartient aux ll. 5 à 40 de ce texte que l'on croyait perdu. Nous nous rangeons à l'avis de *D* qui pense que έποίησε ne peut désigner que le sculpteur et que rien n'empêche d'admettre qu'il ait été en même temps Eumolpide (cf. 703 : dédicace à l'Eumolpide Secundus At[likos], f. d'Eudo[x]os, Sphétios). Sur ce personnage, cf. C. ROBERT (*RE*, II, p. 2241, n° 20) qui attribue à *D* une opinion qui n'est pas conforme à celle exprimée dans le commentaire du n° 702.

173. — ΑΥΡ(ΗΑΙΟΣ) ΔΙΟΝΥΣΙΟΣ, ΔΙΟΝΥΣΙΟΥ, ΑΧΑΡΝΕΥΣ :

212/3 [ou peu après].

III, 4177 : catalogue éphébique ⁽¹⁾. *BCH*, XIV, 1890, p. 649, n° 2 = *SIG*³, 4110 (le gentilice de l'archonte n'est pas donné dans ce texte) : dédicace des *παιωνισταί* d'A-klépios de Munichie à Gaius Licinius Télémachos, κρητιστος λογιστής τῆς λαμπροτάτης Ἀθηνάων πόλεως ⁽²⁾. (1062^a : fragment de catalogue de prytanes daté d'Aur. Diony[sios] ; ce peut être l'archonte Dionysios f. de Kallippos, Lamptreus, n° 167, qui porte également le gentilice Aurélius et doit se placer à une date très voisine de Dionysios, f. de Dionysios ou, aussi, l'archonte Diony[sodóros], n° 154).

Tous les éphèbes du catalogue 1177 sont citoyens romains et presque tous sont des *Aurelii* : le texte n'est donc pas antérieur à la constitution de Caracalla, de 212 (avant le 8 novembre) ⁽³⁾. Dionysios a dû être en charge cette année-là ou peu après : il est contemporain du *curator* G. Licinius Télémachos, dont on restitue ⁽⁴⁾ avec vraisemblance le nom dans le décret III, 10, l. 33 (= *IG*, II-III², 1077. Cf. Nachmanson, *Hist. att. Inscr.*, 83), qui est de 208/9 ou 209/10 ; n° 169). Si Télémachos était déjà *curator* en 208/9 ou 209/10, il est bien difficile de croire que sa curatelle s'est prolongée beaucoup après 212/3 ⁽⁵⁾. Sous Dionysios, enfin, c'est toujours Stratón, f. de Kithairón qui est γραμματεὺς à vie. Il occupait cette charge

(1) Nous avons publié un nouveau fragment de ce catalogue, *BCH*, XXXIX, 1915, p. 261.

(2) Il y est question d'un [ἱερεὺς] Αὐρ. Ἐπίθωρος connu par 1299, l. 7 : [ἱερ]εὺς Ἐπίθωρος (catalogue de date et de nature incertaines).

(3) Cf. l'archontat d'Arabianos (n° 168).

(4) BÉRARD, *BCH*, XIX, l. l. Restitution admise par *SIG*³, l. l. La copie de Fourmont donne : λογιστής τῆς παρίδος ἡμῶν Γάιος ΑΙ - . Cf. *PIR*, II, p. 285, n° 475 et *Jahr. oest. Inst.*, XVI, 1913, p. 269, n. 70.

(5) Nous ignorons la durée exacte des fonctions de *curator rei publicae* à cette époque. Plus tard elles deviennent annuelles. *RE*, IV, p. 1810 ; *Diz. epigr.*, II, 2, p. 1351. Sur le prédécesseur de Licinius à Athènes, Cf. *Subatianus Proculus*, cf. *Bull. Arch. Cor. Trav. Hist.*, 1914, p. 117, n° 23 = CAGNAT, *Année épigraph.*, 1912, n° 107. DESSAU, *ILS*, 9488. Ce texte a été omis par VON PREMERSTEIN, *Jahr. oest. Inst.*, XVI, 1913, p. 269, n. 70, dans sa liste des *curatores* d'Athènes, à cette époque. Cf. aussi *BCH*, XXXIX, 1915, p. 260 et n. 4.

depuis 179/80 déjà (1160, col. I, l. 8 : 14^e année en 192/3 ; archonte n° 153) (1), et le catalogue 1177 est le seul postérieur à la constitution de Caracalla où ce secrétaire soit encore mentionné.

A, p. 159 : époque de Septime-Sévère. *DE*, p. 107 ; *DF*, p. 62 : 214 ? *D* : 212-221. BÉRARD, *BCH*, XIV, 1890, p. 650 : 211. *VS* : 219/20 ; *RE*, II, p. 2491, n° 118 (pas de date. *VS* se borne à affirmer qu'il y avait au moins deux archontes du nom d'Aurélius Dionysios). KIRCHNER, V, p. 909, n° 10 : 212-221. GRAINDOR, *BCH*, XXXIX, 1915, pp. 239 sqq. : 212/3 (ou peu après. *SIG*³, 1110, n. 1 : pas avant 212 mais pas beaucoup après.

174. — ΙΕΡΕΥΣ ΑΝ — — : ± 200 à ± 232.

III, 1204 : fragment de catalogue éphébique. Cosmète Εὐμαριπίδη[ς Ἐκπιγλ]ου? Βερενικίδη[ς], d'après *D*, qui renvoie au catalogue 1119, col. I, l. 13, où il est question d'un éphèbe Ἐκπιγλος Εὐκίρπου Βερενικίδης. La restitution nous paraît d'autant plus vraisemblable que l'anticosmète, sous ΑΝ — —, est *x*, f. d'Εκπαγλος, Βερενικίδης : on trouve plus d'une fois des membres de la même famille dont l'un est cosmète, l'autre anticosmète la même année (1124, col. I, ll. 2, 6 et 8 : cosmète Ἀθήναιος Ἀριστοβούλου, Κηρσιεύς ; anticosmète Ἀραστόβουλος Ἀθηναίου, Κηρι(σιεύς) ; ἡγεμῶν, Ἀθήναιος Ἀθηναίου, Κηρι(σιεύς) ; 1143, ll. 3 et 4 : [Εἰσαρχος ?] Ἀμφίου ἐξ Οἴου, cosmète ; Ἀμφίας ἐξ Οἴου, anticosmète).

Mais *D* a eu tort de lire, l. 3 [παιδοτριβού]ντος διὰ βίου παρ' ἐφ[ήβου], expression insolite, sans exemple dans l'épigraphie attique. Nous avons montré qu'il faut restituer [παιδοτριβού]ντος διὰ βίου Τηλέσφ[ερου Μενερχίτου Φιλίδου] (2). Il s'agit du successeur de Nikostratos, f. d'Hilaros, qui était encore en charge en 192/3 ; Télésphoros a dû le remplacer vers la fin du II^e siècle et rester pédotribe pendant le premier quart encore du III^e siècle : les textes (3) où il apparaît se placent approximativement entre 198/9 au plus tôt et 233/4 au plus tard (archontes n°s 160 et 176).

(1) Cf. l'archontat d'Aischinès (n° 136).

(2) *BCH*, XXXVIII, 1914, p. 433, n° 33. Nous avons revu le marbre, qui confirme la lecture de DUMONT, *Essai sur l'Éphébie attique*, II, p. 403, n° CXIV.

(3) Cf. l'archontat d'Himertos, n° 160.

Il est possible qu'il faille identifier notre archonte avec le $\text{ιε}\rho[\epsilon\upsilon]\varsigma \text{A} \dots \text{---}$, dédicant d'une statue, sous Asklépiadès (238/9-243/4, N° 179), et avec le $\text{ιε}\rho\epsilon\upsilon\varsigma$ inconnu, qui date la liste de prytanes 1037 ([$\epsilon\pi\iota \acute{\alpha}\rho\chi\omicron\upsilon\tau\omicron\varsigma \iota$] $\text{ιε}\rho\epsilon\upsilon\varsigma$ [ς] - - - ου) (début du III^e siècle); mais il existe aussi deux autres $\text{ιε}\rho\epsilon\upsilon\varsigma$, à peu près contemporains, P. Aelius Isochrysos, Pallèneus⁽¹⁾ et Isidōros, f. de Sôstratos, Marathōnios⁽²⁾, dont le nom pourrait également être restitué, dans cette liste 1037, avec une égale vraisemblance⁽³⁾.

GRANDOR, *BCH*, XXXVIII, 1914, p. 455 : ± 200-225.

175. — ΦΙΛΙΝΟΣ : 220/1 [ou 221/2].

SynceL., *Chronogr.*, p. 400 (Dindorf) : ἡ δὲ τῶν ἐνικυστῶν ἡρχθῆ τῶ δειδ' [δνα' Γ] ἔπει του κόσμου, Κρέοντος πρώτου ἄρχοντος ἡγησαμένου ἐπὶ τῆς 15 ὀλυμπιάδος⁽⁴⁾, οὗ δὲ ἐπὶ κα' ⁽⁵⁾. Ἀφ' οὗ ἐπὶ τῆς ὀλυμπιάδος⁽⁶⁾ ἄρχοντες εἶγ' [εἰκ' m] μεχρὶ Φιλίνου, καθ' οὗ ὑπετευσεν Γράτος Σαβινιανὸς Ρωμαίων καὶ Σέλευκος... κατὰ τὸν Ἀφρικανόν.

Les consuls contemporains de Philinos sont ceux de 221. On a donc le choix entre les deux années attiques 220/1 et 221/2. Les probabilités sont pour 220/1, l'année attique 220/1 comprenant la partie la plus longue (janvier-septembre) de l'année julienne 221⁽⁷⁾ et celle pendant laquelle les consuls en question sont entrés en charge.

CORSINI, *Fasti Attici*, IV, p. 187 : 221. MEIER, *Comm. epigr. sec.*, pp. 74, 92 : 221. HERTZBERG, *Gesch. Griechenl.*, III, p. 77, n. 56 : 220/1. N, pp. 155, 164 : 221. DE, p. 152 : 220 ou 221. DF, p. 62 : 221. VS : 221/2. JACOBY, *Beiträge zur alten Geschichte*, II, p. 419, n. 2 : 221/2. (HARNACK, *Die Chronologie d. altchristl. Litt.*, II, p. 90)⁽⁸⁾.

(1) IG, III, 1055. WILHELM, *Beiträge z. gr. Inschriftenk.*, p. 99, n° 84.

(2) *Ἀθήνησιον*, VII, 1878, p. 390, l. 6.

(3) On ne peut, en tout cas, y restituer le nom de Fl. Asklépiadès (n° 179), qui est du temps de Gordien III.

(4) 704/701.

(5) 680/677.

(6) 221/224.

7. La date de l'archontat de Kréon étant incertaine ne nous est d'aucune utilité pour déterminer l'année exacte de Philinos. On peut placer Kréon en 684/3 ou 683/2. Cf. J. BELOCH, *Gr. Gesch.*, II, 2, pp. 156 sq. DE SANGUIS, *Ἀθήνησιον*, pp. 80 sq. JACOBY, *Marm. Par.*, pp. 162 sq. Pour le début de l'année attique, en Boédromion (± septembres-octobre, depuis Hadrien, cf. ci-dessus, p. 20).

(8) Je n'ai pu me procurer H. GELZER, *S. Julius Africanus*, Leipzig, 1880-1898. Cf. aussi CHRIST, *Gr. Litt.*, II, 23, p. 1121; KRÖLL, *RE*, X, p. 116, n° 47.

176. — .I.IN — (1) : 218/9-233/4 et plus près, sans doute, de 218 que de 233 (neuf ans au moins avant le n° 179).

III, 4186 : catalogue éphébique. C'est toujours Téléspho[ros, f. de Ménékratès], qui est pédotribe à vie (l. 12) (2). Mais le γραμματεὺς à vie n'est plus Stratôn, f. de Kithairôn, secrétaire à partir de 179/80 (Cf. l'archonte n° 153), encore en charge sous l'archontat de Dionysios d'Acharnes (212/3 ou peu après; III, 1177, l. 11. Cf. archonte n° 173). C'est Syntrophos, f. d'E[ukarpidès, ἐκ Κοιδίης] qui l'a remplacé (l. 15) : la 22^e année de fonctions de celui-ci est mentionnée dans un catalogue (1198, l. 10) contemporain de Gordien III [Γορδώνεια (5), col. I, l. 19; 238/9-243/4; n° 180]. La première année de Syntrophos n'est donc pas antérieure à 217/8.

Mais il est certain que l'archontat de .I.IN — n'est pas la date initiale des fonctions du γραμματεὺς Syntrophos. Le catalogue 1184, où il apparaît déjà comme secrétaire (col. III, l. 15) est antérieur au n° 1186 : dans 1184, le διδασκάλος est toujours Εὐπόρος ('Επιγένορος Ἀχαρνεύς) (col. IV, l. 17), déjà connu par une liste datée de Quintus Himertos (1171, col. I, l. 90; 198/9-205/6) et par une autre qui se place entre 197/8 et 211/2 (4). Par contre, dans 1186, l. 36, c'est déjà Eutyichianos, f. d'Euporos, d'Acharnes, qui est διδασκάλος διὰ βίου (Cf. aussi 1187, l. 7).

Notre archonte tombe donc, au plus tôt, dans la seconde année de Syntrophos, pas avant 218/9.

(1) *D* lit avec Koehler : ἐπι ἀρχοντ[ος]..I.IN, lecture qui laisse supposer qu'on pourrait restituer ici [Φι:]λ[ε]β[ου], nom de l'archonte de 220/1 [ou 221/2] (n° 175), un contemporain du nôtre. La copie de Koehler nous paraît inexacte, après revision du marbre. La 3^e lettre ne peut guère être qu'un P ou un N, en tout cas, pas Λ.

(2) Cf. 1169, col. II, l. 12 (200/1-207/8. Archonte n° 162); 1171, l. 34 (198/9 à 205/6. Archonte n° 160); 1174, l. 7 (année suivante); 1177, l. 40 (212/3 ou peu après. Archonte n° 173).

(3) Ces fêtes ne se célèbrent plus après Gordien (cf. n° 180).

(4) Ἀθῆναιον, VII, 1878, p. 390, l. 26 (197/8 à 211/2 : mention des Commodeia et des Sévèr ia. Donc la liste est postérieure à la consecratio de Commode en 197 (cf. n° 148). D'après l'onomastique, le texte est antérieur à la constitution de Caracalla (212) accordant la civitas à la plupart des habitants de l'Empire (cf. n° 168).

D'après *D*, on peut hésiter entre deux restitutions : $\Sigma\epsilon\beta\eta\sigma[\sigma\sigma' \text{ } \Lambda\lambda\epsilon\tilde{\xi}\alpha]$ ou $\Sigma\epsilon\beta\eta\sigma[\sigma\sigma' \text{ } \Lambda\upsilon\tau\omega\omega]$ ou $\Sigma\epsilon\beta\eta\sigma[\sigma\sigma' \text{ } \epsilon\tilde{\beta}\sigma\sigma]$.

DF (p. 50), préfère la première, sans apporter d'arguments en faveur de son opinion, *D*, la seconde : la raison en serait que le nom de Commode ne pourrait figurer sur la même liste qu'Alexandre-Sévère qui l'estimait peu ⁽¹⁾.

Il en était tout autrement de Caracalla, dont le père se disait frère de Commode et l'avait fait déifier. Caracalla lui-même imitait Commode ⁽²⁾. En outre, on s'attendrait à trouver, après le nom de Commode, ceux d'autres empereurs si le texte datait d'Alexandre-Sévère.

Ces arguments ne sont pas convaincants : nous ignorons si d'autres empereurs qu'Hadrien et Commode ont été prytanes. Si le texte date du temps d'Alexandre-Sévère et si la liste des prytanes-empereurs est complète, il n'est pas plus étrange de n'y pas trouver le nom d'autres princes qui ont succédé à Commode, qu'il ne faut s'étonner de n'y pas voir figurer, entre Hadrien et Commode, Antonin, Marc-Aurèle et L. Vérus : si ceux-ci avaient été prytanes, ils auraient évidemment été inscrits dans la même tribu qu'Hadrien, empereur auquel ils se rattachaient par adoption ⁽³⁾. On remarquera aussi que, sur la liste 1041, telle que nous l'avons restituée plus haut (n° 139), seuls Hadrien et Commode sont énumérés parmi les prytanes de l'Hadrianis, sous Commode.

Nous nous étonnerons moins de voir rapprocher sur une même liste de prytanes les noms d'Alexandre-Sévère et de Commode, lorsque nous consta-

Démétrios et Philippos, prytanes dans les listes 1056 et 1062 qui datent des environs de 210. C'est possible, rien de plus. Mais comme tous ces personnages, de même que l'archonte n° 186, qui s'appelle également Cassianus, sont du même dème, il est à peu près certain qu'ils sont tous parents.

(1) [LAMPRID.], *Vit. Sev.*, 9, 2.

(2) [SPART.], *Vit. Sev.*, 41; *Vit. Carac.*, 9. Pour la *consecratio* de Commode par Septime-Sévère, cf. archonte n° 148.

(3) WEBER, *Untersuchungen z. Geschichte ... Hadrianus*, p. 172, n. 620. VON PREMERSTEIN, *Jahr. oest. Inst.*, XVI, 1913, p. 269 : c'est sans raison suffisante que ce dernier trouve dans le catalogue 1063, la preuve que Septime-Sévère et Caracalla étaient considérés par les Athéniens comme leurs concitoyens.

terons qu'au début tout au moins du règne du premier de ces empereurs, on continue à célébrer les *Commodeia*, à Athènes (1).

On se demande d'ailleurs si les préventions d'Alexandre-Sévère à l'égard de Commode étaient une raison suffisante pour forcer les Athéniens à rayer ce dernier de la liste des prytanes.

En outre, il est tout à fait improbable que le N qui suit Θεός Ἀδριανός appartienne au nom de l'empereur mentionné à la ligne précédente (2) : si le nom de celui-ci ne se terminait pas avec la ligne, le lapicide eût vraisemblablement continué à le graver au début de la ligne 2.

Mais rien ne prouve que le nom de *Severus* fût suivi d'un autre; s'il l'était, ce pouvait difficilement être de celui d'Ἀντωνεῖνος : dans les inscriptions attiques où figure Caracalla, cet empereur est appelé *M. Aurelius Antoninus*, ou simplement *M. Aurelius*, jamais *M. Aurelius Severus Antoninus* (3). Car le nom de *Severus*, partie essentielle de la titulature d'Alexandre-Sévère (4), manque presque toujours dans le nom de Caracalla : on ne le rencontre qu'une fois, dans un texte de Rome. Les autres exemples appartiennent presque tous à l'épigraphie d'Afrique (5).

L'examen des noms de prytanes apporte d'ailleurs quelques précisions concernant la date à attribuer à Cassianus.

L'éponyme des prytanes, dont le nom ne se restitue pas avec une entière certitude, serait [Thalès, fils de Dôsih]éος Pambô[tadès] : le personnage est connu par un texte de l'époque de Commode ou de Septime-Sévère (6). Il

(1) Sur ce fait non encore observé, cf. l'archontat d'Ἐπίκτιτος (n° 178).

(2) Ce ne peut être que la première lettre du nom d'un des prytanes qui devaient être répartis en deux colonnes, comme c'est fréquemment le cas dans les documents de cette espèce.

(3) III, 10, l. 21 (= IG, II-III², 1077) : Μάρκος Ἀδριανός Ἀντωνεῖνος (nous aurons peut-être l'occasion de montrer ailleurs que ces titres doivent également être restitués à la l. 1 de la dédicace Ἀθήναιον, X, p. 74, n° 6, devant le nom martelé de Géta); 633, l. 4 : *id.* 536, l. 6 : [Μάρκος Ἀ]δριανός.

(4) RE, II, p. 2527, l. 29 (GROEBE); LIEBENAM, *Fasti consulares*, p. 111.

(5) RE, II, p. 2436, l. 22 (VON ROHDEN); LIEBENAM, *o. l.*, p. 110.

(6) 1278, l. 13. Il ne peut être postérieur à 208/9 : en 209/10 au plus tard (archonte n° 169), le dadouque s'appelle Fabius (III, 10, col. III, l. 2 = IG, II-III², 1077. C'est le même que l'archonte n° 163 : 201/2 à 208/9), tandis que dans 1278, l. 24,

fut cosmète sous l'archontat d'Aurélius Dionysios d'Acharnes, c'est-à-dire en 212/3 ou peu après (1).

Parmi les prytanes on cite un *Λαμίσκος Χαϊρήμωνος* (frg. b, col. I, l. 8). Or, Lamiskos est le nom d'un éphèbe, dont la filiation est inconnue mais qui est, lui aussi, de la tribu Hadrianis (dème de Bèsa; 1188, frg. cde, l. 13). Vu la rareté du nom, les deux personnages sont certainement de la même famille. Mais l'éphèbe est-il le même que le prytane ou est-ce son fils? C'est ce que *D* ne s'est pas demandé, bien que la question soit importante pour la date de Cassianus.

Si l'éphèbe et le prytane homonyme ne sont qu'un seul et même personnage, on ne peut songer à placer Cassianus avant Alexandre-Sévère : le catalogue éphébique où figure Lamiskos n'est pas antérieur à 218/9 (2). Comme on ne trouve pas d'autre exemple du nom de Lamiskos, il est bien tentant d'identifier les deux personnages et de préférer, encore une fois, pour Cassianus la date la plus basse, c'est-à-dire l'époque d'Alexandre-Sévère.

Il ne faut attacher que peu d'importance au fait que la liste de prytanes datée de Cassianus est la seule, avec le n° 1062, qui se place vers le début du III^e siècle et avant 212/3 (n° 1067), où le nom de la tribu est donné à la fois dans l'intitulé et en tête de la liste des prytanes : il suffit de comparer les n°s 1055 et 1056 pour constater que des catalogues *d'une même année* ne se ressemblent (3) pas et qu'il serait dangereux de tirer argument de particularités de rédaction aussi peu importante que celle que *D* a relevée. On remarquera, en outre, que nous ne possédons pas de liste qui se place, d'une manière certaine, entre 1062 et 1063 et que l'usage d'indiquer la

le dadouque est Claudius dont le nom figure déjà dans 1051, l. 46 (± 190-200. Pour la date, cf. p. 209, n. 3).

(1) 757; 1177, l. 6. Cf. l'archonte n° 173.

(2) A cause du nom de *Ἐυπογραμμάτευς* On[èsim]os, f. d'E[ukarpidès] ἐκ [Κοίτης], l. 21, qui paraît être entré en fonctions la même année que son frère Syntrophos, *γραμμάτευς* en 217/8 au plus tôt. Cf. l'archonte n° 176 et *D*, III, 1188, p. 410, col. II.

(3) Dans 1055, contrairement à ce qui a lieu dans 1056, le dème des prytanes n'est pas mentionné.

tribu en tête des listes pourrait s'être introduit à partir du début du III^e siècle environ et s'être continué depuis : ajoutons que nous ne connaissons pas de listes complètes qui soient sûrement postérieures à celle de Cassianus. Cassianus aurait donc été archonte sous Alexandre-Sévère, c'est-à-dire, entre 221/2 et 234/5 (1). A cause du nom de Lamiskos, les premières années du règne de ce prince doivent sans doute être exclues.

C'est le nom de Cassianus qu'il faut, peut-être, restituer dans le frag. *Ép. ἀρχ.*, 1890, p. 153, n° 6, qui appartient au début d'une liste d'éphèbes :

[Ἐπι ἀρχῆς]υτος Κασσι —
 [ἀ κοσμητηρῆς] τῶν ἐπ[ηζῶν]
 — — — — ἀντ — —

En tout cas, trois des quatre noms d'archontes commençant par Κασσι — que nous connaissons (2), ne peuvent convenir ici : nous possédons le début des catalogues éphébiques officiels de leur année.

Cassianus ne doit pas être confondu avec son homonyme, *ἱεροποιεῖς*, qui est de l'époque de Gordien III (n° 180).

DF, p. 50 : 222-255 (259?) ; p. 62 : 225-228. *D* (III, 1065 et *Comment. in honor. Mommseni*, p. 250, n. 18) : sous Caracalla. *VS* : 218, 9(?) ; *RE*, III, p. 1667, n° 6 : 211-218. VON PREMERSTEIN, *Jahresh. oest. Inst.*, XVI, 1915, p. 269 : règne de Septime-Sévère.

(1) Alexandre-Sévère est monté sur le trône le 11 mars 222, donc pendant l'année attique 221 2. Il a régné jusqu'au 18 ou 19 mars 235, donc jusqu'à l'année attique 234,5 et il paraît certain que les listes de prytanes ne se gravaient pas toutes ensemble à la fin de l'année (cf. n° 126, p. 172, n. 3).

(2) N° 91, 162, 180. Il n'y a que pour Cassius Diogénès (n° 89) que nous ne possédions pas la liste éphébique de l'année.

(3) Cette date est absolument inexplicable : 218/9 tombe sous le règne d'Héliogabale, qui ne porte jamais le nom de *Severus*. Or le titre d'Ἀυτοκράτωρ, donné à notre empereur, prouve qu'il s'agit bien d'un prince régnant : si le texte datait de 218/9, on ne s'expliquerait pas comment ce titre aurait été appliqué à Caracalla, mort le 8 avril 217, date qui appartient à l'année attique 216/7. C'est à tort aussi que *VS* attribue le dème de Steiria à Cassianus, sans nous avertir qu'il n'y a, sur ce point, qu'une probabilité *supra*, p. 245, n. 3).

178. — [Ε]ΠΙΚΤΗΤΟΣ, ΑΝΑΡΝΕΥΣ : 226/7 à 234/5 et plus près de 226/7 que de 234/5.

III, 4192 : catalogue éphébique :

[Ὁ κοσμητὴς τῶν ἐφήβων Χρήστος Ἀ]φφριανοῦ Μαραθῶ(νιος) [ἀνέγραψε τοὺς τε συνίρχον]τας καὶ τοὺς ὑπ' αὐτῷ [ἐφηβεύσαντας ἐπ' ἄρχοντας Ἐ]πικτήτου Ἀχαρνέως.

DF, p. 47, restituait : [ἐπὶ ἄρχοντας Ἀ]φφριανοῦ et l. 3 [παυδοτριβούντος Ἐ]πικτήτου.

La restitution de Dumont donne des lignes fort inégales. Nous savons aussi (4192, col. I, l. 36) que le cosmète de l'année s'appelait Χρήστος. D'autre part, nous connaissons deux éphèbes Ἀφφριανὸς Ἀφφριανοῦ et Χρήστος Ἀφφριανοῦ, tous deux de Marathon (4154, ll. 19 et 20) et la dédicace 754 nous apprend que l'un des membres de cette famille a été cosmète (τὸν ἰὺν τοῦ κοσμητοῦ Αἰφ. Ἀφφριανοῦ Χρήστον, Μαραθῶνιον) (1). On peut ajouter que le nom de [Χρήστος Ἐπικτήτου] Φηγούσιος, restitué à la l. 5, de 4192, par Dumont, pour le [cosmète?], n'est pas connu. Aucun indice ne permet de supposer que le nom de Χρήστος existait dans la famille d'Épiktètos Φηγούσιος.

Il faut donc admettre, avec *D*, que le nom de l'archonte se trouve à la l. 3 (2).

Le catalogue 4192 n'est pas postérieur à l'année de la mort d'Alexandre-Sévère (18 ou 19 mars 235), donc à 234/5, car on célèbre encore les Sévéreia sous Épiktètos (col. I, l. 37); ces fêtes durent être supprimées après l'époque de cet empereur (3) : on ne les voit plus figurer dans les

(1) Il faut peut-être identifier avec le cosmète, Appianus de Marathon, connu par le fragment Ἐφ. ἀρχ., 1890, p. 108, n° 4 : [ψηφίσματι βου]λῆς καὶ δήμου, Ἀφφριανὸς Μα[ραθῶνιος ἀνέγρ]αψε τοὺς [ἐπίου]ς [ἐπίου]ς συνίρχοντας. Koumanoudis le prend, avec Dumont, pour un archonte. Mais ἀνέγραψε τοὺς ἐπίου]ς συνίρχοντας est la formule usuelle employée par les cosmètes, dans les listes éphébiques. Elle est inconnue, pour les listes d'archontes, et rien ne nous autorise à considérer Appianus comme un magistrat éponyme.

(2) Après les restitutions de *D*, certains ont continué à considérer Appianus comme l'archonte, sans donner les raisons de cette préférence qui ne s'explique guère que comme une erreur. Cf. Koumanoudis, Ἐφ. ἀρχ., 1890, p. 108, n° 4; Larfeld, *Bursians Jahresb.*, LXXXVII, 1895, p. 169.

(3) Cf. *D*, III, 421 (suppression des fêtes éphébiques en l'honneur des Antonins, sous les Gordiens).

catalogues postérieurs (1197, 1198, 1202), où la liste des jeux est complète.

Sous Épiktétos (col. I, l. 7), le *προσπάτης* est [Tib. Cl. Léosthén]ès, Méliteus, ἔτος κε'. La restitution de son nom, qui apparaît dans plusieurs autres catalogues contemporains, est certaine :

1177, col. I, l. 27 : archonte Aur. Dionysios d'Acharnes (212/3 ou peu après. N° 173) (1).

1178, l. 3 : restitution incertaine. Date inconnue.

1186, l. 13 : archonte . . . IN — (218/9-233/4. N° 176) (2).

1197, l. 7 : archonte Fl. Asklépiadès (238/9-243/4. N° 179).

1198, l. 7 (complété par Ἀθήναιον, VII, p. 392) : archonte Cassianus hiéro-kéryx ([238/9] ou 242/3. N° 180).

La 25^e année de Léosthénès ne peut se placer avant 226/7 : sous l'archontat de Fabius le dadouque (n° 163), qui date au plus tôt de 201/2, le *προσπάτης* n'est pas encore Léosthénès mais Ἀλεξ — (1175, col. I, l. 10). D (1192) pense qu'il faudrait retarder de quelques années l'entrée en charge de Léosthénès : il n'aurait sans doute pas succédé immédiatement à Alex — —. Nous ne sommes pas de cet avis et croyons, au contraire, qu'il ne faut pas descendre très bas dans le règne d'Alexandre-Sévère, pour l'archontat d'Épiktétos : on n'a pas observé que le nom d'une des fêtes des éphèbes, qui ne peut être que les Κ[ομόδεια] (3), a été martelé dans 1192, col. I, l. 25 ; il en est de même dans 1188 c, col. I, l. 7 (4), où l'on a, par contre, laissé subsister, comme sous Épiktétos, le nom des Sévèreia. Ces martelages ne s'expliquent que si ces catalogues ne sont guère postérieurs au début du règne d'Alexandre-Sévère qui, de même que les sénateurs ses

(1) Il porte ici son nom complet : Π.β. Κλ. Νίγρος ὁ καὶ Λεῖωσθένης Μελιτεύς.

(2) Il ne reste du nom que Κλ. Α.

(3) J'ai revu le marbre et lu *distinctement* le Κ, omis par les précédents éditeurs.

(4) Pour la date (pas avant 218 9), cf. ci-dessus, archonte n° 177. On ne lit plus rien du nom des Κομόδεια, mais c'est la seule fête dont le nom puisse avoir été martelé ici.

contemporains, ne cacha pas, dès son avènement, son mépris pour Commode (1).

DF, p. 49 : 220-250; p. 65 : 259. *D* : 250-255. *VS* : 251/2. *RE*, VI, p. 126, n° 2 : ± 250-255 (Kirchner).

179. — ΦΛΑΒΙΟΣ ΑΣΚΛΗΠΙΑΔΗΣ, [ΔΙΟ]ΜΑΙ[Ε]ΥΣ (2) : 238/9 à 243/4
(neuf ans au moins après le n° 176).

III, 704 : dédicace en l'honneur d'[Aphro]deisios, f. de Stéphanos, [Marath]ônios, prêtre de Triptolème et éponyme de la tribu Aiantis. Statue élevée *ἀγάλματι Ἀφροπαγειτῶ[ν] | α]ιτησαμένου τοῦ ἐπων[ύμου] ἄρχ[οντος] Φλ. Ἀσκληπιάδου* . . . ΜΑΙ . ΩΙ, τῶν ἱερέα, etc.

D, le seul qui ait publié ce texte, d'après une copie de Koehler, ne nous a pas donné son avis concernant le mot qui commence la l. 2. Il se borne à le transcrire | . . . μαι[ο]υ. *A* en juger d'après les lignes précédentes, il manque trois et non deux lettres devant le μ (5). Ce mot, d'après le contexte, ne peut se rattacher qu'au nom de l'archonte, le seul qui, avec aussi, semble-t-il, le mot litigieux, soit au génitif. Ce ne peut être, à cette place, que le nom du père où le dème de Flavius Asklèpiadès. Si l'on parcourt la liste des archontes, on s'aperçoit que, lorsque le nom n'est pas donné au complet, l'élément qui manque c'est la filiation, si bien que nous ne connaissons qu'assez rarement le nom du père des archontes. Nous sommes donc autorisés à chercher à restituer ici le dème d'Asklèpiadès. S'il y a une erreur dans la copie de Koehler, comme *D* l'admet (4), ce ne peut guère être dans la lettre ω, dont la lecture est donnée comme certaine, mais bien dans le υ, qui est indiqué comme douteux et dont la

(1) [LAMPRI]. *Vit. Alex.*, 7, 4; 9, 2 et 4.

(2) Sur ce personnage, cf. *BCH*, XXXVIII, 1914, p. 429 : dédicace au fils d'un Fl. Asklèpiadès qui ne pourrait être que le père ou le grand-père de notre archonte.

(3) Elles correspondent exactement, d'après la copie de Koehler, aux trois premières de [ἄρχ]οντος.

(4) *D* est aussi obligé, dans sa restitution, de ne pas tenir compte de l'espace d'une lettre indiqué par Koehler entre μαι et ω.

présence après un ω est difficilement explicable dans un mot grec. Il est donc vraisemblable que ce mot se terminait par $-\omega\varsigma$ ⁽¹⁾, ou par $\omega\upsilon$, désinences qui ne peuvent appartenir ici qu'à des génitifs de démoniques. Or, parmi ceux-ci, il n'y en a que deux qui puissent convenir ⁽²⁾: [$\Gamma\rho\upsilon\epsilon$] $\mu\alpha\iota[\epsilon]\omega\varsigma$ et [$\Delta\iota\omega$] $\mu\alpha\iota[\epsilon]\omega\varsigma$ ⁽³⁾. Le premier doit être rejeté comme trop long, tandis que le second nous donne exactement le nombre de lettres exigé et nous évite de nous écarter, comme le fait *D*, sur deux points de la copie de Koehler, sans réussir à combler la lacune.

Nous proposons également de restituer le nom de notre archonte, dont nous connaissons maintenant le dème, dans III, 57 (Roberts-Gardner, n° 95), ll. 3 et 4: [$\Phi\lambda.$ 'Ασκληπιεύ] $\delta\eta\varsigma$ $\Delta\iota\omega\mu\alpha[\epsilon\omega\varsigma]$. C'est une liste des largesses faites par ce personnage à l'Aréopage dont il est héraut en même temps que grand-prêtre des empereurs. *D* indique une lacune de huit lettres devant $-\delta\eta\varsigma$: c'est douze environ qu'il en manque, d'après la l. 4, où la restitution est certaine. Nous n'en obtenons, il est vrai, que 10, mais l'abréviation $\Phi\lambda.$ devait, comme c'est fréquemment le cas, être comprise entre deux signes de ponctuation.

Le personnage qui est l'objet de la dédicace 704 serait, d'après *D*, le fils de Stéphanos, éphèbe de la tribu Aiantis, vers la fin du II^e siècle (1165. col. III, l. 15) ⁽⁴⁾. Le dème de Marathon, celui d'Aphrodeisios, appartient bien à la tribu Aiantis: le rapprochement serait cependant moins contestable si le père de l'éphèbe s'appelait Aphrodeisios et non Tro(phimos). *D* en déduit que l'inscription se placerait vers le milieu du III^e siècle.

III, 1197: catalogue éphébique où sont mentionnés les $\Gamma\omicron\rho\delta\iota\kappa\upsilon\epsilon\iota\alpha$ (col. III, l. 26). Le texte est du règne de Gordien III (années attiques 238/9 à

(1) Sur l'estampage que nous devons à l'amabilité de M. Ch. Picard, Directeur de l'École française d'Athènes, on lit *très distinctement* l'angle supérieur du Σ .

(2) On peut s'en rendre compte aisément en parcourant une liste comme celle qu'a dressée von Schoeffer, s. v. $\Delta\eta\mu\omicron\iota$, *RE*, V, pp. 35 à 119.

(3) C'est la forme la plus employée sous l'Empire on trouve une fois $\Delta\iota\omega\mu\epsilon\upsilon\varsigma$ *RE*, I, l. p. 55.

(4) Cosmète (*D*, 704 dit par erreur archonte Alcamène, le même que le stratège de 208-9 ou 209/10 (III, 40, ll. 8, 14 = *IG*, II-III², 1077. Cf. archonte n° 169).

243/4) (1), car ces fêtes ne semblent plus avoir lieu après la mort de cet empereur (2).

On observera qu'il s'est écoulé au moins neuf ans entre l'archontat d'Asklépiadès et celui de — — — (n° 176) : sous ce dernier, le *διδικαστικός* à vie est Eutyichianos, f. d'Euporos, Acharneus (1186, l. 36). Sous Asklépiadès (l. 10), il a déjà été remplacé par Aurélius Palamédès, qui en est à sa neuvième année (*ἔτος θ'*). On ne pourrait donc placer à la fois le n° 176 à la date la plus basse (233/4) et Asklépiadès à la date la plus haute (238/9).

On remarquera, enfin, que l'une des deux années 238/9 et plus probablement 242/3, doit être réservée à Cassianus (n° 180).

X, p. 155 : 241? DE, p. 109 : 241-244. DF, p. 65 : 241. D : 258-244. VS : 240/1; RE, II, p. 4624, n° 15 : 258-244.

180. — ΚΑΣΙΑΝΟΣ ΙΕΡΟΚΗΡΥΞ, ΣΤΕΙΡΕΙΥΣ : [238/9] ou 242/3.

III, 1194 (reproduit dans le *BCH*, XXXIX, 1915, p. 350, fig. 25) : début d'un catalogue éphébique, daté de *παναθή[ναϊκῆ] κθ'*.

Ἐρ. ἀρχ., 1883, p. 19, n° 2 : dédicace de la Cité en l'honneur du hiérokéryx Cassianus; on y mentionne, parmi ses titres, une ambassade *εἰς Βρεττανίαν* (pendant l'expédition de Septime-Sévère, 208-211), son agonothésie des *Ἀθληταίαι*, sa qualité d'ancien stratège, enfin celle d'ex-archonte : il a dû, semble-t-il, n'exercer ces dernières fonctions que vers la fin de sa carrière.

Koumanoudis restituait aussi le nom de Cassianus dans un fragment de liste (*Ἀθηνῶν*, VII, 1878, p. 392, n° 2), qui complète, suppose-t-il, le début du catalogue éphébique 1198 : *ἐπὶ ἀρχοντος Κασ[σιανοῦ ἱεροκήρυκος, Στειριεύως]* (l. 3).

Koumanoudis donne la restitution comme douteuse. En tout cas, il ne peut être ici question de l'archonte homonyme Cassianus (n° 177), qui date,

(1) Gordien est monté sur le trône vers la mi-juin 238, donc peu avant le début de l'année attique 238/9, et il a régné jusqu'en février-mars 244, jusque dans la seconde moitié de l'année attique 243/4.

(2) On n'en trouve d'autre mention que dans la liste 1198, qui est de la même époque (n° 180).

au plus tard, de 254/5 : le catalogue 1198 mentionne, en effet, les *Γορδιάνεια* (col. I, l. 19), fêtes qui ne furent célébrées que sous Gordien III, semble-t-il (années attiques 238/9 à 243/4) (1). Encore moins pourrait-on restituer le nom de l'archonte G. Cassius (n° 162), qui se place entre 200/1 et 207/8. Par contre, *D* était, nous allons le voir, arrivé à la conclusion que la 29^e panathénaïde, celle qui est contemporaine de l'archontat de notre Cassianus, devait, de préférence, être datée du règne de Gordien III, de 238/9. Si ces conclusions doivent être légèrement modifiées (nous montrerons que cette date est peut-être trop haute de cinq ans), il n'en reste pas moins que, parmi les archontes connus, c'est le hiérokèryx Cassianus seul dont le nom peut être suppléé, comme l'avait proposé Koumanoudis, dans le catalogue 1198.

Pour essayer de fixer la date initiale de l'ère des Panathénées, *D* a utilisé, outre le catalogue 1194, qui mentionne la 29^e panathénaïde, le n° 1202, qui date de la 35^e, et une liste des victoires d'un pancratiaste, M. Aelius Aurélius Ménandros, d'Aphrodisias : l'une d'elles a été remportée lors de la 7^e panathénaïde (2).

Comme l'a très bien montré *D* (3), ces panathénaïdes désignent l'année même de la célébration de la grande fête des Panathénées et non pas, d'une manière plus vague, la période de quatre années qui separe deux Panathénées (4). Ces grandes Panathénées se célébraient la 2^e et non plus, comme jadis, la 3^e année de chaque olympiade, en Hékatombaion, depuis que ce mois, à partir du premier séjour d'Hadrien à Athènes (124/5), avait cessé d'être le premier pour prendre l'avant-dernière place dans l'année attique (5).

La 7^e panathénaïde ne peut être, au plus tard, que celle de 154/5 (ol. 233, 2) ou de 158/9 (ol. 234, 2) : Ménandros a été couronné, évidem-

(1) On n'en trouve qu'une seule autre mention, dans un catalogue 1197, col. III, l. 26 de la même époque.

(2) *Die attische Panathenaidenara, Commentationes in honorem Mommseni*, pp. 242 sqq. Cf. *RE*, I, p. 630; *N*, p. 95; *DE*, pp. 109 sq., GRANDBOIS, *BCH*, XXXVIII, 1914, pp. 396 sqq.

(3) *Ibid.*, p. 243.

(4) C'est ce que s'était borné à affirmer *N*, p. 95.

(5) *D*, *o. l.*, p. 244 et ci-dessus pp. 20 sq.

ment pour sa victoire au Capitolia, par Antonin (1). Or, cet empereur est mort en 161 (7 mars, année attique 160/1). De plus, dans la liste des victoires de Ménandros (2), celle remportée aux Panathénées n'a pas dû précéder immédiatement celle des Capitolia. La liste suit l'ordre chronologique et plusieurs victoires, l'une d'elles aux Olympieia, sont mentionnées entre celle des Panathénées et les Capitolia. Il est donc vraisemblable que la 7^e panathénaïde est, au plus tard, de 154/5. Sinon, il faudrait supposer que Ménandros a remporté ses principales victoires en un temps manifestement trop court. Donc, la 1^{re} panathénaïde ne tomberait pas avant 130/1.

D'autre part, la 35^e panathénaïde ne doit pas être antérieure à 246/7 (col. 256, 2). Le catalogue 1202 ne connaît ni les Commodia ni les Sévéria, qui se célébraient encore sous Alexandre-Sévère (3), ni les Gordianeia (238-244). Il ne pourrait donc se placer qu'avant 180, ou entre l'époque d'Alexandre-Sévère et celle de Gordien (235-238) ou après Gordien.

La première de ces hypothèses doit être rejetée : elle aurait pour effet de remonter le début de l'ère jusqu'au milieu du 1^{er} siècle, résultat incompatible avec ce que nous connaissons de la carrière de Ménandros. La seconde n'est pas plus plausible. Deux catalogues du temps de Gordien donnent, comme secrétaire à vie, Syntrophos, f. d'Eukarpidès, avec mention, dans l'un d'eux (1198, l. 10. Cf. 1197, l. 9), de la 22^e année de ses fonctions. Donc Syntrophos ne peut être entré en charge après 222/3, Gordien étant resté sur le trône jusqu'en février-mars 244 (année attique 243/4). Par conséquent, le catalogue 1202, où c'est Cl(audius) Antilochos (l. 31) qui est secrétaire, ne peut se placer entre l'époque d'Alexandre-Sévère et celle de Gordien, époque où Syntrophos était sûrement γραμματεὺς. La liste 1202 est donc postérieure au règne de Gordien, les Gordianeia n'y figurant pas, et date, au plus tôt, de 245 6. Et la 35^e panathénaïde remonte, au plus haut, à 246/7 (col. 256, 2), la première, par conséquent, à 140/1 et, au plus tard, d'après ce qui a été dit de Ménandros, à 130/1.

(1) LEBAS-WADDINGTON, III, 1620 a.

(2) *Ibid.*, 1620 b.

(3) III, 1192, col. I, l. 37 (227/6-234/5; n° 178); 1193, col. II, l. 11 (entre 230 et 235).

Du fait que l'éphèbe Hérennius Dexippos recensé, avec son frère Ptolémaïos, dans le catalogue 1202 ⁽¹⁾, ne peut guère être identifié avec l'historien Hérennius Dexippos qui vivait encore sous Aurélien (270-275), sinon sous Probus (276-282) ⁽²⁾ et repoussa une invasion des Hérules en 267 ⁽³⁾ mais doit être son fils, *D* a conclu que ce catalogue ne saurait être antérieur à 254/5 ni la 1^{re} panathénaïde à 118/9 : sinon, on devrait supposer que l'historien Dexippos naquit au début du III^e siècle et vainquit les Barbares lorsqu'il avait près de 70 ans, bien qu'il ne fût pas soldat de métier.

Enfin, la 35^e panathénaïde ne pourrait descendre jusqu'à 266/7 : l'historien Dexippos a été agonothète des Panathénées ⁽⁴⁾ et vraisemblablement de cette 35^e panathénaïde. La mention de la panathénaïde est exceptionnelle dans les listes éphébiques. Si elle est ajoutée sur le catalogue 1202, c'est qu'elle eut une importance spéciale : elle dut coïncider avec la consécration, par [Hér]ennius Dex[ippos] (III, 70^a = *SIG*⁵, 894), d'une statue d'Athéna. Or, l'agonothésie de Dexippos est citée dans une dédicace ⁽⁵⁾ qui serait antérieure à 267, d'après *D* : il n'y serait pas fait allusion aux exploits de Dexippos dans sa lutte contre les Barbares. Cette assertion est malheureusement démentie ⁽⁶⁾ par le premier mot même de l'épigramme qui accompagne la dédicace, et il

(1) L. 14; col. II, ll. 16, 17, 31, 32, 62, 63; col. III, ll. 17, 18, 146. Cf. aussi la dédicace III, 717. Les raisons apportées par *D* pour prouver que ce Dexippos est le fils de l'historien reposent sur l'hypothèse contestable que la dédicace III, 716 est antérieure à 267 (cf. ci-dessous). Mais nous essayerons de montrer (n° 183) que l'année même où Dexippos était éphèbe, l'historien du même nom remportait sa victoire sur les Barbares : par conséquent, on ne peut identifier les deux personnages et les conclusions de *D* restent debout quoique étayées d'arguments peu solides.

(2) *D*, *o. l.*, p. 243. Cf. SCHWARTZ, *RE*, V, p. 288, n° 5; CHRIST, *Gesch. gr. Litter.*, II, 2^e, p. 635. Cf. ci-dessous, archonte n° 183.

(3) RAPPAPORT, *Heruli*, *RE*, VIII, p. 1154 et SCHÖNFELD, *Gottl. RE*, suppl. III, p. 804. SCHWARTZ, *RE*, V, p. 288, n° 5; WACHSMUTH, *Die Stadt Athen*, I, pp. 706 sqq.

(4) III, 716 = KAIBEL, *Ep. gr.*, n° 878 et NACHMANSON, *Hist. att. Inschr.*, 85.

(5) III, 716.

(6) SCHWARTZ, *RE*, V, p. 289; GRÄNDOR, *BCH*, XXXVIII, 1914, p. 400.

vaut mieux ne pas tenir compte des arguments chronologiques que *D* en tire :

Ἄλιξι καὶ μύθοισι καὶ ἐν βουλαῖσι κρατίστους
 ἀνδρῶς ἀγαθίειτους γέγοντο Κεκροπῆ,
 οὐκ ἓνα καὶ Δέξιππον . . .

En fin de compte, le début de l'ère se placerait en 118/9, 122/3, 126/7 ou même, d'après nous, en 130/1. *D* préférerait 126/7 pour des raisons que l'on ne peut admettre. Il avait cru pouvoir établir un rapport entre cette ère, l'agonothésie d'Hérode Atticus et sa promesse de bâtir un stade panathénaïque tout de marbre blanc (1). Mais il semble bien résulter du texte de Philostrate (2) que l'agonothésie d'Hérode est postérieure à son archontat qui est lui-même de 126/7 (3). De plus, le Stade n'a guère pu être construit qu'après la mort du père d'Hérode (4), à une époque où Hérode, qui était citoyen romain, avait la libre disposition de sa fortune. Or, nous savons aujourd'hui que le père d'Hérode était encore patronome à Sparte, vers 135 (5).

Enfin, toutes les ères récentes ont été créées en l'honneur de souverains ou d'empereurs, aucune en l'honneur d'un simple particulier, même d'une munificence aussi royale que celle d'Hérode.

Il vaut mieux croire que l'ère doit être mise en rapport avec la fondation d'une agonothésie perpétuelle des Panathénées qui fut, nous croyons l'avoir montré ailleurs, instituée par Hadrien (6).

Si la restitution du nom de l'archonte Cassianus hiérokrèyx dans le cata-

(1) *D*, *o. l.*, pp. 251 sqq. Cf. PHILOSTR., *Vit. Soph.*, II, 1, 4, p. 58 (KAYSER).

(2) Cf. les remarques de JUDEICH, *Topogr. von Athen*, p. 98, n. 17.

(3) Cf. ci-dessus, n° 92.

(4) D'après PHILOSTR., *l. l.*, II, 1, 4, p. 58, Hérode ayant trouvé moyen d'é luder une clause très onéreuse du testament de son père en faveur des Athéniens, ceux-ci donnèrent une interprétation plaisante du nom de panathénaïque appliqué au Stade : κατεσκευάσθαι γὰρ αὐτὸ ἐξ ὧν ἀπεστεροῦντο Ἀθηναῖοι πάντες.

(5) *BSA*, XIII, 1906/7, pp. 202, 208; XIV, 1907/8, p. 94; XV, 1908/9, p. 69 (non cités par MÜNSCHER, *RE*, VIII, p. 927). Cf. *IG*, V, 1, 32 A, 62, 287.

(6) Pour cette agonothésie et l'ère des Panathénées, cf. GRAINDOR, *BCH*, XXXVIII, 1914, pp. 396-401.

logue 1198, où figurent les Gordianeia, est exacte, comme il le paraît, la 29^e panathénaïde ne pourrait être que celle de 238/9 ou de 242/3, ce qui mettrait le début de l'ère en 126/7 ou 130/1. Hadrien ne se trouvait à Athènes ni en 126/7 ni en 130/1, et il n'y a pas de raison spéciale de préférer la première ou la seconde de ces dates. Toutefois, nous dirons, à propos de l'archontat de Dexippos, que la 35^e panathénaïde est probablement celle de 266/7. L'ère aurait alors eu 130/1 pour point de départ et Cassianus serait de 242/3 plutôt que de 238/9.

DF, p. 49 : 259 ou 245. *D* : 250/1, 254/5 ou plutôt 258/9. *VS* : 258/9; *RE*, III, p. 1667, n° 7 : 258/9. GRAINDOR, *BCH*, XXXVIII, 1914, p. 400 et XXXIX, p. 550 : 258/9 ou 242/3.

181. — ΑΥΡ(ΗΑΙΟΣ) ΔΑΥΔΙΚΙΑΝΟΣ : [243/4, 247/8], 251/2, [255/6, 259/60 ou 263/4].

III, 1199 : catalogue éphébique. Pédotribe à vie, Aur(élius) Sérapion, ὁ καὶ Κράτων. Il n'était pas encore en charge sous Épiklétos (226/7-234/5. N° 178), mais il l'est déjà sous Asklépiadès (1197, l. 6; 238/9-243/4. N° 179) et Cas[sianus hiérokéryx] (1198, l. 6; 238/9 ou 242/3. N° 180).

Pour la l. 28, col. I, de la liste 1199, deux restitutions sont possibles :

ὑπο[παιδοτριβης].	ὑπο[ξάχαρος].
Αύρος(ήλιος) Εὐτ[υχιανός].	Αύρος(ήλιος) Εὐτ[υχιδής].

D considère la première comme inacceptable : d'après lui, Aurélius Polliôn (1) devait déjà avoir succédé comme hypopédotribe à Eutychiannos (2) sous l'archontat de Laudicianus. Il serait difficile de faire la preuve de cette assertion : parmi les fonctionnaires à vie de l'archontat de Laudicianus, dont les noms sont conservés, il n'y a guère que ceux du δεικτικαίος

(1) 1189, l. 6; [1191, l. 4]; 1193, col. I, l. 22 (230-235); 1202, col. I, l. 35 ([262/3] ou 266/7. N° 185).

(2) 1176, col. III, l. 24; 1177, col. I, l. 30 (212/3 ou peu après. N° 173); 1184, col. IV, l. 14 (pas avant 217); 1186, l. 28 (218/9-233/4. N° 176); 1187, l. 3.

Aurélius Palamédès (1) et celui de l'ὑπογραμματεύς Aurélius Onésimos (2) qui pourraient peut-être nous aider à trancher la difficulté. Or, Onésimos était déjà en fonctions sous l'hypopédotribe Eutyichianos (3) et rien n'empêche de croire qu'il ait pu en être de même de Palamédès : les lacunes sont trop nombreuses (4) parmi les noms des fonctionnaires éphébiques, vers la fin de l'hypopédotribat d'Eutyichianos et le début de celui de Polliôn pour qu'on puisse arriver à une solution définitive concernant la restitution litigieuse de la l. 28.

La revision du marbre n'apporte aucun argument pour ou contre l'une des deux restitutions : je tiens cependant pour à peu près certain qu'il faut s'en tenir à celle de *D.*

L'ὑποξικαρός Eutyichidès apparaît encore dans le catalogue 1202, col. I, l. 36, daté de Philostratos, c'est-à-dire de [262/3] ou de 266/7 (n° 185) : nous y apprenons qu'il exerçait les mêmes fonctions pour la 18^e année. S'il faut bien restituer son nom, sous Laudicianus, cet archonte ne pourrait donc être placé plus haut que 245/6. Dans la négative, on ne pourrait toutefois remonter beaucoup plus haut : sous Laudicianus (5), de même que sous Fl. Asklepiadès (238/9-243/4) (6), et, d'après ma nouvelle lecture (7), également aussi sous Philostratos encore ([262/3] ou 266/7), c'est le même personnage Ἀῤ. Κλαδίωυ qui est ἐπὶ Διογενείου. Il ne l'était pas encore dans l'un des derniers catalogues où Eutyichianos est hypopédotribe (1186, col. I, l. 28 : entre 218/9 et 233/4. N° 176) et il occupe

(1) 1193, col. I, l. 31 (230-235); 1197, l. 10 (9^e année de Palamédès, 238/9-243/4. N° 179); 1199, col. I, l. 31.

(2) 1186, col. I, l. 34 (218/9-233/4. N° 176); 1187, l. 5; 1188 *c d e*, col. I, l. 21 (pas avant 217); 1189, l. 8; 1193, col. I, l. 26 (230-235); 1197, col. I, l. 22 (238/9-243/4. N° 179); 1199, col. I, l. 33.

(3) 1186, col. I, l. 34 (cf. l. 28).

(4) Cf. le tableau dans LARFELD, *Handb. gr. Epigr.*, II, p. 353, les lacunes des catalogues 1188 à 1191, en ce qui concerne les fonctionnaires à vie.

(5) 1199, col. I, l. 39.

(6) 1197, col. I, l. 26 : [Κλ]ξδ[ίωυ].

(7) 1202, col. I, l. 42 : DUMONT, *Essai sur l'Éphébie attique*, II, p. 382 et Koehler lisaient Κξλλίωυ. *D.* n'avait admis cette lecture qu'avec doute (*an* Κ[λ]ξδ[ίωυ]?). Le marbre porte bien Κλξδ[ίωυ].

encore les fonctions plus modestes ⁽¹⁾ de *θηροποιός* dans 4195, l. 3 dont la date est inconnue.

Donc, si contrairement aux vraisemblances, Laudicianus était antérieur à 245/6, il ne pourrait l'être de beaucoup. D'autre part, il se place évidemment avant Philostratos ([262/3] ou 266/7), sous l'archontat duquel le *διδάσκαλος* Palamédès et Aurélius Onésimos, l'*ὑπογραμματεὺς*, ont déjà fait place à Symposios (1202, col. I, l. 37) et à Aurélius Éleusinius (col. I, l. 39).

On n'a pas tenu compte d'un indice chronologique assez important qui permet de préciser un peu la date de Laudicianus : à la l. 5 du catalogue daté de son nom, nous apprenons que son année coïncide avec l'une des grandes Panhellénies ⁽²⁾.

Les Panhellénia furent établis par Hadrien ⁽³⁾ et existaient déjà avant 137 ⁽⁴⁾. Il est légitime de supposer que leur date initiale est contemporaine de la fondation du Panhellénion, qui se place, selon toutes probabilités, en 131/2 ⁽⁵⁾. D'autre part, il est parfois question des grandes Panhellénies, comme c'est le cas notamment dans le catalogue 4199, l. 5. Il s'ensuit que ces fêtes étaient annuelles mais se célébraient périodiquement avec plus d'éclat, tous les cinq ans sans doute, comme les Panathénées. Si les premières grandes Panhellénies datent bien de 131/2 ⁽⁶⁾, Laudicianus

(1) Cf. *D*, 4195.

(2) Ἐπὶ ἀγωνοθεΐτου τῶν μεγάλων Πανηλλήνιον Ἄλ.—

(3) *Dio*, LXIX, 16, 1 (Boisset) : τὸν τε σιγῶν τὸν ἑαυτοῦ, τὸ Πανηλλήνιον ὀνομασμένον, οἰκοδομήσασθαι τοῖς Ἕλλησιν ἐπέτρεψε, καὶ ἀγῶνα ἐπὶ αὐτῷ κατεστήσατο.

(4) *Inscr. v. Olymp.*, n° 237. Cf. A. MOMMSEN, *Feste d. Stadt Athen*, pp. 168 sqq. ; *DS*, IV, p. 314 (Cahen).

(5) W. WEBER, *Untersuchungen z. Gesch. ... Hadrianus*, pp. 208, 268, 272.

(6) JUDEICH, *Topographie von Athen*, p. 96, n. 13, place les premiers Panhellénia en automne 137, en se basant sur l'inscription d'Olympie (*Inscr. v. Olymp.*, n° 237 : une victoire aux premiers Panhellénia y est mentionnée après une autre remportée à Olympie dans l'été de 137. Judeich suppose que l'achèvement du Panhellénion aurait entraîné jusque vers 137 et qu'il n'y aurait pas eu de fêtes avant cette date. Mais nous savons que le temple de Zeus Olympien ne fut consacré qu'en 131/2 (WEBER, pp. 268 sqq. et qu'il y eut cependant des Olympieia en 129 (WEBER, p. 210). De plus, *D* (*Inscr. v. OL.*, 237) avait par avance réfuté une hypothèse comme celle de Judeich, en faisant observer que c'est par suite d'un oubli, réparé après coup, que la mention des Panhellénia suit celle de la victoire aux jeux olympiques de 137. L'inscription est rédigée avec une évidente negli

n'aurait guère pu être archonte que dans l'une des années 243/4, 247/8, 251/2, 255/6, 259/60 ou 263/4 et plus probablement en 251/2 : les années 243/4, 247/8 sont exclues par la restitution probable du nom de l'ὑποζήτωρος Eutyclidès, dont la 18^e année est sans doute 266/7. Mais il ne faudrait pas s'éloigner beaucoup du temps de Gordien III : la rédaction du catalogue 1199 est identique à celle des documents similaires du règne de cet empereur ; *D* l'a déjà fait remarquer et *N* l'avait probablement déjà vu.

N, p. 161 : époque des Gordiens. *DE*, p. 108; *DF*, p. 65 : 247. *D* : peu après 245/6. *VS* : 246/7. *RE*, II, p. 2514, n° 160 (renvoi à Laudikianos).

182. — (ΚΑΛΥΔΙΟΣ) ΤΗΡΗΣ (1) : second quart du III^e siècle environ.

III, 705. Δελτίον, V, 1889, p. 133, n° 14. Deux dédicaces en l'honneur

gence. D'ailleurs, entre cette victoire de 137 et celle des Panhellènia, il est encore question de deux autres victoires, celles remportées aux Hadrianeia de Smyrne et d'Éphèse. Il est donc matériellement impossible que ces Panhellènia se placent en 137, car Judeich admet, avec A. MOMMSEN (*Feste der Stadt Athen*, p. 169), que ces fêtes se célébraient en Métageitnion (août-septembre), peu après les jeux olympiques qui se donnaient vers le mois d'août. On serait alors obligé d'admettre que les premiers Panhellènia n'auraient eu lieu qu'en Métageitnion 138, au plus tôt, donc après la mort d'Hadrien (10 juillet 138)!

Du reste, l'expression employée par Hieron., *ab Abr.*, 2148 (= 16^e année d'Hadrien ou 132. Cf. WEBER, p. 206, n. 736) *agonem edidit*, à propos des Panhellènia, semble bien indiquer qu'ils ont été fondés pendant le séjour de l'empereur à Athènes.

Enfin, d'après IG, IV, 1052 = SIG³, 842 (Cf. WEBER, p. 208, n. 738 et p. 268), il existait une ère qui portait de la consécration du temple de Zeus Olympien και της κτίσεως του Πανελληνίου (= 131/2) et il est légitime de supposer que c'est au début de cette ère que se plaçaient les premiers Panhellènia. Que l'on n'objecte pas qu'il y eut des Olympieia avant cette date; les Olympieia précéderent les Panhellènia : lors de son séjour à Athènes, en 128/9, Hadrien avait déjà dû consacrer la *cella* du temple de Zeus et l'autel destiné à son propre culte (WEBER, p. 210).

(1) Le gentilice n'est attesté que pour le fils de Tèrès. Mais le père de ce dernier a déjà été proconsul et portait, par conséquent, un gentilice, qui ne peut être que celui de son petit-fils (cf. III, 705 et Δελτίον l. l.).

Le *cognomen* était Τήρης et non Τήβενς comme on l'a admis jusqu'ici. Ce nom était sûrement terminé en — ρεντος, au génitif (III, 705, l. 6 : nous avons revu le marbre, le ρ [non β] est intact) et la lecture παῖδα Τήβεντος (Δελτίον, l. l., l. 4) est sûrement fautive (cf. sur ce point et sur le nom de Τήρης, différent du nom thrace homonyme, BCH, XXXVIII, 1914, pp. 386-388).

du proconsul Claudius Illyrius, fils de Tèrès, ancien archonte, petit-fils de Léontikos, ancien proconsul (1).

Mommsen (2) place la seconde de ces dédicaces au III^e siècle, d'après les particularités de l'onomastique, de l'orthographe (Μηρουκιανός = Μινουκιανός) et du nom de l'épimélète chargé de l'érection de la statue d'Illyrius : c'est M. Junius Minucianus ; à cause de la rareté de son nom, il doit être identifié avec le sophiste Μινουκιανός, f. du sophiste Nikagoras et contemporain de Gallien, d'après Suidas (3).

D'après Lolling, la restauration des murs d'Athènes, qu'une dédicace (III, 399. Cf. 400) attribuée à Illyrius, ne serait autre que celle qui eut lieu vraisemblablement sous Valérien (4).

Si Illyrius était bien un contemporain de Valérien et de Gallien (253-268), son père a dû être archonte dans le second quart du III^e siècle environ : il est difficile de croire, avec VS, que cet archontat, qui est antérieur au proconsulat d'Illyrius (παῖδα Τήρεντος τοῦ τῆν ἐπιώ[νυ]μον ἀρχὴν ἄρξαντος), ne date que du règne de ces empereurs, à une époque où le fils de Tèrès avait déjà atteint l'âge du proconsulat, c'est-à-dire 36 ans au moins (5).

VS (Tebens) : 258/9 (cf. RE, III, p. 2881, n° 365). PIR, I, p. 402, n° 824 : III^e siècle.

183. — II . EPENNIOΣ ΔΕΞΙΠΗΟΣ, ΠΤΟΛΕΜΑΙΟΥ, ΕΡΜΕΙΟΣ :
± 250 à 265 6.

III, 716 = Kaibel, *Ep. gr.*, n° 878 et Nachmanson, *Hist. att. Inschr.*, 85 :

(1) Illyrius : PIR, I, p. 381, n° 716 (III^e siècle). RE, III, p. 2725, n° 482 (vers le milieu du III^e siècle). Léontikos : PIR, I, p. 383, n° 732 (consul *suffectus* vers la fin du II^e siècle). RE, III, p. 2728, n° 203 (première moitié du III^e siècle). Cf. aussi HOMOLLE, BCH, 1906, p. 727 (proconsul ± 210). SIG³, 877 (± 200). LIEBENAM, *Fasti*, p. 65 (fin du II^e siècle).

(2) Lettre à Lolling, *Δελτίον*, I, I.

(3) SUIDAS, s. v. Μινουκιανός. Cf. OGI, 720, n. 3. Pour un éphèbe du même nom, cf. BCH, XXXVIII, 1914, p. 426, col. II, l. 38 (liste postérieure à 212, d'après l'onomastique).

(4) C. WACHSMUTH, *Die Stadt Athen in Altertum*, I, pp. 705 sq.; II, p. 498, n. 3. E. CURTIUS, *Die Stadtgeschichte von Athen*, pp. LXXIX, 39; 116, 314. JUDEICH, *Topographie von Athen*, pp. 103, 154, 337. BCH, XXXIX, 1915, p. 241, n. 4.

(5) Il faut trente ans pour brigner la prêture et cinq ans d'intervalle au moins entre la gestion de cette magistrature et le proconsulat prétorien. WILLEMS, *Le droit public romain*, pp. 454 et 549.

dédicace faite par ses fils à Dexippos, ἀρξάντα τὴν τοῦ βασιλέως ἐν θερμοβέταις ἀρχὴν καὶ ἀρξάντα τὴν ἐπινομίην ἀρχὴν καὶ πανηγυριστῆσαντα καὶ ἀγνοουθετήσαντα τῶν μεγάλων Παναθηναίων. Suit une épigramme qui débute par un éloge des Athéniens qui se sont illustrés *δίκη καὶ μύθοισι* et parmi lesquels on range Dexippos (ὧν ἓνα καὶ Δέξιππον). III. 717 : ἀρξάντα τὴν τοῦ βασι[λέ]ως ἀρχὴν καὶ ἐπινομί[ν]α ἀρ[χ]οντα. III, 715 : ἀρχων (il s'agit certainement de l'archontat éponyme. Cette dédicace fait partie d'une série trouvée dans la grotte d'Apollon du flanc nord de l'Acropole. Dans ces dédicaces, publiées ou republiées par Cayvadias, *Ἐφ. ἀρχ.*, 1897, pp. 88 sqq., la nôtre, p. 13, n° 16, les dédicants, d'anciens archontes, ont soin de spécifier s'ils ont été *βασίλεις* ou *θερμοβέται*, tandis que l'éponyme s'intitule simplement *ἀρχων* : cf. p. 12, n° 13, le cas de l'archonte éponyme Trébellius Rufus).

L'archontat de Dexippos est sûrement antérieur à son agonothésie des Panathénées, mentionnée déjà dans 716, mais non encore dans 717. On a manifestement suivi l'ordre chronologique dans 716 : c'est ce que montre 717, où la fonction de *βασίλεις* précède également l'archontat exercé l'année même où fut gravée cette dédicace (*ἀρχων*, non *ἀρξέας*).

Contrairement aux conclusions de Boeckh (*CIG*, 380) auxquelles s'est rallié *D*, il n'est nullement certain que l'archontat de Dexippos a précédé l'année où il repoussa une invasion des Hérules, en Attique.

Le mot *ἀλιή* (716, l. 8) fait évidemment allusion à cet exploit de l'historien (1) et l'épigramme ne permet nullement de déterminer à quel moment de sa carrière Dexippos devint archonte. Quant à son exploit, il date, en tout cas, de 267 (2).

Par conséquent, il ne nous reste, pour essayer de préciser la date de l'archontat, que le fait qu'il est sûrement antérieur à la 35^e panathénaïde. Nous avons montré plus haut (n° 180) que la 29^e devait tomber en 238/9 ou 242/3. La 35^e se placerait donc en 262/3 ou 266/7. Ainsi Dexippos aurait été archonte avant 262/3 ou 266/7.

Il faut, je pense, admettre que cette 35^e panathénaïde fut celle de 266/7.

(1) SCHWARTZ, *RE*, V, p. 289. Cf. ci-dessus, archonte n° 180.

(2) Cf. ci-dessus, archonte n° 180, p. 257, n. 3.

Il résulte de la dédicace III, 70^a (*add.* p. 484 = SIG³, 894), que lors de cette panathénaïde, et sans doute lors de la procession des Panathénées, l'on transporta, sur un char, une statue de culte, nouvelle ou restaurée, de Pallas (1). On peut croire que les Hérules, qui prirent Athènes en 267, commirent certains dégâts dans cette cité et détruisirent ou endommagèrent la statue de Pallas qu'il fallut remplacer ou restaurer (2). Dexippos était tout désigné pour réparer l'outrage fait à la déesse guerrière, à qui il attribuait sans doute la victoire que les Athéniens avaient, sous sa conduite, remportée sur les Barbares. Et c'est l'année même de cette victoire, année panathénaïque, qu'il aurait tenu à accorder à la déesse la réparation qui lui était due.

De plus, on ne l'a pas observé jusqu'ici, l'année de la 35^e panathénaïde, on célébra deux fois des Ἐπιπέικια (1202, col. II, ll. 35 et 38) : la première fois, l'agonothète était Trophimos, la seconde, Kléon. Mais ces éphèbes ne se sont-ils pas partagé l'agonothésie d'une seule et même fête? Ce partage est fréquent mais, alors, les noms des agonothètes se suivent et sont réunis par καί : c'est précisément le cas, la même année (col. II, ll. 39, 40), pour les Théseia : Ἐπιθύμητος καὶ Ἀγχιθων, Θησεῖων. Par contre, entre les deux mentions des Ἐπιπέικια sont intercalés les Athénaia et des Hadrianaia.

On chercherait vainement, dans les autres listes éphébiques, cette réapparition d'une même fête, avec un agonothète différent. Que faut-il en conclure? Les éphèbes ont dû célébrer d'abord les Ἐπιπέικια institués à l'époque de Marc-Aurèle et de Lucius Vérus (ci-dessus, pp. 163 sqq.) en l'honneur de la victoire de ces empereurs sur les Parthes. Ensuite, après la défaite des Hérules, ils ont fêté le triomphe de Dexippos sur d'autres Barbares, tout à la fin de l'année éphébique sans doute, à en juger d'après la place que les seconds Ἐπιπέικια occupent, avec les Théseia, au bout de la liste des fêtes.

(1) Τὸ ἔδος τῆς θεοῦ ἀνέσταν[σεν]. Cf. III, 1202, l. 14 : ἡνίοχος Παλλήναδος.

(2) C'est à tort d'ailleurs que RAPPAPORT *RE*, VIII, p. 1155, l. 31 impute à l'invasion des Hérules les dommages causés à Eleusis, d'après *CIG*, 401 (il aurait dû citer *IG*, III, 713 = *AM*, IX, 1884, p. 387). Il faudrait plutôt les attribuer à l'invasion des Kostobokes, en 170. Cf. von PREMERSTEIN, *Klio*, XII, 1912, p. 151.

Certes, on s'attendrait peut-être à ce que l'agonothésie de ces Épineikia ait été dévolue à l'un des deux fils (1) du vainqueur, à Ptolémaïos ou à Dexippos : mais ils avaient déjà supporté les charges des Asklepeia et des Antoneia, mentionnés avant les premiers Épineikia (col. II, ll. 31, 32), et sans doute, préférèrent-ils, par modestie, laisser à l'un de leurs camarades le soin de fêter la victoire de leur père.

Si notre hypothèse est exacte, l'archontat de Dexippos serait antérieur à 266/7. De combien, c'est ce qui est difficile à déterminer. Nous savons que l'historien vécut, au plus tard, jusqu'au règne de Probus (276-282), selon Eunape (2), d'Aurélien (270-275), selon Suidas (3). De plus, il avait déjà deux fils en âge d'éphébie l'année de la 33^e panathénaïde. Si celle-ci est bien celle de 266/7, et si ses deux fils étaient âgés alors de 18 ans environ, on doit supposer qu'en 266/7, Dexippos avait, au moins, une quarantaine d'années et qu'il était né, au plus tard, vers 225. Des personnages de l'importance d'Hérode Atticus ne sont pas arrivés à l'archontat avant 26 ans environ. Et l'on ne se tromperait sûrement pas de beaucoup en admettant que Dexippos n'a guère pu devenir archonte avant le milieu du III^e siècle, à peu près.

CORSINI, *Fastù Attici*, IV, p. 190 : 269. BOECKH, *CIG*, 380 : avant 269 environ. MEIER, *Comm. epigr. sec.*, pp. 75, 82 : ± 270. HERTZBERG, *Gesch. Griechenl.*, III, p. 78, n. 56 : après 262/5. N, p. 139 : ± 270. DE, pp. 110, 117 : vers 269. DF, pp. 65, 68 : 266. D : vers 260 (*indices*, p. 512). VS : 265/4-268/9. SCHWARTZ, *RE*, V, p. 288, ne propose pas de date. CHRIST, *Gr. Litt.*, II, 2^e, p. 655 : peu après 262.

(1) D, *Comm. in honorem Mommseni*, p. 245, a essayé de montrer que les éphèbes Hérennius Ptolémaïos et Hérennius Dexippos (1202, l. 14; col. II, ll. 16, 17, 31, 32, 62, 63 et III, ll. 17, 18, 146) sont bien les fils de l'historien et que le second ne peut être identifié avec l'historien lui-même. Les raisons données par D sont, en partie, caduques (ci-dessus, p. 257) mais ses conclusions restent justes, semble-t-il, et trouvent confirmation dans le fait que la 33^e panathénaïde est, vraisemblablement, l'année même de la victoire de l'historien Dexippos.

(2) EUNAP., *Vita Porph.*, p. 457, 44 (BOISSONADE²).

(3) SUIDAS, Δέξιππος (éd. BERNHARDY, I, 1, p. 1210). CHRIST, *Gesch. d. gr. Litt.*, II, 2^e, p. 655. On observera que son père, Hérennius Ptolémaïos, était éphèbe (1148, l. 20; 1149, l. 11) entre 185/3 et 190/1 (n^o 147).

184. — Imp. Caesar P. Licinius Egnatius Gallienus Aug. : 264/5.

[Treb. Pol.], *Vit. Gall.* 11, 3 : *cum tamen sibi milites dignum principem quacerent, Gallienus apud Athenas archon erat, id est summus magistratus* (1), *vanitate illa qua et civis adscribi desiderabat et sacris omnibus interesse* (2). Il résulte de ce passage que l'empereur a géré lui-même l'archontat.

On est d'accord pour ne pas faire remonter cet archontat plus haut que 260, année à partir de laquelle Gallien règne seul. Mais je ne vois aucune raison sérieuse de le placer vers 260, ni, surtout, comme le veut Hertzberg, en 262 ou 263 : d'après lui, l'empereur serait venu à Athènes après avoir étouffé la révolte des soldats, à Byzance, en 262, et avant de rentrer à Rome pour y fêter le dixième anniversaire de son avènement (3). Le texte de la *Vita* contredit formellement cette hypothèse : *interfectis sane militibus apud Byzantium Gallienus... ROMAM CURSU RAPIDO CONVOLAVIT convocatisque patribus decennia celebravit.*

Dans la *Vita*, l'archontat de Gallien est mentionné entre les événements de 264 et ceux de 265 (4). Il semble même que l'auteur ait pris soin d'opposer la conduite de l'empereur, plus occupé de choses futiles que du soin de délivrer son père, à celle d'Odaenathus de Palmyre dont les succès remportés sur les Perses mettaient encore mieux en relief la coupable inaction de Gallien. C'est donc en 264/5 qu'il conviendrait, semble-t-il, de placer l'archontat de cet empereur (5).

(1) PEISCHENIG, *Beiträge zur Textkritik der Scriptorum historiae Augustae*, Vienne, 1879, p. 37, a proposé de supprimer ces quatre mots, comme étant une glosse. C'est à tort : ils sont nécessaires pour préciser qu'il s'agit bien de l'archontat éponyme.

(2) Sur ce passage, cf. HOMO, *Revue historique*, 1913, II, p. 9 et B. KEIL, *Beiträge zur Geschichte des Areopags*, pp. 84 sqq. et n. 128.

(3) HERTZBERG, *Gesch. Griechenlands unter d. Herrschaft der Römer*, III, pp. 78, n. 36 et 165, n. 25.

(4) *Vit. Gall.*, 10, 1 : victoire d'Odaenathus sous les consuls de 264 ; 12, 1 : Odaenathus reçoit le titre d'Auguste, en 265.

(5) Je n'ai pu me procurer l'ouvrage de ROTHKEGEL, *Die Regierung des Kaisers Gallienus*, Glatz, 1894.

CORSINI, *Fastī Attici*, III, p. 189 : 263 (1). MEIER, *Comment. epigr. sec.*, pp. 73, 82 : vers 260. HERTZBERG, *o. l.*, III, p. 78, n. 56 : 262 ou 265 ; p. 165, n. 25 : 265. N, p. 158, et DE, p. 117 : ± 260. DF, pp. 63, 65 : 260. VS : 260/1. Cf. aussi PIR, II, p. 278, n° 135 (pas de date proposée). [PARIBENI, s. v. Gallienus, *Dizion. epigr.*, III, p. 425, ne mentionne pas l'archontat de Gallien]. VON DOMASZEWSKI, *Geschichte der römischen Kaiser*², II, p. 306, et *Philologus*, LXV, 1906, p. 352, n. 37 : 264 (l'auteur se borne à affirmer, à propos du passage de la *Vita*, II, 3, que *die Dinge werden im Jahr 264 erzählt, weil Gallienus damals wohl Archon gewesen ist*).

185. — ΛΙΟΥΚΡΙΟΣ) ΦΛΑΒΙΟΣ ΦΙΛΟΣΤΡΑΤΟΣ, ΣΤΕΙΡΕΥΣ : [262/3] ou 266/7.

III, 1202 : catalogue éphébique daté de la 35^e panathénaïde (παναθηναϊκὴ λέϊ) = [262/3] ou 266/7. Cf. l'archontat de Cassianus le hiérokéryx (n° 180) et celui de Dexippos (n° 183) (2).

N, pp. 95, 163 : ± 247-250. DE, p. 109 : 247/8. DF, pp. 49, 63, 68 : 250/1. D (Cf. *Comment. in honor. Mommseni*, pp. 242-255) : 254/5, 258/9, ou plutôt 262/5. VS : 262/5. PIR, II, p. 153, n° 71. RE, VI, p. 2608, n° 146 (renvoi à Philostrate). MÜNSCHER, *Philologus, Sup.*, X, 1907, pp. 491, 515, et C. FREDRICH, *IG*, XII, 8, p. 5, et *Deut. Literaturz.*, 1909, p. 1118 : mêmes dates que D. CHRIST, *Gesch. d. gr. Litt.*, II, 2⁵, p. 609, n. 4 : 262/5.

186. — ΕΡΜΟΓΕΝΗΣ : 386/7.

III, 173 (Roberts-Gardner, II, n° 143 ; Svoronos, *Das athenen Nationalmuseum*, pp. 478 sqq. ; Έρ. ζεζ., 1911, pp. 46 sqq., pl. IV, 1, 2 ; SIG⁵, 907 ; G. Rodenwaldt, 76^{es} *Berlin. Winkelmannsprog.*, p. 14) : μετὰ τὴν ὑπατ(είαν)

(1) Il y a lieu d'observer que Corsini n'est arrivé à une date presque exacte que grâce à une interprétation tout à fait erronée du texte de la *Vita* : d'après lui, il signifierait que l'archontat de Gallien date de l'année même où celui-ci est monté sur le trône !

(2) Cet archonte est sûrement apparenté au sophiste Philostrate, auteur des vies des sophistes et de celle d'Apollônios de Tyane (CHRIST, *Gesch. d. gr. Litteratur*, II, 2⁵, p. 609, n. 4). D'après MÜNSCHER (*Philol. Sup.*, X, 1907, pp. 491, 515, 519 [stemma]), et FREDRICH (*Deut. Literaturz.*, 1909, p. 1118 et *IG*, XII, 8, p. 5), ce serait l'auteur des *Imagines*, né en 191, et qui aurait été archonte à 72 ans (d'après nous 76) au plus tard. Cette hypothèse nous paraît incertaine.

Ἰωνίου καὶ | Εὐδοίου, πρὸ ἑξ καλ(ωνδῶν) Ἰουνίου | ἀρχ(οντος) Ἐρμογένους Ce postconsulat date de 387 (1). Comme la dédicace est du 27 mai, il s'ensuit que l'archontat d'Hermogénès correspond à l'année attique 386/7 et non à 387/8, comme le prétend VS.

DF, pp. 52, 65, 65 : 386. D : 387. VS : 387/8. ROBERTS-GARDNER, *l. l.* : 387. SVORONOS, *o. l.*, p. 481, pense qu'il faut lire ἀρχ(ερατεύοντος) au lieu de ἀρχ(οντος), parce que l'archontat, d'après Africanus, aurait été supprimé en 221 ! (2). KIRCHNER, *RE*, VIII, p. 862, n° 1, 2°, et SIG³, *l. l.* : 387.

187. — ΦΑΙΔΡΟΣ ΖΩΙΑΟΥ (ΠΑΙΑΝΕΥΣ ?) : fin du IV^e siècle ou début du V^e.

III, 239 (Wachsmuth, *Die Stadt Athen im Alterthum*, p. 704, n. 2. Wheeler, *Papers of the Amer. School ... at Athens*, I, p. 137. A. Müller, *Lehrbuch der griech. Bühnenaltert.* [*Hermann's Lehrbuch d. gr. Ant.*, III, 2], p. 88, n. 2. Curtius, *Die Stadtgeschichte von Athen*, p. XCIII, 22. Dörpfeld u. Reisch, *Das griech. Theater*, p. 94. Roberts-Gardner, II, n° 246) : dédicace gravée sur la marche supérieure de l'escalier conduisant de l'orchestre à la scène du théâtre de Dionysos.

Phaidros se qualifie d'Ἀτθίδος ἀρχάς : il n'y a pas de raison suffisante pour supposer, avec DE, p. 132, que ce titre peut convenir aussi bien au stratège qu'à l'archonte (3). L'archonte éponyme était le seul à jouer un rôle dans les grandes Dionysies (4) et c'est sans doute à l'occasion d'une de ces fêtes que Phaidros fit élever, avec des matériaux de remploi, le mur de la scène et de l'escalier.

(1) LIEBENAM, *Fasti consulares imperii Romani*, p. 39 (ce postconsulat est omis par VAGLIERI, *Dizion. epigr.*, II, p. 1173).

(2) HENZEN, *Bullet. dell' Inst. rom.*, 1867, p. 174, avait déjà émis une opinion semblable, qui n'a pas été admise par D (SIG³, 907, n. 2) : l'abréviation ἀρχ. correspond évidemment à ὑπατ. Suivant immédiatement l'indication du postconsulat, elle ne peut désigner que l'archontat. Sur la prétendue fin de l'archontat après Phidinos, 221, cf. A, p. 155.

(3) D (III, 427), émet aussi la possibilité d'une pareille interprétation en la donnant toutefois comme moins probable.

(4) P. STENGEL, *Die Griechischen Kultusaltertumer*³, p. 243 et n. 2.

L'horloge de marbre III, 427 (1), signée de Phaidros, f. de Zôïlos, Paianieus, serait, d'après *D*, une œuvre du même personnage; il aurait vécu à l'époque de Septime-Sévère et de ses fils ou plutôt après. Nous estimons plutôt que l'auteur de l'horloge aurait été un ancêtre de l'archonte : il existe une trop grande différence dans la gravure des deux textes pour croire qu'ils sont du même temps. 239 paraît de loin le plus récent. Les lettres grêles, peu profondes, irrégulières attestent, surtout dans une inscription monumentale, une époque fort basse. Nous ne connaissons pas de texte dont l'écriture se rapproche davantage de celle de l'époque byzantine. D'ailleurs rien ne permet d'assigner une date précise ni même approximative à l'horloge de Phaidros.

Phaidros n'a pas dû être archonte avant la fin du IV^e siècle. Selon Dinsmoor, la construction de la scène du théâtre, d'après les matériaux de rempli qui y ont été utilisés, ne serait pas antérieure à la porte de Beulé (2). Or celle-ci, nous avons essayé de le montrer, ne peut guère se placer avant la fin du IV^e siècle (peut-être est-elle de 396 environ) (3).

Mais il ne faudrait pas descendre plus bas que le règne de Théodose II (408-450), sous lequel les fêtes et les cultes païens furent définitivement supprimés (4).

KOUMANOUDIS, *Φιλολογία*, III, p. 461 (IV, p. 87) : II^e siècle. RHOUPOULOS, *Arch. Zeit.*, 1862, *Anz.*, p. 529; *Philol.*, XX, p. 575 : époque de Dioclétien. WIESELER, *Griechenland* (*Encycl. Ersch-Grüher*, LXXXIII), p. 178 : après 267. HERTZBERG, *Gesch. Griechenlands unter d. Hersch. d. Römer*, II, p. 79 : III^e siècle. *N*, p. 164 : II^e ou III^e siècle. *DE*, p. 151 : du temps des empereurs syriens, au plus tôt; *DF*, p. 68 : temps des empereurs syriens. *D* : époque de Septime-Sévère ou de ses fils ou même après (5). WACHSMUTH, *Die Stadt Athen*, I, p. 704 : peu après Septime-Sévère. A. MÜLLER, *l. l.* : fin du III^e ou début du IV^e siècle. WHEELER, *l. l.* : comme *D*. CURTIUS, *Die*

(1) *Br. Mus. Marbles*, IX, pl. 43, fig. 1, pp. 193 sq.; DELAMBRE, *Hist. de l'astronomie*, II, p. 504, fig. 139; *DS*, III, p. 260; REHM, *RE*, VII, p. 2426.

(2) DINSMOOR, *Am. Journ. Arch.*, XIV, 1910, pp. 481 sqq.

(3) *BCH*, XXXVIII, 1914, pp. 272-295.

(4) *Cod. Theod.*, XVI, 10, 22 et 23 (11 avril 423 et 13 novembre 426).

(5) Dans les indices (III, 2, p. 313) *D* s'est borné à placer un point d'interrogation après le nom de Phaidros.

Stadtgesch. von Athen, p. 276 : III^e siècle ou début du IV^e. DÖRPFELD U. REISCH, *l. l.* : III^e ou IV^e siècle. VS : 224/5. ROBERTS-GARDNER, *l. l.* : sous Septime-Sévère au plus tard. CAHEN, *DS*, V, p. 184 : III^e ou IV^e siècle. DINSMOOR, *Am. Journ. Arch.*, XIV, 1910, p. 482, n. 3, juge la date de VS impossible et absolument trop haute. BUVANCK, *De theatro antiquo*, *Mnemosyne*, XLVIII, 1920, p. 155 : *ferè saeculo tertio*. M. BIEBER, *Die Denkmäler zum Theaterwesen im Altertum*, Berlin, 1920, p. 19 : ganz sicher (sic)... um 300.

188. — ΘΕΑΓΕΝΗΣ : second quart du V^e siècle environ.

Suidas, *s. v.* Θεαγένης Ἀθηναῖος ἄρχων (ed. Bernhardt, I, 2, p. 1116, l. 1). S'il s'agissait d'un texte épigraphique, l'absence d'ἐπώνυμος après un nom d'archonte qui ne sert pas à dater un document, suffirait à faire rejeter Théagénès de la liste des magistrats éponymes. Mais Suidas eût-il qualifié Théagénès d'archonte s'il n'avait pas été éponyme ? C'est d'autant plus invraisemblable qu'il n'est même pas certain que le collège des archontes subsistât encore à une époque aussi basse (1).

Théagénès était un contemporain de Marinus, biographe du philosophe Proklos, mort en 484/5 (2). Mais il était sans doute son aîné : il résulte d'un passage de Suidas (3) qu'on célébrait encore les Panathénées quand Théagénès était ἔτι παιδῶν, un enfant encore, mais capable déjà de se désoler d'avoir été atteint dans sa fortune. Nous sommes encore à une époque antérieure aux ordonnances du 11 avril 423 et du 13 novembre 426 qui mettent fin aux dernières manifestations publiques du paganisme (4), et à une époque probablement très voisine de ces ordonnances. Archiadas, condisciple puis élève de Proklos, qui vécut de 410 à 485 (5), devait sans doute être plus âgé que Théagénès : en tout cas celui-ci épousa sa fille Asklopigénéia (6).

Nous savons aussi que le grammairien et philosophe Pamprépios, qui

(1) HERTZBERG, *Gesch. Griechenlands unter d. Herrschaft d. Römer*, III, p. 425, n. 27.

(2) Pour cette date, cf. l'archonte n° 189.

(3) SUIDAS, *s. v.* Ἀρχιτάδης (éd. BERNHARDY, I, 1, p. 772).

(4) Cf. p. 270, n. 4.

(5) MARIN., *Vit. Procl.*, 17. Pour Proklos, cf. l'archonte n° 189.

(6) MARIN., *Vit. Procl.*, 29.

professait à l'Université d'Athènes, dut quitter cette ville à la suite d'un conflit avec Théagénès (1).

Asmus place cet événement vers 475 : Pamprépios était encore jeune à ce moment. Il dut naître vers 445. En tout cas, l'on sait que c'est sous l'empereur Zénon (474-491) que son talent était à l'apogée (2).

Mais, à supposer que la date proposée par Asmus pour les démêlés de Pamprépios avec Théagénès soit exacte, nous ignorons cependant si l'archontat de Théagénès coïncida avec l'époque du séjour de Pamprépios à Athènes ou s'il la précéda.

Nous pensons que cet archontat doit dater du second quart environ, du V^e siècle. D'après ce que nous avons observé plus haut, concernant les Panathénées, Théagénès dut naître, au plus tard, vers 445. Et il n'est pas vraisemblable que Théagénès, le plus riche des Grecs de son temps (3), ait mis beaucoup de temps à parvenir à l'archontat. C'était une fonction élective, dont le titulaire était tenu de faire des largesses à ses concitoyens (4) : ceux-ci n'ont pas dû tarder à choisir Théagénès que son immense fortune (5), à défaut d'autres titres, suffisait à désigner à leurs suffrages.

CORSINI, *Fasti Attici*, IV, pp. 201 sq. : vers 500. *N* (6) et *BE*, p. 125, se rangent à l'avis de MEIER, *Comm. epigr. sec.*, p. 74, qui rejette à tort Théagénès de la liste des archontes. HERTZBERG, *o. l.*, III, p. 425, n. 27 : V^e siècle, seconde moitié. VS : seconde moitié du IV^e siècle. ASMUS, *l. l.*, p. 525, se borne à qualifier, à tort, Théagénès de dernier des archontes.

1) STIDAS, s. v. Παμπρέπιος (éd. BERNHARDY, II, p. 31, l. 20) : διαβολῆς δὲ αὐτῷ πρὸς Θεαγένην τῶν (om. V.) τῶν ἐκεῖ γενομένων συστάσεως (B corrigerait γενομένων en γερόμενον ou mieux ἐλλογίμων. PRAECHTER, *Byz. Zeitschr.* XXI, 1912, p. 430, n. 2, conjecture δυνατόν γενομένων, tandis que BEKKER substituait δυναμένον à γενομένων. Peut-être pourrait-on lire : γενομένων ἀγγόντων, en se souvenant d'une expression comme ἱερέως γερόμενος, fréquente dans les inscriptions.

(2) ASMUS, *Pamprepios*, *Byz. Zeitschr.*, XXII, 1913, pp. 320 sqq. (cf. pp. 323, 325, 326); PRAECHTER, *ibid.*, XXI, 1912, p. 428. ZELLER, *Die Philosophie der Griechen*, III, 24, p. 900, n. 2.

(3) HERTZBERG, *o. l.*, III, pp. 512 sq.

(4) Cf. ci-dessus, pp. 41 sq.

(5) Cf. le cas d'Hérode Atticus qui fut archonte vers l'âge de 26 ans (n° 92).

(6) En tout cas, Théagénès n'est pas mentionné par *N*, p. 160, où il devrait figurer dans la liste alphabétique.

189. — ΝΙΚΑΓΟΡΑΣ Ο ΝΕΩΤΕΡΟΣ : 484/5.

Marin., *Vit. Procli*, 36 : ἐτελεύτησε δὲ τῷ θ' καὶ κ' καὶ ρ' ἔτει ἀπὸ τῆς Ἰουλιανοῦ βασιλείας, ἀρχοντος Ἀθηνῆσι Νικαγόρου τοῦ νεωτέρου (1).

Julien monta sur le trône le 3 novembre 361 (2) : la 124^e année attique à partir de son règne serait 484/5 et non 485/6.

La première année de Julien correspond à l'année attique 361/2, qui doit être comprise dans les 124 années dont parle Marinus, ce qui donne $361/2 + 123 = 484/5$.

En effet, d'après Marinus, Proklos mourut le 17 Mounichion, en avril-mai (5), dans la seconde moitié de l'année attique et dans la première de l'année julienne. Si nous plaçons la mort de Proklos dans l'année attique 485/6, elle tombera dans le mois d'avril-mai de l'année julienne 486, résultat incompatible avec le nombre de 124 années qui séparent, selon Marinus, cet événement de l'avènement de Julien ($486-124 = 362$), en novembre 361.

On trouvera une confirmation de la date que nous proposons, dans le ch. 37 de la vie de Proklos : une éclipse totale de soleil eut lieu l'année qui précéda la mort du philosophe. Cette éclipse doit être celle du 14 janvier 484 (4) : elle se place pendant l'année attique (483/4) immédiatement antérieure à celle où nous plaçons l'archontat de Nikagoras.

Il se produisit, il est vrai, une nouvelle éclipse totale de soleil l'année

(1) Pour cette épithète qui ne suppose pas l'existence de deux archontes homonymes, cf. l'archontat n° 39.

(2) LIEBENAM, *Fasti consulares*, p. 121 : VON BÖRRIGES, *Julianus (Apostata)*, *RE*, X, p. 45. Il va de soi que βασιλείας ne peut désigner l'époque où Julien prit le titre d'*Augustus* (hiver 360) : la date de la mort de Proklos tomberait alors dans l'année attique 483/4, celle où se place l'éclipse de soleil, qui, suivant Marinus (ch. 37), a précédé d'un an la disparition du philosophe. Encore moins peut-il être ici question d'une ère comme celle qui était en usage à Oxyrhynchos et qui avait comme point de départ l'année 355, celle où Julien prit le titre de *Caesar* (*Pap. Oxyrh.*, XIV, pp. 29 sqq.).

(3) BISCHOFF, *Kalender*, *RE*, X, p. 4591, n° 54.

(4) FR. BOLL, *Finsternisse*, *RE*, VI, p. 2364, l. 9. GINZEL, *Handb. der ... Chronol.*, II, p. 466, n. 2.

suivante, le 29 mai 485 (année attique 484/5) (1). Mais c'est précisément celle que Marinus mentionne comme ayant eu lieu un an après celle qui précéda la mort de Proklos (2). Il ne peut donc subsister aucun doute sur la date que nous avons proposée pour l'archontat de Nikagoras.

CORSINI, *Fasti Attici*, IV, pp. 199 sqq. : 485. MEIER, *Comm. epigr. sec.*, p. 88 : peut-être en 485. HERTZBERG, *Gesch. Griechenl.*, III, pp. 425, 552 : 485. N, p. 162 : id. DE, p. 127 : 485 ; DF, p. 67 : vers 485. UNGER, *Zeitrechnung der Griechen und Römer* 2, p. 769 : 485. VS : 485. CHRIST, *Gesch. d. gr. Litt.*, II, 2⁵, p. 864, place en 485 la mort de Proklos. Cf. aussi ZELLER, *Die Philosophie der Griechen*, III, 2⁴, p. 855, n. 2 (Proklos vécut, selon Z., de 410 à 485). B. KEIL, *Beiträge zur Geschichte des Areopags* (BER. ÜB. D. VERHANDL. D. SÄCHS. AKADEM., 1919, 71, 8), p. 84, n. 125, suppose à tort que νεώτερος implique l'existence, au début du V^e siècle, d'un archonte homonyme, sans doute le père du nôtre (cf. l'archontat n° 59).

ARCHONTES DE DATE INCERTAINE.

190. — ΤΑΥΡΙΣΚΟΣ : pas avant le II^e siècle ?

III, 23 = Michel, *Recueil d'Inscriptions grecques, Suppl.*, 1563 et IG, II-III², 1369. Reste d'une épigramme qui nous apprend que le 18 Mounichion de l'année de Tauriskos fut fondé un éraos dont le règlement suit.

Ce texte ne fournit aucune indication chronologique susceptible de nous éclairer concernant la date de Tauriskos. VS est tenté de le placer au I^{er} siècle. D'après l'orthographe, fort défectueuse, il faudrait sans doute descendre plus bas (L. 31 : ἐσ[ιέν]αι. L. 39 : κατὰλῆφθαι[η]. L. 40 : φιλῶτε[ι]μίας. L. 41 : κειῶν).

Dans l'*obligatio praediorum* III, 62 A, col. III, l. 32, qui est sans doute du temps d'Hadrien, figure Ἀσκληπίδης Ταυρίσκου. Si le père d'Asklèpias était le même que notre archonte, celui-ci aurait vécu dans la première moitié du II^e siècle. Mais nous ignorons s'il s'agit bien du même personnage. On ne

(1) BOLL, *ibid.*, I, 12.

(2) Vit. Procli, 37 : ἀνεγράψαντο δὲ καὶ ἑτέραν οἱ ἡμερογράφοι, ὡς ἐπομένην καὶ αὐτὴν πληρουμένην τοῦ πρώτου ἐνιαυτοῦ

peut, en tout cas, songer à identifier l'archonte avec le père d'Apollónios cité dans III, 1483, ni avec le Tauri[sk]os de 3380 : ces deux personnages, connus seulement par deux modestes colonnettes funéraires, n'ont sans doute rien de commun avec l'archonte.

BOECKH, *CIG*, 126 : vers l'époque des Antonins. *N*, p. 164 : 156? *DE*, p. 451 ; *DF*, p. 68 : II^e siècle avant (*sic*) J.-C. *VS* : I^{er} siècle. MICHEL, *l. l.* : époque inconnue. KIRCHNER, *IG*, II-III², 1569 : de archonte *Taurisco non constat*.

191. — ΠΟ(ΠΑΙΟΣ) ΑΙΛΙΟΣ ΑΠΟΛΛΩΝΙΟΣ : II^e ou III^e siècle.

Éφ. ἀρχ., 1885, p. 147, n^o 25 : dédicace d'une statue de l'initiée de l'autel P. Aelia Hérennia, fille de P. Aelius Apollónios, ancien archonte éponyme. Cette dédicace est faite par la mère de l'initiée, P. Aelia Hérennia. La statue est érigée près de celle du grand-oncle de l'initiée, P. Aelius Dionysios, qui a été dadouque. Ce dernier serait-il le même que Aelius, dadouque, entre 173/4 et 184/5 (1). C'est possible. En tout cas, d'après son gentilice, il ne fut sans doute pas antérieur à l'époque d'Hadrien. B. Keil (2) propose de l'identifier avec l'éphèbe P. Aelius [Dio]nysios, Palléneus (III, 1120, col. I, l. 37 : 150/1. Archonte n^o 112). Mais nous ignorons le dème du dadouque : celui-ci pourrait être aussi le même que l'éphèbe Aelius Dionysios, Antinoeus (1171, col. II, l. 45 ; 1172, l. 29 : vers 200. Archonte n^o 160) ou appartenir à sa famille.

Le nom de la femme de l'archonte, Hérennia, ne nous apprend rien de précis ; elle pouvait être parente du hiérokéryx Hérennius, connu vers 180-185 (Cf. p. 177) ou de celui qui vivait vers 208/9 (III, 10, col. III, l. 4 = *IG*, II-III², 1077. Archonte n^o 169) ou encore de l'archonte Dexippos, qui porte le même gentilice (n^o 183. ± 250-265).

Wilhelm pense qu'on pourrait peut-être identifier Aelius Apollónios avec l'archonte Apollónios, n^o 162^{bis}. C'est impossible. La femme de ce dernier

(1) Cf. ci-dessus, p. 176, n. 2.

(2) B. KEIL, *Beiträge zur Geschichte des Arcopags*, p. 84, n. 126.

s'appelait sans doute [Eury]alè et non Hérennia. De plus, Aelius Apollônios appartenait sans doute à la famille des Kèrykès, son oncle ayant été dadouque, tandis qu'Apollônios était Eumolpide : il est devenu hiérophante.

Aelius Apollônios a donc pu être archonte, soit au II^e, soit au III^e siècle.

VS : 236/7. WILHELM, *RE*, II, p. 121, n° 1, ne propose pas de date, mais se demande si on ne pourrait l'identifier avec le sophiste et archonte Apollônios.

192. — — — ΜΟΣ : pas avant Antonin ?

III, 9 = IG, II-III², 1081/5; Kirchner rejette la restitution de *D* : [Ἀδρα]νῶι Καίσαρι (l. 5); l'ω était précédé d'un ι non d'un ν.

Dans ce texte, il est question de Zeus Éleuthérios et Hiller von Gaertringen (*ap.* Kirchner) fait observer qu'on donne souvent ce nom à Antonin (Cf. IG, V, 1, p. 345), ce qui ne prouve point que ce soit le cas dans un décret dont il ne nous reste que quelques mots.

Les lettres — μος peuvent appartenir au nom de l'archonte ou à celui de son père : l'étendue de la lacune ne peut être déterminée.

Parmi les archontes connus, il n'y a que [Dio]timos (n° 3), Architimos (f. d'Architimos) (n° 5), [Polycharmos] (n° 28) et Philotimos, f. d. Arkésidèmos (n° 146 : 185/6 à 187/8) dont les noms pourraient ici convenir. Il faut écarter les trois premiers qui remontent à l'époque d'Auguste ou de Tibère : notre décret ne peut, semble-t-il, être placé aussi haut, à en juger d'après la forme de l'ω qui n'est guère employée au début de l'Empire.

D : après l'époque de Pausanias (*D* croyait qu'il était question ici de deux statues de Zeus Éleuthérios et d'Hadrien, mentionnées par PAUS., I, 5, 2). HILLER VON GAERTRINGEN (IG, II-III², 1081) : règne d'Antonin ?

193. — — — ΩΝ ΑΥΣ — — : époque incertaine.

III, 229^a : petit fragment de dédicace. Outre l'archonte, on y mentionne un prêtre à vie d'Asklèpios dont le nom a disparu.

194. — ΛΥ — — (1) : époque inconnue.

'Ερ. ἀρχ., 1890, p. 153, n° 5 : dédicace des éphèbes à leur cosmète [Dè]métrios (2).

Cet archonte ne peut être identifié ni avec Lykomèdes (n° 105) sous lequel le cosmète est Théophilos (III, 746), ni avec Lysiadès pour une raison semblable (cosmète Onasos, III, 752. Archonte n° 100).

Le texte ayant été publié en transcription seulement, il est impossible d'en déterminer la date, même approximative. Il n'est même pas sûr qu'il appartienne à l'époque impériale (2).

195. — ΣΤΡΑ[T], Ο — — : fin du II^e siècle ou III^e siècle.

BCH, XXXVIII, 1914, p. 373, n° 8, fig. 7 : fragment de dédicace gravée sur un hermès.

Ἀγα[θή] τῶν ἀρχ[όντων].
 Τῶν [ἐπιόντων]
 ἀρχ[όντων]
 στρα[τηγῶν]
 5 Ὁ [ἀδελφῶν], Ὁ [ἐταίρων] ou Ὁ [ἐταίρων]?
 [ῥ]ατ[η]λ[ῶν] ἑτα[ύτων]
 π[ο]λ[ι]τ[ῶν] μαρ[τυ]ρῶν.

La paléographie ne permet guère de restituer ici le nom de Fl. Stratolaos (Phylasios?), archonte en 118/9 (n° 83). Quant à Fl. Philostratos (archonte n° 185), il est Steiricus et il semble bien qu'il faille retrouver, à la l. 5, les restes d'un démotique différent, au lieu de ὁ [δῆμος] que j'avais proposé en éditant ce texte.

S'il s'agit bien d'un archonte connu, on ne pourrait l'identifier qu'avec

(1) Il manque environ douze lettres entre Λυ- et ἀρχοντος.

(2) A cette époque, on ne connaît qu'un cosmète du nom de Démétrios : cf. notre liste des cosmètes, BCH, XXXIX, 1915, p. 396, n° 19 — qui ne peut sûrement pas être identifié avec celui de l'archontat de Ly —, puisqu'il fut en fonctions sous Aioliôn (1089, l. 3, archonte n° 70).

Fl. Stratón (n° 155 : ± 193/4-208/9) dont nous ignorons le dème; mais son nom paraît bien court pour combler la lacune de la l. 4 et il faudrait supposer que le surnom de notre archonte, précédé d'un gentilice, commençait bien avec cette ligne, ce que nous ne pouvons affirmer.

D'après l'écriture, le texte ne paraît pas antérieur à la fin du II^e siècle et doit plutôt appartenir au III^e.

GRAINDOR, *l. l.* : vers 190?

196. — ΠΟΜΠΗΙΟΣ ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΣ : après 125 et peut-être pas avant le III^e siècle.

III, 780^b (1) : dédicace de la βουλή des 500 en l'honneur de Charitón, f. de Nikias, de Marathon. La forme des lettres est fort semblable à celle de III, 688 (second tiers du III^e siècle environ. Cf. l'archontat d'Eubiotos, n° 203. Nous avons revu ces deux textes).

D'après son nom, notre archonte doit être apparenté à la famille dont nous avons dressé la généalogie sous l'archonte de Kallikratès (n° 113) : elle compte deux archontes du nom d'Alexandros (n°s 96 et 116) mais de gentilice différent, et deux qui portent celui de Pomp[eius] ou Pomp[onius] (n°s 137 et 166) (2).

KOUMANOUDIS, *Ἀθήνησιν*, V, p. 525 : peut-être du II^e siècle. *D* : postérieur à 126. WILHELM, *RE*, I, p. 1443, n° 58 : après 126. *VS* : II^e siècle?

197. — ΚΑΛΥΔ[ΙΟΣ] — — — Ε[Σ] : dernier quart du II^e ou premier du III^e siècle.

III, 1063 : liste de prytanes, tribu Pandionis. Comme nom propre, il ne subsiste que celui du père du γράμματεὺς des prytanes, Éleusinos.

(1) Pour le fragment de dédicace *AM*, V, 1880, p. 265, où l'on trouve le nom d'un archonte Πομπ —, cf. l'archontat d'Hégias (I), n° 137.

(2) J'avais d'abord songé à l'identifier avec un frère d'Hégias (II) (n° 166). Mais l'existence de ce frère n'est attestée que par la dédicace *Ἐφ. ἀρχ.*, 1883, p. 139, n° 13, l. 29, qui a été mal comprise, sur ce point (cf. n° 113 où nous montrons que l'abréviation N n'est pas celle d'un prénom) Peut-être est-ce un fils d'Hégias (II) dont il porte, semble-t-il, le gentilice, tandis que son *cognomen* rappelle celui de deux des membres de la famille de celui-ci.

Il n'est pas impossible que notre Claudius soit le même qu'un des archontes Cl. Patroklos, Lamptreus (n° 172), Cl. Hérakleidès (n° 131) ou Cl. Philippos (n° 157), tous deux du deme de Mélité (1). La liste 1063, d'après sa rédaction, semble, en effet, appartenir au dernier quart du II^e siècle ou au premier du III^e, c'est-à-dire à la période où se placent les archontes en question.

N, *Hermes*, XI, pp. 374-377 : I^{er} siècle environ. *VS* : 220/1 ; *RE*, III, p. 2667, n° 5 : fin du II^e siècle ou début du III^e.

198. — Μ(ΑΡΚΟΣ) ΑΥΡ(ΗΛΙΟΣ) [ΚΑΛ]ΛΙΦΡΩΝ, Ο [ΚΑΙ] ΦΡΟΝΤΕΙΝΟΣ,
[ΚΑΛ]ΛΙΦΡΟΝΟΣ, ΓΑΡΓ[ΗΓ]ΓΙΟΣ : pas avant Marc-Aurèle.

III, 698 : dédicace faite par les deux fils de l'archonte. Elle permet de dresser la généalogie suivante :

[Καλ]λίφρων (I)

|

M. Αύρ. [Καλ]λίφρων (II) ὁ [καί]

Φροντεῖνος, Γαρ[γί]τιος, archonte.

[M.] Ἐρέννιος [Καλ]λίφρων (III) [M.] Ἐρέννιος Ἡ..... (ou Ε.....)
ὁ κ[α]ί [Καρ]νηλιανός. ὁ κ[α]ί Ἀλέξανδρος.

Kalliphrôn (II) est probablement le même que l'archonte Καλλιφρων πρεσβύτερος de III, 697 (cf. n° 199), dont la date exacte est inconnue.

D'après son gentilibie, Kalliphrôn (II) n'est pas antérieur à Marc-Aurèle ou à Caracalla.

N, p. 161 : *aetas incerta*. *DE*, p. 123 : id. Cf. *DF*, p. 66. *D* : pas avant Marc-Aurèle. *VS* : 194/5. *RE*, X, p. 1636 : il n'est pas sûr qu'il faille l'identifier avec Kalliphrôn πρεσβύτερος (KIRCHNER).

(1) On ne peut, semble-t-il, remonter jusqu'à l'époque de Cl. Lysiadès (n° 100), c'est-à-dire au début du règne d'Antonin, au plus tard.

199. — Κ[ΑΛΛ]ΙΦΡΩ[Ν] ΚΑΛΛΙΦΡΟΝΟΣ ? 4), ΠΡΕΣΒΥΤΕΡΟΣ : premier tiers du III^e siècle ? (à identifier avec le précédent ?).

III, 697 : dédicace en l'honneur d'Eutychianos de Marathon, ex-prêtre d'Aphrodite d'Alopèkè, cosmète des dieux à vie, par son ami Aurélius Dionysios, du Phalère.

Ce dernier est-il le même que Dionysios, f. de Nikostratos du Phalère *ἐπιμαχός* connu vers 220 (2). *N.* p. 161 l'affirme, *D* en doute et peut-être avec raison, étant donnée l'extrême fréquence du nom de Dionysios (et du gentilice Aurélius).

Si Kalliphron est bien fils de Kalliphron, il faudrait l'identifier avec l'archonte précédent : *πρεσβύτερος* aurait servi à le distinguer de son fils Kalliphron (III). Si on ne l'emploie pas dans 698, c'est qu'il y est remplacé par le sobriquet et que le nom de l'archonte ne sert pas à dater cette dédicace (3).

N. p. 161 : époque de Septime-Sévère. *DE.* p. 124 et *DE.* p. 66 : id. *D* ne propose pas de date. *RE.* X, p. 1656 : fin du II^e siècle (KIRCHNER).

200. — — — ΟΝΙΔΗΣ ou α, fils de ΟΝΙΔΗΣ : dernier quart du II^e siècle ou début du III^e siècle environ.

BCH. XXXVIII, 1914, p. 374, n^o 9, fig. 8 : fragment de catalogue de prytanes.

[Ἀγρόβη τύχη] ?
 Ἐπὶ ἄρχ[ωντος] — ± 49 — —
 αὐτοῦ — ± 10 — [οἱ πρῶτοι αἰῶνες τῆς]
 Οὐνηδ[ί]ος φιλῆς τιμησαυτος ἐαυτοῦς
 καὶ [τοὺς ἀδελφούς ἀνέγραψαν].

5.

(1) Le nom du père serait représenté, non par Δ, comme il l'est d'ordinaire dans l'épigraphie attique, mais par Ε. Pour un sigle à peu près semblable, cf. *IG.* V, 1, 567 : *Λύρ. Νευκλιφόρος 3* (= *Νευκλιφόρου 3*). Il n'est pas sûr que ce signe soit autre chose qu'une ponctuation. C'est ainsi que, dans le *Monumentum Ancyranum*, 3 est employé, concurremment avec 7, pour séparer les paragraphes.

(2) Cf. archonte n^o 176, p. 245, n. 2.

(3) C'est donc à tort que *DE.* p. 124, prétend que l'adjonction de *πρεσβύτερος* aurait été inutile si cet archonte était le même que le précédent.

Si l'archonte portait les *tria nomina*, -ουδου peut appartenir au *cognomen*, sinon, au nom de son père.

Le personnage ne paraît pas autrement connu. D'après la gravure et la rédaction (Cf. 1032 sqq.), on peut proposer pour ce catalogue le dernier quart du II^e siècle ou le début du III^e siècle environ.

GRAINDOR, *BCH*, I. I. : dernier quart du II^e siècle ou début du III^e siècle.

201. — ΑΓΑΘΟΚΛΗΣ? : pas avant le règne de Marc-Aurèle, ni, peut-être, le commencement du III^e siècle.

III, 1068. *D* a eu tort, peut-être, de rejeter Agathoklès de la liste des archontes, sous prétexte que son nom est au nominatif alors que [ἄρ]χοντος est au génitif. J'ai revu le marbre. Je restituerais, II. 1-2 :

[ἄρ]χοντος
[Ἀγ]αθουκλι[ς]

La seule difficulté, c'est que l'ε du nom de l'archonte ne serait pas lunaire comme il l'est ailleurs (. . . ΑΟΟΚΑΙ C Y). Mais on croit distinguer les restes de l'υ et le texte paraît complet avant [ἄρ]χοντος (1) : un détail qui n'a pas été relevé par les précédents éditeurs, c'est que le texte est gravé, non sur la face antérieure de l'hermès, mais bien sur les pectoraux du buste.

L'inscription est donc postérieure à 1069 et 1070, que portent respectivement la face principale et le côté droit. Il semble évident qu'on n'a inscrit le texte 1068 à une place insolite que parce que les inscriptions 1069 et 1070 occupaient déjà deux des faces de l'hermès. Par conséquent aussi, Agathoklès doit être placé après Harpalianos et Épaphroditos (nos 128 et 134), donc après 162/3, au plus tôt. Mais de combien est-il postérieur à ces archontes, c'est ce qu'il est difficile de préciser. Le n^o 1068 est gravé très grossièrement et probablement n'appartient-il déjà plus au II^e siècle. Le

(1) On remarquera qu'il ne manque que deux lettres à droite de la 1. 2 de la liste 1069 gravée sous le n^o 1068.

nom d'Agathoklès, très commun (1), rend illusoire toute tentative d'identification.

DF, pp. 58 et 64 : II^e siècle. *VS* : omis.

202. — KOPNHAIANOS : pas avant Marc-Aurèle.

III, 699 : dédicace en l'honneur d'un personnage dont le nom a disparu, faite par son père Aurélius Z[ôsi]mos ὁ καὶ . . . χηῆς et son frère Aurélius [E]irênaios, P[ai]anieus, ἐπὶ στολιετοῦ Μουσαίου, [i]ξέρους Πρωσθόκλιμου νε(ωτέρου).

Faut-il identifier Cornélianus avec le fils de l'archonte Kalliphrôn (II) (2)? C'est possible, mais non certain : le nom est fréquent et il est porté par des personnages de familles différentes. Il apparaît dès 167/8 :

1. Κλ. Κορνηλιανός, Σπειριεύς, prytane (1029, col. II, l. 27 : archonte [n° 126] Mamertinus, 167/8).
2. [Ἐσ]έ(υνης) Κορνηλιανός, Ἐρμείας, prytane (1034, col. II, l. 23 : archonte [n° 129] Tineius Ponticus, 171/2).
3. Δημητρίως Κορνηλιανῶ (Léontis), éphèbe (1138, col. II, l. 43 : archonte [n° 135] Biésius Pison, 175/6-177/8).
4. Κλ. Κορνηλιανός, éphèbe (1147, col. IV, ll. 28 et 40 : archonte [n° 148] Pinarius Proculus, 181/2-191/2).
5. Μέσυχος Κορνηλιανῶ(ου), Ἄγυ(ούσιος), éphèbe (1160, col. IV, l. 45 : archonte [n° 153] Helvidius Sécundus, 192/3).
6. Μαριβανή Κορνηλιανῶ, ἐξ Οἴου, prêtresse (1280^a, *b*, l. 8 : archonte [n° 165] Phôkas : début du III^e siècle).

On voit que toute tentative d'identification est difficile (3). Toutefois, on

(1) Cf. III, 2, *indices*, p. 323.

(2) Cf. le *stemma*, archontat de Kalliphrôn, n° 198.

(3) Il serait aisé de multiplier ces tentatives. On pourrait songer aussi à l'atticiste Cornélianus, *ab epistulis Graecis* sous Marc-Aurèle? *RE*, IV, p. 1247, n° 2 et *PIR*, I, p. 438, 1053.

rattacherait volontiers Cornélianus à la famille d'Aurélius Kalliphron qui comptait un sinon deux archontes (n^{os} 198 et 199).

N, p. 161 : avant Marc-Aurèle. *DE*, p. 126 : après Marc-Aurèle. *DF*, p. 66 : époque antonine. *D* : ne propose pas de date. *VS* : 255/4; *RE*, IV, p. 1248, n^o 4 : III^e siècle.

203. — ΜΑΡΚΟΣ ΟΥΔΑΜΙΟΣ ΕΥΒΙΟΤΟΣ ΛΕΥΡΟΣ, ΓΑΡΓΗΤΤΙΟΣ : vers le second tiers du III^e siècle ?

III, 687, 688 (= *Papers of the Amer. School at Athens*, I, 1882/3, p. 476), 689, 687^a (1).

La première de ces dédicaces est faite par le prêtre d'Apollon Patrôos, P. Aelius Zênôn, Bérénikidès, peut-être le même que l'éphèbe homonyme (même dème), sous Himertos (1171, l. 69; 198/9-205/6. N^o 160).

Aurélius Hermônax, héraut de l'Aréopage, qui érige à Eubiotos la statue 687^a, est peut-être apparenté à Euporos, f. d'Hermônax, Paianieus, prytane en 172/3 (1032, col. I, l. 24. Archonte n^o 130) : comme celui-ci ne porte pas de gentilice, Aurélius Hermônax ne pourrait être qu'un de ses descendants. De ce gentilice, on doit en tout cas déduire qu'Eubiotos n'a pu être archonte au temps d'Hadrien déjà, comme le voulait Boeckh (*CIG*, 378) (2).

Le père d'Eubiotos (685) porte déjà la gentilice *Ulpus* et n'est pas antérieur à l'époque de Trajan.

On ne peut rien tirer du fait qu'Eubiotos était déjà consulaire lors de son archontat (687, 688) : nous ignorons l'année où il fut consul *suffectus* (3).

D'après l'écriture, dont la copie de *D* ne permet pas de se faire une idée exacte, 688 se rapproche de la liste 1202 (262/3 ou 266/7. N^o 185) et de 1194 (*BCH*, XXXIX, 1915, p. 350, lig. 25; 238/9 ou 242/3. N^o 180).

(1) Cf. aussi 690, où le fils de notre archonte est dit *συνάρχωντα τῶ πατρὶ ἐν θεσμοθέσει*.

(2) A cause de la famine mentionnée dans 687, l. 7. Il l'identifiait avec celle de l'année où le sophiste Lollianus était stratège. Cf. *PHILOSTR.*, *Vit. Soph.*, I, 23, p. 39 (KAYSER).

(3) Son nom ne figure même pas dans les tables de *LIEBENAM*, *Fasti cons. imp. Rom.*

Ces indices, joints au rapprochement avec le nom de l'éphèbe Zénôn, donneraient à penser qu'Eubiotos n'a pas été archonte avant le second tiers environ du III^e siècle.

HERTZBERG, *Gesch. Griechenl.*, II, p. 521, n. 48 (Cf. p. 541 n.) : contemporain plus jeune de Plutarque, qui cite un Eubiotos, [*De soll. anim.*, 8, p. 965 C]. *N*, p. 160 : vers 210. *DE*, p. 121 : époque des Antonins; *DF*, p. 65 : II^e siècle. *D*, 685 : pas avant Trajan; 687^a : époque incertaine. *PIR*, III, p. 460, n^o 550. *RE*, VI, p. 851, n^o 1 : époque impériale (KIRCHNER).

204. — ΑΥΡ(Η)ΛΙΟΣ ΣΩΚΡΑΤΗΣ : III^e siècle, seconde moitié ? (253-260 ?).

Ἐφ. ἀρχ., n^o 2355 = *N*, p. 106, et Dumont, *Essai sur l'Éphébie*, II, p. 461 (omis dans *IG*, III) :

Ὁ ἐπίνομμος ἄρχων[ν]
καὶ ἀγωνοθέτης τῶν
Σεβαστῶν Αὐρ(τί)λιος ⁽¹⁾
[Σ]ωκράτης Ῥοδκ(λ)[ήν] ⁽²⁾
[τ]ὸν πρόπαπ[π]ον ⁽³⁾ ἀ[ν]-
[ε]σιεύασεν.

Les deux personnages paraissent également inconnus.

Les Σεβαστοὶ ἀγῶνες, ceux auxquels il est sans doute fait allusion, existent déjà sous Auguste ⁽⁴⁾; on les retrouve sous Claude ⁽⁵⁾ et probablement encore au début du III^e siècle ⁽⁶⁾.

D'après son gentilice, l'archonte ne peut remonter plus haut que Marc-Aurèle.

(1) Le marbre donne Αὐρῆλιος.

(2) ΡΟΔΟΚΑ -, Pittakis; correction de *N*, p. 106.

(3) Πρόππαπον, Pittakis.

(4) III, 1 = *IG*, II-III², 1069 (cf. l'archonte n^o 26).

(5) III, 437, 613.

(6) III, 10, 1. 16 = *IG*, II-III², 1077 (en 208/9 ou 209/10. Cf. l'archonte n^o 169).

Il se dit ἀρχονθέτης τῶν Σεβαστῶν et non Σεβαστῶν ἀρχόνων et ce titre laisse croire qu'il fut archonte sous le règne simultané de deux ou de plusieurs empereurs, Marc-Aurèle et L. Véruis (161-169) ou Commode (177-180), Septime-Sévère, Caracalla (198-211) et Géta (208/9 [cf. *supra*, p. 237] -211), ou encore Valérien et Gallien (253-260).

On connaît, sous l'archontat de Laudicianus, c'est-à-dire vers 251/2 (n° 181), un éphèbe Αἰρ. Σωκράτης ⁽¹⁾ : si c'était le même que notre archonte ⁽²⁾, celui-ci aurait été en fonctions au plus tôt dans la seconde moitié du III^e siècle et, sans doute, sous le règne de Valérien et de Gallien.

N, pp. 106, 164 : époque des Antonins (d'après l'écriture). DUMONT, *Essai sur l'Éphébie*, II, p. 461 : époque antonine. VS : omis.

205. — [ΣΚΡΙΒ]ΩΝΙΟΣ ΚΑΗΙΤΩΝ Ε — — : pas avant le III^e siècle ?

III, 761 : dédicace des éphèbes à leur cosmète (nom perdu), ἐπι ἀρχοντ[ος] — Καπ[ί]των[ος]. — 1205 : fragment de catalogue éphébique daté [ἐπι ἀρχοντος]... | ονίου Καπίτωνος Ε..... | [κοσμ]ητεύοντος Μεμ(μίου) Ι..... | .. [Φαλ]ηρέως, συστρεμ[ματάρχης].. | [Π]αμίζωτ[άδης] ⁽³⁾.

Nous avons revu le marbre : il faut lire ΩΝΙΟΥ ⁽⁴⁾ au lieu de -νίου, à la fin de la l. 1. A la l. 2, D a eu tort de ne pas tenir compte de la copie de DF, p. 50, n° 56, qui note « espace entre MEM et I. » On ne peut donc restituer Μεμ[μ]ί[ου]. Le *cognomen* du cosmète commence par un I.

Notre nouvelle lecture du nom de l'archonte confirme la conjecture de Koehler ⁽⁵⁾, qui avait reconnu la fille de notre archonte dans la Παλλείνα

(1) III, 1199, col. II, l. 19 ; col. III, l. 19.

(2) Cet éphèbe doit, en tout cas, appartenir à une des meilleures familles du temps : il est gymnasiarque pendant un mois et agonothète des Antinoëia.

(3) L'identification des archontes de ces deux textes est due à DF, p. 50.

(4) DUMONT, *Essai sur l'Éphébie*, II, p. 414, avait donc eu raison de rejeter la restitution de N, p. 161 [Παμπην]ίου.

(5) *Hermes*, XXX, p. 629.

Σαρβωνίου Καπιτωνος qui dédie, sur l'Acropole, un vase du poids de 9 livres 5 onces.

Malheureusement, ce rapprochement n'apporte pas d'indice chronologique précis concernant notre archonte dont rien, jusqu'ici, ne permet de déterminer la date.

D'après l'écriture de 1205, nous pensons que ce texte n'est peut-être pas antérieur au III^e siècle. On ne peut, en tout cas, placer qu'à une époque déjà tardive, comme l'a remarqué Koehler, une dédicace de prêtresse athénienne où le poids d'un vase est évalué en mesures romaines (1).

N, p. 161 : ± 152 (?) ? *DE*, p. 125 : ± 152. *DF*, p. 50 (admet qu'il y a peut-être eu deux archontes du même nom ou que la conjecture de *N*, qui l'identifie avec Pompeius Capito doit être rejetée); p. 66 : ± 152. *VS* : peut-être du II^e siècle. KOEHLER, *Hermes*, XXX, p. 650 : époque impériale tardive. KIRCHNER, *RE*, X, p. 1909 : « Kaiserzeit ».

206. — Μ . . . ϖ . . ΦΙ — — (3) : pas avant le III^e siècle ?

III, 711 : début d'une dédicace à l'archonte éponyme. La forme de l'ω (ϖ) indique une époque tardive qui n'est sans doute pas antérieure au III^e siècle (4).

Pas d'indice chronologique précis.

(1) Il ne faudrait pas, je pense, remonter plus haut que le milieu du III^e siècle environ. Cf. des textes comme *IG*, XII, 5, 667 = *SIG*³, 890, ll. 13-14 (Syrus, année 251); *IG ad r. Rom. pert.*, III, 1203 (Antioche, 265), où il est question de livres et d'onces.

(2) Cette date repose sur une identification inadmissible de notre archonte avec Q. Pompeius Capito, connu par la dédicace 769, qui est d'ailleurs antérieure à 125 (mention de la Boulè des 600).

(3) La barre horizontale de la 5^e lettre appartient à un ε, à un σ ou à un γ. Du φ, il ne subsiste que le haut de la haste verticale : mais comme il occupe toute la largeur de l'interligne, la lecture n'est pas douteuse. A l'époque impériale, le φ est la seule lettre dont la haste déborde ainsi entre les lignes. Après le Μ, peut-être α?

(4) La lourdeur du style des pectoraux et du manteau de cet hermès acéphale nous invite également à descendre assez bas.

207. — ΑΥΡ. Μ — — : pas avant Antonin (s'il s'agit bien d'un archonte).

III, 1200 : fragment de catalogue éphébique. Dumont, *Essai sur l'Éphébie attique*, II, p. 398, n° CVII, restituée comme suit :

[Ὁ] κο[σμητῆς τῶν ἐφήβων ἐπὶ]
 Αὐρ. Μ [ἀρχοντος τοῦς]
 ὑπ' αὐ[τῶν ἐφηβέυσαντας καὶ]
 τοῦς [συνἀρχοντος ἀνέγραψεν].

§ ἀντι[κοσμητῆς] . — — —
 παιδοτ[ρίβου] . — — —
 γραμμα[τεῦς] . — —

Cette restitution a été admise par *D*, bien que les cas où le nom du cosmète est omis dans l'intitulé soient extrêmement rares (cf. un exemple très douteux 1119, l. 3. Archonte n° 108).

Notre archonte, s'il s'agit bien d'un archonte, ne pourrait, à cause du gentilice, remonter plus haut que Marc-Aurèle.

208. — ΗΓΕΙΑΣ ΤΙΜΟΚΡΑΤΟΥΣ : vers la première moitié du IV^e siècle.

III, 709 : dédicace de la cité à l'ex-archonte éponyme Ηἰῆγίας, f. de Timokratès. Elle est gravée sur la même base qu'une inscription honorifique (689), en l'honneur de Fl. Tisaménos ⁽¹⁾, f. de l'archonte éponyme M. Ulpus Eubiotos Leuros. Comme cette dédicace a été martelée, l'archontat d'Ηἰῆγίας doit être postérieur à celui d'Eubiotos qui se place peut-être au second tiers du III^e siècle (n° 203).

La base 709 porte aussi une troisième dédicace en l'honneur du sophiste Ploutarchos (776 = Kaibel, *Ep. gr.*, n° 910), un contemporain d'Hercu-

(1) *PIR*, III, p. 460, n° 552; *RE*, VI, p. 2619, n° 191 (renvoi à Ulpus)

lius (4); ce dernier fut préfet du prétoire d'Illyrie, sous Théodose II (2).

Mais 776 est-il postérieur à 709, comme l'admet tacitement *D* (709), qui propose de placer Hégias vers le milieu du III^e siècle? Rien ne prouve qu'il ait eu raison d'identifier, avec le fils de notre archonte, Hégias, f. d'Hégias, mari de Dionysia (1283, ll. 44, 45), fille de Xénagoras et d'Hermippis (700; 701; 1283) (5). Nous ignorons le dème du mari de Dionysia et de notre archonte et nous connaissons une autre famille, celle de Pomp. Hégias, où le même nom d'Hégias se transmettait (archontes n^{os} 137 et 166).

Il vaut donc mieux ne pas tenir compte du rapprochement, très incertain de *D*, pour essayer de fixer la chronologie de notre archonte.

Après avoir revu le marbre portant les trois textes n^{os} 689, 709 et 776, nous hésitons à affirmer que le second est antérieur au troisième. Les caractères n'indiquent pas des époques fort différentes. Toutefois, la dédicace à Hégias paraît un peu plus soignée : elle est gravée en lettres bien espacées, nullement pressées les unes contre les autres, comme dans 776, où la place ne manquait cependant pas. Il est donc possible qu'Hégias soit antérieur à l'époque de Ploutarchos. S'il lui était postérieur, ce ne pourrait être que de peu : on applique à Hégias l'épithète de πανηγυριαρχίσαντα, expression qui ne se comprendrait guère après l'interdiction des fêtes païennes par

(4) III, 637 = KAIBEL, *Ep. gr.*, 941. WACHSMUTH, *Die Stadt Athen*, I, p. 717, n. 4; CURTIUS, *Stadtgesch. von Athen*, pp. 83, 277, 306. D'après G. RODENWALDT, 76^{es} Berlin. *Winkelmannspr.*, 1919, p. 43, n. 18, ce sophiste pourrait être le même que le philosophe homonyme, mort en 431/2 (sur ce personnage, cf. aussi CHRIST, *Gesch. d. gr. Litt.*, II, 2^e, p. 863. PRAECHTER, *Byz. Zeitschr.*, XXI, 1912, pp. 429 sqq.). On ne peut, en tout cas, identifier notre sophiste avec le petit-fils du philosophe Ploutarchos, Ploutarchos, f. d'Hiérios : ce Hiérios fut élève de Proklos (410-485) après avoir été son condisciple (sur ce Ploutarchos, cf. CHRIST, *o. l.*, p. 1249; PRAECHTER, *l. l.*; RE, VIII, p. 1459, n^o 10).

(2) SEECK, RE, VIII, p. 614, n^o 4 : il était déjà en fonctions le 24 mai 410 et resta préfet jusqu'au 9 avril 412.

(3) Pour ces personnages et leur famille, cf. la généalogie que nous avons dressée BCH, XXVIII, 1914, p. 428.

Théodose, en 423 (1). Et l'on ne peut admettre que la statue d'Hégias eût usurpé la base de celle de Ploutarchos, peu de temps après l'érection de cette dernière, vers la fin du IV^e siècle ou le début du V^e, d'après le synchronisme donné plus haut pour l'époque où vivait ce sophiste.

Donc, il vaut mieux croire qu'Hégias est antérieur à Ploutarchos. Nous le placerions, très approximativement, vers la première moitié du IV^e siècle, à peu près à égale distance entre l'époque probable de Tisaménos et celle de Ploutarchos. Aurait-on, à peu d'années de distance, remployé deux fois le monument d'un personnage assez important dont les proches parents étaient sans doute encore en vie?

N, p. 160 : pas avant Hadrien. *DE*, p. 422 : début du V^e siècle (avant 423); *DF*, p. 65 : id. ; p. 65 : vers 422. *D* : milieu du III^e siècle. *VS* : 252/5. *RE*, VII, p. 2614, n^o 1 : vers le milieu du III^e siècle (KIRCHNER). B. KEIL, *Beiträge zur Geschichte des Areopags*, p. 51 : vers le milieu du III^e siècle.

ARCHONTES A RAYER DE LA LISTE DES ÉPONYMES D'ÉPOQUE IMPÉRIALE (2).

209. — ΘΕΟΔΩΤΟΣ.

BCII, VII, 1883, p. 75 (FOUCART) : pas postérieur au I^{er} siècle avant J.-C. *VS* : 15/14. ROUSSEL, *Délos colonie athénienne*, pp. 371 sq. : 121/0, 114/3, 105/4 ou 103/2. KIRCHNER, *IG*, II-III², *pars IV, fasc. 1*, p. 22 : fin du II^e siècle ou début du I^{er} avant J.-C.

(1) *Cod. Theod.*, XVI, 10, 22. C'est pour la même raison qu'il est impossible d'identifier notre archonte avec cet Hégias dont SUIDAS (*s. vv.* Ἠγίας et Ἐπιειθιος), MARINOS (*Vil. Proc.*, 26) et PROTIUS (*Bibl.*, p. 349 a, 24) nous ont conservé le souvenir. Cet Hégias était, en effet, selon toutes vraisemblances, fils de Théagônès, archonte (n^o 188) dans le second quart du V^e siècle sans doute. Sur cet Hégias, cf. PRAECHTER, *Byz. Zeitschr.*, XXI, 1912, p. 429; *RE*, VII, p. 2614, n^o 5; ZELLER, *Die Philos. der Griechen*, III, 24, p. 899, n. 5.

(2) Cf. aussi n^o 70^{bis} (archonte? NEIK —), 70^{ter} (archonte? K —) et 71^{ter} Tib. Claudius Sôspis).

210. — ΚΑΛΛΙΑΣ.

Παροιστός, 1880, p. 491 = *BCH*, VII, 1883, p. 76 : époque romaine. *VS* : 19/18. ROUSSEL, *o. l.*, p. 370 : 94/3, 93/2 ou 92/1. KIRCHNER, *IG*, II-III², *l. l.* : fin du II^e ou début du I^{er} siècle avant J.-C. ; *RE*, X, p. 1627, n° 18 : ± 100 (avant J.-C.).

211. — ΠΟΣΕΙΔΩΝΙΟΣ.

III, 227. *DE*, p. 129 : temps macédoniens (?). *D* : *actas definiri nequit*. *VS* (*RE*, II, p. 595) : I^{er} siècle de notre ère ?

Rien n'empêche de croire qu'il s'agit de l'archonte de 162/1, car le texte ne présente absolument aucun indice chronologique, sauf peut-être le σ à barres externes divergentes, qui ne permet guère de descendre jusqu'à l'époque impériale. Sur ce Poseidónios de 162/1, cf. FERGUSON, *Priests of Asklepios*, p. 133 ; *K.1*, p. 101 ; KIRCHNER, *IG*, II-III², *l. l.*, p. 18.

212. — ΑΙΛΙΟΣ ΓΕΛΩΣ 1, ΦΑΛΗΡΕΥΣ.

VS, *RE*, II, p. 595 (133/4). Cf. ci-dessus, n° 122, p. 162, n. 2.



TABLE PAR ORDRE CHRONOLOGIQUE ⁽¹⁾

N ^o d'ordre.	ARCHONTES.	DATES.	Dates probables ou certaines.	Dates approxima- tives.
1. —	Épikratès, (f. de Kallimachos, Leukonoèus ?).	Fin de la république [ou début de l'Empire].		
2. —	Ménnéas, f. de Zó[pyros].	± 36/7 à 18/7 inclus.		
3. —	[Dio]tímos, [f. de Diodóros], Halai[eus].	Vers 26/3 et avant 17/6.		26/3.
4. —	Areios, f. de Doriôn, Paianieus.	Entre 27/6 et 18/7 inclus.		
5. —	Architimos, (f. d'Architimos, Sphèttios).	26/5 ou 22/4.		22/4.
6. —	Apolèxis.	Entre 23/4 et 18/7 (plus près de 18 que de 23).		18/7.
7. —	Polykleitos, f. d'Alexandros Phlyeus.	Début de l'Empire ?		
8. —	A — — .	17/6.	17/6.	
9. —	Pythag[or]as.	16/5.	16/5.	
10. —	Antiochos.	15/4.	15/4.	
11. —	Polyainos, f. de Nikandros, Sounieus.	14/3.	14/3.	
12. —	Zènon.	13/2.	13/2.	
13. —	Léonidès, (f. de Léonidès, Méliteus).	12/1.	12/1.	
14. —	Théophilos, f. de Diodôros (Halateus).	11/0.	11/0.	
15. —	Nikias, f. de Sarapiôn, Athmoneus.	Entre 10/9 et 2 de notre ère et sans doute vers 10/9.		10/9.
16. —	Xénôn, f. de Ménnéas, Phlyeus.	9/8 ou peu après.		9/8.
17. —	Apolèxis, f. de Philokrates d'Oion.	Entre 8/7 et 1 avant J.-C.		

(1) Lorsque nous ne proposons pas de date approximative, c'est que nous ne possédons que des données tout à fait insuffisantes pour déterminer même la chronologie relative. Les dates certaines sont imprimées en chiffres gras.

N ^o d'ordre.	ARCHONTES.	DATES.	Dates probables ou certaines.	Dates approximatives.
18.	Nikostra[tos, f. de Nik]ostratos.	Tout au début de notre ère.		1/2.
19.	Kotys.	Dans les dix premières années de notre ère, environ.		
20.	[An]axagor[as]? f. d'[A]n[a]xagor[as].	Pas avant 9/8 et, probablement, au début de l'Empire.		
21.	Démocharès, Azènieus.	Sous Auguste, mais pas avant 9/8.		
22.	-- [So]junieus.	Premier quart du I ^{er} siècle de notre ère?		
{ 23.	-- Sphèttios.	Vers le début de notre ère?		
{ 24.	[Arist]ôn? νεώτερος.			
25.	Polycharmos, f. de Polykritos, Azènieus.	Entre 10/9 et 13/4.		
{ 26.	Lakôn.	Entre 9/8 et 13/4.		
{ 27.	Démokratès.		Après 9/8 et sous Auguste.	
28.	[Polycharmos, f. d'Euk]lès? de Marathon.	Entre 9/8 et 22/3 inclus et sans doute plus près de 22/3 que de 9/8.		
29.	Mo - ou : Me -.	23/4.	23/4.	
30.	Charm -.	24/5.	24/5.	
31.	Kallikr -.	25/6.	25/6.	
32.	Pamphilos.	26/7.	26/7.	
33.	Thémistoklès.	27/8.	27/8.	
34.	Oinophilos.	28/9.	28/9.	
35.	Boèthos.	29/30.	29/30.	
36.	... i . . tros (?)	30/1.	30/1.	
37.	Areios, f. de Nikanôr, d'Oion.	Époque de Tibère ou de Caligula? [peut-être, aussi, sous Commode].		
38.	Arist -, f. d'Ap --.	31/2 à 35/6 inclus, ou après 37/8.		
39.	Le roi Rhoemétalkès, νεώτερος.	36/7.	36/7.	
40.	Po(l)ykri(t)os.	37/8 ou peu après.	37/8.	
41.	S --.	Peu avant 36/7 ou peu après 37/8.		
41 ^{bis} .	Sécondus.	Vers l'époque de Claude.		
{ 42.	Phi -.	} Second tiers du I ^{er} siècle, environ.		
{ 43.	Hè -.			
44.	-- nos.	Règne de Tibère, de Caligula ou de Claude.		

TABLE PAR ORDRE CHRONOLOGIQUE.

295

N ^o d'ordre.	ARCHONTES.	DATES.	Dates probables ou certaines.	Dates approximatives.
45.	— -- inos.	Vers l'époque de Claude et pas après 50/1.		
46.	— -ovius Léo —.	40/1 ou 44/2.	{ 40/1. 41/2 (cf. addenda).	
47.	— Neikê[tès]?	Vers l'époque de Claude et pas avant 38/9.		
48.	— Claudius Chrysispos.	Vers le milieu du 1 ^{er} siècle.		
49.	— Antipatros, νεώτερος.	44/5 ou 45/6.	{ 44/5. 45/6.	
50.	— (G. Julius ?) Métrodôros.	Entre 40/1 et 53/4 (vers 44/5?).		44/5.
51.	— Deinophilos.	48/9 ou 49/50.	{ 48/9. 49/50.	
52.	— [Dè]mosthé[nès] (fils de Sex[tus]?)	Sous Claude ?		
53.	— Mithridatès.	Sous Claude ?		
54.	— Kall[i]kratid[ès].	Vers l'époque de Claude.		
55.	— ? Théodôro[s], f. de Théomnès-[tos].	Entre 40/1 et 53/4.		
56.	— Dionysodôros.	52/3 ou 53/4.	{ 52/3. 53/4.	
57.	— Konôn.	55/6 ou 56/7.	{ 55/6. 56/7.	
58.	— Thrasylllos.	60/1 ou 61/2.	{ 60/1. 61/2.	
59.	— Lucius.	Troisième quart du 1 ^{er} siècle, environ.		
60.	— -- os.	Vers 62/3 ?		62/3.
61.	— Dêmokratos.	64/5 ou 65/6.	{ 64/5. 65/6.	
62.	— G. Carinas, f. de Gaius, [Sécundus].	64/5 ou 65/6 [au plus tard, 66/7 ou 67/8].		65/6.
63.	— Tib. Claudius, hiérophante, f. de Kallikratidès, Trikorysios.	Dernier tiers du 1 ^{er} siècle (pas avant 69/70, mais sans doute pas de beaucoup postérieur).		
64.	— 'Avapχιζ.	82/3 ou 83/4.	{ 82/3. 83/4.	
65.	— Domitien (empereur).	Entre 84/5 et 92/3 et plus près de 84/5 que de 92/3 [années 87/8 et 91/2 exclues].		84/5
66.	— G. Julius Antiochos Épiphânès Philopappos, Bésaieus.	Entre 75 et 87/8 et plus près de 87/8 que de 75.		87/8.
67.	— Quintus Trébellius Rufus Lamp-treus.	85/6 à 94/5.		90/1.
68.	— 'Avapχιζ.	86/7 à 95/6 (peut-être pas après 91/2).		91/2.
69.	— Philopappos et Laelianus.	± 90 à 100.		95/6.

N ^o d'ordre	ARCHONTES.	DATES.	Dates probables ou certaines.	Dates approximatives.
70. —	Aiolion (f. d'Antipatros, Phlyeus).	Dernier tiers du I ^{er} siècle, environ.		
[70 ^{bis} . —	Neik --].	A rayer de la liste des archontes.		
[70 ^{ter} . —	K --].	Id.		
71. —	T. Flavius Léosthènes, Païnieus.	Fin du I ^{er} siècle ou commencement du II ^e (avant 111/2).		98/9.
[71 ^{bis} . —	Tib. Claudius Sôspis, f. de Lyriadès, Méliteus.	Fin du I ^{er} ou commencement du II ^e siècle, s'il ne faut pas le rayer de la liste des archontes.]		
72. —	L. Flavius Flammas, Kydathênaius.	Entre 70/1 et 110/1 et probablement au commencement du II ^e siècle.		99/100.
73. —	[P]antainos, Garguêtios].	97/8 à 110/1 et plus près de 97/8 que de 110/1.		100/1.
74. —	[Zô]pyros, f. de Dionysios, Agrylêthen.	Avant 111/2 et probablement au début du II ^e siècle.		101/2.
75. —	[Ful]vius Métrodôros, Sounieus.	98/9 à 109/10.		104/5.
76. —	Didi(us) Sécundus, Sphêtios.	110/1 ou peu avant.		110/1.
77. —	Dioklès, Phaléreus.	114/5 ou peu avant.		114/5.
78. — laos.	Commencement du II ^e siècle, ou extrême fin du I ^{er} . A identifier, peut-être avec l'archonte Stratolaos (118/9).		
79. —	P. Aelius Hadrianus, Bêsaiëus (plus tard empereur Hadrien).	111/2.		111/2.
80. —	Octavius Théôn.	112/3.		112/3.
81. —	Octavius Proculus.	113/4.		113/4.
82. —	Flavius Macrinus, Acharneus.	115/6.		115/6.
83. —	T. Coponius Maximus, Agnousios.	116/7.		116/7.
84. —	L. Vibullius Hipparchos, Marathônios.	117/8.		117/8.
85. —	Flavius Stratolaos (Phylasios?).	118/9.		118/9.
86. —	Claudius Démophilos.	119/20.		119/20.
87. —	Flavius Sophoklès.	120/1.		120/1.
88. —	T. Flavius Alkibiadès (I), f. de Léosthènes, Païnieus.	121/2.		121/2.
89. —	Cassius Diogénès.	122/3.		122/3.
90. —	Flavius Euphanès.	123/4.		123/4.
91. —	G. Julius Cassius Steirieus.	124/5.		124/5.

N ^o d'ordre.	ARCHONTES.	DATES.	Dates probables ou certains.	Dates approximatives.
92.	L. Vibullius Hipparchos Tib. Claudius Atticus Hérôdès, f. d'Atticus, Marathon (= Hérode Atticus).	126/7.	126/7.	
93.	Memmius ... ros, Kol[lyteus].	127/8.	127/8.	
94.	Claudius Domitianus.	Sous Hadrien (entre 131/2 et 137,8) et probablement en 131/2.	131/2.	
95.	Flavius Amphiklès.	Sous Hadrien ?		
96.	Aelius Alexandros (I), f. de Dioklès, Phalèreus.	Sous Hadrien et après 124/5.		
97.	Kal(l)ippos ?	Sous Hadrien (après 124/5), s'il s'agit bien d'un archonte d'Athènes.		
98.	Sallustian[us, f. d'Aio]liôn, Phlyeus.	Sous Hadrien (après 124/5).		
99.	- oros Galérius Em -.	Avant 111/2 ou après 124/5.		
100.	Tib. Claudius Lysiadès, f. de Tib. Claudius Sôspis, Méliteus.	Sous Hadrien [ou au début du règne d'Antonin].		
101.	Praxagoras dit Timothéos, Thorkios.	138/9.	138/9.	
102.	L. Nummius Mênis, Phalèreus.	Avant 156/7 (fin du règne d'Hadrien ou début de celui d'Antonin).		
103.	[D. Junius] Patrôn, Bê[rénikidès].	Fin du règne d'Hadrien ou, plutôt, début de celui d'Antonin.		
104.	Tib. Claudius Dêmostratos (Petilianus?), f. de Sospis, Méliteus.	Vers le début du règne d'Antonin.		
105.	Lykomèdès.	139/40 à 170/1.		
106.	T. Flavius Alkibiadès (II), f. de T. Flavius Alkibiadès, Païanieus.	142/3.	142/3.	
107.	Sylla.	Sous Antonin, entre 143/4 et 146/7 environ.		144/5.
108.	x. Hest[aiothèn] ou f. d'Hest[aios] ?	Vers 146/7.		146/7.
109.	Dionysios.	147/8 au plus tard, peut-être cette année-là.		147/8.
110.	Flavius Arrianus, Païanieus.	148/9.	148/9.	
111.	Tit. Fl(avius) ou Tib. Cl(audius) - - [Euony]meus.	149/50.	149/50.	
112.	Aelius Ardys, (Phalèreus).	150/1.	150/1.	
113.	Ael(ius) Kallikratès, (Phalèreus),	151/2.	151/2.	

N ^o d'ordre	ARCHONTES.	DATES.	Dates probables ou certaines.	Dates approximatives.
144.	Tib. Claudius Attalos, Sphéttios.	152/3.		152/3.
145.	P. Aelius Philéas, Méliteus.	153/4.		153/4.
146.	P. Aelius Alexandros (II), (Phalèreus).	154/5.		154/5.
147.	P. Aelius Vibullius Rufus, (Marathon).	155/6.		155/6.
148.	[P. Aelius] P. f. Pythodôros, Phlyeus?	Sous Antonin, 156/7 [160/1, 162/3, 163/4].		156/7.
149.	(Aelius) Praxagoras, Méliteus.	157/8.		157/8.
150.	Popillius Théotimos (f. de Popillius Théotimos?), Sounieus.	158/9.		158/9.
151.	T. Aurélius Philémôn, Philaïdès.	161/2.		161/2.
152.	Ael(ius) Gélôs, Phal(èreus).	[156/7], 159/60, 160/1 ou plutôt 162/3 ou 163/4.		163/4.
153.	L. Memmius ἐπι βωμῶν, Thorikios.	164/5.		164/5.
154.	Sex[t]us, Phalèreus.	165/6.		165/6.
155.	Philisteidès, Peiraieus.	166/7.		166/7.
156.	M. Valérius Mamertinus, Marathonios.	167/8.		167/8.
157.	Ἀναργής.	168/9.		168/9.
158.	Fla(vius) Harpalia[n]us, Steiricus.	Entre 161/2 et ± 174/5 (peut-être 162/3, 163/4, 169/70 ou 170/1).		169/70.
159.	Tineius Ponticus, Bésaieus.	171/2.		171/2.
160.	Ἀναργής.	172/3.		172/3.
161.	Cl(audius) Hèracleidès, Méliteus.	Vers 173/4.		173/4.
162.	M. Munatius Maximianus Vopiscus, Azèn[ie]us.	De ± 173/4 à 184/5 environ. Plus probablement 174/5-176/7.		174/5.
163.	Mu --.	Pas avant 170/1 et peut-être le même que le précédent.		
164.	[Ar(rius)] ou A(u)r(élius) Êpaphroditos.	Entre 162/3 et 175/6.		175/6.
165.	Biésius Piso, Méliteus.	De 175/6 à 177/8.		176/7.
166.	Aischinès.	176/7 à 178/9.		177/8.
167.	P. Pomp(éius) [ou Pomp(oni]us] Hégias (I), (Phalèreus?).	Pas avant la fin du règne de Marc-Aurèle.		178/9.
168.	x --, [Pha]lèreus.	Vers 178/9 (à identifier avec l'un des archontes contemporains dont le dème n'est pas connu.		

d'ordre.	ARCHONTES.	DATES.	Dates probables ou certaines.	Dates approximatives.
139.	Démotratos, Ma[rathônios].	Sous Commode, vers 179/80.		179/80.
139 ^{bis} .	[Au]ré[li]us D[è]m --.	A identifier avec le précédent.		
140.	-- x --, [Mara]thônios.	179/80-190/1 (à identifier avec Démotratos ou Memmius Flaccus).		
141.	Athénodôros, dit Agrippa, f. d'Asménos, Itaios.	± 180/1 [ou 183/4].		180/1.
142.	Tib. Mem. Flaccus, Marathônios.	180/1-181/2.		181/2.
143.	Ἀναρχία.	181/2-182/3.		182/3.
144.	L. Gellius Xénagoras.	182/3-183/4.		183/4.
145.	-- chès, Bésaieus.	184/5? (en tout cas de 180/1 à 191/2).		184/5.
146.	Philoteimos, f. d'Arkésidêmos, Éléousios.	185/6-187/8.		185/6.
147.	M(è, no(g)énès.	180/1-190/1 et plus probablement 185/6-190/1.		186/7.
148.	G. Pinarius Proculus, Agnou-sios.	181/2-191/2, plus probablement 186/7-191/2.		187/8.
149.	Xénoklès.	± 180-190.		188/9.
150.	Aur(élius) Phil --, f. de Phil --, Peiraieus.	Sous Commode (pas avant 185/6) ou peu après.		189/10.
151.	T. Flavius Sôsigénès, Pallèneus.	± 190-200.		190/1.
152.	Tib. Claudius Bradua Atticus, Marathônios.	186/7-191/2 (inclus).		191/2.
152 ^{bis} .	-- x --, [Mara]thônios.	± 175/6 à 190/1 (le même que le précédent?).		
153.	G. Helvidius Sécundus, Pallèneus.	192/3.	192/3.	
154.	Dionysodôros, f. d'Eukarpos, (Paianieus).	Dernier quart du II ^e siècle environ (± 193/4-200).		193/4.
155.	Flavius Stratôn.	± 193/4-208/9.		194/5.
156.	G. Pinarius Bass[us], Agnou-sios.	± 187/8-début du III ^e siècle.		195/6.
157.	Tib. Claudius (Philippos), dadouque (Meliteus).	187/8-± 200 (sans doute pas avant 193/4).		196/7.
158.	Philisteidès, f. de Philisteidès, Peiraieus.	± 185-200 (peut-être pas avant 193/4).		197/8.
159.	[T]it(us) M --, Éléousinios.	Pas avant ± 185 et probablement vers la fin du II ^e siècle.		198/9.

N ^o d'ordre.	ARCHONTES.	DATES.	Dates probables ou certaines.	Dates approximatives.
{ 160.	G. Quintus Himertos, Marathônios.	198/9-205/6 et plus près de 198 que de 206.		199/200.
{ 161.	'Αναρχία.	199/200-206/7 et plus près de 199 que de 206.		200/201.
162.	G. Cassius Apollônios, Steirieux.	200/1-207/8 et plus près de 200 que de 207.		201/2.
162 ^{bis} .	Apollônios.	Fin du II ^e ou début du III ^e siècle (à identifier sans doute avec le précédent).		
163.	Fa(bius), dadouque, [Marathônios.	201/2 à 208/9 et plus près de 201 que de 208.		202/3.
164.	Flavius Iac[hagôgos, Agryleus.	Vers le début du III ^e siècle.		203/4.
165.	Claudius Phôkas, Marathônios.	Début du III ^e siècle, au plus tôt et avant 212/3.		204/5.
166.	Pomp. Hégias (II), Φαλέρους (Phalèreus?).	Commencement du III ^e siècle, au plus tard.		205/6.
167.	Aur(élius) Dionysios, f. de Kallippos, Lampreus.	Fin du II ^e ou début du III ^e siècle (avant 212/3).		206/7.
168.	... tius Arabianos, Marathônios.	200/1-207/8 (plus près de 207 que de 201).		207/8.
169.	El. Diogénès, Marathônios.	208/9 [ou 209/10?].	{ 208/9. [209/0].	
170.	G. Quintus Kléon, Marathônios.	201-2-209/10 et plus près de 209 que de 201.		209/0.
171.	- phr? -, Marathônios.	Début du III ^e siècle, au plus tôt.		
172.	Tib. Claudius Patroklos, Lampreus.	203/4 à 214/3 et plus près de 211 que de 203 (un an d'intervalle au moins entre Patroklos et Kléon).		211/2.
173.	Aur(élius) Dionysios, f. de Dionysios, Acharneus.	212/13 ou peu après.		212/3.
174.	Hiérens An - - .	± 200-232.		219.
175.	Philinos.	220/1 [ou 221/2].	{ 220/1. [221/2.]	
176.	.. I .. IN - - .	218/9-233/4 et plus près de 218 que de 233 (9 ans au moins avant le n ^o 179).		222/3.
177.	Cassianus (Steirieux?).	Entre 221/2 et 234/5 (pas avant 225/6?).		226/7.
178.	[É]piktétos, Acharneus.	226/7 à 234/5 et plus près de 226/7 que de 234/5.		227/8.
179.	Fl(avius) Asklepiadès (Ιεπεύς) [Dio]-mai[e]us.	238/9 à 243/4 (neuf ans au moins après le n ^o 176).		241/2.

N ^o d'ordre.	ARCHONTES.	DATES.	Dates probables ou certaines.	Dates approximatives.
180. —	Cassianus, hiérôkèryx, Steiricus.	[238/9] ou 242/3.	242/3.	
181. —	Aurélius) Laudicianus.	[243 4, 247 8], 251/2, [255]6, 259/60 ou 263/4.		251/2.
182. —	(Claudius) Térés.	Second quart du III ^e siècle, environ.		
183. —	P. Hérennius Dexippos f. de Ptolémaïos, Hermeïos.	± 250 à 265/6.		252, 3.
184. —	Gallien (empereur).	264/5.	264, 5.	
185. —	L. Flavius Philostratos, Steiricus.	[262 3] ou 266/7.	266/7.	
186. —	Hermogénès.	386/7.	386/7.	
187. —	Phaidros, f. de Zóilos, (Paianieus?).	Fin du IV ^e siècle ou début du V ^e .		
188. —	Théagénès.	Second quart du V ^e siècle, environ.		
189. —	Nikagoras ὁ νεώτερος.	484/5.	484/5.	

ARCHONTES DE DATE INCERTAINE.

190. —	Tauriskos.	Pas avant le II ^e siècle (peut-être 4 ^e moitié de ce siècle).		
191. —	P. Aelius Apollónios.	II ^e ou III ^e siècle.		
192. —	— — — mos.	Pas avant Antonin.		
193. —	— — — ōn, f. de Ly —.	?		
194. —	Ly — —.	?		
195. —	— — strat —, O[athen], O[inaïos] ou O[tryneus]?	Fin du II ^e ou III ^e siècle.		
196. —	Pompeius Alexandros.	Après 425 et peut-être pas avant le III ^e siècle.		
197. —	Claudius] — — eu]st.	Dernier quart du II ^e ou premier du III ^e siècle?		
198. —	M. Aurelius [Kal]liphrôn du Frontinus, f. de [Kal]liphrôn, Gargule]tios.	Pas avant Marc-Aurèle.		
199. —	K[all]iphr[ôn] (f. de Kalliphrôn?, πρὸς τὸν πρῶτον).	Premier tiers du III ^e siècle? (à identifier avec le précédent?)		
200. —	— — onidès ou x, f. de — onidès.	Dernier quart du II ^e ou début du III ^e siècle environ.		

N ^o d'ordre.	ARCHONTES.	DATES.	Dates probables ou certains.	Dates approximatives.
201. —	Agathoklès?	Pas avant Marc-Aurèle, ni probablement, le début du III ^e siècle.		
202. —	Cornélianus.	Pas avant Marc-Aurèle.		
203. —	M. Ulpius Eubiotos Leuros, Gar-guèttios.	Vers le second tiers du III ^e siècle?		
204. —	Aur(é)lius Sôkratès.	III ^e siècle, seconde moitié? (253-260?).		
205. —	[Scrib]onius Capito E — —.	Pas avant le III ^e siècle?		
206. —	M.....phi — —.	Pas avant le III ^e siècle?		
207. —	Aur(élius) M — —.	Pas avant Antonin (s'il s'agit bien d'un archonte).		
208. —	Hégias, f. de Timokratès.	Vers la première moitié du IV ^e siècle?		

ARCHONTES A RAYER DE LA LISTE DES ÉPONYMES DE L'EMPIRE.

209. — Théodotos.

210. — Kallias.

211. — Poseidônios.

212. — Aelius Gélôs (I), Phalèreus.

Probablement aussi 70^{bis}, 70^{ter}, 71^{bis}, 207

LISTE ALPHABÉTIQUE ⁽¹⁾

A

- A — —, 8.
- Aelius Alexandros (I), 96.
- Aelius Alexandros (II), 116.
- Pompeius Alexandros, 196.
- P. Aelius Apollónios, 191.
- Aelius Ardys, 112.
- Aelius Gélós, 122.
- P. Aelius Hadrianus, 79.
- Aelius Kallikratès, 113.
- P. Aelius Philéas, 115.
- [P. Aelius]? Pythodóros, 118.
- P. Aelius Vibullius Rufus, 117.
- Agathoklès?, 201.
- Agrippa [Athénodóros dit —], 141.
- Aioliôn, 70.
- Aischinès?, 136.
- Flavius Alkibiadès (I), 88.
- Flavius Alkibiadès (II), 106.
- Flavius Amphiklès, 95.
- An — — (λεπτός), 174.
- Ἀναγύλα, 64, 68, 127, 130, 143, 161.
- [An]axagor[as]?, f. d'[A]n[a]xagor[as], 20.
- Antiochos, 10.
- G. Julius Antiochos Épiphanès Philopap-
pos, 66.
- Antipatros (νεώτερος), 49.
- Apolèxis, 6.
- Apolèxis, fils de Philokratès, 17.
- Apollónios, 162^{bis}.
- Aelius Apollónios, 191.
- G. Cassius Apollónios, 162
- — tius Arabianus, 168.
- Architimos (f. d'Architimos, Sphèttios), 5.
- Areios, fils de Doriôn, 4.
- Areios, fils de Nikanôr, 37.
- Arist — —, 38.
- [Arist]ôn? (νεώτερος), 24.
- Flavius Arrianus, 110.
- Ar(rius) ou A(u)r(élius) Épaphroditos, 134.
- Flavius Asklepíadès, 179.
- Athénodóros dit Agrippa, 141.
- Tib. Claudius Attalos, 114.
- Tib. Claudius Bradua Atticus, 152.
- [Au]rél(ius) D(è)m —, 139^{bis}.
- Aurélius Dionysios, fils de Dionysios (Achar-
neus), 173.
- Aurélius Dionysios, fils de Kallippos (Lamp-
treus), 167.
- A(u)r(élius) ou Ar(rius) Épaphroditos, 134.
- M. Aurélius Kalliphron, 198.
- Aurélius Laudicianus, 181.

(1) Les chiffres donnent le numéro d'ordre de l'archonte.

Le z est transcrit par k, sauf dans les noms romains (del *Clavulus*, le *z*, par ch. Les noms romains peuvent être cherchés au génitif ou au *cognomen*.

Aurélius M — —, 207.
 Aurélius Phil — —, 150.
 T. Aurélius Philémôn, 121.
 Aurélius Sôkratès, 204.

B

G. Pinarius Bass[us], 156.
 Biésius Piso, 135.
 Boèthos, 35.
 Tib. Claudius Bradua Atticus, 152.

C

[Scrib]onius Capito, 205.
 G. Carinas [Sécundus], 62.
 Cassianus, 177.
 Cassianus (hièrokéryx), 180.
 G. Cassius Apollónios, 162.
 Cassius Diogénès, 89.
 G. Julius Cassius, 91.
 Charm —, 30.
 Chrysippos, 48.
 Claudius, 197.
 Tib. Cl[audius]?, 111.
 Tib. Claudius Aitalos, 114.
 Tib. Claudius Bradua Atticus, 152.
 Claudius Chrysippos, 48.
 Tib. Claudius, dadouque, 157.
 Claudius Dèmophilos, 86.
 Tib. Claudius Dèmostratos, 104.
 Claudius Domitianus, 94.
 Claudius Hèracleidès, 131.
 Tib. Claudius, hièrophante, 63.
 Tib. Claudius Lysiadès, 100.
 Tib. Claudius Patroklos, 172.
 Tib. Claudius [Philippos], 157.
 Tib. Claudius Phòkas, 165.
 Tib. Claudius Sôspis, 74^{bis}.
 (Claudius) Tèrès, 182.

T. Coponius Maximus, 83.
 Cornélianus, 202.

D

Fabius, dadouque, 163.
 Deinophilos, 51.
 Dèmocharès, 21.
 Dèmostratès, 27.
 [Au]ré(l)ius D(èm) —, 139^{bis}.
 Claudius Dèmophilos, 86.
 [Dè]mosthé[nès], 52.
 Dèmostratos, 61.
 Dèmostratos, 139 = 139^{bis}.
 Tib. Claudius Dèmostratos, 104.
 P. Hèrennius Dexippos, 183.
 Didi(us) Sécundus, 76.
 Cassius Diogénès, 89.
 Flavius Diogénès, 169.
 Dioklès, 77.
 Dionysios, 109.
 Aurélius Dionysios, fils de Dionysios (Acharneus), 173.
 Aurélius Dionysios, fils de Kallippos (Lamptreus), 167.
 Dionysodôros, 56.
 Dionysodôros, fils d'Eukarpos, 154.
 [Dio]timos, 3.
 Domitianus (empereur), 65.
 Claudius Domitianus, 94.

E

Ar. Épaphroditos, 134.
 Épikratès, 1.
 [É]piktètos, 178
 G. Julius Antiochos Épiphànès Philopappos, 66.
 M. Ulpus Eubiotos Leuros, 203.
 Fl. Euphanès, 90.

F

Fa(bius), dadouque, 163.
 T. Memmius Flaccus, 142.
 T. Fl(avius)?, 141.
 T. Flavius Alkibiadès (I), 88.
 Flavius Alkibiadès (II), 106.
 Flavius Amphiklès, 95.
 Flavius Arrianus, 110.
 Flavius Asklèpiadès, 179.
 Flavius Diogènès, 169.
 Flavius Euphanès, 90.
 T. Flavius Flammas, 72.
 Flavius Harpalianus, 128.
 Flavius Iac[hagog]os, 164.
 T. Flavius Léosthènès, 71.
 Flavius Macrinus, 82.
 L. Flavius Philostratos, 185.
 Flavius Sophoklès, 87.
 T. Flavius Sösigenès, 151.
 Flavius Stratolaos, 85.
 Flavius Stratôn, 155.
 Frontinus [Kal]liphron dit), 198.
 [Ful]vius Métrodóros, 75.

G

— — oros Galérius, 99.
 Galliénu (empereur), 184.
 L. Gellias Xénagoras, 144.
 Aelius Gélôs, 122.

H

P. Aelius Hadrianus, 79.
 H. Harpalianus, 128.
 Hè — — , 43.
 Hègias, 208.
 Pompeius) ou Pomp(oni)us, Hègias (I), 137.
 Pomp(e)ius ou Pomp(oni)us Hègias (II), 166.

G. Helvidius Sécundus, 153.
 Claudius Hèracleidès, 131.
 P. Hèrennius Dexippos, 183.
 Hermogènès, 186.
 Hérode Atticus, 92.
 Hiéreu An — , 174.
 G. Quintus Himertos, 160.
 L. Vibullius Hipparchos, 84.

I

Flavius Iacch[agógos], 164.

J

G. Julius Antiochos Épiphànès Philopappos, 66.
 G. Julius Cassius, 91.
 (G. Julius?) Métrodóros, 50.
 [D. Junius] Patrôn, 103

K

Kallias, 210.
 Kallikr — , 31.
 Aelius Kallikratès, 113.
 Kallikratidès, 54.
 K[all]iphro[α] πρεσβυτερος, 199.
 M. Aurélius [Kal]liphron, fils de [Kal]liphron, 198.
 Kal(l)ippos?, 97.
 G. Quintus Kléôn, 170.
 Konôn, 57.
 Kotys, 19.

L

Lakôn, 26.
 Laelianus, 69.
 Aurélius Laudicianus, 181.
 — — ovius Léon — , 46.
 Léónidès (fils de Léónidès), 43.
 T. Flavius Léosthènès, 71.

M. Ulpius Eubiotos Leuros, 203.
 Lucius, 59.
 Ly —, 194.
 Lykomédès, 105
 T. Claudius Lysiadès, 100.

M

M..... phi —, 206.
 Aurélius M — —, 207.
 [T]it(us) M — —, 159.
 Flavius Macrinus, 82.
 M. Valérius Mamertinus, 126,
 M. Munatius Maximianus Vopiscus, 132.
 T. Coponius Maximus, 83.
 Me — — (ou Mo — —), 29.
 M. Memmius ἐπι βωμῶ, 123.
 Memmius Flaccus, 142.
 Memmius — — ros, 93.
 L. Nummius Mênis, 102.
 Ménnéas. 2.
 M(é)no(g)énès, 147.
 Métrodóros, 50.
 [Ful]vius Métrodóros, 75.
 Mithridatès, 53.
 Mo — — (ou Me — —), 29.
 Mu — —, 133.
 M. Munatius Maximianus Vopiscus, 132.

N

Neikê[tès]?, 47.
 Nikagoras (νεώτερος), 189.
 Nikias, fils de Sarapión, 15.
 Nikostratos, fils de Nikostratos, 18.
 L. Nummius Mênis, 102.

O

Octavius Proculus, 81.

Octavius Théôn, 80.
 Oinophilos, 34.

P

Pamphilos, 32.
 [P]antainos, 73.
 Tib. Claudius Patroklos, 172.
 [D. Junius] Patrón, 103.
 Phaidros, 187.
 Phi — —, 42.
 Aurélius Phil — —, 150.
 P. Aelius Philéas, 115.
 T. Aurélius Philémôn 121.
 Philinos, 175.
 Tib. Claudius [Philippos], 157.
 Philisteidès (Peiraieus?), 125.
 Philisteidès, f. de Philisteidès, Peiraieus, 158.
 Philopappos et Laelianos, 69.
 G. Julius Antiochos Épiphànès Philopap-
 pos, 66.
 L. Flavius Philostratos, 185.
 Philoteimos, 146.
 Claudius Phókas, 165.
 G. Pinarius Bass[us], 156.
 G. Pinarius Proculus, 148.
 Biésius Piso, 135.
 Polyainos, fils de Nikandros, 11.
 [Polycharmos, fils d'Euk]lès? 28.
 Polycharmos, fils de Polykritos, 25.
 Polykleitos, fils d'Alexandros, 7.
 Po(ly)kr(it)os, 40.
 Pompeius Alexandros, 196.
 Pomp(eius) [ou Pomp(onium)] Hègias (I), 137.
 Pomp(eius) [ou Pomp(onium)] Hègias (II), 166.
 Tineius Ponticus, 129.
 Popillius Théotimos, 120.
 Poseidónios, 211.
 (Aelius) Praxagoras (Méliteus), 119.

- Praxagoras dit Timothéos (Thorikios), 401. (Claudius) Tèrès, 182.
 Octavius Proculus, 81. Théagénès, 188.
 Pythag[or]as, 9. Thémistoklès, 33.
 [P. Aelius] Pytho[dóros]?, 118. Théodóros, 55.
 Théodotos, 209.
 Octavius Théón, 80.
 Théophilos, fils de Diodóros, 14.
 Popillius Théotimos, 120.
 Thrasyllós, 58.
 Timothéos (Praxagoras dit —), 401.
 Tineius Ponticus, 129.
 [T]it(us) M — —, 159.
 Q. Trébellius Rufus, 67.
- U**
- M. Ulpus Eubiotos Leuros, 203.
- V**
- M. Valérius Mamertinus, 126.
 Vibullius Hipparchos (= Hérode Atticus), 92.
 L. Vibullius Hipparchos, 84.
 P. Aelius Vibullius Rufus, 117.
 M. Munatius Maximianus Vopiscus, 132.
- X**
- L. Gellius Xénagoras, 144.
 Xénoklès, 149.
 Xénón, f. de Ménéas, 16.
- Z**
- Zénón, 12.
 [Zó]pyros, 74.
- Q**
- G. Quintus Himertos, 160.
 G. Quintus Kléon, 170.
- R**
- Rhoemétalkès, 39.
 P. Aelius Vibullius Rufus, 117.
 Q. Trébellius Rufus, 67.
- S**
- S — —, 41.
 Sallustianus, 98.
 [Scrib]onius Capito, 205.
 Sécundus : 41^{bis}.
 G. Carinas [Sécundus], 62.
 Didi(us) Sécundus, 76.
 G. Helvidius Sécundus, 153.
 Sex[t]us, 124.
 Aurélius Sókratès, 204.
 Flavius Sophoklès, 87.
 T. Flavius Sósigénès, 151.
 T. Claudius Sôspis, 71^{bis}.
 Flavius Stratolaos, 85.
 Flavius Stratón, 155.
 Sylla, 107.
- T**
- Tauriskos, 190.

NOMS DONT LE COMMENCEMENT EST PERDU.

-- chès (Bésaieus), 145.	-- oros Galérius, 99.
-- in --, 176.	-- ovius Léo --, 46.
-- inos, 45.	-- os, 60.
-- laos, 78.	-- -- [Pha]lèreus, 138.
-- [Mara]thónios, 140, 152 ^{bis} .	-- phr -- (Marathónios), 171.
-- mos, 192.	-- strat --, 195.
-- nos, 44.	-- tius Arabianos, 168.
-- onidès, 200.	-- i -- tros, 36.
-- ôn, fils de Ly --, 193.	

DÈMES.

Acharnes : 82, 173, 178.	Marathon : 28, 84, 92, 117, 126, 139, 140, 142, 152, 152 ^{bis} , 160, 163, 165, 168, 169, 170, 171.
Agnous : 83, 148, 156.	Mélitè : 13, 74 ^{bis} ?, 100, 104, 115, 119, 131, 135, 157.
Agrylè : 74, 164.	Oè : 195?
Athmonon : 15.	Oinoè : 195?
Azènia : 21, 25, 132.	Oion : 17, 37.
Bérénikidai : 103.	Otrynè : 195?
Bèsa : 66, 79, 129, 145.	Paiania : 4, 71, 88, 106, 110, 154, 187?
[Dio]meia : 179.	Pallènè : 151, 153.
E -- : 205.	Peiraieus : 125, 150, 158.
Éléous : 146.	Phalèron : 77, 96, 102, 112, 113, 116, 122, 124, 137? 138, 166?
Éleusis : 159.	Philaidai : 121.
Euonymon : 111.	Phlya : 7, 16, 70?, 98, 118?
Garguèttos : 73, 198, 203.	Phylè : 85?
Halai : 3, 14.	Sounion : 11, 22, 75, 120.
Hermos : 183.	Sphèttos : 5, 23, 76, 114.
Hestiaia : 108.	Steiria : 91, 128, 162, 177?, 180, 185.
Itéa : 141.	Thorikos : 101, 123.
Kollytos : 93.	Trikorythos : 63.
Kydathènai : 72.	
Lamptrai : 67, 167, 172.	
Leukonoè, 1.	

INSCRIPTIONS RESTITUÉES OU CORRIGÉES

- | | |
|--|---|
| <p style="text-align: center;"><i>IG</i>, III,</p> <p>1, pp. 60, 63 et n. 3 (l. 8 : [ἐπι Δημοκρά-
τους ἀρχοντος]?).</p> <p>9, p. 276.</p> <p>57, p. 253.</p> <p>81, p. 87.</p> <p>99, p. 47.</p> <p>102<i>b</i>, p. 31, n. 9.</p> <p>158, p. 103, n. 2.</p> <p>396, p. 47.</p> <p>458, p. 77.</p> <p>677, p. 108, n. 3.</p> <p>693, p. 181, n. 1.</p> <p>702, p. 240, n. 1.</p> <p>704, pp. 252 sq.</p> <p>705, p. 262, n. 1.</p> <p>708, p. 220, 221, n. 1.</p> <p>721, pp. 32, n. ; 195, n. 3.</p> <p>810, p. 161, n. 2.</p> <p>1006, p. 62.</p> <p>1012, p. 72.</p> <p>1013, p. 28, n. 2.</p> <p>1014, pp. 40, 44 sq., 67.</p> <p>1015, pp. 42, 45.</p> <p>1023, p. 137.</p> <p>1024, p. 185.</p> <p>1026, pp. 187 sqq.</p> <p>1031, pp. 102, 220.</p> <p>1036, p. 195, n. 3.</p> <p>1037, p. 243.</p> <p>1041, p. 186.</p> <p>1047, p. 195, n. 3.</p> <p>1056, p. 195, n. 3.</p> | <p>1060, p. 229, n. 1.</p> <p>1061, p. 226.</p> <p>1062<i>a</i>, p. 227, n. 1.</p> <p>1063, pp. 245 sqq.</p> <p>1066<i>a</i>, p. 240.</p> <p>1081, p. 75.</p> <p>1084, p. 83.</p> <p>1085, p. 117, n. 1.</p> <p>1088, pp. 63, n. 1, 105.</p> <p>1117, p. 153.</p> <p>1119, p. 149, n. 2.</p> <p>1128, p. 309 (addenda).</p> <p>1176, p. 245, n. 2.</p> <p>1188<i>c</i>, p. 251.</p> <p>1192, p. 251.</p> <p>1198, p. 254.</p> <p>1202, p. 260, n. 7.</p> <p>1206, p. 86, n. 5.</p> <p>1286, p. 78, n. 1.</p> <p>1290, p. 73.</p> <p>3882, p. 75.</p> <p style="text-align: center;"><i>AM</i>,</p> <p>V, 1880, p. 265, p. 184, n. 2.</p> <p style="text-align: center;"><i>BCH</i>,</p> <p>XXVIII, 1904, p. 171, l. 14, p. 115.</p> <p>XXVIII, 1904, p. 186, n° 64, p. 159.</p> <p>XXXIV, 1910, p. 423, n° 90, p. 135, n. 3.</p> <p>XXXVIII, 1914, p. 373, n° 8, p. 277.</p> <p style="text-align: center;">Δελτίον,</p> <p>1889, p. 133, n° 14, p. 262.</p> <p>1892, p. 37, p. 20, n. 1.</p> |
|--|---|

<i>Ep. ἀρχ.</i>	<i>Sitzungsb. Berl. Ak.,</i>
1883, p. 139, n° 13, pp. 155, n. 2; 184, n. 1.	1887, p. 1071, n° 13, pp. 74, 76.
1883, p. 142, n° 16, pp. 233 sq.	
1890, p. 113, n° 9, p. 192.	<i>SIG³,</i>
1890, p. 153, n° 6, p. 249.	
1894, p. 205, n° 26, p. 217.	821E, p. 99, n. 3.
1895, p. 117, n° 32, pp. 176, n. 5; 194.	1109, p. 179.
1899, p. 208, n° 37, p. 309.	
1905, p. 193, pp. 31, 33.	<i>WILHELM, Beiträge,</i>
<i>JHS,</i>	P. 87, n° 71, pp. 31, 33.
XXX, 1910, p. 268, p. 68.	
<i>MICHEL, Recueil,</i>	<i>Texte inédit,</i>
1564, p. 179.	P. 88, n° 58.

ADDENDA ET CORRIGENDA

Page 3, l. 28. Lire 293/2 au lieu de 292/1.

Page 4. Nous avons pu utiliser aussi le volume XI, 1 et II^o, 1 de la *RE*, parus au moment où notre bibliographie était déjà imprimée.

Page 12, n. 3. Lire *καταλιθῶσαι*, au lieu de *καταλιθῶσαι*.

Page 25, n. 1. Si l'on admet, avec Mommsen, que 1128 est une liste d'année non intercalaire, la restitution de *D*, l. 23, doit être modifiée en *ἡμέρα[ς ι]*. (Cf. l. 27). Sinon, on arrive, pour les gymnasiarques, à un total de plus de 12 mois, les *σεβαστοφορικά* (l. 37) étant aussi intervenus pour les frais de la gymnasiarchie d'un temps indéterminé.

Page 32, n. 1. Pour Diotimos, cf. aussi *IG*, II-III², 4096.

Page 39, n. 1, 61, n. 3; 74. Lire *SÄCHS.*, au lieu de *SACHS.*

Page 40, col. V, l. 3. Remplacer sous le ρ de *Καλλικρ-*, le point qui a disparu au tirage.

Page 46, n^o 11. N'y aurait-il pas lieu de restituer, *Ἐφ. ἀρχ.*, 1899, p. 208, n^o 37 : [Ἡ βουλή ἔδῳμ]ος Πόλυαινον [Νικάνδρου Σουνη]ία, au lieu de [Λαδίκου Σουνη]ία, proposé par Skias, d'après *Ἐφ. ἀρχ.*, 1897, p. 88, où l'on trouve un polémarque de ce nom? Le doute est permis. En tout cas, d'après l'écriture de sa dédicace, le polémarque ne semble pas antérieur au II^e siècle, tandis que celle où l'on veut retrouver son nom pourrait remonter plus haut.

Page 46, l. 14. Lire III, 1076, au lieu de 1077.

Page 47, n. 4. Lire *TOEPFFER* au lieu de *TOEPPFER*.

Page 54. Lire [AN]AΞΑΓOP[AΣ](?) [A]N[A]ΞΑΓOP[OY].

Page 67. Pour l'archonte Oinophilos, cf. aussi le n^o 31.

Page 71, n^o 41^{bis}. Nous avons hésité à mentionner, tant elle est invraisemblable, l'hypothèse (*SIG*², 796B, n. 2) suivant laquelle l'archonte Sécundus pourrait être identifié avec le rhéteur Carinas Sécundus du temps de Caligula : exilé par cet empereur, il se donna la mort, à Athènes, pour échapper à la misère (*PIR*, I, p. 307, n^o 378; *RE*, III, 1612, n^o 5). A supposer que les Athéniens aient osé affronter la colère impériale en portant aux honneurs un rhéteur condamné pour avoir déclamé contre les tyrans, comment Sécundus aurait-il pu supporter les charges d'une magistrature aussi coûteuse?

Page 72. Pour le héraut Lysiadès, cf. aussi *KEIL, Beiträge z. Gesch. d. Aroopags*, p. 14, n. 15.

Page 74. Lire ΦΙ au lieu de Φε.

Page 75, n^o 44. Lire — ΝΟΣ au lieu de — ΙΝΟΣ.

- Page 76. Pour l'archonte n° 46, cf. aussi p. 81 (en haut). L'un des catalogues (1079) daté d'Antipatros (45), ressemble très fort, pour l'écriture (*Am. Journ. Phil.*, VI, p. 2), à III, 458 qui doit être à peu près contemporain, ce qui confirme la date proposée pour — ovius Léo — : peut-être faudrait-il préférer, pour lui, l'année la plus rapprochée de 45, soit 41/2.
- Page 80, n. 6. *Ajouter à la fin* : à en juger d'après la rédaction.
- Page 85. *Au lieu de* K[λ](αυδίου), *lire* K[λ](αυδίου).
- Page 87, l. 7. *Lire* 134 *au lieu de* 145.
- Pages 90, n. 1 et 109, n. 3. *Lire* : antiker *au lieu de* antiken.
- Page 96, n. 6, l. 2. *Lire* Boulôn *au lieu de* Boulon.
- Page 100, n° 67. *Lire* K. *devant* ΤΡΕΒΕΛΛΙΟΣ.
- Page 103, n° 70, l. 5. *Lire* : dernier tiers du I^{er} siècle.
- Page 105. *Lire* τύχη[.].
- Page 109, n. 3. A la bibliographie de III, 1092, *ajouter* A. WILHELM, *Jahr. oest. Inst.*, III, p. 97. W. adopte pour Pantainos la date de D (± 100).
- Page 114, n° 76. Cf. KIRCHNER, *RE*, II^e, 1, p. 1264; date proposée : commencement du II^e siècle.
- Page 118, n. 1, ll. 6 et 11. *Au lieu de* l'année attique, *lire* éphébique. Comme celle-ci se termine en Métageitnion (août-septembre. Cf. p. 15), la liste 1096 aurait alors été gravée (cf. p. 15) vers le début de septembre. A supposer qu'elle soit de 112/3, elle serait encore antérieure à la date probable (fin 113) du départ de Trajan, et *ἡλικὴ Καίσαρος* ne s'expliquerait guère mieux qu'en 127/8. Par contre, cette acclamation pourrait peut-être, dans 1105, avoir sa raison d'être : si les Athéniens n'ont pas poussé l'adulation jusqu'à traiter comme une victoire la paix qu'Hadrien acheta des Roxolanes ou parvint à obtenir des Sarmates (VON DOMASZEWSKI, *Gesch. d. röm. Kaiser*², II, p. 189), peut-être ont-ils voulu marquer leur joie de le voir triompher de la conspiration (?) des consulaires, en 118 (sur ce sujet, cf. VON PREMERSTEIN, *Klio, Beiheft*, VIII, 1908).
- De toutes façons, 1105 serait de 117/8, la date de Vibullius Hipparchos (n° 84) serait certaine et par conséquent, aussi celle de 1096, qui en dépend, devrait être placée en 111/2.
- Page 124, n° 84. Pour la date de Vibullius Hipparchos, cf. l'*addendum* précédent.
- Page 131, n. 3. A la bibliographie de la lettre d'Hadrien, *ajouter* IG, II-III², 1102. L'éditeur aurait peut-être hésité à accueillir les restitutions de VON PREMERSTEIN et de VON WILANOWITZ, s'il avait eu connaissance de mes observations, *BCH*, l. l.
- Page 140, l. 11. Pour le texte de Fronton où le nom doit se lire *Demostratus Petilianus*, cf. HAINES, *The correspondence of M. Cornelius Fronto*, Londres, 1920, II, p. 220 (révision du manuscrit par HAULER, *Wiener Studien*, XXVIII, p. 170. *Pentilianus* est une erreur de STEIN, *RE*, V, p. 192, n° 13).

- Page 141, n. 2. Aux textes relatifs au dadouque Praxagoras, *ajouter* Έφ.ἀρχ., 1883, p. 144, n° 18, qui montre que ce personnage a bien été dadouque et que son gentilice était Aelius. Par contre dans Έφ.ἀρχ., 1883, p. 146, n° 24, il est question des anciens dadouques Κλαυδίων Πραξαγόρου και Φιλίππου : si le second est bien connu, par contre nous ne savons rien d'un Claudius Praxagoras et c'est sans doute par erreur qu'on lui a attribué ici ce gentilice. En tout cas, la généalogie, bien établie, de cette famille ne permet guère d'y introduire ce personnage nouveau.
- Page 143, l. 5. *Écrire* : l'année éphébique (non : attique) commence, sous l'Empire, en Boédromion (cf. p. 15).
- Page 149, n° 108. La virgule placée devant ΕΣΤΙ[ΑΙΟΥ] s'est, au tirage, transformée en esprit doux.
- Page 152, n. 4. Les listes 1114, 1114^a, 1115 sont de la même année mais ne portent aucune indication de date.
- Page 153, n° 111. A la bibliographie, *ajouter* KIRCHNER, *RE*, XI, p. 354, n° 1 qui admet la date (147/8) déjà proposée par VS, *RE*, III, p. 2720, n° 146.
- Pages 154, 155. *Lire* Gélôs au lieu de Gêlos.
- Page 156. L'archonte Attalos est probablement le même que le Cl. Attalos, personnage du temps d'Hadrien dont nous avons restitué le nom dans *IG*, III, 55 (*REG*, 1918, p. 228) et que l'Attalos deux fois cité dans une lettre impériale du temps d'Antonin sans doute (*IG*, II-III^a, 1105 b, ll. 7 et 18).
- Page 156, l. 12. Après III, 743 *ajouter* = *BCH*, XXXIX, 1915, p. 321.
- Page 169, n. 1. Pour les Éleuthéria, cf. aussi TH. KLEE, *Zur Geschichte der gymnischen Agone an griechischen Festen*, Leigsig, 1918, pp. 37 et 64.
- Page 201. *Lire* Μουσαλου.
- Page 201, n. 3, *ajouter* qu'un autre éphèbe (Αθήγιου, VII, 1878, p. 390, l. 84) Ίστειλιος Νηρεύ[ς] (197/8-211/2) appartient probablement à la même famille : c'est sans doute un frère plus jeune d'Istleius Athénaïos.
- Page 204, n° 153. Cf. KIRCHNER, *RE*, II^a, 1, p. 1264, 8^o, qui adopte aussi pour Helvidius Sécundus la date de 192/3 proposée par D.
- Page 205, n. 4. *Lire* : après l'archontat d'Épiktétos.
- Page 206, n. 1. Pour les Sévéreia, Cf. HARTMANN, *RE*, II^a, 1, pp. 961 sq.
- Page 208, n. 1. *Lire* Diony[sodóros].
- Page 232. *Lire* personnage au lieu de person-nage.
- Page 235. *Remplacer* [ζνεψι]χδδων par [ζνε]ψιχδδων.
- Page 263, n° 183. Pour l'épigramme III, 716, cf. aussi GEFFCKEN, *Griechische Epigramme*, Heidelberg, 1916, p. 149, n° 367.

Page 265, n. 4. MOMMSEN, *Feste der Stadt Athen*, p. 90, n. 4, a vu déjà que cet ἡνίοχος Παλλάδος ne pouvait guère être un ἡνίοχος ἐκβιβάζων des courses d'apobates : la présence du nom de Pallas ne s'expliquerait pas mais l'on attendrait celui de l'apobate vainqueur.

Pages 270 et 289. Pour l'interdiction des fêtes païennes, cf. GEFFCKEN, *Der Ausgang des griechisch-römischen Heidentums*, Heidelberg, 1918, pp. 156 et 178 sqq.

Pages 271 et 273. Pour Proklos, cf. *ibid.*, pp. 201 sqq.

Page 287. Pour Ploutarchos, *ibid.*, pp. 202, 314, n. 68, 317, n. 188.

Page 296. Rétablir l'accolade devant les n^{os} 119, 120.

TABLE DES MATIÈRES

	Pages.
Bibliographie	3-4
Introduction.	5-26
Chronologie des archontes athéniens sous l'Empire	27-274
Archontes de date incertaine	274-289
Archontes à rayer de la liste des éponymes d'époque impériale	289-290
Table par ordre chronologique	291-300
Liste alphabétique	301-306
Dèmes.	306
Inscriptions restituées ou corrigées	307
<i>Addenda et corrigenda</i>	309



La Bibliothèque
Université d'Ottawa

Échéance

Celui qui rapporte un volume
après la dernière date timbrée
ci-dessous devra payer une
amende de dix sous, plus cinq
sous pour chaque jour de retard.

The Library
University of Ottawa

Date due

For failure to return a book
on or before the last date stamp-
ed below there will be a fine of
ten cents, and an extra charge
of five cents for each additional
day.

01-09-83

 SEP 0 8'83

APR 17 1991

13 AVR. 1991

NOV 21 2009

UO 10 NOV 2009



a39003 002952041b

CE DF 0285
.G7 1922
C00 GRAINDOR, PA CHRONOLOGIE
ACC# 1074973

